

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR À L'UNIVER-
SITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, G. DESPY,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL DU
ROYAUME.

MONASTICON BELGE

TOME VII

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE

QUATRIÈME VOLUME

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE †DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA
COLLABORATION DE DOM P. BATSELIER, RECTEUR DE L'ÉCOLE ABBATIALE DE TERMONDE,
R. DE KEYSER, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, A. DE VOS, ARCHIVISTE DE LA
VILLE D'ÉEKLO, J. GOOSSENS, CHARGÉ DE COURS EXTRAORDINAIRE À L'UNIVERSITÉ DE LOU-
VAIN, E. HOUTMAN, ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À ANVERS, M. NUYTENS, PRE-
MIER ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, P. TRIO, ASPIRANT AU F.N.R.S., R. VAN
DER DONCKT, LICENCIÉ EN HISTOIRE, E. VAN MINGROOT, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
DE LOUVAIN, CH. VAN SIMAEY, LICENCIÉE EN HISTOIRE.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE
NATIONAAL ONDERZOEKSCENTRUM VOOR RELIGIEUZE GESCHIEDENIS

ADMINISTRATION : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1984

MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR À L'UNIVER-
SITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, G. DESPY,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL DU
ROYAUME.

MONASTICON BELGE

TOME VII

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE

QUATRIÈME VOLUME

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE †DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA
COLLABORATION DE DOM P. BATSELIER, RECTEUR DE L'ÉCOLE ABBATIALE DE TERMONDE,
R. DE KEYSER, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, A. DE VOS, ARCHIVISTE DE LA
VILLE D'EEKLO, J. GOOSSENS, CHARGÉ DE COURS EXTRAORDINAIRE À L'UNIVERSITÉ DE LOU-
VAIN, E. HOUTMAN, ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À ANVERS, M. NUYTTENS, PRE-
MIER ASSISTANT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, P. TRIO, ASPIRANT AU F.N.R.S., R. VAN
DER DONCKT, LICENCIÉ EN HISTOIRE, E. VAN MINGROOT, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ
DE LOUVAIN, CH. VAN SIMAEY, LICENCIÉE EN HISTOIRE.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE
NATIONAAL ONDERZOEKSCENTRUM VOOR RELIGIEUZE GESCHIEDENIS

ADMINISTRATION : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1984

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

ABBAYE DE ZOETENDALE À MALDEGEM

Curia Dulcis Vallis iuxta nemus quod Esch dicitur sita (1215), curtis Dulcis Vallis cum appenditiis suis... in Morkerca et ... in Maldenghem (1216), coenobium Dulcis Vallis (1220), ecclesia de Dulci Valle (1221), canonicos regulares de Dulci Valle (1221), domus Dulcis Vallis prope Rodembourg (1228), monasterium de Dulci Valle (1234), Beate Marie de Dulci Valle (1234), Sancta Maria de Dulci Valle (1235), conventus de Dulci Valle (1240), ecclesia Beatae Mariae de Dulci Valle (1242), monasterium Beate Marie de Dulci Valle (1281), goedsuse van de Soetendale (1283), kerke van den Zoetendale bi Ardenbuergh (1287), kerken van den Zoetendale (1292), monasterium Beate Marie de Dulci Valle ordinis Sancti Augustini (1309), monasterium de Dulci Valle juxta Ardenburgh (1314), monasterium de Dulci Valle ordinis Sancti Augustini Tornacensis diocesis (1316), kerken vanden Zoetendale ende sinen convente vander dyocese van Dorneke (1358), cloestre van Zoetendale (1412), Onser Vrouwe kerck van Soetendale (1424), Dulcis Vallis prope Brugas Tornacensis diocesis (1428), cloester van Soetendael (1451), monasterium canonicorum regularium Beate Marie Dulcis Vallis Tornacensis dyocesis (1452), Onser Vrouwen kerke van Zoetendale van Sente Augustinen oordene in bisscobdom van Doornike (1464), leglise et monastere de Zoetendale (1475), monasterium Beate Marie Dulcis Vallis iuxta Middelburg in Flandria, ordinis Sancti Augustini Tornacensis diocesis (1486), monasterium Beate Marie de Dulcivalle prope Ardenborch, ordinis Sancti Augustini Tornacensis diocesis (1497), abbatia Soetendaliensis (1497), monasterium Beate Marie de Dulci Valle iuxta Ardenburch (1507), monasterium Dulcis Vallis ordinis Sancti Augustini canonicorum regularium Tornacensis diocesis (1535), ecclesia Dive Virginis Marie Dulcis Vallis (1555), monastere de Nostre Dame de Zoetendaele de lordre St. Augustin (1558), abbye van Zoetendaele in onsen lande ende graefsecepe van Vlaenderen (1559), clooster van Onser Lieven Vrouwen te Zoetendale (1564), monasterium Beate Marie Dulcis Vallis prope Middelburgum Flandrie (1565), cloostere van Zoetendale buuten Brugghe (1580), cloostere van Zoetendale by Middelburch (1584), abbaye et monastere de Soetendaele lez icelle ville de Bruges (1584), monasterium Dulcis Vallis ordinis Sancti Augustini canonicorum regularium, olim Tornacensis nunc vero Brugensis diocesis (1584), monasterium Dulcis Vallis extra Brugas (1585), cloostere ende convente van Zoetendaele oordre van St. Augustyn canonicken reguliers, liggende buuten Brugghe in de heerlicheyt van Middelburg in Vlaenderen, nu synde gheincorporeert ant tcollege vande Societeit Jesu binnen Brugghe (1594), monastere de Zoutendael (1595), abbye van Soetendael tegenwoordelic competerende het collegie ende Societeit Jesu te Brugghe (1597), abbatia de Soetendale ordinis Sancti Augustini (1603), abbatia Dulcis Vallis (1614), cloostere ende abdie te Zoetendale (1619), cloistre van Zoetendale (1647), het goet Ten Soetendaele hem bestreckende onder de prochien van Middelburgh, Moerkercke en Maldegem (1689), wylen het clooster van Soetendaele ghelegghen ter prochie ende heereyckhede van Middelburch in Vlaenderen (1693), Zoetendaele clooster (1693), hofstede genampt Soetendael (1716), het goet van Soetendaele (1733), d'hofstede van Soetendaele (1758), de eerweirde paeters op het goet van Soetendaele (1763).

SOURCES : Une grande partie des actes originaux de l'abbaye de Zoetendale à Maldegem (1) est conservée aux Archives de l'État à Bruges, *Fonds Jésuites de Brugge* : en effet, les documents de Zoeten-

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. d'Eeklo ; diocèse de Tournai jusqu'en 1559, diocèse de Bruges jusqu'en 1802 ; depuis lors diocèse de Gand.

dale, depuis la suppression en 1584, ont été transférés aux jésuites de Bruges (2). Cette collection de documents comprend les n^{os} 475, 479, 482, 497, 577, 2501, 2660, 2674, 2675, mais surtout les n^{os} 2537 à 2659 (130 actes); pour la plupart, ils sont du XV^e et du XVI^e siècles.

Les actes de Zoetendale furent incorporés par les jésuites de Bruges dans leurs propres archives, dont ils constituèrent, au début, la majorité des pièces. C'est pourquoi ils furent mentionnés dans les inventaires des archives : A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n^{os} 1589, 1590 et 2672. Les copies de nombreux documents dans les cartulaires des jésuites sont cependant plus intéressantes : n^{os} 1592 et 1596. On trouve encore quelques copies d'actes dans les cartulaires : n^{os} 1591, 73-75, et 1593, f^{os} 30-42 (avec des annexes). On trouve dans les inventaires et cartulaires de nombreux actes qui ne sont pas conservés en originaux. Des références aux premiers actes de Zoetendale figurent au n^o 1600 : liste de dons faits aux jésuites, f^{os} 158-159.

Dans le même *Fonds Jesuïeten te Brugge*, on conserve aussi un certain nombre de registres relatifs aux biens de l'abbaye de Zoetendale : n^{os} 1829 (terrier : Maldegem-Adegem), 1865 (terrier : Aardenburg), 1928 (terrier : Maldegem), 2661-2663 (rentiers généraux), 2664 (rentier : Adegem), 2665 (rentier : Kaprijke), 2667 (rentier : Maldegem-Adegem), 2668 (censier : Aardenburg), 2669 (comptes de l'abbaye), 2670 (inventaire des biens), 2673 (inventaire des biens), 2680 (terrier : Sint-Laureins), 2682 (terrier général). Parmi les liasses du même fonds, on signalera pour la période antérieure à 1584 les n^{os} 1831-1833 (documents relatifs aux dîmes à Maldegem-Adegem), 1678 (baux : Kaprijke), 1883 (dîmes : Kaprijke), 1884-1885 (documents divers : Nazareth-Damme), 1920 (baux : Lapscheure), 1951 (baux : Moerkerke), 2094 (baux : Waarschoot), 2104-2105 (documents relatifs à l'Épier de Bruges), 2679 (documents de la période de la suppression), 2684 (baux : Maldegem-Aardenburg), 2686, 2709, 2711 et 2714 (documents relatifs à la ferme abbatiale à Zoetendale), 2710 (censes), 2713 (pièces de procès).

Aux Archives de l'État à Bruges encore, on verra *Oorkondenverzameling, Blauwe nummers*, n^{os} 4094, 4199, 6881, 11409 (acte de l'abbé Vanden Broucke); *Fonds abdij Oudenburg*, n^o 8111 (acte de l'abbé Ghijs); *Fonds abdij Sint-Andries*, n^o 7228; *Verzameling E. Jonckheere*, n^o 1261 (terrier de l'année 1494); *Verzameling K. Mestdagh*, n^{os} 696-699 (terrier de l'année 1502); *Aanwinsten*, n^o 5414; *Verscheijde ghedenckschrijften rueckende de stadt van Brugge*, II, f^{os} 5 v^o, 15 v^o n^o 6388 (terrier de Maldegem) f^o 117 v^o; *Nieuw Kerkarchief*, n^o 69; *Varia Brugensia*, f^{os} 9 v^o, 38, 111, 115-121; *Brugse Vrije, Rekeningen*, n^o 14991, *Noord over de Lieve*, f^o 104; n^o 14993, *Noord over de Lieve*, f^o 125 v^o; n^o 14998, *Zuid over de Lieve*, f^o 40 v^o.

Les Archives de l'État à Gand conservent un *Fonds abdij Zoetendale*, où l'on trouve 32 documents diplomatiques, surtout des XIII^e et XIV^e siècles, parmi lesquels un grand nombre des pièces très importantes. Dans le même dépôt, d'autres fonds sont à consulter : *Fonds Rijke Gasthuis*, sans n^o, année 1249 (actes de l'abbé Walter I); *Fonds Sint-Baafsabdij*, sans n^o, année 1505 (attestation de consécration de l'abbé van Heysberghe); *Fonds Bisdom Gent*, n^{os} B 155, B 2331, B 2959, f^{os} CXXXVIII-CXXXIX, B 2959, f^o 71, K 8901; *Kerkarchief Middelburg*, n^o 17; *Fonds Ambacht Maldegem*, n^o 622, f^o 63 (pièce de procès); *Fonds Gemeenie Lembeke*, n^o 300, f^{os} 27 v^o-29 (ferme de l'abbaye à Kaprijke); *Raad van Vlaanderen*, n^o 2327, f^o 24 (pièce de procès).

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouvera une série importante de quittances manuscrites des abbés de Zoetendale, depuis 1386, destinées à l'Épier de Bruges : *Chambre des Comptes, Acquits de Lille, Épier de Bruges*, n^{os} K 374/1, K 374/3, K 375/1-5, K 376/2-6, K 377/1-3, K 378/1-3, K 378/5-8, K 379/1-3, K 380/1-4, K 381/1, K 382, K 384, K 385, P 379, P 380, P 381; *Chambre des Comptes, Acquits de Lille, Bailliage de Bruges et Franc de Bruges*, n^{os} K 42/6, K 43/1-2; *Chambre des Comptes, Acquits de Lille, Bourg de Bruges*, n^o K 1345/1-2; *Chambre des Comptes, Acquits de Lille, Conseil de Flandre*, n^o 462. On verra aussi : *Chambre des Comptes*, n^{os} 2725, f^o 182 v^o; 7854, f^{os} 28-37 (ferme de l'abbaye à Kaprijke); 21839, f^{os} 16 v^o-17 v^o; 31761, f^o 25; 33026, f^o 6; 33654, f^{os} 28 v^o, 30 v^o (Nazareth à Damme); 36555, f^{os} 25 v^o, 27 v^o, 30 v^o, 32 (*idem*); 33663, f^o 28 v^o (*idem*); 42527, f^o 30. On consultera encore : *Conseil d'État et d'Audience*, n^o 900, f^{os} 25-32 (dossier de nomination de l'abbé Wittebroot); n^o 936, f^o 6 (*idem*); *Université de Louvain*, n^o 710 : *Acta Facultatis Artium*, f^o 34 (abbé de Beugin).

(2) A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, *Inventaire sommaire des archives de la Compagnie de Jésus conservés aux Archives de l'État à Bruges*, 17-19, Renaix, 1904.

On verra des données intéressantes relatives aux relations entre Zoetendale et le Saint-Siège aux Archives Vaticanes. *Instrumenta Miscellanea*, n° 2790 (acte de l'abbé van Torhout); *Armarium XII*, n° 121a, f° 61; *Obligationes et Solutiones*, n° 20, f° 130; n° 31, f° 55, 72, 95 v°, 105 v°, 117 v°; n° 34, f° 70, 157; n° 35, f° 124; n° 36, f° 177; n° 38, f° 218; n° 41, f° 317 v°; n° 58, f° 75 v°; n° 61, f° 171; n° 62, f° 41 v°; n° 64, f° 275; n° 66, f° 72; n° 68, f° 19, 40; n° 69, f° 72; n° 70, f° 214, 269 v°; *Registra Avenionensia*, n° 20, f° 386 v°, 392; n° 23, f° 84-85; n° 35, f° 334, 721 v°; n° 169, f° 142-143, 441; *Registra diversarum Cameralium*, n° 20, f° 175; *Registra Lateranensia*, n° 204, f° 175-176; *Registra Vaticana*, n° 76, f° 220, 293; n° 79, f° 62-63; n° 98, f° 224 v°.

Aux Archives de l'État à Rome, on verra le fonds *Annates pontificales, Martin V, I*, f° 147.

On consultera aussi F. Baix, *La chambre apostolique et les Libri Annatorum de Martin V (1417-1431)*, CCXIX, Bruxelles, Rome, 1947; U. Berlière, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia des Archives Vaticanes (1389-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 83-85, 92-93, n° 366, 375, 411, Rome, Namur, Paris, 1906; U. Berlière, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 60, 64, 67, 71, 74, 78, 80, 82, 95, 148, 173, 175-176, Rome, Bruges, Paris, 1904; U. Berlière, *Miscellanea Vaticana, concernant les anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai. I. Provisiones praelatorum*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, V, 446-448, Ekeren, 1906. — M. Dubrulle, *Les bénéficiers des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai pendant le pontificat de Martin V. d'après les documents conservés aux Archives d'État à Rome*, dans *A.H.E.B.*, XXXI, 310, n° 628, Louvain, 1905; A. Fayen, *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*, I, 480-482, 570-571; II, 336, 479, Rome, Bruxelles, Paris, 1908-1912; C. Tihon, *Lettres d'Urbain V (1362-1370)*, II, 200-201, 211, Rome, 1932.

Aux Archives de la Ville d'Aardenburg, *Oud-Archief*, chartes n° 5, 11, 16, 24, on verra des *vidimus* des abbés de Zoetendale: G. Vorsterman van Oyen, *Het archief van Aardenburg*, 12, 14-16, Middelburg, 1889; des copies s'en trouvent dans le *Keurenboek*, 18, et dans le *Bouck met den knoop*, f° 39 v°, 41 v°. On verra encore, dans le même dépôt, *Stadsrekeningen*, a° 1468/1469, 71-72.

Aux Archives de la Ville de Bruges, on signalera: *Civiele sententies Vierschaar*, a° 1520-1528, f° 32 (pièce de procès); *Heilig-Bloedkapel*, comptes 1512-1697, *passim* (mentions des abbés de Zoetendale); *Rekeningen Brugse Vrije*, a° 1424-1425, f° 100; a° 1425-1426, f° 100; a° 1426-1427, f° 242; a° 1427-1428, f° LXVII (reconstruction de l'église abbatiale); *Stadsrekeningen*, a° 1540-1541, f° 54 v°; a° 1558-1559, f° 58 (messages pour Zoetendale); *Zestendelen, Sint-Jans*, IV, f° XCXXI (refuge).

Les Archives de l'Évêché de Bruges conservent un certain nombre de documents: *Reeks G, Fonds Sint-Donaas*, n° 107, 254 (deux actes où intervient l'abbé Walter I); *Reeks C*, n° 356 (documents concernant les visites à Zoetendale et une charte de 1244); *Reeks B*, n° 1, *Acta Vicariatus*, f° 36, 57; n° 3-4, *Acta Episcopatus R. Driutii*, I, f° 2, 24 v°, 31-32, 37; III, f° 22, 28 v°, 34 v°; IV, f° 74, 105, 107 v°, 132, 148 v°: données relatives aux derniers temps de l'abbaye.

Aux Archives du Grand Séminaire de Bruges, on verra *Fonds Abdij Eekhout*, chartes, n° 37, 61, 62 (actes émanés de Zoetendale); *Fonds Handschriften*, n° 145/123: Nécrologe de l'Eekhout (mentions de religieux de Zoetendale: f° 96-99, 102, 104, 106-110, 112-113, 115, 122, 125, 128-129, 131-135, 137, 139-141); n° 152/38: A. Van der Crujce, *De oorspronck der abdye van de Eechoutte*, f° 162 v° (fondation de Zoetendale); n° 153/73, 93 (intervention de l'abbé de Zoetendale à Saint-Donat); n° 181/150, cartulaire de l'Eechout, f° 83; n° 181/151, cartulaire de l'Eekhout, f° 72 (actes de vente).

Aux Archives de la Commission Publique d'Assistance Sociale de Bruges, on verra *Fonds Sint-Jans-hospitaal*, chartes, n° 845 (rôle de Zoetendale dans les wateringues); comptes, n° 2B, 11B, 18B, 48A (contacts avec Zoetendale); *Archief van de Confrerie van het Heilig-Bloed*, n° 5 (présence à la procession du Saint-Sang); *Instituut Spermalie*, sans n°, cartulaire de l'abbaye de Spermalie, f° 45 v°.

À la Kultuurbibliotheek van West-Vlaanderen, *Handschriften*, n° 22, f° 31, on verra le livre des fiefs de Dudzele, et à la Bibliothèque de la Ville de Bruges, *Handschriftenafdeling*, n° 418, *Codex Thosanus*, f° 225-226, un manifeste de l'abbaye de Zoetendale.

On verra encore aux Archives de la Ville de Gand, *Vreemde Steden*, n° 116 (acte de 1535 et copies de 1663 d'actes de 1269 et 1526); *Stadscharters*, n° 147, 151, 646, 934: P. van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux Archives de la ville de Gand*, 147, 151, 646,

934, Gand, 1867 ; *Reeks* 28, n° 32/137 (cahier aux redevances de Kaprijke), f°s 1, 3, 10, 18-20, 25, 29, 35, 38 ; *Reeks* 93, registre A, f° 85 ; registre AA, f°s 24-24.

On consultera aux Archives du Petit Béguinage de Gand une charte de 1379 où intervient l'abbé de Zoetendale.

Un certain nombre d'institutions, enfin, conservent des documents relatifs à Zoetendale : Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n°s 1407/09, f°s 91-92 ; Archives de l'État à Tournai, *Cartulaires*, n° 69, 40 ; 70, f°s 13-14 ; n° 71, f° 15 ; n° 73, f° 11 v° ; n° 75, f°s 60-66 (dossier de nomination en 1419) ; Archives de la Cathédrale de Tournai, *Fonds de la Cathédrale*, n° 42 : *Magnum repertorium*, f° 276 ; Archives de l'État à Courtrai, *Aanwinsten*, n° 3470 : cartulaire de Harelbeke, f° 189 v° ; n° 3479 : cartulaire de Harelbeke, f° 196 ; *Kerkarchief Harelbeke*, chartes, n°s 120, 164, 592, 686, 2492 (relations entre Zoetendale et le Chapitre de Harelbeke) ; Archives de l'abbaye de Saint-Trond à Male, sans n°, obituaire, f° 6 ; sans n° : A. Sproncholf, *Cronycke*, XXXIX ; sans n° : C. De Vos, *Cronycke*, f° 121 v° ; Archives de la Cure de Middelburg (Belgique), sans n°, a° 1472 ; Archives de l'État en Zélande, *Fonds abdij Middelburg*, sans n°, cartulaire, f° 7 ; *Rechterlijke archieven*, n° 1740, f° 15 ; Bibliothèque Nationale à Paris, *Collection Colbert-Flandre*, n° 65, f°s 177, 437, 487-489 ; *Manuscrits Latins*, n° 10967 : cartulaire de Marquette, f°s 16 v°, 39 v°, 95, 161 ; Archives Départementales du Nord à Lille, *Chambre des Comptes*, n°s B 1561, f° 17 ; B 1562, f° 48 ; B 1563, f° 31 v° ; B 17638 (lettre du duc à Zoetendale) ; *Série H, Fonds de l'abbaye de Marquette*, n° 33 H 88 ; Bibliothèque Municipale de Lille, *Manuscrits*, n°s 142, 597 ; 143, 161-162 ; 144, 673-676 (manuscrits Godefroy).

Enfin, un grand nombre de renseignements figurent dans les archives laissées par les jésuites de Bruges aux Archives de l'État à Bruges. Signalons aussi, parmi d'autres, les Archives privées Van Haele à Oostwinkel, a° 1662.

Une cinquantaine de documents, à caractère diplomatique, normatif, judiciaire, narratif, polémique, épistolaire ou épigraphique, ont été publiés par E. Van Mingroot, *De abdij van Zoetendale. Een kroniek (1215-1584)*, 30-39, 62-70, 95-103, 137-149, 187-199, 220-233, Maldegem, 1934.

On verra ensuite les documents diplomatiques publiés dans Th. de Limburg-Stirum, *Cartulaire de Louis de Male*, II, 472, n° CCCLXXXVIII, Bruges, 1901 ; Th. de Limburg-Stirum, *Codex diplomaticus Flandriae unde ab anno 1296 ad usque 1327*, II, 264, n° 307, Bruges, 1899 ; A. De Leyn, *Esquisse biographique de Pierre de Corte (Curtius), premier évêque de Bruges*, 139, 187, Louvain, 1863 ; L. Delplace, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 78-87, appendices n°s V-VII, Bruges, 1884 ; N. De Pauw, *Het leven en de werken van Diederik van Assenede en Willem uten Hove*, dans *Verslagen en mededelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde*, année 1901, 42-43, Bruxelles, 1901 ; N. De Pauw, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Gand (1379-1395)*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 692-699, n° 11, Bruxelles, 1904 ; F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 136-138, Gand, 1870-1872 ; F. De Zutter et C. Van den Abeele, *De geschiedenis van Middelburg in Vlaanderen*, Ibis-12bis, Maldegem, 1976 ; Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, I, 234-235, Gand, 1814 ; E. Feys et A. Nélis, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 137, Bruges, 1880 ; L. Gilliodts-Van Severen, *Cartulaire de la wateringue de Moerkerke. Analyses et extraits*, dans *La Flandre*, II, 86, Bruges, 1868-1869 ; M. Gyseling, *Corpus van middelnederlandse teksten (tot en met het jaar 1300)*, I-1, 714-715, n° 475 ; I-2, 1205-1206, 1257-1259, 1280-1281, n°s 722, 769, 782 ; I-3, 1699-1702, 1963-1964, n°s 1101, 1103, 1291 ; I-4, 2339-2340, n° 1553, La Haye, 1977 ; G. Juten, *Slusana sacra*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, LIV, 250-252, n° XI-XII, Bruges, 1904 ; A. Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiae et Zeelandiae*, II-1 : *Codex diplomaticus*, 493-494, n° CXXX, Middelburg, 1780 ; E. Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, 179, 185, Lille, 1841 ; Th. Luykx, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 533-535, 543, 562-563, n°s III, IV, XII, XXXIII, Anvers, Utrecht, 1946 ; A. Miraeus et J.-F. Foppens, *Opera diplomatica et historica*, III, 88-89, 252-254, n°s CIV, CCXLVIII, Louvain, Bruxelles, 1734 ; E. Strubbe, *Egidius van Breedene (11..-1270), grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie*, 172, 302-303, Bruges, 1949 ; F. Van de Putte, *Chronica et cartularium monasterii de Dunis*, 555,

n° CCCCXCV, Bruges, 1864 ; M. Van Haeck, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette*, I, 56-58, 211-212, n°s LXX-LXXII, CCXX, Lille, 1937 ; E. Van Mingroot, *Teloorgang en afschaffing (1584) van de abdij Zoetendale te Maldegem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 124-125, Maldegem, 1978 ; Ch. Verschelde, *Testament de Pierre Bladelin, fondateur de Middelbourg en Flandre, 17 mars 1472*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXX, 15-16, Bruges, 1879 ; D. Verstraete, *Een zeer oude stuk*, dans *Vrij Maldegem*, année 1965, n° 11 (31 mars) ; W. Weale, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval et sur les abbés qui l'ont gouvernée*, dans *La Flandre*, II, 108-109, Bruges, 1868-1869 ; *Acta Bonifaciana*, dans *Acta Sanctorum Junii*, II, 488, Paris, Rome, 1867.

Les publications qui suivent concernent plus particulièrement les sources fiscales et financières concernant Zoetendale : U. Berlière, *Inventaire des Instrumenta miscellanea des Archives Vaticanes au point de vue de nos anciens diocèses*, 104, n° 78, Liège, 1924 ; U. Berlière, *Les collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Théroutanne et Tournai au XIV^e siècle*, 299, Rome, 1929 ; L. Borelli de Serres, *Compte d'une mission de prédication pour secours à la Terre Sainte (1265)*, dans *Mémoires de la Société d'histoire de Paris et de l'Île de France*, XXX, 279, Paris, 1903 ; J. De Smet, *Het memoriaal van Simon de Rikelike, vrijlaat te Sint-Pieters-op-den-Dijk, 1323-1336*, 34-35, Bruxelles, 1933 ; L. Gilliodts-Van Severen, *Encore l'hôpital Saint-Jean, à Bruges. Ses premiers comptes*, dans *La Flandre*, VI, 268, Bruges, 1874-1875 ; L. Gilliodts-Van Severen, *Les registres des « Zestendeelen » ou le cadastre de la ville de Bruges de l'année 1580*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XLIII, 92, 100, n°s 378, 1021, Bruges, 1893 ; J. Kervyn de Lettenhove, *Dîme levée en Flandre pour la croisade de Tunis*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 2^e série, X, 276, Bruges, 1855-1856 ; Th. Luykx, *De grafelijke bestuursinstellingen en het grafelijk patrimonium in Vlaanderen tijdens de regering van Margareta van Constantinopel (1244-1278)*, 166, Bruxelles, 1961 ; Ch. Piot, *L'armement des côtes de Flandre en 1294*, dans *Compte-rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire*, 4^e série, XI, 175, Bruxelles, 1885 ; Ch. Piot, *Les limites et les subdivisions de l'ancien diocèse de Tournai*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXII, 273, Bruges, 1870 ; F. Scott et L. Gilliodts-Van Severen, *Le Cotton manuscript Galba B I*, 474, n° XXXVIII, Bruxelles, 1896 ; J. Warichez, *État bénéficial de la Flandre et du Tournais au temps de Philippe le Bon (1455). Supplément*, dans *A.H.E.B.*, XXXVII, 447, Louvain, 1911 ; W. Weale, *Notes pour servir à l'histoire des monuments*, dans *La Flandre*, II, 327-331, Bruges, 1868-1869.

D'autres documents relatifs à Zoetendale, principalement à caractère administratif et judiciaire, ont été publiés : W. Blockmans, *Handelingen van de Leden en van de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, 275, n° 616, Bruxelles, 1959 ; N. De Pauw, *Bouc van der Audiencie. Acten en sentiën van den Raad van Vlaanderen in de XV^ede eeuw*, I, 110, n° 248, Gand, 1901 ; A. De Schrevel, *Notes et documents pour servir à la biographie de Remi Drieux, 11^e évêque de Bruges*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XLVI, 432, 439-441, 443, 445, 601-603, 609-610, Bruges, 1896 ; K. De Wolf (édit.), *Testament rhetoricael van Eduard de Dene*, dans *Biekorf*, XLI, 129, Bruges, 1935 ; E. Gailliard, *De « processien generael » en de « hallegeboden » te Brugge*, dans *Verlagen en mededelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde*, année 1912, 1087-1089, Bruxelles, 1912 ; L. Gilliodts-Van Severen, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Inventaire des chartes. Introduction*, 108, 138 ; V, 45 ; VI, 155, 217, Bruges, 1876-1878 ; L. Gilliodts-Van Severen, *La mort de Charles le Téméraire. Les suites qu'elle eut en Flandre*, dans *La Flandre*, XV, 34, Bruges, 1884 ; F. Gosse, *Histoire de l'abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise*, 462-466, Lille, 1786 ; J. Kervyn de Lettenhove, *Codex Dunensis sive diplomatum et chartarum medii aevi amplissima collectio*, 209-211, Bruxelles, 1875 ; L. Millis et J. Becquet, *Constitutiones canonicorum regularium ordinis Arroasiensis*, 228, n° 263, Turnhout, 1970 ; W. Prevenier, *Handelingen van de Leden en van de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, I, 275, n° 616, Bruxelles, 1959 ; E. Reusens, *Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le Conseil de l'Université de Louvain*, I, 34, 46, 55, 60, 82, 85, Bruxelles, 1903 ; E. Reusens et A. Schillings, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 16, 243 ; III, 246, 625, Bruxelles, 1903-1958 ; J. Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, IV, 43, annexe, Bruxelles, 1904 ; W. Waterschoot et D. Coigneau (édit.), *Testament rhetoricael...*, dans *Jaarboek « De Fonteyne »*, XXVI, 43, Gand, 1975 ; W. Weale, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, dans *La Flandre*, III, 304-305, 307-308, 311-315, 317-324, 328, 333, 337, 341-342, 345-348, 350-351, 353-355, 358-360, 375-377, Bruges, 1869-1870 ; *Enumeratio ecclesiarum desolatatum seu inundatione*

aut aliis modis, signanter furore heretico, in diocese Brugensi, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XIX, 131-132, Bruges, 1867; *Rapport adressé, en 1592, au roi Philippe II sur l'état des collèges de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas*, dans *A.H.E.B.*, XII, 200, Louvain, 1875.

TRAVAUX : Il existe un ouvrage particulièrement consacré à Zoetendale : E. Van Mingroot, *De abdij van Zoetendale te Maldegem. Een kroniek (1215-1584)*, Maldegem, 1983. D'autres ouvrages s'intéressent directement à l'histoire de l'abbaye : N. Batavia, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit, 1-87, Gand, 1966; R. Crois, *Rond het driegemeentenpunt « Zoetendale »*, dans *Rond de poldertorens*, XII, 160-161, Bruges, 1970; Ch. Custis, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, travail inédit (BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462), V, 323-328; F. De Potter et J. Broeckaert, art. *Abdij van Zoetendale*, dans *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 136-142, Gand, 1870-1872; J. De Smet, *Twee pachtbrieven uit de XVIIe eeuw voor de hofstede van de abdij Zoetendale*, dans *Rond de poldertorens*, III, 70-80, Bruges, 1961; J. Fruytier, art. *Brabandere (Christiaan de)*, dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, VI, 181, Leyde, 1925; F. Gosse, art. *Notre-Dame de Soetendael (Bella-Vallis et Dulcis-Vallis)*, dans *Histoire de l'abbaye et de l'ancienne Congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise*, 371-373, Lille, 1786, Arras, 1972; L. Millis, art. *Zoetendale*, dans *De orde van Arrouaise*, 69-70, Bruxelles, 1979; R. Paschier, *De abdij van Zoetendale*, ouvrage inédit (BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621), 1-120; A. Sanderus, art. *Abbatia Dulcis-Vallis, vulgo Zoeten-Dale*, dans *Flandria Illustrata*, II, 247-248, La Haye, 1732²; L. Stockman, *De hofstede van de abdij Zoetendale te Kaprijke*, dans *Ons Meetjesland*, IV, 33-34, Maldegem, 1971; A. Van den Bon, art. *Zoetendale*, dans *Het achthonderd jaar oud Sint-Jans hospitaal van de stad Brugge*, 155-157, Bruges, 1974; J. Van Maldeghem, *De abdij van Zoetendale te Maldegem*, dans *Vrij Maldegem*, année 1975, n° 44 (31 octobre); J. Van Maldeghem, *Verleden en heden omtrent Zoetendale*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 25-33, Maldegem, 1977; E. Van Mingroot, *Teloorgang en afschaffing (1584) van de abdij Zoetendale te Maldegem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 88-125, Maldegem, 1978; E. Van Mingroot, *Zoetendale en Brugge. Het relaas van een « hoofvaart »*, dans *Sacris Erudiri*, XXV, 113-134, Steenbrugge, 1982; E. Van Mingroot, *Zoetendale te Maldegem : abtenlijst*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXX, 370, Maldegem, 1979; D. Verstraete, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1953, n° 46 (13 novembre) et année 1959, n° 35 (30 août); W. Weale, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval et sur les abbés qui l'ont gouvernée*, dans *La Flandre*, II, 107-112, Bruges, 1868-1869; *Gallia Christiana*, V, 263, art. *Dulcis Vallis seu Sostendale (sic) et Soetendael*.

On trouvera des renseignements épars sur l'histoire de l'abbaye dans les ouvrages suivants : C. Bartholomaei, *Pondus Sanctuarii*, 408, Bruges, 1654; P. Beaucourt de Noortvelde, *Description historique de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame à Bruges*, 300-306, Bruges, 1773; J. Boes, *De Lieve, eene kunstmatige verbinding tussen Gent en de zee*, 32, 38-39, Gand, 1929; R. Buyck, *De bedrijfsstructuur te Kaprijke volgens het penningkohier van 1580*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXXII, 231-233, 244, Maldegem, 1981; M. Cafmeyer, *Zonnewijzers op Jezuietengoed*, dans *Biekorf*, LX, 12-14, Bruges, 1959; J. Carlier, *Courtes notices sur quelques membres des ordres religieux nés au pays dunkerquois*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, V, 445-446, Lille, 1873, art. *Cornil Pontcasteel*; R. De Langhe et W. De Neve, *Historische en folkloristische stoet, 21-22 september 1930*, 12, Maldegem, 1930; G. De Lille, *Maldegem 't getrouwe*, 24, Anvers, 1976; G. de Lille et A. Willems, *Maldegem in beeld en schrift*, IV, 7-9, Maldegem, s.d.; V. De Lille, *Vlaanderen in beeld en schrift*, 28, Maldegem, 1893; L. Delplace, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 23-26, 36, 60-61, Bruges, 1884; É. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 271-272, Bruxelles, 1945; F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-3, Middelburg, 9, 13, Gand, 1870-1872; A. Derolez, *De valse oorkonde van graaf Arnulf I van Vlaanderen voor het Sint-Donatianskapittel te Brugge (961, juli 31)*, dans *B.C.R.H.*, CXL, 460-461, Bruxelles, 1974; J. de Saint-Genois, *Notice sur les archives de la province de la Flandre-Orientale*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, année 1841, 195, art. *Soetendale*, Gand, 1841; E. De Smet, *De bezittingen van het Rijke Gasthuis te Eeklo*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXVII, 184-185, 193, Maldegem, 1976; A. De Vos, *Op verkenning door Kaprijke*, 15-16, Maldegem, 1961; A. Duclos, *Bruges*.

Histoire et souvenirs, 541, 565-566, Bruges, 1910 ; E. Feys et D. Van de Casteele, *Histoire d'Oudenburg*, I, 202-203, 389-391, Bruges, 1873 ; F. Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, 277-278, Paris, 1896 ; J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, IV, 416, Bruges, 1860 ; N. Geirnaert, *Le prieuré de Nazareth à Damme*, dans *Monasticon belge*, III-4, 1025-1026, Liège, 1978 ; L. Gilliodts-Van Severen, *Cartulaire de la wateringue de Moerkerke*, dans *La Flandre*, I, 380, 392, 426-427, Bruges, 1868-1869 ; F.-V. Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, III, art. *Van Male*, Bruxelles, 1850 ; M. Gottschalk, *Historische geografie van westelijk Zeeuws-Vlaanderen tot de St.-Elisabethsvloed van 1404*, 56-58, 75-76, Assen, 1955 ; J.-B. Gramaye, *Antiquitates Comitatus Flandriae*, 112, 161, Louvain, 1708 ; J.-B. Gramaye, *Rerum Flandricarum primitiae. Primitiae antiquitatum Brugensium. Flandria Franca*, 19, Lille, 1611-1612 ; E. Hautcœur, *Histoire de l'église et du chapitre de Saint-Pierre de Lille*, I, 471, Lille, 1896 ; N. Huyghebaert, *Origine et rapports des deux monastères brugeois de Saint-Barthélemy de l'Eeckhout et de Saint-Trond*, dans *Augustiniana*, XIX, 277-278, 285, Heverlee, 1969 ; G. Juten, *Slusana sacra*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, LIV, 229-230, Bruges, 1904 ; J. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, IV, 338, Bruxelles, 1849 ; P. Lansens, *Alouden Staet van Vlaendren, vóór en gedurende het leenroerig bestier*, 332, Bruges, 1841 ; Th. Luykx, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 191, 242-243, 311, Anvers, Utrecht, 1946 ; J.-B. Malou, *Chronique du monastère d'Oudenburg de l'ordre de saint Benoît*, 60-61, Bruges, 1840 ; J. Meyerus, *Commentarii sive annales rerum Flandricarum*, a° 1215, Anvers 1561 ; J. Meyerus, *Compendium chronicorum Flandriae*, a° 1215, Nuremberg, 1538 ; L. Millis, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise. Son histoire et son organisation*, I, 159, 206, 221, 225, 256, 258-259, 318, 475-476, 505-506, 577, Bruges, 1969 ; A. Miraeus, *Canonicorum regularium ordinis S. Augustini origines ac progressus*, 45-46, Cologne, 1614 ; J. Opdedrinck, *Het klooster der Nazaretten te Damme*, dans *Biekorf*, XXVI, 53, 55, 57-58, Bruges, 1920 ; J. Opdedrinck, *Sint-Janshospitaal te Damme*, 98-99, Tielt, 1951 ; C. Piron, *Algemene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*, 467, art. *Wittebroot (Joris)*, Malines 1860 ; G. Roos, *Beknopt geschied- en aardrijkskundig woordenboek van Zeeuwsch-Vlaanderen westelijk deel*, 175, art. *Zoetendale*, Oostburg, 1874 ; A. Sanderus, *Flandria illustrata*, 301, Cologne, 1641 ; A. Sanderus, *Verheerlykt Vlaandre*, I, 200, Leyde, 1735 ; L. Stockman, *Het bouwen van drie houten bruggen over de Lieve in het Meetjesland in het begin der XV^e eeuw*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XV, 442-445, Maldegem, 1964 ; E. Strubbe, *Egidius van Breedene (11..-1270), grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie*, 64-65, Bruges, 1949 ; F. Van de Putte et J. Canneel, *Histoire du diocèse de Bruges*, 120, Bruges, 1849 ; V. Van de Velde, *Sint Trudo's abdij te Ode(n)ghem*, dans *St.-Benedictusbode*, V, 131-132, Steenbrugge, 1932 ; A. Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand*, I, 160, Gand, 1855 ; J. Van Maldeghem, *Maldegemse straat- en plaatsnamen*, 80, 105, Maldegem, 1980 ; K. Van Wonerghem, *Abbaye de Saint-Trond à Odegem. Bruges et Male*, dans *Monasticon belge*, III-4, 1033-1034, Liège, 1978 ; A. Van Zuylen van Nyevelt, *Inventaire sommaire des archives de la Compagnie de Jésus conservées aux Archives de l'État à Bruges*, 3-6, Renaix, 1904 ; K. Verschelde, *Geschiedenis van Middelburg in Vlaanderen*, 6, 11, 15, 51, 99, Bruges, 1867 ; D. Verstraete, *De oudste watering en de oudste dijkgraaf van Maldegem*, dans *Historische verkenningen in het Meetjesland*, 131-132, Maldegem, 1982 ; D. Verstraete, *Rond Leestkensbrug*, dans *Vrij Maldegem*, année 1954, n° 34 (19 septembre) ; *Dit is West-Vlaanderen. Steden. Gemeenten. Bevolking*, II, 1134, art. *Moerkerke, Saint-André*, s.d. ; *Wandeling op Moerkerke*, dans *Rond de Poldertorens*, VI, 66-67, Bruges, 1964.

Bibliothèque : Il ne nous reste qu'un manuscrit de la bibliothèque de Zoetendale qui fut, en 1584, transférée chez les jésuites de Bruges : Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n° 1407/09 (traité de *Bernardus Papiensis* : J. Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, IV, 43, n° 2560, Bruxelles, 1904).

La chancellerie de l'abbaye de Zoetendale nous a laissé un certain nombre d'actes établis au nom de l'abbé ou du couvent : Archives de l'État à Gand, *Rijke Gasthuis*, a° 1249 (deux chartes) ; Archives de l'État à Bruges, *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2547, a° 1283 ; n°s 2605 et 2607, a° 1478 ; n° 2616, a° 1513 ; n° 2649, a° 1567 ; Archives du Vatican, *Instrumenta miscellanea*, n° 2790, a° 1373 ; Archives de la Ville d'Aardenburg, chartes, n°s 5, 11, 16, 24, a° 1381, 1427, 1436 ; Archives de l'État à Bruges, *Blauwe nummers*, n° 11409, a° 1560. On conserve aussi une série de baux rédigés à Zoetendale.

Iconographie : Zoetendale apparaît sur la carte du Franc de Bruges par P. Pourbus et P. Claeysens, *Stadhuis te Brugge* (Institut Royal du Patrimoine artistique à Bruxelles, n° 103953). On conserve quelques représentations de la période qui suivit la suppression : Archives de l'État à Bruges, *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2700, 2716-2718, 2720-2722 : ces cartes donnent une bonne idée de Zoetendale dans les derniers temps de son existence en tant qu'abbaye. On signalera d'autres sources cartographiques : Bibliothèque de l'Université de Gand, *Cartes et Plans*, n° 1449, a° 1612 ; Archives de l'État à Bruges, *Verzameling K. Mestdagh*, n° 938a-b (XVIII^e siècle) ; Archives de l'État à Gand, *Cartes et Plans*, n° 2694 (XVIII^e siècle). On trouvera des documents cartographiques édités relatifs à Zoetendale dans : E. Van Mingroot, *De abdij Zoetendale*, 13, 16, 25, 27, 52, 54-55, 91, 93, 104, 150, 177, 218, 234, 236, Maldegem, 1983 ; E. Van Mingroot, *Teloorgang en afschaffing...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 90, 103, 113 ; R. Crois, *Rond het driegemeentenpunt « Zoetendale »*, dans *Rond de poldertorens*, XII, 161 ; F. Van Ortrooy et H. Van Werveke (édit.), *Carte de Flandre de 1538 publiée à Gand par Pierre Vander Beke*, Gand, 1897 ; J. De Ferraris, *Carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens*, VIII, art. *Damme*, Bruxelles, 1966.

On trouverait peut-être une représentation de l'abbaye de Zoetendale (vues intérieure et extérieure) sur un retable du cycle de saint Augustin (ca. 1481) : Metropolitan Museum à New York, *Cloister's Collection*, n° 61119, et National Gallery à Dublin, n° 823 (J. et P. Courcelle, *L'iconographie de saint Augustin*, II, 143, 149, Paris, 1969) ; voir à ce propos J. Van Maldeghem, *Voorstelling van het boek over de abdij van Zoetendale*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXXIV, 160-161, Maldegem, 1983.

Héraldique : Les armes de Zoetendale sont d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois roses de gueules : Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n° II 3577, f° 41 r° ; J. Gailliard, *Éphémérides brugeoises*, n° 33, Bruges, 1847 ; Grand Séminaire de Bruges, vitrail (F. Roderburg, 1933). Les armes des abbés Botsart, de Beughin, De Brune, Joncman, Vander Haghe, Zeghers, Ghijs, Pontcastel, Vanden Broucke, Wittebroot sont connues ; on verra la représentation dans E. Van Mingroot, *De abdij van Zoetendale*, 73, 110, 153 (L. Duerloo).

Sigillographie : Le plus ancien sceau conventuel conservé est de 1249 : Archives de l'État à Gand, *Fonds Rijke Gasthuis*, sans n°. Le sceau ovale en cire, appendu sur deux bandes, représente Notre-Dame assise avec l'enfant Jésus sur le genou gauche ; légende : *[Sigillum] Conventus de Dulcivalle*.

Un second sceau de forme ovale apparaît en 1428 : Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Chambre des Comptes, Épier à Bruges*, n° 376/6 ; *Moulages*, n° 36550. Il représente une Vierge debout et couronnée avec l'enfant Jésus sur le bras droit et un lys dans la main gauche. La légende est perdue.

Un sceau conventuel de 1535 est aussi conservé : Archives de l'État à Bruges, *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2625 ; A.G.R., *Moulages*, n° 29987-29988. Il porte une Vierge debout et couronnée avec l'enfant Jésus, portant une rose dans la main gauche. On ne conserve de la légende que : *de Dulci Valle*. Le contre-sceau rond montre une rose à cinq feuilles ; la légende se lit *[Sigillum] Conventus de Dulci Valle*. Le sceau conventuel de 1560 représente encore une Vierge debout avec l'enfant Jésus et une rose dans la main gauche (Archives de l'État à Bruges, *Oorkondenverzameling*, n° 11409).

On conserve aussi un grand nombre de sceaux d'abbés de Zoetendale, principalement dans la série des quittances déjà signalée : A.G.R., *Chambre des Comptes, Acquits de Lille*. On en trouvera d'autres dans : Archives de la Ville d'Aardenburg, *Oud-Archief*, chartes, n° 11, 18, 24 ; Archives de l'Évêché de Bruges, *Fonds Sint-Donatiaan*, n° 107 (le plus ancien, de 1233), 254 ; Archives du Grand Séminaire à Bruges, *Fonds Abdij Eekhout*, n° 37, 61 ; Archives de l'État à Bruges, *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2607, 2647 ; Archives de l'État à Bruges, *Oorkondenverzameling*, n° 11409 ; Archives du Petit Béguinage à Gand, sans n°, a° 1279 ; Archives de l'État à Gand, *Fonds Rijke Gasthuis*, sans n°, a° 1249. On verra aussi aux A.G.R., *Moulages*, n° 14643, 14677, 30043, 36547-36549, 36551-36565.

Le sceau des abbés fut au début appendu par deux bandes, plus tard pour une seule sur les quittances, et, plus tard encore, plaqué (sceaux ronds). Le plus ancien sceau de type ovale montre un abbé debout avec la crosse ; ce sceau apparaît surtout aux XIII^e et XIV^e siècles, sporadiquement encore au XV^e siècle (abbés Joncman et Zeghers) et même au cours du XVI^e siècle (abbé Wittebroot). Un type de transition montre saint Augustin avec, devant lui, un abbé agenouillé (sceau de l'abbé de Beughin). A

partir de 1249, il y a aussi un contre-sceau rond portant la légende *Sigillum Abbatis de Dulci Valle*. Au début, il représente un bras avec une crosse abbatiale ; à partir du XIV^e siècle, on y trouve des armes familiales. À partir de l'abbé Botsart, ces armes familiales apparaissent aussi sur le sceau principal. Les blasons des abbés de Zoetendale se trouvent alors sur un sceau rond, sur lequel les armes familiales de l'abbé sont représentées avec un ange comme unique tenant (abbés De Brune, Vander Haghe, Ghijs, Van Heysberghe, Pontcastel) ; pour l'abbé Vanden Broucke, les armes se trouvent devant une crosse abbatiale.

On verra des illustrations des sceaux de Zoetendale dans E. Van Mingroot, *De abdij van Zoetendale*, 10, 40, 42-44, 75, 78, 100, 107, 114, 123.

Épigraphie : On ne conserve que quelques fragments de pierres tombales originaires de Zoetendale, dont on verra par exemple la représentation dans E. Van Mingroot, *De abdij van Zoetendale*, 252. Trois pierres tombales intactes furent transportées au Musée Saint-Bavon à Gand en 1933 et y furent détruites en 1966 : illustrations dans J. Van Maldeghem, *Maldegems erfgoed*, I, 33, Maldegem, 1977 ; Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven te Antwerpen, *Verzameling A. Hans*, n° 27381/69. L'abbé Wittebroot apparaît sur la pierre tombale de famille au Musée de la Ville de Damme (illustration dans E. Van Mingroot, *De abdij van Zoetendale*, 172, 173).

L'épigraphie de l'abbé Vanden Broucke est conservée à Knesselare, *Notes L.-M. Goegebuer*, art. *Zoetendale*, 2 ; Bibliothèque de la Ville de Bruges, *Manuscripts*, n° 621, 89 ; K. Verschelde, *Geschiedenis van Middelburg*, 6, Bruges, 1867 ; F. De Potter et J. Broeckaert, *Maldegem*, 142, Gand, 1870-1872. On verra pour une autre épigraphe de Zoetendale : Archives de l'État à Bruges, *Bibliothèque*, n° 68 C13 ; J. Gailiard, *Gruftschriften van Vlaanderen*, n° 23 ; n° 68 C25, n° 163 v°.

* * *

L'abbaye de Zoetendale était située dans une zone campagnarde, au point de jonction de trois localités, appelé *Driegemeentenpunt*, entre Maldegem (Flandre Orientale), Moerkerke (Flandre Occidentale) et Heile (Pays-Bas) ou par la suite Middelburg en Flandre (3). Les bâtiments conventuels eux-mêmes étaient situés à l'extrémité Nord-Ouest de la commune de Maldegem et en partie sur le territoire de Middelburg, entre les hameaux de Paddepoele, Vake, Scheeweghe et Leestjes (4). Sise assez près de la frontière néerlandaise et de la Flandre zélandaise, ainsi qu'à la frontière entre les provinces de Flandre Orientale et Occidentale, l'abbaye de Zoetendale se trouve également à la limite des deux dialectes, le flamand oriental et le flamand occidental et des deux types de terres, les polders et les sables (5).

La *curtis* ou *curia* de Zoetendale se composait, outre le complexe préexistant de bâtiments, de cinquante mesures de terre à Maldegem et de 150 mesures de terre à Moerkerke, près du *Brieversweg* (6). Le bien de Zoetendale faisait partie du hameau et ancien fief de Paddepoele ou Poele (7). Ce bien avait été donné par Beatrix de Pola ou van de Poele et son fils Jean. La fondatrice était l'épouse de Robin de Messines, puis s'était unie à un certain Jacques. Elle appartenait à une famille noble, originaire de la seigneurie de Ten Poele à Sint-Pieters-op-de-Dijk (Bruges) (8). L'acte de fondation qui mentionne la dona-

(3) K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie van Westelijk Vlaanderen*, XVIII, 520, Bruges, 1938. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1953, n° 46, Maldegem, 1953. — Moerkerke : prov. de Flandre Occidentale, cant. de Bruges. — Heile, Pays-Bas, prov. de Zélande. — Middelburg, lieu-dit à Maldegem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Eeklo.

(4) D. VERSTRAETE, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1959, n° 35, Maldegem, 1959.

(5) J. TAELEMAN, *Maldegem in zijn taallandschap*, dans *Maldegems Erfgoed*, I, 10, Maldegem, 1977.

(6) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1600 : *Catalogus benefactorum Collegii Brugensis*, f° 159 ; n° 2721 : carte du XVII^e siècle.

(7) A. VAN DEN BON, *Het achthonderd jaar oud Sint-Janshospitaal van de stad Brugge*, 156, Bruges, 1974. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 23-26, Gand, 1966.

(8) J. VAN MALDEGEM, *Vake, een zeer oude bewoning te Maldegem*, dans *Maldegems Erfgoed*, I, 22, Maldegem, 1977. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2700 : carte de 1664.

tion de la famille van Poele date de 1215, probablement du 8 septembre ; il est l'œuvre de Guillaume de Hainaut, prévôt du Chapitre de Saint-Donat à Bruges et chancelier de Flandre (9).

Aussitôt après, en octobre 1215, Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, renonça à ses droits seigneuriaux sur Zoetendale ; elle précisa que cette renonciation se faisait en faveur de la fondation d'un monastère de chanoines réguliers de Saint-Augustin, sous le patronage de Notre Dame. Cette fondation cadre bien avec l'activité importante de la comtesse en cette matière. En 1234, la comtesse Jeanne parlait de l'abbaye comme *nomine meo... inchoatum* (10).

Dans les actes du prévôt et de la comtesse, il était stipulé que le nouveau monastère appartiendrait à la Congrégation d'Arrouaise. Ce choix était surprenant, car la période d'expansion de cette Congrégation était achevée. Les raisons de ce choix doivent donc être recherchées sur un plan personnel : des contacts entre l'abbé de Warneton et la fondatrice, probablement pendant son premier mariage avec Robin de Messines (11).

Les solennités de fondation se déroulèrent principalement à Bruges : l'acte de fondation même est passé dans la résidence du chancelier de Flandre, la charte comtale est donnée à l'abbaye de Saint-Trond à Assebroek-Odegem. Dans les deux cas figurent des membres du monastère d'Eekhout à Bruges, de la congrégation d'Arrouaise. Zoetendale garda des relations étroites avec Eekhout, notamment grâce à l'échange de religieux (12). Néanmoins, les sept premiers chanoines de Zoetendale vinrent directement de l'abbaye d'Arrouaise. Ils y suivirent leur compagnon Lambert de Warneton qui, selon la tradition, célébra la première messe (13) le 3 avril 1217 ou 1218.

* * *

LAMBERT DE WARNETON (*de Warnestun*). C'est dans le courant de l'année 1216 que les premiers chanoines vinrent s'établir à Zoetendale, sous la conduite de Lambert, ancien

(9) A.É.G., *Fonds abbdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuiteten Brugge*, n° 1589, 3-4. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 136-137, Gand, 1872. — E. VAN MINGROOT, *De abbdij van Zoetendale. Een kroniek*, 30-31, n° 1, Maldegem, 1983. — J. MEYERUS, *Compendium chronicorum Flandriae*, n° 1215, Nuremberg, 1538. — J. MEYERUS, *Commenarii sive annales rerum Flandricarum*, n° 1215, Anvers, 1561. — F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye et de l'ancienne Congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise*, 371-373, Lille, 1786. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abbdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 4-7, 92-93. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 108-109, Bruges, 1868-1869. — J.-F. FOPPENS, *Compendium chronologicum episcoporum Brugenium*, 69, Bruges, 1731. — F. VAN DE PUTTE et J. CANNEEL, *Histoire du diocèse de Bruges*, 206, n° XIII, Bruges, 1849. — E. REUSSENS, *Les chancelleries inférieures en Belgique depuis leur origine jusqu'au commencement du XIII^e siècle*, dans *A.H.E.B.*, 90-93, Louvain, 1896.

(10) A.É.B., *Fonds Jezuiteten Brugge*, n° 2537 (*Blauwe nummers*, n° 9651) ; n° 1592, *Carulaire*, 73, 74 ; n° 1589, 1-2 ; n° 1600, *Catalogus...* n° 158. — Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, annexes, 534-535, Anvers, Utrecht, 1946. — E. VAN MINGROOT, *De abbdij van Zoetendale*, 30-33, n° 2. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 247b, La Haye, 1732. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 139. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 108. — A. MIRAEUS et J.-F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 88, Bruxelles, Louvain, 1734. — F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye... Arrouaise*, 372.

(11) L. MILIS, *De Orde van Arrouaise*, 58, Bruxelles, 1979.

(12) L. MILIS, *L'Ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise...* I, 258, Bruges, 1969. — K. VAN WONTERGHEM, *Abbaye de Saint-Trond à Odegem. Bruges et Male*, dans *Monasticon belge*, II-4, 1033, Liège, 1978. — N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Saint-Barthélemy de l'Eekhout*, dans *Monasticon belge*, III-3, 757-801, Liège, 1974. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, n° 152/38 ; A. VAN DER CRUYCE, *Den oorspronk der abbdije van den Eekhoute*, f° 162 v°. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 323. — F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye... Arrouaise*, 41, 114, 371. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 109. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 92b et 247b. — A. VAN DEN BON, *Het achthonderd jaar oud Sint-Janshospitaal...* 156. — R. CROIS, *Rond het driegemeentenpunt « Zoetendale »*, dans *Rond de polderorens*, XII, 160, Bruges, 1970. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 136. — A. MIRAEUS, *Canonicorum regularium ordinis S. Augustini origo ac progressus*, 45-46, Cologne, 1614. — *Gallia Christiana*, V, 263, Paris, 1731. — F. VAN DE PUTTE et J. CANNEEL, *Histoire du diocèse de Bruges*, 120a. — C. BARTHOLDMAEÏ, *Pondus sanctuariorum*, 408, Bruges, 1654. — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame à Bruges*, 300, Bruges, 1773.

(13) A.É.B., *Fonds Jezuiteten Brugge*, n° 2538 (*Blauwe nummers*, n° 11153) ; n° 1590, f° 3. — Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 535-536.

abbé de Warneton (14). Dès le début, il avait été mêlé à la fondation ; il réalisa également l'entrée dans l'ordre d'Arrouaise. Depuis 1212, il était abbé de Warneton, mais avait vraisemblablement déjà abandonné ces fonctions au moment de la fondation de Zoetendale. Il demeurait déjà à Zoetendale depuis 1215 ; il se préoccupa de la construction d'une église conventuelle rudimentaire où il célébra la première messe. Il était alors à la tête d'une institution qui avait le rang d'abbaye (15).

Outre la donation d'origine de 200 mesures, soit 88 hectares, situés sur la terre protégée par des digues, Zoetendale reçut à une époque non identifiée, en présence de Jeanne de Constantinople, 16 bonniers de terre et marécage dans les métiers de Maldegem et Aardenburg, puis le 5 mars 1218 n.s., un don de 4 bonniers à Heile, proche du bien de Zoetendale, et le 14 janvier 1220 n.s., une donation de terres incultes dans l'*Eschbosch* près de Zoetendale (16). En août 1221, on voit intervenir pour la première fois l'évêque de Tournai, dans le ressort duquel se trouvait Zoetendale. L'évêque Walter de Marvis fait don des dîmes novalles sur 100 bonniers mis en culture par la nouvelle abbaye. Ce fait est symptomatique du rôle qu'allait jouer Zoetendale dans le défrichement (17).

En matière de dîmes, la nouvelle abbaye entra en conflit avec le Chapitre Notre-Dame d'Harelbeke qui possédait le droit de patronat à Maldegem. Le 13 janvier 1221 n.s., le différend fut porté devant le doyen et l'écolâtre du Chapitre Saint-Pierre de Lille. La dîme d'Adegem fut attribuée à Harelbeke, Zoetendale en obtint l'usufruit, moyennant un cens annuel, mais dut abandonner tout projet d'acquisition de dîmes dans la région (18).

La donation, le 16 juin 1228, par Jeanne de Constantinople et le comte Ferrand de Portugal d'une rente de 4 muids de grains sur l'Épier de Bruges (à lever annuellement à la Saint-Martin) constitua un apport très important pour la prospérité matérielle de Zoetendale (19).

(14) W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 109, n° 1 (Lambert de Warneton). — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 140, n° 1 (Lambert Warneton). — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 78, n° 1 (Lambrecht van Waasten). — F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye... Arrouaise*, 373.

(15) J.-M. DUVOSQUEL, *Abbaye des Saints-Pierre-et-Paul à Warneton*, dans *Monasticon belge*, III-3, 825-826. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2537 (*Blauwe nummers*, n° 9651) ; n° 2538 (*Blauwe nummers*, n° 11153). — F. VAN DE PUTTE et J. CANNEEL, *Histoire du diocèse de Bruges*, 125b. — Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 535-536. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1959, n° 35.

(16) N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 33-34. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2538 (*Blauwe nummers*, n° 11153) ; n° 1589, 1-2 ; n° 1600 : *Catalogus benefactorum*, f° 158 v° ; n° 2539 (*Blauwe nummers*, n° 11152) ; n° 1592, f° 83. — Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 535-536, 543, n° XII. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1959, n° 35.

(17) Ch. PIOT, *Les limites et les subdivisions de l'ancien diocèse de Tournai*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXII, 213, Bruges, 1870. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2541-2542 (*Blauwe nummers*, n° 9654, 10824) ; n° 2672. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 38-39. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 32-35, n° 3. — L. MILIS, *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, I, 206.

(18) J. VAN MALDEGEM, *Verleden en heden omtrent Zoetendale*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 26. — E. HAUTCEUR, *Histoire de l'église et du chapitre de St. Pierre de Lille*, I, 471, n° 1231, Lille, 1896. — A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Fonds Kapittel Harelbeke*, n° 2492 ; n° 3470, f° 189 v°. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, n° F/XL : cartulaire d'Harelbeke, f° 217. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 138, n° 3. — Harelbeke, prov. de Flandre Occidentale, cant. d'Harelbeke. — Adegem, lieu-dit à Maldegem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Eeklo.

(19) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *Chambre des comptes*, n° B 1563 : cartulaire de Flandre, n° 148. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2105. — A. MIRAEUS et J.-F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 88, n° CIV. — Th. LUYKX, *De grafelijke financiële bestuursinstellingen en het grafelijk patrimonium in Vlaanderen tijdens de regering van Margareta van Constantinopel (1244-1278)*, 33, Bruxelles, 1961. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang en afschaffing (1584) van de abdij Zoetendale te Maldegem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 118, Maldegem, 1978. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 35, n° 4. — O. DELEPIERRE, *Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale à Bruges*, I, XXXII-XXXIII, Bruges, 1840. — A. LE GLAY, *Revue des Opera Diplomatica de Miraeus*, 140, Bruxelles, 1856.

Lambert de Warneton mourut un 1^{er} mars vers 1230 (au plus tard en 1233). Peut-être s'était-il retiré après avoir accompli sa tâche (20).

WALTER I^{er} (Walterus). Au début de la décennie 1230-1240, Walter prit la direction de Zoetendale. Il est cité pour la première fois en tant qu'abbé dans un *vidimus* de mars 1233 n.s., portant le plus ancien sceau abbatial connu de Zoetendale. C'est aussi dans cet acte que l'on trouve la seule mention complète du nom de l'abbé qui par la suite n'est cité que par l'initiale *W.* Ainsi en est-il dans deux actes d'août 1234, dans deux autres de 1237, en juin 1239 et une dernière fois en juin 1249, dans une charte concernant le *Rijke Gasthuis* de Gand. C'est vers 1252 que s'acheva l'abbatiate de Walter (21).

Cette période marque un développement important du point de vue économique. Tout d'abord les bonnes relations avec la comtesse de Flandre Jeanne se poursuivirent. En mars 1232 n.s., Jeanne et Ferrand libérèrent une rente sur un polder à IJzendijke de toute charge féodale. En août 1234, Jeanne fit encore don d'une rente de 7 muids et 3 heuds de rente de blé à lever à la Saint-Martin à Bruges ; cette donation fut reçue personnellement par l'abbé *W.* de Zoetendale en août 1234. En septembre de la même année, on trouve une importante donation de Jeanne de Constantinople, à savoir 60 bonniers de terre dans l'*Aalstgoed* ou *Aalschoot* à Kaprijke. Zoetendale allait ainsi prendre pied dans ce bien comtal. Enfin, le 28 février 1240 n.s., Jeanne et son second mari, Thomas de Savoie, offrirent à Zoetendale une rente foncière de 5 sous à Male (22).

On voit aussi apparaître pour la première fois des relations avec des propriétaires terriens de la région et on devine les débuts d'une politique d'acquisitions. La rente sur le polder d'IJzendijke avait déjà été achetée à Zeger van Tiel. Le 26 août 1232, Zoetendale entra en possession d'une rente annuelle de 5 sous à Sint-Pieters-op-de-Dijk à Bruges due par Guillaume Schouteet. Plus important, en août 1242, Zoetendale acquit d'Alard van Heile 40 bonniers de terres en friche dans le métier d'Aardenburg et 36 bonniers dans les environs de l'*Eschbos* ; la terre fut défrichée avec l'aide d'Alard. En 1237, Walter de Zoetendale aida le chevalier Jean Van Ronsele dans un conflit avec le Chapitre cathédral de Tournai. Jean van Ronsele à son tour, vendit des terres à Ronsele à l'abbaye en décembre 1244 et en décembre 1247 ; toutes ces terres furent accensées. Cela portait le domaine abbatial à environ 550 mesures ou 240 hectares. On notera aussi que le dernier document de 1247 mentionne pour la première fois la présence d'un prieur, aux côtés de l'abbé (23).

(20) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, n° 145/123 : nécrologe de l'Eekhout, f° 102 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 3, 11, Bruges, 1869-1870.

(21) W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 109-110, n° II. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 140, n° 2. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 78, n° 2. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 : R. PASSCHIER, *De abdij van Zoetendale*, 14-21 (Walterius de Brune).

(22) A.É.B., *Fonds Jezuiteten Brugge*, n° 1592, f° 151 ; n° 2543 (*Blauwe nummers*, n° 7390). — Th. LUYKX, *Johanna van Constantino-pel. gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 562-563, n° XXXIII. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *Chambre des Comptes*, n° B 1562, f° 48. — M. VAN HAECK, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette*, I, 56-58, n° LXX-LXXII, Lille, 1937. — E. STRUBBE, *Egidius van Breedene (11...-1270)*, 172, n° III/A/26, III/A/27 ; 302-303, n° III/B/27, Bruges, 1949. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Manuscrits latins*, n° 10967, f° 16, 39, 95, 161. — A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — L. STOCKMAN, *Het grafelijk bos Aalschoot*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XVI, 6, Maldegem, 1965. — L. STOCKMAN, *Nog problemen betreffende Aalschoot*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XVIII, 11, Maldegem, 1967. — L. STOCKMAN, *De hofstede van de abdij Zoetendale te Kaprijke*, dans *Ons Meetjesland*, IV, 33, Maldegem, 1971. — A. DE VOS, *Op verkenning door Kaprijke*, 15, s.l., 1978. — ARCHIVES DE LA FONDATION SPERMALIE À BRUGES, sans n° : cartulaire, f° 45.

(23) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Ter Duinen*, n° 662. — F. VAN DE PUTTE, *Chronicon et cartularium monasterii de Dunis*, 555, n° CCCCXCV, Bruges, 1864. — A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuiteten Brugge*, n° 2544 (*Blauwe nummers*, n° 10695) ; n° 2545 (*Blauwe nummers*, n° 10826) ; n° 1590, f° 16 v°. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, n° C 356, n° 1244. — ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI, n° 42, f° 276.

Sous l'abbatiat de Walter, Zoetendale se tourna résolument vers l'extérieur. En mars 1233 n.s., l'abbé donna un *vidimus* d'une charte de la paroisse de Saint-Donat datant de 1089. En novembre 1237, Walter était co-auteur d'un acte de vente d'un bois dans les métiers de Maldegem et Zomergem. En 1237 encore, il rédigea avec l'abbé d'Eekhout un privilège pour la puissante abbaye de Saint-Pierre à Gand. En juin 1239, il fut l'auteur avec le châtelain de Maldegem d'une donation d'une dîme à Maldegem en faveur du Chapitre d'Harelbeke. En juin 1249, Walter acta à deux reprises une vente de 7 et 9 bonniers de bien abbatial à Eeklo et à Kaprijke au *Rijke Gasthuis* de Gand ; sur ces deux actes sont appendus les sceaux de l'abbé (deuxième matrice) et du couvent. En avril 1252, l'abbé de Zoetendale vidima encore une série de documents provenant du chartrier de Saint-Donat ; il avait été personnellement chargé de cette tâche par le pape Innocent IV le 29 avril 1250 et avait examiné les pièces à Saint-Donat (24).

Au sein même de la Congrégation d'Arrouaise, l'abbé de Zoetendale assumait ses responsabilités. En 1236, il prit part aux réunions de la Congrégation. Le 23 août 1248 Walter de Zoetendale, à la demande de la comtesse Marguerite de Flandre, joua un rôle dans la séparation de l'abbaye de Saint-Trond de son abbaye-mère Eekhout, deux établissements proches de Zoetendale depuis sa fondation. Ici encore, l'abbé de Zoetendale semble jouir de la confiance des comtes de Flandre et il paraît marquer son indépendance vis-à-vis d'Eekhout. On connaît également une lettre de l'abbé Walter de Zoetendale adressée au pape Grégoire IX (25).

L'abbatiat de Walter fut important : il permit à la jeune abbaye d'acquérir un prestige croissant. En ce qui concerne sa personnalité, on retiendra la devise de Walter : *Dulce lignum tene* (26).

JEAN I^{er}. Jean prit la direction de Zoetendale au moment de la stabilisation de l'élan immobilier. Vers le milieu du XIII^e siècle, la première phase de l'expansion domaniale est achevée. La seule donation à mentionner pour cette période concerne 9 bonniers de terre en friche dans un endroit non précisé, le 11 mars 1263. Le peu d'importance de l'abbaye sur le plan économique-financier est illustré par le fait qu'au cours de la période 1244-1278, Zoetendale ne dut payer aucune taxe comtale. Il est donc symptomatique de noter que le premier document qui mentionne l'abbé Jean, concerne la vente, en 1255, des dîmes de Humbeek à l'abbaye de Ghislenghien. Cette vente se fit peut-être pour des raisons pratiques, la construction du couvent ou le défrichement ? Le beau système de drainage de la région de Zoetendale constitue également un écho de cette activité de pionnier (27).

(24) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, *Fonds Sint-Donaas*, sans n° : *Statutenboek*, f° 64 v°. — A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n° : *Fonds Bisdom*, n° B 2955, f° CXXXIX ; n° B 2959, f° 71 v°. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Fonds Harelbeke, Aanwinsten*, n° 3749, f° 196. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen, Arrondissement Eeklo, II-2, Maldegem*, 80. — A.É.G., *Fonds Rijke Gasthuis*, sans n°. — E. DE SMET, *De bezittingen van het Rijke Gasthuis te Eeklo*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXVIII, 185, Maldegem, 1976. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, n° 153/73 : H. WAGHENAERS, *Juramentum*, 93. — A. DEROLEZ, *De valse oorkonde van graaf Arnulf I van Vlaanderen voor het Sint-Donatiaanskapittel te Brugge (961, juli 31)*, dans *B.C.R.H.*, CXL, 460-461, Bruxelles, 1974. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 64, n° 7 : 10, pl. 1 : 40, pl. 13 : 42, pl. 14 : 64, pl. 24.

(25) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE DOUAI, n° 558 : Coulumier d'Arrouaise, f° 67 v°. — L. MILIS, *L'Ordre d'Arrouaise...*, 243, 604. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 121a. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MALE, sans n° : *Cronycke der abdie van S. Truden*, 6. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, n° 152/38 : *Den oorspronck der abdije van den Eeckhoutte*, f° 162-163. — C. BARTHOLOMAEL, *Manissa...*, 31, Bruges, 1654. — B.R. À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits*, n° 1407/09, f° 31.

(26) Voir les sceaux de 1233 : ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, *Fonds Sint-Donaas*, n° 107 ; et 1249 : A.É.G., *Fonds Rijke Gasthuis*, sans n°. — H. SPITZMULLER, *Poésie latine chrétienne du Moyen Âge. III^e-XV^e siècle*, 184, Bruges, 1971 (VENANTIUS FORTUNATUS, *Hymnus in honore Sancte Crucis*).

(27) *Gallia Christiana*, V, 263, n° 1. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 326, n° 1. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 110, n° III. — F. DE

L'abbé Jean est encore cité nommément le 29 avril 1256, en tant que co-auteur, avec le doyen de chrétienté d'Ypres, d'une charte pour la prévôté de Saint-Martin d'Ypres (28). On ne connaît pas la date de fin de cet abbatiat. La mention de la possession par Zoetendale en 1265 d'une *mansio* dans le polder de Marquette à Lapscheure et donc de la participation à la mise en culture des terres nouvellement endiguées doit peut-être encore être attribuée à l'activité de l'abbé Jean. En effet, cela cadre bien avec l'image de cet abbatiat : période de consolidation et d'organisation, à la suite de la période de fondation (29).

Les relations avec Arrouaise demeurèrent vivantes. En 1260-1261 les abbés de Saint-Nicolas-des-Prés près de Tournai et de Clairfay dans la Somme reçurent mission de visiter Zoetendale. En 1265, il est établi que l'abbé de Zoetendale siégeait aux réunions capitulaires de la Congrégation (30). On notera également la visite à Zoetendale de prédicateurs de la septième croisade, les dominicains Reinald et Bernard, le 25 septembre 1265. Lorsque le pape Clément IV permit, le 14 octobre 1266, au cardinal Simon de Brion de lever sur le clergé de France un impôt pour la croisade, pour aider le roi Saint Louis, Zoetendale se vit assigner une taxe de 5 livres à payer au receveur Baudouin d'Eine, chanoine de Tournai (31).

Jean I^{er} mourut le 18 janvier d'une année inconnue (32), vers 1266.

GILLES (*Egidius*). Ce nouvel abbé apparaît pour la première fois comme auteur de deux documents (33) de 1269-1270. Les relations croissantes entre Zoetendale et Eekhout sont illustrées par la cession à Eekhout, par l'abbé de Zoetendale, de rentes à Houtave, Dudzele, Oostkerke, Koudekerke et Adegem, pour la somme de 80 livres. On conserve à ce sujet une lettre de l'évêque de Tournai Jean d'Enghien datée du 28 août 1269. En novembre 1269, Gilles émit à son tour un acte en faveur d'Eekhout. On connaît également une lettre de l'abbé Gilles, datée du 23 janvier 1270 n.s. adressée au même évêque de Tournai. On peut ainsi constater que les rentes en question devaient être vendues pour régler une dette ; il s'agit de la première mention d'une telle situation (34).

On connaît d'autres documents datant de cet abbatiat et concernant le domaine économique-financier. Certains revêtent un aspect religieux car ils ont visiblement pour but la fondation d'anniversaire. Dans le testament de la comtesse Marguerite de Flandre, Zoetendale reçut, ainsi que d'autres abbayes d'Arrouaise, 10 livres pour fondation d'anniversaire. L'abbaye avait

POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, (1-2, Maldegem, 140, n° 3. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 79, n° 3 ; 37 ; 44. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *Chambre des Comptes*, n° B 1561, cartulaire, f° 17. — Th. LUYKX, *De grafelijke financiële bestuursinstellingen...*, 166, Bruxelles, 1961. — R. CROIS, *Rond het driegemeentepunt « Zoetendale »*, 160.

(28) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 137, n° 204, Bruges, 1880.

(29) M. VAN HAECK, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette*, I, 211-212, n° CCXX. — A. VERHULST, *Het landschap in Vlaanderen in historisch perspectief*, 34, Anvers, 1964.

(30) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Fonds Saint-Médard*, sans n° : Statuts d'Arrouaise (1260), f° 242 v°. — L. MILIS et J. BECQUET, *Constitutiones canonicorum regularium ordinis Arroasiensis*, 128, n° 263, Turnhout, 1970. — L. MILIS, *L'Ordre d'Arrouaise...*, 577.

(31) L. BORELLI DE SERRES, *Compte d'une mission de prédication pour secours à la Terre Sainte (1265)*, dans *Mémoires de la Société historique de Paris et de l'île de France*, XXX, 279, Paris, 1903. — J. KERVYN DE LETTENHOVE, *Dîme levée en Flandre pour la croisade de Tunisie*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 2^e série, X, 274, Bruges, 1855-1856.

(32) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 145/123, f° 97. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre* III, 305.

(33) N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 79, n° 4.

(34) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 181/150, cartulaire, f° 83 ; n° 181/151, cartulaire, f° 72 v°. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Vreemde Steden*, n° 116. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Cartulaires*, n° 69, f° 40 ; n° 70, f° 13-14 ; n° 71, f° 15 v° ; n° 73, f° XIV v°. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Manuscrits Colbert*, n° 65, f° 177. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LILLE, n° 143 : *Manuscrits D. Godefroy*, III, 161-162. — D. J. GODEFROY, *Table de quatre gros volumes in-folio intitulés : Évêché de Tournai*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, XVI, 85, Tournai, 1874. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 65, n° 8.

aussi acquis de Jean et Léon van Moerkerke des polders à Cadzand, en contrepartie de la célébration annuelle d'un anniversaire. Cette donation est à l'origine d'un conflit avec la famille de Heile, par devant le doyen de chrétienté de Bruges (acte du 15 décembre 1281) puis de l'official de Tournai (acte du 26 mars 1282 n.s.). Gilles de Gand, pénitencier de Tournai, assura également par un acte du 3 août 1284 une rente de 15 sous à Moerkerke, en échange d'un anniversaire (35).

L'extension du domaine vers Aardenburg fut résolument décidée. Le 22 avril 1283, les échevins d'Aardenburg actent la cession par Hannin Woutermans, au profit du chanoine Jean Quarioecke, de huit fermes à Aardenburg. Cela signifie donc la reprise d'activité en matière d'expansion domaniale (36).

L'abbé Gilles est mentionné pour la dernière fois dans un acte établi en son nom le 26 avril 1283 au sujet de 10 sous reçus d'une béguine brugeoise. Ceux-ci étaient arrentés sur deux mesures de terre près de la Lieve : le creusement de la Lieve gantoise en 1251-1269 avait modifié profondément l'environnement immédiat de l'abbaye (37). C'est vraisemblablement encore l'abbé Gilles qui est impliqué le 7 novembre 1284 dans l'important accord entre l'abbé d'Arrouaise Baudouin et treize autres supérieurs de la Congrégation, au sujet d'un différend sur le droit de visite (38).

THIERRY I^{er} (*Diederic, Diederick, Theris*). On connaît le nom du successeur de Gilles (39) par un compte de 1287 et par des chartes du 7 février 1288 n.s. (sentence du comte de Flandre contre Saint-Donat de Bruges), 16 juillet 1288, 1290, 19 décembre 1291, 5 janvier 1292 n.s., 3 décembre 1293 et 1^{er} février 1297.

Pendant cet abbatiat on acquit de nombreux biens dans la région d'Aardenburg. Le 19 décembre 1291, Arnold Ghizelins offrit 27 mesures de terre dans le *Hof van Paeldinx* près d'Aardenburg (40). Le 5 janvier 1292 n.s., le curé d'Aardenburg fit don par testament d'une rente annuelle de 8 livres sur la même possession (41). Le 3 décembre 1293, Adelize Utenhove fit donation de plus de 11 mesures de terre au lieu *Den Akker* à Aardenburg (42). Le 15 décembre 1296, l'official de Tournai acta une donation de 2,5 mesures de terre aux envi-

(35) E. HAUTŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, I, 196, Lille, 1873. — A.É.G., *Fonds abdy Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2546 (*Blauwe nummers*, n° 9779); n° 1600: *Catalogus benefactorum...*, n° 159. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 84.

(36) A.É.G., *Fonds abdy Zoetendale*, sans n°. — J. VAN MALDEGHEM, *Zoetendale*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 26. — M. GYSSELING, *Corpus van Middelnederlandse teksten*, I-1, 714-715, n° 475, La Haye, 1977.

(37) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2547 (*Blauwe Nummers*, n° 9652); n° 1600: *Catalogus benefactorum...*, n° 159. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 84. — E. VAN MINGROOT, *De abdy van Zoetendale*, 59, pl. 22. — W. VLASSEN BROECK, art. *Lieve*, dans *Winkler Prins. Encyclopedie van Vlaanderen*, IV, 184b, Bruxelles, 1974. — J. BOES, *De Lieve*, 32, 38-39, Gand, 1929.

(38) F. GOSSE, *Histoire de l'abbaye... Arrouaise*, 462-466. — L. MILIS, *L'Ordre d'Arrouaise...* 253-254. — *Gallia Christiana*, III, 437, n° XX.

(39) W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 110, n° IV. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 140, n° 5. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdy Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 79, n° 5. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621: R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 25-27. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhou*, n° 37. — ARCHIVES DU C.P.A.S. DE BRUGES, *Fonds Sint-Janshospitaal*, comptes, n° 11bis.

(40) A.É.G., *Fonds abdy Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2547bis (*Blauwe nummers*, n° 11200). — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 138. — E. VAN MINGROOT, *De abdy van Zoetendale*, 67, n° 10. — J. VAN MALDEGHEM, *Zoetendale*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 26. — R. CROIS, *Rond het driegemeentepunt « Zoetendale »*, dans *Rond de poldertoren*, XII, 160. — M. GYSSELING, *Corpus...*, I-3, 1699-1700, n° 1101.

(41) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2548 (*Blauwe nummers*, n° 11380). — M. GYSSELING, *Corpus...*, I-3, 1701-1702, n° 1103.

(42) A.É.G., *Fonds abdy Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2548 (I) (*Blauwe nummers*, n° 11201). — M. GYSSELING, *Corpus...*, I-3, 1963-1964, n° 1291.

rons d'Aardenburg (43). Cette politique organisée d'expansion dans la région d'Aardenburg entreprise sous le règne de l'abbé Gilles devait se poursuivre encore par la suite. Il est à noter que cela concerne chaque fois des terrains déjà construits.

Par la suite, le 19 décembre 1296, Hugo Heggard offrit 12,5 mesures de bruyère à Sint-Laureins et Niklaas Coster une demi-mesure à Schoondijke aux Pays-Bas le 1^{er} février 1297 n.s. Il s'agit provisoirement des dernières acquisitions de terres : au XIV^e siècle, il n'y aura que des accroissements sporadiques (44). En mai 1287, l'abbaye reprit à cens 10 bonniers de marécage à Zevenbergen (Hoëke). En 1289, le seigneur de Zevenbergen demanda à l'abbé de Zoetendale de surveiller les digues et les wateringues dans la région. En 1290, l'abbé Thierry reçut une rente de 8 livres à Aardenburg et le 29 septembre 1291, le monastère acheta une rente annuelle de 6 livres de Flandre dans les environs de Zomergem. Cette politique correspond à un renforcement des revenus réguliers en argent (45).

Le rôle de l'abbaye en matière d'assèchement est intéressant dans le contexte de terres récemment gagnées sur la mer et de polders. Après le voûtement de la Lieve par les Gantois, Zoetendale put drainer 6 mesures de terre par la *Vakeleie* ou *Vakeleed* qui se jetait dans la Lieve. Ce ruisseau était, depuis le temps de l'abbé Gilles, surveillé par l'abbaye de Zoetendale. Un procès devant la *vierschuur* des échevins de Bruges imposa à Zoetendale, le 6 février et 2 avril 1288 n.s., une taxe annuelle de 3 hallingues par mesure, mais, en même temps, accorda le droit d'assèchement. Zoetendale devait d'ailleurs jouer jusqu'au bout un rôle dans les wateringues de cette région (46). On notera également qu'à cette époque, il existait un pont dit de Zoetendale : le 13 juillet 1286, la ville de Gand se vit contrainte d'entretenir ce pont (47).

En août 1294, le roi de France Philippe IV le Beau imposa à l'abbaye un paiement de 22 livres environ pour la défense de la côte flamande face aux Anglais. D'autre part, il est établi que dans la période de l'insurrection flamande face à la France, Zoetendale choisit la cause du comte Gui de Dampierre et joua un rôle de première importance lors de l'insurrection du clergé flamand. En mai 1297, l'abbé de Zoetendale était présent à Bruges lors de la remise d'une protestation émanant de nombreux abbés, opposés aux subsides accordés au roi de France. À la tête du clergé du doyenné d'Aardenburg, l'abbé de Zoetendale éleva, en 1298, une protestation ardente contre l'octroi par le Pape au roi de France de la levée des dîmes et contre les actions des Français en Flandre (48). Zoetendale joua donc un rôle dans l'évolution politico-sociale du comté de Flandre.

(43) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2458 (11) (*Blauwe nummers*, n° 11202).

(44) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 138-139. — A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 16. — M. GYSSELING, *Corpus...* I-4, 2339-2340, n° 1553.

(45) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1189, 11-12; n° 1590, f° 22 v°; n° 1593 (supplément). — M. GYSSELING, *Corpus...* I-2, 1205-1206, n° 722.

(46) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Stadscharters*, n° 147, 151; Registre AA, f° 23-24. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 14. — J. VAN MALDEGHEM, *Vake...* dans *Maldegems erfgoed*, I, 23. — Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la ville de Gand*, I, 234-235, Gand, 1814. — *La Flandre*, I, 426. — P. VAN DUYSSE et E. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, 50-51, Gand, 1867. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 65-66, n° 9.

(47) M. CAPMEYER, *De wateringen van Zuid en Noord over de Lieve...* dans *Album archivaris Jos de Smet*, 105, n° 4. — P. VAN DUYSSE et E. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, 48, n° 141-142.

(48) Ch. PIOT, *L'armement des côtes de Flandre en 1294*, dans *B.C.R.H.*, 4^e série, XI, 175, Bruxelles, 1883. — M.-H. DE LALAING, *Maldeghem la loyale*, 57, Bruxelles, 1849. — M. VANDERMAESEN, art. *Maldegem*, dans *Winkler Prins Encyclopedie van Vlaanderen*, IV, 239, Bruxelles, 1974. — J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, 261, n° 892, Gand, 1843-1846. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 418, f° 225-226. — F. FUNCK-BRENTANO, *Philippe le Bel en Flandre*, 278, Paris, 1896. — J. KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex dunensis...*, 209-211, n° 129, Bruxelles, 1875. — E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 271-272, Bruxelles, 1945. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 68-69, n° 12.

JEAN II (Johannes) BOUD. Jean Boud, issu d'une famille brugeoise, est cité le 5 septembre 1302 et le 4 août 1303 dans des actes adressés à l'abbaye d'Eekhout. Il est probable que Jean II a été chanoine d'Eekhout, une abbaye qui donna plusieurs abbés à Zoetendale (49).

La mention d'un abbé de Zoetendale dans le nécrologe d'Eekhout montre en fait le développement parallèle des deux institutions. Le 5 septembre 1302, Jean II agit comme co-auteur d'une charte concernant une donation de Baudouin d'Aardenburg à l'abbaye d'Eekhout. Le 4 août 1303, l'abbé Jean intervint dans la confirmation de la même donation (50).

Un autre événement vient illustrer le fait que Zoetendale était orientée vers Bruges — le *Brierversweg* constituait un lien en ligne droite — et prenait part à la vie de la ville de Bruges : l'abbé de Zoetendale prenait part à la procession du Saint-Sang. Les comptes de la ville de 1306 indiquent en outre que l'abbé fut invité à l'enterrement solennel, dans l'église des dominicains, de l'épouse du secrétaire communal (51).

L'abbatit de Jean Boud s'acheva vers 1307/1308 ; il mourut le 11 novembre (52).

ALARD (Alaerd, Halaerd). Cet abbé apparaît pour la première fois le 3 septembre 1309, lorsqu'il donna un *vidimus* de la charte de liberté de péage à Damme, donnée par Marguerite de Constantinople aux habitants d'Aardenburg. Il intervint encore personnellement, comme exécuteur testamentaire, dans un acte en faveur de l'abbaye de Saint-André-les-Bruges du 21 décembre 1314 et est cité nommément dans trois chartes concernant Zoetendale et datées des 31 décembre 1329, de 1330 et du 10 janvier 1337 n.s. (53). Il resta à la tête de l'abbaye jusqu'en 1338-1340.

Alard reprit tout d'abord la politique anti-française de ses prédécesseurs : le 26 juin 1314, il était présent à Gand lors de l'appel adressé par le comte de Flandre Robert de Béthune au Pape en opposition au roi de France. D'autre part, en 1330-1331, Zoetendale fut taxé d'une somme très importante, 300 livres, pour le roi de France, argent à payer à l'abbé de Saint-Nicolas-des-Prés (on ne sait si cet argent fut payé). Une rente passive à charge de Zoetendale pour l'année 1329 est connue par le mémorial de Simon de Rikelike à Sint-Pieters-op-de-Dijk. Le premier bilan annuel connu de la rente de blé sur l'Épier de Bruges date de 1321 (54).

(49) W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 110, n° V. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 79, n° 6. — *Monasticon belge*, III-3, 709. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 44, pl. 17. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — L. MILIS, *L'Ordre d'Arroualse...*, 259. — J. B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae. Flandria Franca*, 112a, Louvain, 1703. — *Gallia Christiana*, V, 263. — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique...*, 306.

(50) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, chartes, n° 61-62 ; n° 181/150, cartulaire, f° 113 v°, 81.

(51) D. VERSTRAETE, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1953, n° 46. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Inventaire des chartes*, I, 108, n° 9 ; 138-139, Bruges, 1875.

(52) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123, f° 135 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 353.

(53) W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 110, n° VI. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 140, n° 6. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 79, n° 7. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale...*, 31-33. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AARDENBURG, chartes, n° 11. — G. VORSTERMAN VAN OYEN, *Het archief van Aardenburg... uit het tijdperk van de Graven van Vlaanderen (1201-1604)*, 14 (31 août 1309), Middelburg, 1889. — A. KLUIT, *Historia critica comitatus Hollandiae et Zeelandiae*, III-1 : *Codex diplomaticus*, 493-494, n° CXXX, Middelburg, 1780. — A.É.B., *Blauwe nummers*, n° 7228.

(54) J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, 371, n° 1292. — Th. DE LIMBURG STIRUM, *Codex diplomaticus Flandriae inde ab anno 1296 ad usque 1327*, II, 264, n° 307, Bruges, 1889. — Ch. PIOT, *Les limites et les subdivisions de l'ancien diocèse de Tournai*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXII, 213, Bruges, 1870. — J. DE SMET, *Het memoriaal van Simon de Rikelike, vrijlaet te St-Pieters-op-den-Dijk (1323-1336)*, 34-35, Bruxelles, 1933. — A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 1591, 74-75.

La participation de l'abbaye aux wateringues de la région perdura également. Zoetendale est cité dans le procès intenté par le maître des écluses du métier de Moerkerke à la ville de Gand, procès qui conduisit le 2 avril 1326-1327 à la condamnation, devant les Échevins du Franc de Bruges, de la ville de Gand. La cité fut condamnée à effectuer tous les travaux locaux exigés par le voûtement de la Lieve (55). Alard intervint également le 18 décembre 1330 dans un règlement concernant la *Vakeleie*. Il s'obligea à entretenir les berges le long de la *Vakeleie* (56) et à organiser pareillement la wateringue de Vake.

Le 31 décembre 1329, on enregistra une donation de terre : Wertin Bekard et son épouse offrirent 12,5 mesures de terre près de la Lieve et du *Brieversweg*, en échange d'un droit de sépulture. En ce qui concerne un autre pôle de développement, à Kaprijke, l'abbé Alard gagna un procès avec les échevins de Kaprijke le 10 janvier 1337 n.s. (un des témoins était le chanoine Jean den Merschalc de Zoetendale et un autre le seigneur de Maldegem) (57).

On notera également que le 18 juin 1316 Zoetendale vit confirmer par le pape Jean XXII l'ensemble de ses privilèges (58). L'abbé de Zoetendale fut également l'un des correspondants auxquels ce pape adressa en 1321-1329 dans la région des lettres (59) : il y fut nommé exécuteur lors de l'attribution de prébendes aux Chapitres de Saint-Donat à Bruges (à trois reprises) et Notre-Dame d'Harelbeke et aux abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Bavon à Gand.

JEAN III (Jhanne) (DEN MERSCHALC ?). Jean III prêta serment comme nouvel abbé de Zoetendale devant l'évêque de Tournai Andreas Ghini Malpighi vers 1340. C'est la première fois que l'emprise directe de l'autorité épiscopale est mentionnée (60).

Le premier acte de l'administration territoriale de Jean III (il y est cité nommément) date du 27 mai 1340. Il reçut une demi-mesure à Lapscheure de Zegher Joris ; il donna ensuite ce bien ainsi que 3,5 mesures au même endroit en cens à ce même Joris. Le 5 juin 1341, on rencontre une charte de Jean III et une autre émanant des échevins de Maldegem, par lesquels Henri Wante faisait don à Zoetendale d'un bonnier de terre à Westwinkel et le reprenait en accense. L'accensement semble devenir une règle pour les terres éloignées de l'abbaye. Le 25 août 1343, on mentionne une donation de rente à Sluis (61).

Jean III mourut au plus tard en 1346, après un abbatiat assez court.

(55) A.É.B., *Fonds Jezuiten Brugge*, n° 2548 (111) (*Blouwe nummers*, n° 11190). — J. VAN MALDEGHEM, *Zoetendale*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 26. — J. VAN MALDEGHEM, *Vake...*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 23.

(56) ARCHIVES DU C.P.A.S. DE BRUGES, *Fonds Sint-Janshospitaal*, n° 845. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 69-70, n° 13. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1970, n° 12. — J. VAN MALDEGHEM, *De abdij van Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1975, n° 44. — D. VERSTRAETE, *De oudste watering en de oudste dijkgraaf van Maldegem*, dans *Historische verkenningen in het Meetjesland*, 131-133, Maldegem, 1982.

(57) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuiten Brugge*, n° 1600 : *Catalogus benefactorum...* f° 159 v° ; n° 1592, cartulaire, 127-128. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 85, Bruges, 1884. — Kaprijke, prov. de Flandre Orientale, cant. de Kaprijke.

(58) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 48, pl. 18.

(59) A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*, I, 480, 481, 570-571, n° 1295, 1301, 1551, 1553 ; II, 336, 479, n° 2556, 2956. Rome, Bruxelles, Paris, 1908.

(60) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 248a. — *Gallia Christiana*, V, col. 263, n° 2. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 326, n° 2 ; 327. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 110, n° VII. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 140, n° 4 et n° 7. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 80, n° 8. — R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 35. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, n° 226 : *Forma juramentorum diocesis Tornacensis*, n° 1. — C. VLEESCHOUWERS, *Electieverstagen tijdens de vijftiende eeuw in het bisdom Doornik : een verwaarloosde documentatie in cartularium 75 (R.A. Doornik)*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 734, Bruxelles, 1972.

(61) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuiten Brugge*, n° 1590, f° 13-17 ; n° 1592, 6-7, 50 ; n° 1596, f° 37-38, 40-42. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1959, n° 35. — Lapscheure, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Bruges. — Westwinkel, lieu-dit à Zomergem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zomergem. — Sluis, Pays-Bas, prov. de Zélande.

THIERRY II (*Theodoricus, Diedericke, Dyederike*). Thierry, le deuxième abbé de ce nom à Zoetendale, apparaît pour la première fois dans des actes scabinaux du 3 novembre 1347 et 20 mai 1348, concernant un différend avec Henri van Coudekerke. Il est aussi cité nommément le 6 février 1353 n.s. lors du transfert à l'abbaye d'une pièce de terre avec maison à Heile, entre la Lieve et le *Brieversweg*, proche des possessions de Zoetendale (62). C'est pendant cet abbatiat que, le 25 mai 1358, furent effectuées les dernières donations concernant le *Hof van Paeldinx* ou *Ter Zompe* à Aardenburg (63). Un différend porté devant les maîtres de l'écluse de la Lieve, le 26 mai 1354, permet de mentionner l'existence du canal de Brezende qui prenait son départ devant la porte de Zoetendale (64).

Les relations avec Eekhout se poursuivirent (65). Les abbés d'Eekhout et de Saint-André-lez-Bruges intervinrent lors du différend avec Henri van Coudekerke ; l'abbé Thierry (également avec l'abbé de Saint-André) donna le 15 avril 1351 un *vidimus* de la répartition statutaire des menses à Eekhout, du 22 décembre 1349 et du 14 décembre 1350.

Le prêt de 50 livres *parisis* accordé par Zoetendale au comte Louis de Male témoigne du bon état financier de l'abbaye ; le 15 juin 1356, le comte prit des mesures pour remboursement. À la fin de cet abbatiat, en 1359, on rencontre un autre renseignement concernant la situation financière de l'abbaye : celle-ci est taxée pour 10 livres dans les comptes du receveur apostolique Gérard Fuzet (66).

Thierry dut mourir en 1360, vers le milieu de l'année.

BAUDOIN (*Balduinus*) **TOLLIJN** (*Tollin*). Bauduin appartenait à une famille installée à Bruges au XIII^e siècle. Il venait de l'abbaye d'Eekhout ; il est cité en tant que chanoine de cette institution le 22 décembre 1349, lors de la répartition des menses ; par la suite il était devenu prieur d'Eekhout (67).

Après la mort de l'abbé Thierry II, il fut élu abbé de Zoetendale vers le 21 juillet 1360. Il reçut, le 12 octobre 1360, sa confirmation du pape Innocent VI et fut béni peu après, en tout

(62) W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 110, n° VIII. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 140, n° 8. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 80, n° 9. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621 ; R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 41. — A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuiëten Brugge*, n° 1589, 3-4.

(63) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuiëten Brugge*, n° 2548 (IV) (*Blauwe nummers*, n° 11203). — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 138-139.

(64) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 67, n° 10.

(65) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° E/III/87. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À Tournai, *Cartulaires*, n° 75, f° 14-15. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 678, n° 26, Bruxelles, 1972.

(66) Th. DE LIMBURG-STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre, 1348-1358*, II, 471-472, n° MCCCCLXXXVIII, Bruges, 1901. — U. BERLIÈRE, *Les collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai au XIV^e siècle*, 299, Rome, 1929.

(67) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — *Gallia Christiana*, V, col. 263, n° III. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621 ; R. PASSCHIER, *Zoetendale...*, 43. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V ; Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 326, n° III. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 111, n° IX. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 140, n° 9. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 80, n° 10. — E. VAN DEN BUSSCHE, *Inventaire des archives de l'État à Bruges. Franc de Bruges*, I, a° 1265, Bruges, 1881. — J. B. GRAMAYE, *Flandria Franca*, II, 111a. — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique... Notre-Dame à Bruges*, 306. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik (R.A. Doornik, Cartulaire 68-75) (Stein, 3910-3916)*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 678, Bruxelles, 1973. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 ; nécrologe, f° 128. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre* III, 341.

cas avant le 8 décembre 1360, date de sa prestation de serment devant l'évêque de Tournai Philippe d'Arbois (68).

Dès la nomination de Baudouin Tollijn, l'impact croissant des papes d'Avignon se manifesta. Les *servitia communia* ou annates de Zoetendale s'élevaient à deux tiers d'une année de revenus et furent portés à 120 florins d'or (ce qui monte donc à 180 florins d'or le revenu annuel). On payait en outre les *servitia minuta*. Baudouin Tollijn paya pour les deux 35 florins le 23 octobre 1361 et encore la même somme (69) le 14 décembre 1363.

L'abbatit de l'abbé Tollijn est également illustré par ses *visitationes ad limina* (par procura-tion) les 22 octobre 1361, 14 décembre 1362, 22 avril 1365, 24 mars 1366 et 13 avril 1367. L'influence croissante de la papauté culmina lorsque le pape Urbain V, toujours sous l'abbatit de Tollijn, confia à la curie l'attribution de la prébende abbatiale (70).

C'est pendant cette période que fut acquise une rente de 9 livres et 40 sous à Moerkerke et Lapscheure les 7 février et 21 mars 1367 n.s., au bénéfice du chanoine Lamsin Knuuts (71).

Baudouin Tollijn mourut le 16 septembre 1368. Il avait fondé un anniversaire avec pitance dans son abbaye de profession, Eekhout (72).

PIERRE DE TORHOUT (*de Thoralto, de Toralto*). Le père du nouvel abbé s'appelait Laurent de Thoralto ou de Torhout, *formator* et bourgeois de Bruges, et sa mère se prénom-mait Agatha. Il avait un frère dominicain du nom de Jean. Il entra très jeune à Zoetendale en ou vers 1331 ; il fit profession avant le 25 août 1343 et reçut immédiatement une rente de son père sur des biens à Sluis (73).

Avec Pierre de Torhout, c'est de nouveau un profès de Zoetendale qui devint abbé. Son élection se déroula avant le 10 janvier 1369. Le pape Urbain V nota à ce moment que l'élec-tion se fit à l'unanimité. Visiblement on ne savait rien à Zoetendale de la récente *reservatio*. Après la réception d'une information à ce sujet, l'élu entreprit les formalités auprès du pape. Tout fut résolu et, le 9 février 1369, Pierre de Torhout reçut l'autorisation de recevoir la béné-diction. C'est vers cette époque que le nouvel abbé prêta serment devant l'évêque de Tournai, Philippe d'Arbois. Le 21 février 1369, Pierre de Torhout promit, en tant qu'abbé de Zoeten-dale, de payer les *servitia communia* (encore 120 florins) et les *servitia minuta*. La première quittance date du 3 novembre de cette année (74).

(68) BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, *Notes U. Berlière*. — C. VLEESCHOUWERS, *Electieverlagen...*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 735. — *Gallia Christiana*, V, col. 263.

(69) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, X, 60 (n° 511), 67 (n° 580), Rome, Bruges, Paris, 1904. — A. MIRAEUS et J.-F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 252. — W. NOLET et P. BOEREN, *Kerkelijk instellingen in de Middeleeuwen*, 137, Amsterdam, 1951.

(70) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 60 (n° 510), 64 (n° 550), 71 (n° 623), 74 (n° 658), 78 (n° 699). — C. TIHON, *Lettres d'Urbain V (1362-1370)*, 200-201, n° 2324, Rome, 1928.

(71) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 15 ; n° 1592, 21-23 ; n° 1596, f° 66-68 ; n° 1600 : *Catalogus benefactorum...*, f° 159 v°. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 85.

(72) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, f° 128. — W. WEALE, *Obituaire de l'Eekhout* dans *La Flandre* III, 341.

(73) *Gallia Christiana*, V, col. 263, n° IV. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 326, n° IV. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 111, n° 10. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 140, n° 10. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale*, 80, n° 11. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 45. — A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°, acte du 25 août 1343. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 15 v° ; f° 16 : acte du 15 avril 1331/1332. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, II, 971-972. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 234b.

(74) ARCHIVES VATICANES, *Registra Avenionensia*, n° 169, f° 142-143, 411 v°. — C. TIHON, *Lettres d'Urbain V...*, 200-201, n° 2324 : 211, n° 2346. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 95, n° 14 ; 80, pl. 32. — BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, *Notes U. Berlière*. — C. VLEESCHOUWERS, *Electieverlagen...*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 735. — *Gallia Christiana*, V, col. 263. — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 80, n° 718 ; 82, n° 731.

Voici d'autres preuves des relations avec la curie pontificale : après la perte de documents pour la *visitatio ad limina* en février 1373, un nouveau procureur fut nommé le 18 juillet 1373. Une autre *visitatio ad limina* eut lieu le 9 juin 1375. Durant le schisme d'Occident, Pierre de Torhout et l'abbaye de Zoetendale choisirent, à Gand le 3 juin 1379, le parti d'Urbain VI et du clergé flamand en sa faveur, à l'encontre de la partie méridionale de l'évêché de Tournai (75).

L'abbé Pierre est cité nommément dans deux chartes des 26 janvier et 2 février 1370 n.s. des maîtres de l'écluse du métier de Moerkerke qui autorisaient l'abbaye de Zoetendale, après quelques différends, à organiser l'assèchement de 300 mesures de terres dans la Lieve (76). Dix ans plus tard, on retrouve le nom de cet abbé : le 31 janvier 1381 n.s., l'abbé Pierre de Zoetendale donna un *vidimus* pour la ville d'Aardenburg (77).

D'une pièce de l'Audience à Gand (17 janvier 1371), il ressort que Pierre de Torhout avait affirmé des terres à Kaprijke, sans le consentement nécessaire de son couvent. On conserve encore un document administratif de cette période : une pièce du 10 mars 1373 n.s. concernant les droits de pêche, passée devant les échevins et le seigneur de Maldegem (78). Plus tard, le 8 février 1383 n.s., on relève une donation de terre à Heile (79).

L'abbaye eut encore à faire avec la dévastation de la région de Maldegem par les Gantois de Philippe van Artevelde en 1380-1383. Le cloître, et l'église abbatiale plus spécialement, furent dévastés à cette occasion, les chanoines durent fuir (80).

L'abbé Pierre est mentionné une dernière fois dans des documents rétroactifs de l'Épier à Bruges (81), en 1388. L'abbé était déjà mort à ce moment, probablement depuis la première moitié de l'année 1385.

JEAN IV (Jehan) BODTSAERT (Botsart). Nous connaissons l'abbé Jean Bodtsaert surtout grâce aux quittances de l'Épier de Bruges. La rente de blé ayant été transformée en une rente en argent, les abbés devaient délivrer chaque année une quittance scellée. Des quittances de Jean Bodtsaert sont conservées pour les 27 juin 1385, 1^{er} mai 1386, 3 et 18 mars 1387, 2 juillet 1390, 12 juillet 1397, 2 et 4 juillet 1401, 22 juin 1402, 7 juillet 1403, 8 juillet 1404 (arriéré). Il est cité encore nommément dans un acte scabinal du 15 septembre 1396 par lequel il obtint raison dans un différend concernant un cens de 24 sous sur 8 lignes de terre à Cadzand (82). Ses armes portent le chef et trois têtes de lion, avec deux crosses en sautoir brochant sur le tout.

(75) U. BERLIÈRE, *Inventaire des Instrumenta miscellanea des Archives vaticanes au point de vue de nos anciens diocèses*, 204, n° 78, Liège, 1924. — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 95, n° 829. — N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Gand (1378-1395)*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 678, 697 et 699, Bruxelles, 1904. — E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 18. — ARCHIVES VATICANES, *Instrumenta miscellanea*, n° 2790.

(76) A.É.G., *Fonds abdy Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2549 (*Blauwe nummers*, n° 10827); n° 2711 (analyse de 1706). — E. VAN MINGROOT, *De abdy van Zoetendale*, 95-96, n° 15.

(77) ARCHIVES DE LA VILLE D'AARDBURG, chartes, n° 5. — G. VORSTERMAN VAN OYEN, *Het archief van Aardenburg*, 12, a° 1380.

(78) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 2327, f° 24. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2550 (*Blauwe nummers*, n° 10856). — E. VAN MINGROOT, *De abdy van Zoetendale*, 96-97, n° 16-17. — N. DE PAUW, *Bouc van der Audiencie*, I, 110, n° 248, Gand, 1901.

(79) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1600: *Catalogus benefactorum...* f° 159 v°. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 85.

(80) M.-H. DE LALAING, *Maldeghem la loyale*, 57. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, '87-88. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, III, 202-210. — A.É.G., *Fonds abdy Zoetendale*, sans n°, a° 1426. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2684.

(81) K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie*, XVIII, col. 522.

(82) A.G.R., *Chambre des Comptes, Acquits de Lille*, n° K 374/1, 374/3, 375/1, 375/2. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 17. — E. VAN MINGROOT, *De abdy van Zoetendale*, 73, pl. 26. — A.G.R., *Mouloges de sceaux*, n° 36547-36548.

Un des rares documents de cette époque, visiblement très calme, est un mandement de Philippe le Hardi du 20 janvier 1390 n.s. concernant des arrières de levée de l'Épier à Bruges, soit 92 heuds (83). Le 8 mars 1398 n.s., le chevalier van den Capelle fit encore un don de terre à Groede aux Pays-Bas pour la fondation d'un anniversaire (84).

L'abbé Jean IV Bodtsaert disparut vers le milieu de l'année 1403.

JACQUES (Jaque) DE BEER (Beer). Ce religieux venait probablement d'Eekhout. En 1403, il prêta serment devant Louis de la Trémoille, évêque de Tournai, et fut probablement béni par celui-ci. Il scella les quittances pour l'Épier des 14 août 1407, 2 juillet 1408, 2 septembre 1411, 8 août 1412 et 20 juillet 1413. Ses armes sont au chevron accompagné de trois étoiles (85).

L'abbé de Zoetendale joua à nouveau un rôle dans la vie publique du comté. Ainsi le 17 juillet 1403, il est cité à Bruges comme représentant du clergé lors de la négociation financière avec les députés des quatre membres de Flandre, au moment des négociations avec le roi de France (86).

L'abbé joua également son rôle traditionnel de responsable des wateringues. Ce rôle se concrétisa entre autres le 6 février 1412 n.s. lors d'une contestation concernant la wateringue de Moerkerke *Bezuiden de Lieve*. Jacques de Beer comparut personnellement devant la cour du Franc de Bruges et obtint le renouvellement de son mandat pour l'entretien des rives de la Lieve et plus précisément des accotements (87).

On notera également quelques difficultés relatives à certains droits de Zoetendale. En 1409, il fallut faire vidimer par l'abbé de Ter Doest la charte de 1247 concernant la rente de Zomergen (88). Le 17 mai 1405 et le 5 juillet 1409, Jacques De Beer négocia personnellement au sujet d'une rente à Groede aux Pays-Bas (89). Le 24 juillet 1411, on traita d'une affaire relative à un cens à Sint-Laureins. Le 10 janvier 1417 n.s., les échevins d'Oost-Eeklo durent encore confirmer un droit sur une rente de 11 sous au même endroit (90). Le 1^{er} décembre 1417, il en fut de même pour les échevins d'Aardenburg au sujet d'un cens dans cette localité (91). Le 10 novembre 1418, on confirma encore une rente de 36 sous à Moerkerke (92).

(83) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2551-2552 (*Blauwe nummers*, n° 9653, 11170); n° 1590, f° 17 v°; n° 1591, 74. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 97-99, n° 18.

(84) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Blauwe nummers*, n° 9677. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 21; n° 1592, 910; n° 1600: *Catalogus benefactorum...*, f° 160. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 85.

(85) *Gallia Christiana*, V, col. 263, n° V. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 462, V: Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 236, n° V. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 111, n° XI. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 140, n° 11. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 80-81, n° 12. — C. VLEESCHOUWERS, *Electieverslagen...* dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 736. — A.G.R., *Chambre des Comptes, Acquis de Lille*, n° K 1345/1, 375/2, 375/3, 375/4, 375/5.

(86) W. PREVENIER, *Handelingen van de leden en van de staten van Vlaanderen (1384-1405)*, 275, Bruxelles, 1959. — E. SCOTT et L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Le Cotton Manuscrit Galba B.I.*, XXXVIII, 474, Bruxelles, 1896.

(87) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Inventaire des chartes*, II, 271, Bruges, 1873. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Cartulaire de la wateringue de Moerkerke*, dans *La Flandre*, I, 392, 427; II, 225-226, Bruges, 1867-1869. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2554 (*Blauwe nummers*, n° 10158); n° 2711 (analyse de 1706); n° 1596, f° 57-59.

(88) A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°.

(89) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 16; n° 1592, 29-31; n° 1596, f° 97-101.

(90) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 14; n° 1592, 44-45; n° 1596, f° 109-110; n° 2555 (*Blauwe nummers*, n° 10867).

(91) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 17.

(92) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 15.

Depuis 1413, c'était le receveur Arnould d'Ostende qui scellait les quittances. Jacques De Beer mourut le 2 mai 1419, à Rome, lors d'une *visitatio ad limina* (93).

ANTOINE I MIL (De Mil). Ce religieux était originaire d'Alost. Il était bachelier en Droits et depuis 1417 prieur d'Eekhout, lorsqu'il fut élu abbé de Zoetendale, après la mort de Jacques De Beer (94).

On procéda à l'élection d'un nouvel abbé à Zoetendale, sans tenir compte de la *reservatio pontificale* et malgré le décès à Rome de l'abbé précédent. A l'unanimité des voix ce fut Antoine Mil qui fut choisi le 19 juin 1419 comme abbé par les six électeurs : cinq prêtres et un diacre. Cet événement fournit une première indication sur l'importance de la Communauté, restée au même niveau depuis 1215. L'élection se déroula en outre en présence de l'abbé d'Eekhout en tant qu'abbaye-mère, des curés de Maldegem et Aardenburg et du prévôt du Chapitre Notre-Dame de Bruges. Le 19 juin, on désigna des procureurs pour l'accomplissement des démarches auprès de l'évêque de Tournai et on adressa une supplique pour confirmation à Jacques de Thoisy. Le 20 juin 1419, Antoine Mil accepta sa nomination et installa à son tour des procureurs. À cette occasion furent présents deux frères du nouvel abbé, Jean et Marc Mil, clerks-notaires de l'Officialité de Tournai, le curé-doyen d'Aardenburg et deux chanoines de Zoetendale, Guillaume Biet et Henri Coolman (95).

L'affaire se poursuivit. Le 25 juin 1419, l'évêque de Tournai ordonna aux éventuels opposants à Mil de se faire connaître pour le 29 juin. Le 1^{er} juillet 1419, Bertrand Beverlinc, doyen de chrétienté d'Aardenburg et le notaire Jean Magistri firent savoir qu'ils avaient attestés des qualités personnelles de l'élu. Le 3 juillet 1419, trois chanoines de Tournai confirmèrent, en tant que vicaires de Jean de Thoisy, l'élection d'Antoine Mil (96).

Vu l'ensemble de ces preuves de droits, on ne peut que placer Antoine Mil dans la liste des abbés de Zoetendale. Pourtant, il n'est pas certain qu'il fut jamais consacré. En outre, on ne sait rien du serment qu'il aurait dû prêter à l'évêque de Tournai (97).

Le 22 septembre 1427, Antoine Mil devint abbé d'Eekhout et mourut (98) le 30 août 1438.

(93) A.G.R., *Chambre des Comptes, Acquits de Lille*, n° K 375/5, K 376/2. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123, nécrologe, f° 110 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'Eekhout*, dans *La Flandre* III, 320. — F. BAIX, *La Chambre apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V (1417-1431)*, CXIX, Bruxelles, Rome, 1947.

(94) *Gallia Christiana*, V, col. 263, n° VI. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 236, VI : 372, n° X. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, III, n° XII. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 140, n° 12. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 81, n° 13. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 51. — N. HUYGHEBAERT, dans *Monasticon belge*, III-3, 778, Liège, 1974. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234. — L. MILIS, *Orde van Arrouaise*, 67. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik...*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 185, n° 154. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 76.

(95) C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik...*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 176, n° 127 ; 186, n° 154 ; 186, n° 155 ; 186, n° 156 ; 186-187, n° 157. — C. VLEESCHOUWERS, *Electieverlagen...*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 732. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Cartulaires*, n° 75, f° 62-64. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 99-101, n° 19.

(96) ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Cartulaires*, n° 75, f° 64-66. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 187-188, n° 160-162.

(97) *Gallia Christiana*, V, col. 263. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 326, 372. — A. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, III. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 81. — C. VLEESCHOUWERS, *Electieverlagen...*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 737-738.

(98) U. BERLIÈRE, *Miscellanea Vaticana concernans les anciens diocèses de Cambrai Liège, Thérouanne et Tournai. I. Provisiones praelatorum, 1410-1431*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, V, 448, Ekeren-Donk, 1906. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, III. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 337. — *Gallia Christiana*, V, col. 278.

VAAST (*Vedastus*) **DE BEUGIN** (de Beugyn, de Beugny, de Buusy, de Vouguin). Le même jour qu'Antoine Mil, à savoir le 19 juin 1419, Vaast de Beugin fut nommé abbé de Zoetendale. À cette époque, il appartenait au prieuré victorien de Saint-André-lès-Aire ; il fut nommé à Florence par le pape Martin V. Le blason de Vaast de Beugin est coupé ; le chef est bandé de six pièces (de la famille noble des van Beughem) ; la pointe est partie ; deux anges figurent comme tenants (99).

Cette nomination pontificale se basait soit sur la *reservatio* antérieure soit sur le fait que l'abbé De Beer était décédé pendant sa visite *ad limina*. On se trouva de toute façon en face d'un double choix qui devait mener à un conflit. Comme Vaast de Beugin fit payer ses *servitia* par un procureur, on peut en déduire que lui-même ne séjournait pas en Italie. Ce n'est donc pas avant la mi-juillet qu'il put recevoir sa lettre de nomination. Ou alors il se trouvait lui-même auprès du pape et dut alors accomplir un voyage d'une durée de 25 jours, et ensuite affronter ses adversaires, le couvent de Zoetendale et l'évêque de Tournai. Il est clair que la nomination pontificale prévalut et que A. Mil fut contraint de rentrer à Eekhout. Le 7 août 1419, l'abbé Vaast paya par l'intermédiaire d'un procureur 120 florins pour les *servitia communia* et 5 florins de petits *servitia*. Les 30-31 août 1420, il reçut quittance du premier paiement (100).

On voit intervenir Vaast de Beugin en tant qu'abbé de Zoetendale dans les années suivantes et pour la première fois le 28 avril 1421 dans un *vidimus* pour Aardenburg (101). Il se trouvait maintenant à la tête d'une institution qui n'était pas du mieux tant du point de vue financier que matériel. Déjà lors de son premier paiement des *servitia*, il reçut en retour 6 florins en raison de la pauvreté de son couvent. L'abbatiale et les autres bâtiments conventuels étaient dans un état déplorable ; des reconstructions étaient indispensables, mais l'argent manquait (102). En septembre 1423, Philippe le Bon donna ordre au receveur général de Flandre de veiller sur l'abbaye. Le Franc de Bruges accorda une aide pour la reconstruction de l'église, sans aucun doute le bâtiment qui servit jusqu'à la fin d'abbatiale. Ces paiements eurent lieu de 1425 à 1428, ce qui correspond environ à la durée des travaux. La ville de Bruges participa également par une contribution en 1426-1427. L'abbaye restaurée eut par la suite probablement à souffrir des troupes anglaises débandées qui dévastèrent en 1436 Maldegem et ses environs (103).

En tant que francophone, l'abbé était probablement un trouble fête dans ce petit couvent de Maldegem et cela ne dut pas faciliter ses débuts. Ou bien Zoetendale n'était-il pour lui qu'une étape et non un objectif final ? Peu après la fondation de l'Université de Louvain, il se

(99) W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, III, n° XIII. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 81, n° 14. — U. BERLIÈRE, *Miscellanea Vaticana...*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis...*, *Brabant*, V, 446. — F. BAIX, *La chambre apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V*, CCXIX. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 76-77. — A. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, I, 2589. Mâcon, 1939. — V. et H.-V. ROLLAND, *Illustrations to the Armorial General by J.-B. Rietstap*, I, n° CCIV, Londres, 1967. — A.G.R., *Moulages de sceaux*, n° 14643, 36551-36552. — ARCHIVES VATICANES, *Registra Lateranensia*, n° 204, f° 175-176.

(100) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 149, n° 1322-1322 ; 148, n° 1306. — Y. RENOARD, dans *l'Histoire et ses méthodes*, 113, Paris, 1961.

(101) ARCHIVES DE LA VILLE D'AARDENBURG, chartes, n° 15. — G. VORSTERMAN VAN OYEN, *Het archief van Aardenburg*, I, 15. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 82, pl. 33.

(102) H. DUBRULLE, *Les bénéficiers des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai pendant le pontificat de Martin V, d'après les documents conservés aux Archives d'État, à Rome*, dans *A.H.E.B.*, XXXI, 310, n° 628, Louvain, 1906. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 52.

(103) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1520, f° 3. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *Chambre des Comptes*, n° B 17638. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 102, n° 21. — A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, *Inventaire...*, 7. — W. WEALE, *Notes pour servir à l'histoire des monuments*, dans *La Flandre*, II, 328, Bruges, 1870. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la Ville de Bruges. Inventaire des chartes*, V, 45, Bruges, 1876. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 53.

fit inscrire en 1428 à la Faculté de Droit canon. Après l'attribution de son grade, il joua un rôle prépondérant à Louvain en 1432-1433 en tant que délégué, juge et assesseur du Conseil aadémique (104). À cette occasion, il portait le titre explicite d'abbé de Zoetendale. Il fut une figure connue à Louvain pendant la première décennie de l'Université. Il célébra la messe dans la chapelle des Arts lors des fêtes les plus importantes et obtint, à partir de 1430, une place d'honneur pour la célébration annuelle de la fête de dédicace de la chapelle (le premier dimanche après le 22 juillet) (105). Son séjour quasi permanent à Louvain n'était indubitablement pas profitable à Zoetendale, mais d'autre part, il fit beaucoup pour faire connaître la petite abbaye à l'extérieur.

Vaast de Beugin intervint personnellement dans l'administration de Zoetendale le 31 août 1424, lors du louage de 22 mesures de terre au seigneur de Moerkerke et en septembre 1425 et juin 1426 lors de différends au sujet d'un chemin pour les habitants de Maldegem-Vake sur le domaine de Zoetendale (106). Il donna des quittances pour l'Épier les 14 juin 1421, 14 juin 1423, 28 juillet 1424, 4 août 1425 et 22 juillet 1428. Après sa période louvaniste, on le rencontre de nouveau dans les acquits des 28 septembre 1434, 22 septembre 1435, 28 janvier 1436, 24 février 1437 et 29 octobre 1438. Le 19 septembre 1436, on rencontre un *vidimus* établi en son nom pour les habitants d'Aardenburg (107). Le 19 juin 1438, l'abbé Vaast acheta une mesure de terre à Moerkerke et le 28 novembre 1438, deux autres mesures dans la même localité (108).

D'autres conventuels intervinrent également au nom du couvent. Le 10 janvier 1425 n.s., le chanoine Guillaume Biet acheta 4 cordes de terres à Heile et le 6 avril 1429, il acquit 5 cordes (109). Le 12 avril 1429, le prieur Pierre Banst reçut une rente à Sluis. Le 27 mai 1428 déjà, il avait acquis 17 mesures de terre à Moerkerke-Eetvelde. Ce même personnage intervint encore le 26 avril 1430 et le 3 janvier 1440, cette fois en tant que receveur (110). Le 28 mai 1428, le receveur Jean Maertins intervint devant les échevins de Kaprijke; le 30 janvier 1431 n.s. il fit saisir des terres à Eeklo (111). Un autre receveur, Jacques vanden Hoghenweghe (qui n'appartenait pas au couvent de Zoetendale) est connu par des acquits des 16 octobre 1428, 13 septembre 1429, 20 août 1430 et 24 août 1431. Ce fut le prieur Adrien Van Eynhouts qui scella la quittance du 24 septembre 1433 (112). Lors de la vente par l'abbaye de Middelburg à Walcheren, le 10 août 1433, de la ferme de Middelburg à Heile à un bourgeois de Bruges, on nota que Zoetendale y possédait une rente annuelle de 2 sous (113). Le

(104) E. REUSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 243, n° 27, Bruxelles, 1903. — E. REUSENS, *Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le Conseil de l'Université de Louvain*, I, 34, 55, 66, 82, 85, 86, Bruxelles, 1903.

(105) A.G.R., *Fonds de l'Université de Louvain*, n° 710: *Acta Facultatis artium*, f° 34. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 83-85, 103, n° 23.

(106) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2684 (copie); n° 1590, f° 15; n° 1592, 18-21; n° 2714 (copie de 1659). — A.É.G., *Fonds abdij Zoetendale*, sans n°. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 101-103, n° 20 et 22. — A.G.R., *Acquits de Lille*, n° K 376/2-6, K 377/1, K 377/3, K 378/1-2, K 42°/3B, K 42°/58.

(107) ARCHIVES DE LA VILLE D'AARDENBURG, chartes, n° 11 et 17. — A. VORSTERMAN VAN OYEN, *Het archief van Aardenburg*, 14-16.

(108) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2569-2570 (*Blauwe nummers*, n° 10433 et 10436); n° 1596, 143-146; n° 1592, 92-93.

(109) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2557 (*Blauwe nummers*, n° 9692); n° 1590, f° 17; n° 1596, f° 121-124.

(110) C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEKE, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 185, n° 154 (a° 1419). — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2558 (*Blauwe nummers*, n° 10430); n° 1590, f° 15 v°; n° 1596, f° 119-120, 125-126; n° 4 (*Blauwe nummers*, n° 10443).

(111) C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEKE, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 185. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 14 v°; n° 1596, f° 77-78, 129-136; n° 1592, 114-116; n° 2559 (*Blauwe nummers*, n° 9706).

(112) A.G.R., *Acquits de Lille*, n° K 378/1, K 378/2.

(113) ARCHIVES DE L'ÉTAT EN ZÉLANDE, *Fonds abdij Middelburg*, nouveau cartulaire, f° 7. — K. VERSCHELDE, *Geschiedenis van Middelburg*, II, Bruges, 1867.

12 avril 1434, l'abbaye acquit encore 2 mesures à Lembeke (114). Le 2 avril 1432, il fallut défendre des rentes de l'abbaye à Maldegem, devant les échevins de Maldegem, et le 4 juillet 1428 et le 5 juin 1435, des droits à Moerkerke, contre le seigneur de Praet-Moerkerke (115).

L'abbé Vaast de Beugin mourut vers le milieu de l'année 1439.

WALTER II (Wouter) DE BRUNE (Brune, Sbrunen, Le Brune). Walter était le fils de Jacques De Brune. Chanoine et prieur d'Eekhout, il fut nommé abbé de Zoetendale le 9 octobre 1439, à Florence, par le pape Eugène IV. Le 6 septembre précédent, il avait déjà désigné un procureur pour Rome, si bien que l'on peut supposer que cette nomination pontificale fut précédée par une élection à Zoetendale, au début de septembre 1439. Le 30 octobre, il promit de payer ses *servitia communia et minuta* (en tout 125 florins). Le 12 octobre 1441 sa *visitatio ad limina* est certifiée pour un *biennium* commençant le 30 octobre 1439 : cette date est probablement celle de la consécration de l'abbé De Brune. Le 20-21 novembre 1439, il paya un quart de ses *servitia communia*, alors que celui des *minuta* était différé (116). Ses armes étaient au chevron, accompagné de trois sacs à vin (116).

En tant qu'abbé, Walter De Brune poursuivit la politique de son prédécesseur pour l'acquisition de terres à Moerkerke, dans les polders *Noord* et *Zuid over de Lieve*. Les documents suivants en témoignent. Walter De Brune y acheta personnellement un bonnier le 29 novembre 1440, 5 cordes le 2 février 1441 n.s. et 4 cordes le 12 mai 1441 ; il y reçut personnellement en don 2 cordes le 4 juin 1441 de Jean van Leyackere, seigneur des *Brieven* d'Aartrijke et le 22 mai 1442, 2 mesures (117). Dans la même région, aux environs de Zoetendale, on note aussi l'achat de 3 mesures et demi à Heile, sur le *Brieversweg*, par l'abbé Walter lui-même, le 18 octobre 1442, et d'une demi mesure de terre à Maldegem par le receveur Pierre Banst le 8 janvier 1440 n.s. Tout cela témoigne d'une prospérité financière modeste. Walter De Brune scella l'acquit du 20 août 1440 pour l'Épier de Bruges (118).

La plus importante activité publique de l'abbé De Brune fut sa présence à Bruges lors de l'entrée de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal le 11 décembre 1440, entrée qui mit fin à la récente révolte brugeoise de 1437-1438. La participation de l'abbé de Zoetendale à la vie communale de Bruges apparaît encore dans le fait qu'il accompagna le magistrat de Bruges et les doyens des gildes lorsque ceux-ci firent soumission au duc ; il célébra également le *Te*

(114) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1589, f° 11. — L. STOCKMAN, *De hofstede van de abdij Zoetendale te Kaprijke*, dans *Ons Meetjesland*, IV, 33, Maldegem, 1971.

(115) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1593, f° 31-32 ; n° 1596, f° 115-117, 137-142.

(116) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — *Gallia Christiana*, V, col. 263. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 327. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 109, n° 11. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 140, n° 13. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 81, n° 15. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 313, 348. — J.-B. GRAMAYE, *Flandria Franca*, 112a. — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique... Notre-Dame à Bruges*, 306. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, f° 104. — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 175 (n° 1565), 176 (n° 1566-1568). — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia des Archives vaticanes (1389-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Théroutanne et Tournai*, 84-85, n° 375, Rome, 1906. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 107, pl. 42. — A.G.R., *Moulages de sceaux*, n° 36553.

(117) M. CAFMEYER, *De wateringhen van Zuid en Noord over de Lieve*, 100. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2571-2575 (*Blauwe nummers*, n° 10395, 10392, 10425, 10427), n° 1592 : cartulaire, 93-97 ; n° 1593, supplément ; n° 1596, f° 24-35, 147-158. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 57-59.

(118) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2576 (*Blauwe nummers*, n° 9701) ; n° 4 (*Blauwe nummers*, n° 10443) ; n° 1589, 5-6. — U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum...*, 176, n° 1567. — A.G.R., *Acquits de Lille*, n° K 378/3.

Deum avec les abbés d'Eekhout et de Ter Doest. Le 3 mai 1442, il était présent dans la procession du Saint-Sang à Bruges (119).

Walter De Brune mourut le 16 mars 1443. Il avait fondé un anniversaire avec pitance de 101 sous à Eekhout le 21 octobre. Il avait honoré l'abbaye d'Eekhout de plusieurs donations (120).

FRANÇOIS (Fransoys, *Franciscus*) **IONCMAN** (Joncman, loencman). En raison du faible développement de la Communauté de Maldegem au XV^e siècle, ce fut encore une fois un chanoine d'Eekhout qui fut choisi comme abbé de Zoetendale. Ses armes étaient au chef crénelé, chargé de trois merlettes (121).

L'abbé François est cité pour la première fois en tant que tel dans un acquit du 6 août 1443 ; il scella ensuite les quittances des 28 juillet 1444, 7 novembre 1444, 26 août 1445, 23 novembre 1446 et 29 octobre 1447. Il est encore cité nommément dans une donation d'un cens de 5 livres *parisis* à Moerkerke et Veldekens, le 6 novembre 1444. Il est encore mentionné lors d'un transport de 2 mesures de terre à Heile le 15 février 1448 n.s. (122). Sous son abbatiat, en 1449, le chanoine de Zoetendale Adrien Bartholomei étudia à l'Université de Louvain (123). Parmi les documents de ce premier abbatiat figurent la cession de 8 mesures de terre et d'une série de maisons à Heile (encore une fois !), près du pont de Zoetendale et de l'allée du même nom, actes passés devant la cour féodale de Middelburg (124) les 18 novembre et 2 décembre 1451. François Ioncman accensa encore personnellement, le 22 octobre 1451, 200 verges de terre à Kaprijke et il signa en 1444 les comptes de la wateringue *Noord over de Lieve* à Moerkerke (125).

En raison de l'insécurité, l'abbé Ioncman se retira peu après et s'enfuit de Zoetendale au temps de la guerre de Gavre, lorsque les Gantois rendirent peu sûre la région de Maldegem. Il était certainement absent lorsque les Gantois dévastèrent Maldegem (et Zoetendale ?) le 20 octobre 1452 (126).

P. VAN BAERLE. Après la disparition de l'abbé Ioncman, P(ierre ?) van Baerle fut élu à sa place. Il était indubitablement originaire du couvent de Zoetendale. Baerle est un hameau

(119) J. KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, III, 159 ; IV, 338, Bruxelles, 1849. — J. MEYERUS, *Commentarii sive annales rerum Flandricarum*, I^o 290, Anvers, 1561. — *Dits die excellente cronike van Vlaanderen*, I^o CVI, Anvers, 1531. — N. HUYGHEBAERT, dans *Monasticon belge*, III-3, 778. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, III, 271, Utrecht, Anvers, 1951. — ARCHIVES DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SANG À BRUGES, n^o 5.

(120) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n^o 145/123 : nécrologe, I^o 104. — W. WEALE, *Obituaire de l'Eekhout*, dans *La Flandre III*, 313, 348.

(121) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — *Gallia christiana*, V, col. 263. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n^o 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 327. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n^o 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 61. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo, II-2, Maldegem*, 140, n^o 14. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 81, n^o 16. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, nécrologe, I^o 125 v^o. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 112. — J.-B. GRAMAYE, *Flandria Franca*, 112a. — P. BEAUQUOT DE NOORTVELDE, *Description historique... Notre-Dame à Bruges*, 306. — A.G.R., *Moulages de sceaux*, n^o 14677, 36554, 36565.

(122) A.G.R., *Acquits de Lille*, n^o K 43¹/67, K 43²/20, K 378/5-6, K 1345³. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n^o 1590, I^o 13 v^o : n^o 2582 (*Blauwe nummers*, n^o 9700).

(123) E. REUSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 16, n^o 36.

(124) M. VANDERMAESEN, art. *Middelburg*, dans *Winkler Prins Encyclopedie van Vlaanderen*, IV, 392a, Bruxelles, 1974. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n^o 2484-2587 (*Blauwe nummers*, n^o 9695-9697, 9699) ; n^o 1589, 5-6.

(125) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n^o 1590, I^o 14 v^o ; *Brugse Vrije*, n^o 14491, I^o 104.

(126) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, III, 271. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo, II-2, Maldegem*, 89. — M.-H. DE LALAING, *Maldegem la toyale*, 57.

d'Aardenburg et la famille van Baerle exerçait la charge de bailli héréditaire d'Aardenburg (127).

Élu pendant la période troublée de l'insurrection gantoise, P. van Baerle apparaît pour la première et unique fois en tant qu'abbé le 9 mai 1452 dans une attestation concernant le prieur de Zoetendale, Adrien van Eyndhout, qui était visiblement prêt à partir également (128).

Le règne de cet abbé intérimaire ne peut avoir été que de courte durée. En effet, peu après la défaite des Gantois à Gavre le 23 juillet 1453 et le rétablissement du calme, François Ioncman revint rapidement à Zoetendale et l'abbé van Baerle fut écarté à son tour. D'ailleurs, Ioncman avait probablement contesté la nomination de van Baerle : il scella lui-même l'acquit du 14 octobre 1452 (129).

FRANÇOIS (*Franciscus*, Franchoy) **IONCMAN** (JONCMAN). François Ioncman apparaît à nouveau en tant qu'abbé de Zoetendale dans un fermage en forme de chirographe non daté ; le premier paiement est fixé en 1454, si bien que le contrat dût, selon la coutume, être rédigé l'année précédente. Le 10 novembre 1453, il scella de nouveau une quittance pour l'Épier. En 1453 encore, le 15 novembre, puis le 8 avril 1454 n.s., l'abbé Joncman acheta des terres à Moerkerke. Le dimanche 1^{er} mai 1457, l'abbé de Zoetendale était présent lors de la translation de saint Arnold à Oudenburg. En 1460, il intervint personnellement devant les échevins de Kaprijke pour défendre les intérêts de l'abbaye (130).

L'abbé Ioncman, après les récentes vicissitudes, veilla lui-même à l'acquisition d'un refuge. Le lieu de retraite naturel de Zoetendale était Bruges à laquelle l'abbaye était reliée de manière commode par le *Brieversweg*. C'est ainsi que le 29 octobre 1454, l'abbé acheta à Jean De Bul la maison dite *Den Eecken Boom* (avec deux dépendances), située au coin ouest des *Langestraat* et *Kerseboomstraat*, moyennant le paiement d'une rente annuelle de 2 livres de gros au Brugeois Jean De Baenst. C'est à partir de cette acquisition que le refuge de Zoetendale put se développer. À Bruges encore, il assista de 1444 à 1461 régulièrement à la procession du Saint-Sang (131).

En relation avec le *Brieversweg* et les environs de Zoetendale, il faut noter que le bailli Jean de Banst, qui avait fait construire en 1457 la *Leestjesbrug* sur la Lieve, fit démolir à ses frais en 1461 le vieux pont de Zoetendale, propriété de la ville de Gand. Cela se fit à la condition de garantir une liaison facile par le *Leestjesbrug*. Le 7 mai 1459, l'abbé signa les comptes

(127) Il n'est mentionné dans aucune liste d'abbés. — M. GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek*, I, 906. — G. VORSTERMAN VAN OYEN, *Het archief van Aardenburg*, I, 32, n° 41. — R. MORLAERT, *Wessegem en zijn heren*, dans *Appeltjes van het Meesjesland*, XXIV, 219. Muldegem, 1973.

(128) A.É.B., *Fonds Jezuiteten Brugge*, n° 2661 : rentier de Zoetendale, f° 161 v°. — M. GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek*, I, 90b.

(129) A.G.R., *Acquits de Lille*, n° K 378/7.

(130) A.G.R., *Acquits de Lille*, n° 378/8. — A.É.B., *Fonds Jezuiteten Brugge*, n° 2661, f° 100 v° ; n° 2589 (*Blauwe nummers*, n° 10149) ; n° 2590 (*Blauwe nummers*, n° 10402). — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 56. — J.-B. MALOU, *Chronique du monastère d'Oudenburg de l'Ordre de St. Benoît*, 60-61. Bruges, 1840. — E. FEYS et D. VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg...*, I, 202-203, Bruges, 1873. — A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 33026, a° 1460, f° 6.

(131) A.É.B., *Fonds Jezuiteten Brugge*, n° 2591 (*Blauwe nummers*, n° 9800). — ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUGES, *Zestendelen, Sint-Jans*, IV, f° X^cXXI. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Les registres des « zestendeelen » ou le cadastre de la ville de Bruges de l'année 1580*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XLIII, 92-93, n° 1021, Bruges, 1893. — A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 566, Bruges, 1810. — J. GAILLIARD, *Éphémérides brugeoises*, 404, Bruges, 1847. — L. DEVLIEGHER, *De huizen te Brugge*, 187, n° 55, Tielt, La Haye, 1968. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 19a, 149a. — J. KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 338. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-3, *Middelburg*, 73. — ARCHIVES DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SANG, n° 5. — A.É.B., *Nieuw Kerkarchief*, n° 69, f° 116-118.

de la wateringue *Zuid over de Lieve* à Moerkerke (132). Le 2 septembre 1460 l'abbaye dut contribuer à la préparation de la guerre contre les Turcs, projetée par Philippe le Bon (133).

Le 20 juin 1462, l'abbaye de Zoetendale acquit encore deux cordes de terre à nouveau à Heile, près du *Brierversweg* ; l'abbé François Ioncman y est cité avec ses nom et prénom. Son deuxième abbatiat est d'ailleurs attesté par des acquits des 15 octobre 1455, 6 octobre 1456, 29 mars 1459, 7 mai 1460, 16 février 1461 et 16 février 1463. Il mourut le 28 août 1463. Il avait fondé un anniversaire avec pitance de 33 sous à Eekhout (134).

ADRIEN (*Adriaan, Adriaen*) **VANDER HAGHE** (Van der Haghe). Cet abbé appartenait à une famille dont la présence est attestée à plusieurs reprises dans la région de Maldegem. Le lieu-dit de Haghe à Maldegem est situé à l'Est de l'église. Adrien devint abbé de Zoetendale entre le 28 août 1462 et le 4 septembre 1464. Ensuite on le rencontre dans les acquits de l'Épier du 12 mars 1465, 22 mars 1469, 28 février 1471, 28 février 1472, 28 février 1474, 8 mars 1475, 24 janvier 1477 et du 1^{er} mai 1478. Le blason de la famille Vander Haghe montre deux têtes d'homme coupées (135).

Adrien Vander Haghe intervint comme abbé de Zoetendale le 4 septembre 1464 lors d'un important achat de 25 mesures de terre à Lembeke. Le 4 janvier 1469 n.s., l'abbaye acquit encore 2 mesures à Lembeke et mit alors un terme à sa politique d'achats (136).

En ce qui concerne le domaine abbatial, c'est sous l'abbé Adrien que l'on parle pour la première fois d'échanges, à savoir le 1^{er} juillet 1473, en 1478 et le 13 juin 1479 : ces échanges concernaient principalement Moerkerke et l'abbé Vander Haghe y intervint comme auteur des actes. Le 16 décembre 1473, on reprit provisoirement 6 bonniers de terre dans le métier de Maldegem, terres dont le Chapitre d'Harelbeke était décimateur, et le 17 juillet 1471, les droits de l'abbaye furent défendus avec l'aide de Pierre Bladelin contre les prétentions du seigneur de Schorisse (137).

En ce qui concerne les rentes, on note que lors de la donation par Pierre Bladelin du bien de *Ten Paddepoele*, et autres, à l'église de Middelburg, une rente de 45 sous *parisis* revint à Zoetendale sur l'ensemble des biens offerts (donc également sur le bien dont Zoetendale avait

(132) D. VERSTRAETE, *Rond Leestkensbrug*, dans *Vrij Maldegem*, année 1954, n° 38. — M. CAEMEYER, *De wateringhen van Zuid en Noord van de Lieve*, 104, n° 6. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2595 (*Blauwe nummers*, n° 10903) ; n° 2711. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-3, Middelburg, 50-51. — F. DE ZUTTER et C. VANDEN ABEELE, *De geschiedenis van Middelburg in Vlaanderen*, 7, Middelburg, 1976. — A.É.B., *Brugse Vrije*, n° 14998, p° 40.

(133) J. WARICHEZ, *État bénéficiaire de la Flandre et du Tournaisis au temps de Philippe le Bon (1455)*, Supplément, dans *A.H.E.B.*, XXXVII, 447, Louvain, 1811.

(134) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2596 (*Blauwe nummers*, n° 9698). — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, p° 125 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 337. — A.G.R., *Acquits de Lille*, n° K 378/8, K 380/1, K 380/2.

(135) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 327, n° XI. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, III, n° XIV. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 71. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 140, n° 15. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 82, n° 17. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 4 ; n° 2579. — G. VAN VOOREN, *Gildebroeders en gildezusters van het Sint Sebastiaansgilde te Aardenburg, 1472-1595*, dans *Vlaamse Stam*, 1968, 26. — J. VAN MALDEGHEM, *Maldegems Erfgoed*, I, 52. — A.G.R., *Moulages de sceaux*, n° 36555. — A.G.R., *Acquits de Lille*, n° K 379/1, K 380/3, K 380/4.

(136) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2597 (*Blauwe nummers*, n° 9703) ; n° 2599 (*Blauwe nummers*, n° 9702) ; n° 1592 : cartulaire, 127-128. — L. STOCKMAN, *De hofstede van de abdij Zoetendale te Kaprijke*, dans *Ons Meetsland*, IV, 33. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 57.

(137) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1592, 96 ; n° 1589, 7-8 ; n° 2608 (*Blauwe nummers*, n° 10438) ; n° 2607 (*Blauwe nummers*, n° 10435) ; n° 2604 (*Blauwe nummers*, n° 10421) ; n° 2603 (*Blauwe nummers*, n° 10439) ; n° 2605 (*Blauwe nummers*, n° 10442). — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 137-139, n° 25, et pl. 64.

été originairement détaché). Le couvent de Zoetendale participa d'ailleurs aux obsèques de ce même Bladelin, fondateur de la ville de Middelburg en Flandre, décédé le 8 avril 1472 (138).

Du reste, on accordait encore plus d'intérêt aux acquisitions de terres. Lorsqu'en 1474, l'abbaye de Zoetendale fut concernée par l'édit d'amortissement de Charles le Téméraire, l'abbaye obtint le droit d'échanger ses rentes contre des terres. Cela s'était déjà produit lors de l'échange de 1478 mentionné ci-dessus. Zoetendale paya, le 1^{er} février 1475 n.s., 22 livres pour obtenir l'amortissement de ses biens pour les soixante dernières années (139).

Zoetendale joua un rôle modeste mais cependant remarquable dans la vie publique du temps. L'abbé Adrien Vander Haghe fut présent le 10 mars 1472 n.s. lors de l'*elevatio* des reliques des saints Boniface, Hilaire et Cyrobald dans l'église Notre-Dame de Bruges, par l'évêque auxiliaire Guillaume de Sarepta et les abbés d'Oudenburg, Saint-André, Ter Doest et Eekhout. Le 10 mars 1476, l'abbé Vander Haghe assista à la bénédiction de l'abbesse de Saint-Trond. Il apparut en outre à la procession du Saint-Sang en 1466-1768, 1470, 1473, 1476, 1478-1479 (140). En janvier 1471, l'abbaye de Zoetendale reçut le messenger du Conseil de Flandre qui convoquait à Gand les États de Flandre pour traiter de la guerre contre la France : l'abbé de Zoetendale appartenait au groupe des députés. Après la mort de Charles le Téméraire en 1477, l'abbé fut chargé de prier pour le pays (141).

On connaît un des membres de la Communauté de Zoetendale, Adrien Bartholomei qui signa comme témoin le 28 avril 1468 une copie notariée du cartulaire de Moerkerke (142).

Adrien Vander Haghe cumulait les fonctions de maître des novices et de prieur. Il renonça à sa charge d'abbé au commencement de l'année 1481, avant de mourir le 22 novembre d'une année non connue entre 1481 et 1484 (143).

ANTOINE II ZEGHERS. Antoine Zeghers devint abbé de Zoetendale en mai 1481. Il est cité pour la première fois lors de sa participation, le 4 octobre 1481, au synode tenu à Bruges dans l'église du Saint-Sauveur par l'évêque de Tournai, le cardinal Ferry de Clugny. Il est mentionné aussi dans l'acquit du 12 novembre 1481, et ensuite des 10 septembre 1482, 16 août 1483 et 13 août 1484. Ses armes étaient au lièvre sautant, accompagné en chef de deux étoiles (144).

(138) A.É.B., *Fonds Jezuiten Brugge*, n° 2602 (*Blauwe nummers*, n° 11151). — Ch. VERSCHELDE, *Testament de Pierre Bladelin, fondateur de Middelbourg en Flandre, 17 mars 1472*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXX, 15-16, Bruges, 1879.

(139) A.É.B., *Fonds Jezuiten Brugge*, n° 2604bis (*Blauwe nummers*, n° 10396) ; n° 2608 (*Blauwe nummers*, n° 10438) ; n° 1590, f° 3. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 136-137, n° 24.

(140) *Acta Sanctorum Junii*, I, 488a, Paris, Rome, 1867. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 135, Bruges, 1905. — *Monasticon belge*, III-4, 1043, Liège, 1978. — ARCHIVES DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SANG, n° 5. — A.É.B., *Nieuw Kerkarchief*, n° 69, f° 118.

(141) W. BLOCKMANS, *Handelingen van de leden en van de staten van Vlaanderen (1467-1477)*, 111-112, Bruxelles, 1971. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, III, 279. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Inventaire des chartes*, VI, 155. — E. GAILLIARD, *De « processien generaal » en de « hallegeboden » te Brugge*, dans *Verstagen en Mededelingen van de K. Vlaamse Academie voor taal- en letterkunde*, année 1912, 1087, Gand, 1912.

(142) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Cartulaire de la Wateringue de Moerkerke*, dans *La Flandre*, I, 380, Bruges, 1867-1868.

(143) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, f° 137. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 355.

(144) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 268a. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 327-328. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 111, n° XV. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 140, n° 16. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 82, n° 18. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, f° 134 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 351. — J. DE SMIDT, E. STRUBE, J. ANDRIES et J. VAN ROMPAEY, *Chronologische lijst van de [geëxtendeerde sententiën] en [procesbundels] (dossiers) berustende in het Archief van de Grote Raad van Mechelen*, I, 180, Bruxelles, 1966 (abbaye de Zoetendale à Serooskerke sur l'île de Walcheren).

C'est lui qui accueillit le 26 mars 1482 le messager de Bruges venu demander l'organisation d'une procession pour le rétablissement de la malheureuse Marie de Bourgogne. On trouve ici aussi un témoignage de la participation à la vie publique à Bruges. Il y prit part à la procession du Saint-Sang en 1482-1485 (145).

Le couvent de Zoetendale comprenait alors, outre l'abbé, deux prêtres, deux chanoines non ordonnés, un convers et trois novices. Pendant les troubles après la mort de la duchesse, tous ces religieux furent emmenés en captivité au cours de l'année 1484. L'abbé Zeghers avait de plus donné l'hospitalité à trois chanoines-prêtres du prieuré augustin de Nazareth à Damme. Mais l'entente avec ces nouveaux venus n'était pas brillante (146).

Un procès avait été intenté devant l'archevêque de Reims, Pierre de Laval, par le couvent contre l'abbé. À la suite de ces événements, l'abbé Zeghers fut suspendu pendant cette même année 1484. Le chanoine Vincent Van Hoovervelt ou Van Overtvelt administra l'abbaye pendant cette période (147).

Antoine Zeghers n'a pas laissé un bon souvenir à Zoetendale. La visite du 4 janvier 1485, par l'évêque suffragant de Tournai, Gilles De Baerdemaekere, révéla des situations assez étonnantes sur le plan financier, disciplinaire ou moral. Lors de l'interrogatoire les chanoines indiquèrent toutes sortes de manquements. La discipline était très relâchée, le silence n'était plus observé au réfectoire, le vœu de pauvreté était enfreint, les services divins étaient négligés, les bilans annuels n'étaient plus présentés, les dettes se montaient à 160 livres de gros. Des délits moraux étaient imputés à quelques-uns des chanoines, et surtout à l'abbé (148).

L'abbé Antoine se retira finalement le 19 avril 1486. Légalement son abdication dûit se faire par la remise de ses fonctions entre les mains du pape, par l'intermédiaire d'un procureur qui s'acquitta de sa charge ce même 19 avril (149).

ROLAND (Rolant, *Roelant*) **GHYS** (Ghijs, Ghiis). Avant sa nomination, il était, fait exceptionnel pour les abbés de Zoetendale, moine bénédictin à l'abbaye Saint-Pierre d'Oudenburg (150).

Sur base de la résignation de l'abbé Antoine II, le pape Innocent VIII s'était arrogé du droit de nomination d'un abbé pour Zoetendale. On lui avait vanté Roland Ghys et le 19 avril 1486, il désigna le prévôt d'Elst en Gueldre (dans l'évêché d'Utrecht) pour diriger une enquête concernant Ghys. Sous réserve de conclusions favorables, il consentit à accorder à Roland Ghys la prébende abbatiale de Zoetendale, lui donna l'autorisation de recevoir la bénédiction, de prêter serment au pape et ensuite à l'évêque de Tournai. À cette occasion, on apprend que les revenus annuels de Zoetendale étaient taxés à 150 livres (soit moins que précédemment). Tout se passa comme prévu et le 20 mai 1486, l'abbé Ghijs reçut du cardinal Georges de Costa, archevêque de Lisbonne, quittance pour ses *servitia* de 64 florins, payés par

(145) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN. *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Inventaire des chartes*. VI, 217. — E. GAILLIARD. *De processien generael* ..., dans *Verlagen en Mededelingen van de K. Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde*, année 1912, 1089. — ARCHIVES DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SANG, n° 5. — A.É.B., *Nieuw Kerkarchief*, n° 69, f° 118-119.

(146) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, n° C 356/2. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 121.

(147) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, n° C 356/2. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 139-141, n° 26.

(148) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, n° C 356/2. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 123-125.

(149) A.É.B., *Fonds Jezuletien Brugge*, n° 2610 (*Blauwe nummers*, n° 4924).

(150) N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*. Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 82, n° 19. — A.É.B., *Fonds abdij Oudenburg*, n° 8095, a° 1474 (*Blauwe nummers*, n° 6881). — E. FEYS et D. VAN DE CASTELLE, *Histoire d'Oudenburg*, I, 389, Bruges, 1873. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 75.

Jean Nilis. Le blason de Ghys montre une crosse, chargée d'une rose et un oiseau et accompagnée de deux autres roses (151).

Peu après sa nomination, Roland Ghys adressa une supplique, le 10 avril 1487 n.s., à l'évêque de Tournai, Jean Monissart, pour la consécration de deux membres de la Communauté : Jean Ketelboetere, sous-diacre, au rang de diacre et Georges Van Coolkerke, au rang de sous-diacre (152). Pendant les premières années de son abbatiat, il dut faire face aux dévastations survenues dans la région de Maldegem en mai-juin 1488, d'abord causées par les troupes du roi des Romains Maximilien I^{er} et ensuite par les Brugeois. Zoetendale dut également en souffrir puisque l'on sait que Middelburg, situé sur l'autre rive de la Lieve, fut également pillé à cette époque (153). Le 23 juillet 1489, Zoetendale conclut un accord avec le Chapitre d'Harelbeke concernant un domaine appartenant à Harelbeke dans le métier de Maldegem (154).

On doit attendre un certain temps avant de rencontrer d'autres informations sur l'abbé Ghys. Le 21 janvier 1497, il adressa un acte à son abbaye de profession, Oudenburg, concernant une possession à Gistel (155). En 1497 encore, le 18 mai, l'influence de l'abbé à Rome apparaît encore de manière évidente : il reçut du camerier du pape un exemplaire personnel des privilèges des augustins. Il participa aux processions du Saint-Sang en 1502-1503 (156). En 1499, un terrier de Maldegem fut établi et Zoetendale y est cité au nombre des propriétaires (157).

On doit encore noter qu'à cete époque, Zoetendale eut une influence sur d'autres institutions. À partir du 19 juillet 1498, Georges van Coolkerke, prêtre et chanoine de Zoetendale, agit en tant que procureur du couvent augustin de Sarepta à Moerkerke ; dès la fin du XV^e siècle (23 mai 1498 ?) le prieuré augustin de Nazareth à Damme aurait été incorporé à Zoetendale (158).

Des acquits, rédigés au nom de l'abbé Ghys, sont conservés les 14 décembre 1486, 5 novembre 1489, 1^{er} juin 1491, 14 mars 1493, 26 juillet et 26 décembre 1494, 9 juillet et 22 octobre 1500, 13 août 1502, 22 août 1503 et 27 septembre 1504. Ces quittances portent dès ce moment la signature de l'abbé de Zoetendale. Le 4 avril 1501 il signa les comptes de la wateringue *Noord over de Lieve*. La dernière mention diplomatique de Roland Ghys figure le 5 février 1502 n.s. dans un échange de terre à Eernegem et à Moere-bij-Gistel. L'abbé mourut le 20 décembre 1504 (159).

(151) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2610 (*Blauwe nummers*, n° 4924) ; n° 2611 (*Blauwe nummers*, n° 10476). — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 110, pl. 46 ; 142-143, n° 27 ; 241, n° 96. — A.G.R., *Moulages de sceaux*, n° 36558.

(152) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2661, f° 101 v°. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123, nécrologe, f° 122 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, III, 333, 341.

(153) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 89. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, IV, 18-20, Utrecht, Anvers, 1952. — A. VAN DEN BON, *Het achthonderd jaar oud Sint-Janshospitaal*, 89.

(154) ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Fonds Kapittel Harelbeke*, n° 592.

(155) A.É.B., *Fonds abdij Oudenburg*, n° 8111 (*Blauwe nummers*, n° 6896). — E. FEYS et D. VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenburg*, 391. — Gistel, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Gistel.

(156) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2660 : *Privilegia et indulgentiae ordinis Sancti Augustini abbatiae Soetendaliensis congregationis Lateranensis*. — A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, *Inventaire sommaire des archives de la Congrégation de Jésus*, 17. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 128, pl. 60.

(157) A. VERHULST, *Het landschap in Vlaanderen in historisch perspectief*, 34, Anvers, 1964. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1928.

(158) *Monasticon belge*, III-4, 1095-1127, Liège, 1978. — A.É.B., *Blauwe nummers*, n° 4094. — J. OPDEDRINCK, *Het Klooster der Nazaretten te Damme*, dans *Biekorf*, XXVI, 53, Bruges, 1920. — A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, *Inventaire des archives de la Congrégation de Jésus*, 8.

(159) A.G.R., *Acquits de Lille*, n° K 380, K 381/1, K 382. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2613 (*Blauwe nummers*, n° 9693). — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, f° 145 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 359. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 115, pl. 52. — A.É.B., *Brugse Vrije*, n° 14993, p. 125.

Des travaux généalogiques mentionnent parmi les membres d'une famille patricienne d'échevins brugeois nommée van Male, un Jean van Male (160), abbé de Zoetendale à Middelburg (161). En tenant compte de son grand-père, Daniel van Male, mort en 1452, de son père, l'échevin Jacques Van Male, époux de Marie van den Heede, mort en 1492 et d'un jeune frère de l'abbé mort en 1499, on devrait placer l'abbatiate de Jean van Male soit dans la dernière décennie du XV^e siècle soit dans les premières du XVI^e siècle. Or pendant cette période, on rencontre une série ininterrompue d'abbés. Peut-être s'agit-il encore une fois d'une élection double : Van Male, était-il le concurrent de l'abbé Ghys, nommé à Rome ?

QUINTIN (*Kwinten, Quintinus*) **VAN HEYSBERGHE** (de Heisberghe). Ce religieux était prêtre et chanoine d'Eekhout (162) avant sa désignation comme abbé de Zoetendale. Il fut béni le 6 janvier 1505 par l'évêque auxiliaire Raphael de Marcatel, abbé de Saint-Bavon à Gand, qui remplaçait alors fréquemment l'évêque de Tournai, et par les abbés d'Eekhout et de Saint-André. Cette bénédiction se déroula dans la chapelle du refuge de Saint-Bavon à Bruges. Les armes de Van Heysberghe étaient au chevron, accompagné de trois besants (163).

Le gouvernement de l'abbé Van Heysberghe est attesté par des acquits, signés de sa main, des 5 avril 1505, 10 juillet 1506, 28 juillet 1508, 17 juillet 1509 et 27 juillet 1510. On dit de lui qu'il gouverna admirablement le monastère. On ne conserve du reste qu'un seul document de son administration datant de 1506 : l'abbé Quintin demandait à l'évêque Charles de Hautbois d'admettre au sous-diaconat un membre de la Communauté de Zoetendale, Johannes de Monte. Le priorat de Jean van Ketelboetere doit être situé à cette époque (164).

Quintin de Heysberghe mourut (165) le 28 mai 1511.

CORNEILLE (*Corneel, Cornelius*) **PONTCASTEL** (Pontcasteel, Pontchastel). Corneille Pontcastel, licencié ès Droits, était né à Dunkerque d'une famille noble et avait fait profession dans l'abbaye augustine de Watten. Après ses études à Louvain, à partir de 1502, il devait diriger Zoetendale pendant 30 ans (166). Il est cité en fonction pour la première fois dans un

(160) Il n'est renseigné dans aucune liste d'abbés. — F.-V. GOETHALS, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du Royaume de Belgique*, III, art. *Branche des Van Male restés à Bruges*, n° VI, Bruxelles, 1850. — J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, IV, 416, Bruges, 1860. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ À BRUGES-ZEVENKERKEN, *Notes N.-N. Huyghebaert*.

(161) Voir A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2610; *monasterium Beate Marie Dulcis Vallis iuxta Middelburg in Flandria*.

(162) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — *Gallia Christiana*, V, col. 263. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V: Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 327. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621: R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 77. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, III, n° XVI. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 141, n° 17. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 83, n° 20. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123: nécrologe, f° 113 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 323. — J.-B. GRAMAYE, *Flandria Franca*, 112a. — P. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Description historique... Notre-Dame à Bruges*, 306, 306.

(163) A.É.G., *Fonds Sint-Baafsabdij*, sans n°. — A. VAN LOKEREN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte de Saint-Jean à Gand*, I, 160; II: *Analyse succincte des chartes et documents de l'abbaye de Saint-Bavon*, 143, Gand, 1855. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 144-145, n° 28; 107, pl. 45; 112, pl. 48. — J. FREDERICHX, art. *Marcatellis (Raphaël de)*, dans *Biographie Nationale*, XIII, 420-423, Bruxelles, 1894-1895. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 141-142. — A.G.R., *Moulages de sceaux*, n° 36559.

(164) A.G.R., *Acquits de Lille*, n° K 382, K 383. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 115, pl. 53. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123: nécrologe, f° 113 v°, 122 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 333. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2661: rentier, f° 101 v°. — P. ROGGE, *De beruchte familie De Ketelboetere te Eeklo*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXII, 301-302, Maldegem, 1971.

(165) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123: nécrologe, f° 113 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 323.

(166) *Gallia Christiana*, V, col. 263, n° VII, col. 280. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V: Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 327, n° VII. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621: R. PASSCHIER,

document de l'Épier du 26 juillet 1511, et puis dans toute une série d'acquets. On trouve cet abbé encore cité nommément les 31 août 1513, le 8 juillet 1516, la semaine de Pâques 1527, les 3 avril 1531 n.s., le 23 février 1535 n.s., le 21 mai 1535 et le 19 janvier 1539 n.s. Ses armes étaient au chevron, chargé d'une rose et accompagné en chef de deux mouchetures d'hermine et en pointe d'une coquille (167).

L'abbé Pontcastel désirait évidemment restaurer les droits de l'abbaye. Le 19 mars 1522, il soutint un procès devant les échevins de Bruges contre un entrepreneur maçon qui n'avait pas accompli dans les délais les travaux prévus à l'abbaye. Le 15-16 mai 1521, l'abbé Pontcastel était en procès devant la Cour échevinale de Bruges, à propos de deux maisons dans la *Hoedenmakersstraat* à Bruges (168). Devant la Cour échevinale de Maldegem un procès était en cours dans les années 1534-1538, contre la ville de Gand, à propos des émondes sur les berges de la Lieve. Le 5 décembre 1540 il y a avait également procès concernant des rentes dans le métier de Maldegem (169).

Le 26 novembre 1518, l'abbé fit saisir, en raison d'arrérages dus, deux mesures de terre à Aardenburg. Le 20 mai 1519, il en fut de même pour 5 cordes à Hannekenswerve aux Pays-Bas (170). Une autre tentative du même ordre concernant des terres à Aardenburg fut annulée le 27 juin 1522 par la cour du Franc de Bruges (171). Le 18 avril 1531 n.s., on soumit au Conseil de Flandre l'enregistrement d'un fermage du 3 avril 1531 n.s., concernant la ferme de Zoetendale même et des possessions dépendantes, entre autres le *Cleyn Zoetendale* (172). Le 5 décembre 1538, il en fut de même pour une allée appartenant au couvent près de Leestjes (173). L'affermage des biens de l'abbaye était devenue une règle. Une autre tentative d'organisation de l'administration transparaît à propos d'une rente à Adegem (174) le 28 décembre 1527.

Cette époque est pourtant marquée par des problèmes financiers importants. Lorsque le pape Clément VII accorda à l'empereur Charles Quint un subside pour la guerre contre les Turcs, subside à prélever sur les institutions religieuses, Zoetendale fut imposé pour une contribution de 600 florins. Le couvent dut demander aux vicaires de Tournai l'autorisation, le 23 février 1535 n.s., d'hypothéquer les biens du couvent et de les charger d'une rente annuelle de 6 livres. Cela fut fait par acte notarié du 21 mai 1535. Un acte du 19 janvier 1539 n.s. témoigne également des charges qui grèvaient les biens de Zoetendale (175).

Zoetendale, 79-81. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 111-112, n° XVII. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 141, n° 18. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1213-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 83, n° 21. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, f° 104. — E. REUSENS et A. SCHILLINGS, *Matrioule de l'Université de Louvain*, III, 246, Louvain, 1958. — J. CARLIER, *Courtes notices sur quelques membres des ordres religieux nés au pays dunkerquois*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, V, 445-446, art. *Cornil Pontcasteel*, Lille, 1872. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 234.

(167) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2616 (*Blauwe nummers*, n° 10477); n° 2618 (*Blauwe nummers*, n° 10418); n° 1829 : terrier (Aldegem); n° 2624 (*Blauwe nummers*, n° 10285); n° 2625 (*Blauwe nummers*, n° 9665); n° 2626 (*Blauwe nummers*, n° 10481). — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 134, pl. 62. — A.G.R., *Acquets de Lille* n° K 382, K 383, K 384. — A.G.R., *Mouloges de sceaux*, n° 36560.

(168) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2621 (*Blauwe nummers*, n° 8996). — ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUGES, *Civiele sententies Vierschaar*, n° 1520-1528, f° 32.

(169) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Stadscharters*, n° 934. — P. VAN DUYSSE et E. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique*, 336. — A.É.G., *Ambacht Maldegem*, n° 622, f° 63. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 147-149, n° 30 et 32.

(170) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2619-2620 (*Blauwe nummers*, n° 10478-10479).

(171) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2622 (*Blauwe nummers*, n° 10480).

(172) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2624 (*Blauwe nummers*, n° 10285). — J. DE SMET, *Twee pachtbrieven uit de XVI^e eeuw voor de hofstede van de abdij Zoetendale*, dans *Rond de Poldertorens*, III, 75-77, Bruges, 1961.

(173) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2627 (*Blauwe nummers*, n° 9704); n° 2710.

(174) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2623 (*Blauwe nummers*, n° 10126).

(175) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, IV, 100-102. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2625 (*Blauwe nummers*, n° 9665); n° 2626 (*Blauwe nummers*, n° 10481). — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Vreemde Steden*, n° 1165.

Le dernier acte cité, passé devant les échevins de Bruges, mentionne Liévin Van der Beke comme représentant de l'abbé ; on retrouvera ce personnage en tant que prieur. L'acte du 21 mai 1535 mentionnait également trois autres chanoines-prêtres de Zoetendale. Parmi eux figure Gilles Rubs ou Ruebs, qui vint en août 1522 d'Eekhout à Zoetendale (176). C'est la première fois qu'on parle d'un personnage de quelque renom, notamment dans les cercles de rhétorique. Le chanoine Ruebs résida pendant un certain temps au prieuré de Nazareth à Damme et mourut en 1549. C'est à cette période qui se rattache également Josquin Valcke (177) : lors de sa profession, Zoetendale reçut 37 mesures de terre à Moere, Koekeleare et Eernegem. Le 28 mars 1516 (enregistré à la Chambre des Comptes le 8 juillet suivant), l'abbaye reçut quittance des droits d'amortissement sur ces terres, payés au trésorier Nicaise Haneron (178).

Un autre problème touchait les relations avec le prieuré incorporé de Nazareth à Damme. Le 30 novembre 1517, on apprend que le vicaire de Bruges, Jacques Van Tyelt, avait subordonné le prieuré de Nazareth et le prieuré de Sarepta-Moerkerke à l'abbé de Zoetendale. Déjà en 1521-1522, un procès était pendant contre les échevins de Damme en raison du fait que Zoetendale voulait démolir les bâtiments de Nazareth. Un arrangement à l'amiable intervint le 27 mai 1522. En 1530-1531, l'abbé Pontcastel pensa à installer à Nazareth les religieux de Sarepta, ce qui suscita l'opposition du magistrat de la ville de Damme. Quelques années plus tard, l'abbé voulut transférer à Zoetendale le mobilier de Nazareth ; le bourgmestre de Damme s'y opposa personnellement. Malgré un arbitrage de l'officialité de Tournai la tension entre Zoetendale et Damme perdura (179).

Un fait marquant est révélateur du prestige extérieur de l'abbaye le 1^{er} décembre 1530 : le pape Clément VII désigna l'abbé Pontcastel comme arbitre dans un différend au sujet de biens aliénés des abbayes bénédictines de Saint-Pierre à Gand, d'Affligem et de Saint-Ghislain (180).

Le 28 novembre 1541, l'abbé Pontcastel signa, pour la dernière fois, une quittance à Zoetendale. En août 1541, il fut proposé comme abbé d'Eekhout ; il y fut nommé à la fin de cette année. Il mourut le 14 mars 1544 (181).

ZACHÉE (Zacheus, Zasseus, Zasheus, Sacheus, Saceus) VANDEN BROUCKE (Paludanus). Zachée Vanden Broucke était né en 1494. Il entra à Zoetendale en 1508, fit profession en

(176) E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 89. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 321. — ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUGES, *Civiele sententies Vierschaar*, n° 1521-1522, f° 212 v°.

(177) *Testament rhetoricael van Eduard De Dene*, édit. K. DE WOLF, dans *Bierkorf*, XLI, 129, Bruges, 1935, et édit. W. WATERSCHOOT et D. COIGNEAU, dans *Jaarboek « De Fonteyne »*, XXVI, 43, Gand, 1975. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2625 (*Blauwe nummers*, n° 9065). — N. GEIRNAERT, *Le prieuré de Nazareth à Damme*, dans *Monasticon belge*, III-4, 1025. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 317.

(178) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2618 (*Blauwe nummers*, n° 10418). — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 308, 346. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 145-146, n° 29 et pl. 66.

(179) N. GEIRNAERT, *Le prieuré de Nazareth...* dans *Monasticon belge*, III-4, 1025. — J. OPDEDRINCK, *Het klooster der Nazaretten...* dans *Bierkorf*, XXVI, 52-54. — A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 33654, f° 25 v°, 28 v°, 30 v° ; n° 33655, f° 27 v°, 30 v°, 32 ; n° 33663, f° 28 v°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2621 (*Blauwe nummers*, n° 9996). — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 147-149, n° 30-31. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 ; R. PASSCHIER, *Aansluiting van 't klooster der Nazaretten te Damme, met de abdij van Zoetendal*, 124.

(180) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LILLE, *Manuscrits*, n° 144, 573-676. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Collection Colbert-Flandre*, n° 65, f° 487-488. — D.-J. GODEFROY, *Table de quatre gros volumes in-folio, intitulés : Évêchés de Tournai*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, XV, 164, Tournai, 1874.

(181) *Monasticon belge*, III-3, 782. — J. CARLIER, *Courtes notices sur quelques membres des ordres religieux nés au pays dunkerquois*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, V, 945-946, Lille, 1873. — *Gallia Christiana*, V, col. 541. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 ; nécrologe, f° 104. — A.G.R., *Acquis de Lille*, n° K 384.

1511 ; il est mentionné comme chanoine en 1535. Le 29 février 1520, il s'inscrivit à l'Université de Louvain. Sous le règne de l'abbé Pontcastel, il fut nommé coadjuteur avec droit de succession. Au début de l'année 1542, le 2 février, il fut élu abbé de Zoetendale et confirmé par l'évêque de Tournai Charles de Croy. Sa devise était *Immoderata ruunt*. L'écu est écartelé, le premier et le quatrième quartiers à la croix chargée d'une croix vidée, frettée et alésée et cantonnée de douze trèfles, les deuxième et troisième quartiers coupés avec un lion léopardé au chef. L'abbé est cité nommément dans la plupart des actes mentionnés ci-dessous entre 1542 et 1566, et dans onze quittances pour l'Épier de Bruges entre le 22 septembre 1542 et le 31 juillet 1555 (182).

Les subsides pontificaux accordés à l'empereur continuèrent à poser des problèmes à Zoetendale. En 1541, Paul III avait consenti un nouveau subside qui imposait Zoetendale pour 102 livres de gros. Le couvent dut demander, le 23 mars 1543, l'autorisation d'emprunter de l'argent. C'est ainsi que le 27 avril 1546, on emprunta à Bruges 32 livres moyennant une rente de 2 livres de gros. Ce contrat fut confirmé le 3 septembre 1546 par l'official de Gand. La situation financière empirait et les biens de Zoetendale étaient de plus en plus obérés. Le 20 août 1549, les échevins de Sluis mentionnent une rente passive. Le 27 avril 1553, on trouve mention d'une pension de 200 ducats à charge de l'abbaye. Le 15 juin 1554, on chargea les biens d'une nouvelle rente de 7 livres et, le 7 juin 1556, d'une pension en faveur d'un chanoine gantois. Le 17 octobre 1564, on dut emprunter 48 livres sur la ferme de l'abbaye à Kaprijke pour restaurer l'église et le couvent (183).

Il n'existe que quelques faits positifs en ce domaine. Le 11 mai 1557, les échevins de Maldegem confirmèrent la saisie, au profit de Zoetendale, le 23 avril 1557, de 34 mesures de terre à Sint-Laureins et à Eeklo. Il s'agit provisoirement du dernier accroissement du domaine de Zoetendale. Le domaine comprenait alors environ 407 hectares ; ce qui plaçait Zoetendale au rang des petites institutions. Le 26 novembre 1557, on acheta un dernier sixième du bien de *Den Eeckenboom* à Bruges. L'intérêt de Zoetendale pour cette ville transparait encore par l'inscription en 1553 de l'abbé Vanden Broucke à la gilde brugeoise de Saint-Georges (184).

On tenta naturellement de maintenir l'abbaye viable du point de vue matériel. Les baux à ferme continuaient à être conclus. Ainsi Zachée Vanden Broucke établit à son nom un fermage le 28 août 1526, pour 12 mesures situées près du *Brierversweg*. On a connaissance d'un terrier pour Eeklo et Sint-Laureins daté de 1562. On conserve un rentier de 1545 concernant les rentes à Maldegem, Adegem, Kaprijke, Moerkerke, Lembeke, Oostkerke, Damme-Sint-Katharina, ainsi qu'un autre concernant uniquement Kaprijke, daté de 1557. Un autre rentier

(182) W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 112, n° XVIII. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 141, n° 19. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 83, n° 22. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 83. — A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, n° 900, f° 25 v°-26 v°, n° 936, f° 6. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, III, 625, Bruxelles, 1958. — K. VERSHELDE, *Geschiedenis van Middelburg in Vlaanderen*, 6, Bruges, 1867. — KNESELARE, *Papiers L.-M. Goegebuer, Zoetendale*, 2. — A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2625 (*Blauwe nummers*, n° 9665). — B.R. À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits*, n° 7173 : J.-F. FOPPENS, *Varia Brugenia*, f° 111 r°. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LILLE, n° 142, 597. — D. GODEFROY, *Evêché de Tournay*, 71-72. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 153, pl. 69. — V. DE LILLE, *Vlaanderen in beeld en schrift*, 28, Maldegem, 1893. — A.G.R., *Acquis de Lille*, n° K 384 et K 385. — A.G.R., *Mouloges de seaux*, n° 30043 et 36561.

(183) A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2628-2631 (*Blauwe nummers*, n° 10038, 10397, 10403, 10426) ; n° 2633 (*Blauwe nummers*, n° 10437) ; n° 466 (*Blauwe nummers*, n° 10413). — J. DE SMET, *Twee pachtbrieven...* dans *Rond de Poldertorens*, III, 74.

(184) A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2634 (*Blauwe nummers*, n° 10907) ; n° 2635 (*Blauwe nummers*, n° 9801). — J. DE SMET, *Twee pachtbrieven...* dans *Rond de Poldertorens*, III, 74. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1215-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 60, 62, 64. — J. VAN PRAET, *Jaarboek der Keyzerlijke ende Koninglijke hoofd-gilde van den edelen ridder Sint-Joris*, 222, Bruges, 1786. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ À BRUGES-ZEVENKERKEN, *Notes N. N. Huyghebaert, Zoetendale*.

de la première moitié du XVI^e siècle mentionne encore en outre des rentes à Sint-Laureins, Oostwinkel, Aardenburg, Veldekens, Schoondijke aux Pays-Bas, Nieuwerkerke aux Pays-Bas, Lapscheure, Beernem, Middelburg et Sluis. Ces rentes n'étaient plus payées régulièrement. En outre, l'abbaye percevait apparemment 300 livres de dîmes par an (185).

Un autre point positif est constitué par la population croissante de l'abbaye. En 1535, il n'y avait, à côté de l'abbé que quatre chanoines-prêtres. En 1546, outre l'abbé et le prieur, il y a cinq prêtres. En 1558, on mentionne sept prêtres plus deux novices et un frère convers, résidant à Damme. On conserve des lettres de profession datant des années 1555, 1563 et 1565 (une semaine avant la mort de l'abbé), soit une en moyenne tous les cinq ans (186). Au début de 1558, l'abbé était âgé de plus de soixante ans, mais parmi les prêtres, quatre avaient entre trente et quarante ans et l'un moins de trente ans ; les novices avaient vingt ans environ et le convers, quarante. La pyramide des âges était donc favorable. En ce qui concerne le recrutement, les cinq religieux dont la provenance est connue, étaient respectivement originaires de Bruges, Damme, Sluis et Gand (deux). On constate donc un rayonnement dans la partie nord de l'ancien comté de Flandre. Le prieur fut d'abord Liévin Van der Beke (depuis 1541 ?). En 1542, il intervint en tant que receveur d'une rente à Moerkerke et en 1544, il était partie lors du règlement avec la dame de Middelburg des services célébrés dans la chapelle du château de Leestjes par les chanoines de Zoetendale (187). C'est vers cette époque que Zachée Vanden Broucke reçut de Rome un privilège concernant des droits et règlements religieux d'ordre interne (188). C'est également cet abbé qui vers 1559 entreprit la restauration de l'abbatiale en ruine, des bâtiments conventuels et des environs laissés à l'abandon (189).

Après la mort du prieur Van der Beke le 1^{er} mars 1554 n.s., l'abbé alors âgé de soixante-trois ans s'adressa en octobre-novembre 1557 au roi Philippe II pour obtenir un coadjuteur, en raison de sa mauvaise santé. Peut-être cela concernait-il également la reconstruction puisque en 1564 c'est le nouveau coadjuteur-administrateur qui rassembla l'argent nécessaire à ces travaux. Quoi qu'il en soit, le 7 février 1558 n.s., deux commissaires du Conseil d'État et de l'Audience vinrent enquêter à Zoetendale et leur rapport du 11 février constatait que la *maior pars* souhaitait Georges Wittebroot comme abbé-coadjuteur, comme Zachée Van den Broucke l'avait déjà prédit le 2 novembre précédent. Finalement, les lettres de nomination par Philippe II furent envoyées le 30 juin 1559. En même temps, Wittebroot prit le titre de prieur de Nazareth (190).

Cette dernière année marque aussi un hiatus dans un autre domaine : à partir du 12 mai 1559, Zoetendale passa sous l'autorité du nouvel évêché de Bruges, doyenné d'Aarden-

(185) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2684 ; n° 2680 ; n° 2663 ; n° 2665. n° 2662. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeljes van het Meetjesland*, XXIX, 92. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Fonds Kapittel Harelbeke*, n° 686. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 180, pl. 80.

(186) J. DE SMET, *Twee pachtbrieven...* dans *Rond de Poldertorens*, III, 74. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2628, 2632, 2639, 2642 (*Blauwe nummers*, n° 10038, 11155-11157) ; n° 2686. — A.G.R., *Conseil d'État et d'Audience*, n° 900, f° 26 v°-29. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 161, pl. 73 ; 166, pl. 75 ; 192, pl. 82.

(187) K. VERSCHELDE, *Geschiedenis van Middelburg...* 15. — J. VAN MALDEGHEM, *Verleden en heden omtrent Zoetendale*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 28. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1831. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 121, pl. 57.

(188) A.É.G., *Fonds Zoetendale*, sans n°. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1590, f° 3 v°. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 163, pl. 74.

(189) HÔTEL DE VILLE DE BRUGES, carte du Franc de Bruges, copie de 1600-1601. E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 175, pl. 78. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 ; R. PASCHIER, *Zoetendale*, 88.

(190) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhou*, n° 145/123 ; nécrologe, f° 102 v°. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eeckhout*, dans *La Flandre*, III, 311. — A.G.R., *Conseil d'État et d'Audience*, n° 900, f° 23, 25, 32, 26 ; n° 936, f° 6. — P. GORISSEN, *De invoering van het vorstelijk benoemingsrecht...* dans *Bijdragen voor de geschiedenis der Nederlanden*, IX, 1955. — A.É.B., *Blauwe Nummers*, n° 11409, n° 1560. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeljes van het Meetjesland*, XXIX, 92. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2636 (*Blauwe nummers*, n° 10440). — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 187-191, n° 33 et 35.

burg. L'abbé de Zoetendale était présent lors de l'installation du premier évêque de Bruges le 8 février 1563. Il assista aussi à la procession du Saint-Sang en 1542-1543, 1545-1551, 1553-1560 et 1563-1564 (191).

Après la nomination de G. Wittebroot comme coadjuteur, Adrien Mariesonne devint prieur. Il mourut le 21 mai 1564. Pendant cette période, il y eut peut-être à Zoetendale une épidémie : après le prieur alors âgé de quarante ans, le chanoine Antoine Coene âgé de vingt-sept ans mourut le 27 mai. Wittebroot reprit alors la charge de prieur (192).

Lors d'une visite par le vicaire général Gilbert d'Ongnies, le 15 février 1559, des fautes graves dans le gouvernement de l'abbé Vanden Broucke furent révélées : les services divins et le chapitre étaient négligées, des laïcs remplissaient les fonctions d'économe et de cellerier, l'abbé était souvent absent et revenait alors en état d'ivresse, les archives et l'administration se trouvaient dans un état déplorable et, sur le plan financier, l'abbaye allait droit à la débâcle (193).

L'abbé Zachée Vanden Broucke avait soixante et onze ans lorsqu'il mourut le 28 janvier 1566. Il fut enterré dans l'abbatiale le 30 janvier suivant. Sa pierre tombale était encore conservée en 1932 (194).

GEORGES (*Georgius, Jooris*) **WITTEBROOT** (Wittebrood, Wittebroodt, Wittebroet, Wittebroote, Wittenbroot). Le dernier abbé de Zoetendale, Georges Wittebroot était né d'une famille originaire de Bruges, le 25 décembre 1531. Très jeune, il avait fait profession à Zoetendale en 1546 et fut ordonné en avril 1555. Il remplit dans ce couvent successivement les fonctions d'économe et de maître des pauvres. Il devint prieur en 1554 et fut nommé coadjuteur avec droit de succession le 30 juin 1559 par Philippe II. Après le décès d'Adrien Mariesonne, en 1564, il reprit de plus la charge de prieur. Il est qualifié d'administrateur de Zoetendale dans un acte du 17 octobre 1564. Il avait visiblement l'entière confiance de l'abbé Vanden Broucke et lors de l'enquête de 1558 le seul reproche qui fut fait concernait son jeune âge. Quelques accusations sur le plan moral seront émises contre lui dans des dépositions devant l'official de Bruges, le 28 mai et le 5 juillet 1567, vraisemblablement par des adversaires de Wittebroot (195).

(191) W. NOLET et P. BOEREN, *Kerkelijke instellingen in de Middeleeuwen*, 80, Amsterdam, 1951. — A. JONCKX, *Les anciens évêchés des Pays-Bas (Hollande, Belgique, Nord de la France)*, 3, Paris, 1926. — A. DE SCHREVEL, *Notes et documents... Remi Drieux*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XLVI, 504, Bruges, 1896. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 42-43. — A. DE LEYN, *Esquisse biographique de Pierre de Corte (Curtius), premier évêque de Bruges*, 60, 138-140, n° VIII, Louvain, 1863. — ARCHIVES DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SANG, n° 5. — A.É.B., *Nieuw Kerkarchief*, n° 69, f° 119-121.

(192) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, f° 109, 113. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 322-323. — A.G.R., *Conseil d'État et d'Audience*, n° 900, f° 27-29.

(193) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, n° C 356/3 et C 356/4. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 167-170, 187-190, n° 34.

(194) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2643 (*Blauwe nummers*, n° 10464). — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, *Fonds Eekhout*, n° 145/123 : nécrologe, f° 98. — W. WEALE, *Obituaire de l'abbaye de l'Eekhout*, dans *La Flandre*, III, 307. — J. DE SMET, *Twee pachtbrieven...*, dans *Rond de Poldertorens*, III, 74. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 112. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 193, n° 37. — K. VERSHELDE, *Geschiedenis van Middelburg...*, 6. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 141. — J. VAN MALDEGHEM, *Zoetendale*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 27. — KNESSELARE, *Papiers L.-M. Goegebuer, Zoetendale*, 2-4. — J. VAN MALDEGHEM, *De abdij van Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1975, n° 44.

(195) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 328, n° XIX. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscrits*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 96-109. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 112, n° XIX. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, *Maldegem*, 141, n° 20. — N. BATAVIA, *Bijdrage tot de geschiedenis van de abdij Zoetendale (1213-1584)*, Mémoire de licence inédit (Université de Gand), 84-85, n° 22. — A.G.R., *Papiers d'État et d'Audience*, n° 936, f° 6 ; n° 900, f° 26 v°, 28, 29 v°. — MUSÉE DE LA VILLE DE DAMME, sans n°, plaque

Le jour de l'enterrement de l'abbé Vanden Broucke, le 30 janvier 1566 n.s., le diplôme royal fut lu dans la salle capitulaire à Zoetendale et Georges Wittebroot fut désigné comme abbé en présence d'un grand nombre d'écclésiastiques brugeois. Le 31 janvier, cette désignation fut confirmée par l'évêque de Bruges Pierre De Corte. Le 1^{er} février 1566, l'official de Bruges Adam Zwinghedau vint procéder à l'installation du nouvel abbé (196).

Lors des cérémonies de l'enterrement de l'abbé défunt, le prieur, deux chanoines-prêtres et deux novices étaient présents. Un autre chanoine, Jean Bake était certainement absent : on sait qu'il assurait déjà précédemment le service paroissial. Ce petit couvent allait dans les années qui suivirent connaître une expansion et devait compter à nouveau huit religieux, comme à l'époque de la fondation. L'un des deux prêtres, Zachée Van der Muelene, devint prieur. Le chanoine Pierre Brakele, ancien guillemite de Bruges, dirigeait une petite école à Zoetendale ; il sera plus tard accusé d'apostasie. De nouvelles professions furent enregistrées : le 15 août 1570, deux religieux prononcèrent leurs vœux et le 17 mars 1574 ou 1575 le dernier profès de Zoetendale entra dans la Communauté. La formation des religieux était soignée : d'eux d'entre eux étudièrent dans la région de Gand. Les différentes ordinations furent faites par l'évêque de Bruges (197).

Georges Wittebroot intervint à plusieurs reprises en dehors de l'abbaye. Dans les environs, il prit part en 1567 à la procession de la Pentecôte à Aardenburg (198). Il participa comme co-célébrant lors d'installations d'abbés par l'évêque de Bruges Remi Drieux (199). Et il prit part à la procession du Saint-Sang en 1567-1568 et 1570-1576 (199). Il se manifesta également en tant que prieur de Nazareth, titre qu'il porta explicitement le 14 juillet 1568 lors d'un dénombrement d'un fief de Nazareth, et le 19 juin 1569, lors d'un contrat de fermage à Damme-Sinte-Katharina. Mais les anciens problèmes entre Zoetendale et Nazareth perduraient provisoirement. En juin 1566, Georges Wittebroot obtint enfin de Philippe II l'autorisation de vendre une partie du domaine de Nazareth, situé à Moerkerke. Ce fait montre que les échevins de Damme avaient renoncé à leur opposition ; l'obligation de résidence de trois chanoines de Zoetendale à Damme n'était alors plus remplie. Le 30 décembre 1566, ils donnèrent à l'abbé Wittebroot l'autorisation de disposer des biens du prieuré de Nazareth. Les comptes de 1573/1574 montrent que Zoetendale avait cédé provisoirement la ferme *Ten Nazaretten* (200).

funéraire. — J. GAILLARD, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre Occidentale. Arrondissement de Bruges*, 1-2, 218-219, 408, Bruges, 1866. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2636 (*Blauwe nummers*, n° 10440) ; n° 2643 (*Blauwe nummers*, n° 10464) ; n° 466 (*Blauwe nummers*, n° 10413). — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, n° C 356/5 et C 356/6. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 170-171, 194-196, n° 39. — C. PIRON, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*, 467, Malines, 1860.

(196) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2643 (*Blauwe nummers*, n° 10464) ; n° 2644(1) (*Blauwe nummers*, n° 10842) ; n° 2644(11). — A. DE LEYN, *Esquisse biographique de Pierre de Corte...*, 56-58, 187 (dossier de l'évêque sur Zoetendale). — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 194, n° 38.

(197) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2643 ; n° 2647 (*Blauwe nummers*, n° 7593) ; n° 2652-2653 (*Blauwe nummers*, n° 11158-11159) ; n° 2674 ; n° 2609/1, f° 11. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meejesland*, XXIX, 93, 99, 100. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B 155, B 2331. — A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, *Inventaire sommaire des archives de la Compagnie de Jésus...*, 18. — KNESSELARE, *Papiers L.-M. Goegheuer, Zoetendale*, V-VI. — A. DE SCHREVEL, *Notes et documents... Remi Drieux*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XLVI, 432-445. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, n° C 356/5 et C 356/6 ; n° B 1, f° 37.

(198) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 31761, f° 24 v°. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AARDENBURG, sans n° (copie du XIX^e siècle). — G. VAN VOOREN, *Aardenburg na de afscheiding van Vlaanderen (1604-1648)*, dans *Appeltjes van het Meejesland*, XIII, 258, Maldegem, 1962.

(199) A. DE SCHREVEL, *Notes et documents... Remi Drieux*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XLVI, 601-603, 609-610. — A.É.B., *Aanwinsten*, n° 5414, II, f° 15 v°. — ARCHIVES DE LA CONFRÉRIÉ DU SAINT-SANG, n° 5.

(200) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2650 (*Blauwe nummers*, n° 9682) ; n° 2651 (*Blauwe nummers*, n° 10792) ; n° 2646 (*Blauwe nummers*, n° 10420) ; n° 2647 (*Blauwe nummers*, n° 7593) ; n° 2669/1, f° 7. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meejesland*, XXIX, 94. — O. DELEPIERRE, *Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre Occidentale à Bruges*, II, 107, n° 32/12, Bruges, 1841.

Comme abbé de Zoetendale, Georges Wittebroot intervint en 1567-1568 dans un procès devant la Cour féodale de Bruges et devant le Conseil de Flandre (201). Par la suite, il est cité dans une série de contrats de fermages à Waarschoot, Lapscheure, Moerkerke, Kaprijke, Middelburg et Maldegem. La plupart concernaient la ferme de l'abbaye à Moerkerke-Maldegem (202). On conserve de cette administration (203) un rentier pour Aardenburg (1572) ainsi qu'un terrier pour Kaprijke (1574) et des bilans du 30 septembre 1574 et du 30 septembre 1579. La situation financière de l'abbaye était loin d'être brillante. Dans des circonstances normales, on aurait dû avoir un solde positif de 285 livres. L'achat forcé des rentes royales dans le métier d'Assenede et dans les Quatre Métiers conduisit en 1566-1567 à un débours de 730 livres. C'est pour cette raison que l'abbé dut vendre des biens de Nazareth (204). Zoetendale dut encore assumer une pension imposée par le roi le 25 janvier 1565 n.s. (205). Le 15 décembre 1565 et en 1571, des biens à Moere et à Kaprijke furent saisis (206). Mais ce sont surtout les troubles religieux qui détruisirent l'économie, à Zoetendale aussi : en 1573-1574, l'abbaye se trouva dans les chiffres rouges ; il en fut de même en 1574-1579 (207). Ainsi qu'on l'a dit Nazareth avait été cédé moyennant une clause de rachat éventuel ; la même chose arriva en 1570 au refuge *Den Eeckenboom* à Bruges et à Zoetendale même, certains bâtiments, comme la brasserie, furent démolis (208).

Avec les troubles religieux du XVI^e siècle, Zoetendale entra dans la phase finale de son existence. Après l'installation de la république protestante à Gand en octobre 1577 et la deuxième tempête iconoclaste en août 1578, la région de Zoetendale était peu sûre. Le prieuré de Nazareth devint une caserne en mars 1578. Des groupes de gueux des bois rôdaient dans la région. Mais le couvent de Zoetendale demeura en place jusqu'à l'automne 1579 : le 30 septembre 1579 on établit encore sur place les comptes annuels ; le 26 octobre, la basse-cour fut encore affermée. Mais dans la quinzaine qui suivit la Communauté fut expulsée, l'abbaye pillée et les bâtiments rasés. Le 16 novembre, on retrouve l'abbé et la Communauté à Damme où ils souhaitaient occuper à nouveau le prieuré de Nazareth (209).

(201) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2713 : 16-17 novembre 1567 et novembre 1568.

(202) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1833, 1878, 1920, 1951, 2094, 2654, 2684. — L. STOCKMAN, *De hofstede... te Kaprijke*, dans *Ons Meetjesland*, IV, 34. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 97. — J. DE SMET, *Twee pachtbrieven...* dans *Rond de Poldertorens*, III, 77-79. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 196-199, n° 40 ; 182, pl. 81.

(203) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2664, 1883, 2669/1, 2669/2, 2669/4 ; n° 2670 : états des biens ; n° 2672 (*Blauwe nummers*, n° 16420) ; n° 2648 (*Blauwe nummers*, n° 10323) ; n° 2646 (*Blauwe nummers*, n° 10420).

(204) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 7854, f° 37 v°. — L. STOCKMAN, *De brieven van Assenede et de Vier Ambachten*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIII, 56, Maldegem, 1972. — E. DE SMET, *De bezittingen van het Rijke Gasthuis te Eeklo*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXVII, 193, Maldegem, 1976.

(205) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2649 (*Blauwe nummers*, n° 10483).

(206) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2645 (*Blauwe nummers*, n° 9709) ; n° 2709.

(207) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2669, f° 13 ; n° 2669, f° XXII.

(208) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2669/1, f° 7 ; n° 2669/2, f° XV° ; n° 2669/7, 30 ; n° 2669/9, f° 20 ; n° 2673, 3 ; n° 2094.

(209) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — *Gallia Christiana*, V, col. 268. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V ; Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 324. — J. DE SAINT-GENOIS, *Notice sur les archives...* dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, année 1841, 195. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 112. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen, Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 141. — V. DE LILLE, *Vlaanderen in beeld en schrift*, 28. — G. DE LILLE, *Maldegem in beeld en schrift*, IV, 7, Maldegem, s.d. — K. VERSCHELDE, *Geschiedenis van Middelburg...*, 6. — J. DE SMET, *Twee pachtbrieven...* dans *Rond de Poldertorens*, III, 74. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, V, 101. — V. FRIS, *Histoire de Gand*, 215, Gand, 1913. — J. OPDEDRINCK, *Het klooster der Nazareiten*, dans *Biekorf*, XXVI, 57. — J. OPDEDRINCK, *Sint-Janshospitaal te Damme*, 30-32, Tielt, 1951. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2669/2 ; n° 2669/4 ; n° 2684 ; n° 2673 ; n° 2697 (*Blauwe nummers*, n° 4156). — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 104. — Acte du 18 décembre 1603, édit. G. JUTEN, *Slusana sacra*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, LIV, 251, Bruges, 1904. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates Comitatus Flandriae, Flandria Franca*, 161a. — N. GEIRNAERT, *Le couvent de Nazareth...* dans *Monasticon belge*, III-4, 1026. — A.É.G., *Kerkarchief Middelburg*, n° 4 bis ; A. DE HOOGE, *Chronique* (1579-1588), 8-16.

Le séjour à Damme ne peut avoir duré que peu de temps. Les comptes annuels pour la période du 1^{er} octobre 1579 au 30 septembre 1580 ne sont en effet plus établis par l'abbé, mais par un membre du tribunal épiscopal à Bruges et les chanoines de Zoetendale, visiblement disséminés, reçurent dès lors une pension alimentaire. Il ressort de l'état des biens établi à la fin de l'année 1581 par l'abbé Wittebroot que la majorité d'entre eux demeuraient alors à Bruges, alors aux mains des protestants, deux se trouvaient à Cambrai et un à Gand. L'abbé s'activait pour sa Communauté. En 1580, il veilla à la perception des rentes d'Aardenburg et il entama, au nom de l'abbaye, une série de procès. La rente sur l'Éprier de Bruges continua d'être payée jusqu'en 1583. La ferme de Zoetendale et les environs continuèrent à être affermés : le 5 juin 1584, on voit encore l'abbé acter un bail à ferme (210).

Le plus grand danger pour la survie de l'abbaye vint cependant de la communauté catholique même. Avant la reconquête de Bruges, l'évêque de Bruges, Driutius, le gouverneur Alexandre Farnèse et Guillaume de Pamele, président du Conseil Privé avaient conclu un accord visant à octroyer au collège des jésuites de Bruges les biens de Zoetendale, car les jésuites rencontraient de grandes difficultés financières. Les autorités s'adressèrent à Philippe II et au pape Grégoire XIII. Peu après la prise de Bruges par Farnèse, le 23-25 mai 1584, ils atteignirent leur objectif. Grégoire XIII donna son accord à la suppression de Zoetendale le 23 juin 1584 et accepta le transfert de son patrimoine aux jésuites brugeois. Le 7 novembre 1584, Philippe II accorda son placet royal (211).

L'abbé Georges Wittebroot vivait, à cette époque, à Bruges, dans une chambre louée. Il avait dû contracter des dettes dans plusieurs endroits. La suppression de l'abbaye de Zoetendale dut être un coup très dur pour lui. Il périt dans des circonstances obscures. Le 4 octobre 1584, on le retrouva noyé dans le canal de Bruges à Damme. Il fut enterré à Bruges dans l'abbatiale d'Eekhout ; son enterrement fut payé grâce à un prêt. Les quelques pauvres biens qu'il possédait furent vendus pour payer ses créanciers (212).

CHRISTIAN DE BRABANDERE (De Brabander, De Brabandre, Brabandere, *Brabantinus*). Après le décès de l'abbé Wittebroot, ce fut le prieur Christian De Brabandere qui devint de fait et de droit le supérieur de la Communauté. Il était né en 1548, vraisemblablement à Kaprijke où sa famille était installée en tant que fermier de Zoetendale. Son père était Jean De Brabandere ; il avait un frère, Adrien, fermier à Kaprijke et une sœur Ilysbeth (*sic*) qui, veuve, prit à ferme en 1586 des jésuites de Bruges, six mesures de terre à Kaprijke (ancienne possession de Zoetendale). Christian De Brabandere prononça ses vœux à l'âge de

(210) A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2669/5 ; n° 2669/7 (1580) ; n° 2669/8 (1581) ; n° 2670, 29 ; n° 2668 ; n° 2669/5, f° 5 v° ; n° 2105 ; n° 2684. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 220, n° 41 ; *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 106. — L. STOCKMAN, *De hofstede... te Kaprijke*, dans *Ons Meetjesland*, IV, 34. — A. DE VOS, *De verkenning door Kaprijke*, 16. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale...* dans *Vrij Maldegem*, année 1959, n° 35. — R. BUYCK, *De bedrijfsstructuur te Kaprijke volgens het penningkohier van 1580*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXXII, 231-233, 244, Maldegem, 1981.

(211) E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 111-112, 124-125. — A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 1600 : *Catalogus benefactorum*, f° 3 v°-5 ; n° 2673 : *Brevis index bonorum*, I ; n° 475 (*Blauwe nummers*, n° 9656) ; n° 479 (*Blauwe nummers*, n° 9655). — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 220-225, n° 42 en 44, pl. 90-91. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 14-15. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, V, 170. — A. MIRAEUS et J.-F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 252a-254b.

(212) A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2669/10, f° 1-3 ; n° 2670, 30. — KNESSELARE, *Papiers L.-M. Goegebuer. Zoetendale*, IV. — A. VAN DEN BON, *Het achthonderd jaar oud Sint-Janshospitaal...*, 157. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 114-115. — J. VAN MALDEGHEM, *Verleden en heden...*, dans *Maldegems erfgoed*, I, 30. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 112. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — F. DE POTTER et J. BROCKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 141. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 462, V : Ch. CUSTIS, *Origine de l'abbaye de Zoetendale*, 328. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 223-224, n° 43. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, *Manuscripts*, n° 621 : R. PASSCHIER, *Zoetendale*, 107-109.

quinze ans, le 23 mai 1563, entre les mains de l'abbé Vanden Broucke. Il fut ordonné prêtre par l'évêque Remi Drieux, le 9 juin 1571, dans l'église paroissiale de Roulers. Peu après, en 1573, il devint prieur de Zoetendale (213).

Le prieur était présent lors de la clôture des comptes annuels le 30 septembre 1579 et le 30 septembre 1580. Il n'est pas cité dans la liste des pensions accordées entre 1580 et 1583. De manière étonnante, il demeurait alors à Cambrai pour apprendre le français. Cependant en 1580 et 1581, il est toujours mentionné comme prieur, titre qu'il porta également après la mort de G. Wittebroot (214).

En tout cas, après son retour, il participa en tant que dernier porte-parole de Zoetendale avec Philippe Poorters, représentant de la Communauté, aux cérémonies qui mirent fin à l'existence de Zoetendale : le 29 décembre 1584, au palais épiscopal de Bruges, Remi Drieux agissait en tant que vicaire apostolique, quand les jésuites, en la personne du recteur Arnold Havens, présentèrent les lettres pontificales et royales de suppression. Ces documents furent promulgués officiellement : l'abbaye avait cessé d'exister et son patrimoine était transmis aux jésuites. Les archives de Zoetendale furent également transférées aux jésuites. L'après-midi, l'official de Bruges, appelé également Remi Drieux, présida au transfert du refuge de la *Langestraat* à Bruges et à celui d'une caisse d'objets liturgiques précieux, déposé chez un membre brugeois de la famille Wittebroot. Le 3 janvier 1585 eut lieu le transfert de 90 muids de grains sur l'Épier de Bruges (215).

Après avoir passé le premier trimestre de l'année 1584 à Bruges, Christian De Brabandere devint, le 1^{er} mai 1584, recteur du prieuré augustin de Sarepta. À partir du 1^{er} août 1587, il séjourna avec ce couvent à Nazareth dans la ville de Damme ; il était aussi chapelain de l'église paroissiale et dirigeait l'école paroissiale. Le 4 juillet 1588, il racheta le vieux prieuré de Nazareth aux jésuites. Le 29 juillet 1591, il devint curé à Moerkerke et également aumonier militaire à Damme. Depuis le 27 août 1597 jusqu'en 1604, il fut curé de l'église Saint-Jean et doyen de Sluis, jusqu'à la prise de la ville par les protestants. À partir du 20 septembre 1604, il desservit une chapellenie dans l'hôpital Saint-Jean de Bruges. Par après, il devint encore curé à Ostende où il mourut le 30 juin 1607 ; il fut enterré dans cette localité (216).

(213) J. FRUYTIER, art. *Brabandere (Christiaan de)*, dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, VI, col. 181, Leyde, 1924. — A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2639 (*Blauwe nummers*, n° 11156) ; n° 1878 (21 octobre 1573 et 1^{er} juillet 1586). — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 191, n° 36 ; *Teloorgang...*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 122, n° 237. — A. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, Remi Drieux, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XLVI, 432.

(214) G. JUTEN, *Susana sacra*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, LIV, 224, 251, 252. — A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2669/2, f^o XX, XXII ; n° 2669/5, f^o 10 v^o ; n° 2669/8, f^o 17 ; n° 2669/10, f^o 26 ; n° 2669/7, 36 ; n° 2670, 29 ; n° 2674 (a° 1586).

(215) A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 2652 (*Blauwe nummers*, n° 11158) ; n° 482 (*Blauwe nummers*, n° 11209) ; n° 1589, 1-2 ; n° 1592 : cartulaire, 71-72. — A. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, Remi Drieux, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XLVI, 419, 440, 445. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 79-81, 23. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 115-118. — J.-F. FOPPENS, *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 169, Bruges, 1731. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 226-228, n° 45.

(216) L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 80. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-TROND À MALE, sans n° : A. SPRONCHOLF, *Chronycke van onze eerste instellinghe in het dorp ende eylandt van Biervliet ten jare 1461*, XXXIX, XLI ; sans n° : C. DE VOS, *Chronycke van onze eerste instellinghe*, f^o 121 v^o. — M. TH. STERKEN, N. GEIRNAERT et N. HUYGHEBAERT, dans *Monasticon belge*, III-4, 1107. — A.É.B., *Kerkarchieff*, n° 161, doc. n° 34. — J. OPDEDRINCK, *Het klooster der Nazaretten*, dans *Biekerf*, XXVI, 56. — A. VAN DEN BON, *Het achthonderd jaar oud Sint-Janshospitaal...*, 157. — G. JUTEN, *Susana sacra*, 251, 230. — A.É.B., *Fonds Jesuïeten Brugge*, n° 526 (*Blauwe nummers*, n° 4199). — A.É.B., *Blauwe nummers*, n° 3954. — H. JANSSEN et J. VAN DALE, *Bijdragen tot de oudheidkunde en geschiedenis inzonderheid van Zeeuwsch-Vlaanderen*, II, 33, Middelburg, 1857. — J. FRUYTIER, art. *Brabandere (Christiaan de)*, dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, VI, col. 181. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° K 8901. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, *Série B*, n° 5, *Acta episcopatus*, f^o 22. — A.É.B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 598 : obituaire de Sarepta ; n° 599. — ARCHIVES DE L'ÉTAT EN ZÉLANDE, *Rechterlijke Archieven*, n° 1740, f^o 15. — *Monasticon belge*, III-4, 1107. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 231-232, n° 48. — *Het bisdom Brugge (1559-1984)*, 53, Brugge, 1984.

La petite communauté de Zoetendale, composée de huit religieux, s'était éparpillée. Le chanoine gantois Jean Bake vécut à Gand jusqu'à la fin 1581 et devint ensuite de 1583 à 1613 curé d'Evergem (217). Le diacre Jean Melanx s'était marié et habitait Boechoute (218). L'ancien prieur Zachée Van der Muelen est cité pour la dernière fois dans les comptes de 1582/1583 ; il habitait à cette époque à Bruges (219). Le chanoine Jacques Percke et l'abbé Wittebroot étaient décédés (220) respectivement en 1583 et 1584. Le chanoine Philippe Poorters reçut le 4 décembre 1584 la permission de l'évêque d'enseigner ; il habitait encore à Bruges à l'époque du nouvel an 1585, tout comme Christian de Brabandere. Ce sont les deux seuls qui sont encore cités dans les comptes de la fin 1584 par l'official de Bruges, sous le poste « pension alimentaire » (221). Thierry Bullynck enfin avait obtenu le 7 mars 1586 l'autorisation de l'évêque de Bruges pour se rendre à l'étranger (222). En 1592, les jésuites de Bruges mentionnaient encore le prieur De Brabandere comme à leurs charges (223).

En 1592 encore, les jésuites estimèrent à 1500 florins par an les revenus provenant de Zoetendale. Mais, à cette époque, ils ne pouvaient pas toujours les toucher effectivement en raison, entre autres, de l'insécurité qui régnait. Ils furent donc forcés de vendre en 1588 Nazareth à Damme et le 3 novembre 1594 *Den Eeckenboom* à Bruges, ainsi que la ferme abbatiale de Lapscheure et même le mobilier de Zoetendale (224). Après la conclusion de la Trêve de Douze Ans en 1609, les premiers résultats favorables pour les jésuites apparurent dès 1610. Vers 1600, on établit pour ces biens un *Brevis index bonorum* (225). L'état des bâtiments conventuels à Zoetendale est alors un peu plus clair : après 1584 il reste de l'ancien complexe conventuel, outre la ferme, la tour et le chœur de l'église (226).

Après quelques hésitations — en 1614 on envisageait la vente —, les jésuites de Bruges allaient dans les années suivantes restaurer Zoetendale et même l'agrandir. Le recteur porta

(217) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2670, 29. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 105, 5. — A.É.G., *Fonds Bisdóm*, n° B 155, B 2331. — F. MICHEM, *De parochiegeestelijkheid in het Meetjesland tijdens het Oud Regiem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXXII, 97, 133, Maldegem, 1981.

(218) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2670, 29.

(219) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2669/10, f° 26 v° ; n° 2670, 30. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 105.

(220) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2669/10, f° 26. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 108, pl. 6.

(221) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, *Série B*, n° 3/IV, f° 105, 107, 148. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2669/10, f° 2 v°. 3 v°. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 248a. — W. WEALE, *Notice sur la fondation de l'abbaye de Douxval*, dans *La Flandre*, II, 112.

(222) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2674. — A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, *Inventaire...* 18. — E. VAN MINGROOT, *Teloorgang...* dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 121, 11. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 228-229, n° 46.

(223) L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 86, annexe VII.

(224) *Rapport adressé, en 1592, au roi Philippe II sur l'état des collèges de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas*, dans *A.H.E.B.*, XII, 200, Louvain, 1875. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 25, 86-87, n° VII. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2105 ; n° 526 (*Blauwe nummers*, n° 4199) ; n° 1884 ; n° 1592, 424-426 ; n° 2673 : *Habet collegium Brugense...* 2. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, II-2, Maldegem, 142. — KNESSLARE, *Papiers L.-M. Goegheuer, Zoetendale*, IV. — Sur la ferme de Lapscheure, on verra D. VERSTRAETE, *De zuidelijke grenzen van het ambacht Aardenburg*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XVIII, 248-249, Maldegem, 1967.

(225) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, V, 282. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2668 ; n° 1833 ; n° 2673. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 229-230, n° 47.

(226) HÔTEL DE VILLE DE BRUGES : P. POURBUS, carte du Franc de Bruges (copie de P. CLAEYSSENS de 1600-1601). — INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE À BRUXELLES, n° 103953. — MARCHAL, *Notice sur la carte géographique et héraldique du Franc de Bruges*, ouvrage de Pierre Pourbus, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 2^e série, VIII, 291-321, n° 404. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Cartes et plans*, n° 1449 ; J. DE BUCK, *Kaart van de Gentse Lieve* (1612). — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2717 : carte de Zoetendale (vers 1600) ; n° 2673 : *Habet collegium Brugense...* 1 ; n° 2721 : carte du XVII^e siècle. — J. DE SMET, *Twee pachtbrieven...*, dans *Rond de Poldertorens*, III, 75.

même par moment le titre d'abbé de Zoetendale et fit même usage des armes de la vieille abbaye. En 1641, la ferme de Zoetendale rapportait 100 livres (227). Entretemps, l'église conventuelle fut démolie dans le premier quart du XVII^e siècle. En 1649, on trouvait à Zoetendale deux grands bâtiments. Outre le fermier qui habitait la ferme de l'abbaye, y vivaient occasionnellement des jésuites qui utilisaient Zoetendale comme lieu de vacances (228). En 1738, on extrayait encore à Zoetendale des pierres et peut-être aussi fit-on des fouilles dans les ruines (229).

L'ère des jésuites à Zoetendale perdura jusqu'à la suppression de l'Ordre en 1773 et la fermeture du Collège des jésuites à Bruges le 22 septembre 1773. Les biens de Zoetendale revinrent à l'archiduchesse Marie-Thérèse qui, en 1777-1781, les fit vendre publiquement (230).

Vers 1870, Zoetendale appartenait à la famille Van den Hecke de Lembeke. À cette époque, les bâtiments existants furent aménagés en quatre fermes indépendantes (231). Au XX^e siècle, la majeure partie de Zoetendale appartenait à un Français, le baron Jacques des Rotours (232). Depuis 1978 les fermes appartiennent aux familles Fack, Dedeyne et Van Canneyt (233). Au lieu-dit *Vier Hofsteden*, au hameau actuel de Zoetendale, on peut encore retrouver aujourd'hui le plan et les ruines ensevelies de l'ancienne abbaye (234).

(227) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2673. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale*, 233, n° 50. — A.É.B., *Aanwinsten*, n° 6388: *Ommeloper van Maldegem*, f° 117 v°. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale...* dans *Vrij Maldegem*, année 1959, n° 35. — A.É.B., *Fonds Mesdagh*, n° 938a et 939b. — M. CAFMEYER, *Zonnewijzers op Jezuïetengoed*, dans *Biekorf*, LX, 12-14, Bruges, 1959. — J. VAN MALDEGHEM, *De abdij van Zoetendale...* dans *Vrij Maldegem*, année 1975, n° 44. — *Geschiedenis van de kleine man*, 72-73, Bruxelles, 1979. — A.É.G., *Cartes et plans*, n° 2694. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 1865; n° 2675. — A.É.B., *Permanente tentoonstelling*, n° 45.

(228) J. DE SMET, *Twee pachtbrieven...* dans *Rond de Poldertorens*, III, 75. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale...* dans *Vrij Maldegem*, année 1959, n° 35. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale*, dans *Vrij Maldegem*, année 1953, n° 46. — A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, *Inventaire...* 7. — K. VERSCHELDE, *Geschiedenis van Middelburg...* 1: *Kaerte van 't graafschap van Middelburg, volgens oude ommelopers en een kaerte van 't graafschap gemaect in 1649*. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2721: carte.

(229) A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2679. — A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, *Inventaire...* 7.

(230) Winkler *Prins Encyclopedie van Vlaanderen*, III, 426a, Bruxelles, 1973. — L. DELPLACE, *L'ancien collège des jésuites à Bruges (1560-1773)*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, XXXIV, 60-61, 94-99. — A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, *Inventaire...* 6. — R. CROIS, *Rond het driegemeentenpunt...* dans *Rond de poldertorens*, XII, 161. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2687. — ZOETENDALE, *De vier Hofsteden*, charte de l'archiduchesse.

(231) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Cartes et plans*, n° 1492: P. C. POPP, *Atlas cadastral de la Belgique. Commune de Maldegem*. — J. VAN MALDEGHEM, *Zoetendale...* dans *Maldegem erfgoed*, 29-31. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Eeklo*, 11-2, Maldegem, 5-6. — A.É.B., *Fonds Jezuïeten Brugge*, n° 2718; n° 2720. — V. DE LILLE, *De verwoesting der abdij van Zoetendaal (XVI^e eeuw)*, dans *'t Getrouwe Maldegem*, 2^e année, n° 24, Maldegem, 1889. — A. VAN DEN BON, *Het achthonderd jaar oud Sint-Janshospitaal...* 155, 157. — M. GOTTSCHALK, *Historische geografie van westelijk Zeeuws-Vlaanderen*, 60-61, n° 6, Assen, 1955.

(232) J. VAN MALDEGHEM, *Zoetendale*, dans *Maldegems Erfgoed*, I, 31. — A. VAN DEN BON, *Het achthonderd jaar oud Sint-Janshospitaal*, 155-157.

(233) G. DELILLE, *Maldegem in beeld en schrift*, IV, 8. — J. VAN MALDEGHEM, *Zoetendale...* dans *Maldegem erfgoed*, I, 32, 29. — KNESSELARE, *Papiers L.-M. Goegebuer, Zoetendale*, 2. — V. DE LILLE, *Vlaanderen in beeld en schrift*, 28. — D. VERSTRAETE, *Zoetendale...* dans *Vrij Maldegem*, 1953, n° 46.

(234) Nous remercions MM. A. De Vos (Ecklo), J. Dumoulin (Tournai), N. Geirnaert (Bruges), L. M. Goegebuer O.S.A. (Knesselare), M. Goetinck (Bruges), G. Gualdo (Rome), N.-N. Huyghebaert O.S.B. (Louvain-la-Neuve), L. Janssens (Heist), L. Milis (Gand), M. Oosterbosch (Louvain), R. Opsommer (Zwevegem), L. Stockman (Aalter), A. Van Belle (Louvain), J. Van Maldegem (Maldegem), G. van Vooren (Aardenberg), E. Vercaemst (Wevelgem), C. Vleeschouwers (Bruxelles), E. Wittebroodt (Tielrode).

PRIEURÉ DE TEN HOLE À MELLE

Den goeden lieden van den godshuuse ende hospitale te Melle (1424), den goeden lieden religieusen van den godshuuse ende cloestre te Melle (1426), une maison dieu en la parroiche de Melle (1428), claustrum sive monasterium canonicorum regularium ordinis beati augustini (1428), cenobium sive monasterium et ecclesiam canonicorum regularium ordinis beati augustini (1429), den godshuuse gheheeten tonzer vrouwen ten hole (1430), conventus noster beate marie ad Anterum in prochia de melle (1435), scoosters van onzer vrouwen ten hole in de prochie van Melle (1435), religieux et chanoines regulez de leglise et monastere notre dame de le hole (1438), religiosis fratribus et conventui monasterii beate Marie ten hole (1442), den cloestre van den regulieren van Onzen Vrouwen ten Hole (1447), monasterii beate Marie de Mello canonicorum regularium ordinis sancti Augustini (1452), religieux de notre dame en la parroiche de melle (1460), prior ende convent van onser vrouwen kerke ten hole (1484), tclooster van onzer lieve vrouwen ten hole van Melle (1585), ecclesia monasterii Canonicorum Regularium ordinis S. Augustini loci mellensis (1714), prieuré du couvent de N.D. de ten Holle à Melle (1716).

SOURCES: La seule source littéraire conservée concernant le prieuré de Notre-Dame ten Hole (1) consiste en quelques notes relatives à l'histoire du couvent. Elles sont conservées (2) aux Archives de l'État à Gand, *Fonds de Melle*, n° 35. Le prieuré (principalement sa fondation) est également cité dans quelques chroniques d'autres maisons appartenant au Chapitre à Windesheim. On verra la *chronique de l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac*, conservée à L'ABBAYE DE BOIS-SEIGNEUR-ISAAC À OPHAIN, f°s 71-75 et 82-83; le *Chronicon Bethlemiticum* de P. YMPENS, III, 3 et 9, conservé à la Bibliothèque Nationale Autrichienne à Vienne, *Series Nova*, n° 12816 (3), E. VAN DER HECKEN, *Decursus priorum, Catalogus fratrum, Memoriale benefactorum* (contenus dans la chronique de Sept-Fontaines), à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n°s 11974-11985, f° 223v°; A. PONTANUS, *Gazophylacium Zoniacum sive historia sacra nemoris Zonie* (dans la chronique de Sept-Fontaines et de Bois-Seigneur-Isaac), à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n°s 11974-11985, f°s 71-92 (4).

On conserve deux exemplaires de l'obituaire de Melle aux Archives de l'État à Gand, *Fonds de Melle*, n° 1, f°s 1-13: *obituarium* de la fin du XV^e siècle mais enrichi jusqu'au XVIII^e siècle. Dans ce document, on trouve encore, aux f°s 35-39v°, un « *memorieboek* », liste des bienfaiteurs ainsi que des membres de la Communauté de 1431 à 1781. Une copie de cet obituaire, datant du XVII^e siècle, est conservée dans ce même fonds, au n° 2.

Une grande partie des archives de Ten Hole ont disparu lors des ravages causés par les iconoclastes et à l'époque de l'insurrection contre l'Espagne (5).

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. d'Oosterzele; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, ensuite diocèse de Gand.

(2) Nous remercions Mad. A. Coppens-Baeten qui nous a permis de consulter la collection de documents rassemblés par elle. Noël Geirnaert, Ernest Persoons, Paul Trio et Erik Van Mingroot nous ont également aidé de leurs conseils judicieux.

(3) Cfr E. PERSOONS, *De auograaf van hét « Chronicon Bethlemiticum » door Petrus Ympens*, dans *Mededelingen van de Geschied- en Oudheidkundige kring voor Leuven en omgeving*, II, 3-10, Louvain, 1962.

(4) JOHANNES BUSCH, *Chronicon Windeshemense et Liber de reformatione monasteriorum*, éd. K. GRUBE, dans *Geschichtsquellen der Provinz Sachsen*, XIX, 309, Halle, 1886, ne cite qu'une seule fois le nom du prieuré de Melle.

(5) En 1754, le prieur Chr. H. De Broyer écrivait au Conseil de Flandre: « ... onse oudiste liggers oft manule sijn muer van t' jaer 1677 waarvan de oorsaek zijn geweest de beeldstormerije ende de oorlogen door de welcke ons clooster oft verbrant ofte geploenderd is geweest... »: A.É.G., *Road van Vlaanderen*, n° 31386.

La majorité des documents préservés se trouvent aux Archives de l'État à Gand, *Fonds de Melle*. On y conserve le chartrier (6) divisé en deux séries ; la première contient 101 actes (7), la seconde (8), 36. Un grand nombre de ces actes intéressent les biens du couvent et leur administration : ce sont dans la première série les n^{os} 31, 42, 51, 52, 54, 59, 63 à 70, 72, 73, 77 à 80, 82, 83, 86 à 89, 91 à 94, 96, 97, 99, 100 et dans la deuxième série, les n^{os} 12, 15 à 17, 22 à 26, 28, 29, 31, 32. Il existe également de nombreuses pièces concernant des procès : I, 56, 58, 61, 71, 98 ; II, 17, 23, 40. D'autres documents ont trait à la fondation, notamment le n^o 16 (XVI^e siècle, copies d'actes conservés également en originaux), et les n^{os} 17 et 35 qui traitent de l'histoire entre le XV^e et le XVIII^e siècle, (le n^o 35 étant en partie une source littéraire). Le n^o 24 constitue un fragment de l'inventaire des chartes entrepris au XVII^e et XVIII^e siècles (9). On ne retrouve que 52 professions datant du XV^e siècle à 1772 (10). Les pièces qui concernent la suppression du Couvent et les biens après la disparition de la Communauté figurent sous les n^{os} 14 (1785-1795), 18 (1784-1785), 19 (1785-1789), 20 (1779-1787), 21 (1787), 22 (1788), 36 (1775-1789) et 43 (dommages causés pendant la Révolution française).

Les comptes conservés datent, en majorité, du XVIII^e siècle. Le document le plus complet à cet égard est le n^o 9 *Hantboeck. Notitiën van de goederen en de incomsten van het klooster* qui date de 1733 et a été complété jusqu'en 1783, avec en outre une liste des bienfaiteurs et des religieux. On conserve également quelques livres de rentes et des livres de revenus et dépenses : n^o 3 : livre de rentes de 1471 ; n^o 4 : livre de rentes de 1558 ; n^o 5 : livre de rentes de 1680 ; n^o 6 : livre de rentes de 1711 ; n^o 7 : livre de rentes de 1711 ; n^o 8 : livre de rentes de 1733-1750 ; n^o 15 : livre de rentes du XVIII^e siècle ; n^o 10 : livre des recettes de 1735, avec annotations jusque 1759 ; n^o 11 : livre des dépenses 1735-1760 ; n^o 12 : livre des recettes, 1760-1784 ; n^o 13 : livre des dépenses, 1760-1784. Enfin d'autres pièces encore concernent la gestion financière : n^o 23 : baux du XVIII^e siècle ; n^o 26 : biens à Alost au XVIII^e siècle ; n^o 27 : biens à Denderhoutem, 1638 ; n^o 28 : biens à Melle, 1446-1755 ; n^o 33 : pièces concernant des fondations, 1648 et 1784 ; n^o 34 : exemption de douanes et accises, 1592-1725 ; n^o 37 : registre des rentes à Melle, 1682 ; n^o 38 : registre des rentes à Alost, 1619 ; n^o 39 : pièces éparses concernant les biens du prieuré, 1500-1759.

D'autres fonds d'archives conservés aux Archives de l'État à Gand possèdent également des documents concernant le prieuré de Melle. Le fonds des *Archives de Melle et Gentbrugge*, n^o 147 contient des pièces relatives au procès intenté par le possesseur de la seigneurie *Abeele* à Melle, au prieur en 1702-1716 (11). Le fonds *Oud Archief van het Bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85 recèle quelques pièces importantes : n^o 1 : copies des actes I, 21 du 11 décembre 1428 et II, 9 du 1^{er} mars 1431 ; n^{os} 5 et 6 : accord avec la Communauté pour la célébration de la messe matinale dans l'église paroissiale de Melle, 2 mai 1613 ; n^{os} 8 et 9 : contestation au sujet de la cure de Gontrode, près de Melle et desservie par le prieur de Melle, anno 1631 ; n^o 13 : attribution de la cure de Melle au prieur de Ten Hole, 1658 ; n^{os} 18 et 19 : plaintes des religieux contre le prieur, 1693. Dans le même fonds, on conserve encore une série de registres relatifs à la suppression du couvent (12) : B 4377 : correspondance avec les administrateurs Van Coqueliere puis Van Nieuwerkercke, 1785-1787 ; B 4376 : correspondance de la jointe pour le rétablissement des couvents supprimés avec l'administrateur Van Nieuwerkercke, 1790-1794 ; B 4375 : états des biens, revenus et charges, 1784 ; B 4489 : états des biens, revenus et charges, 1785 ; B 4172 : journal des recettes et dépenses, avril-octobre 1784 ; B 4182 : journal des recettes et dépenses, avril 1784-octobre 1786 ; B 4213 : journal des recettes et dépenses, novembre 1786-octobre 1788 ; B 4374 : pièces justificatives des comptes,

(6) M. Gysseling en fit des registres, sous forme dactylographiée.

(7) Certains étaient déjà conservés avant 1958 aux A.É.G., n^{os} 20, 21, 23, 29, 34, 42, 59, 60, 62, 66, 68, 71-73, 77, 80, 83, 84, 89 ; d'autres furent achetés en 1958 à la vente Van der Perre à Bruxelles : n^{os} 1-19, 22, 24-28, 30-33, 35-41, 43-54, 57, 61, 63-65, 67, 69, 70, 74-76, 78, 79, 81, 82, 85-88, 90, 91, 94-96 ; d'autres encore furent offerts en 1958 par les Archives de la Ville de Gand : n^{os} 56, 58 et par le Chapitre Saint-Bavon, dans cette même ville, n^o 55.

(8) Tous les numéros furent déposés en 1964 aux A.É.G.

(9) Le n^o 4 est le plus important car il conserve un acte du 28 février 1431 dont l'original est perdu.

(10) Achété en 1958 à la vente Van der Perre à Bruxelles

(11) A.É.G., *Plaatselijke instellingen, inventaris*, n^o 86 : inventaire des archives de Melle et Gentbrugge, 9, n^o 147.

(12) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent (inventaris n^o 20, 12 : Klooster van Melle)*.

1784 ; B 4378 : quittances de pensions et autres pièces annexées aux comptes, 1788-1794 ; B 4379 : baux et documents divers, 1788-1794.

Le fonds *Comité van afgeschafte kloosters*, n° 11, toujours aux Archives de l'État à Gand, renferme deux listes intéressantes (13) : en premier lieu, une liste des livres du couvent de Ten Hole qui doivent être transportés à Bruxelles et la vente publique des autres en 1784-1785, selon l'édit du 17 mars 1783 concernant la suppression des couvents et la constitution d'une Caisse de Religion ; on y trouve également une liste des tableaux en provenance des couvents supprimés (dont celui de Melle) en vue de leur vente publique, ainsi que des pièces relatives à la vente et aux tableaux, 1784-1787. Dans le même fonds n° 19/35.509, on trouve un inventaire relatif aux biens personnels des religieux, en date du 21 avril 1784.

Dans le fonds du *Raad van Vlaanderen*, quatre numéros concernent le prieuré de Melle : n° 11.969 : procès concernant le cens à Melle, vers 1648 ; n° 19.290 : sommation du 17 septembre 1694 ; n° 27.766 : procès concernant une rente, 1466 ; n° 31.386 : liste des biens non amortis, 1754 (14).

On trouve encore des pièces concernant Melle dans quelques fonds de familles : *Algemeen familiefonds*, t. V, n° 6643 : quittance de la Caisse de Religion adressée à l'administrateur Van Nieuwerkerke, concernant les biens du couvent supprimé de Melle (600 et 513 florins), 1786 ; *Villain XIII*, n° 1903 : paiement d'une rente par le couvent de Melle, 1728 ; *Borluut*, n° 123 : témoignage en faveur des membres de la famille du fondateur, Louis Van den Hole, 1690 ; *de Potter d'Indoye*, copie de la vente de biens nationaux provenant des chanoines de Melle, loués en 1799 (15) ; *Desmanet de Biesme*, n° 1524, actes concernant les rentes seigneuriales, 1721-1726, avec rétroactes à partir de 1502 (16). Aux Archives de la Ville de Gand, *Registers van de Keure*, on trouve des renseignements nombreux sur des donations : n° 301, (1429-1430, f° 82v°, donation Mathijs Van der Houven, 20 février 1430 ; n° 301/31 (1430-1432), I, f° 127-128v° : donation Louis Van den Hole ; n° 301/32, II, f° 69v°, donation Baes en 1434 et f° 94, donation Louis Van den Hole, 13 mars 1434 ; n° 301/34, I, f° 34v°, confirmation d'une donation par Louis Van den Hole, 23 novembre 1436 ; n° 301/37, II, f° 116v°, donation Pierre Coelins, 28 février 1444 (17). N° 40/VI (*Refuges*), série 94bis, 12 : nourriture fournie par les échevins aux religieux de Melle en 1579. Dans les *Registers van Staeten van Goed*, n° 330/45, f° 374 et 375 figure une donation du 22 septembre 1514.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Chambre des comptes*, n° 46474, on conserve une liste des biens du couvent supprimé, datée de 1789 (18) ; dans le *Conseil des Finances*, n° 8177, on trouve une liste des biens du couvent supprimé datée de 1791-1792, et au n° 8356, la pension destinée aux religieux (19). On conserve également des documents intéressants dans le *Comité de la caisse de Religion*, n° 74/116 (20) et dans le *Conseil de gouvernement*, n° 1484 (21). Dans le fonds des *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 14178, figure l'obituaire du couvent de Bethléem à Herent qui mentionne au f° 77, un prieur de Melle, Jacques Mariën et au n° 15504, l'obituaire de Sept-Fontaines, f° 51, avec la mention d'un chanoine, Jean Pinsalinck (22).

Aux Archives de l'État à Tournai, *Cartulaire*, n° 75, on trouve deux actes intéressants : f° 102, accord concernant une maison à Gand, rachetée précédemment au couvent de Melle, 31 août 1461, et f° 108v°, nomination de Gilles Curthals, chanoine régulier de Melle comme confesseur du couvent de Marie-Madeleine à Sluis (23), 17 septembre 1462 (24).

(13) A.É.G., *Comité van afgeschafte kloosters* (inventaris n° 25, n° 11).

(14) J. BUNTINX, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, II, n° 11969 ; IV, n° 19290 ; VI, n° 27766 ; VII, n° 31386, Bruxelles, 1964-1977.

(15) G. ASAERT et A. WYFFELS, *Inventaris van het archief van de familie de Potter d'Indoye en aanverwante families*, 382, Gand, 1969.

(16) H. COPPEJANS-DESMEDT, *Inventaris van het archief van de familie Desmanet de Biesme en van de aanverwante families*, 116, Bruxelles, 1965.

(17) V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des Archives de la ville de Gand. Catalogue méthodique général*, 170, Gand, 1876.

(18) H. NELIS, *Inventaire des Archives des Chambres des comptes. Série des registres (comptes)*, VI, 56, Bruxelles, 1931.

(19) J. et PL. LEFÈVRE, *Inventaire des Archives du Conseil des Finances*, 202, 208, Gembloux, 1938.

(20) A. COSEMANS et J. LAVALLEY, *Inventaire des Archives du Comité de la Caisse de Religion*, 167, Bruxelles, 1926.

(21) PL. et J. LEFÈVRE, *Inventaire des Archives du Conseil du Gouvernement général*, 63, Bruxelles, 1925.

(22) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 14178, 77.

(23) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(24) C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 207 (n° 219), 210 (n° 230), Bruxelles, 1973.

Aux Archives de l'État à Renaix, fonds des *Kartuizers van Sint-Martens-Bos*, liasse 73, n° 633 : aversissement des trésoriers ducaux pour le paiement d'une somme en vue de l'amortissement des biens que le couvent de Melle avait acquis durant les 60 années précédentes (25), 24 octobre 1474.

Dans les Archives du Couvent des Pères Joséphites à Melle, on conserve sous le n° 5 une pièce non datée, concernant le *sixvyver* situé près du couvent de Melle (26).

Les Archives de l'Archevêché à Malines, *Fonds Am. de Coriache*, registre 5, f° 205 conservent une autorisation de déplacer la date de célébration de l'inauguration de l'église (27), 1529.

Aux Archives du Vatican, *Archivio Borghese*, ms. II 109, f° 44, on conserve la dispense accordée au diacre Jean Brielman, du couvent de Melle (28), le 11 avril 1620.

Quelques sources littéraires éditées fournissent des données sommaires concernant le couvent de Melle. Pierre Ympens, *Compendium decursus temporum monasterii christifere Bethlemiticae puerperae ordinis canonicorum regularium iuxta Lovanium*, éd. J. Kervyn de Lettenhove, dans *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne, C.R.H.*, LX, 339-468, Bruxelles, 1876 : mention de la fondation de Melle. J. B. Wiaert, *Historia Septifontana celeberrimi monasterii canonicorum regularium S. P. Augustini in Sylva Soniaca et historia monasterii eiusdem ordinis dicti a Sylva Domini Isaac*, 34, 37, 110, Bruxelles, 1688. Les chroniques concernant la période des iconoclastes et la révolte contre l'Espagne mentionnent également la maison de Melle : M. Van Vaernewyck, *Van die beroerlicke tijden in die Nederlanden en voornamelick in Ghendt*, éd. F. Vanderhaeghen, dans *Maetschappij der Vlaemsche Bibliophilen*, 4^e série, n° 1, I, 313 et III, 284, Gand, 1872-1874 ; B. De Jonghe, *Ghendtsche geschiedenissen of Chronijke van de beroerten en ketterije binnen en omtrent de stadt van Ghendt*, 42, 48, 135 et 140, Gand, 1746 ; Ph. De Kempnaere, *Vlaemsche kronijk*, éd. Ph. Blommaert, 171, 203 et 226, Gand, 1839.

Les sources archivistiques publiées concernant le couvent de Melle sont encore plus rares. En annexe de son mémoire de licence, L. Vanwesenbeeck, *De priorij van O. L. Vrouw ten Hole te Melle bij Gent (1424-1499). Een klooster van Reguliere kanunniken, aangesloten bij de Congregatie van Windesheim*, Mémoire de licence inédit à l'Université de Louvain, Louvain, 1969, édite dix actes extraits du chartrier datant des 1^{er} octobre 1424, 9 octobre 1424, 24 avril 1425, 11 décembre 1428, 21 octobre 1429, 26 janvier 1430, 6 février 1430, 1^{er} mars 1431, 18 janvier 1442 et 28 janvier 1452.

Deux suppliques concernant la fondation ont été publiées par H. Dubrulle, *Suppliques du pontificat de Martin V. 1417-1431*, 144-145, n° 193 et 195, Lille, 1922 : il s'agit d'une supplique de Louis Van den Hole en vue d'obtenir l'approbation pontificale de sa fondation, en date du 27 mars 1430, et d'une supplique des religieux pour obtenir les privilèges habituels et une exemption, le 27 avril de la même année.

Le prieur et le couvent sont cités à plusieurs reprises dans l'édition des conclusions capitulaires du Chapitre de Windesheim par S. Van der Woude, *Acta capituli Windeshemensis. Acta van de kapitellvergaderingen der Congregatie van Windesheim*, dans *Kerkhistorische Studiën*, VI, 10, 36, 52, 134, 168, 196, 206, 207, 229, 240, 258, 259, 266, 267, 275, La Haye, 1953.

TRAVAUX : Les plus anciennes notices concernant Ten Hole figurent dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 505, Cologne, 1641 et III, 153-154, La Haye, 1732, et C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis sive descriptio archidiocesis illius*, II, 290-292, La Haye, 1725.

Une série de travaux relatifs à la Dévotion Moderne et à la Congrégation de Windesheim mentionnent le couvent de Melle : J. Zungus, *Historia generalis et specialis de ordine canonicorum regularium*, II, 147, Ratisbonne, 1742, traite de la reconstruction du couvent après les destructions causées par les

(25) M. NUYTENS, *Inventaris van het archief van de priorij van Sint-Maartens-Bos te Sint-Martens-Lierde*, 64, (n° 633), Bruxelles, 1976.

(26) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, Louvain, 1962.

(27) C. VAN DE WIEL, *Repertorium van het compilatiewerk van vicaris-generaal Am. de Coriache*, n° 669, Bruxelles, 1973.

(28) L. VAN MEERBEECK, *Correspondance des nonces Gesualdo, Morra, Sanseverino avec la secrétaire d'État pontificale (1615-1621)*, 443 (n° 1314), Bruxelles, 1937.

gueux ; J. C. Van Slee, *De kloostervereeniging van Windesheim, een filiaalstichting van de Broeders van het Gemene Leven*, 210, Leyde, 1874, étudie la fondation et l'agrégation à la Congrégation de Windesheim ; J. G. Acquoy, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 109-110, Utrecht, 1880 ; A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 147-148, Anvers, 1952 ; R. R. Post, *The Modern Devotion*, 508, Leyde, 1968, s'intéresse à l'incorporation au Chapitre de Windesheim.

La fondation de Ten Hole est également mentionnée dans les notices consacrées aux autres couvents de la Congrégation qui y furent impliqués, principalement Bois-Seigneur-Isaac : cfr. F. Baix, *Bois-Seigneur-Isaac*, dans *D.H.G.E.*, IX, s.v., 555, Paris, 1937 ; J. Vanderborght, *Prieuré de Bois-Seigneur-Isaac*, dans *Monasticon Belge*, IV, *Province de Brabant*, fasc. 4, 1048, Liège, 1970 ; D. Van den Auweele, *Domus Busci Domini Isaac iuxta Nivellam (Bois-Seigneur-Isaac)*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 41-42, Bruxelles, 1976.

Parmi les travaux sur l'histoire de Melle et de Gand, on trouve quelques renseignements relatifs à Ten Hole : F. De Potter, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, II, 509 et IV, 526, Gand, 1861, traite respectivement du refuge de Melle, à Gand et d'un missel provenant de Melle, mais réalisé au scriptorium des hiéronymites ; F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 28-33, 51-52, Gand, 1864 ; Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 442, Gand, 1815 ; A. Desmet, *Notice sur l'ancien prieuré de N.-Dame de Ten Hole, à Melle, lez Gand*, dans *Revue Melliste*, III, 87-91, 112-117, 190-196, 226-230, 261-267, 288-295, Melle, 1926 ; A. Debaets, *De geschiedenis van Melle*, Gand, 1957.

La première étude complète de l'histoire du couvent est l'œuvre de H. Verbist, *Geschiedenis van Melle*, 141-182, Louvain, 1962. Pour la période antérieure au XV^e siècle, on trouvera des renseignements sûrs dans L. Vanwesenbeeck, *De priorij van O. L. Vrouw ten Hole te Melle bij Gent (1424-1499). Een klooster van reguliere kanunniken, aangesloten bij de Congregatie van Windesheim*, Mémoire de licence inédit, Louvain, 1969. J. Vanderborght, *De vroegste geschiedenis van de priorij van Bois-Seigneur-Isaac*, Mémoire de licence inédit, 126-131, Louvain, 1963, étudie de manière critique la fondation de Melle. On trouvera un panorama des sources et travaux dans E. Persoons, *De Zuidnederlandse kloosters van het kapittel van Windesheim. Een bibliographisch overzicht*, dans *Archief voor de geschiedenis van de katholieke kerk in Nederland*, Utrecht, 1961, et dans R. De Keyser, *Domus Beatae Mariae in Mello*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 162-170, Bruxelles, 1976.

Certaines indications sont également fournies par E. De Seyn, *Geschied- en aardrijkskundig woordenboek der Belgische gemeenten*, II, 892-893, Turnhout, s.d. et par *Gemeenten van België. Geschiedkundig en administratief-geografisch woordenboek*, I, 664-666, Bruxelles, 1980.

Bibliothèque : Il n'existe pas d'étude systématique concernant les manuscrits et les livres de Ten Hole. On trouvera certaines indications dans W. Lourdaux et E. Persoons, *De bibliotheken en scriptoria van de Zuidnederlandse kloosters van het kapittel van Windesheim*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XXXVII, 68, Bruxelles, 1966, et dans R. De Keyser, *Bijdragen tot de bronnen en de studie van het geestesleven in de Nederlanden. Het intellectueel leven in de Windesheimse kloosters in België (15de-18de eeuw). Ten Hole te Melle*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLVII, 635-636, Bruxelles, 1976.

La liste des livres, établie le 20 avril 1784 par la Caisse de Religion au moment de la suppression du couvent, mentionne 284 numéros ; chacun d'eux comprend parfois plusieurs tomes de différents ouvrages (29). Des manuscrits y sont aussi compris (30). L'un d'entre eux est conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n° 4993 : il s'agit d'un traité sur les sacrements datant du XVII^e siècle ; un autre manuscrit est aujourd'hui aux Archives de l'État à Gand, *Klooster van Melle*, n° 1

(29) A.G.R., Comité de la Caisse de Religion, n° 74/166 (169 numéros in-8°, 43 in-4° et 72 in-f°) : cf. J. LAVALLEYE, *La situation des bibliothèques des couvents supprimés par Joseph II en 1783*, dans *Paginae bibliographicae*, II, 551, Bruxelles, 1927.

(30) Notamment dans la série in-8° le n° 161 comprend deux manuscrits ; dans la série in-4°, le n° 30 est constitué par des *Meditation op de Boitschap van Maria* en manuscrit et le n° 39 énumère trois manuscrits ; dans la série in-f° les n° 67 et 68 sont également des manuscrits.

(avec l'obituaire) : Hugues de Saint-Victor, *Commentum in regulam sancti Augustini episcopi*, XV^e siècle. On possède également quelques renseignements sur des manuscrits perdus : l'ouvrage d'Alain de Lille, *De unica celebratione in die*, était au couvent (31). Au XV^e siècle, le *Catholicon* de Johannes de Janea fut offert au prieuré (32). En 1439, le couvent commanda un missel aux hiéronymites de Gand (33). Un incunable fut offert au prieuré vers 1500 par Judocus de Ponte (34) : il s'agit de Gilbertus Tornacensis, *Sermones*, Louvain, chez Johannes van Westfalen, 1481-1483.

On ne connaît pas d'écrivain originaire du prieuré de Melle. Selon H. Verbist (35), Gilbert Van den Abele était connu, dans la seconde moitié du XV^e siècle, pour ses ouvrages de Théologie et de piété. Quant à Roland Roelafs, mort en 1622, il aurait écrit des publications polémiques contre les protestants.

Un seul des religieux de Melle apparaît avec le titre de chanoine régulier de Melle dans le matricule de l'Université de Louvain : il s'agit de Melchior Matton (36), inscrit en 1634. On rencontre cependant également dans les listes de cette université, 9 étudiants qui devinrent, par la suite, religieux à Melle (37).

Il existait à Ten Hole une école conventuelle. La première mention date de 1573-1574, alors qu'un novice de Zoetendaal étudiait à Melle (38). Au début du XVII^e siècle, un conventuel du Val-Saint-Martin à Louvain, licencié en Théologie, Paul Jacobi exerçait la fonction de lecteur à Melle (39). En 1690, on y enseignait principalement le latin et le français (40) et trois ans plus tard, on y dénombrait entre 30 et 40 internes (41).

Iconographie : On conserve quelques documents iconographiques concernant le couvent de Melle. Après l'incendie de 1579, les bâtiments furent reconstruits, au début du XVII^e siècle, selon le plan ancien. Ces nouvelles constructions sont décrites dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, III, 153, La Haye, 1732 ; le dessin est publié à nouveau par E. De Seyn, *Geschied- en aardrijkskundig woordenboek der Belgische gemeenten*, II, 892, Turnhout, s.d. et par H. Verbist, *Geschiedenis van Melle*, 146, Louvain, 1962.

Une peinture datée de 1745, propriété d'un ancien bourgmestre de Melle, H. de Potter d'Indoye, représente l'église et la partie occidentale du couvent (42). Une lithographie, faite en 1837 par Eug. de Loose, imprimée par P. Simonau à Bruxelles donne une vue du pensionnat des jésuites et est conservée aux Archives de l'État à Bruges, *Fonds Gilliodts van Severen*, n° 173 (43). Au Museum voor Volkskunde à Gand; on conserve une lithographie de la même période (44). Dans l'atlas de Jacques de Deven-

(31) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*, 13, Cologne, 1656.

(32) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, obituaire.

(33) F. DE POTTER, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, IV, 526, Gand, 1885.

(34) J. MACHIELS et P. VAN PETEGHEM, *Kan men het incunabelbezit in Zuidnederlandse kloosterbibliotheken tot rond 1500 samenstellen op grond van de herkomstvermelding?* dans *Studies over het boekenbezit en boekengebruik in de Nederlanden vóór 1600*, 356, Bruxelles, 1974.

(35) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 154, 162.

(36) *Matricule de l'Université de Louvain*, v, 287, n° 10 : *Frater Melchior Matton, canonicus regularis*.

(37) *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 147, n° 4 (en 1441 : Johannes Poitiers); II, 232, n° 5 (en 1470 : Judocus Califex); III, 637, n° 376 (en 1520 : Rolandus Calloen); III, 188, n° 102 (en 1499 : Johannes de Bruyn); IV, 288, n° 385 (en 1544 : Antonius Soetbroeck); IV, 248, n° 155 (en 1542 : Aegidius Brauer); V, 365, n° 419 (en 1640 : Livinus Van den Winckele); VI, 175, n° 424 (en 1661 : Jacobus Mariën); VII, 231, n° 108 (en 1705-1706 : Laurentius Van Damme).

(38) A.É. à BRUGES, *Jesuiten*, n° 2669, compte de 1573/1574, f° 11 : le prieur de Melle reçoit 2 gros sous comme frais de table (*tafelkosten*).

(39) *Monasicon Windeshemense*, I, 158, Bruxelles, 1976.

(40) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen en het godsdienstig leven in het Land van Aalst tussen 1621 en 1796*, III-IV, 731, Termonde, 1973. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 163.

(41) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 19.

(42) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 112.

(43) A. VANDEWALLE, *100 jaar Gilliodts. Catalogus*, 32-33, Bruges, 1980 : à droite de la lithographie figure un dessin de l'ancien bâtiment du prieuré (actuellement réfectoire); dans la cour intérieure ainsi que dans l'avant-cour jouent des jeunes gens ; au premier plan un cavalier et deux chasseurs se dirigent vers le chemin.

(44) Au premier plan apparaît une locomotive à vapeur qui porte l'inscription *Charles Quint* ; il s'agit du premier train qui passa à Melle sur la ligne Bruxelles-Gand. Cette lithographie est reproduite dans *Maison de Melle (Belgique), sous la direction des pères Joséphites. Prospectus et dispositions réglementaires*, Anvers, s.d. (vers 1910).

ter, *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle : cent plans du géographe Jacques de Deventer*, éd. Ch. Ruelens, E. Ouverleaux, J. Van den Gheyn, Bruxelles, 1884-1924, il y a un plan du couvent, ca 1550-1560. Lors de la suppression, l'administrateur Jan Van Nieukercke dressa en 1787 un nouveau plan du monastère ; il est conservé aux Archives de l'État à Gand, *Klooster van Melle*, n° 32 ; un autre plan fut dressé en 1785 par J. Van Maldeghem ; une copie (45) en est conservée aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Cartes et Plans*, n° 2973. Au Collège des pères Joséphites à Melle, on conserve une copie de ce plan, réalisée par P. G. Goetgebeur. Aux Archives de l'État à Gand, figurent, dans le fonds du *Klooster van Melle*, trois cartes figuratives des biens conventuels ; n° 29, carte des biens situés entre l'ancienne et la nouvelle chaussée de Bruxelles, 1744 ; n° 23, carte de la chaussée de Bruxelles, près du couvent par Carolus Benthuis, 1753 ; n° 31, carte des terres affermées à Melle, par Carolus Benthuis, 1759.

Le texte de l'építaphe du fondateur Louis Van den Hole (46) est publié par C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis sive descriptio archidiocesis illius*, II, 290, La Haye, 1725.

Sigillographie : Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on a réalisé le moulage de deux sceaux : n° 1411, sceau du couvent de Notre-Dame en Hole en 1430 ; n° 1412, sceau du prieur en 1430, n° 1634 des *Actes de Flandre*. Un fragment de sceau d'un acte du 7 février 1574 est conservé aux Archives de l'État à Gand, *Klooster van Melle*, I, 90.

* * *

Louis Van den Hole (47) fonda vers 1424 un hospice ou hôpital à Melle, près d'un lazaret et du *Sixvijver*, entre l'ancienne route Gand-Alost-Bruxelles et l'Escaut.

Le curé de Melle Jean Van de Voorde en prit provisoirement la direction et fit don, le 1^{er} octobre 1424, d'un demi bonnier de bruyère situé de part et d'autre du chemin, entre le *Sixvijver* et l'hospice, à charge du paiement d'un cens annuel de 20 sous parisis (48). Le 24 avril 1425, Jean de Liedekerke, évêque de Cambrai approuva cette donation (49). Le bailli du Pays d'Alost, Louis Van den Hole lui-même, le 9 octobre 1424, le bailli du Pays de Rode, Gilles Van der Gracht, le 10 octobre 1424 et le *watergraaf* de Flandre, Jean de Stoppelare donnèrent leur accord au déplacement de la route (50).

Pendant les années qui suivirent, le fondateur chercha à acquérir des biens immeubles et à obtenir l'approbation des autorités religieuses et temporelles. Sa propre position sociale favorisa les démarches et les rendirent fructueuses. Ainsi le bailli du Pays de Rode donna, le 25 mai 1426, deux parcelles d'une superficie totale d'un journal et demi, moyennant une rente annuelle de 20 sous parisis (51). Louis Van den Hole lui-même fit don, le 1^{er} décembre 1427, de trois journaux de prairie environ, situés près du

(45) Ch. PIOT, *Inventaires divers, I, Troisième supplément à l'Inventaire des Cartes et plans*, 113, Bruxelles, 1879.

(46) Le texte de l'építaphe est publié par F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 41, 32, Gand, 1864. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 151.

(47) Louis Van den Hole appartenait à une famille gantoise de renom ; il était bailli d'Alost et premier échevin de la keure à Gand. Il possédait à Melle des biens importants dont il fit don au prieuré. À son sujet, on verra F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 29, Gand, 1864. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 141-143, 149. — J. VAN ROMPAEY, *Het grafelijk baljuwsambt in Vlaanderen tijdens de Boergondische periode*, 304, 351, 615, 648, Bruxelles, 1967. — L. VANWESENBEECK, *De priorij van O. L. Vrouw ten Hole te Melle*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 88-92, Louvain, 1969.

(48) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-13.

(49) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-16.

(50) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 11-8, 1-14 et 1-15. — Melle, situé dans la chatellenie du Pays d'Alost, appartenait depuis le début du XIII^e siècle au Pays de Rode ; c'est à Melle que se trouvait l'une des quatre cours féodales (Gentbrugge, Gontrode et Landskouter ressortissaient aussi à cette cour) et l'une des sept cours scabinales du Pays de Rode. Les seigneuries Van den Abeele (Gontrode) et Ten Hove (Gentbrugge) possédaient également des biens dans la paroisse de Melle. — Sur le déplacement de la chaussée, on verra L. VANWESENBEECK, *De priorij van O. L. Vrouw ten Hole te Melle*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 222-225.

(51) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-17.

couvent ; il avait acquis précédemment cette terre de Jacques Van Ravescote, à charge d'une rente héréditaire de 6 sous parisis (52).

L'intention du fondateur était cependant de transformer l'hospice en un couvent de huit chanoines réguliers, dont six prêtres. Ce vœu (53) devint réalité en 1428. Le 29 avril, le duc Philippe le Bon qualifia les religieux de l'hospice de chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, il autorisa le fondateur à offrir aux religieux les six bonniers sur lesquels le couvent était construit, de même que six autres bonniers à Denderhoutem (54) et à Welle, un hameau de Melle. En outre, il accorda l'amortissement de ces biens, en échange d'un service anniversaire, à célébrer dans l'église du couvent (55).

Un accord avec l'église paroissiale fut conclu la même année. Le curé de Melle, Jean Van de Voorde donna, le 11 décembre 1428, son accord à l'érection du monastère et précisa les droits paroissiaux. Le prieur fut autorisé à recevoir les confessions des chanoines, donats, familiers, commensaux et de ceux qui viendraient au couvent par piété ; il aurait également le droit de faire enterrer au monastère ceux qui le désireraient ; en contrepartie, les religieux devraient payer une rente annuelle de 2 livres. Les témoins de cet accord étaient Jean Van Masenzele et Henri Nulaets, chanoines de Bois-Seigneur-Isaac envoyés à Melle pour y fonder la nouvelle Communauté. À ce moment plusieurs bâtiments étaient déjà achevés et on s'activait à en édifier d'autres (56). À la fin de l'année 1428 la fondation était complètement réalisée. En 4 ans, Louis Van den Hole avait réussi à transformer un hospice en couvent de chanoines réguliers. Il y consacra une part de ses biens personnels, obtint l'appui des autorités séculières qui le connaissaient bien et sut se concilier le curé de l'endroit, de même que l'évêque de Cambrai. Le 1^{er} mars 1431, ce dernier approuva l'accord intervenu entre le couvent et la paroisse (57). En outre, le 21 octobre 1429, le *persona* de Melle, Michel Goye, chanoine de Tournai avait donné son approbation à l'érection du couvent (58) et l'évêque de Cambrai le confirma (59) le 6 février 1430. Entretemps, les échevins et le conseil de Gand avaient pris le couvent, ses sup pôts et ses biens sous leur protection (60). Le 10 avril 1430, Jean Van den Abeele, seigneur d'Abeele à Melle, donna amortissement de 3 bonniers de terre offerts par Louis Van den Hole et d'un demi bonnier cédé, moyennant payement d'un cens, par le curé (61).

Au début de l'année 1430, le nombre des chanoines passa de deux à quatre. De plus, Louis Van den Hole obtint du pape Martin V l'autorisation de célébrer chaque jour l'office de chœur et de faire usage de la cloche située dans la tour (62). Ainsi fut franchie la dernière étape qui conduisait à une vie conventuelle complète.

À la demande de l'évêque de Cambrai et de Louis Van den Hole, un accord fut conclu entre le prieuré de Groenendael, le Rouge-Cloître et Bois-Seigneur-Isaac, ce dernier couvent devait fournir quatre chanoines et deux convers pour œuvrer à l'installation du nouveau prieuré (63). Le fait que seuls quatre chanoines soient mentionnés permet de penser qu'Henri Nulaets et Jean Van Masenzele n'étaient pas compris dans ce nombre ; ils étaient d'ailleurs déjà à Melle depuis 1428. En outre il est certain qu'en 1431 aucun des convers n'était venu de Bois-Seigneur-Isaac, car la liste des religieux de Melle, établie en

(52) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-18.

(53) A.V.G., *Registers van de Keure*, n° 301/31 (1430-1432), I, f° 127-128^v. — A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-23 (21 octobre 1429).

(54) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Ninove.

(55) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-20.

(56) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-21.

(57) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-9.

(58) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-23.

(59) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-25.

(60) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-24 (26 janvier 1430).

(61) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-27.

(62) H. DUBRULLE, *Suppliques du pontificat de Martin V, 1417-1431*, n° 193 (27 mars 1430), Lille, 1922.

(63) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 24/4, 28 février 1431 et n° 9, liste des religieux, n° 1-7. — ABBAYE DE BOIS-SEIGNEUR-ISAAC À OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC, *Chronique*, f° 73-74. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 153, La Haye, 1732. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 109, Utrecht, 1880. — *Monasticon Belge*, IV, Province de Brabant, IV, 1048, Liège, 1970. — *Monasticon Windeshemense*, I, 41, Bruxelles, 1976. — F. BAIX, *Bois-Seigneur-Isaac*, dans *D.H.G.E.*, IX, 555, Paris, 1937. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 147-148, Anvers, 1952.

cette année, mentionne 7 chanoines réguliers et aucun convers (64). Les raisons qui sont à l'origine du peuplement de Melle par Bois-Seigneur-Isaac sont diverses. En premier lieu, Bois-Seigneur-Isaac comptait un trop grand nombre de chanoines (65). La raison essentielle se situe pourtant ailleurs : elle réside dans la mésentente à Bois-Seigneur-Isaac entre les partisans de Guillaume Minnaert, qui suivaient la ligne dure du fondateur Gilles Van Bredeyck, et ceux qui recherchaient l'union à la Congrégation de Windesheim (66). Des chanoines qui appartenaient à cette dernière tendance auraient été envoyés à Melle. Le fait est que Melle fut uni à Windesheim dès 1441, c'est-à-dire deux ans avant Bois-Seigneur-Isaac ; cette hypothèse est donc plausible.

En 1431, Melle est donc devenu un prieuré, habité par six chanoines réguliers dont aucun n'est originaire des environs. L'appui de l'évêque est à nouveau confirmé : le 1^{er} mars 1431, l'évêque de Cambrai Jean de Liedekerke approuva une série d'actes par lesquels Jean Van de Voorde, curé de Melle, consentait à la fondation du couvent de Ten Hole, donna une terre d'un demi bonnier en accensement et accordait certains droits paroissiaux (67). Le 21 janvier 1433, il donna son consentement à la fondation du prieuré ; cette décision fut confirmée le 28 janvier 1452 par le légat pontifical Nicolas de Cuse (68).

Après cette confirmation épiscopale, une série de donations importantes suivirent, le fondateur y joua un rôle important. Le 23 mars 1434, Louis Van den Hole fit don au couvent de 16 gros de rente héréditaire et d'un journal 27 verges ainsi que de deux tiers de journal de terre, le tout à Melle, à charge de procéder à une distribution de pain à son anniversaire (69). Il donna encore 12 bonniers de terre et 23 sous parisis de rente, pris hors de biens à Gentbrugge (70), une rente foncière de 24 sacs, 9,5 quarts de seigle, 62 sous par. et 17 3/4 chapons sur des biens à Niedekerke et Denderleeuw (71) ainsi qu'une série de terres et de rentes à Denderhoutem (72).

Le 11 janvier 1435, le couvent reçut de Jean Parijs et de son épouse une rente de 30 sous de gros et le quart d'un moulin à vent à Melle (73). Le 21 avril 1435, le recteur de l'hôpital Sainte-Anne à Gand fit don de 11 journaux de prairie à Melle, en échange d'une rente de 5 sous de gros (74).

Le prieuré fit lui-même quelques acquisitions. Le 22 octobre 1435, il acheta 56,5 verges de prairies à Melle (75).

De 1431 à 1441, on observa vraisemblablement les statuts de Gilles Van Bredeyck, également suivis à Bois-Seigneur-Isaac. D'ailleurs, toute la Communauté, en 1431, était formée de chanoines de Bois-Seigneur-Isaac. L'entente était bonne entre les deux couvents comme le prouve le fait qu'un chanoine de Bois-Seigneur-Isaac, Guillaume Esmakere, vint remplacer, de 1431 à 1438, son frère Jean à Melle, puis retourna à Bois-Seigneur-Isaac (76).

(64) Les 6 prêtres étaient : Jean van Poperinge, Jean van Masenzele, Jean Van der Heyden, Jean et Guillaume Esmakere (tous deux sont cités : Jean en 1431 retourna à Bois-Seigneur-Isaac et fut remplacé par son frère Guillaume), Jean Vranckx, Henri Nulaets. Ce dernier avait été envoyé en 1416 de Sept-Fontaines à Bois-Seigneur-Isaac avec trois autres chanoines ; il mourut à Melle en 1431 : cf. E. VAN DER HECKEN, *Catalogus fratrum*, n° 223, à la BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits*, ms. 11974-85 ; ABBAYE DE BOIS-SEIGNEUR-ISAAC À OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC, *Chronique*, n° 159 ; *Monasticon Belge*, IV, Province de Brabant, IV, 1046, 1050. — Cfr J. B. WIAERT, *Historia Septifontana*, 37, Bruxelles, 1688. — L. VANWESENBEECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 59, 60, 63. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 153. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 109.

(65) En 1428, il y avait 28 chanoines : cf. ABBAYE DE BOIS-SEIGNEUR-ISAAC À OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC, *Chronique*, n° 70.

(66) L. VANWESENBEECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 62, 64-69.

(67) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-9.

(68) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-14.

(69) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-28.

(70) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-32, 20 mars 1438 : Louis de Luxembourg, seigneur de Rode, amortit 12 bonniers de terre et 1 livre et 33 sous de rente, dons de Louis Van den Hole au couvent. — Gentbrugge, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ledeborg.

(71) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-33, 9 avril 1438. — Liedekerke, prov. de Brabant, cant. d'Asse. — Denderleeuw, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ninove.

(72) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-34, 9 avril 1438. — Denderhoutem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ninove.

(73) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-29.

(74) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-30.

(75) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-31.

(76) L. VANWESENBEECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 144-145. — Sur Gilles van Bredeyck, voir *Monasticon Belge*, IV, Province de Brabant, IV, 1049, 1050, 1109.

L'aboutissement du long cheminement de fondation se produisit en 1441. Après visite, le Chapitre de Windesheim décida d'incorporer le couvent de Melle (77). La demande avait déjà été introduite sous l'épiscopat de Jean de Liedekerke (décédé le 30 mars 1439) qui avait appuyé la demande. Son successeur, Jean de Bourgogne, maintint la même politique à l'égard du nouveau couvent. Le 18 janvier 1442, il confirma l'autorisation d'affiliation au Chapitre de Windesheim, dans le respect des droits épiscopaux (78).

En 1450, les religieux adoptèrent la clôture (79). Le 8 août 1442 et le 7 juin 1445, le prieuré avait encore obtenu une protection spéciale de la part des échevins et du Conseil de Gand et du duc Philippe le Bon (80).

Le fondateur, Louis Van den Hole mourut le 29 décembre 1448. Il fut enterré dans l'église du prieuré devant le maître-autel. Son tombeau fut détruit pendant la période des iconoclastes (81). Tous les bijoux, objets, livres, registres, argenterie qui se trouvaient au prieuré au moment de son décès furent offerts au couvent (82).

* * *

Il est impossible de dresser avec certitude la liste complète des prieurs. Dans l'obituaire et dans la liste des religieux, on mentionne 24 prieurs (83) ; on en retrouve de 32 à 34 dans certains ouvrages (84). Notre étude comporte 25 noms.

JEAN VAN DER HEYDEN (*de Merica*). Profès de Bois-Seigneur-Isaac au plus tard en 1424, il y occupait la charge de procureur (85). En 1431, il quitta Bois-Seigneur-Isaac avec quatre autres chanoines et vint à Melle pour seconder Henri Nulaets et Jean Van Masenzele ; il devint le premier prieur du couvent (86). Sous son priorat, en 1441, le couvent fut incorporé à la Congrégation de Windesheim ; les bases matérielles et financières de la fondation furent renforcées et les relations avec les autorités temporelles et religieuses furent excellentes à cette époque (87). En 1435, il apparaît encore comme procureur du couvent (88). En 1439, il com-

(77) S. VAN DER WOUDE, *Acta capituli Windeshemensis*, 36, La Haye, 1953. — J. VANDERBORGH, *De vroegste geschiedenis van de priorij van Bois-Seigneur-Isaac*, 126, Louvain 1963. — L. VANWESENBECK, *De priorij...*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 156-160. — R. R. POST, *The Modern Devotion. Confrontation with reformation and humanism*, 508, Leyde, 1968. — Tous ces auteurs donnent 1441 comme date d'incorporation à la Congrégation de Windesheim. — Par contre, J. C. VAN SLEEB, *De kloostervereeniging van Windesheim, een filiaalstichting van de Broeders van het Gemene Leven*, 210, Leyde, 1874, place l'affiliation de Melle à la congrégation en 1443, en même temps que celle de Bois-Seigneur-Isaac. — Selon H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 150, l'incorporation eut lieu en 1447. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 147-148, Anvers, 1952, ne donne pas de date. — Selon J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 110, Utrecht, 1880, la date d'affiliation est inconnue.

(78) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-39.

(79) J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, II, 110, Utrecht, 1876.

(80) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-40 et 1-41.

(81) Le texte de l'épithaphe est cité par C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 290-292, et, avec une variante, par F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 28-33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 151, reprend le texte de Van Gestel.

(82) Selon un acte du 10 novembre 1447 : cfr A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-13.

(83) A.É.G., *Klooster van Melle*, n^o 1 et 9.

(84) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152. — *Monasticon Windeshemense*, I, 169-170, Bruxelles, 1976.

(85) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BOIS-SEIGNEUR-ISAAC À OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC, *chronique*, n^o 71. — J. B. WIAERT, *Historia Septifontana celeberrimi monasterii canonicorum regularium S. P. Augustini in Sylva Sontaca*, 34, Bruxelles, 1688.

(86) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 148, affirme, sans indication de sources, que Jean Van der Heyden fut le premier prieur installé en 1434 par l'évêque de Cambrai. Selon d'autres, il fut prieur de 1431 à 1447 : A.É.G., *Klooster van Melle*, n^o 9, liste des religieux, n^o 4 ; F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32, Gand, 1864 ; *Monasticon Belge*, IV, *Province de Brabant*, IV, 1050.

(87) L. VANWESENBECK, *De priorij...*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 94, 120-121, 144-147, 177.

(88) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-12, 26 juin 1435.

manda, aux hiéronymites de Gand, un missel pour son couvent (89). Il mourut (90) le 11 mars 1448 et fut enterré dans l'église du prieuré (91).

JEAN PINSALINCK. Né après 1393, il appartenait, dès avant 1416, à la Communauté de Sept-Fontaines ; il y est mentionné avec le titre de chanoine (92) en 1418. Il devint prieur de Ter Nood Gods à Tongres (93) en 1431 ou au début de 1432. En 1432 encore, il fut choisi comme prieur de Sept-Fontaines et demeura en charge jusqu'en 1434 et vers 1438, il y devint procureur ; puis de 1443 à 1449, il exerça la fonction de recteur de Sainte-Élisabeth à Bruxelles (94). Au début de l'année 1448, il succéda au premier prieur de Melle (95), mais il renonça à sa charge la même année. Il rentra à Sept-Fontaines où il fut prieur de 1449 à 1454. Il mourut (96) le 18 décembre 1470.

JEAN ESMAKERE (*Hessemaker, Hesmackere*). Profès de Bois-Seigneur-Isaac, il vint à Melle en 1431. Le 13 mai 1432, il rentra à Bois-Seigneur-Isaac en qualité de sous-prieur (97). De 1432 à 1438, il fut remplacé à Melle par son frère Guillaume (98). En 1448, il était vraisemblablement prieur à Melle et le gouvernement du couvent revint à nouveau à l'un des chanoines fondateurs issus de Bois-Seigneur-Isaac (99). Pendant cette période de guerre violente, il ne demeura prieur que peu de temps. Dès cette même année 1448, il fut remplacé par Reinier Van Henegouwen (100). En 1448 encore, il devint recteur des victorines à Près-Porchins près de Tournai. Il mourut (101) le 23 janvier 1468.

(89) F. DE POTTER, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, IV, 526, Gand, 1885. — Sur le *scriptorium* voir E. DHANENS, *Le scriptorium des Hiéronymites à Gand*, dans *Scriptorium*, XXIII, 361-379, Bruxelles, 1969. — J. ROEGIERS, *De oprichting en de beginjaren van het bisschoppelijk Seminarie te Gent (1569-1623)*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, nouvelle série XXVII, 27-35, 152-160, Gand, 1973. — N. GEIRNAERT, *Domus Sancti Jheronimi*, in *Monasticon Fratrum Vitae Communis*, I, 47-69, Bruxelles, 1977. — H. DE RIDDER-SYMOENS, *Lieven van Pottelsberghe en het onderwijs te Gent in de zestiende eeuw*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, nouvelle série XXXIV, 129, Gand, 1980.

(90) Le 5 janvier 1448, il est encore cité comme prieur : A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-43 ; l'obituaire conservé dans le même fonds, n° 1, f° 3v°, situe son décès au 11 mars 1447 ; cette même année est également mentionnée dans la liste des religieux conservée dans le même fonds n° 9, et par C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 290, 6 mars 1447.

(91) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des manuscrits*, n° 6330 : *Inscriptions sépulchrales qui se trouvent dans les églises de Gand et dans les paroisses des environs*, n° 291, Melle : 11 mars 1447 (a.s.).

(92) L. VANWESENBEECK, *De priorij...*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 122.

(93) *Monasticon Belge*, VI, *Province de Limbourg*, 272, Liège, 1976 ; IV, *Province de Brabant*, IV, 1111, Liège, 1970. — *Monasticon Windeshemense*, I, 186, Bruxelles, 1976. — A. VAN DER TAELEN, *De vroegste geschiedenis van de priorij van Zevenborren (1383-1417)*, *Egidius van Brededeck en de Moderne Devotie*, 151, Louvain, 1958. — J. VANDERBORGH, *De vroegste geschiedenis van de priorij van Bois-Seigneur-Isaac*, 118, Louvain, 1963.

(94) *Monasticon Belge*, IV, *Province de Brabant*, IV, 1110, 1111. — *Monasticon Windeshemense*, I, 199, Bruxelles, 1976.

(95) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9 : liste des religieux, n° 8, deuxième prieur. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 150-151. — L. VANWESENBEECK, *De priorij...*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 122.

(96) J. B. WIAERT, *Historia Septifontana*, 31-34. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des manuscrits*, n° 11974-11985, E. VAN DER HECKEN, *Catalogus fratrum*, f° 229, et *Decursus priorum*, f° 181-182v° et 185v°.

(97) J. VANDERBORGH, *De vroegste geschiedenis van de priorij van Bois-Seigneur-Isaac*, 117.

(98) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BOIS-SEIGNEUR-ISAAC À OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC, *Chronique*, f° 74.

(99) Il n'est pas cité comme prieur dans la liste des religieux ni dans l'obituaire conservés aux A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1 et 9. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290, et H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, l'ignorent également. Par contre, il apparaît avec ce titre aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BOIS-SEIGNEUR-ISAAC À OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC, *Chronique*, f° 73-74, et dans L. VANWESENBEECK, *De priorij...*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 122-123.

(100) Les difficultés de succession en 1448 peuvent être également liées au décès du fondateur, mort cette même année ; Louis den Hole, s'était occupé pendant 25 ans de la construction du prieuré.

(101) J. VANDERBORGH, *De vroegste geschiedenis van de priorij van Bois-Seigneur-Isaac*, 117. — *Monasticon Belge*, IV, *Province de Brabant*, IV, 1050.

REINIER VAN HENEGOUWEN (*de Hannonia*) devint prieur en 1448 et, selon certains, démissionna la même année (102). Ce fait est contredit par les actes qui le citent comme prieur (103) en 1459 et 1464.

En 1450, le couvent acheta un refuge à Gand ; il dut être revendu par manque d'argent à cause de la révolte gantoise (104), le 6 décembre 1456. En 1452, les milices gantoises et l'armée de Philippe le Bon se battirent à deux reprises sur le territoire de Melle (105). La même année, le prieuré obtint une approbation pontificale du légat Nicolas de Cuse (106). Pour la première fois, le couvent de Ten Hole joua un rôle dans d'autres prieurés. Henri Nulaets, un des six premiers chanoines de Melle, devint en 1451 recteur de Sept-Fontaines (107). Le 17 septembre 1462, Gilles Curthals fut nommé, par le vicaire général de Tournai, comme confesseur du couvent de Marie-Madeleine à Sluis (108). À la fin de 1463 ou au début de 1464, Bernard Van Woumen, chanoine de Melle devint confesseur de la maison de Béthanie à Bruges ; il y demeura (109) jusqu'en 1473.

Reinier Van Henegouwen renonça vraisemblablement à sa charge (110) vers 1464. On ne connaît pas la date de son décès ; son anniversaire était célébré le 14 mars (111). Vers la fin de son priorat, le prieuré avait rétabli sa situation financière. Le recrutement ne posait plus de problèmes non plus. Ainsi Joost Van Massemen qui désirait être admis comme donat en 1463, ne put être accueilli car le couvent comptait déjà un nombre maximum de frères (112).

JEAN VRANCKX, originaire de Malines, profès de Bois-Seigneur-Isaac, fut transféré à Melle en 1431 avec les premiers chanoines. Dès avant 1448, il y exerçait la charge de procureur.

Il devint prieur (113) vraisemblablement vers 1464 ; il était le plus jeune des chanoines venus de Bois-Seigneur-Isaac en 1428-1431. Pendant son priorat, le couvent se rétablit des conséquences nées des problèmes de succession de 1448 ainsi que des ennuis financiers issus

(102) L. VANWESENBECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 124.

(103) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-15, 15 décembre 1459 et I-51, 23 juillet 1464.

(104) La maison était située près de l'église Saint-Jean, à l'Ouest du refuge d'Ename : A.É.G., Inventaire 86bis : *Caritative en religieuse instellingen*, boîte XIX, n° 40. — V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des Archives de la Ville de Gand, Catalogue méthodique général*, 249, Gand, 1896. — N. DE PAUW, *Nécrologe de l'église Saint-Jean (Saint-Bavon) à Gand du XIII^e au XVI^e siècle*, 33, Bruxelles, 1889. — L. VANWESENBECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 147-148. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 153, place l'achat du refuge sous le priorat de Jean Vranckx.

(105) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 153.

(106) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-14.

(107) J. B. WIAERT, *Historia Sepifontana*, 37.

(108) A.É. à TOURNAI, *Diocèse de Tournai, Cartularium*, n° 75, f° 108v°. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 210, n° 230, Bruxelles, 1973. — *Monasticon Windeshemense*, I, 169, Bruxelles, 1976. — N. GEIRNAERT, *De eerste jaren van het zusterhuis Bethanië te Brugge*, dans *Album amicorum Nicolas-N. Huyghebaert, O.S.B.*, 259, La Haye, 1983. — Sluis, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(109) *Monasticon Belge*, III, *Province de Flandre Occidentale*, IV, 1127, Liège, 1978. — N. GEIRNAERT, *De eerste jaren...*, dans *Album amicorum Nicolas-N. Huyghebaert, O.S.B.*, 259, 270. — A.V. DE BRUGES, *Reguliere Geestelijkheid, Registerboek van Bethania*, f° 56v°.

(110) De toutes manières, il résigna sa charge ainsi qu'en témoigne une inscription dans la liste des religieux : A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — Cf. F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152.

(111) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, *Obituarium*, f° 3v°, 14 mars : il n'y est pas cité comme prieur ou père mais seulement en tant que frère.

(112) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-30.

(113) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, *Obituarium*, 23 février, et n° 9, liste des religieux.

de la révolte gantoise (114). Il y eut une série de dons et d'achats (115); à Gand, on acheta un nouveau refuge sur le Brabantdam (116).

Jean Vranckx mourut (117) le 26 février 1475.

GILLES CURTHALS. En septembre 1462, il fut installé, en tant que chanoine de Melle, comme confesseur du couvent de Marie-Madeleine à Sluis (118). En 1475, il devint prieur de Melle mais résigna sa charge la même année (119). Par la suite, il devint recteur de Sainte-Agnès à Gand et mourut (120) le 13 avril 1485.

GÉRARD FABRI (*De Smet*), originaire d'Oordegem, n'est pas expressément mentionné comme prieur (121); pourtant il remplit vraisemblablement cette fonction entre les priorats de Gilles Curthals et de Gilles Pauwels. La période est relativement heureuse pour le couvent. Les procès engagés se terminèrent en faveur du prieuré. Ainsi le 18 décembre 1484, le Conseil de Flandre rendit une sentence favorable à Ten Hole (122). On effectua également différents achats (123). La protection des autorités temporelles se confirma. Le 3 mai 1477 les échevins et le conseil de Gand prirent le couvent sous leur protection (124). Maximilien et son fils Philippe le Beau en firent de même (125) le 30 avril 1489.

Gérard Fabri demeura prieur au moins (126) jusqu'en 1488. Pendant le dernier quart du XV^e siècle, différents chanoines de Melle remplirent la fonction de recteur de Sainte-Agnès à Gand (127): Jean Pottier (vers 1475), Jacques de Scanasphia (1481-1483) et Gilles Curthals (jusqu'en 1485).

GILLES PAUWELS est cité comme prieur (128) le 15 septembre 1488 et le 25 février 1491. Il résigna sa charge à une date inconnue, avant 1501, époque où il est mentionné comme procureur (129).

Son anniversaire était célébré le 9 septembre (130).

(114) Sur la révolte des Gantois, voir entre autres V. FRIS, *Bewijsstukken betreffende den opstand van Gent tegen Philips de Goede, 1431-1434*, Gand, 1914.

(115) A.É.G., *Klooster van Melle*, actes 1-51 à 1-55 et 11-15 à 11-17.

(116) V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des Archives de la Ville de Gand. Catalogue méthodique général*, 249, Gand, 1896. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 31. — F. DE POTTER, *Gent van den Oudsten tijd tot heden*, II, 509, Gand, 1883.

(117) L. VANWESENBECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 95, 124-125, 147-150, 178, 198: pour l'auteur le priorat de J. Vranckx débute en 1448. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152. — *Monasticon Belge*, IV, *Province de Brabant*, IV, 1050. — Le 23 juillet 1477, Jean Vranckx est cité comme défunt: A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-58.

(118) A.É. à Tournai, *Diocèse de Tournai. Cartularium*, n° 75, f° 108v°. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 210, n° 230. — cf. note 108.

(119) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1 et 9, anniversaire célébré le 11 avril, mais sans mention de son titre de prieur. — L. VANWESENBECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 109, 125 qui le cite comme sixième prieur. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 154 qui en fait le cinquième prieur. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32.

(120) COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, U_B 50, *Kroniek Sint-Agnes*, f° 50v°.

(121) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1 et 9: anniversaire le 6 avril. — Oordegem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Alost.

(122) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 61.

(123) L. VANWESENBECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 150-152, 176-178.

(124) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-57.

(125) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 35, 8.

(126) L. VANWESENBECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 109, 126, le considère comme sixième prieur de 1475 à 1499. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 154, l'appelle cinquième prieur jusqu'en 1499.

(127) COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, U_B 50, *Kroniek Sint-Agnes*, f° 50-50v°.

(128) A.É.G., *Klooster van Melle*, actes 1-62 et 1-63.

(129) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-66, 20 mars 1501; n° 9, liste des religieux. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 154. — L. VANWESENBECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 110, 126, mentionne son accession au priorat en 1499 et sa résignation la même année. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32.

(130) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 10 et n° 2, 10 septembre.

JOOST VAN DER BRUGGHEN (*Judocus de Ponte*). Originaire d'Evergem, il est mentionné comme religieux de Melle et agit au nom de son couvent (131) le 13 novembre 1476. En 1501, il occupait la charge de prieur et la conserva au moins (132) jusqu'en 1507.

Sous son priorat, la situation financière du couvent évolua favorablement. Le 23 juin 1501, on racheta une rente de 3 livres de gros moyennant paiement de 54 livres de gros (133). On effectua aussi différents achats (134).

Le prieur mourut en 1511 ; son anniversaire était célébré le 30 septembre (135).

Il avait fait don au prieuré d'un incunable contenant les sermons de Gilbertus Tornacensis, publié par Jean Van Westfalen à Louvain (136) vers 1481-1483. Ten Hole continue d'exercer son influence sur d'autres couvents : ainsi Gislenus Langelet, chanoine de Melle est recteur de Sarepta à Moerkerke le 2 août 1510 et le resta jusqu'à sa mort (137) en 1527.

PAUL BRUYNGARTSOEN. Originaire de Gand, il est cité en 1501 au nombre des religieux de Melle (138). C'est vraisemblablement lui qui succéda à Joost Van der Bruggen (139) et non pas André Ampeltrien. En 1515, il est assurément prieur de Ten Hole (140). Son anniversaire était célébré le 23 février (141).

BARTOLOMÉ MEERBEKE (Van Meerbeeck). Originaire de Bruxelles, il devint, en 1503, chanoine de Groenendael où il remplit, au moins à partir de 1525, la charge de sous-prieur (142). En 1531, il devint prieur de Melle et succéda soit à Paul Bruyngartsoen soit à Gérard Triest (143). Il résigna sa fonction au plus tard en 1539, époque où Jean De Bruyne

(131) A.É.G., *Klooster van Melle*, actes I-56, I-58 et I-66. — Il est cité comme *pater* de Melle les 23 juillet 1477 et 20 mars 1501. — Evergem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Evergem.

(132) Il est cité comme prieur à plusieurs reprises de 1501 à 1507 : A.É.G., *Klooster van Melle*, actes II-22, I-68, I-69 et II-25. — Cf. L. VAN WESENBEECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 110, qui le mentionne comme prieur de 1504 à 1511. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, qui situe son priorat entre 1504 et 1511. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32.

(133) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-22.

(134) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-23 (achat d'1/12 de moulin à vent à Melle, le 18 mai 1503), II-24 (achat d'une rente foncière de 8 gros, le 17 décembre 1505), II-25 (achat d'un bonnet de bois à Melle, le 21 février 1507).

(135) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 10 et n° 9. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290.

(136) Cet incunable est conservé dans la COLLECTION OATES À CAMBRIDGE, n° 3736. — Cfr J. MACHIBLS et P. VAN PETEGHEM, *Kan men het incunabelbezit in Zuidnederlandse kloosterbibliotheken tot rond 1500 samenstellen op grond van de herkomstvermelding?*, dans *Studies over het boekenbezit en boekengebruik in de Nederlanden vóór 1600*, 356, Bruxelles, 1974.

(137) A.É.G., *Sainte-Barbe*, boîte bleue. — SÉMINAIRE ÉPISCOPAL DE GAND, *Sainte-Barbe. Necrologium*, 129. — Moerkerke, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Bruges.

(138) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-66, 20 mars 1501.

(139) André Ampeltrien est cité dans la liste des religieux comme huitième prieur ayant résigné sa charge ; A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — L. VAN WESENBEECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 111, mentionne également le priorat d'André Ampeltrien de 1511 à 1512, avec sa résignation. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32, le considèrent également comme prieur. — Par contre l'obituaire conservé aux A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 3, le mentionne au 22 février comme simple prêtre.

(140) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-26, 18 mai 1515 ; n° 1, f° 3 et n° 9 le citent comme prieur. L. VAN WESENBEECK, *De priorij...* Mémoire de licence, Université de Louvain, 110, 126, le considère comme prieur entre 1499 et 1504. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 154, lui attribue également un priorat entre 1499 et 1504. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32, le situent également en 1499.

(141) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 3.

(142) M. DYKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael dans la forêt de Soignes*, 36, 87, Bruxelles, 1940.

(143) C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290, cite Gérard Triest, décédé le 20 mars 1534, comme prieur à cette époque. — A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 4 et n° 9 : le premier document ne considère pas Gérard Triest comme prieur et le second fait de Meerbeke le successeur immédiat de Bruyngartsoen. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290, mentionne également Meerbeke comme prieur, de même que H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152.

agit en tant que prieur (144). En 1540, il se rendit au couvent de Waalwijk (145). De février 1547 à sa mort survenue le 20 novembre 1548, il fut recteur du couvent de Galilée à Gand où il fut enterré (146).

Sous son priorat, le couvent dut faire face à une situation financière difficile. Le 8 mai 1525, il obtint du prieur de Windesheim l'autorisation de vendre des biens et des rentes à Alost (147).

Ten Hole continua de bénéficier de la protection des évêques. Le 27 août 1529, l'évêque de Cambrai accorda le droit de déplacer la fête de dédicace du couvent du 20 juillet au 11 octobre pour éviter la période des moissons (148). Le 27 mars 1536, Charles de Croy, évêque de Tournai donna l'autorisation au prieur et aux religieux de Melle de célébrer des messes dans l'évêché de Tournai (149).

JEAN DE BRUYNE (de Brune) était inscrit à l'Université de Louvain (150) en 1499. Il est mentionné comme prieur (151) le 1^{er} septembre 1539. À cette date, l'évêque de Cambrai, Robert de Croy, le désigna comme visiteur du couvent des sœurs noires d'Alost et précisa ses pouvoirs (152). Il apparaît comme prieur dans de nombreux actes (153) entre 1546 et 1552.

À cette époque la situation du couvent ne semble guère s'être améliorée. Le 11 septembre 1547, les prieurs de Groenendael et du Rouge-Cloître accordèrent, en tant que visiteurs du prieuré de Melle, l'autorisation d'hypothéquer une rente foncière (154). L'empereur Charles-Quint accorda au couvent le 7 août 1549, comme avant la révolte de Gand, le droit d'en appeler directement au lieutenant-civil en matière de créances (155). Le 30 avril 1550, le même empereur amortit les biens acquis par le prieuré (156) depuis 1475.

Jean De Bruyne résigna sa charge de prieur au plus tard en 1555, date où Vincent Mondekens apparaît avec ce titre ; il mourut (157) en 1565.

VINCENT MONDEKENS (Mondelinx) naquit à Audenarde ; il était chanoine de Melle et, de 1546 à 1552, il fut procureur de son couvent (158). Le 18 janvier 1555, il est mentionné

(144) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9, signale la résignation de Meerbeke et son décès en 1548.

(145) Waalwijk, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(146) M. DYKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael...*, 302. — *Monasticon Windeshemense*, I, 267.

(147) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-72.

(148) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-74. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *Am. de Coriache*, reg. 5, f° 205. —

Cf. C. VAN DE WIEL, *Repertorium van het compilatiewerk van vicaris-generaal Am. de Coriache*, n° 669, Bruxelles, 1973.

(149) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-27.

(150) *Matricule de l'Université de Louvain*, III, 188, n° 102, Bruxelles, 1958.

(151) Jacob Goethals et Corneille Van der Moeren sont cités comme prieurs respectivement en 1548-1550 et 1550-1559 par C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290, et F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32, mais ils ne figurent pas avec ce titre dans les sources conservées. Jacques Goethals était encore chanoine de Melle le 6 avril 1551 ou 1552 alors qu'on le dit décédé en 1550 et son anniversaire était célébré le 7 août : A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-86 ; n° 1, *Obituarium*.

(152) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-75.

(153) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-77, 14 juillet 1546 ; I-78, 16 juillet 1546 ; I-79, 25 juillet 1546 ; I-80, 2 décembre 1547 ; I-82, 30 décembre 1549 ; I-83, 5 mars 1550 ; I-86, 6 avril 1551/1552 ; II-29, 30 décembre 1549.

(154) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-28.

(155) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-81. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 155.

(156) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-85. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 155.

(157) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 1290. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 156. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32. — Son anniversaire était célébré le 11 novembre : A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 12.

(158) A.É.G., *Klooster van Melle*, actes I-79, 25 juillet 1546 ; I-80, 2 décembre 1547 ; I-86, 6 avril 1551/1552. — Audenarde, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

comme prieur (159). L'année suivante, le prieuré reçut le moulin de Hazeput en don de Corneille Jans, moyennant paiement d'un cens de 4 livres et 10 sous (160).

Sous son priorat, plusieurs chanoines de Melle devinrent recteurs du couvent de Sarepta à Damme (161) : Joseph de Heer en 1557-1558, Corneille Serlambrechts en 1558-1562 et Frans Van der Beken en 1570-1578. Vincent Mondekens se retira avant 1563, époque où Corneille Serlambrechts apparaît comme prieur (162).

CORNEILLE SERLAMBRECHTS est cité comme prieur de Melle (163) pour la première fois (164) le 8 février 1563 et pour la dernière fois (165) le 2 décembre 1572. Il avait fait profession à Melle (166) en 1550. De 1558 à 1562, il avait été recteur du couvent de Sarepta à Damme (167).

Sous son priorat, Ten Hole dut endurer bien des souffrances et se trouva dans une situation matérielle très pénible. Le 2 novembre 1566, des soldats pillèrent le couvent et au début de mars 1567, ce fut le tour des iconoclastes (168).

C. Serlambrechts résigna sa charge en 1572 ou peu après. En 1585, il est cité comme simple chanoine de Melle et, en 1595, comme sous-prieur (169). En 1595, il était également recteur des moniales de Courtrai et mourut la même année (170).

À cette époque, Frans Van der Beken fut confesseur de Sarepta à Damme (171) en 1569 ou 1570. En raison de difficultés dans ce couvent, il rentra à Melle et y mourut (172) en 1605.

De mars 1572 à mars 1579, le prieur de Melle envoya régulièrement des prêtres à l'abbaye cistercienne toute proche de Nieuwenbos, car celle-ci manquait de chapelain (173).

JACQUES VAN COYEN (Van den Coye, Van der Coyen, *Coianus*) naquit à Audenarde ; il est cité pour la première fois comme prieur de Melle (174) le 7 février 1574. Il demeura vraisemblablement en charge jusqu'à sa mort (175), survenue le 12 octobre 1617.

(159) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-87.

(160) Ce moulin était situé sur l'Escaut à Heusden, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ledeborg. — Il est représenté dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*. — Cfr H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 155.

(161) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, C 415. *Sarepta* : S. PICKX, *Memoriaelboek*, 14 et 30. — *Monasticon Belge*, III, *Province de Flandre Occidentale*, IV, 1105, Liège, 1978. — Damme, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Bruges.

(162) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152.

(163) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, C415, *Sarepta* : S. PICKX, *Memoriaelboek*, 30. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 156, en fait le dix-septième prieur, originaire de Groenendael.

(164) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-88.

(165) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 11-31.

(166) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9.

(167) *Monasticon Belge*, III, *Province de Flandre Occidentale*, IV, 1105.

(168) M. VAN VAERENWICKE, *Van die beroerliche tijden in die Nederlanden*, dans *Maetschappij der Vlaemsche Bibliophilen*, 4^e série, n° 1, I, 313 et III, 284. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 156.

(169) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 11-33 (1585) et 1-96 (14 octobre 1595).

(170) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1 et 9, 17 mars. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290 place son décès le 20 mars 1595. — Il est cité comme défunt dans un acte du 8 juillet 1596 : A.É.G., *Klooster van Melle*, acte 1-97.

(171) Frans Van der Beken fut envoyé le 9 mars 1570 comme confesseur à Sarepta : ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, B 3, *Acta episcopatus Drieux*, f° 8 et C415 : *Sarepta* : S. PICKX, *Memoriaelboek*, 30.

(172) Selon C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290 et F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32. Frans Van der Beken fut prieur de Melle de 1595 à 1605 ; cela est impossible puisqu'à ce moment la charge est occupée par Jacques Van Coyen. De plus l'obituaire mentionne Van der Beken au 4 octobre mais pas comme prieur : A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 11.

(173) *Monasticon Belge*, VII, *Province de Flandre Orientale*, III, 414, Liège, 1980.

(174) A.É.G., *Klooster van Melle*, actes 1-90, 1-91 (16 février 1574), 1-92 (11 octobre 1574), 1-96 (14 octobre 1595), 1-97 (8 juillet 1596), 11-33 (1585), n° 8 (20 mars 1595).

(175) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 162.

En 1573, le Chapitre général de Windesheim envoya à Melle des chanoines originaires d'Eemstein (176). À cette époque, l'école conventuelle existait déjà (177).

Sous ce long priorat, Ten Hole atteignit le tréfonds de ses difficultés matérielles. Déjà avant les pillages, la situation financière était mauvaise. Le 7 février 1574, le Chapitre de Windesheim autorisa la vente d'une ferme et de 15 bonniers de terre à Grammene (178) ; à cette date le couvent comptait six chanoines, comme à l'époque de la fondation. En 1576, les troupes espagnoles incendièrent Melle (179). En août 1578, les couvents de Melle et de Nieuwenbos furent pillés et occupés par des soldats. Les religieux furent expulsés et une partie de leurs biens transportés à Gand (180). Le 3 mai 1579, les soldats mirent le feu à la majeure partie des bâtiments conventuels. Le mobilier des couvents de Melle et de Nieuwenbos fut partagé le 25 mai 1579 entre les habitants du voisinage (181).

En 1585, les religieux de Ten Hole s'installèrent dans l'ancien hôpital des augustins à Hulst, et reprirent les biens de celui-ci ainsi que les droits et obligations qui y étaient attachés (182).

Le prieur de Melle assista le 21 mars 1586 au Chapitre privé de Windesheim qui se tint au Faucon à Anvers, mais il ne participa pas à celui du 4 septembre 1593 à Bruxelles (183).

Vers 1595, les religieux quittèrent Hulst et via Gand rentrèrent à Melle (184). Immédiatement, on essaya de rétablir la situation matérielle déplorable. Le couvent reçut l'appui du Conseil de Flandre qui le 20 mars 1595 le libéra pour 10 ans du paiement de rente (185). Le couvent ruiné donna à bail le 8 juillet 1596 sa ferme et toutes les terres qui en dépendaient (186). Le 6 juillet 1599, le Grand Conseil de Malines réduisit le montant à payer par le couvent pour le règlement d'un procès contre Laurens Van de Guchten (187). Le couvent tirait aussi quelques revenus supplémentaires des activités artistiques du chanoine François Van der Beken, sur commande de l'église Saint-Nicolas de Gand. En 1597, il toucha 9 livres de gros pour la réalisation de 6 tableaux pour la tour du Saint-Sacrement de l'église Saint-Nicolas ; en 1601, il reçut 7 sous de gros pour la reliure d'un missel appartenant à cette même église (188). Les religieux furent très actifs dans les paroisses voisines du couvent ainsi que dans les autres couvents de Windesheim. En 1599, le prieur de Melle exerçait la fonction de *deservitor* des paroisses de Melle et de Gontrode (189). L'année suivante, le chanoine François Van Ponteghem est *deservitor* de la paroisse de Gontrode (190). Le 2 mai 1613, le prieur de Ten Holle et le curé de Melle conclurent un accord au sujet de la messe matinale établie en 1549 dans

(176) S. VAN DER WOUDE, *Acta capituli Windeshemensis*, 207, La Haye, 1953. — Eemstein, République fédérale d'Allemagne.

(177) A.É. À BRUGES, *Jezuïeten*, n° 2669, compte 1573/1574, f° 11.

(178) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-90 : la vente produisit 200 livres pour une rente annuelle de 8 livres 10 sous de gros : acte I-91, 16 février 1574. — Grammene, prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze.

(179) *Monasticon Belge*, VII, *Province de Flandre Orientale*, III, 414.

(180) B. DE JONGHE, *Ghendtsche geschiedenissen...*, 42, 48, Gand, 1746. — PH. DE KEMPENAERE, *Vlaemsche kronijk*, 203, Gand, 1839. — *Monasticon Belge*, VII, *Province de Flandre Orientale*, III, 414.

(181) B. DE JONGHE, *Ghendtsche geschiedenissen...*, 135, 140. — PH. DE KEMPENAERE, *Vlaemsche kronijk*, 226.

(182) Ce transfert se fit avec l'accord du prieur de Windesheim et du bourgmestre et des échevins de Hulst : A.É.G., *Klooster van Melle*, actes II-33 et I-95. — Cf. H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 157. — Hulst, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(183) S. VAN DER WOUDE, *Acta capituli Windeshemensis*, 240.

(184) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31386. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 159.

(185) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 8.

(186) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-97.

(187) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 98.

(188) E. COPPIETERS-STOCHOVE, *Les archives de l'église Saint-Nicolas*, dans *Annales de la Société historique et archéologique de Gand*, 5, 244-245, Gand, 1902-1903.

(189) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen en het godsdienstig leven in het Land van Aalst tussen 1621 en 1796*, V, 184, 169, 168, Termonde, 1973. — Gontrode, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Oosterzele.

(190) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...*, V, 169.

l'église paroissiale de Melle (191). Vers 1600, le prieur de Melle, délégué du commissaire de Windesheim, établit un bilan financier du couvent de Galilée à Gand (192) ; avec d'autres, il fut choisi en 1604 comme définitiveur au Chapitre général de Windesheim à Louvain (193). En 1608, il fut absent lors du Chapitre général et il dut pour cette raison payer une amende de 10 dalers (194). Le 6 juin 1616, il assista au Chapitre provincial tenu à Groenendael. Il reçut alors l'autorisation d'hypothéquer des biens du couvent et d'emprunter une somme de 600 florins, argent de Flandre (195).

En dépit de ses efforts soutenus, le prieur, après 45 ans passés à la tête de la Communauté, n'avait pas rétabli la situation matérielle et n'avait pas achevé la reconstruction des bâtiments.

Jacques Van Coyen mourut le 12 octobre 1617, à l'âge avancé de 82 ans (196).

RENIER ALGOET dit ALSBERCH (Halsberghe) (197), natif de Gand, fit profession à Melle (198) en 1597. En tant que chanoine de Ten Hole, il exerça en 1612 la charge de *deservitor* de la paroisse de Melle (199). En 1620, il devint prieur et le demeura pendant 26 ans jusqu'à sa mort (200) survenue le 30 août 1646.

Sous son priorat, le couvent continua son activité dans les paroisses avoisinantes. Le chanoine Jean Brielmans est cité en 1626 et 1628 comme desservant de la paroisse de Gyzenzele (201). Un autre chanoine, Paul Jacobs exerce le ministère paroissial (202) à Melle en 1627 et 1630.

Lors de sa visite du couvent le 5 mai 1624, l'évêque de Gand, A. Triest, nota que les revenus de l'hôpital de Melle sont perçus par les religieux du prieuré. L'année suivante, le 15 juin 1625, il décida de l'installation d'un chanoine de Ten Hole comme chapelain de la chapelle du château de Melle (203).

En 1631, il y eut contestation auprès de l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, au sujet de la cure de Gontrode, desservie par le prieur de Melle ; l'affaire avait déjà débuté sous le règne de Mathias Hovius. Le prieur ne pouvait prêcher dans l'église de Gontrode et la question était donc de savoir s'il pouvait entendre les confessions et donner l'absolution (204). Deux ans plus tard, il y eut une controverse au sujet des confessions pascales entre le prieuré et la paroisse de Melle (205).

(191) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 5 et 6. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 162.

(192) A.É.G., *Priorij Galilea*, n° 31 (1595-1604), f° 24, 31, 40, 50, 60, 67, 75, 83.

(193) S. VAN DER WOUDE, *Acta capituli Windeshemensis*, 240.

(194) S. VAN DER WOUDE, *Acta capituli Windeshemensis*, 258, 259.

(195) S. VAN DER WOUDE, *Acta capituli Windeshemensis*, 266, 267.

(196) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 7, 16 juin.

(197) Entre les prieurs Jacques Van Coyen et Renier Algoet, Henri Van den Hole, membre de la famille du fondateur, est cité comme prieur par : C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290 (décédé en 1634). — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, I, 32. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 162, (20^e prieur, 1617-1634). — Mais H. Van den Hole n'est pas mentionné dans la liste des religieux : A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9.

(198) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9.

(199) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...*, V, 169.

(200) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 9^v, 30 août. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, I, 32. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152.

(201) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...*, V, 166. — Gijzenzele, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Oosterzele.

(202) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...*, V, 169.

(203) *Itinerarium visitationum Antonii Triest, episcopi Gandavensis (1623-1654)*, éd. M. CLOET, 12, 39, Louvain, 1976.

(204) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 8 et 9.

(205) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...*, III-IV, 804.

Sous le priorat d'Algoet, Paul Jacobs, conventuel du Val-Saint-Martin de Louvain et licencié en Théologie, exerça à Melle la charge de lecteur (206).

MELCHIOR MATTON naquit à Gand en 1612 et devint profès à Melle (207) en 1629. Il est le seul des chanoines de Melle à être inscrit sous ce titre dans le matricule de l'Université de Louvain (208), en 1634.

Il devint prieur en 1646 et le demeura jusqu'à sa mort (209) en 1678. Il exerça également la charge de curé de Melle. En 1657, il y est qualifié de desservant (210).

L'année suivante, il obtint l'église paroissiale à titre viager, sans participation au *concursum*. Il y avait eu contestation quant à l'attribution de cette cure sans concours. Il fut décidé que le bénéfice pouvait être accordé de la sorte, mais seulement aussi longtemps que vivrait M. Matton. Celui-ci accepta le règlement et se référa, en matière paroissiale, à l'archevêque, malgré les privilèges et exemptions de son Ordre (211).

Entretemps, un peintre anversois Jean Tessers, mort en 1656, avait peint plusieurs tableaux pour l'église conventuelle (212).

M. Matton s'intéressa également aux biens immeubles du prieuré. En 1648, il mena devant le Conseil de Flandre un procès contre Gérard Speeckaert au sujet d'un bien censal à Melle (213). En 1654, le couvent vendit 2 journaux et 53 verges de terre acquis (214) en 1609. En 1677, le prieur fit établir un nouveau registre foncier ou *manuale* car les précédents avaient été anéantis lors de la période des iconoclastes et des guerres qui suivirent (215).

JACQUES MARIËN, né à Bruxelles, apparaît en 1661 dans le matricule de l'Université de Louvain (216) ; il était chanoine de Bethléem à Herent (217).

En 1678, il succéda à Melchior Matton comme prieur de Melle (218). Sous son priorat, le couvent continua à être très endetté. En 1679, la charge financière se montait à 21 000 florins ; 26 bonniers de terre, 2 moulins et 3 maisons durent être vendus ; le nombre des religieux tomba de moitié par rapport à l'époque de la fondation. Le couvent demanda le secours du roi (219).

Après 5 ans de règne, J. Mariën fut élu prieur à Bethléem en 1683 et le demeura jusqu'à sa mort (220) le 21 février 1702.

(206) BIBLIOTHÈQUE DU SÉMINAIRE À BRUGES, J. Th. BOSMANS, *Chronicon Throno-Martinianum*, f° 365v°. — *Monasticon Windeshemense*, I, 158.

(207) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9.

(208) *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 287, n° 10.

(209) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 10v°. 20 septembre ; acte 1-99 (26 mars 1655) ; *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 13 (1658). — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...* 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, I, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 162.

(210) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...* V, 184.

(211) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 13.

(212) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 11, 17 octobre.

(213) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31386.

(214) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31386.

(215) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31386.

(216) *Matricule de l'Université de Louvain*, VI, 175, n° 424, Bruxelles, 1963.

(217) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 14178, 77.

(218) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 5 (1680) et n° 9 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 19290 (17 septembre 1694). — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...* 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, I, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 162.

(219) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31386.

(220) *Monasticon Windeshemense*, I, 26, 30. — *Monasticon Belge*, IV, *Province de Brabant*, IV, 1022. — Ses armes sont décrites par A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659-1660. La Haye, 1726-1727.

JEAN-BAPTISTE DE COCK, originaire de Gand, avait fait profession à Melle en 1675 et devint prieur à Melle (221) en 1683.

Sous son priorat, l'école conventuelle connut le succès. On y enseignait surtout le latin et le français (222). En 1693, de 30 à 40 jeunes gens y faisaient leurs humanités (223). Cependant en cette même année, les chanoines de Melle déposèrent plainte contre leur prieur auprès de l'archevêque de Malines. Il aurait utilisé les biens du couvent à son propre profit et contraint les religieux à mendier. En outre, il avait autorisé la sépulture dans le chœur de l'église conventuelle d'un prêtre qui s'était pendu au couvent (224). C'est probablement en raison de ces plaintes que J.-B. De Cock résigna sa charge de prieur vers 1697. Il mourut (225) le 29 novembre 1703.

Un Jean-Baptiste De Cock, probablement le même, intervient le 20 avril 1699, comme visiteur du couvent de Sion à Courtrai et comme commissaire apostolique pour approuver le règlement de cet établissement (226).

PAUL LIPPENS, profès du Rouge-Cloître, devint prieur en 1697 mais résigna deux ans plus tard et quitta Melle (227).

La crise de confiance très sérieuse apparue sous le priorat de J.-B. De Cock avait laissé des traces. Il est vraisemblable qu'aucun religieux de Melle ne se présenta pour remplir la fonction si discréditée de prieur. Le départ de Lippens laissa ces problèmes pendants.

ROCH DE WULF, profès du Val-Saint-Martin à Louvain, devint prieur en 1699, mais rentra dans son prieuré d'origine la même année (228). À nouveau, aucun candidat originaire de Melle ne s'était présenté et un étranger ne put gouverner Ten Hole que pendant un très court laps de temps.

JEAN-BAPTISTE DE PAYGE, profès de Bois-Seigneur-Isaac ou du Rouge-Cloître, devint le 6 décembre 1701 recteur du couvent de Facon à Anvers (229). Deux ans plus tard, il vint à Melle en qualité de prieur (230). Même si les problèmes relatifs aux fonctions de prieur étaient apaisés, les difficultés financières subsistaient. En 1705, le Conseil de Flandre établit un conseil de commissaires pour Melle et le prieuré dut à nouveau demander des secours (231). Le prieur ne pouvait visiblement rien contre cette situation ; il résigna sa charge en 1713 et quitta Melle (232). En 1734, il devint recteur du Rouge-Cloître (233).

(221) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9 ; *Borluut*, n° 132 (3 avril 1690) ; *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 18 et 19 (1693). — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 163-165.

(222) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 18. — J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...*, III-IV, 731. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 163.

(223) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 19.

(224) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 85, n° 18 et 19. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 163-165.

(225) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 1, f° 12v°, 29 novembre.

(226) *Monasticon Belge*, III, *Province de Flandre Occidentale*, III, 1180.

(227) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 165.

(228) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 165, pense que De Wulf venait de Herent et mourut en 1699.

(229) *Monasticon Windeshemense*, I, 235.

(230) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...*, 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 165-166.

(231) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31386.

(232) Selon H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 166, il fut démis par une sentence de Malines et mourut en 1727 à Leyde.

(233) *Monasticon Windeshemense*, I, 130.

LAURENT FLORIS, originaire de Sept-Fontaines, devint prieur à Melle en 1713 et le demeura vraisemblablement jusqu'à sa mort (234) en 1731. Pour la première fois depuis des années, le pouvoir resta pendant une longue période entre les mêmes mains. La dévotion fut stimulée au couvent grâce à l'érection d'une Confrérie. Le 20 février 1714, le pape Clément XI accorda une indulgence aux membres de la Confrérie de Notre-Dame de la Conception Immaculée et à l'autel de cette confrérie dans l'église conventuelle (235). Les fidèles des environs furent incités à une pratique plus assidue. Cent jours d'indulgence furent promis aux fidèles qui réciteraient ou chanteraient les litanies de Notre Dame dans l'église conventuelle les samedis et le jour de la fête de l'Immaculée Conception (236). On fit également le projet de placer au prieuré une statue miraculeuse de la Vierge et de créer un véritable pèlerinage (237). Ces initiatives auraient peut-être pu rétablir l'image du prieuré mais les problèmes financiers n'en étaient pas pour autant résolus. L'empereur Charles VI accorda, en 1718, l'autorisation de pouvoir libérer un capital de 8 000 florins pour dégager quelques rentes qui pesaient trop sur les finances communautaires (238). En 1725, le prieur Floris demanda à l'empereur Charles VI une dispense de taxe en raison de la situation déplorable du couvent après le siège de Gand (239).

JEAN LENSSSENS de Gand était profès du Rouge-Cloître et devint vraisemblablement prieur de Melle (240) en 1731. Après la mort du prieur précédent, la situation interne à Ten Hole n'était pas encore clarifiée. Lors de la réunion du Chapitre de Windesheim à Aix-la-Chapelle du 3 au 8 juin 1731, le sous-prieur d'Elsegem fut désigné comme commissaire pour rétablir la situation à Melle (241). En 1738, un nouveau différend éclata entre le couvent et la paroisse au sujet de la messe matinale dans l'église paroissiale (242).

Comme plusieurs de ses prédécesseurs, Jean Lenssens résigna sa charge, peut-être en raison du mauvais état des affaires du prieuré. Après le départ de Jean Lenssens, le choix d'un nouveau prieur ne fut pas chose aisée. On suppose que Jacques Leybaert fut désigné comme supérieur et resta en fonction jusqu'à sa mort (243) en 1749 et que Laurent De Schuyter lui succéda jusqu'en 1752 (244).

Pendant cette période, les difficultés extérieures accablèrent encore le couvent. En juillet 1745, le prieuré fut pillé et incendié lors des combats entre Français et Anglais (245).

(234) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra...* 290. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 166-167.

(235) A.É.G., *Klooster van Melle*, actes I-100 et II-35.

(236) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte II-36.

(237) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...* III-IV, 901, 9 juillet 1714.

(238) A.É.G., *Klooster van Melle*, acte I-101, 20 décembre 1718; *Raad van Vlaanderen*, n° 31386.

(239) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 167.

(240) A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 167.

(241) *Acta Capituli Windeshemensis* à la BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES. 37c., DE COOTH, f° 251v°. — *Monasticon Windeshemense*, 1, 106.

(242) J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen...* III-IV, 764.

(243) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 167-168. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33, situent Jacques Leybaert comme prieur en 1735-1749, les A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9, ne mentionnent pas ce religieux.

(244) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 168. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — A.É.G., *Klooster van Melle*, n° 9, ne citent pas ce personnage.

(245) H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 167-168.

CHRISTIAN-HENRI DE BROYER naquit à Louvain (246) vers 1714 ; il était profès de Bethléem et devint prieur à Melle (247) vraisemblablement en 1752.

Ce dernier prieur connut également des problèmes matériels. En 1754, il soumit au Conseil de Flandre la liste des biens claustraux non amortis depuis 1520, ainsi que le prévoyait l'édit d'amortissement de 1753. Il ajoutait que le revenu annuel du prieuré n'était que de 247 livres de gros 8 sous et 10 deniers, argent de Flandre, plus le produit de quelques ventes de poisson du vivier. Le couvent devait payer chaque année 103 livres pour des rentes si bien que le solde ne suffisait pas à l'entretien des religieux, des bâtiments en mauvais état et des nombreux pauvres de passage (248).

Le couvent fut supprimé, sur base de l'édit de Joseph II du 16 mars 1784 (249) ; l'exécution eut lieu le 12 avril suivant (250). À ce moment, la Communauté comptait six prêtres, un donat et deux frères (251). Ils purent emporter leurs biens personnels et chacun reçut 120 florins. Judocus Van Nieukercke fut installé comme administrateur (252) le 13 juin 1785. En 1789, le couvent et l'église furent vendus au sieur De Bauw de Melle qui y installa une école payante ; celle-ci fut reprise en 1836 par les josphites qui y ouvrirent un collège encore en activité de nos jours (253). En 1795, la tour de l'église et une grande partie des bâtiments claustraux furent démolis (254).

(246) A.É.G., *Comité van afgeschafte kloosters*, 19/35.509.

(247) A.É.G., *Klooster van Melle*, n^{os} 9 et 23 ; *Raad van Vlaanderen*, n^o 31386 ; *Plaatselijke instellingen : Melle*, n^o 147 (Inventaire n^o 86). — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 152, 168, 174.

(248) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n^o 31386.

(248) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n^o 31386.

(250) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 31. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 177-182.

(251) A.É.G., *Comité van afgeschafte kloosters*, 19/35.509.

(252) A.É.G., *Klooster van Melle*, n^{os} 14 et 18.

(253) A.É.G., *Oud Archief van het bisdom en Sint-Baafs te Gent*, M 173. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 33. — H. VERBIST, *Geschiedenis van Melle*, 181. — L. VANWESENBEECK, *De priorij...*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 219-220.

(254) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, IV, 1, 32.

PRIEURÉ DE TEN WALLE À ELSEGEM

Ung clooster de certains chanoines reguliers de lordre dudit monseigneur saint Augustin en la paroisse de Elseghem lez nostre dicte ville d'Audenarde (1416), Mota sive Vallum beate Marie virginis (1419), nieuwe clooster van Onser Vrouwen ten Walle in Elseghem der ordenen canoenken regulieren van sente Augustinen des bisdoms van Doernike (1422), lieu nomme la Mote Nostre Dame (1423), cloestre van Onser Vrouwen Walle canonke reghulire van der ordene van sent Augustin in de prochie van Elsighem (1424), cloestre van Onser Vrouwen Walle der ordenen canoniken reguliere van sente Augustine inde prochie van Elseghen des bisdoms van Doernike (1424), novum monasterium sancte Marie de Vallo seu de Mota ordinis sancti Augustini; locus supra Motam (1427), tgoed te Wippelleghem, nu synde den clooster tonser Vrouwen ten Walle in de prochie tElsighem (1428), cloestre van Onser Vrouwen ten Walle in de prochie van Helseghem by Audenaerde canonke reguliere (1432), cloestre van Onseer Vrouwen te Walle tElseghem (1432), monasterium beate Marie in Walle prope opidum de Oudenaerde ordinis sancti Augustini Tornacensis diocesis (1436), monasterium beate Marie Ten Walle (1437) monasterium beate Marie in Galilea alias dictum de Vallo (1438), cloester ende godshuus van Onser Vrouwen in Gallitea gheseyt tonser Vrouwen Walle in de prochie van Elsingham (1439), goodshuuse vanden regulieren van Oudenaerden gelegen inden lande van Vlaenderen (1440), nieuwe clooster van Onser Vrouwen ten Walle alias in Galilea in Elsighem (1450), domus B. Mariae de Vallo in Elseghem prope Aldenardum (1460), clooster van Elzeghem by Oudenaerde (1465), clooster van Helseghem, tclooster ten Walle gheseyt Galilea (1477), cloestere ende convente van Onser Vrouwen in Galilea gheseyt tonser Vrouwen vanden Walle inde prochie van Elzeghem (1481), monasterium beate Marie in Elzeghem prope Aldenaerdum in Flandria (ca. 1500), cloester van Onser Vrouwe in Galileen alias ten Walle in de prochie van Elzeghem (1504), godshuuse in Elsighem (1512), monasterium beate Marie vulgariter nuncupatum ten Walle ordinis sancti Augustini, consistens infra methas dicte parrochialis ecclesie de Helzeghem (1516), monastere de Nostre Dame de Walle en la paroiche de Elseghem (1517), cloestre ende convente van Onser Vrouwen ten Walle binnen der prochie van Elseghem (1523), domus Vallis beate Mariae prope Oudenaerden in Flandria diocesis Tornacensis (1530), cloestere ende convente Ten Walle alias Galilea inde prochie van Elseghem (1548), convent van Onse L. Vrouwe te Walle canonicken regulieres der ordre van St. Augustijn, gelegen inde prochie van Elseghem, castelrye ende byde stadt van Audenaerde (1626), clooster van Onze Lieve Vrouwe te Walle binnen de prochie van Elseghem der ordre canonicken reguliers van Ste Augustin, capittel van Windesem (1673), canonia beate Marie de Galilea vulgo te Walle in Elseghen diocesis Gandavensis, ordinis canonicorum regularium capituli Windesemensis (1694), clooster van Onse Lieve Vrouwe te Walle gheseyt Gallileen in de prochie van Elseghem (1719), clooster van Onse Live Vrouwe ten Walle gesydt Gallilea op Wippelgem in Elsegem (1741), clooster der canoningen regulieren van Onse Lieve Vrouwe ter Walle gesejdt Gallilaeen binnen de prochie van Elsegem, casselrye Audenaerde (ca. 1780), monasterium canonicorum regularium ordinis Sti Augustini in parrochia de Elseghem diocesis Gandavensis (1782).

SOURCES : On trouvera une série d'actes du chartier primitif du prieuré d'Elsegem (1) aux Archives de l'État à Gand dans le *Fonds Sint-Niklaaskerk te Gent*, boîte L. Ces documents sont au nombre de 49 :

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde, commune de Wortegem-Petegem; diocèse de Tournai jusqu'en 1559, depuis lors diocèse de Gand.

39 actes du XV^e siècle, le plus ancien de 1412, dix du XVI^e siècle, le plus récent de 1551. Il s'agit ici pour la plupart de chartes originales : deux données par le pape, trois par les évêques de Tournai, deux par le Chapitre et l'officialité de Tournai, quatre par les ducs de Bourgogne, trois par le Conseil de Flandre, quatorze par les échevins d'Amsterdam, de Gand, d'Audenarde, d'Escornaix, d'Horebeke-Saint-Corneille et de Vichte, onze par les cours féodales d'Elsegem, d'Audenarde (Stenen Man), de Melden-Nukerke et Olsene, quatre actes notariés et une demi-douzaine d'actes particuliers. Deux documents proviennent de la période d'avant la fondation. On trouvera dans ce fonds, à côté des actes de donation et d'achat, presque tous les documents importants de la fondation.

Dans le *Fonds de Ghellinck* des Archives de l'État à Gand, anciennement au château de la famille de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, à Elsegem, on conserve quatre chartes relatives au prieur d'Elsegem (1423-1487), quelques lettres officielles des prieurs du XVII^e siècle (1720-1780), un certain nombre d'actes de reliefs (1491-1677) relatifs aux biens dans les seigneuries de Ten Doorne et Ter Schelden à Elsegem (2). On citera encore dans le même dépôt, *Fonds Priorij Galilea te Gent* (3), cinq actes de prieurs ou procureurs d'Elsegem (1440-1504).

Dans le fonds *Vreemde Steden*, n° 50, des Archives de la Ville de Gand, se trouvent dix-sept chartes concernant le prieuré de 1423 à 1646. Les Archives Communales d'Amsterdam, *Fonds Gasthuizen*, n° 666 conservent aussi un acte non daté (XV^e siècle), du prieur d'Elsegem.

On trouvera aux Archives Communales d'Audenarde (4), dossier n° 684/19, intitulé *Elsegem O.L.Vr. ter Walle*, des actes de 1477 et 1709, des lettres de prieurs de 1624 et 1725, des lettres de rentes de 1673, 1740 et 1771.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent quelques pièces éparses (5) : *Fonds de Lalaing*, n°s 581-582 (1427), 1272 (1413-1602 : relatif au domaine claustral de Wippelgem) ; *Trésor de Flandre*, première série, n° 2895/2 (vers 1420 : lettre du prieuré, adressé au duc de Bourgogne).

On consultera (6) une copie d'un acte relatif à l'*inclusio* en 1436 à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Manuscrits*, n°s 8749-50, f°s 151-154. On signalera aussi la copie d'un acte de 1475 du prieur d'Elsegem à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Fonds Gandensia*, n° 7818, f° 53 v° ; un acte de 1495 relatif où la cour féodale du Stenen Man à Audenarde aux Archives Décanales d'Audenarde (7), *Fonds Sint-Walburgakerk*, n° 149 ; un acte de 1690 de la pénitencerie pontificale aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Bisdom*, n° B 5161.

Pour des périodes plus récentes, on mentionnera des lettres de rentes, de 1693 et 1699, ainsi que 36 contrats, de 1749-1782, dans le *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° SN XLVII, des Archives de l'État à Gand.

Les enregistrements des actes d'échevins relatifs au prieuré sont aussi d'une grande importance : ils se trouvent éparpillés dans les 167 registres de la *Keure* de Gand (8), aux Archives de la Ville de Gand, série 301, et les quelques 150 registres d'actes et contrats du *Fonds Schepenbank* aux Archives de la Ville d'Audenarde. Il est vrai pourtant que, pour la plupart, on retrouve ces pièces dans le charrier ou le cartulaire d'Elsegem.

Le cartulaire (9) du prieuré, conservé aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° SN 184, est de grande valeur. Ce manuscrit de 232 folios sur papier avec une double reliure de parchemin et de toile date pour une moitié environ du XV^e siècle, avec des ajouts, depuis la page 258, par différentes mains du XVI^e au XVIII^e siècles. L'index du XV^e siècle, en tête du manuscrit, comprend trois

(2) A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, n°s 164, 1365-1371, 4795, 4798, 4801, 4847, 4869-4873, 4930-4934, s.l., [1919].

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Inventaire manuscrit*, n° 47.

(4) P. DE MUYNCK, *Stad Oudenaarde. Oud-Archief. Inventaris*, II, 207, Audenarde, 1942.

(5) A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Inventaire des archives de la famille de Lalaing*, 151, 225, Bruxelles, 1970.

(6) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, II, 732-733, n° 4503, Bruxelles, 1902. — P. DE GOESIN, *Catalogue d'une collection de livres provenus du prieuré supprimé d'Elseghem, près d'Audenarde en Flandre*, 23.

(7) J.-B. LAVAUT, *Inventaris van het kerkarchief van Oudenaarde*, 20, s.l., 1873.

(8) V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Catalogue méthodique général*, 168-171, Gand, 1896. — Cfr *infra*.

(9) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire de l'abbaye d'Elseghem*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, VIII, 111-112, Gand, 1908. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Le cartulaire d'Elseghem*, dans *Bulletijn der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, XIII, 269-272, Gand, 1905.

séries de chartes : 25 sont groupées sous la lettre A, principalement des documents de la fondation, 114 sous la lettre B et 77 sous la lettre C. L'ensemble du cartulaire comprend 293 copies d'actes de donations, d'amortissements et d'achats de 1376 à 1732.

On trouvera dans le même fonds toute une série de documents des archives anciennes d'Elsegem (10) : *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n^{os} SN 183 : comptes des prieurs, 1740-1758 ; SN 185 : formulaire partiel d'environ 1468 ; SN 187 : terrier d'environ 1475 avec des ajouts du XVII^e siècle ; SN 188 : comptes des procureurs, 1540-1556 ; SN 189 : rentier, 1688-1751, pour Elsegem (entre autres sur les rentes seigneuriales à Wippelgem) et Gijzelbrechtegem, utilisé plus tard (à partir de la page 101) comme manuel aux revenus ; 1699-1751 ; SN 190 : rentier pour Escornaix, Horebeke-Sainte-Marie et Horebeke-Saint-Corneille, commencé en 1702 et lui aussi utilisé jusqu'en 1752 comme manuel aux revenus, SN 191 : *Handtbouck* ou manuel des revenus, 1715-1733 ; SN 192 : *Liggher ofte register van alle jaerelijckxsche inkomen der goederen deser clooster van Elsegem*, 1752-1780 ; SN 193 : *Ontfanckboeck* ou manuel des revenus, 1771-1782 ; SN 194 : *Uytgeefboeck*, 1771-1782.

Le manuel des dépenses des années 1749-1771 est conservé (11) à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscripts*, n^o 574. Le compte pour 1741-1742 se trouve d'autre part dans le *Fonds Sint-Niklaaskerk*, SN XLVII.

On verra aux Archives de l'État à Renaix, *Kerkfabrieken-Oud Regiem. Priorij van Elsegem*, n^{os} 304-305, quelques comptes divers (12) pour 1719, 1727, 1761, 1770 ; on y consultera aussi *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n^o 570/14 (ancien n^o 1153 B), un *Staet der vaste goederen en inkomen van het clooster van Elsegem*. Pour les dernières années du prieuré, ce document contient un aperçu des principaux anniversaires (13).

L'obituaire (14) est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscripts*, n^o 321. Outre des renseignements d'ordre diplomatique, généalogique, héortologique et liturgique, ce manuscrit contient un court historique du prieuré, p. 263-264, une double liste des donateurs, p. 264-279, principalement du XV^e siècle avec des ajouts du milieu du XVIII^e siècle, un nécrologe (15), p. 285-296, comportant des rubriques jusqu'à 1520 environ, avec ajouts jusqu'en 1771. On verra pour les six premiers mois de l'année une copie partielle du nécrologe du XVIII^e siècle aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n^o SN 186 : *Obituarium Elsegemense*.

Les Archives de la Ville de Gand (16), *Familiepapieren*, n^o 800, 179-209, conservent une brève histoire de la fondation du prieuré ainsi qu'un certain nombre d'actes copiés de 1416 à 1474. Il s'agit ici d'une version, revue au XVII^e siècle, de la généalogie de la famille fondatrice du prieuré d'Elsegem, la famille van Brakel, rédigé par Érasme et Josse van Brakel en 1564-1569. Une autre version (17) a été conservée jusqu'en 1924 dans la bibliothèque de la famille de Ghellinck à Elsegem, n^o G IX/8. Une version néerlandaise incomplète est conservée (18) aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Fonds de Lalaing*, n^o 578 ; on y retrouve les actes de 1416 à 1474 ainsi qu'un acte de 1515.

Parce que le prieuré d'Elsegem, jusqu'en 1559, dépendait du diocèse de Tournai, on trouvera pour cette période aux Archives de l'État à Tournai, *Fonds des Cartulaires*, n^o 75, f^{os} 78 et 108 v^o, une copie de l'acte de consécration par l'évêque de Tournai du 23 avril 1419 et de l'acte de nomination d'un confesseur

(10) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Les archives de l'église Saint-Nicolas*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, V, 232-235, Gand, 1902-1903. — A.É.G., *Fichier Sint-Niklaaskerk*, par M. GYSSELING.

(11) J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand*, 89, n^o 76, Gand, 1849-1852. — A. DEROLEZ, *Inventaris van de handschriften in de Universiteitsbibliotheek te Gent*, 49, Gand, 1977.

(12) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Inventaris van archieven van kerkfabrieken*, I, 15, Bruxelles, 1971.

(13) A.É.R., *Inventaire manuscrit*, n^o 4, 60.

(14) J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue...*, 444, n^o 664. — A. DEROLEZ, *Inventaris...*, 28.

(15) A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 378-379, Gand, 1901-1902 (tirage à part, 3-4, Gand, 1902). — U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges*, 24, Bruxelles, 1899.

(16) V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire...*, 251.

(17) A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives...*, II, 448-449, n^o 2701, Bruxelles, 1919.

(18) A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Inventaire... Lalaing*, 151.

originaire d'Elsegem à l'abbaye de Saint-Trond à Odegem (19). On verra aussi aux Archives de la Cathédrale de Tournai, *Fonds Évêché et vicariat*, sans n° : pouillé du diocèse de Tournai, 87, la mention d'une dime importante à Waarmaarde (20).

Depuis 1559, dans le cadre du diocèse de Gand, on peut mentionner aux Archives de l'État à Gand, les visites épiscopales d'Antoine Triest : *Fonds Bisdom*, n° B 136, f° 7 v°, 50 v°, 71 v°, 92 v°, 96, 175 v°, 206 v° ; *Fonds Bisdom*, n° B 14-54 : textes des visites décanales (21) du doyenné d'Audenarde, 1607-1776. On verra encore dans le même dépôt : *Fonds Bisdom*, n° B 3614 : instructions épiscopales pour les années 1633-1723, n° B 5161 : correspondance entre le prieuré et la curie épiscopale et n° B 155 : *Collationes beneficiorum ab anno 1562 ad 1646*, II, f° 73 v° (prieur Wandele).

En ce qui concerne la période où le prieur d'Elsegem était curé de la paroisse, on verra les Archives de la Cure d'Elsegem, sans n° : *Memoriale pastorum de Elseghem* ; T. Claeys, copie des registres aux baptêmes, *passim*, 1906.

Il faut signaler également, depuis 1597, les *Status episcopatus Gandavensis*, conservés à Rome aux Archives Vaticanes, Fonds *Congregazione del concilio*, sans n° : *Relatio dioecesis Gandavensis* (22) ; Fonds *Congregazione dei vescovi e regolari*, *Regesta Regularium*, n° 16, f° 122 v° : rapport du Nonce (23) en 1614.

Une autre source des plus intéressantes est la série des documents relatifs à la Congrégation de Windesheim et les réunions capitulaires (24). On verra à ce propos le *Bullarium Windezemense* de 1757 par J.-Th. Bosmans aux Archives du Grand Séminaire de Bruges, sans n°, dont la photocopie est conservée aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 15077bis (I-II), 23 (1433), 35-36 (1447-8), 44 (1457), 53 (1467), 75 (1486), 172 (1530), 176 (1533), 193 (1559), 196 (1564), 214-215 (1573), 271 (1616), 284 (1616), 301-303 (1622), 352 (1634), 361 (1637), 371 (1640), 376 (1643), 412 (1652), 427 (1659), 433 (1662), 451 (1672), 468 (1677), 470-471 (1680), 475 (1680), 487 (1686), 501 (1696), 511 (1699) ; les *Capitula generalia congregationis Laterano-Windesemensis* de C. de Cooth à la Bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, n° 37, f° 9 (1626), 34 v° (1634), 47 et 55 (1643), 71 (1658), 80 (1664), 85 (1670), 96 (1677), 100 v°-101 (1680), 108 v° (1686), 155 v° (1696), 195 (1706), 198 (1709), 201 v° (1709), 208 v° (1712), 214 v° (1715), 225 (1718), 233 v°-234 r° (1721), 239 (1725), 244 (1728), 251 v° (1731), 255 v°-256 v° (1734), 263 (1737), 268 v° (1740), 269 (1763) ; les *Decreta capitulorum generalium congregationis Windesemensis* de M. Schouben et J. Nacken à la Bibliothèque Royale à La Haye, *Manuscripts*, n° 133 C 2, I, f° 78-323, *passim*, 1616-1740 et II, f° 11, 1572 ; le *Fonds Monastica. Priorij Zevenborren*, sans n°, 1634-1640, aux Archives de l'Archevêché à Malines ; le *Geistliche Abteilung*, n° 108, f° 44, 1616, f° 174, 1680, aux Archives de la Ville de Cologne ; *Abteilung VB 3*, Konvolut 72 et 399/4, années 1728-1775, aux Archives de l'État de Hesse à Darmstadt ; enfin aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Arch. Eccl. Brab.*, n° 15104, n° 1, année 1619. On trouvera des documents sur l'élection de 1635 aux Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16244, 212-215, 223-224, et sur le double priorat de la fin du XVIII^e siècle dans le *Fonds Sint-Elisabeth Nunhem*, n° 18297, 1688, aux Archives de l'État à Maastricht, autrefois (25) aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Arch. Eccl. Brab.*, n° 18297.

Les sources littéraires relatives à la Congrégation de Windesheim fournissent aussi des renseignements sur Elsegem : Jean Gielemans, *Novale Sanctorum*, vers 1460, à la Bibliothèque Nationale à Vienne, n° 12708, f° 268 v°, 280-281 : fondation et premier prieur ; Jean Busch, *Chronicon Windeshemense*, vers 1479 : fondation, incorporation, *inclusio* ; Pierre Ympens, *Chronicon Bethleemiticum*, fin du XV^e siècle, à la Bibliothèque Nationale à Vienne, *Series Nova*, n° 12816, f° 90-91, III/3/5, et à la Bibliothèque Royale

(19) C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 184-185, 210, Bruxelles, 1973.

(20) Prov. de Flandre Occidentale, cant. d'Avelgem.

(21) M. GYSSELING, *Inventaris oud-archief Sint-Baafs en Bisdom Gent*, 508-509, s.l., s.d.

(22) L.-E. HALKIN et D. VAN DERVEEGHDE, *Les sources de l'histoire de la Belgique aux Archives et à la Bibliothèque Vaticanes*, 199, Bruxelles, Rome, 1951.

(23) E. PERSOONS, *Algemeen Rijksarchief te Brussel. Kerkelijk archief van Brabant*, 123, n° 35001 (2).

(24) Voir W. LOURDAUX et E. PERSOONS, *De Acta Capituli Windeshemensis van 1600 tot 1792*, dans *Nederlands archief voor kerkgeschiedenis*, nouv. série..., XLVI, 221-223, La Haye, 1965.

(25) A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, V, 123, Bruxelles, 1930.

à Bruxelles, *Manuscrits*, n° 1278-79, f° 100 v°-101 : fondation et bienfaiteurs ; Gaspar Othuy, *Originale cenobii Rubee Vallis in Zonia, et Catalogus fratrum regularium coenobii Rubee Vallis in Zonia prope Bruxellam*, fin du XV^e siècle, à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Manuscrits*, n° II 480, f° 95 v°-97, 210-211, 247, 251, 253 : premier recteur, mission du Rouge-Cloître au début du XVII^e siècle ; Jean Mombaer, *Investigatorium Sanctorum ordinis canonicorum regularium*, fin du XV^e siècle, à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Manuscrits*, n° 11814-16, f° 171 v° : premier recteur ; Bibliothèque Nationale à Vienne, *Series Nova*, n° 12694, f° XXI (62) : registre du Rouge-Cloître, 1532-1538 ; Pierre de Saint-Trond, *Catalogus scriptorum Windeshemensium*, milieu du XVII^e siècle, à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Fonds Goethals*, n° 72, 14 : premier recteur ; *Epistolarium* de Windesheim, aux Archives de l'État à Zwolle, *Manuscrits*, n° 1034, II, f° 67, 73, 75, 78 : difficultés de la fin du XV^e siècle ; Pierre Walsche, *Epistolarium*, aux Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, n° 14589, f° 27, 29, 32-36 : Ten Walle dans les troubles religieux du XVI^e siècle ; J. Th. Bosmans, *Chronicon Throno-Martinianum*, aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, sans n° (photocopie : Archives Générales du Royaume, *Arch. Eccl. Brab.*, n° 15080bis), f° 354 v°, 385-386 : prieur De Vos et prieur Bosmans lui-même ; et autres (26).

Sur les recteurs partis dans d'autres établissements, on verra : Bibliothèque des Frères Mineurs à Gand, *Chronique du couvent de Sainte-Agnès*, n° Ua 50, f° 11, 49-50, 57, 79, 104 v°, 108 v°-109 v° : recteurs de Sainte-Agnès, 1464-1535 ; Archives de l'Abbaye de Saint-Trond à Male, sans n° : *Cronijck der Abdie van S. Truden*, 15, 19, 247, et Obituaire de Saint-Trond, 1^{er} octobre : recteur de 1456 à 1478 ; Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Manuscrits*, n° II 517, f° 3 v° (27) ; Archives de l'État à Bruges, *Blauwe Nummers*, n° 4056, 4094, 4273, 5299, et *Cumulus ecclesiasticus*, n° 598-599 : nécrologe et obituaire de Sarepta à Moerkerke ; *Oud Kerkelijk Archief*, n° 1418 : comptes de 1507 et 1529 ; *Collection d'Hoop*, n° 119 : comptes de 1521-1522 : recteurs de 1498 à 1505 et de 1522 à 1531 ; Archives de l'Évêché à Bruges, n° C 415, et Archives de l'Abbaye de Saint-Trond à Male, *Fonds Sarepta*, sans n° : nécrologe et livre de fondation : recteurs ; Collège Sainte-Barbe à Gand, obituaire de 1522 ; Archives du Séminaire de Gand, obituaire de Sainte-Barbe de 1709 ; Archives de la Ville de Gand, obituaire de Sainte-Barbe de 1705, passim : recteurs de 1483 à 1543.

En ce qui concerne l'intervention du prieur pour les nouvelles fondations et l'adhésion aux chanoines régulières de l'Ordre de Saint-Augustin, on verra Archives de la Ville de Gand, *Fonds Stad Gent*, n° 576, et Archives de la Ville d'Amsterdam, *Gasthuizen*, n° 674 : prieuré de Galilée à Gand ; Archives du Séminaire de Gand, *Fonds Sinte-Barbaraklooster*, sans n°, et Archives de l'État à Gand, *Fonds Sinte-Barbaraklooster*, sans n° : quatre actes de 1454 et 1544 du prieuré de Sainte-Barbe à Gand ; Archives de l'église Sainte-Walburge à Audenarde, *Fonds Sion Oudenaarde*, n° AAA15 et AAA17, actes de 1455-1456 : Notre-Dame de Sion à Audenarde et Sainte-Marguerite à Deinze. On trouve des documents où le prieur ou l'un ou l'autre chanoine d'Elsegem agit comme procureur de Galilée à Gand, au XV-XVI^e siècle (A.É.G., *Fonds Galilea*, chartes de 1440, 1447, 1454, 1456, 1504) et de nouveau au XVIII^e siècle (A.É.G., *Fonds Galilea*, n° 18 : baux de 1778-1781 ; n° 32 : compte de 1779). A voir encore : A.É.Renaix, *Fonds Abdij Beaulieu te Petegem*, n° 104, pour les relations avec cette abbaye voisine de Clarisses (1652), et Archives de la Ville de Leeuwarden, *Oud-Archief*, n° 136, pour la visite officielle du prieur de Ten Walle au prieuré de Bergsum, 1508.

Les archives des institutions centrales de l'Ancien Régime fournissent aussi des renseignements : Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Grand Conseil de Malines*, n° 168, f° 188-226 : assassinat du prieur (28) en 1736 (à voir encore : A.É.Renaix, *Fonds Abdij Ename*, n° 3070 : avis du Grand Conseil sur les taxes communales à Elsegem, 1669), *Conseil Royal de Philippe V*, n° 329 : charges à Elsegem (29) en 1706 ; *Conseil Privé Espagnol*, n° 1122/300 : difficultés au début du XVII^e siècle (30) — pour lesquelles

(26) Voir J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue...*, VI, 62-68, n° 3654, 3657, 3669, Bruxelles, 1906.

(27) N.-N. HUYGHEBAERT, *Een kroniek van de Sint-Trudo abdij te Brugge over de jaren 1475-1480*, dans *Sacris Erudiri*, V, 414-415, Steenbrugge, 1953.

(28) A. GAILLIARD, *Inventaire des mémoriaux du Grand Conseil de Malines*, II, 444-445, n° 2549, Bruxelles, 1903.

(29) J. et P. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil royal de Philippe V, 1702-1711*, 26, Tongres, 1932.

(30) E. DE BREYNE, *Inventaire sommaire des archives du Conseil Privé sous le régime espagnol*, 10, n° 1122, s.l., s.d.

on verra aussi les Archives de la Ville d'Audenarde, dossier 684/19, n° 2, année 1624 —, dispenses de charges, double priorat au XVII^e siècle, transactions financières : vente du refuge de Gand et achat du refuge d'Audenarde en 1628. Sur ces refuges à Gand et Audenarde, on verra : Archives de la Ville de Gand, Série 333, *Jaarregisters van de Schepenen van Gedeede*, 1631-1632, f° 148 ; Série 330, *Registers van Staten van Goed*, 1582-1583, f° 255 ; *Fonds Kerkelijke en Caritatieve Instellingen*, n° XII/40, dossier VIIu ; Archives de la Ville d'Audenarde, terrier d'Audenarde, f° 305 ; Archives de l'église Sainte-Walburge à Audenarde, n° 740, année 1725.

On citera encore pour les institutions régionales : Archives de l'État à Renaix, *Kerkfabrieken—Oud Regiem, Petegem*, n° 13 : aperçu des biens (31) en 1578 ; *Kasselrij Oudenaarde*, n°s 233 et 236, années 1557 et 1600 : population du prieuré (32) ; Archives de la Ville d'Audenarde, *Fonds Stenen Man*, n° 1413, f° 158 v°, accord du 4 juillet 1663. Enfin, on verra les dossiers judiciaires mentionnés par J. Buntinx, *Inventaris van het archief van de Raad van Vlaanderen*, III, 315, IV, 19, 25, 36, 301, V, 94, VII, 44, 45, Bruxelles 1966-1977 : n°s 18040, 19098, 19171, 19333, 23136 (suites financières de l'assassinat du prieur) (33), 24756, 31344, 31528. En ce qui concerne encore les procès devant le Conseil de Flandre, on verra aux Archives de l'État à Renaix, *Kerkfabrieken — Oud Regiem, Priorij van Elsegem*, n°s 306-308, et aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Sint-Niklaaskerk*, liasse n° XLVII ; on signalera aussi dans cette liasse la vente de biens non amortis à Gijzelbrechtegem en 1755.

Les sources principales — outre les documents déjà cités — concernant le meurtre du prieur en 1736 sont : Stéphane Amiodt, *Collectanea*, IX, à la Bibliothèque Nationale à Vienne, *Manuscripts*, n° 6409, f°s 130-196 ; *Acta episcopatus W. Delvaux*, aux Archives de l'Évêché de Bruges, *Bisdom Ieper*, n° Y 62, 212-216 ; Archives Vaticanes à Rome, *Segretaria di Stato, Fiandra*, n° 127B, f° 153, n° 132, f°s 245, 353, 369-370, 375, 425, 443 ; Archives de l'État à Gand, *Raad van Vlaanderen*, n° 450 (originaux), n° 528, f°s 133 v°, 145-146, 153-155 (copies) ; Archives de l'État à Courtrai, *Bruine pakken*, première série, n° 5907 (dossier de l'évêque d'Ypres) ; Archives de l'Archevêché à Malines, *Monastica, Priorij Elsegem*, sans n°, années 1737 et 1739. On ne retrouve plus les « Pièces au sujet du meurtre commis en 1736 dans la personne du prieur d'Elseghem », aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Archives des Jésuites, Province Flandro-Belge*, n° 1305.

Pour la suppression du couvent en 1782, on consultera : Archives de l'État à Gand, *Fonds Sint-Veerlekapittel*, n° 114, car les biens d'Elsegem furent donnés à ce Chapitre (34) ; ce volumineux dossier réuni par l'officiel de Gand, Maximilien De Meulemeester, contient l'acte de suppression de Joseph II (35), une correspondance entre l'évêque de Gand et l'avocat fiscal du Conseil de Flandre, l'original de la décision de l'empereur, les requêtes des derniers chanoines (voir aussi Archives de l'État à Gand, *Fonds Bisdom*, n° B 5161, lettre de 1790), un rapport du dernier prieur, une correspondance avec les couvents du Brabant, des lettres du prévôt du Chapitre de Saint-Veerle, etc. ; dans le n° 161, du même fonds, on verra le décret du 17 février 1783 transférant les biens au Chapitre de Saint-Veerle, des comptes de Ph.-B. Varenberg, receveur du Chapitre. A consulter aussi : Archives de l'État à Gand, *Raad van Vlaanderen*, n° 31528.

On consultera (36) aux Archives de l'État à Renaix, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 570/14, une liasse, 1782-1784, réunie par le greffier d'Audenarde, Jean-Joseph Rapsaet, qui régla sur place les modalités de la suppression : inventaires divers et règlements financiers. On verra aussi d'autres documents semblables aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Priorij Galilea Gent*, n° 51 : liste des biens, revenus et dépenses, due à J.-J. Rapsaet, et aux Archives de la Ville d'Audenarde, dossier 684/19, n° 4 : description des bâti-

(31) A.É.R., *Inventaris van archieven van kerkfabrieken*, I, 39, Bruxelles, 1971.

(32) J. DE BROUWERE, *Les dénombrements de la châtellenie d'Audenarde, 1469-1801*, dans *B.C.R.H.*, CIII, 523, 529, Bruxelles, 1938.

(33) En 1975, le dossier était indisponible.

(34) A.É.G., *Inventaire manuscrit*, n° 21.

(35) *Liste chronologique des édits et ordonnances des Pays-Bas autrichiens, 1571-1794*, II, 19, Bruxelles, 1858.

(36) A.É.R., *Inventaire manuscrit*, n° 4, 60.

ments (37) lors de la vente du 2 avril 1782. On verra des copies de ce document aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Sint-Niklaaskerk*, liasse XLVII, en même temps que toute une série d'autres documents : procédure de suppression, comptes, manuel, pensions ainsi qu'une *Declaratie vande leenen ghecompeteert hebbende aen het ghesupprimeert clooster der canonigen regulier geseyt Gallileën binnen de prochie van Elseghem* (3 mai 1797). Quelques comptes, 1795 et 1797, de l'activité du receveur du couvent supprimé, Pierre Teirlinck, sont conservés aux Archives de l'État à Renaix, *Kerkfabrieken-Oud Regiem, Priorij van Elsegem*, n° 303.

Nous pouvons connaître l'état des archives du prieuré en 1782 grâce aux Archives de l'État à Renaix, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 1153B. J.-J. Rapsaet donne une liste de trente registres : rentiers, comptes et autres actes administratifs, maintenant conservés pour la plupart aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Sint-Niklaaskerk* ; un aperçu des pièces diverses conservées dans des fardes numérotées A à X (38) : farde A, actes de fondation ; fardes B-E et W, possessions à Elsegem ; F-H, possessions à Gijzelbrechtegem ; I, Anzegem ; K, Nokere ; L, Eine ; M, Welden ; N, Edelare et Leupegem ; O, Melden ; P-Q, Horebeke-Sainte-Marie ; R, Escornaix ; S, Voorde ; T-V, Waarmaarde.

Un classement semblable existait déjà depuis le XV^e siècle. La totalité du chartrier, conservé dans une *archa* était alors encore rangé sous les trois premières lettres de l'alphabet selon un principe peu clair (39). Sous A étaient rangés les principaux documents de fondation. Au verso des documents, on trouvait la lettre, un numéro en chiffres romains et une analyse. Telle était la situation au moment de la rédaction du cartulaire, qui portait et porte encore la lettre Y. La série des chartes, sous la lettre C, prendra petit à petit de l'extension. Un certain nombre d'actes du XVI^e siècle furent ajoutés sous la lettre D. On dut donc recourir après coup à une nouvelle classification.

Lors de la suppression, une partie des archives fut transférée au Chapitre de Saint-Veerle qui résidait alors à l'église des jésuites. En 1794, lors de la suppression du Chapitre, les archives de Saint-Veerle et du prieuré d'Elsegem furent transportées à l'église Saint-Nicolas. C'est là que vers 1902, E. Coppieters Stochove les inventoria (40). Elles furent déposées aux Archives de l'État à Gand le 28 juin 1955 : certains actes de la boîte L de Saint-Nicolas, classés par E. Coppieters, ne s'y trouvent pas (voir Archives de la Ville de Gand, *Vreemde Steden*, n° 50), mais le cartulaire y fut déposé ultérieurement.

Certaines pièces n'allèrent pas à Gand mais furent conservées chez un boulanger d'Elsegem ; elles furent récupérées par le baron de Ghellinck et transférées aux Archives de l'État à Gand (41) en 1924. On sait (42) qu'un acte de 1424 passa dans une vente à Londres en 1862 et que quelques documents, de 1430 à 1489, apparurent à Bruxelles en 1958.

Très tôt, sous l'impulsion du premier recteur, le prieuré eut un *scriptorium* dont nous conservons les traces de l'activité sur le plan diplomatique : Archives de l'État à Gand, *Fonds de Ghellinck*, n° 4795, 1423 ; n° 4798, 1450 ; n° 4801, 1464 ; n° 4802, 1487 ; *Fonds Priorij Galilea*, sans n°s, 1440 et 1504 ; Archives Communales d'Amsterdam, *Fonds Gasthuizen*, n° 666, vers 1440 ; Archives de la Ville de Gand, *Vreemde Steden*, n° 50, 1566. On connaît également l'existence d'un formulaire en langue néerlandaise, datant d'environ 1468, conservé aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° SN 185. L'activité de ce *scriptorium* permit aussi, outre les dons et les achats, d'augmenter la bibliothèque du prieuré. On

(37) A. FAYEN, *Analyses de documents concernant le prieuré d'Elseghem*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 386-387, n°s 26-27, Gand, 1901-1902.

(38) Voir *Inventaris specifiek van de titels... van het clooster van Elseghem*, 1-21.

(39) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire de l'abbaye d'Elsegem*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, VIII, 111-112, Gand, 1908.

(40) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Les archives de l'église Saint-Nicolas*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, V, 232-235, Gand, 1902-1903.

(41) A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 338/14, 383/59, 387/63.

(42) E. VANDERSTRAETEN, *Aldenardiana en Flandriana*, II, 64, n° 1, Audenarde, 1876. — *Collection d'un bibliophile éctectique [van der Perre]. Vente Publique. Palais des Beaux-Arts à Bruxelles*, II, 50, n° 585, Bruxelles, 1958.

connaît certains copistes du XV^e siècle (43) : Arnold van Buederic, auteur connu et fondateur de l'atelier, avant 1426 ; Corneille Clinghe, 1421 ; Henri van Gulik, en 1424 ; Jean De Mol, en 1463-1465 ; Pierre van Middelburch, en 1452-1470 ; Adrien De Moye, en 1483. On apprend la fabrication de manuscrits enluminés et reliés : Archives de l'État à Courtrai, *Fonds Sint-Maartenskerk*, n° 61, *Rekeningen*, 51, 69, 71, et Archives de la Commission d'Assistance publique d'Audenarde, *Rekeningen*, 1461-1467 (44). La renommée du *scriptorium* était certaine aux XV^e et XVI^e siècles (45).

Nous conservons par l'obituaire la trace de dons faits à la bibliothèque : Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° 321, 264 (avant 1452), 265 (1436 et 1438), 266 (1430), 268, 272 (1458), 276 ; il y est aussi question d'un bibliothécaire.

Le prieuré acquit des livres jusqu'à sa suppression : Archives de l'État à Gand, *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 194, 527-528. Les Archives de l'État à Renaix, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 1153 B, nous fournissent, par J.-J. Raepsaet, près de 600 titres, outre la bibliothèque personnelle du prieur Bertrand. L'ensemble de cette bibliothèque fut vendu à Gand par Pierre de Goesin : Bibliothèque de l'Université de Gand, *Fonds Gandensia*, n° 13438, f° 20 v°, 12 juin 1782. On verra le *Catalogue d'une collection de livres... provenus... d'Elseghem... vente... Gand le 22 août 1782... par Pierre de Goesin*, à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Fonds Gandensia*, n° G 10330 B (46). Divers ouvrages, achetés par le bollandiste J. Ghesquière, se retrouvent dans la bibliothèque de K. Van Hulthem (47).

On trouvera des manuscrits d'Elsegem (48) à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Manuscrits*, n° 8720 et 8732, Isidore de Séville, *De Summo bono* ; n° 8733-35, Pélage, *Verba Seniorum* ; n° 11885-93, Jean Gerson, *Opera* ; n° 15093-15109, Saint-Augustin, *Opera* ; n° 21871, Jean Cassien, *Collationes* ; n° II 2319, Arnold Buderic, *Odorum de laude Dei libri duo* ; no II 2433, Isidore de Séville, *Opera* (49) ; à la Bibliothèque de la Ville de Douai, *Département des manuscrits*, n° 331, Bède le Vénérable, *Expositio super Lucam* (50) ; à la Bibliothèque de l'Université de Charlottesville, *Collection E. Stone*, n° 7 : *Horae* (51) ; à la Collection O. Ege, à Cleveland, n° 42 (52).

On verra des incunables originaires de la bibliothèque d'Elsegem à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Réserve précieuse*, Inc. A42-A44, A99, A101, A2012, B166, B1402 (53) ; au British Museum à

(43) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, II, 233-234, n° 1226 ; II, 285, n° 1341 ; II, 409, n° 1516 ; III, 327, n° 2176, Bruxelles, 1902-1903. — F. MASAI et M. WITTEK, *Manuscrits datés conservés à la Bibliothèque Royale Albert I^{er} à Bruxelles*, 32-33, n° 150, planches 286-289 ; 33-34, n° 151^A ; 79, n° A 134, planche 290 A, Bruxelles, Gand, 1972. — P.-F. DE GOESIN, *Catalogue d'une collection de livres provenus du prieuré supprimé d'Elseghem, près d'Audenarde en Flandres*, 23, n° 153 ; 25, n° 171, Gand, 1782. — *Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XVI^e siècle*, I, 37, n° 293 ; V, 113, Fribourg, 1965-1979. R. LIEVENS, dans *Leuvense Bijdragen*, LVI, 211-213, Louvain, 1976.

(44) G. BAERKELANDT, *Het regulier kapittel van O.L.V. Ten Walle te Elsegem (1419-1500)*, 140, Louvain, 1968. — E. VANDERSTRAE-TEN, *Artistes belges du XV^e et XVI^e siècles, mentionnés dans les archives de l'hôpital Noire-Dame à Audenarde. Notes supplémentaires*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 232-234, Anvers, 1854. — F. DE POTTER, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, III, 125, Gent, 1876.

(45) F. DE POTTER, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, III, 447, Gand, s.d.

(46) F. VANDER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, III, 460, n° 4657, Gand, 1861.

(47) *Bibliotheca Hulthemiana*, I, 77, n° 938 ; 252, n° 3476 ; III, 532, n° 21181 ; V, 118, n° 31678, Gand, 1836-1837.

(48) Cf. W. LOURDAUX et E. PERSOONS, *De bibliotheken en scriptoria van de Zuidnederlandse kloosters van het kapittel van Windesheim. Een bibliographische inleiding*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XXVII, 64, Bruxelles, 1966. — E. VAN MINGROOT, *Ten Walle, Elsegem*, dans *Bijdragen tot de bronnen en de studie van het gastesleven in de Nederlanden. Het intellectueel leven in de Windesheimse kloosters in België*, 636-637, Louvain, 1976.

(49) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue...*, II, 172-173, 191, 233-234, 285, 409 ; III, 76-78, 327, Bruxelles, 1902-1903. — J. MARCHAL, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne*, I, 175, Bruxelles-Leipzig, 1842.

(50) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, VI, 175, Paris, 1878.

(51) S. DE RICCI et W.J. WILSON, *Census of Medieval and Renaissance Manuscripts in the United States and Canada*, II, 2185, New York, 1937.

(52) Voir encore A. FAYEN, *L'Obituaire d'Elseghem*, 374/50 (VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum Historiale*, à la BIBLIOTHÈQUE DE GHELLINCK D'ELSEGHEM, à ELSEGEM). — P.-F. DE GOESIN-VERHAEGE, *Catalogue des livres sacrés et précieux... de la bibliothèque de feu monsieur Jean-François Van de Velde*, n° 15149, Gand, 1832 (*Archives et bibliothèques de Belgique*, XLVI, 756, Bruxelles, 1975). — W. DE VREESE, *Over handschriften en handschriftenkunde*, 90, Zwolle, 1962.

(53) M.-L. POLAIN, *Catalogue des livres imprimés au quinzième siècle des bibliothèques de Belgique*, I, 233, n° 378, 304, n° 1711, 378, n° 641-11 ; II, 464-465, n° 1954, 661-662, n° 2286 ; III, 292, n° 2844, 299-300, n° 2862, 311, n° 2887, Bruxelles, 1932. — R. PROCTOR, *An Index to the Early Printed Books in the British Museum : from the Invention of Printing to the year M.D.*, I, 76, n° 843-845, 91, n° 1144 et

Londres, IB 41937 (54) ; à la Bibliothèque du Grand-Séminaire de Gand, Rés. 40 (55) ; à la Bibliothèque de l'Université d'Uppsala (56), nos 2464-2465 ; à la Bibliothèque Nationale à Paris, rés. A1261 et D9421 (57). On conserve une reliure des années 1540 à la Bibliothèque de la Ville de Rotterdam (58). Le prieuré devait encore posséder d'autres ouvrages (59) que ceux mentionnés dans le *Catalogue...* de P.-F. De Goesin, car nombre de ceux que nous venons de citer ne s'y trouvent pas (60).

Au nombre des sources diplomatiques publiées, nous citerons J. F. Foppens, *Supplementum ad diplomata Miraei*, dans A. Miraeus et J. F. Foppens, *Opera diplomatica et historica*, 1337-1338, Bruxelles, 1723 : actes d'amortissement du 1^{er} juin 1416 et d'août 1416 ; Ch. Waldack, *Elseghem, près d'Audenarde*, dans *Précis historiques*, XVII, 522-523, Bruxelles, Paris, 1868 ; A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 184, Anvers, 1952 : acte du 13 février 1433, selon le texte des registres de la Keure de Gand. Enfin, on verra avec grand profit la liste des 296 numéros de registres de E. Coppieters Stochove, *Cartulaire de l'abbaye d'Elsegem*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 119-203, Gand, 1908.

D'autres éditions de sources sont à mentionner : le nécrologe en trois parties conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand par A. Fayen, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, IV, 339-378, Gand, 1901-1902 et A. Fayen, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, 15-54, Gand, 1902. Les vingt-sept registres annexés à cette publication proviennent de documents conservés dans le nécrologe lui-même, les *Généalogies de la famille de Bracle*, le *Fonds Priorij Galilea* aux Archives de l'État à Gand, quelques pièces de la Bibliothèque de Ghellinck à Elsegem, le *Fonds Gandensia* de la Bibliothèque de l'Université de Gand. On trouvera un extrait du nécrologe, relatif à la reconsécration de 1438, dans U. Berlière, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 131, Bruges, Lille, Paris, 1905.

Pour les rapports avec les évêchés de Tournai et de Gand, on verra A. Pasture et F. Jacques, *Une description des paroisses du diocèse de Tournai (1690-1728)*, 113-114, Bruxelles, 1968 : dime de Waarmaarde ; J. Pacquay, *Les rapports diocésains de la province ecclésiastique de Malines et du diocèse de Liège au Saint-Siège, publiés d'après les Archives de la Congrégation du Concile*, 99, Tongres, 1930 : *Status episcopatus Gandavensis, a° 1597* ; M. Cloet, *Itinerarium visitationum Antonii Triest episcopi Gandavensis (1623-1654)*, 16, 133, 181, 230, 238, 393, 451, Louvain, 1976.

En ce qui concerne les sources relatives à la Congrégation de Windesheim, on signalera tout d'abord J. Van der Woude, *Acta capituli Windeshemensis. Acta van de Kapittelvergaderingen der Congregatie van Windesheim*, 17 (1420), 27 (1433), 45 (1447-1448), 57 (1457), 68 (1467), 81 (1486), 133 (1530), 140 (1533), 168 (1559), 178-179 (1564), 196 (1572), 206-207 (1573), 215 (1574), 229 (1586), 240 (1593 et 1604), 258-259 (1608), La Haye, 1953.

1149, 93, n° 1173 ; III, 669, n° 9128, 683, n° 9836, Londres, 1898. — M. PELLECHET, *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, I, 345, n° 1478, 551, n° 2270-II, Paris, 1897. — L. HAIN, *Repertorium bibliographicum*, II-1, 53, n° 8582, Milan, 1966². — W. COPINGER, *Supplement to Hain's Repertorium Bibliographicum*, I, 255, n° 8582, Milan, 1905². — *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, II, 192, n° 2901, Leipzig, 1928. — W. CAMPBELL, *Annales de la typographie néerlandaise au XV^e siècle*, 235-236, n° 853, 250, n° 906, La Haye, Bruxelles, Paris, 1874. — P. DE GOESIN, *Catalogue...*, 16, n° 136, 19, n° 145-II.

(54) *Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum*, VIII, 301-302, Londres, 1963.

(55) M.-L. POLAIN, *Catalogue...*, II, 461-462, n° 1951. — P. DE GOESIN, *Catalogue...*, 15, n° 124.

(56) J. MACHIELS et P. VAN PETEGHEM, *Kan men het incunabelbezit in Zuidnederlandse kloosterbibliotheken tot rond 1500 samenstellen op grond van de herkomstvermelding*, dans *Studies over het boekenbezit en boekengebruik in de Nederlanden vóór 1600*, 341, Bruxelles, 1974.

(57) G. ELLIOTT-LOOSE, *Les incunables des anciens Pays-Bas conservés à la réserve du département des imprimés de la Bibliothèque Nationale*, n° 282, 406, Bordeaux-Paris, 1976.

(58) L. INDESTEGE, *Das Bild Karls V. auf flämischen Einbänden des XVI. Jahrhunderts*, dans *Gutenberg Jahrbuch*, an. 1961, 317-318, Mayence, 1961 (vendue à Gand en 1925).

(59) Voir encore *Archives et Bibliothèques de Belgique*, LVI, 831, Bruxelles, 1975.

(60) J. MACHIELS et P. VAN PETEGHEM (*Kan men...*), dans *Studies over het boekenbezit en boekengebruik in de Nederlanden vóór 1600* ne sont pas certains que tous les ouvrages de la vente de 1782 soient originaires d'Elsegem ; P.-F. De Goesin reçut six caisses d'Elsegem.

En ce qui concerne les sources littéraires, on verra *De codicibus hagiographicis Johannis Gielemans adiectis anecdotis*, 228, 269-271 (J. Gielemans, *Novale Sanctorum*), 301, 368, 375, 377 (G. Ofhuys, *Catalogus fratrum regularium coenobii Rubeae Vallis in Zonia prope Bruxellam*), Bruxelles, 1895 ; J. Busch, *Chronicon canonicorum regularium ordinis S. Augustini Capituli Windeshemensis*, éd. H. Rosweyde, 183-184, 202, 211, Anvers, 1621 ; J. Busch, *Chronicon Windeshemense und Liber de reformatione monasteriorum*, ed. K. Grube, 357-358, 367, 372, Halle, 1886 (Farnborough, 1968). J. Latomus et J. Hoybergius, *Corsendonca sive coenobii canonicorum regularium ordinis S. Augustini de Corsendoncq origo et progressus*, 172-173, Anvers, 1644. En ce qui concerne le premier recteur, on consultera D. Stracke, *Over Arnold van Buedertic*, dans *Ons Geestelijk Erf*, V, 90 : texte de J. Gielemans ; V, 94 : texte du registre du Rouge-Cloître, Anvers, 1931 ; W. Lourdaux et E. Persoons, *Petri Trudonensis catalogus scriptorum Windeshemensium*, 23-24, Louvain, 1968 : texte de Pierre de Saint-Trond.

Pour le refuge d'Elsegem à Gand, on trouvera des fragments dans F. De Potter, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, III, 447, Gand, 1901 (Handzame, 1969). Sur l'assassinat du prieur De Vos, 1736-1739, on verra *Eerste deel van den vijfden placcaert-boeck van Vlaenderen*, 205-209, Gand, 1763 : extraits du Grand Conseil de Malines ; L. Jadin, *Le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines, et le Saint-Siège. Correspondance tirée des Archives du Vatican, 1703-1754*, 647-650, Bruxelles-Rome, 1953 ; E. Van Mingroot, *Een beruchte XVIIIde-eeuwse rechtszaak : de moord op prior Filip De Vos van Ten Walle te Elsegem (2 januari 1736)*, dans *Bulletin de la Commission Royale pour la publication des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, XXIX, 172-193, Bruxelles-Rome, 1979/1981 : les vingt principales pièces du dossier judiciaire. Sur la suppression : J.-B. Serruys, *Eerste deel vanden zesden placcaert-boek van Vlaenderen*, 130-136, Gand, 1786, et P. Verhaegen, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, III-12, 110-113, 284-286, Bruxelles, 1910.

TRAVAUX : Les ouvrages anciens ne donnent que de brèves mentions sur Elsegem : J. Meyerus, *Commentarii sive annales rerum Flandricarum libri septemdecim*, 252, Anvers, 1561 ; A. Sanderus, *Flandria illustrata sive provinciae ac comitatus hujus descriptio*, II, 577a, 587-588, Cologne, 1644 ; A. Sanderus, *Chorographia insignis canonicae S. Pauli Rubeae Vallis in Zonia*, 8a, 14, Bruxelles, 1659 ; J. Lindeborn, *Historia sive notitia episcopatus Daventriensis*, 335, n° 29, Cologne, 1670 ; J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 51b, Louvain, Bruxelles, 1708 ; H. Van Heussen, *Historia episcopatum foederati Belgii*, II, 130b, n° XXIX, Leyde, 1719 ; H. Van Heussen et H. Van Rijn, *Oudheden en gestichten van het bisdom van Deventer*, II, 136, n° 29, Leyde, 1725 ; H. Van Heussen et H. Van Rijn, *Kerkelijke historie en outheden der zeven vereenigde provinciën*, VI, 614b, n° 29, Leyde, 1726 ; A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, 45b, 52a, 106b, La Haye, 1727 ; A. Sanderus, *Verheerlijkt Vlaandre*, II, 50a, Leyde, Rotterdam, La Haye, 1735 (Handzame, 1968) ; J. Zunggo, *Historia generalis et specialis de ordine canonicorum regularium S. Augustini prodromus*, II, 77, 244, Ratisbonne, 1745.

On peut trouver quelques données nouvelles dans les ouvrages suivants : A. Sanderus, *Flandria illustrata*, III, 276, 281, La Haye, 1732, qui apporte surtout la première liste fragmentaire de prieurs, probablement due à J. Le Roy ; ils sont vingt et un, l'ordre chronologique n'est pas toujours exact ; J.-B. Christijn, *Les délices des Pays-Bas, ou description géographique et historique des XVII provinces Belges*, III, 9-10, Liège, 1769³ (Paris, 1786) ; J.-F. Foppens, *Auberti Miraei Opera diplomatica et historica*, II, 1338, n° 3, Bruxelles, Louvain, 1723 ; E. Vander Straeten, *Aldenardiana en Flandriana*, II, 64, n° 1, Audenarde, 1876 ; U. Berlière, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 131, Bruges, Lille, Paris, 1905 ; F. De Potter, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, III, 447, Gand, [1901] (Handzame, 1968). Parmi les auteurs plus récents, on mentionnera A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaenderen*, dans *Ons Geestelijk erf*, XXVI, 146-147, Anvers, 1952 ; M.-J. Vandevelde et J. Vandeputte, *Uit de geschiedenis van Oudenaarde. De huizen en hun bewoners*, dans *Weekblad der Vlaamse Ardennen*, XIV-51, 6, Renaix, 1957 ; J. Van de Putte, *De molens van het arrondissement Oudenaarde. Uit hun geschiedenis*, 231-232, Audenarde, 1974.

On ajoutera enfin pour un résumé de l'histoire de Ten Walle : J. Van Slee, *De kloostervereeniging van Windesheim. eene filiaalstichting van de broeders van het gemene leven*, 48, 80, 209-210, Leyde, 1740, et J. Acquoy, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, II, 173 ; III, 78-80, n° 29, Utrecht, 1876-1880 (Amsterdam, 1968).

Depuis lors, d'autres ouvrages ont été consacrés à Elsegem, qui renouvellent sur bien des points ceux qui ont déjà été cités : Ch. Waldack, *Elseghem près d'Audenarde*, dans *Collection de Précis historiques, Mélanges littéraires et scientifiques*, XVII, 521-526, Bruxelles, Paris, 1868 ; A. Fayen, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, IV, 329-338, Gand, 1901-1902, et E. Coppieters Stochove, *Cartulaire de l'abbaye d'Elsegem*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde te Gent*, VIII, 112-118, Gand, 1908, contiennent de brefs historiques et des listes incomplètes de prieurs. Dans la période récente, on mentionnera : G. Baekelandt, *Het regulier kapittel van O.L.V. ten Walle te Elsegem (1419-1500)*, Louvain, 1968, mémoire de licence en Histoire à l'Université Catholique de Louvain, qui nous retrace les quatre-vingt premières années du prieuré ; E. Van Mingroot, *Domus Beatae Mariae de Vallo in Elseghem*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 84-107, Bruxelles, 1976 (*Historica Lovaniensia*, n° 53, Louvain, 1976) ; E. Van Mingroot, *Ten Walle, Elsegem*, dans *Bijdragen tot de bronnen en de studie van het geestesleven in de Nederlanden. Het intellectueel leven in de Windesheimse kloosters in België (15de-18de eeuw)*, dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, XLVII, 636-639, Bruxelles, 1976 ; E. Van Mingroot, *Een beruchte XVIIIde-eeuwse rechtszaak : de moord op prior Filip De Vos van Ten Walle te Elsegem (2 januari 1736)*, dans *Bulletin de la Commission Royale pour la publication des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, XXIX, 143-172, Bruxelles, 1979/1981 (*Historica Lovaniensia*, n° 119, Louvain, 1981), concernant le meurtre sur le prieur Philippe De Vos.

Enfin, parmi les articles d'encyclopédie, on signalera : E. De Seyn, *Dictionnaire des communes belges*, I, 309, Bruxelles, 1924 et L. Wuyts et W. Buntinx, art. *Elsegem*, dans *Winkler Prins Encyclopedie van Vlaanderen*, II, 393-394, Bruxelles, 1973 (61).

Iconographie : on verra une représentation de Ten Walle, en 1427-1438, dans *Généalogies de la famille de Bracle*, aux Archives de la Ville de Gand, *Familiepapieren*, n° 800, 177 (reproduction : *Monasticon Windeshemense*, I, 84). Une lithographie de cette vue par N. Heins est publiée par A. Fayen, *Le prieuré d'Elseghem... et son obituaire*, dans *Handelingen... te Gent*, IV, 326, Gand, 1901-1902. L'église conventuelle est représentée dans : Archives générales du Royaume, *Fonds de Lalaing*, n° 578, f° 41 v°. Le prieuré figure sur la carte *Castellania Aldenardensis* de A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, II, 582, Cologne, 1644, ou III, 278-279, La Haye, 1732. On verra un aperçu de la basse-cour, après la suppression, à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Kaartenverzameling*, n° 1492 : P. C. Popp, *Atlas cadastral de la Belgique. Province de Flandre orientale. Canton d'Audenarde. Plan parcellaire de la commune d'Elseghem*, Bruges, [1860-1862].

On verra un dessin datant d'environ 1900 de la ferme et du moulin dans A. Heins, *Vieux coins de Flandre*, II, n° 43, Gand, 1901-1902, et une photo du moulin dans J. Van de Putte, *De molens van het arrondissement Oudenaarde*, 231, Audenarde, 1974.

Il subsistait encore, en 1902, deux peintures à la cure d'Elsegem (maintenant introuvables) : A. Fayen, *Le prieuré... et son obituaire*, dans *Handelingen... te Gent*, IV, 13, Gand, 1901-1902 ; l'une d'elles représentait le chanoine Delva en 1776.

Sigillographie : on conserve le premier type de sceau utilisé à Ten Walle : Archives de l'État à Gand, *Fonds de Ghellinck*, n° 4795, 28 mars 1423 (reproduction : *Monasticon Windeshemense*, I, 95). C'est un sceau ovale, de cire verte, d'une hauteur de 40 mm et d'une largeur de 19 mm, appendu à une étroite queue de parchemin. Il appartient au type hagiographico-héraldique : Notre-Dame et l'Enfant Jésus dans un encadrement carré, en-dessous un écu avec un cœur percé ; la légende, en caractères gothiques, se lit *S[ig]il[um] monasterii Beate] Marie de Vall[o]* (62). On employa assez rapidement un second type : de type ovale, de cire brun-verte ou brune, de 68 mm de haut et 45 de large, appendu par une double queue de parchemin, il était de type hagiographique : une Vierge couronnée avec l'Enfant Jésus sous un baldaquin

(61) Voir encore L. DE WACHTER, *Répertoire van de Vlaamse gouwen en gemeenten*, 765, Anvers, 1943.

(62) A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, 274, s.l., 1919 (avec légende un peu différente).

gothique et entre des pinacles gothiques ; en-dessous un chanoine agenouillé dans une niche. La légende se lit, en minuscule gothique ; *S[igillum] dom[us] b[ea]te marie galilee al[ias] de vallo in elzeghem ord[inis] sancti [augustini]*. Nous en connaissons trois exemplaires : Archives de l'État à Gand, *Fonds Galilea*, actes de 1440 (reproduction : *Monasticon Windeshemense*, I, 95) et 28 septembre 1504 ; *Fonds de Ghellinck*, n° 4798, 7 octobre 1450 (63).

Épigraphie : on conserve le texte de deux inscriptions tombales : Archives de l'État à Gand, *Familiepapieren*, n° 800, 181, et Archives Générales du Royaume, *Fonds de Lalaing*, n° 582 : celle du fondateur Bernard van Brakel ; celle du bienfaiteur Jean Eggaert : Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscripts*, n° 321, 283 ; on verra aussi l'inscription funéraire du premier recteur (64), Arnold Buederic, à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Manuscripts*, n° 13525-26, f° 60.

* * *

L'initiative de la fondation revient à Bernard van Brakel, alias van den Bossche, d'Audenarde (65). La nouvelle institution s'est créée sur le bien de Wippegem (66), appelé aussi Ten Baerse (67), situé dans la paroisse d'Elsegem, près des actuels Kloosterhoek, Kloosterstraat et Kloosterdreef (68). Après la mort de son épouse (69), en 1414, Bernard van Brakel avait acheté le bien, consistant en quinze bonniers (70) et des revenus en argent, à son frère Jean van den Bossche (71). Comme il s'agissait d'un fief de la seigneurie de Ten Doorne à Elsegem, il s'occupa d'en obtenir l'amortissement des intéressés : plus précisément le chevalier Jean van Rokegem (72), le 1^{er} juin 1416 ; Jean, seigneur de Gistel et Ingelmunster (73), le 12 juin 1416, et, en août 1416, le duc Jean Sans Peur (74). Il ressort de ces actes que la transaction avait pour but de fonder un couvent de chanoines de Saint-Augustin, dessein qu'approuvait Jean Sans Peur (75).

(63) Voir A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 326 (dessin). — A. DE GHELLINCK, *Inventaire...*, I, 275.

(64) Le texte est publié par D. STRACKE, *Over Arnold van Buederic*, dans *Ons Geestelijk Erf*, V, 93, Anvers, 1931.

(65) Sur Bernard van Brakel, on verra : A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies de la famille de Bracle* : 172, 179 ; il était propriétaire de la seigneurie de Ten Bossche qu'il laissera à son frère Jean. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 329/5. — A. VAN DER MEERSCH, art. *Bracle*, dans *Biographie Nationale*, II, 901-903, Bruxelles, 1868. — J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, VI, 376-380, Bruges, 1864. — G. DANSAERT, *Nouvel armorial belge ancien et moderne*, 158, Bruxelles, 1949. — DE GHELLINCK VAERNEWYCK, *Sceaux et armoiries de la Flandre ancienne et moderne*, 284, Paris, 1935.

(66) A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 1272. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire... Elsegem*, I, 280, 303-309. — E. DE SEYN, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, I, 309, Bruxelles, 1924.

(67) La mère de Bernard van Brakel était Catherine Hoen ou Hoens, c'est par elle que les Brakel possédait Wippegem ou Ten Baerse : E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire... Elsegem*, 119. — A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies...*, 179.

(68) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Cartes et plans*, n° 1492 : P.C. POPP, *Atlas Cadastral de la Belgique, Province de la Flandre Orientale... Elsegem*, section A, parcelles 255-275, Bruges, 1842-1879. — A. HOUET, *Modern woordenboek der Belgische gemeenten*, 220, Brussel, s.d.

(69) Heilsoette van der Sichel, morte sans enfant : A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies...*, 177.

(70) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, ancien n° 2^a ; n° 184, 1-3 ; n° 187. — A.É.R., *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 1153^b. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire... Elsegem*, 120-122.

(71) Cette acquisition se fit en échange de la maison *De Groote Zichele* à Gand : A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies...*, 182, et A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 1272, doc. 2 ; n° 578, f° 46. — A. FAYEN, *Analyses...*, 380, n° 6.

(72) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, 12-13, 21. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 578, f° 49 v°. — A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies...*, 189. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 121-122. — A. FAYEN, *Analyses...*, 379, n° 1. — L. VAN LERBERGHE, *Audenaerdsche mengelingen*, V, 391 ; VI, 443, Audenarde, 1845. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire... Elsegem*, I, 296.

(73) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, 13-14, 22, n° A VI. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 578, f° 50. — A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies...*, 190. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 122. — A. FAYEN, *Analyses...*, 379, n° 2. — CH. WALDACK, *Elsegem, près d'Audenarde*, dans *Précis historiques*, XVII, 522, Bruxelles, Paris, 1868.

(74) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, 2a, 2b ; n° 184, 1-3, A VII, 12. — A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies...*, 188. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 578, f° 49-51. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 122. — A. FAYEN, *Analyses...*, 379, n° 3.

(75) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 121-123.

Un second point fut d'obtenir l'approbation des autorités ecclésiastiques. L'évêque de Tournai, Jean V de Thoisy, fit faire, à la demande de Bernard van Brakel, le 2 janvier 1417 (76), une enquête sur place par le doyen d'Audenarde, François Van der Beken (77). Le curé d'Elsegem, Jean Meynaert, donna, sous certaines réserves, son approbation (78) le 10 février 1417. Le Chapitre de Notre-Dame de Tournai, patron de la paroisse, approuva la donation faite à la nouvelle institution par le donateur (79), le 24 novembre 1417. La transmission de propriété se fit, enfin, le 14 janvier 1418 par l'intermédiaire d'un prêtre, Jacques Genets (80).

Une fois les contingences matérielles assurées, Bernard van Brakel put exécuter son projet (81). Il s'adressa dans ce but au Chapitre de Windesheim qui confia la charge au prieur du Rouge-Cloître, Anselme Fabri (82). Celui-ci envoya, en 1418, deux religieux à Elsegem (83) où ils s'installèrent dans une vieille maison située près du bien de Wippelgem et appartenant à Bernard van Brakel (84).

Les religieux du Rouge-Cloître purent commencer l'édification d'une église conventuelle. Le cloître, l'église, les autels et le cimetière furent consacrés (85) par l'évêque de Tournai, le 23 avril 1419. A cette occasion, on installa le recteur du nouveau couvent et les deux premiers religieux prirent l'habit. En même temps, la Communauté naissante reçut ses bâtiments. En 1420, le couvent obtint son incorporation (86) à la Congrégation de Windesheim.

Le nom de la nouvelle institution fut Notre-Dame Ten Walle. L'évêque de Tournai, lors de la consécration du 23 avril 1419, explicita la dénomination « *mota sive vallum Beate Marie Virginis* » (87). Ce terme était lié à la levée de terres, sur laquelle se trouvait le couvent.

* * *

(76) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 3 ; n° 184, 29-30 : A XI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 123.

(77) C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten der cartularia van het bisdom Doornik*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIV, 185, Bruxelles, 1973.

(78) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 27-29 : A XII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 123-124. — B.U.G., *Manuscrs.*, n° 321, 276. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 360/36.

(79) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 5 ; n° 184, 25, n° A XIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 124.

(80) Acte des échevins de Ten Doorne : A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 9-15. — A.G.R., *Fonds de Lalain*, n° 578, f° 52. — A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies...*, 183. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 183. — A. FAYEN, *Analyses...*, 380, n° 4. — B.U.G., *Manuscrs.*, n° 321, 275.

(81) Certains auteurs donnent comme date de fondation 1416, d'autres 1417, certains 1419. — C'est en 1417 que le Chapitre de Windesheim donna pour mission au prieur du Rouge-Cloître, de superviser la nouvelle fondation : J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, 357, Halle, 1886.

(82) Sur la filiation par rapport au Rouge-Cloître, on verra : J. GIELEMANS, *Novale Sanctorum*, dans *De codicibus hagiographicis...*, 228, 271, Bruxelles, 1895. — B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 1278-1279 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 100 v°. — *Monasticon Belge*, IV, 1097, Liège, 1970.

(83) J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, 357, Halle, 1886. — J. GIELEMANS, *Anecdota*, 228. — Ces deux frères arrivèrent quelque temps avant le nouveau recteur, qui, à son tour, était déjà sur place en 1418 : *Ons Geestelijk Erf*, IV, 90, Anvers, 1931.

(84) A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies...*, 179 : les frères lais s'y installèrent au XVI^e siècle.

(85) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrs.*, n° 321, 263. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 6 ; n° 184, 26-27, n° A XIII. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À TOURNAI, *Cartulaires*, n° 75, f° 78. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 124-125. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 339/15. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten...*, 184-185, n° 151.

(86) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À VIENNE, *Series Nova*, n° 121816 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 90 v°. — J.B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 51. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 276. — J. VAN SLEB, *De kloostervereeniging van Windesheim*, 209-210, Leyde, 1874. — J. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 17, La Haye, 1953. — J. MEYERUS, *Rerum Flandicarum tomi X*, Bruges, 1842.

(87) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 125. — Le terme *mota* désigne une élévation de terre, une fortification : J.F. NIERMEYER, *Mediae latinitatis lexicon minus*, II, 706, n° 3, Leyde, 1967.

ARNOLD (Arend) BUEDERIC (de Buederic, van Buederic, Budericus, Buderic, Buderick, Buedrick, Buerick, Burick, Buric) (88). Le nouveau couvent fut organisé par trois religieux originaires de la région rhénane de Clève-Juliers (89), à savoir Henri van Gullik, premier profès d'Elsegem, Nicolas van Pulheim, et Arnold van Buederic (90). Celui-ci venait de Clève et était né en 1365 à Buderick près de Wesel. Il fut, depuis 1390, protonotaire au service de l'évêque de Messine, clerc à la Curie romaine et probablement légat du pape Boniface IX. Ordonné prêtre à Rome en 1397, il arriva en 1404 au Rouge-Cloître où il fit profession (91).

La conduite de la nouvelle fondation flamande fut confiée à Arnold Buederic. Il fut envoyé à Elsegem (92) à la fin de 1418. Il s'occupa sans nul doute de la construction des nouveaux bâtiments et de la première église conventuelle (93). Il fut installé recteur (94) par l'évêque de Tournai, le 23 avril 1419. La même année, il fit l'homélie au Chapitre général (95).

Dès 1419, la clôture était d'usage (96). Depuis le 23 avril 1419, le couvent jouissait de tous les privilèges de l'Ordre de Saint-Augustin. Buederic fut chargé par le Chapitre général d'obtenir de l'évêque de Tournai l'adhésion à la Congrégation de Windesheim (97) : cette adhésion provisoire date de 1420. Lui-même auteur réputé (98), mystique et moraliste, Buederic créa un *scriptorium* à Elsegem afin d'y monter une bibliothèque ; cet atelier jouira d'une grande réputation durant tout le XV^e siècle (99). On conserve des manuscrits de cette période : Arnold lui-même, Henri van Gullik et d'autres y travaillèrent (100). Ce *scriptorium* servit aussi de chan-

(88) A. SANDERUS, *Series priorum de Elseghem*, dans *Flandria Illustrata*, III, 281, n° 1, La Haye, 1732. — A. FAYEN, *Liste des prieurs d'Elseghem*, dans *Obituaire d'Elseghem*, 334/10, n° 1. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, dans *Cartulaire...*, 117, n° 1. — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 87. — A. MAES, *Rouge-Cloître*, Bruxelles, 1983.

(89) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 125. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten*, 184, n° 151.

(90) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 265, 268, 270, 275, 291, 292, 294, 321. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 347/23, 349/25, 357/33, 371/47, 372/48, 375/51. — J. GREVING, *Geschichte des Klosters der Windesheimer Chorherren zu Aachen*, dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, XIII, 116-118, Aix-la-Chapelle, 1891.

(91) J. GIELEMANS, *Anecdota*, 270, 271. — D. STRACKE, *Over Arnold van Buederic*, dans *Ons Geestelijk Erf*, V, 90, 92, Anvers, 1931. — E. REUSENS, *ori*, *Buderick, Arnold*, dans *Biographie Nationale*, III, 146-147, Bruxelles, 1872. — P. DE BONGNIE, *art. Arnold de Buderick*, dans *D.H.G.E.*, IV, 558, Paris, 1930. — G. OFHUYS, *Catalogus fratrum... Rubeae Vallis...*, dans J. GIELEMANS, *Anecdota*, 301. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — BIBLIOTHÈQUE DE VIENNE, *Séries Nova*, n° 12816 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 90 v°.

(92) D. STRACKE, *Over Arnold van Buederic*, dans *Ons Geestelijk Erf*, V, 90, 94. — J. GIELEMANS, *Novale Sanctorum*, 270, 271. — J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, 357.

(93) On en verra une représentation de 1569, dans A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800, *Généalogies de Bracte*, 177. — Voir aussi A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 326/2 et G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 174.

(94) Ainsi se désigne-t-il lui-même : A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4795, acte du 28 mars 1423. — B.U.G., *Manuscripts*, n° 321, 286. — J. GIELEMANS, *Novale Sanctorum*, 271. — J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, 357. — On le nomme aussi prieur d'Elsegem : voir, entre autres : E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 125. — J. VAN SLEB, *De kloostervereniging van Windesheim*, 214. — B.R.B., *Manuscripts*, n° 11814-16 : JEAN MAUBURNE, *Investigatorium*, f° 156 v°.

(95) J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, 357. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, II, 89, n° 1, Utrecht, 1876.

(96) P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 90 v°, à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE à VIENNE, *Séries Nova*, n° 12816.

(97) J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, 357. — CH. WALDACK, *Elseghem*, 524.

(98) PIERRE DE SAINT-TROND, *Catalogus scriptorum Windeshemensium*, édit. W. LOURDAUX et E. PERSOONS, 23. — V. ANDREAS, *Bibliotheca Belgica*, 160, Louvain, 1623. — F. SWEERTUS, *Athenae Belgicae*, 141, Anvers, 1628. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE à VIENNE, *Séries Nova*, n° 12694 : *Registre du Rouge-Cloître*, f° XXI.

(99) F. DE POTTER, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, III, 447, Gand, 1901. — CH. WALDACK, *Elseghem*, 525. — E. VANDERSTRAETEN, *Artistes belges du XV^e et XVI^e siècles, mentionnés dans les archives de l'hôpital Notre-Dame à Audenarde. Notes supplémentaires*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 234, Anvers, 1854.

(100) B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 8733-35 et II 2319 : 1423 et 1426. — *Manuscripts datés conservés en Belgique*, II : 1401-1440, *Manuscripts conservés à la Bibliothèque Royale Albert 1^{er} à Bruxelles*, 32-34, n° 150, 151 A ; 79, n° A 134 ; planches 286-289, 290 A. — P. GOESIN, *Catalogue d'une collection de livres provenus du prieuré supprimé d'Elseghem, près d'Audenarde en Flandres*, 25, n° 171, Gand, 1782. — R. LIEVENS, dans *Leuvense Bijdragen*, LXV, 211-213, Louvain, 1976.

cellerie. On conserve certains actes de cette première période (101). Le formulaire néerlandais est clair et précis, il s'accorde au style de l'époque. Un sceau de 1423 nous est connu, il est appendu sur double queue de parchemin (102).

Bernard van Brakel, qui — âgé de quelque soixante ans — entrera comme convers (103), donna (104) tous ses revenus à Elsegem, le 29 août 1419, et un marais (105), le 16 décembre 1420. Le couvent acquit deux bonniers (106) dans le domaine de la cour féodale *Stenen Man*, le 29 septembre 1420. Philippe le Bon, le 19 mars 1421, fit enregistrer (107) et confirma les privilèges accordés par son père à Ten Walle : l'amortissement des biens de fondation était acquise ainsi que l'autorisation de recevoir deux cents couronnes d'or par an sans amortissement. Le 18 mars 1423, on demanda de plus au duc la liberté de péages dans tous ses états, et de droits de chasse. Arnold Buederic vidima la lettre d'amortissement de Jean van Rokagem (108). Entretemps, le domaine s'agrandissait : achat par Bernard van Brakel, le 20 mai 1422, de cinq bonniers de terre allodiale dans la seigneurie *Stenen Man* (109) ; rente annuelle en nature (110), le 29 janvier 1423. Philippe de Bourgogne accorda (111), le 9 juillet 1423, l'autorisation d'acquérir cent livres *parisis* en plus par an et un refuge à Audenarde. À ce moment, dix-huit personnes, religieux et domestiques, résidaient au couvent (112). On acheta, le 8 octobre 1424, un pré et une terre à Elsegem (113) ; on reçut une donation par testament (114), le 12 novembre 1424. Deux actes importants sont encore à signaler : le 28 novembre 1424, cession par les héritiers de tous les droits sur les biens donnés par Bernard van Brakel (115) ; 4 septembre 1425 : approbation de l'évêque de Tournai, Jean V de Thoisy, de l'incorporation à la Congrégation de Windesheim (116).

Ces derniers faits conduisirent Arnold Buederic à considérer sa tâche d'initiateur comme terminée ; en 1426, il retourna au Rouge-Cloître (117), après huit années passées à Elsegem. Il

(101) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4795 (1422), 4798 (1450), 4801 (1464), 4802 (1487) ; *Fonds Prieuré de Galilée à Gand*, vers 1440 et 1504. — ARCHIVES COMMUNALES À AMSTERDAM, *Fonds Gasthuizen*, n° 666 : XV^e siècle.

(102) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4795. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGEM VAERNEWYCK, *Inventaire... Elseghem*, I, 274.

(103) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 129 : 22 janvier 1427.

(104) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 17-18, n° A X. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 125.

(105) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 142-143, n° B LXXVI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 126.

(106) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 63-65, n° B XVII (16 décembre 1420) ; 143-144, n° B LXXVII (25 janvier 1421) ; 65, n° B XVIII (22 novembre 1425). — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 125, 126, 129. Voir, pour le « Stenen Man » : R. CASTELAIN, dans *Jaarboek De Gaverstreke*, II, 107-116, Waregem, 1974.

(107) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 33, n° A, XVIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 126.

(108) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4795. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGEM VAERNEWYCK, *Inventaire... Elseghem*, 274. — A.G.R., *Tresor de Flandre*, 1^{re} série, n° 2895/2.

(109) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 18-19, n° A XXI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 127.

(110) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 154-157, n° LXXXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 127. — A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50.

(111) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 34-35, n° A XIX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 127-128.

(112) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 127, n° 1.

(113) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 37-38, n° A XXV ; 38-39, n° A XXV. — A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, n° 1424, f° XXV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 128.

(114) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, charte 8.

(115) A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 578, f° 52. — A.V.G., *Famillepapieren*, n° 800, *Généalogies de Bracle*, 197-197. — Voir E. VANDERSTRAETEN, *Aldenardiana en Flandriana*, II, 64, n° 1, Audenarde, 1862.

(116) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 30-31, n° A XV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 128. — L'acte est adressé au recteur.

(117) J. GIELEMANS, *Novale sanctorum*, 270. — BIBLIOTHÈQUE DE VIENNE, *Series Nova*, n° 12816, P. YMPENS, *Chronicon Bethlehemiticum*, f° 90^v. — D. STRACKE, *Over Arnold van Buederic*, 90.

y travailla encore à ses ouvrages, dont certains avaient été commencés à Elsegem (118). Il mourut à Audergem (119) le 19 avril 1441.

GÉRARD MOERZE (120), intitulé *primus prior hujus domus* par le nécrologe (121), devait déjà être en fonction le 15 mars 1427 puisqu'un acte de cette date mentionne un prieur (122). À tout le moins fut-il installé vers cette époque, si ce n'est déjà dès le départ d'Arnold Buederic, probablement encore en 1426. L'acte d'incorporation à Windesheim, le 4 septembre 1425, parle déjà d'un prieuré (123).

Gérard Moerze était, semble-t-il, un rhénan comme son prédécesseur. Son nom fait allusion au lieu-dit Moers ou Murse, entre Buederich et Goch (124). Il appartenait à ce groupe de rhéno-mosans, plus spécialement clévois, si actifs aux débuts de Ten Walle.

Une grande décision fut prise durant son priorat : en raison de l'expansion continue de la population du couvent, il se décida à construire en dehors de l'établissement primitif à Wippegem. Jean V de Thoisy accorda, dans l'acte du 15 mars 1427, l'autorisation de construire une nouvelle église et un couvent et de recevoir les dons nécessaires. Gérard Moerze entama les travaux, ce fut son œuvre dans le développement de Ten Walle.

Bernard van den Bossche, entré entretemps comme frère lai (125), offrit les bois nécessaires (126). La famille fondatrice continua ses bienfaits : achat, par le frère Bernard, d'une pièce de terre à Gijzelbrechtegem dans la seigneurie *Stenen Man*, le 22 janvier 1427 (127) ; reconnaissance d'une rente viagère (128) à Bernard par Jean van den Bossche, le 20 mars 1428, et d'une seconde par le même à Gijzelbrechtem, le 11 mars 1420. On reçut une autre rente, dans la seigneurie Ten Bulcke à Wortegem-Anzegem (129), le 18 novembre 1429. On notera enfin le don d'une terre à Gijzelbrechtegem, le 12 février 1431, par Bernard van Brakel (130). Entretemps, la ville de Gand avait pris le prieuré sous sa protection (131), le 23 août 1423.

On signalera au cours de ces années la première apparition de Jean Eggaert. La tradition du XVII^e siècle situe cette intervention (132) lors de l'extension du couvent, en 1427. Le

(118) PIERRE DE SAINT-TROND, *Catalogus...*, édit. W. LOURDAUX et E. PERSOONS, 23-26 dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLVI, 807, Bruxelles, 1975. — *Manuscrits datés conservés en Belgique*, II, 33. — J. HUYBEN, *Theoria metrica. Een latijnsch dichtwerk over de contemplatie*, dans *Ons Geestelijk Erf*, I, 398, Anvers, 1927.

(119) J. GIELEMANS, *Novale Sanctorum*, 271. — G. OPHUYS, *Originale*, 214. — La date de 1441 est donnée par J. LATOMUS et J. HOYBERGIUS, *Corsendonca*, 173, Anvers, 1644. — La date du 17 avril 1440 : B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 13525-26, f° 60 ; — *Analecta Bollandiana*, XIV, 68, n° 45, Bruxelles, 1894 ; — J. GIELEMANS, *Anecdota*, 68, n° 45 : selon sa pierre tombale. — Il était en tout cas âgé d'environ 75 ans : D. STRACKB, *Over Arnold...*, dans *Ons Geestelijk Erf*, V, 93.

(120) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 2, vers 1427. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 2. — G. BAEKELANDT, *Het regulier Kapittel...*, 87 (1427).

(121) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 286b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 365/41.

(122) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 9 ; n° 184, 31-32, n° A XVI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 129-130.

(123) J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, II, 11.

(124) Allemagne, Rhénanie-Westphalie.

(125) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 84-85, n° B XXVI : 22 janvier 1427. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 582, doc. n° 1. — A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Inventaire des archives de la famille de Lalaing*, 151, Bruxelles, 1970.

(126) Voir note 122. — B.U.G., *Manuscrits*, n° 321, 261. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 340/16, n° 1. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 101-102, n° B XLI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 134, n° 1435.

(127) A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 581.

(128) A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 1272 ; n° 576, f° 46. — A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800, *Généalogies de Bracle*, 182-183 : rente sur la maison *De Grote Zichele* à Gand.

(129) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 85-86, n° B XXVII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 130. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 18. — Voir A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire... Elseghem*, I, 368, 697.

(130) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 86-87, n° B XXVIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 130.

(131) A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50.

(132) A.É.R., *Fonds Kasselij Oudenaerde*, n° 1153B : *Staet der vaste goederen en inkomen... van Elsegem*, I.

23 janvier 1430, le couvent s'obligea à célébrer solennellement les anniversaires et les vigiles mensuelles de la famille Eggaert (133). Jean Eggaert provenait d'une très riche famille, d'origine non-noble, qui jouissait d'une grande considération dans le comté de Hollande-Zélande. Comme son père, il était échevin d'Amsterdam et seigneur de Spaarnland et Purmerend (134). Sa participation à la guerre des *Hoeksen* et *Kabeljauwsen*, au côté de Jacqueline de Bavière, l'obligea à fuir après avoir vendu sa seigneurie à son beau-frère. Il vint en Flandre orientale où il avait des liens familiaux (135). Bernard van Brakel l'autorisa, vers 1423-1430, à venir habiter dans l'enceinte du prieuré (136). Une fois installé à Elsegem, il mit ses moyens financiers au service du prieuré : entre autres pour le toit de la nouvelle église, pour des objets liturgiques, pour des livres de chœur et de réfectoire ; il offrit des biens situés près de La Brielle et à Abscon dans le Nord de la France (137). Sa générosité (138) lui valut le nom de fondateur d'Elsegem, comme le rapporte déjà Pierre Ympens. Jean Eggaert est, en quelque sorte, le second fondateur du couvent, en son nouvel emplacement (139).

La fin du court priorat de Moerze est inconnue. Il est certain que le 4 mai 1430 un nouveau prieur se manifesta déjà. Son anniversaire est situé par les deux nécrologes dans la seconde moitié de février (140).

STÉPHANE (Stevin) PIETERSZONE (Pieters, Pietersone, *filius* Pieters) fit profession à Elsegem dont il devint prieur (141). Il apparaît comme prieur le 4 mai 1430, à la réunion capitulaire dans le cloître de Ruggie (lez Den Briel) (142). Le 13 février 1433, c'est le prieur Pieterszone qui reçoit l'acte des échevins de la Keure de Gand qui exempte le couvent de tout remboursement aux héritiers de Jean Eggaert pour les fonds reçus (143). Nous trouvons encore mention de ce prieur : le 18 juin 1434, donation de fonds (144) ; le 15 mars 1438, achat d'une dîme à Tielt (145) ; le 2 octobre 1438, achat à Jean Eggaert (146) d'un bien à Horebeke-Sainte-Marie et Horebeke-Saint-Corneille ; le 5 février 1440, achat d'un pré à Escornaix de Jean de Schorisse (147) ; le 16 mars 1440 (148), d'un autre pré du même au même endroit (149) et

(133) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 10 ; n° 184, 254-255, n° CXXXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 130. — A. FAYEN, *Analyses...* 380/56-381/57, n° 7. — L'anniversaire de Jean Eggaert fut célébré jusqu'à la suppression et, même après : A.É.G., *Fonds Sint-Veerlekapittel*, n° 114. — P. VERHAEGEN, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, XII, 284, Bruxelles, 1910.

(134) Sur son père Guillaume, on verra : P.J. BLOK, art. *Eggert (Willem)*, dans *Nieuw Nederlandsch biografisch woordenboek*, VI, 469, Leyde, 1924. — A. VAN DER MEERSCH, art. *Eggert (Guill.)*, dans *B.N.*, VI, 471-472, Bruxelles, 1878.

(135) A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800, *Généalogies de Bracle*, 180. — B.U.G., *Manuscrits*, n° 321, 275. — A. FAYEN, *Obituaire...* 357/33.

(136) A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800, *Généalogies de Bracle*, 178.

(137) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 264. — A. FAYEN, *Obituaire...* 341/17. — Abscon, France, département du Nord.

(138) Il donna près de 1 800 livres : A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800, *Généalogies de Bracle*, 180. — J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, 958. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, III, 78.

(139) BIBLIOTHÈQUE DE VIENNE, *Series Nova*, n° 12816 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 90 v°. — J.B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 51.

(140) A. FAYEN, *Obituaire...* 365/41 (voir note n° 121) ; son anniversaire est placé dans la série : *in crastino Juliane Virginis, vel ciarca* (17 février).

(141) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series Priorum*, n° VIII. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 3 (1440-1441). — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 3 (1432-1441). — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...* 87 (1431-1441). — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 292a, 270. — A. FAYEN, *Obituaire...* 372/48. On ne sait d'où il était originaire.

(142) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ARNHEM, *Fonds Klooster Bethlehem, Stoet*, n° 1 (à propos de l'unification des Chapitres de Windesheim et Neuss).

(143) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 12 ; n° 184, 249, n° CXXXIII. — A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, n° 38, f° 65. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 133. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie*, 184, n° III.

(144) A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, n° 32 II, f° 137 v°. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie*, 147.

(145) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 124-127, n° B LVII, LIX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 135-136, 160.

(146) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 159-161, n° B LXXXVI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 137.

(147) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 161-162, n° B LXXXVIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 141.

(148) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 162, n° B LXXXIX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 141, 142.

(149) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 163, n° B CXI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 142.

enfin le 19 décembre 1441 (150). Le 1^{er} mai 1441, à Windesheim même, il fit faire une copie notariale (151) des privilèges accordés, le 11 novembre 1431, aux augustins par le pape Eugène IV (152).

Stéphane Pieterszone se chargea dès le début de son priorat d'instaurer officiellement la clôture. La conséquence en fut la décision de 1433 du Chapitre général de Windesheim de permettre aux religieux d'Elsegem d'accéder à l'*inclusio* (153). L'installation finale date de 1436 et fut accordée par le prieur-supérieur, Willem Vornken, et le définitoire de Windesheim (154). Le 26 avril 1436, Pieterszone fit confirmer et sceller du sceau du couvent ce document (155). La limite du territoire autorisé, sauf pour le prieur, le procureur et les recteurs externes, était formée par un cercle dont le rayon était la distance du couvent à l'église de Petegem : en gros Elsegem, Gijzelbrechtegem, Petegem et Melden, en partie. Ils ne pouvaient traverser l'Escaut. Chaque profès devait jurer d'observer cette clôture. Ten Walle suivait en outre la règle des couvents brabançons de l'Ordre (156). En 1437-1439, Jean De Wale obtint à Louvain le baccalauréat ès lettres : il sera le premier chanoine diplômé d'Elsegem connu (157).

Un peu plus d'un an après la mort du fondateur, Bernard van Brakel, le 7 avril 1437 (158), l'évêque-suffragant de Tournai, Nicolas Maes, au nom de l'évêque Jean VI d'Harcourt, consacra, les 28 et 29 septembre 1438, respectivement le couvent et le cimetière ainsi que la nouvelle église *quae vocatur in Galilea* (159). Ce nom de Galilée, donné par l'évêque, vraisemblablement sous l'influence de Jean Eggaert, restera en usage concurremment avec Ten Walle. Les nouvelles constructions, dues à la générosité de Jean Eggaert, comprenaient, parmi d'autres : réfectoire, cuisine, galerie, cellules (160). La nouvelle église, voûtée, avait neuf autels et était pourvue de tous les objets liturgiques et autres (161). Un vitrail fut offert par l'abbé de Saint-Pierre à Gand (162). C'est dans cette église que des membres de la famille van Brakel reçurent leur sépulture (163).

(150) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 190-193, n° B CV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 144. — A. FAYEN, *Analyses...*, 383/59, n° 15.

(151) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 11a.

(152) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 260-263, n° CXLII ; n° L, acte 11^b, et n° 28 : *vidimus* du 3 avril 1486. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 131.

(153) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, ss. n° : J.TH. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 23. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 15777 bis, l. 23. — S. VAN WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 27. — J. BUSCH, *Chronicon Windeshemensis*, 372. — J. VAN SLEE, *De kloostervereeniging...*, 80.

(154) B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 8749-50, f° 151-154. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 35-36, n° A XXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 134-135. — J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue*, VI, 733, n° 4503, Bruxelles, 1902. — P. DE GOESIN, *Catalogue... Elseghem*, 23, n° 149, Gand, 1782.

(155) B.R., *Manuscrits*, n° 8749-50, f° 154^r. — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel*, 74-78.

(156) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, ss. n° : J.TH. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 36. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 45, a° 1448.

(157) E. REUSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 133, n° 36, Bruxelles, 1903. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 296. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 378/54.

(158) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 264. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 582. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 341/17, n° 1.

(159) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 263. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 32-33, n° A XVII : 26 août 1438. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 136. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 339-340. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 131, Bruges, Lille, Paris, 1905. — Dessin : A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 581.

(160) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 264. — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 80-84.

(161) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 264, 265, 269, 271, 275, 276. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 348/24, 340/76, 431/17, 345/21, 346/22, 352/28, 343/19, 341/17.

(162) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 275. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 358/34.

(163) A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800, *Généalogies de Bracle*, 179. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 273. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 355/31.

Dès 1431, Ten Walle s'occupa activement de la fondation du prieuré de Galilée à Gand (164). Les biens hollandais de Jean Eggaert destinés à ce nouveau prieuré de femmes furent d'abord donnés à Elsegem pour être ensuite transférés (165). Le prieur d'Elsegem fut au début visiteur spirituel et temporel de Galilée. Le rôle de Ten Walle fut confirmé (166) dans un acte du Concile de Bâle, le 4 janvier 1437, adressé au prieur, et par l'évêque Jean VII Chevrot, le 15 mai 1439. Le prieur intervint aussi, le 29 mars 1440, pour la vente d'un fief à Schendelbeke, acquis par Elsegem et revendu à Galilée (167). À cette occasion, le prieur utilise le nouveau sceau conventuel (168).

Stéphane Pieterszone eut à cœur d'accroître les biens : importante donation foncière de la famille Vlaminc (169), à Welden, le 4 novembre 1432, *tempore paupertatis nostrae* ; rente (170) à Gand de Jacques van Bassevelde, le 12 février 1433 ; terrains à Kaster, avec le consentement d'Odard Blondeel, pair de Flandre (171), le 11 avril 1437 ; terre à Gijzelbrechtegem (172), le 6 février 1438 ; pré dans la seigneurie *Stenen Man* (173), le 28 février 1438 ; terrain à Petegem (174), en 1438, par l'intermédiaire de Jean van Schorisse et Rase van den Bossche ; prés à Escornaix, de Jean de Schorisse et de son épouse (175) pour la fondation d'un anniversaire, le 8 mai 1439 ; achat d'un pré à Horebeke-Sainte-Marie de l'abbaye d'Ename (176) le 29 mai 1431, avec intervention de Rase van den Bossche ; achat (177) à André van der Meere, d'une partie du bien Ten Hove à Schorisse, en juillet 1439 ; achat d'un terrain avec constructions à Nokere, le 16 août 1439, où intervient le chanoine-procureur Pierre Tomaeszone tout comme à Ten Hove (178). Jean van Schorisse représente le couvent à l'achat d'une terre à Horebeke-Sainte-Marie (179), le 31 mai 1440, et d'un pré à Eine (180), le 8 juin 1440. On signalera ensuite d'autres acquisitions : fief et dîme à Waarmaarde (181), de Louis de Luxembourg,

(164) Voir la notice consacrée à cette institution dans ce même volume.

(165) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, bulle d'Eugène IV du 8 novembre 1436. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand*, II, 210-211, n° 1682, Gand, 1871. — ARCHIVES COMMUNALES D'AMSTERDAM, *Fonds Gasthuizen*, n° 674 : 14 janvier 1440.

(166) A.É.G., *Fonds Prieuré de Galilée*, ss. n°. — A.V.G., *Fonds Stad Gent*, n° 576, voir note dorsale. — V. VAN DER HAEGEN, *Inventaire des Archives de la Ville de Gand. Établissements religieux*, 271, n° II, Gand, 1887-1889. — A. FAYEN, *Analyses...* 381/57, 382/58, n° 9. II. — P. VAN DUYSB et E. DE BUSSCHER, *Inventaire... archives de la ville de Gand*, 201, Gand, 1867.

(167) A.É.G., *Prieuré de Galilée*, ss. n°. quittance du 6 mai 1440. — A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, n° 35 (II), f° 137. — A. FAYEN, *Analyses...* 382/58, 383/59, n° 12-14.

(168) A. DE GHELLINCK D'ELSEGEM VAERNEWYCK, *Inventaire*, 275, n° 4798 (a° 1450). — A. FAYEN, *Obituaire...* 326/2 (reproduction).

(169) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 213-223. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 131-132. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 272.

(170) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 75, n° B XXII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 133.

(171) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 114. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 203.

(172) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 87-88, n° B XXIX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 135.

(173) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 19-21, n° A XXII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 135.

(174) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 93-101, n° B XXXVI-XL. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 135-140. — A. FAYEN, *Obituaire...* 351/27, 352/28, n° 55, 58.

(175) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 162-165, n° BXC, BXCII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 138. — A. FAYEN, *Obituaire...* 352/28, n° 35.

(176) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 157-159, n° B LXXXV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 138.

(177) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, actés 15-17 ; n° 184, 166-189. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 139.

(178) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 127-128, n° B LX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 140. — A. FAYEN, *Obituaire...* 348/2A, 363/39, n° 39 (Pierre Thomas, orginaire d'Amsterdam).

(179) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 172-173, n° B XCVIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 142.

(180) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 138-140, n° B LXX, B LXXII, B LXXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 142-143.

(181) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 115-121, n° B LV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 143-144. — A.É.R., *Archieven van kerkfabrieken, Priorij Elsegem*, n° 306. — A. PASTURE et F. JACQUES, *Une description des paroisses du diocèse de Tournai (1690-1728)*, 113-114, Bruxelles, 1968.

seigneur de Saint-Pol, le 16 août 1440 ; rente à Melden (182), le 18 juin 1443 ; pré à Melden (183), le 14 novembre 1443, avec l'autorisation d'Odard Blondeel, seigneur de Pamele ; terrain dans la seigneurie Welden, le 20 mars 1444, en présence de la famille Vlaminc (184).

Un différend survint, en 1445, à propos des charges à Melden. L'abbé de Saint-Jacques à Liège, Roger, garant des privilèges de Windesheim, ordonna, le 16 novembre 1445, que les *pointers* et *setters* de Melden renoncent à leurs exigences (185). Le curé de Melden (186) intervint le 3 décembre 1445. Le nouveau procureur, Adrien De Moye, acheta une rente à Kruishoutem (187), le 4 novembre 1444. C'est une des figures marquantes des débuts d'Elsegem : né à Borm en 1407, il fut, en 1430, le cinquième dans la série des professions (188).

Le 19 décembre 1441, Stéphane Pieterszone apparaît pour la dernière fois à l'occasion d'un conflit avec les habitants d'Elsegem à propos des charges foncières à supporter par le couvent, problème déjà réglé, le 17 avril 1432, par les échevins de la Keure à Gand (189). Pieterszone promet ici — avec l'accord du Conseil de Flandre (190) — de payer une cotisation annuelle pour l'exemption de charges sur les terres situées à proximité du cloître. Mais la question resurgira encore plusieurs fois.

Le décès (191) du prieur Pieterszone se situe dans la seconde moitié du mois d'août au plus tôt en 1442, au plus tard en 1446. L'absence de documents diplomatiques en 1446 et dans la première moitié de 1447 peut être une conséquence du passage du priorat de Pieterszone à celui de Jean Eggaert (192). C'est à cette époque aussi que prit fin la charge du procureur Adrien De Moye.

JEAN EGGAERT (Egaert, Eggairt, Egart, *Eggardus*) était le fils du grand bienfaiteur, Jean Eggaert et de Jeanne van Doernic (193). Sa sœur Jeanne et sa demi-sœur Wilhelmine étaient religieuses au prieuré de Galilée à Gand ; son demi-frère Guillaume était chanoine à Elsegem. Par sa tante Jeanne, il était allié à la famille van Brakel. Il fit profession à Elsegem (194).

Il apparaît la première fois en fonction, le 7 juin 1447, comme *sterfelic laet* de Galilée à Gand (195). Il vidima, le 7 octobre 1450, pour Jean van Rokegem l'acte d'amortisse-

(182) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 148-149, n° B LXXX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 145.

(183) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, n° B LXXXI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 145.

(184) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, n°223-224, n CVII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 145.

(185) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 260-263 ; 150-153, n° B LXXXII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 131, 146.

(186) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 153-154, n° B LXXXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 146-147 — A.V.G., *Vreemde Sieden*, n° 50 (Adrien De Moye intervient comme procureur).

(187) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 232-233, n° CX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 146.

(188) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Cabinet des Manuscrits*, n° 321, 294a. — A. FAYEN, *Obituaire...* 374/50. — B.R., *Manuscrits*, n° 8720, f° 93 ; n° 8732, f° 93. — J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue*, II, 285, 409, n° 1342, 1516, Bruxelles, 1902. — *Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XVI^e siècle*, I, 37, n° 293, Fribourg, 1965.

(189) Voir note n° 150. — A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 329. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 189-190, n° B CIIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 132. — A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, n° 31 B, f° LXXIX.

(190) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 193-197, n° B CVI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 132.

(191) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 292b. — A. FAYEN, *Obituaire...* 372/48.

(192) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 147.

(193) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, premier prieur. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, entre S. Pieterszone et P. Middelburch. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 4 : 1465-1468. — G. BAERLANDT, *Het regulier kapittel...* 88, 97 : 1462-1472/1475. — MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1338 : premier prieur. — Sur ses parents et sa famille, on verra : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 91, à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À VIENNE, *Series Nova*, n° 12816. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 287b, 275. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 3. — A. FAYEN, *Obituaire...* 357/33, 366/42. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie*, 161.

(194) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 291a. — A. FAYEN, *Obituaire...* 371/47. — P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 91, à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À VIENNE, *Series Nova*, n° 12816. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, III, 79.

(195) A.É.G., *Fonds Prieuré de Galilée*, chartes, sans n°.

ment (196) du 1^{er} février 1416. Il est signalé comme prieur dans un acte notarié du 26 septembre 1454 à Windesheim ; dans un acte de Sainte-Barbe à Gand (197) du 30 septembre 1454 ; dans des actes (198) des 21 avril 1465, 11 février 1466, 2 août 1466, 8 juin 1468, 15 juin 1472, acquisition d'une rente devant les échevins de Gand et, enfin, 10 décembre 1473.

L'activité matérielle fut importante : don par la famille Van der Varent d'un bois à Anzegem (199), le 26 novembre 1449, pour fondation d'un anniversaire ; achat d'une terre à Gijzelbrechtegem, le 12 janvier 1451 ; d'un pré à Eine, le 12 juin 1451 ; d'une rente à Kaster les 4 et 7 novembre 1454 ; d'un pré à Elsegem, le 7 novembre 1454 ; d'une rente à Meilegem, les 28 avril et 17 mai 1456 ; d'une terre à Horebeke-Sainte-Marie, le 8 avril 1457 ; d'une rente seigneuriale sur le Hof Ten Broucke à Horebeke-Sainte-Marie, le 12 avril 1457 ; d'une rente à Wortegem, le 20 mai 1457 ; de deux bonniers près du moulin du couvent, le 11 novembre 1457 ; d'une ferme avec ses terres à Zingem, le 18 avril 1458 ; d'une rente à Escornaix, en 1458, amortie par Arnold de Gavre et Schorisse, le 4 juin 1458 ; d'un bien à Escornaix, le 10 décembre 1458 ; de terres et bois à Anzegem, le 9 août 1459 ; d'une rente à Horebeke-Sainte-Marie, le 17 janvier 1460 ; de terres à Anzegem, le 5 mars 1460, de pré et rente à Nokere, le 8 septembre 1460 ; de deux bonniers de terre et pré à Elsegem, le 3 novembre 1460 ; d'une rente à Horebeke-Sainte-Marie, le 28 juillet 1461 ; de terres à Gijzelbrechtegem, les 20 décembre 1466 et 20 juin 1469 ; d'un demi-bonnier à Anzegem, le 10 mai 1468 ; de terres à Elsegem, le 2 avril 1471 (200).

Il faut aussi mentionner une importante activité financière et économique (201) : rachat d'hypothèques le 27 mai 1460 et le 20 janvier 1464 ; acquisitions de rentes à Gand, les 15 juin et 17 juillet 1472 ; amortissement de terres et rentes, les 4 juin 1458, 31 mai 1460 et 3 août 1464 ; l'organisation du domaine se manifeste par des contrats d'exploitation, le 14 décembre 1459, à Nokere, et, le 10 décembre 1462, à Horebeke-Sainte-Marie, par l'achat d'un chemin pour les terres de Kaster, le 22 août 1463. On concentra les biens à Escornaix autour de la ferme Ten Hove (202). Les religieux exploitaient eux-mêmes les terres autour du couvent (203). Le 3 août 1464, ils désignèrent auprès de Louis van Rokegem un représentant, ou *sterfelic laet*, pour les biens des seigneuries Ter Schelden et Ten Doorne à Elsegem (204).

(196) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 4798. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGEM VAERNEWYCK, *Inventaire...* 1, 275.

(197) A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50. — A.É.G., *Fonds Sinte Barbaraklooster*, chartes, ss. n°. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie*, 157-158.

(198) Voir E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 159, 161-165. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 71-74, n° B XXI ; n° L, acte 18.

(199) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 106-107, n° B XLVI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 147. — En 1782, le prieuré possédait encore des bois à Anzegem.

(200) Successivement : A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, acte 19 ; n° 184, 89-90, n° B XXX ; n° 184, 140-141, n° B LXXIII ; n° 184, 266, n° CXLIX ; n° 184, 111-114, n° B LII ; n° L, acte 19bis ; n° 184, 62-63, n° B XVI ; — *Fonds Prieuré de Galilée*, acte du 17 mai 1456 ; — *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 259, n° CXL ; n° 184, 176-179, n° B C ; n° 184, 102-104, n° B XLII ; n° 184, 104, n° B XLIII ; n° L, acte 20 ; n° 184, 65-69, n° B XIX ; n° L, acte 21 ; n° 184, 135, n° B LXVII ; n° 184, 180, n° B CI ; n° 184, 263-264, n° CXLII ; n° 184, 108-109, n° B XLVII ; n° 184, 170-171, n° B XVI ; n° 184, 107-108, n° B XLVII ; n° 184, 109-110, n° B L ; n° 184, 132-133, n° B LXVIII ; n° 184, 56-58, n° B X ; n° 184, 171-172, n° B XCVI ; n° 184, 10, n° B XXXII ; n° 184, 91, n° B XXXIII ; n° L, acte 23 ; n° 184, 110-111, n° B LI ; n° 184, 60-61, n° B XIII. — A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 147-157, 159, 162-164. — A. FAYEN, *Analyses...* 383/59, n° 16, 384/60, n° 17. — On signalera aussi un bien à Lede donné par la famille van Schorisse : A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 133-134, n° B LXV ; — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 153-154.

(201) Voir successivement : A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 172, n° XCVII ; n° 184, 109, n° B XLIX ; n° 184, 69-74, n° B XX et B XXI ; n° 184, 180, n° B CI ; n° 184, 58-59, n° B XI ; n° 184, 61-62, n° B XV ; n° 184, 238-240, n° CXVII-CXVIII ; n° L, acte 22 ; n° 184, 128-129, n° B LXI ; n° 184, 114-115, n° B LIII ; — E. COPPIETERS STOCHOVE, 155, 158, 165-166, 153, 159, 154, 158.

(202) G. BAERELANDT, *Het regulier kapittel...*, 168.

(203) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 185, 9-10 (lettre du 22 septembre 1467). — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 162.

(204) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4801. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGEM VAERNEWYCK, *Inventaire...* 1, 276.

Dans ces transactions, certains chanoines jouèrent un rôle (205) comme procureur : Waléran Jans ou van Naeldwyc en 1456-1461, Pierre Boudins, en 1460-1461, et Jacques van Oudewater, en 1467. Le prêtre Jean De Mol apparaît en 1457 et 1462. On bâtit un moulin (206) sur une colline dans le domaine claustral, avant le 11 novembre 1457. On acheta, le 12 novembre 1457, un refuge à Audenarde, *Broodstrate*, en présence de la famille Vlaminc (207). Le 4 mars 1462, le Conseil de Flandre confirma l'accord de 1441 avec les habitants d'Elsegem (208). On acquit, entre 1449 et 1466, à Gand, dans la *Dweersstraete*, un grand refuge, *Hof van Elsegem*, par l'intermédiaire d'Adrien van Brakel (209).

L'influence de la famille Eggaert fut considérable. Le père du prieur reçut l'autorisation, vers 1450, de construire une maison contre le fossé du couvent (210). C'est la première mention de ce fossé qui existait encore en 1782 et qui explique pour certains auteurs — erronément — le nom du couvent (211). À la mort de Jean Eggaert sr, le 9 juillet 1452, cette maison devint infirmerie et forma une annexe du cloître (212). Signalons aussi l'affaire des terres de Westenrijk dans la seigneurie de Putten, vendues sous Jean Eggaert, en partie au prieuré de Marienveld à Amsterdam (213). L'influence de la famille Eggaert se fit aussi sentir dans le recrutement de religieux de Hollande et de Zélande : Jan van Zijl, fils du successeur de Jean Eggaert comme seigneur de Purmerend, deux religieux originaires d'Amsterdam, deux de Middelburg, deux de Naaldwijk, d'autres de Harderwijk, Den Briel, Maarsen, Oudewater, Renen (214).

Jean Eggaert eut aussi recours à sa famille pour protéger le couvent lors des guerres : révolte des Gantois en 1451-1452 contre Philippe le Bon ; guerre contre la principauté de Liège de 1465 à 1468. Des actes défendent d'imposer le couvent : documents de la duchesse Isabelle de Portugal et du comte de Charolais, futur Charles le Téméraire ; interdiction de loger des troupes à Elsegem, au nom de Josse van Halewijn, dans l'expédition contre

(205) On verra entre autres : BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 294 b ; — A. FAYEN, *Obituaire...*, 375/52 ; — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 185, 11 ; — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 162 ; — et les documents des : 3 septembre 1456, 12 avril 1457, 10 décembre 1458, 9 août 1459, 26 juillet 1461, 17 janvier 1460, 3 novembre 1460, 28 juillet 1461, 20 mai 1457, 1^{er} juin 1457, 11 novembre 1457, 7 mars 1462.

(206) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 91-92, n° B XXXIII ; n° 184, 65-67, n° B XIX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 151-152. — J. VANDEPUTTE, *De molens van het arrondissement Oudenaarde*, 231, Audenarde, 1974 : avec illustration.

(207) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 224, n° CVIII ; n° 184, 265, n° CXLVI ; — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 152, 164. — M.-J. VANDELDE et J. VANDEPUTTE, *Uit de geschiedenis van Oudenaarde. De huizen en hun bewoners*, dans *Weekblad der Vlaamse Ardennen*, XIV, n° 51, 6, Renaix, 1957 (maison connue plus tard sous le nom *Sinte-Barbelenhuis*).

(208) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 197, n° B CVII ; n° 184, 197-202, n° B CVIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 153, 157.

(209) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 251, n° CXXVIII ; n° 184, 253-254, n° CXXXI ; — A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, an. 1465-1466, f° LXXII. — A.V.G., *Kerkelijke en caritative instellingen*, n° XII/40, dossier n° 6. — A.V.G., *Fonds A. Van Werveke*, n° 1204. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 147, 160-161. — Le refuge donnait sur la *Van Stapenberghestraat* et la *Nodenaysteeg*, près de la Lys et de l'église Saint-Michel, dans la paroisse Saint-Nicolas : F. DE POTTER, *Gent van den oudsten...*, III, 447. — M. GYSELING, *Gent's vroegste geschiedenis in de spiegel van zijn plaatsnamen*, 78, n° 480 ; 64, n° 323, Anvers, Gand, 1954. — *Panoramisch gezicht op Gent in 1534*, édit. J. DECAVELE, n° 169, 171, Bruxelles, 1975.

(210) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, XI, n° CXXXV ; 255-256, n° CXXXV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 148.

(211) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, n° 4 : avril 1782. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie*, 147.

(212) ARCHIVES DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 114 v° : 9 juillet ; — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 264 : juillet ; 291a : première moitié de juillet ; — A. FAYEN, *Obituaire...*, 341/17, n° 2 ; 371/47 ; — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, XI, n° CXXXVI.

(213) ARCHIVES COMMUNALES D'AMSTERDAM, *Gasthuizen*, n° 466 (olim 77), 532, 534, 535, 554, 603, 620, 622, 666, 674, 675. — A.É.G., *Fonds Galilée*, chartes. — *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, actes 18 et 20. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 264. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 341/17.

(214) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 285b. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 363/39, 362/38, 363/39, 366/42, 367/43, 369/45, 372/48, 375/51, 377/53. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 264-265, n° CXLV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 152.

Dinant (215). Ces actes furent renouvelés, le 22 septembre 1467, par Jacqueline, comtesse de Nevers et Rethel, et, les 13 et 14 juillet 1468, par Adolphe de Clève et le chambellan Antoine de Bourgogne (216).

Néanmoins, le *scriptorium* continuait son œuvre et travaillait pour vendre ses produits. En 1466-1467, peut-être déjà en 1461-1462, on vendit un livre liturgique enluminé et relié à l'hôpital de Notre-Dame à Audenarde; en 1463-1465, Jean De Mol, déjà cité, reçut un paiement semblable de l'église Saint-Martin de Courtrai (217). On rédigea, vers 1470, le formulaire pour les actes (218).

Le priorat de Jean Eggaert vit Ten Walle atteindre sa plus grande renommée : Adrien De Moye fut, de 1445 à 1447, recteur du prieuré de Marienveld à Amsterdam (219); le prieur Eggaert fut officiellement désigné comme commissaire de Galilée à Gand (220), par le Chapitre général, en 1457 — le procureur Waléran Jans y intervenait déjà (221) le 18 septembre 1456 —; le 10 juillet 1454, Jean Eggaert fut nommé visiteur des augustines de Sainte-Agnès à Gand par l'évêque de Tournai, il y recevait les professions — Waléran Jans y fut recteur de 1464 à 1476 avant de devenir plus tard prieur du prieuré de Nazareth à Damme (222) — Jean Eggaert fut chargé du passage à la règle de Saint-Augustin, selon la version de Galilée à Gand, du couvent gantois de Sainte-Barbe, où il devint visiteur en juillet et août 1454 (223); il fut chargé, par des actes des 31 mars 1455 et 16 novembre 1456, du passage à la règle de Saint Augustin des couvents de Notre-Dame de Sion à Audenarde et de Sainte-Marguerite ou Bethléem à Deinze. Pour Sion, ce passage eut lieu (224) le 1^{er} août 1455. Elsegem se chargea enfin de l'adhésion à la règle de Windesheim du couvent de victorines de Saint-Trond à Odegem-Assebroek. Adrien De Moye y sera recteur; installé confesseur par l'évêché de Tournai, le 24 mai 1462, il y restera (225) jusqu'en 1478.

(215) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 185, 13-14, 7-11. — E. COPPIETERS STOCNOVE, *Cartulaire...*, 159-161.

(216) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 185, 9-12. — E. COPPIETERS STOCNOVE, *Cartulaire...*, 113-114, 162-164.

(217) E. VANDERSTRAETEN, *Artistes belges du XV^e et XVI^e siècles...* dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*. XI, 233-234. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Fonds Sint-Maartenskerk*, n° 61, *Comptes*, 51, 69, 71. — G. BARCELANDY, *Het regulier kapittel...*, 140. — F. DE POTTER, *Gent*, III, 47.

(218) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 185, fragment.

(219) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n°: J. TH. BOSMANS, *Bullarium Windeshemense*, 35. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 45. — A. WEILER et N. GEIRNAERT, *Chronicon Windeshemense*, III, 566, Bruxelles, 1980. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, III, 192-195; ce fut une des institutions richement dotées par la famille Eggaert.

(220) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n°: J. TH. BOSMANS, *Bullarium Windeshemense*, 44. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 57. — E. VAN MINGROOT, *Domus beatae Mariae de Galilea in Gandavo*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 258-259, Bruxelles, 1976.

(221) A.É.G., *Fonds Prieuré de Galilée*, chartes, sans n°. — A. FAYEN, *Analyses...*, 384/60, n° 18.

(222) ARCHIVES DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 11, 32 v°, 49 (cfr f° 3 v°: Jean Eggaert sr. comme bienfaiteur de Sainte-Agnès). — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie*, 165. — *Monasticon belge*, III-4, 1023.

(223) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Fonds Sint-Barbaraklooster*, chartier: 1^{er} juillet 1454, 23 août 1454; sans n°: *Liber privilegiorum*, f° 6-11. — A.É.G., *Fonds Sint-Barbaraklooster*, 30 août 1454. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie*, 158.

(224) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, *Fonds Sion-Oudenaarde*, n° AAA15, AAA17; cartulaire de Notre-Dame de Sion, I-17. — R. VAN DER DONCKT, *Moderne Devotie te Oudenaarde. Geschiedenis van Onze Lieve Vrouw van Sion van de XIII^{de} tot het einde van de XV^{de} eeuw*, Mémoire de licence inédit, 59, 61-63, Louvain, 1964. — M.-R. VAN FLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze. Geschiedenis van Sint-Margrietien of Bethlehem van de XIII^{de} tot het begin van de XV^{de} eeuw*, Mémoire de licence inédit, 47-102, Louvain, 1968.

(225) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-TROND À MALE, sans n°: *Cronyck der abdie van S. Truden*, 15, 19, 247. — N.-N. HUYGHEBAERT, *Een kroniek van de Sint-Trudo abdij te Brugge over de jaren 1475-1480*, dans *Sacris Erudiri*, V, 414-415, Steenbrugge, 1953. — *Monasticon belge*, III-4, 1041, 1043. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 265. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 342/18. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 68. — A.É.T., *Cartulaires*, n° 75, f° 108 v°. — C. VLEESCHOUWERS et M. VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Regesten...*, 210, n° 228.

PIERRE MIDDELBURCH (van Middelborch) (226), copiste à Elsegem en 1470 (227), était originaire de Middelburg (Pays-Bas) et personnifia à son tour l'influence nord-néerlandaise à Ten Walle au cours de ces années. Le 10 janvier 1475, il contractait, comme prieur, un acte d'affermage à Nokere. Le 4 juillet 1475, il agissait déjà comme procureur (228). Son court et premier priorat était déjà terminé, à ce moment, Guillaume Eggaert lui avait succédé.

Le dénombrement de tous les biens présentés à Charles le Téméraire, le 22 décembre 1474, nous montre l'extension des possessions depuis la fondation (229). Les biens immeubles étaient estimés à 145 bonniers, 657 livres *parisis* durent être payées pour leur amortissement ; quittance en fut donnée le 31 janvier 1475. La situation économique était favorable par rapport à d'autres couvents de moyenne importance.

Pierre Middelburch, administrateur de marque, mit à jour peu après le terrier du XV^e siècle avec les revenus et dépenses des domaines dans les différentes paroisses. Une rente à Horebeke-Saint-Corneille est mentionnée, en 1474, dans un inventaire de l'hôpital Sainte-Marguerite à Escornaix. À Elsegem même, le faire-valoir direct prévalait, ailleurs la plupart des biens étaient affermés. Les premières mentions dans le terrier datent de 1474-1475, on peut les lier à l'amortissement cité plus haut (230).

GUILLAUME EGGAERT (Eggaerts, Hecgaert, Egghaert, Eggert), fils de Jean Eggaert sr et de Catherine Sclerx, demi-frère de l'ancien prieur Jean Eggaert, était né (231) vers 1443. Il habitait avec ses parents contre le fossé du couvent. Entré à Elsegem vers le 19 août 1464, Guillaume *Janszone* Eggaert fit don d'une rente dans la seigneurie d'Ayshove (232). Le 2 août 1466, il reçut un paiement de 5 livres de gros de l'abbé d'Ename. Il fit profession à Elsegem et fut consacré sous-diacre (233), le 8 juin 1468.

Il était déjà prieur en 1475 puisqu'il intervient, le 8 septembre de cette année, dans le rachat d'une rente venant de son père. Son accession au priorat est peut-être due, après les pertes financières de 1474, à la nécessité d'une direction plus ferme et plus influente : le nom Eggaert devait être une garantie (234). Il était toujours prieur en 1477 lorsqu'il afferma des biens à Elsegem. Entretemps, le prieuré acquit une terre à Elsegem, le 10 janvier 1476 ;

(226) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, 355/11, n° 5 (depuis 1480). — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, 117, n° 5 (1474 et 1480). — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 88 (1475-1482).

(227) B.R., *Manuscripts*, n° II 2433, f° 133. — J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue...*, II, 285, n° 1341. — *Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XVI^e siècle*, V, 113, Fribourg, 1979.

(228) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184 : 130-131, B LXII ; 224-231, CIX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 166-167.

(229) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184 : 75-80, B XXIII ; 80-81. — A.V.G., *Généalogies de Bracle*, 198-209. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 578, f° 53-55. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 166-167. — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 181, 190. — A. FAYEN, *Analyses...*, 384/60, n° 19.

(230) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 187, f° III-XX, LVIII. — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 18, 181. — A.É. RENAIX, *Hôpital Sainte-Marguerite à Schorisse*, n° 1.

(231) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, 335-11, n° 6 (1485-1504). — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 7 (1504). — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 88 (1504-1505). — P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 91. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, III, 79. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 355/11, 366/42. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 255-256, CXXXV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 148.

(232) Ayshove : seigneurie à Kruishoutem. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 238-239, CXVII-CXVIII ; 241-243, CXIX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 159, 168.

(233) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 185, 4, 19. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 161, 163. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 231, 291a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 371/47. — BIBLIOTHÈQUE DE VIENNE, *Séries Nova*, n° 12816 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 91.

(234) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Fonds Gandensia* n° 7818, *Généalogies d'Anvaing*, f° 53 v°. — A. FAYEN, *Analyses...*, 385/61, n° 20.

une rente à Kaster, le 4 octobre 1476. En 1477, un différend surgit à propos des dîmes de Waarmaarde (235).

Le *scriptorium* continuait son activité : par exemple l'enluminure des incunables achetés, avec des initiales typiquement windeshemiennes. La charge de recteur de Saint-Trond à Odegem-Assebroek prit fin (236) en août 1478. Le moulin d'Elsegem fut reconstruit (237) en 1479.

Guillaume termina son premier priorat entre le 27 avril 1479 et le 27 avril 1480. Sa jeunesse rendait vraisemblablement sa position délicate. En 1479, le prieuré de Galilée à Gand reçut d'ailleurs un nouveau commissaire, le prieur de Groenendael (238). On retrouvera Guillaume Eggaert effectivement, le 19 juillet 1498, comme recteur de monastère de Sarepta à Moerkerke (239). Néanmoins, il séjournait déjà depuis 1480, dans ce couvent de Sarepta ou Emmaüs (à Biervliet puis à Moerkerke depuis 1486).

PIERRE MIDDELBURCH est à nouveau prieur d'Elsegem lorsque, le 27 avril 1482, il décida d'adjoindre le nom des parents au nom des frères dans le nécrologe. Cette date correspond à la troisième année de son second priorat (240), qui dut donc commencer entre le 27 avril 1479 et le 27 avril 1480.

Le prieur acheta une rente à Gand, le 10 juillet 1481, et obtint l'amortissement de deux pièces de terre, le 15 octobre 1481. Corneille Van der Clinghen, son procureur, lui aussi originaire de Middelburg, afferma, le 23 novembre 1481, un bien à Edelare (241). Corneille Clinghe était aussi copiste, on lui doit un manuscrit du *Speculum Historiale*. Adrien De Moye, l'ancien procureur, mort le 1^{er} octobre 1486, fit aussi œuvre de copiste en 1483. Henri Letterwerc, originaire d'Audenarde même, fut envoyé, en 1480, comme *socius* du recteur au prieuré Sainte-Agnès à Gand (242).

La fin de ce priorat doit au minimum se situer après le 27 avril 1482. Pierre Middelburch, par son intérêt pour les problèmes matériels, a peut-être bien inspiré l'achat de terres à Renaix en 1483 ; d'un pré à Elsegem, le 28 mai 1483 ; d'une terre à Gijzelbrechtegem, le 28 août 1483, d'un fief à Elsegem, le 30 mai 1485 (243). Quelques difficultés d'ordre matériel surgirent encore : procès devant le Conseil de Flandre, vers le 12 août 1483, contre le bailli

(235) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684-19, n° 1. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 297, CLXXI ; 265-266, CXLVIII ; 121-124, B LVI-B LVII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 167-168.

(236) B.R., *Inc.*, B 136 (1475) ; B 1402 (1476-1477) ; A 99 (avant 1480). — *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLVI, 831, Bruxelles, 1975. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-TROND À MALE, sans n° : *Cronyck der abdie van S. Truden*, 19, 247 ; obituaire, 1 octobre. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschriften der Vereniging Overijsselsch Regt en Geschiedenis*, n° 1034 : *Epistolarium*, II, n° 78.

(237) J. VANDEPUTTE, *De molens van het arrondissement Oudenaarde. Uit hun geschiedenis*, 231, Audenarde, 1974.

(238) M. DYKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael dans la forêt de Soignes*, 94, n° 2, Bruxelles, 1940. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschriften der Vereniging Overijsselsch Regt en Geschiedenis*, n° 1034 : *Epistolarium*, II, n° 79.

(239) A.É.BRUGES, *Blauwe Nummers*, n° 4094, 4056 (16 novembre 1500), 4273 (25 février 1505). — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie*, 161. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschriften der Vereniging Overijsselsch Regt en Geschiedenis*, n° 1034 : *Epistolarium*, II, n° 75. — *Monasticon belge*, III, 4, 1100-1102.

(240) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 277a. — A. FAYEN, *Obituaire...*, 361/37. — A. FAYEN, *Analyses...*, 385/61, n° 21.

(241) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 297, CLXX ; 43-44, B III ; 257-259, CXXXIX. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 169. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 374/50. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 294a.

(242) A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 374/50. — P. DE GOESIN, *Catalogue d'une collection de livres... d'Elzeghem*, 25, n° 171 ; 23, n° 153. — B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 8720 et 8732, n° 93. — COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Kroniek van Sinte Agnes*, n° 50 v°.

(243) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 244, CXXI ; 243-244, CXX ; 246-248, CXXIII ; 59, B XII ; n° L, charte n° 25 ; n° 184, 244-246, CXXII ; 41-43, B II. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 169-171. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Registers van Actien en Contracten*, n° 3, n° 10-11. — A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50.

et les hommes de fief de Vichte ; contestation devant la même instance avec les *pointers* et *setters* d'Elsegem, le 20 décembre 1486. On signalera, enfin, le renouvellement de l'amortissement de 1474 par l'empereur Maximilien I^{er}, en décembre 1486 (244).

Les faits de guerre n'épargnèrent pas Elsegem : opposition des Flamands contre Maximilien I^{er}, particulièrement de 1484 à 1488. La guerre étant une cause de rupture de la clôture, le prieur reçut du Chapitre général, en 1486, l'autorisation d'éloigner sept à huit frères. Pierre Middelburch mourut-il ou abdiqua-t-il dans ces circonstances (245) ?

JACQUES VAN OUDEWATERE (Doudewatre, Haudewater), originaire d'Oudewater aux Pays-Bas, fit profession à Elsegem et est mentionné comme prieur (246) dans le tome III du nécrologe, rédigé vers 1520. Comme il n'est pas cité avec les mentions traditionnelles des prieurs du XVI^e siècle, mais par contre qualifié de *quondam*, nous devons en tout cas le placer dans le dernier quart du XV^e siècle. Nous pouvons estimer le *terminus post quem* de son accession au priorat au 20 octobre 1467, lorsque, procureur d'Elsegem, il accorda une quittance à la ville de Tournai. On sait d'autre part que Jacques van Oudewater était recteur du couvent de Sainte-Barbe à Gand, depuis le 29 avril 1483 (247). Entre 1467 et 1500, les années 1486 à 1492 constituent la seule période possible pour son priorat. À Sainte-Barbe il se fit remplacer en 1486 par le chanoine Englebert Van der Burch.

Durant ce court priorat, on renoua les liens avec la famille van Rokegem, seigneurs de Ter Donckt, Ten Doorne et Ter Schelden à Elsegem, et plus précisément avec Adrien van Rokegem qui amortit des biens pour Elsegem les 14 mai 1487 et 18 mai 1490. Le 14 mai 1487, on promit à Adrien et à son épouse la célébration de leur anniversaire, comme pour leur grand-père Jean van Rokegem (248). En 1488, le procureur Henri Goch prit à bail les fiefs de *Tseyens Eyghin* et de *Scleercx leen* à Elsegem, possessions de Joseph van den Driessche. Le même offrit aussi, en 1489-1490, une partie de son fief ; ceci permit l'existence d'un second fief conventuel à la porte du prieuré et indépendant de la seigneurie Ter Schelden ; le relief se fit, le 10 mars 1492, devant Adrien van Rokegem. Ce fut là un fait important du priorat. Enfin, le 17 novembre 1491, on acheta un marais à Elsegem, signe de la politique de concentration territoriale à Elsegem (249).

Le décès de Jacques van Oudewater est mentionné dans le nécrologe dans la première moitié de décembre, vraisemblablement le 4 décembre (250). L'élection de son successeur ayant eu lieu au début de 1492, il doit s'agir du 4 décembre 1491.

(244) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 134-135, B LXVI ; n° L, charte n° 27 ; n° 184, 203-204, B CIX ; 81-83, B XXV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 170, 172.

(245) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : *Bullarium Windeshemense*, 75. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 81. — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 75.

(246) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, 335/11. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, 117. — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 88. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 377/53. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 185, 11. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 162.

(247) COLLÈGE DES JÉSUITES À GAND, *Nécrologe du prieuré de Sainte-Barbe*. — A.V.G., *Nécrologe de Sainte-Barbe*, 55. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Nécrologe de Sainte-Barbe* (copie).

(248) A. DE GHELLINCK D'ELSEGEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, 1, 277, 377, 444, s.l., 1918. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 44-46, B IIII ; 48-51, B VI-B VII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 172-174. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 357/33, n° 86 ; 351/27 ; 378/49. — A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4802. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 270-271, 292b.

(249) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 60, B XIII ; 46-48, B V ; 298, CLXXII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 173, 174. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, 1, 380, 331. — A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4930. — A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50.

(250) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 296a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 377/53. — COLLÈGE DES JÉSUITES À GAND, *Nécrologe du prieuré de Sainte-Barbe*.

CORNEILLE ZEGHERS était brugeois et avait fait profession à Elsegem. Il fut recteur de Sainte-Agnès à Gand dès la première moitié de 1485, Gérard de Gruutere y était son *socius*. Il y est connu comme copiste de livres liturgiques. Il fut élu prieur (251) peu après le 24 février 1492.

À la fin du XV^e siècle, Ten Walle était encore en plein épanouissement économique. Le sommet de cette évolution, depuis la création, se situe vers 1500. On citera l'acquisition, le 8 juillet 1494, d'une pièce de terre à Elsegem de la famille Van den Driessche ; du *Hof Ten Broucke* à Horebeke, le 31 janvier 1495 ; d'une rente annuelle à Zingem, le 28 octobre 1499 ; d'une ferme à Zingem, le 16 décembre 1499 (252).

Quelques difficultés surgirent bien vers 1494-1496 : cambriolage dans l'enceinte du couvent, rentes en retard dues aux quatre curés de l'église Sainte-Walburge à Audenarde, avec intervention du procureur Henri van Goch, le 9 novembre 1495 ; dîme à Tielt-Dentergem en 1496. Le prieuré de Ten Walle fut visité, en 1498, par les prieurs de Groenendael et de Sept-Fontaines (253).

Une bulle pontificale du 14 juillet 1498 accorde l'église de Lauwe à Elsegem et lui donne mission de reprendre les chapellenies vacantes de Rekkem. Englebert Van der Burch devint, en 1492, recteur de Sainte-Agnès à Gand (254). À la fin du XV^e siècle, le nécrologe est réécrit, on y insère une liste des principaux donateurs. On mentionne pour la première fois l'existence d'un bibliothécaire. Des donations de manuscrits et livres furent faites à Elsegem (255).

Le prieur Zeghers mourut au tournant du siècle, dans la seconde partie de décembre (256).

HENRI GOCH (van Goch), encore un rhéno-mosan, originaire de Goch, fit profession à Elsegem. Il apparaît comme procureur en 1488, dans un bail, et le 9 novembre 1495, en intervenant devant les hommes de fief du *Stenen Man* à Audenarde à propos de rentes en retard de paiement (257).

(251) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 9. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 9. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 296b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 378/54. — COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 50 v°, 57, 79. — *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIX, 734, Bruxelles, 1978. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 132-133, B LXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 156.

(252) G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 174-192. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 309-313, CLXXXI ; 183-188, B CIII ; 136-138, B LXIX ; 135-136, B LXVII-B LXVIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 174, 175, 177. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 271, 286b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 352/28, 365/41.

(253) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 204-206, B CX ; n° L, charte n° 29 ; n° 184, 51 et 352-355 ; n° L, charte n° 13 ; n° 184, 54-56, B IX ; 208-210, B CXII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 175-176. — ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, *Fonds Sinte-Walburgakerk*, n° II/149. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschriften der Vereniging Overrijsselsch Regt en Geschiedenis*, n° 1034 : *Epistolarium*, II, f° 67.

(254) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, charte n° 30. — COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 79 v°. — G. ELLIOTT-LOOSE, *Les incunables des anciens Pays-Bas*, 86, n° 406, Bordeaux-Paris, 1976.

(255) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 287a, 264, 265, 266. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 366/42, 327/3, 360/36, 341/17, 343/19, 344/20, 353/29, 360/36. — J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand*, n° 478, 570, 664, 665, Gand, 1849-1852. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, I, 140. — W. LOURDAUX, *Het boekenbezit en het boekengebruik bij de Moderne Devoten*, dans *Studies over het boekenbezit en boekengebruik in de Nederlanden vóór 1600*, 282-285, Bruxelles, 1974.

(256) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 296b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 378/54.

(257) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 7. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 6. — G. BAEKELANDT, *Het regulier kapittel...*, 88. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 290b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 6 ; n° 184, 54-56, B IX. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 370/46. — ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, *Fonds Sinte-Walburgakerk*, n° 149. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, charte n° 13. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...*, 176. — Goch, Allemagne fédérale, Rhénanie du Nord-Westphalie.

Il devint prieur par après. Le 20 février 1502, il fit acter pardevant la cour de la seigneurie de Ten Doorne l'achat d'un pré près de l'Escaut à Elsegem. Le 30 janvier 1500, peut-être déjà sous le priorat de Goch, un autre terrain proche, le Weerst, est acheté. La politique de constitution d'un domaine entourant le couvent continuait (258).

Il apparaît encore, le 2 janvier 1504, dans un acte de rente. Son priorat se termina avant le 28 septembre 1504. Il dut mourir dans la seconde moitié de juin 1504 : le nécrologe le commémore autour du 20 juin (259). C'est dans cette période, début du XVI^e siècle, qu'on rencontre le premier sous-prieur d'Elsegem, Corneille van Briel (260).

GUILLAUME EGGAERT était recteur de Sarepta à Moerkerke depuis 1480 ; il fut réélu prieur d'Elsegem en 1504. Le 28 septembre 1504, il était en fonction, mais il resta aussi recteur-confesseur de Sarepta ; en 1507, il est dit expressément qu'il remplit les deux fonctions (261).

Guillaume Eggaert continua la tradition familiale : le 28 septembre 1504, il renoua les relations avec Galilée : vente d'une rente acquise du seigneur de Eke. Le 19 février 1505, il adressa une lettre à la Nouvelle Église à Amsterdam ; il y est fait mention de l'existence d'un autel de Sainte-Marie-Madeleine à Elsegem (262). Il est cité pour la dernière fois, comme prieur, le 10 février 1505, lors de l'achat d'un bois à Anzegem (263).

En 1504-1505, pour la première fois, nous trouvons trace de religieux au refuge d'Elsegem à Gand, Nodenaysteeg (264).

L'activité économique continua : achat d'un pré à Elsegem, en 1506 ; d'un autre au même endroit, le 10 février 1508, à l'initiative de Gilles van Brakel ; amortissement de diverses terres à Anzegem, le 11 février 1507, et d'un terrain à Ten Bulcke, le 6 mars 1508 ; acquisition de rentes viagères à Olsene et Gand, le 3 octobre 1504, à Velzeke, le 8 mai 1507, à Stekene, le 8 juin 1507 ; achat de terres à Elsegem, seigneurie Ter Schelden, par le procureur Jean De Windt, le 20 mai 1508. Divers procès eurent lieu de 1506 à 1509 devant les échevins d'Audenarde et Lessines (265).

Guillaume Eggaert mourut le 29 février 1508 à l'âge de soixante-cinq ans (266).

HENRI BRUENS, mentionné dans la troisième partie du nécrologe d'environ 1520, est connu, comme « prieur d'Audenarde », le 26 octobre 1508, lors de sa visite officielle au prieuré

(258) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 290b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 6 ; n° 184, 210-213, B CXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 178.

(259) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 266-267, CL ; n° 186, f° 6. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 178. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 290b.

(260) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 292b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 372/48.

(261) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 7. — A.É.G., *Fonds Prieuré de Galilée*, chartes, sans n°. — A. FAYEN, *Analyses...* 385/61, n° 22. — A.É.BRUGES, *Oud kerkelijk archief*, n° 4181.

(262) H. VAN HEUSSEN et H. VAN RHYN, *Kerkelijke historie*, IV, 278a, Leyde, 1726. — I. LE LONG, *Historische berchryvinge van de reformatie der stadt Amsterdam*, 289a, Amsterdam, 1729. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 263. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 340/16.

(263) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 299, CLXXV. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 179.

(264) A.V.G., *Papieren Van Werveke*, n° 1204.

(265) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 298-299, CLXXIII ; 298, CLXIII ; 270-271, CLIII ; 267-268, CLI ; 269, CLII ; 286-288, CLXI ; 284-285 ; 271-272, CLIII ; 275-277, CLVII ; 300-301 ; 307-309, CLXXX ; 291, CLXIII ; 292-293, CLXV ; 293-294, CLXVI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire...* 179-184. — A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 272, 288b, 294a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 353/29, n° 66 ; 367/43 ; 375/51. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Registers van Acten en Contracten*, n° 6, f° V (24 mai 1509).

(266) A.É.BRUGES, *Cumulus Ecclesiasticus, Necrologium van Sarepta*, n° 598-599. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-TROND À MALE, sans n°. *Necrologium van Sarepta*, n° 1508 ; sans n°. C. DE VOS, *Kroniek van Sarepta*, f° 121 ; sans n°. *Jaargetijdenboek van Sarepta*, n° 1508. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 291a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 371/47.

de Bergsum, près de Leeuwarden (267). Il avait prononcé ses vœux à Sint-Agnietenberg, grand couvent de Windesheim à Zwolle. Il fut appelé ou envoyé à Elsegem, car on n'y trouvait pas de candidat valable (268).

On ne connaît guère son court priorat. Henri Bruens mourut dans la première moitié de janvier 1509 (269). La série de prieurs rhénans et nord-néerlandais se termine avec lui ; le prieuré se tournera de plus en plus vers Audenarde et Gand.

JEAN DE WINT (De Windt, *Ventum*), originaire de Bruges, ayant fait ses études à Louvain où il est inscrit à la Faculté des Arts le 9 février 1496, avait prononcé ses vœux à Elsegem. Il y est mentionné comme procureur (270), le 20 mai 1508.

Il agit comme prieur, le 11 mars 1509, peu après la mort de Henri Bruens, dans un acte où il demandait aux échevins de la Keure de Gand un règlement pour la rente viagère d'Ingelram Van den Broucke. La politique d'acquisition foncière à Elsegem même continuait sous son priorat : 12 décembre 1510, devant le bailli de la seigneurie *Tseyens Eyghin* à Elsegem, 25 mai 1511, devant la cour du *Stenen Man* ; 21 juin 1512, devant les échevins d'Audenarde. Le 22 juin 1512, il prenait des décisions d'ordre matériel concernant le refuge près de la Lys à Gand (271).

Jean De Wint est cité comme prieur, pour la dernière fois, dans un acte de procuration du 12 avril 1516. Son anniversaire est célébré dans la seconde moitié de février, son priorat a donc du s'étendre jusqu'en février 1517 (272). Il semble qu'il soit mort en fonction et pas très âgé. Son décès et le petit nombre de candidats valables à sa succession — beaucoup de religieux venaient seulement de prononcer leurs vœux — conduisirent de nouveau à choisir un prieur extérieur.

GUILLAUME BELIUS, dit *Wilhelmus* dans le nécrologe, venait de Korsendonk où il avait prononcé ses vœux. Le souvenir y resta de son administration à Elsegem ; c'est à Korsendonk qu'il latinisa son nom (273).

Le 22 novembre 1517, il acheta un marais à Elsegem et il donna, le 20 juin 1516, un acte relatif à l'anniversaire et à la sépulture de la famille Van den Driessche (274).

(267) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° IV. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 10. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 10. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 285a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 1. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 362/38, 378/54. — ARCHIVES DE LA VILLE DE LEEUWAARDEN, *Oud-Archief*, n° 136. — J. SINOELS, *Inventaris van het oud-archief der stad Leeuwarden*, 86, n° 136, Leeuwarden, 1893. — *Monasticon Windeshemense*, III, 155.

(268) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 285a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 1. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 362/38. — M. SCHOENGEN, *Monasticon Batavum*, II, 220, Amsterdam, 1941. — A. WEILER et N. GERNAERT, *Monasticon Windeshemense*, III, 47. — COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sint-Agnes*, f° 104 v°.

(269) A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 362/38.

(270) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XV. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 12. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 12. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, III, 133, n° 77, Bruxelles, 1958. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 286b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 365/41.

(271) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 284-285, CLX ; 301-302, CLXXVII ; n° L, charte n° 31 ; n° 184, 303-304, CLXXVIII ; n° L, charte n° 32 ; n° 184, 304-307, CLXXXIX ; 295, CLXVII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 183-185. — L. VAN LERBERGHE, *Audenaerdsche mengelingen*, VI, 442 (Cheyngs-Eygen).

(272) A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 286b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 365/41.

(273) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° V. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 11. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 11. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 285a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 1. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 362/38. — A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, 106b, La Haye, 1727.

(274) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 342, 391 ; n° L, charte n° 42. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 185-186.

La loi d'amortissement de Charles Quint, le 18 mai 1515, eut des conséquences. Le choix précédent de ce prieur capable dut servir Elsegem. En mars 1516, on amortit les biens acquis depuis quarante ans moyennant 333 livres *parisis* ; quittance fut donnée par la Chambre des Comptes de Lille, le 4 mai 1517. Cette somme témoigne de la prospérité du couvent au début du XVI^e siècle. Mais tout cela amena en fin de compte un renversement de la situation : une politique de réduction des dépenses — plus facilement acceptable pour les religieux, car elle était imposée par un étranger — était désormais inévitable (275).

Le décès de Belius est commémoré dans la première partie de janvier ; par le nécrologe et grâce à la date de nomination de son successeur, on peut situer, au plus tard, son décès (276) au début 1518.

JACQUES TROYS (van Troys, Troyes), après avoir fait profession à Elsegem, fut *socius* à Sainte-Agnès à Gand, en partie avec le recteur Jacques Van den Heede d'Elsegem. Il resta à Gand huit ans ; son séjour se termina peu avant le 21 décembre 1518, en raison probablement de son élection intervenue vraisemblablement cette même année (277).

Le 8 mars 1519, Troys rappelait à Elsegem Jacques Van den Heede pour le nommer sous-prieur, ainsi que son *socius* Gilles Van der Meeren (278). La période de rayonnement externe semble donc provisoirement close. Troys est nommé cité dans un acte du 23 juin 1522, avec son procureur Ingelram Van den Broucke, lors de l'achat d'une rente à Elsegem devant la cour de *Stenen Man* ; quittance en fut donnée le 26 juin suivant. Il acquit, le 24 mars 1522, au profit du futur procureur, Georges Van den Steenstraeten, une rente viagère à Nieuport (279).

Un fait important de son priorat est la rédaction de la troisième partie du nécrologe original. Troys est le premier prieur qui apparaît dans le supplément, ce qui permet de dater la rédaction originale de son administration. Il est mentionné le premier dans le supplément pour la première moitié de juin ; ce ne peut être juin 1522, comme on le voit plus haut. Il y est noté non pas comme prieur, mais comme simple religieux : en tenant compte de la date de nomination de son successeur, cela signifierait que le prieur Troys se fût retiré avant la fin de 1522, pour mourir plus tard (280).

Cette démission pourrait être mise en rapport avec les difficultés rencontrées à propos des impôts à payer à Elsegem. Le 20 octobre 1525, le couvent sera sommé, à l'intervention du Conseil de Flandre, de payer. Ces nouvelles disputes forcèrent peut-être le prieur Troys à se retirer (281).

(275) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 361-367 ; n° L, charte n° 33. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 185-186. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 578, f° 56. — G. BAEBLANDT, *Het regulier kapittel*, 190.

(276) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 286b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 362/38.

(277) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 14. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 290a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 6. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 370/46. — COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 57, 75, 79 v°, 104 v°.

(278) COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 104 v°, 108 v°.

(279) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 359-360, DXI ; 358, DX ; 413-416, DXXVI. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 193, 187. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 289b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 369/45.

(280) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 290a. — U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges*, 24, Bruxelles, 1899. — Cette rédaction était faite sur l'ordre de Windesheim.

(281) A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 329.

ANTOINE (*Anthuenis*) **TRIEST**, cinquième des dix-sept enfants de Joseph Triest et d'Elisabeth vander Moere, appartenait à une famille noble renommée et entra à Elsegem (282).

Il est cité pour la première fois comme prieur le 23 janvier 1523 lors de l'achat d'une rente à Elsegem. Le 17 octobre 1523, il intenta devant le Conseil de Flandre, avec le sous-prieur Gilles De Clerc, un procès concernant le bois de Gijzelbrechtegem (283).

Les difficultés économiques du début de son priorat le conduisirent à rechercher de l'argent comptant : acquisition de rentes à Gand, le 16 juillet 1523, à l'intervention du procureur Ingelram Van den Broucke ; le 24 juin 1524, à Otegem, Ingooigem et Vichte ; le 17 juillet 1524, à Anzegem ; le 26 septembre 1524, à Anzegem, seigneurie d'Imstroede ; à Avelgem, le 28 octobre 1524 ; près de Vichte, le 18 janvier 1525 ; à Anzegem, le 20 mars 1525 ; à Elsegem, les 20 novembre 1528 et 13 novembre 1530 ; le 2 janvier 1529, rente offerte par Joseph van den Bossche ; le 21 octobre 1534, rente viagère à Nieuport (284).

Les difficultés financières l'incitèrent aussi à intenter un procès contre les *pointers* et *setters* d'Elsegem. Le 20 octobre 1525, le Conseil de Flandre décida que le couvent devait payer, sauf pour les terres qui servaient à sa subsistance. Ce fut là la raison de sa recherche d'argent frais (285).

Le 24 avril 1529, il pouvait déjà prêter de l'argent contre l'usage de terres à Elsegem et acheter des terrains, le 6 mai 1529. Il permit au procureur Van den Broucke d'affermier la dîme de Waarmaarde (286), le 4 mai 1529.

Antoine Triest renoua avec l'institution des recteurs : le 29 octobre 1523, Guillaume Fremault († 1543) l'est à Sarepta, à la demande de ce couvent ; il le sera plus tard, de 1528 à 1530/1536, à Sainte-Barbe à Gand ; en 1532, le futur prieur Jean Compeyn partit à Sainte-Agnès à Gand (287).

En 1533, le Chapitre général chargea le prieur de s'emparer d'un frère fugitif, même avec l'aide de la force séculière. Elsegem est repris comme couvent de Windesheim dans les *Acta Capituli* de 1530 comme *Domus Vallis Beatue Mariae prope Oudenaerden in Flandria*. On remarquera la confusion *vallum-vallis* et l'absence de la dénomination Galilée (288).

Antoine Triest est cité nommément pour la dernière fois le 24 avril 1529. Il mourut, prieur en fonction (289), dans la première moitié de février 1535.

(282) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XIV. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 16. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 18. — M. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, IV, 1919-1920, Gand, 1868. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 285a, 286a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 363/39, 364/40. — A. SANDERUS et J. LE ROY, *Flandria Illustrata*, III, 281. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, IV, 683, n° 4, Bruxelles, 1961.

(283) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 393-395, DXX ; n° L, charte n° 34. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 187-188.

(284) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 404-405, DXXV ; 386-388, DXIII ; 388-390, DXV ; 339-341, DI ; 343-345, DII ; 346-348, DIII ; 357, DIX ; n° L, charte n° 35 ; n° 184, 402-403, DXXIII ; 397-399, DXXI ; 383-385, DXIII ; 431, DXXIX ; 417-418, DXXVIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 188-193.

(285) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 406-410. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 191. — A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 329.

(286) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 395, DXX ; 401, DXXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 192. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Acten en Contracten*, n° 19, f° I v°-II.

(287) A. E. BRUGES, *Blauwe nummers*, n° 5299, 5300. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 291b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 372/48. — A. E. BRUGES, *Mélanges d'Hoop*, n° 119, comptes de 1521-1522 ; *Cumulus Ecclesiasticus*, n° 590, 598 ; *Oud Kerkarchief*, n° 418. — ARCHIVES DE L'EVÊCHÉ DE BRUGES, n° C415. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, sans n° : *Nécrologe du couvent de Sainte-Barbe*, 145 ; charte du 5 septembre 1544. — COUVANT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sint-Agnes*, f° 109. — COLLÈGE DES JÉSUITES À GAND, *Nécrologe du couvent de Sainte-Barbe*.

(288) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : *Bullarium Windeshemense*, 176, 172. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 140, 131.

(289) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 286a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 364/40. — M. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, IV, 1920, Gand, 1868.

JEAN COMPEYN (Conpeyn, Compein, Conpain), fut, de 1532 à 1535, recteur à Sainte-Agnès à Gand ; il y fut vraiment apprécié. Il fut élu prieur en 1535 et apparaît comme tel, pour la première fois, le 22 mars 1535, lors de l'achat d'une rente devant les échevins d'Audenarde (290).

Il semble que, sur le plan économique, il ait suivi l'exemple de son prédécesseur. Il intervint personnellement, le 7 juin 1535, dans l'achat d'une rente à Kaprijke devant les échevins de la Keure à Gand ; le 2 mai 1536, d'une rente à Audenarde, achetée à Jean van den Bossche ; le 6 mai 1536, d'une rente dans la seigneurie de Nokere ; le 30 juin 1541, d'une rente à Elsegem, devant les échevins d'Audenarde ; le 1^{er} septembre 1541, d'une rente encore à Audenarde ; le 25 août 1541, il afferma une terre à Gijzelbrechtegem (291). Pierre Turf fut son procureur dans les premiers mois de son priorat (292), Arnold De Visschere apparaît dans les trois derniers actes cités.

Sous son priorat, Ten Walle reçut une rente en faveur du chanoine Jean Mondekin, le 4 juin 1536 ; une autre à Audenarde, le 11 avril 1540 ; une autre encore à Gand, le 3 septembre 1542, relative au refuge, et où Arnold de Visschere représentait le couvent devant les échevins de la Keure (293).

Le procureur Arnold de Visschere, alias *Piscator*, commença, le 3 novembre 1540, un nouveau registre aux revenus et dépenses. Sa charge fut remplie par Georges Steenstrate du 3 novembre 1544 au 9 avril 1545, et, à partir du 11 avril 1545, par le futur prieur Pierre Turf. Le 19 septembre 1540 Jean Compeyn assista à l'élection de la prieure du couvent de Sion à Courtrai (294).

Jean Compeyn démissionna de sa charge de prieur à une date inconnue. On le retrouve comme procureur du 5 mai 1546 au 3 novembre 1551 (295). À cette date, il quitta de lui-même sa charge de procureur, encore qu'il soit cité de nouveau, en avril 1566, avec le prieur de Lannoy, comme procureur.

Décédé dans la première moitié d'un mois de janvier, on doit situer sa mort (296) au plus tôt en janvier 1567.

HENRI CAUTERMAN a dû succéder à Jean Compeyn. Son nom apparaît, comme prieur d'Elsegem, dans les ajouts au nécrologe (297), donc après 1522. Dans la liste chronologique du mois d'août, Henri Cauterman est cité avant le prieur Jean de Lannoy, mort en 1583. Cette main, apparemment plus jeune, de la notice de Lannoy note déjà le décès du prieur Mondekins en 1576 : ceci constitue un *terminus ante quem* pour la fin du priorat de Cauterman. La

(290) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° VI. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 13. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 13. — COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 109, 53. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 424, DXXVIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 193.

(291) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 423, sans n° ; 425-426 ; n° L, charte n° 36 ; n° 184, 419-420, BXXVIII ; 421, sans n° ; 327, CLXXXIII ; 325-326, CLXXXII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 185, 193-196.

(292) COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 109 v°.

(293) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 416-417, DXXVII ; 432, sans n° ; 410-411. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 194-196.

(294) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 1-64, 65-71, 71-80. — A. VIAENE, *Het Sloenklooster te Kortrijk*, dans *Biekorf*, LIX, 260, Bruges, 1938. — *Monasticon belge*, III-4, 1187.

(295) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 93-131. — A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50.

(296) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 285b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 1. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 362/39.

(297) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° IX. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 15. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 15. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 292a, 293a (chanoine Georges Cauterman). — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 372/48.

main de la notice Cauterman apparaît encore dans les compléments de janvier, et situe Cauterman entre le prieur Triest, signalé juste avant, et le décès de Jean Compeyn, vers 1567, repris juste après (298).

On doit donc placer Henri Cauterman entre 1535, décès de Triest, et 1555, entrée de Mondekins, plus spécialement dans les années qui ont suivi la démission de Compeyn. Peut-être doit-on situer son élection à la disparition du procureur Arnold De Visschere, qui exerça sa fonction, avec Compeyn, jusqu'au 3 novembre 1544 (299).

L'anniversaire de Henri Cauterman est célébré dans la première moitié d'août. Puisqu'il mourut en fonction, ce doit être, étant donné le début du priorat de Turf, en août 1545 (300).

Nous ne savons de son priorat que ce qu'en disent les comptes tenus par les procureurs Georges Steenstraete et Pierre Turf (301).

PIERRE TURF (*Turfius*), prononça des vœux à Elsegem et était procureur à l'époque qui vit succéder Compeyn à Triest. Envoyé à Sainte-Agnès à Gand par Compeyn, il s'y montra brillant prédicateur. Il y était certainement (302) avant le 31 octobre 1535.

Nous le retrouvons comme procureur à Elsegem, où il tient le registre des comptes depuis le 11 avril 1545. Pierre Turf dut être élu prieur toujours en 1545. Son élection se fit après quelques mois de vacance ; en effet, comme procureur, il rendit ses comptes devant la Communauté, le 5 novembre 1545 et il n'y est pas question de prieur (303). Son priorat commença peu après.

Henri Fransoys devient son procureur. Tenant compte de la fin du procurat d'Henri Fransoys, début mai 1546, et la mention dans le nécrologe, seconde moitié d'avril, de l'anniversaire de Pierre Turf, mort prieur, on peut placer la fin de ce court priorat en avril 1546 (304).

Rien d'autre à signaler pour ce court priorat que les mentions de la vie quotidienne dans le registre aux revenus et dépenses (305).

HENRI (*Heyndric*) **FRANSOYS** (Fransouz) fut, avant son priorat, procureur de Ten Walle du 5 novembre 1545 au 6 mai 1546. Il dut accéder au priorat ce même jour ou peu après. Nous le rencontrons comme prieur le 11 mai 1546, dans l'acte de vente du refuge à Audenarde, le 22 juin 1548, dans un acte de rente, et, pour la dernière fois, le 2 février 1551, lors de l'allocation d'un prêt. D'autres actes concernent son règne : le 20 décembre 1547, revenu annuel à Oud-Moregem ; le 28 juin 1548, reconnaissance de dette active devant les échevins d'Audenarde (306).

(298) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 321, 290a, 296b, 285a, et *passim*.

(299) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 64-65.

(300) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 321, 292a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 372/48.

(301) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 65-80. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 321, 289b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 5. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 369/45.

(302) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° VII. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 14. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 16. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 321, 288b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 4. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 368/44. — COUVENT DES FRÈRES MINBURS À GAND, n° Ua50, *Kroniek van Sinte-Agnes*, f° 108 v°-109 v°.

(303) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 71, f° 79 v°.

(304) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 81-85. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 321, 288b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 368/44.

(305) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 81-92.

(306) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 15. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 81, 85-92, 93 ; n° L, chartes n° 37-38 ; n° 184, 328-329, CLXXXII-CLXXXIII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 196-197. — A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50. — M.-J. VANDEVELDE et J. VANDEPUTTE, *Uit de geschiedenis van Oudenaarde. De huizen en hun bewoners*, 6.

Le procureur du prieur Fransoys fut l'ex-prieur Jean Compeyn du 5 mai 1546 au 3 novembre 1551 ; on le voit le 2 février 1551, acte déjà cité ; le 4 juillet 1551, devant les échevins de la Keure à Gand, et dans l'achat d'une terre à Nokere. Gilles De Clerc fut procureur du 3 novembre 1551 au 3 novembre 1553 ; il démissionna à cette date. Pierre Van der Eecke fut alors élu, il termina sa charge le 24 mai 1555 (307), lors d'une réunion à l'infirmerie de Ten Walle.

Vers 1550, le couvent releva le fief *Ten Baerse* ou Wippelgem en présence d'Adrien van Gavere, seigneur de Ten Doorne ; ce bien représentait quatorze bonniers un quart, Ten Walle pouvait y nommer un bailli, convoquer une cour féodale composée d'échevins de Ten Doorne (308).

Henri Fransoys resta vraisemblablement prieur jusque vers le 1^{er} avril 1555, car le prieur Mondekens, qui exerçait primitivement ensemble la charge de prieur et de procureur, prit à charge le procurat à cette date. Fransoys n'apparaît pas dans le nécrologe. Peut-être n'est-il pas mort prieur, d'où l'oubli dans le nécrologe ? Il faut cependant signaler que le nécrologe dans cette période n'était pas toujours exhaustif.

JEAN MONDEKINS (Mondekin) provenait d'une famille connue d'Audenarde. Il était entré à Ten Walle vers 1536 : cette année-là, sa mère, Jeanne Smeyers, lui créa une rente viagère, et ce après la mort de son père Pierre (309).

Dès le début, Mondekins se montra un prieur énergique, cumulant la fonction de procureur, notant lui-même les revenus et dépenses dès le 1^{er} avril 1555. Cette date peut être considérée comme le début de ses fonctions. Il abandonna l'office de procureur le 23 juin 1556, Jean Eggheric le remplaça (310).

Il gagna, le 23 décembre 1559, devant le Conseil de Flandre, un nouveau procès contre les *pointers* et *setters* d'Elsegem, qui furent obligés de rembourser d'importantes sommes. D'autre part, il s'occupa de l'exploitation à Elsegem même ; il loua un pré le 22 avril 1564. Il releva le fief de Wippelgem devant Adrien van Gavere vers 1560. Il continua sur le plan matériel l'œuvre du prieur Triest (311). En 1557, le couvent comprenait vingt-sept personnes (312).

Les liens avec la famille fondatrice, Brakel, étaient encore vivants à cette époque. Vers 1564, Rase (Erasmus) van Brakel rédigea une généalogie de sa famille avec une brève histoire de la fondation du prieuré d'Elsegem ; elle fut retravaillée et complétée par Josse van Brakel. Les seules représentations conservées du couvent nous donnent la situation sous le priorat de Mondekins (313).

(307) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 93-131, 132-153, 154-172 ; n° L, charte n° 39 ; n° 184, 427, sans n°. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 181, 195. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 294a.

(308) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4869. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, 308.

(309) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 17. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 19. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 416-417, BXXVII. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 194-195.

(310) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 173-199.

(311) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 435-445, 318. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 197. — A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4870. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, 308. — C. DE RAMMELAERE, *Bijdrage tot de landbouwschiedenis in Zuid-Oostvlaanderen (1570-1790)*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, nouvelle série, XVI, 31, Gand, 1962 (Ressegem = Elsegem).

(312) A. É. RENAIX, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 233, 5. — J. DE BROUWERE, *Les dénombremens de la châtellenie d'Audenarde (1469-1801)*, dans *B.C.R.H.*, CIII, 523, Bruxelles, 1938.

(313) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 274. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 355/31, n° 76. — A.É.G., *Familiepapieren*, n° 800, *Généalogies de la famille de Bracle*, 177. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, II, 448-449, n° 2701.

La renaissance du couvent se marque aussi ailleurs. En 1564, à la réunion à Windesheim même du Chapitre général, Mondekins était présent comme l'un des *nominatores electorum* et fut élu définitiveur. Comme définitiveur, il était du nombre de ceux qui dans l'Ordre prenaient les décisions et dirigeaient. Mondekins était à ce moment même le seul définitiveur originaire des Pays-Bas méridionaux. Les *Acta Capituli* de 1559 range Ten Walle dans la *provincia tertia Brabantiae*. C'est sous le priorat de Mondekins, à la suite de la création des nouveaux évêchés, le 12 mai 1559, que le prieuré d'Elsegem passa du diocèse de Tournai, archidiaconé de Gand, doyenné d'Audenarde, au diocèse de Gand, doyenné de Gand (314).

J. Mondekins dut abdiquer avant 1566. En avril 1566, nous le rencontrons comme sous-prieur d'Elsegem. Il mourut (315) dans la seconde moitié de décembre 1576.

JEAN DE LANNOY. C'est sous son priorat que Ten Walle vécut les années les plus tragiques des troubles religieux. Il n'est pas certain qu'il appartient à la noble famille des de Lannoy. Par contre, il prononça certainement ses vœux à Elsegem.

Il est cité comme prieur le 27 avril 1566, dans deux actes d'endettement pour le refuge d'Audenarde (316). Neuf religieux de Ten Walle y sont nommés ; Jean Mondekins était alors sous-prieur et Jean Compeyn, procureur.

Les troubles religieux — la première période iconoclaste d'août 1566, qui fit souffrir la région d'Audenarde — troublèrent sans doute la quiétude du couvent. Le prieur de Ten Walle fut emprisonné. Le prieur de Bois-Seigneur-Isaac, Jean Boytac, était à ce propos présent à Elsegem à la fin de 1567 ; l'élargissement du prieur de Ten Walle était attendue pour le 24 décembre (317).

La situation ne s'améliora sûrement pas après l'investissement d'Audenarde par les gueux en 1572. Cependant, l'apaisement vint. En septembre 1567, un chanoine de Groenen et un chanoine de Melle vinrent à Elsegem ; en 1572, un chanoine d'Elsegem, résidant momentanément à Melle, demanda à revenir ; en 1573, deux chanoines du prieuré de Niewlicht près de Hoorn trouvèrent refuge à Elsegem. La même année le visiteur général vint au prieuré. Le prieur d'Elsegem était probablement présent, le 15 septembre 1574, au Chapitre privé à Amersfoort (318).

La seconde partie de 1578 fut — aussi pour la région d'Audenarde — la seconde période du déchaînement iconoclaste. De nombreuses bandes résidèrent dans la châtellenie d'Audenarde. Les sources directes ne sont guère nombreuses sur ces événements, mais on sait que le couvent fut détruit, pillé et brûlé. Sur ordre de la Chambre des Comptes, on dressa cette année un inventaire des biens meubles et immeubles : s'agissait-il d'une saisie ou la projetait-on (319) ?

(314) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J. TH. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 196, 193. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 178, 168. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 14589, f° 27, 29. — E. DE SCHAEFDRIJVER, *De Congregatie van Windesheim gedurende de XVIde eeuw*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis*, XVI, 43 (l'année 1561 est fautive), Anvers, 1924.

(315) A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 296b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 378.

(316) A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50. — A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° X. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 18. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 20. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 292a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 372/48.

(317) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 14589, f° 29, 33 v°-34 v°.

(318) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 14589, f° 27. — M. DYKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael dans la forêt de Soignes*, 140, 467, Bruxelles, 1940. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : *Decreta capitulorum generalium congregationis Windesemensis*, II, 11. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 196, 206, 207, 215. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 214, 215, 225.

(319) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122-300, dossier n° 1. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, doc. n° 2. — A. É. RENAIX, *Archives de la Cure de Petegem*, n° 13 (autrefois A.É.G., *Varia*, n° D 2908).

Le couvent, dans ces circonstances, se réfugia à Audenarde (320). Mais la situation pour des réguliers n'y était pas plus sûre. Les propriétés souffrirent aussi : par exemple, la *Hof van Elsegem*, à Gand, un des biens les plus importants, fut confisquée par les réformés et vendue en 1582 (321).

Les religieux réfugiés à Audenarde y vécurent le siège d'Alexandre Farnèse et la capitulation de la ville en juillet 1582. Après cela, les religieux continuèrent à résider en ville en raison du mauvais état des bâtiments conventuels et du manque d'argent pour les restaurations nécessaires (322).

Jean de Lannoy mourut (323) dans la seconde partie d'août 1583.

JEAN VAN DE WALLE (Vanderwalle, Vanden Walle, Van Walle) prononça ses vœux à Elsegem à une date inconnue. Il fut curé d'Elsegem de 1577 à 1586, probablement à l'occasion de la dispersion du couvent. Il entreprit la tâche de restaurer Ten Walle. C'est probablement après quelques trois ans de vacances, de 1583 à 1586, en raison de l'impossibilité de réunir les religieux, et après le rétablissement catholique dans les Pays-Bas méridionaux, qu'il fut élu prieur au début de 1586. Le nouveau prieur d'Elsegem était présent au Faucon à Anvers lors du Chapitre privé de Windesheim (324) du 21 au 27 mars 1586.

La situation financière n'était guère brillante : disparition des revenus du *scriptorium*, troubles religieux, fuite à Audenarde avaient amené le désordre économique. La reconstruction s'imposait. Le 24 novembre 1587, le prieuré reçut une lettre de sauvegarde d'Alexandre Farnese qui garantissait la sécurité : on put retravailler. Le 29 avril 1595, le gouverneur royal d'Audenarde offrait la même garantie (325).

Il était en tout premier lieu nécessaire de renouveler l'assise légale des propriétés du couvent. Le 6 mars 1586 et le 2 avril 1588, on releva, devant Adrien d'Aubremont, les biens dans la seigneurie Ter Schelden. L'avoué fut Georges Vinchant Van de Walle (parent du prieur ?). Les 9 juin 1589 et 13 avril 1611, ce fut le tour du fief de Wippelgem (326) dans la seigneurie Ten Doorne. Depuis le 11 avril 1585, les deux seigneuries appartenaient à la famille d'Aubremont, désormais seigneur d'Elsegem.

Une opération financière importante fut la vente du *Hof van Elsegem* à Gand, restitué après la république protestante. La vente fut actée par le prieur en personne le 1^{er} juillet 1595, devant les échevins de Ghedeele à Gand, l'autorisation déjà accordée, le 30 novembre 1584, par le prieur général de Windesheim. Cet argent devait servir à restaurer les bâtiments brûlés du couvent, de même que la vente de terres à Kaster et Horebeke-Saint-Corneille. En 1589, on

(320) J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 51b, Louvain, Bruxelles, 1708. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 276, La Haye, 1732. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, III, 79. — L. ROBYN, *Historie van de ketterye binnen en ontrent Audenaarde*, 90-99, Gand, 1753.

(321) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Jaarregisters van de Keure*, années 1582-1583, f° 38 v° ; *Kerkelijke en caritative instellingen*, n° XII/40, dossier VI. — F. DE POTTER, *Gent*, III, 447. — On verra pour les biens à Elsegem : R. OPSOMMER, *Kerkhove en Elsegem volgens het twintigste-penningkofter van 1572*, dans *Jaarboek e De Gaverstreke*, XII, 229-241, Waregem, 1984.

(322) Ch. WALDACK, *Elseghem, près d'Audenarde*, 525. — Cf. L. VAN LERBERGHE, *Audenaerdsche mengelingen*, I, 96, Audenarde, 1845.

(323) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 292a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 372/48.

(324) A. SANDERUS et J. LEROY, *Series priorum*, n° XI. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 19. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 21. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 289b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 5. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 368/44. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windeze-mense*, 233. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : *Decreta capitulorum generalium congregationis Windesemensis*, II, f° 22. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 229. — F. MICHEM, *Parochiegeesteljkheden*, dans *Jaarboek e De Gaverstreke*, VIII, 470, Waregem, 1980.

(325) Ch. WALDACK, *Elseghem, près d'Audenarde*, 525. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L, chartes 30, 40. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 115.

(326) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4931, 4932, 4871, 4872. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, 332, 309.

avait affermé différentes terres à la paroisse d'Elsegem même. Maria van Brakel, de son côté, donna une rente (327), le 4 octobre 1602.

Ces diverses mesures apportèrent quelque soulagement, non définitif comme l'avenir le montrera. Le *Status episcopatus* du 18 avril 1597 de l'évêque de Gand Pierre Damant décrivait le prieuré comme encore en grande partie dévasté. Le dénombrement de 1600 attribue vingt et une cheminées ou feux au couvent. C'est beaucoup plus que ne le montre la représentation de 1564-1569 (328) ; les fermes du couvent doivent y être comprises.

Le prieur fut absent au Chapitre privé de Bruxelles en 1593, mais présent au Chapitre général de Louvain de 1604 où il fut élu l'un des douze définiteurs. Il fut absent au Chapitre général de Liège de 1604 : en punition, le prieuré dut payer douze dallers impériaux (329).

Jean Van de Walle mourut prieur (330), le 6 mai 1612.

JACQUES DE DECKERE, d'Audenarde, profès d'Elsegem, et en 1547 étudiant à Louvain, est nommément cité pour la première fois dans l'acte de vente du 1^{er} juillet 1595. Il appartenait alors au bureau de quatre dignitaires qui assumait le gouvernement journalier du couvent : il fut peut-être procureur à cette époque. À l'âge de quatre-vingts ans environ, il fut élu prieur, peu après la mort de Jean Van de Walle. Tout comme son successeur, il fut concurremment *deservitor* de la paroisse d'Elsegem (331), et ce depuis 1612.

On ne sait pas grand chose sur son priorat. Malgré tout, la situation n'était toujours pas brillante après les troubles du XVI^e siècle : en 1617, le prieur général donna l'autorisation de céder un cens annuel et cinq bonniers de terre pour payer les dettes et se nourrir. La requête du 26 septembre 1614 à la Congrégation romaine des évêques et des réguliers montrait également la situation malheureuse du prieuré ; en outre, la discipline se relâchait. Il fallait quelque'un d'énergique pour rétablir les choses (332).

En raison d'une grave maladie, Jacques De Deckere ne participa pas au Chapitre général de Cologne du 17 au 23 avril 1616. Elsegem fut obligé de payer trois années de contributions, mais cette taxe était, à deux près, la moins élevée : une preuve de la situation précaire (333) ! De Deckere mourut (334) peu après, le 30 mai 1616.

(327) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 330-338. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 161, 197. — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122/300, 2-3. — F. DE POTTER, *Geni*, III, 447, n° 2. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, année 1589. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n° 1272. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 274. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 355/31, n° 77-78.

(328) ARCHIVES VATICANES À ROME, *Congregazione del Concilio*, sans n° : *Relatio diocesis Gandavensis*. — A. PAQUAY, *Les rapports diocésains de la province ecclésiastique de Malines et du diocèse de Liège au Saint-Siège...*, 99, Tongres, 1930. — A. É. RENAIX, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 236, 7(XXI). — J. DE BROUWERE, *Les dénombremens de la châtellenie d'Audenarde (1469-1801)*, dans *B.C.R.H.*, CIII, 529, Bruxelles, 1938.

(329) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 245, 255, 256. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 240, 249, 258-259.

(330) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 289a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 368/44.

(331) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XII. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 20. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 22. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 289b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 5. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 369/45. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, IV, 354, n° 499, Bruxelles, 1961 (collegium Falconis). — F. MICHEM, *op. cit.*, VIII, 470.

(332) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122/300. — ARCHIVES VATICANES À ROME, *Congregazione dei Vescovi e Regolari, Regesta Regularium*, n° 16, f° 122 v°. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 35001 (2), 123. — J. LATOMUS et J. HOYBERGIUS, *CorSENDONCA*, 172, Anvers, 1644. — J. ACQUOY, *Het Klooster te Windesheim*, III, 79.

(333) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : *Decreta capitulorum generalium congregationis Windesemensis*, 118, 127, 128. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 266, 276, 277.

(334) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 289b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 5. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 362/45.

Le prieuré resta un certain temps sans prieur, le sous-prieur traitant les affaires courantes. Au Chapitre général au Rouge-Cloître, du 13 au 15 septembre 1616, il fut décidé de créer un noviciat au prieuré de Bethléem à Herent : Elsegem dut y envoyer ses novices et contribuer à cette réalisation. La Communauté promettait de payer rapidement (335).

ADRIEN VAN DER REEST (Van Reest, Van der Rest), né à Bruxelles en 1575, prononça ses vœux au Rouge-Cloître le 30 août 1594. Il fut consacré sous-diacre le 30 septembre 1597, diacre le 19 septembre 1598 et prêtre le 22 septembre 1600. Il devint maître des cuisines au Rouge-Cloître, le 8 mars 1598 ; procureur à Bruxelles ; le 1^{er} septembre 1607, recteur de Sainte-Elisabeth-au-Mont-Sion ; en 1616, prieur titulaire du prieuré supprimé de Bethléem à Zwolle (336).

Ce fut lui, en tant que religieux du prieuré-mère d'Elsegem, qui fut chargé de rétablir la discipline à Ten Walle. Arrivé en août 1618 en compagnie de l'ancien maître des novices du Rouge-Cloître, le Bruxellois Pierre Van Cutsem, il fut élu prieur (337) le 1^{er} novembre 1618.

La chose la plus pressante était toujours de rétablir la situation matérielle du couvent. Une lettre du début de 1624 envoyée par le prieur Van der Reest aux *pointers* d'Audenarde décrit l'état des bâtiments : presque inhabitables ; il demandait leur visite et leur aide financière, le couvent n'avait plus les moyens. Les *pointers* accédèrent à cette demande le 9 avril 1624 ; la quittance du prieur, pour cinq livres de gros, date du 19 décembre 1624. Le 4 février 1623, le magistrat d'Audenarde adressait au roi Philippe IV une requête afin d'exempter le prieuré du pain d'abbaye pour six ans ; les raisons données étaient que Ten Walle était petit, sans moyens, et ne pouvait entretenir les dix-huit personnes qui y vivaient ; que les bâtiments étaient en grande partie détruits et que les services devaient être faits dans la cuisine avec un calice prêté. L'exemption fut accordée par le Conseil Privé, après avis de l'évêque Antoine Triest et du doyen François Cabilliau, le 27 janvier 1623. Van der Reest était considéré par le doyen comme bon administrateur (338).

En 1619 déjà, le prieur avait dû effectuer des ventes pour parer au plus pressé. Le magistrat d'Audenarde avait demandé au Conseil Privé, le 7 février 1626, de faire passer à 6000 les 3000 florins pour les négociations permises sans amortissement. Le 11 mars 1628, cette demande était accordée, après avis du Conseil de Flandre du 8 juillet 1627. Cette somme — à rassembler par la vente de biens plus éloignés — était nécessaire pour remplacer les biens à Elsegem perdus et entretenir sept ou huit religieux et le prieur. Le 14 septembre 1628, on acheta, avec la permission du Roi, la *Huus van Clesseneere* sur le *Marché* à Audenarde. Dès le 6 août 1626 et sans autorisation, le prieur achetait des terres à Elsegem ; il fit de même les 24 février et 25 mai 1628. C'est sans autorisation aussi qu'il avait acquis trois pièces de terrain à Gijzelbrechtegem, le 26 février 1622, et de bois au même endroit les 11 juin 1622 et le 20 novembre 1623. Cette politique visait à rationaliser l'exploitation autour du couvent lui-

(335) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : *Decreta capitulorum generalium congregationis Windesemensis*, 154-155. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 281-284.

(336) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XIII. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, 335/11 à 336/12, n° 21. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, 118, n° 23. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16244, 215. — B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 11480 : G. OFHUYS, *Catalogus fratrum regularium cenobii Rubeevallts in Zonia prope Bruxellam*, f° 247. — *Anecdota J. Gielemans*, 368, n° CLI, Bruxelles, 1895. — E. PERSOONS, *Prieuré du Rouge-Cloître à Audergem*, dans *Monasticon belge*, IV-4, 1101, Liège, 1970. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 266. — A. MAES, *Rouge-Cloître*, 191-192. — VAN DER REST, *La famille van der Rest et ses alliances*, 44-45, Bruxelles, 1967.

(337) J. LATOMUS et J. HOYBERGIUS, *Corsendonca*, 172. — B.R., *Manuscrits*, II 480 : G. OFHUYS, *Catalogus fratrum regularium...* f° 251 v°, 253, 247. — *Anecdota J. Gielemans*, 375, n° CLXIX ; 377, n° CLXXV ; 368.

(338) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, doc. n° 2. — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122/300, dossier n° 1. — DE GHELLINCK VAERNEWYCK, *Sceaux et armoiries de la Flandre ancienne et moderne*, 144, Paris, 1935.

même. On possède, d'autre part, datant de l'année 1630, un aperçu des dîmes annuelles à percevoir par Ten Walle (339).

On trouva des revenus nouveaux en desservant les églises paroissiales d'Elsegem et Gijzelbrechtgem : Jacques De Deckere et Van der Reest furent desservants à Elsegem avec l'autorisation de l'évêque Triest. Van der Reest occupa ces fonctions depuis le 10 janvier 1620 et encore de 1630 à 1632 ; le sous-prieur Josse De Vriese le remplaçait souvent dans cette charge aussi. Plus tard le futur prieur Olivier Wandele fut *deservitor* à Elsegem. Guillaume Vander Ruest († 1664), ancien élève de l'Université de Louvain, était desservant de Gijzelbrechtgem vers 1633 (340).

Ces mesures améliorèrent la situation du couvent. L'évêque Triest montra sa satisfaction le 20 juillet 1628. Le 9 février 1629, le Conseil Privé refusa l'exemption du pain d'abbaye. L'évêque consacra à nouveau l'église profanée et trois autels, le 11 octobre 1629. On sait d'ailleurs que le 4 février 1623 l'église était encore fermée et qu'en 1624 la messe était célébrée dans une chapelle (341).

Les relations avec la famille van Brakel existaient toujours : Anna van Brakel, dame de Ten Bossche, donna un bonnier de pré, à Outrijve, le 13 mars 1631, pour la célébration de son anniversaire et celui de son mari. Elle offrit aussi en 1631 un tableau de l'évêque Liébert de Bracle. Le 22 septembre 1618, Pierre van Brakel avait déjà donné une pièce de terre à Outrijve pour fonder un anniversaire (342).

Adrien Van der Reest fut un personnage en vue de sa Congrégation. Il fut à diverses reprises définiteur, ainsi au Chapitre général de Tongres, le 11 mai 1620. S'il fut absent à Cologne du 22 au 25 avril 1619, du 5 au 8 juin 1622 et encore du 2 au 12 juin 1628 au Chapitre, il fut par contre présent du 6 au 14 septembre 1626 au Rouge-Cloître où il fut élu définiteur et où on discuta de l'union avec la Congrégation de Latran et de la clôture. Sa présence est attestée au Rouge-Cloître du 12 au 15 novembre 1629 : Ten Walle y fut incorporé à la *provincia Brabantiae sive Germaniae inferioris* ; à Tongres du 5 au 12 juillet 1631 et à Saint-Martin de Louvain du 9 au 17 juillet 1634 : il y fut choisi comme électeur des définiteurs, et définiteur lui-même (343).

Le 17 mai 1635, il reçut un acte du prieur général Jean Smisman qui abrogeait l'inclusion. Le 14 novembre 1635, il fut élu prieur de Rouge-Cloître ; il avait soixante ans (344). Il mourut à Bruxelles (345) le 21 décembre 1648.

(339) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122/300, dossiers n° 2-4. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 446-455 (le vendeur était Pierre Van Budsele). — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 198-200. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Landboek*, f° 305. — ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, *Fonds Sinte-Walburgakerk*, n° IX/740. — M.-J. VANDEVELDE et J. VANDEPUTTE, *Uit de geschiedenis van Oudenaarde. De huizen en hun bewoners*, dans *Weekblad der Vlaamse Ardennen*, XIV, n° 51, 6, Renaix, 1957.

(340) A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B 136, f° 7 v°, 71 v°, 92 v°. — M. CLOET, *Itinerarium visitationum Antonii Triest episcopi Gandavensis*, 16, 181, 230, Louvain, 1476. — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122/300, dossiers n° 1 et 5. — F. MICHEM, *op. cit.*, VIII, 470. — ARCHIVES DE LA CURE D'ELSEGEM, sans n° : *Kopie van de doopregisters*, 7. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 288b, 278a, 293a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 368/44, 357/33, 373/49. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B22, 8 ; B23, 6 ; B24, 5 ; B22, 9 ; B36/4, 9. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 240.

(341) A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B136 : *Itinerarium R.D. Antonii Episcopi Gandavensis*, f° 50 v° ; n° B22, 9. — M. CLOET, *Itinerarium visitationum Antonii Triest episcopi Gandavensis*, 133. — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122/300, dossier n° 1, 5, 6. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 458. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 198. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B22, 9.

(342) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 278, 279. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 356/32, n° 82-83 ; 337/13. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 455-457. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 200-201.

(343) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 15104, dossier n° 2, 3-4 ; dossier n° 3, 4. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 291, 301-303, 327, 340, 343, 345, 352. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula congregationis Laterano-Windecemensis*, f° 20 v°, 8, 9 v°, 15-17, 13, 33.

(344) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 464. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 201. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16244, 212-215. — B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 11480 : G. OPHUYS, *Catalogus fratrum regularium cenobii Rubevallis...*, f° 247. — *Anecdota J. Gielemans*, 368.

(345) B.R., *Manuscripts*, n° 11480 : G. OPHUYS, *Catalogus fratrum...*, f° 247. — A. SANDERUS et J. LE ROY, *Flandria illustrata*, III, 281, n° XIII. — A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, 49, La Haye, 1727. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers*, IV, 420, 433, Anvers, 1859.

GILLES (Aegidius) DE BIE (De Bye, Bije) appartenait à une riche famille de commerçants d'Audenarde ; son père s'appelait Jean, sa mère Agnès Delvael et il avait trois frères et trois sœurs (346). Profès d'Elsegem, il fut longtemps procureur sous le règne de son prédécesseur qui le fit élire prieur le 30 novembre 1635. Il fut confirmé le lendemain par les prieurs du Rouge-Cloître et de Groenendael (347).

Certaines difficultés surgirent au début de son priorat : avec l'évêque de Gand qui avait soutenu un autre candidat (Olivier Wandele), par la perte de la paroisse de Gijzelbrechtegem, avec l'Official de Gand à propos des confessions des religieux au temps pascal (348).

De Bie continua l'œuvre de son prédécesseur : il releva, le 5 février 1639, le fief dans l'ancienne seigneurie de Ter Schelden devant le nouveau seigneur d'Elsegem, Pierre de Berghes. Le *sterfelic laet* y était Thomas De Bie ; la famille De Bie jouait donc un rôle dans la vie du couvent. Le 13 octobre 1646, Guillaume Vander Ruest est nommé desservant d'Anzegem (349).

Gilles De Bie participa aux Chapitres généraux de Windesheim : du 18 au 27 juillet à Louvain, où il jura obéissance et fidélité ; du 29 avril au 6 mai 1640 à Aix-la-Chapelle, où Ten Walle fut exemptée d'une partie de la *taxa seminaristica* ; du 3 au 12 mai 1643 à Tongres, où il fut élu définitif (350).

Il fut absent à Louvain du 26 juillet au 6 août 1646, peut-être en raison de son grand âge. Gilles de Bie mourut (351), prieur, le 11 mars 1647.

OLIVIER WANDELE (De Wandele, Wandelen, Wandel) était originaire d'Audenarde ; son frère devint doyen dans l'évêché de Gand (Termonde). Après son entrée à Ten Walle, encore mineur, il alla, en 1626, étudier à Louvain. Il succéda, en 1632, au prieur Van der Reest à la paroisse d'Elsegem ; il apparaît pour la première fois dans les registres paroissiaux le 10 juillet 1632 (352). En 1633, l'évêque se plaignit que Wandele ait confisqué les clés des archives de la cure ; Triest en fit cependant son candidat à l'élection de novembre 1635. En 1636, suite à une décision de l'évêque de Gand, il est qualifié de desserviteur résident d'Elsegem. Le 12 août de la même année, Wandele crée une archiconfrérie du Rosaire à Elsegem. Le 21 novembre 1643, il est encore chargé de la cure ; il sera le dernier chanoine de Ten Walle

(346) M. VANWELDEN, *Het tapijtweversambacht te Oudenaarde, 1441-1772*, Audenarde, 1979 : arbre généalogique « De Bie ».

(347) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XVI. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, 336/12, n° 12. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 24. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 287a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 3. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 366/42. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16244, 223. — A.V.G., *Vreemde Steden*, n° 50.

(348) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16244, 223-224. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B136, f° 96 r°. — M. CLOET, *Itinerarium visitationum Antonii Triest*, 238.

(349) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 582, Cologne, 1644. — ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, *Fonds Sinte-Walburgakerk*, n° D215 (mention du bailli du prieuré, Pieter Hardenois). — A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4933. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, 333, 297, 294. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 28069. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 447. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 447.

(350) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 360, 361, 368, 371, 375, 376. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia congregationis Laterano-Windezemensis*, f° 41, 46, 54, 47, 55.

(351) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 400. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 287a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 3. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 366/42.

(352) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XVII. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 23. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 26. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 162, n° 76, Bruxelles, 1962 (Oliverius Vandelen). — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16244, 224. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 285b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 1. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 364/40. — ARCHIVES DE LA CURE D'ELSEGEM, sans n° : *Memoriale pastorum de Elseghem* (1633) ; sans n° : *Kopie van de doopregisters*, 7.

curé d'Elsegem et conservera cette dignité jusqu'à sa mort (353). Olivier Wandele fut élu prieur en 1647, avant le 17 septembre.

Il était important pour le développement matériel du couvent de pouvoir acquérir la seigneurie paroissiale de Gijzelbrechtegem avec tous les droits et des rentes seigneuriales à cet endroit et à Elsegem et Kaster. L'accord fut conclu, le 9 juin 1663, avec l'avocat-fiscal du Conseil de Flandre et confirmé par Philippe IV, le 3 juillet 1663. L'accord avec la cour du Stenen Man à Audenarde, sous la garantie du Conseil des Finances et de la Chambre des Comptes, date du 4 juillet. La quittance de 1200 florins date du 9 octobre, le relief et l'investiture du 13 décembre 1663. En 1669, un procès était en cours devant le Grand Conseil de Malines, concernant les impôts fonciers à Elsegem. En 1652 déjà, un différend s'était élevé avec l'abbaye voisine de Beaulieu à Petegem, concernant des pierres d'autel (354).

Wandele fut le digne successeur de A. Van der Reest dans la Congrégation de Windesheim. Il fut présent aux Chapitres généraux comme *nominator electorum*, électeur ou définiteur : à Cologne du 13 au 21 juillet 1649 ; à Liège, du 21 au 27 avril 1652 ; à Louvain du 29 avril au 6 mai 1655 ; à Liège du 12 au 17 mai 1658. Au Chapitre provincial du 20 au 21 juillet 1659, il fut chargé avec d'autres d'inspecter le prieuré de Sept-Fontaines. Il était présent à Aix-la-Chapelle du 8 au 13 mai 1661. Au Chapitre provincial tenu à Louvain le 13 juin 1662, la contribution annuelle d'Elsegem se montait à 180 florins Brabant : la même somme que la plupart des prieurés, mais moins que les grands prieurés brabançons. Il fut successivement définiteur, *nominator* ou électeur à Tongres du 4 au 8 mai 1664, à Aix-la-Chapelle du 1^{er} au 5 mai 1667 et à Louvain du 27 avril au 2 mai 1670 (355).

Des difficultés d'ordre disciplinaire surgirent à la fin de son priorat. À Louvain, en 1670, il fut question d'une sentence du prieur général contre les religieux ; elle fut adressée au prieur Melchior Maton de Melle et au gouverneur d'Audenarde, peut-être pour qu'ils sévissent (356) ?

Olivier Wandele mourut (357) le 26 janvier 1671.

PIERRE FRANCKE (Franck) prononça ses vœux à Elsegem à une époque indéterminée. Il dut vraisemblablement être élu prieur au début de 1671, peu après le décès de Wandele (358).

(353) A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B3614 (n° 1633, 8 ; n° 1635, 2 ; n° 1674, 5) ; B 25, 11 (chanoine Gilles De Croock, chapelain à Gijzelbrechtegem) ; B 135 : *Collationes beneficiorum ab anno 1562 ad 1646*, II, f° 73 v° ; B 3614, 5. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 16244, 223-224. — ARCHIVES DE LA CURE D'ELSEGEM, sans n° : M. VAN QUICKENBORNE, *Naemlyste van het aerds-broederschap van den H. Rozenkrans* (1721), introduction ; *Memoriale pastorum de Elseghem* (note de T. CLAEVS). — F. MICHEM, *op. cit.*, VIII, 470, 10 octobre 1670. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B136, f° 175 v°, 206 v°. — M. CLOET, *Itinerarium visitationum Antonii Triesti Episcopi Gandavensis*, 393,451.

(354) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° XLVII/3, 4-6. — A.É. RENAIX, *Abdij van Ename*, n° 3070. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Stenen Man*, n° 1418, f° 158 v°. — N. MADDENS, art. *Gijzelbrechtegem*, dans *Gemeenten van België*, I, 291, Bruxelles, 1980. — A. É. RENAIX, *Abdij Beaulieu te Petegem*, n° 104. — J. VERSCHAEREN, *Inventaris van het archief van de abdij van Beaulieu te Petegem bij Oudenaarde*, 15, Bruxelles, 1972.

(355) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 405, 407, 411-412, 416-417, 421-427, 429-433, 440-445. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : M. SCHOUBEN, *Decreta capitulorum generalium congregationis Windezemensis*, f° 262 v°-265 r° ; 267 v°-273 v°. — ARCHIVES DE LA VILLE DE COLOGNE, *Geistliche Abteilung*, n° 108, f° 159-162 ; 163-165. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 64-65, 68-72, 75-78, 79-80, 84-88.

(356) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 85.

(357) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 285b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 364/40. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, doc. n° 3 (27 janvier).

(358) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XIX. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 24. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 26. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 286b. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 365/41.

Il est nominalement cité, pour son absence, au Chapitre provincial à Weert les 18 et 19 septembre 1672 : il reçut à cette occasion une amende symbolique de dix impériaux. Il participa au Chapitre général à Cologne (359) du 24 au 28 septembre 1672.

Le 2 novembre 1673, il fit enregistrer devant les échevins d'Audenarde, à charge de la ville, trois rentes viagères ; l'une était à son propre nom (était-il originaire d'Audenarde ?) ; les sept religieux de Ten Walle signèrent personnellement (360).

Pierre Francke mourut (361) déjà le 15 février 1675.

Son court priorat ne fut pas différent de celui de ses prédécesseurs. Le fief de Wippelgem fut relevé devant Philippe-Charles de Berghes, le 20 mars 1671 : cela donne encore un *terminus ante quem* du début de son priorat. L'intérêt pour l'exploitation des biens à Elsegem se marque par une liste des biens. Francke eut pour sous-prieur Charles Van Hoolant († 1678) (362).

JEAN-BAPTISTE DE BLEECKERE (De Bleecker, De Bleker, Bleker) provenait d'une famille connue d'Audenarde. Son frère Pierre prononça aussi ses vœux perpétuels à Elsegem. Ils signèrent tous deux l'acte du 2 novembre 1673. Pierre deviendra sous-prieur (vers 1704-1709), Jean-Baptiste prieur. Son élection dut se placer peu après le décès du prieur Francke ; il n'est nommé cité, comme prieur (363), que le 9 mai 1677.

Son priorat fut marqué par l'édification de nouveaux bâtiments, connus maintenant comme *Kloosterhoeve* et terminés en 1687 ; cela rentrait dans la politique de rationalisation des biens autour du couvent. Le 5 juillet 1688, De Bleeckere vendit la dîme de Tielt. En 1688 encore, le prieur fit dresser un rentier des seigneuries du couvent à Elsegem et Gijzelbrechtegem. Le 20 mars 1677, on releva les biens du prieuré dans la seigneurie de Ter Scheldēn devant Philippe-Charles de Berghes (364).

Le prieur de Bleeckere fut déjà nommé définitiveur au Chapitre général de Windesheim à Cologne du 12 au 17 mai 1680. Au Chapitre de Liège du 19 au 23 mai 1683, il fut choisi comme électeur des définitiveurs par le prieur de Frenswegen. Au Chapitre provincial tenu à Saint-Martin de Louvain, le 11 octobre 1680, la contribution de Ten Walle pour le Séminaire fut portée à 42 florins : le prieur ne payait d'ailleurs que très irrégulièrement. Il eut un différend avec le doyen d'Audenarde à propos des devoirs pascaux du bailli de Ten Walle dans l'église paroissiale d'Elsegem (365).

(359) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 451, 459-464. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 89-91.

(360) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, doc. n° 3.

(361) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 286b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 365/41.

(362) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4873. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, 309. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 368. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 201. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 296a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 377/53.

(363) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XX. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 26. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 28. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 293b, 295b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 366/42, 374/50, 377/53. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, doc. n° 3. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 465. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 94.

(364) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Kaartenverzameling*, n° 1442 : P. C. POPP, *Plan parcellaire de la commune d'Elseghem*, section 259. — A. HEINS, *Vieux coins en Flandre*, n° 43, Gand, 1901/1902. — J. VANDEPUTTS, *De molens van het arrondissement Oudenaarde*, 234, Audenarde, 1974. — L. WUYTS, art. *Elsegem*, dans *Winkler Prins encyclopedie van Vlaanderen*, II, 393^b, Bruxelles, 1973. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 124 (cf. le prieur Pieterszone, n° 1438), n° 189 (rentier). — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 135-136. — A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 4934. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, 333.

(365) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 469-478. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 99-105. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B 3614, n° 1687.

Le priorat de De Bleeckere fut surtout marqué par des tensions internes dans le couvent et par un manque de discipline. Il y eut déjà une opposition à son élection. Son compétiteur, Charles Van Dorpe († 1700), ancien élève de Louvain, adressa une supplique au Chapitre provincial de Liège tenu du 9 au 14 mai 1677. Ces faits se renouvelèrent en 1680 et 1686 (366). En septembre 1688, le commissaire général, Charles Peusens, et le prieur de Bethlehem à Herent, Jacques Mariën, vinrent à Elsegem pour signifier — après un interrogatoire houleux — sa résignation au prieur, à la date du 1^{er} octobre. La justification en était cherchée dans la conduite inadéquate du prieur ; mais vraisemblablement les difficultés financières étaient déterminantes : par exemple le refuge à Audenarde est déclaré insolvable par huissier (9 avril 1688). De Bleeckere protesta de toute façon vivement... et resta encore quelques mois prieur (367).

Le 6 janvier 1689, les prieurs de Saint-Martin et de Melle présidèrent l'élection d'un nouveau prieur. Jean-Baptiste et Pierre De Bleeckere quittèrent Elsegem. L'ancien prieur adressa des suppliques au nonce et au Conseil de Flandre ; ce dernier lui donna raison le 30 mars 1689. Entretemps, le commissaire général ne tint pas compte de ces démarches et, en mars, ordonna à l'ex-prieur de regagner Elsegem et à son frère de se présenter à Melle dans les trois jours. L'arrêt du 30 mars du Conseil de Flandre déclarait ces décisions illégales et demandait au Conseil Privé de Charles II de laisser les deux frères résider dans un couvent gantois jusqu'à ce que le procès sur cette affaire commençât. Le 18 mars 1690, le procès était en cours (368).

GASPAR DANDELEU (Dandeleu) fut élu prieur le 6 janvier 1689 à Elsegem. Quoiqu'il ne participa pas au Chapitre de la Congrégation de Windesheim tenu à Liège les 1^{er} et 2 mai 1689, il y est mentionné comme prieur d'Elsegem. Il était originaire du priorat de Sept-Fontaines où son nom est mentionné dans le nécrologe (369).

On notera pour son priorat de nouveaux différends, dès 1689, avec les *hoogpointers* d'Audenarde à propos des impôts sur les biens du couvent et un procès devant le Conseil de Flandre, le 12 septembre 1691, contre des créanciers du couvent. Au Chapitre général de Liège, du 16 au 19 avril 1690, comme *nominator electorum*, il désigna le prieur de Melle — qui avait présidé à son élection — comme électeur (370).

Il démissionna avant le 11 septembre 1692 et retourna à Sept-Fontaines où il mourut dès 1692 (371).

(366) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MAASTRICHT, *Fonds Sinte-Elisabeth Nunhem*, n° 18297, dossier *Elsegem*, 3. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° 5161 (chanoine Augustin Van Moerkerke). — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 286a, 296a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 364/40, 378/54. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezesemense*, 464-469, 485-488. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...* f° 93-96, 100, 108-109. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, VI, 26, n° 350.

(367) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MAASTRICHT, *Fonds Sinte-Elisabeth Nunhem*, n° 18297, 4, 7 (lettre du prieur De Bleeckere à l'inter-nonce). — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 19171. — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122-300, dossier n° 8. — ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, *Fonds Sinte-Walburga*, n° IX/740.

(368) A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1122-300, dossier n° 8. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À MAASTRICHT, *Fonds Sinte-Elisabeth Nunhem*, n° 18297, 3.

(369) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezesemense*, 489. — W. LOURDAUX et E. PERSOONS, *De Acta Capiuli Windeshemensis van 1600 tot 1792*, 228. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : M. SCHOU-BEN, *Decreta...* f° 141. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 15503, f° 20 v° ; n° 15504, f° 37.

(370) A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 329. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 19098. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezesemense*, 490-494. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...* f° 113-115.

(371) A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 387/63. — A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, 99. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 15503, f° 20 v° ; n° 15504, f° 37.

MICHEL AMMELOT (Amelot, Amnelot) administra durant quelque temps le couvent en tant que recteur, après la démission de Gaspar Dandeleu. Ten Walle n'avait pas encore de représentant au Chapitre général de Cologne (372) le 2 juillet 1693.

Michel Ammelot était originaire de la région d'Audenarde et avait fait ses vœux à Elsegem. Il apparaît déjà comme chanoine le 2 novembre 1673. Il était sous-prieur, le 1^{er} octobre 1698, lors de la déposition de De Bleeckere (373).

Le recteur d'Elsegem adressa le 11 septembre 1692 une requête au Conseil de Flandre qui fut transmise au roi Charles II le 30 septembre 1692. Le texte décrivait la triste situation dans laquelle se trouvait la Communauté, due à la politique menée par De Bleeckere et aux guerres. Il demandait un moratoire pour les dettes et la désignation d'un administrateur (374).

Cependant des procès furent intentés devant le Conseil de Flandre, de 1691 à 1695 : contre des créanciers, à propos de la saisie de biens du couvent et des biens de la famille d'Ammelot. Le 4 avril 1693, M. Ammelot, en tant que recteur et procureur, présenta au magistrat de Nokere une reconnaissance de dette de cinquante livres de Flandre. On conserve encore un acte de son administration, du 9 octobre 1694, relatif à la célébration du souvenir de Jean Eggaert (375) ; il y est mentionné comme sous-prieur et recteur *sede vacante* d'Elsegem.

Entretiens, on préparait une nouvelle élection de prieur ; elle eut lieu en 1695. M. Ammelot poursuivit ses fonctions de sous-prieur : il apparaît encore de nombreuses fois au cours du second priorat de Jean-Baptiste De Bleeckere (376). Il mourut (377) le 2 février 1704.

PIERRE DE KERPEN. Ce prieur est signalé sous le prénom de François par la *Flandria illustrata* comme étant en fonction en 1696 (378).

L'administration centrale de la Congrégation de Windesheim désirait, après la disparition de Dandeleu, faire élire un prieur en dehors des influences séculières. La nouvelle élection dut avoir lieu en 1695 et 1696 doit être déjà la fin du priorat de De Kerpen (379).

Le prieur d'Elsegem est mentionné (sans nom) dans une pièce du 24 septembre 1695. Ce priorat fut de courte durée et n'a laissé que peu de traces, sinon, par exemple, un document du 29 octobre 1695 relatif à des dégâts à la ferme du couvent à Elsegem (380).

Le prieur De Kerpen était originaire de Bruxelles où il était né le 11 janvier 1641 ; il était le fils de François De Kerpen et de Marie-Madeleine Parys ; il avait fait profession de foi au Rouge-Cloître le 20 avril 1664. Rappelé au Rouge-Cloître, il mourut vers 1709 (381).

(372) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 495. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 134 v°.

(373) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 268a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 365/41. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, doc. n° 3. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À MAASTRICHT, *Fonds Sint-Elisabeth Nunhem*, n° 18297, dossier *Elseghem*.

(374) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 19171.

(375) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 19098, 19171, 19333. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° XLVII, doc. du 4 avril 1693. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 281-283. — A. FAYEN, *Analyses*, 386, n° 23. — J. BUNTINX, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, IV, 19, 25, 36, Bruxelles, 1968.

(376) A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B3614 (n° 1697, 10). — A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 329, a° 1699.

(377) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 286a. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 186, f° 2. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 365/41.

(378) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XVIII. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 25. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 27.

(379) Cfr *infra*.

(380) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 19171.

(381) B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 11480 : G. OFHUYS, *Catalogus fratrum...*, f° 273. — *Anecdota J. Gielemans*, 470. — A. MAES, *Rouge-Cloître*, 129. — *Annuaire de la Noblesse*, année 1867, 131.

JEAN-BAPTISTE DE BLEECKERE (De Blequere) eut finalement gain de cause. Le début de ce second priorat est difficile à situer. En tout état de cause, De Bleeckere est nommément cité comme prieur le 10 novembre 1695 quand le prieur et le couvent de Ten Walle envoyèrent un avocat devant le Conseil de Flandre (382). Il semble donc que De Bleeckere ait regagné, déjà pendant le priorat De Kerpen, la confiance du couvent de Ten Walle.

La confirmation de cette situation par la Congrégation de Windesheim arrivera au cours du premier trimestre de 1696. Au Chapitre général de Cologne, du 13 au 18 mai 1696, il est cité comme absent et sa lettre d'excuse porte que c'est en raison du fait qu'il n'est prieur que depuis peu de temps. Il en va de même lors du Chapitre général de Cologne de mai 1699. Il est encore absent au Chapitre d'avril-mai 1716 à Cologne (383).

Un certain nombre de problèmes surgirent encore au cours de ces années. En 1697, le prieur, malgré les protestations du curé d'Elsegem, permit à deux de ses chanoines de prêcher pour les paroissiens en l'église conventuelle. La question d'une hypothèque sur la cure d'Elsegem datant de l'époque du prieur Wandele, fut aussi soulevée par le doyen d'Audenarde ; cette affaire dura de 1697 à 1714 (384).

La situation financière du couvent restait toujours difficile. Le procès contre des créanciers, devant le Conseil de Flandre, que nous avons mentionné, ne se termina que le 12 mai 1697, après une saisie immobilière. Le couvent avait besoin d'argent ; le 13 mai 1699, le refuge d'Audenarde fut hypothéqué. Un autre problème préoccupant, depuis 1698, était celui des impôts sur les biens du couvent, soulevé par les *hoogpointers* d'Audenarde. La question fut portée devant le Conseil royal, en 1706. Après diverses péripéties, le couvent fut forcé de payer ces charges (385), le 12 avril 1706.

On signalera enfin que le prieur De Bleeckere fit rédiger dès 1702 un rentier pour les biens d'Excornaix et des deux Horebeke, comme il le fit jadis pour Elsegem et Gijzelbrechtegem (386).

Jean-Baptiste De Bleeckere mourut (387) le 7 septembre 1708.

PHILIPPE DE VOS (De Voss) était originaire de Courtrai où il naquit le 17 novembre 1680, deuxième des sept enfants de Pierre De Vos et Marie De Crujwenaere. Il avait prononcé ses vœux à Elsegem. Il est de la sorte le dernier profès de Ten Walle à devenir prieur du couvent (388). Il fut élu, le 21 décembre 1708, à l'âge de vingt-huit ans, prieur d'Elsegem. Il fut confirmé dans cette charge au Chapitre général tenu à Liège du 9 au 14 juin 1709 ; il y jura obéissance et fidélité à la Congrégation. Son élection est le reflet du recrutement du prieuré à l'époque : en 1732, sur onze religieux, cinq au moins étaient originaires de Courtrai (389).

(382) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 26. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 19171, 10 novembre 1695.

(383) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 499-505, 509-518. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f°s 154-163, 194-197.

(384) A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B5161 ; B3614 (a° 1697, 10 ; a° 1700, 5 ; a° 1702, 2 ; a° 1711, 9 ; a° 1714, 10). — A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 329.

(385) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 19171. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, sans n°, 26 mars 1699. — ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, *Fonds Sinte-Walburgakerk*, n° IX/740. — A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 329.

(386) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 190 ; n° 189, 101 et sv.

(387) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 293b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 374/50.

(388) A. SANDERUS et J. LE ROY, *Series priorum*, n° XXI. — A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 27. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 29. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 285a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 363/39. — ARCHIVES DU LAND DE HESSE À DARMSTADT, secl. 5B3, Korv. 72. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Registres Paroissiaux*, église Saint-Martin de Courtrai ; *Weesregisters*, n° 92, f° 387.

(389) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f°s 198-204, 234 r°. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 202. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 290a, 294b, 289a, 290b. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 370/46, 376/52, 369/45.

Il participa aux activités de la Congrégation de Windesheim : élu en juin 1712, à Cologne, à l'âge de trente-deux ans, comme définitiveur, réélu en mai 1718 à Aix-la-Chapelle, il fut encore définitiveur depuis le mois d'avril 1728, après des absences aux Chapitres généraux de 1721 et 1725. Au Chapitre général d'Aix-la-Chapelle, en juin 1731, on confia au sous-prieur de Ten Walle, Augustin Vlieghe, la charge de réorganiser le prieuré de Melle. De Vos était absent en mai 1734 lorsqu'on constata que Ten Walle ne pouvait pas intervenir dans les travaux d'entretien de la Dyle près du séminaire de Windesheim à Louvain et ne pouvait donc plus y envoyer des novices (390).

Ph. De Vos s'occupa aussi de la situation économique de la Communauté afin d'en préserver les possibilités financières. Le 26 mars 1709, il vendit une pièce de terre à Audenarde ; la même année, il céda (provisoirement ?) au curé de Waarmaarde la dîme de cette localité. Le 14 janvier 1713, le prieur et le sous-prieur achetèrent le fief dit 's *Graven Eychen* à Elsegem et Gijzelbrechtegem pour la somme de 1200 florins et une messe anniversaire (391). Le prieur tenta en 1712-1713 d'établir à nouveau des droits paroissiaux (confession et prêche) à Elsegem. En outre, le chanoine André Weybraecke exerçait vers 1735 la fonction de chapelain à Moregem. Le 23 août 1714 et le 11 septembre 1724, on racheta les capitaux de rentes constituées à Nokere en 1693 par le recteur Ammelot. En 1715, le prieur De Vos entreprit la rédaction d'un nouveau livre des recettes en baux. Les comptes courants des revenus et dépenses du couvent, établis à partir de 1719, portent des quittances signées par le prieur, le sous-prieur et Jan Doudelet, vraisemblablement en tant que procureur-économiste. En 1731, le prieur De Vos fit établir par un arpenteur juré un synoptique des propriétés à Elsegem (392).

Pendant toute cette période, les relations entre le prieuré et les seigneurs d'Elsegem (depuis 1718, la famille de Ghellinck) furent très importantes ; le prieur était fréquemment reçu au château. Sur le plan économique, de nombreux documents témoignent d'échanges amicaux : lettre à Jean-Baptiste de Ghellinck concernant la désignation d'un receveur de la dîme d'Elsegem, le 17 juillet 1720 ; mandat de Matthieu de Ghellinck dans un procès à Melden, le 7 mars 1730 ; échange de prairies à Elsegem, avec Adrien-Xavier de Ghellinck, les 1^{er} avril, 13 et 28 novembre 1732. Le dernier document révèle qu'en 1732, le couvent se composait, outre le prieur et le sous-prieur, de six chanoines et de trois frères laïcs (393). On conserve également un mesurage officiel des biens situés dans l'Elsbos établi sous le priorat de De Vos, le 31 juillet 1734.

Le 2 janvier 1736, Philippe De Vos fut tué (394) d'un coup de couteau, en plein milieu du réfectoire, par le chanoine André (Van) Weybraecke, pris d'une crise de folie. Ces événements

(390) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 205-210, 213-217, 223-227, 231-241, 242-246, 249-252, 255-258. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : M. SCHOUBEN, *Decreta...*, f° 306, 310-316. — ARCHIVES DU LAND DE HESSE À DARMSTADT, secl. 5B3, Konv. 399, dossier n° 4. — THOMAS A KEMPIS, *Opera omnia*, Cologne, 1728, dédicace de l'éditeur (9 avril 1728). — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 288a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 367/43.

(391) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, dossier n° 1. — A. PASTURE et F. JACQUES, *Une description des paroisses du diocèse de Tournai (1690-1728)*, 113-114, Bruxelles, 1968. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 369-374. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 201-202.

(392) A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° B5161. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, sans n° : 4 avril 1693, 18 ; n° 191, 186, 189. — A. É. RENAIX, *Archieven van Kerkfabrieken. Priorij van Elsegem*, n° 308-309. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À VIENNE, Cod. 6409, *Collectanea S. Amiodi*, t. IX, f° 186.

(393) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 92-95, 164, 1319, 1365, 1367-1369. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, t. 1, 47, 57, 97, 101-102. — Ch. WALDACK, *Elseghem...*, 326. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 283-284, La Haye, 1732. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 378-379, 375-377. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 202. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, sans n° : 31 juillet 1794.

(394) Cf. E. VAN MINGROOT, *Een beruchte XVIII^{de} eeuwse rechtszaak : de moord op prior Filip De Vos van Ten Walle te Elsegem (2 januari 1736)*, dans *Bulletin de la Commission royale pour la publication des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, t. XXIX, 143-193, Bruxelles, 1979/1981.

plongèrent le couvent dans une crise encore plus grave que la précédente ; cette situation faillit même entraîner la suppression du prieuré.

C'était le vieux sous-prieur Augustin Vlieghe (en fonction depuis 1709), qui devait prendre les premières mesures nécessaires. Weybraecke fut appréhendé avec l'aide des villageois d'Elsegem. Le 10 janvier 1736 le sous-prieur reçut à Ten Walle la délégation du Conseil de Flandre (395).

Peu après son crime, A. Van Weybraecke fut enfermé dans le château des comtes, à Gand. Le procès fut décidé. Le prieur général de Windesheim, Augustin Schepers, et le prieur-*definitor* Jacques Bollaert de la maison de Saint-Martin à Louvain, vinrent à Elsegem et questionnèrent Weybraecke dans sa prison de Gand. Le prieur général publia une sentence qui prévoyait, en respect des statuts de Windesheim, la dégradation et une peine de prison à vie. Le 24 mars 1736, cette sentence fut présentée pour ratification à la gouvernante des Pays-Bas, l'archiduchesse Marie-Elisabeth. Celle-ci prit l'avis du Conseil de Flandre, le 30 mars 1736 (il souligna le mécontentement de la population face à cette sentence). Le 28 avril suivant, le Grand Conseil de Malines contesta la décision de s'en remettre à la Congrégation de Windesheim. Au Chapitre général tenu du 12 au 17 mai 1737, la décision du prieur général fut pourtant approuvée (396). Mais la ratification officielle n'arriva toujours pas. Entretemps, le sous-prieur Vlieghe mourut le 18 avril 1736.

JEAN DOUDELET (Doudlet). On rencontre le nom de Jean Doudelet dans des documents (397) datant du règne de Philippe De Vos, de 1709 à 1732.

Après la mort d'Augustin Vlieghe, Doudelet en tant que sous-prieur prit en main l'administration du couvent. Au Chapitre général tenu du 12 au 17 mai 1737, il est cité comme administrateur d'Elsegem, il en va de même au Chapitre général du 8 au 12 mai 1740 (398).

En tant qu'administrateur, Doudelet dut faire face aux conséquences du meurtre de De Vos ; la réputation désastreuse du prieuré d'Elsegem, fut alors connue aussi bien à Rome qu'à Vienne.

L'affaire se trouvait maintenant entre les mains du Conseil Privé. La Congrégation de Windesheim, de sa part, chercha de l'aide auprès de l'aumônier de Marie-Elisabeth, le jésuite Stéphane Amiodt, du nonce apostolique, Luc Tempi, et de l'archevêque de Malines, le cardinal Thomas d'Alsace-Boussu, qui intervint le 28 mai 1736. Finalement on s'adressa directement à Rome et à Vienne, au pape Clément XII et à l'empereur Charles VI (399).

(395) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 285a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 363/39. — A.G.R., *Grand Conseil de Malines*, n° 168A, f° 188 v°-189 v°, 202. — *Eerste deel van den vijftden placcaert-boek van Vlaenderen*, 205, 208. Gand, 1763. — J.-B. CHRISTYN, *Les délices des Pays-Bas, ou description géographique et historique des XVII provinces Belges*, III, 10, Liège, 1769. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, III, 79. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° (copie : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 15080bis) : J.-Th. BOSMANS, *Chronicon Throno-Martinianum*, f° 354 v° : *Consultatio super extinctione monasterii Elsegemensis*.

(396) A.G.R., *Grand Conseil de Malines*, n° 168A, f° 188-190, V, 201, 203-223. — *Eerste deel van den vijftden placcaertboeck van Vlaenderen*, 205, 207. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds Monastica, Reguliere kanunniken, Elsegem*, sans n°. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 263 v°.

(397) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 202. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, dossier n° 1. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 291a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 371/47. — A. É. RENAIX, *Archieven van kerkfabrieken. Priorij van Elsegem*, n° 304. — A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 1365. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elsegem*, I, 102.

(398) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 288a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 367/43. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 259-263, 265-269. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : M. SCHOUBEN, *Decreta...*, f° 317-323. — ARCHIVES DU LAND DE HESSE À DARMSTADT, sect. 5B3, Konv. 399, dossier n° 4.

(399) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À VIENNE, Cod. 6409, *Collectanea Amiodt*, t. IX, f° 130-132 v°, 170-181 v°, 183. — A.É.G., *Road van Vlaenderen*, n° 528, f° 133 v°. — ARCHIVES VATICANES, *Segretaria di Stato. Fiandra*, n° 127B, f° 583 ; n° 132, f° 245, 353, 369-370 v°, 375, 425, 443-446 v°. — L. JADIN, *Le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines, et le Saint-Siège. Correspondance tirée des Archives du Vatican, 1703-1754, 647-650*, Bruxelles-Rome, 1953.

Le 10 décembre 1737, un bref du pape Clément XII déchargeait le prieur général de son droit de justice et ordonnait la réouverture de l'affaire. Le 14 avril 1738, l'Empereur adressait, dans le même but, un placet au Conseil de Flandre. L'évêque d'Ypres, Guillaume Delvaux dirigea un nouveau procès devant la cour épiscopale de Gand. Le 17 juin 1739, il fut décidé de dégrader le coupable et de le livrer à la justice séculière. Cette sentence fut proclamée publiquement le 26 juin suivant. Condamné à mort, Weybraecke demanda grâce à la Gouvernante qui la lui accorda le 1^{er} juillet 1739. Sa peine fut commuée en prison à vie dans les geôles de la ville de Gand, puis dans la prison du prieuré du Rouge-Cloître. En 1758, il fut transféré dans le cachot de Groenendael où il mourut (400) le 18 octobre 1760.

Après cette parenthèse douloureuse, le Chapitre général songea à l'avenir du prieuré. C'est très certainement à l'intervention de l'archiduchesse que le couvent dut de continuer à exister ; le *definitorium* du Chapitre général, tenu du 8 au 12 mai 1740, donna mandat au commissaire général du Brabant de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre à Ten Walle. Une somme de 200 florins Brabant fut mise à la disposition du prieur de Sept-Fontaines pour récompenser les religieux qui mèneraient une vie plus sobre et plus conforme à leur état (401).

Les finances étaient dans un état déplorable : de 1736 à 1739 un procès en frais de justice de l'affaire Weybraecke fut pendant devant le Conseil de Flandre. En 1739, Doudelet dut vendre le refuge *Huus van Clesseneere* à Audenarde. En raison du non respect des engagements financiers, pris à l'égard de la famille gantoise Derkinderen, par le prieur De Vos, les 22 juillet 1722 et 8 mars 1728, l'huissier d'Audenarde fit saisir les biens de Ten Walle par l'amman de Welden, le 5 mars 1740, et par celui de Petegem, le 8 mars de la même année (402).

Cette situation exigeait le recours à une forte personnalité qui devait être rapidement choisie. Après coup, Jean Doudelet apparaît encore (403) en qualité de sous-prieur d'Elsegem le 25 octobre 1740 et, de même, dans les comptes de la période 1741-1744.

JACQUES-THOMAS BOSMANS. La conscience et les principes de J. Th. Bosmans en firent l'homme capable de remettre en ordre les affaires à Elsegem. Né à Putte en 1702, profès de Saint-Martin à Louvain, recteur du Val-Notre-Dame à Diest de 1727 à 1738, il devint, à partir de 1738, procureur et sous-prieur de sa maison de profession à Louvain ; en 1740, il fut nommé à Elsegem. Par la suite, il devait devenir, en 1744, prieur de Saint-Martin et, en 1752, secrétaire de la Congrégation de Windesheim ; déjà comme prieur d'Elsegem, il était également protonotaire apostolique (404).

(400) ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BRUGES, *Fonds Bisdóm Ieper*, n° Y 62 : *Acta Episcopatus W. Delvaux*, 212-216. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 450 ; n° 528, f° 145 v°-146, 153-155. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À VIENNE, Cod. 6409, IX, f° 134-135, 194-196. — A. É. COURTRAI, *Bruine pakken*, n° 5709 : dossier de l'évêque d'Ypres, 1737-1739. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds Monastica. Reguliere kanunniken, Elsegem*, sans n°. — *Eerste deel van den vijfden placcaertboek van Vlaanderen*, 205-209. — J.-B. CHRISTYN, *Les délices des Pays-Bas...* III, 10. — Ch. WALDACK, *Elseghem*, 525. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, III, 79. — A.G.R., *Grand Conseil de Malines*, n° 168A, f° 223 v°, 226 v°. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...* f° 268 v°. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 574, 290.

(401) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 294b ; n° 574, 29. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 376/52. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...* f° 268 v°.

(402) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 23136. — M.-J. VANDEVELDE et J. VANDEPUTTE, *Uit de geschiedenis van Oudenaarde. De huizen en hun bewoners*, dans *Weekblad der Vlaamse Ardennen*, XIV, n° 51, 6. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684-19, dossier n° 3.

(403) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684-19, dossier n° 3. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 183, 49, 70, 34 ; XLVII, sans n°, 38.

(404) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 28. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 30. — W. LOURDAUX, *Prieuré du Val-Saint-Martin à Louvain*, dans *Monasticon belge*, IV-4, 1153-1154, Liège, 1970. — W. LOURDAUX, *Sint-Maariensdal te Leuven*, dans *Arca Lovaniensis*, V, 1977, 108-110, Louvain, 1976. — E. VAN EVEN, art. *Bosmans (Jacques)*, dans *Biographie Nationale*, II, 737-738, Bruxelles, 1868. — E. DE SCHAEPPDRIJVER, *De congregatie van Windesheim gedurende de XVI^{de} eeuw*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis*.

J. Th. Bosmans entra en fonction entre la fin du Chapitre général tenu du 8 au 12 mai 1740 et le 25 octobre 1740, date où il signa une reconnaissance de dette avec le procureur Jacques Dadelvelt. Le premier compte de son administration couvre la période du 24 novembre 1740 au 23 août 1741 ; les autres se poursuivent annuellement jusqu'en avril 1744. En mai 1742, les revenus s'établissaient à 341 livres et les dépenses à 367 livres, si bien que le prieuré se trouvait encore en déficit. On vendit alors la dîme de Waarmaarde (acquise en 1440), avec l'accord du commissaire général, au conseiller De Potter (405).

La situation juridique de J. Th. Bosmans changeait au fil des mois : de *rector cum potestate priorali*, le 25 octobre 1740, il devint *rector cum potestate priorali ende administrator* en 1741, et, en août 1741, *prior ende administrator*. Dans les comptes de 1742 à 1744, et dans un document du 2 septembre 1743, il s'intitule lui-même prieur (406).

Le 25 avril 1744, Jacques-Thomas Bosmans fut élu prieur de Saint-Martin à Louvain, mais il continua à traiter jusqu'au début du mois de mai les affaires à Elsegem (407).

Il mourut (408) le 26 mars 1764.

JEAN DOUDELET. Après le départ du prieur Bosmans, le sous-prieur Jean Doudelet fut à nouveau chargé de l'administration. Les 2 et 7 mai 1744, il clôtura les derniers comptes du prieur Bosmans (409).

Entre mai et septembre 1745, le prieuré soutint un procès devant le Conseil de Flandre contre le curé de Waarmaarde. Il en va de même de 1745 à 1747, à l'encontre d'un militaire bruxellois. Ces deux procès sont engagés sur ordre du sous-prieur d'Elsegem, en tant qu'administrateur du prieuré. Les frais d'avocat ne seront payés qu'en 1782, ce qui indique une situation financière difficile au couvent (410).

En 1749 encore, le 20 juin, J. Doudelet intervint comme gestionnaire des biens à Gijzelbrechtgem. Son gouvernement intérimaire s'acheva à la fin novembre de cette même année (411).

Jean Doudelet mourut (412) sous-prieur de Ten Walle le 18 juillet 1752.

JEAN-JOSEPH BERTRAND (Bertrandt). Chanoine de Sept-Fontaines, J. J. Bertrand prit la tête de la Communauté d'Elsegem vers le 26 novembre 1749, époque où il commença la rédaction de quelques registres de nature économique. Il fut tout d'abord recteur : il est cité avec ce titre dans des baux de 1750 et 1752. Ce n'est que le 14 août 1753 qu'il s'intitule, pour la première fois, prieur (413).

XV, 879, Anvers, 1923. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, introd., 5. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Chronicon Throno-Martinianum*, n° 385 v°. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 278a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 357/33.

(405) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, dossier n° 3. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire*, 202, 143-144, 172. — *Weekblad der Vlaamse Ardennen*, XIV, n° 51, 6. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire...*, I, 102. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, comptes 1737-1738, 1741-1742 ; n° 183, dossiers a-c ; n° 184, 115-121, n° BLV. — A. É. RENAIX, *Archieven van kerkfabrieken. Priorij Elsegem*, n° 306.

(406) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 184, 121. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 278a, 2 (n° 1699). — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 357/33. — A. FAYEN, *Analyses*, 386/62, n° 24. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Chronicon Throno-Martinianum*, n° 385 v° (*administrator ac prior*).

(407) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Chronicon Throno-Martinianum*, n° 386 v°. — E. REUSENS, dans *A.H.E.B.*, XIII, 79, Louvain, 1876.

(408) ARCHIVES DE LA VILLE DE LOUVAIN, n° 4239 : PIETER VAN SINT-TRUIDEN, *Kroniek*, 218.

(409) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 183, 34.

(410) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, sans n° : 22 février 1782.

(411) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, sans n° : 20 juin 1749 (sous-prieur et recteur).

(412) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 291a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 371/47.

(413) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, n° 29. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 31. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 321, 296a (Jacobus Josephus) ; n° 574. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 378/54. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, sans n° : 20 juin 1749, 10 février 1752, 14 août 1753. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, dossier n° 5.

Sous le priorat de J.-J. Bertrand, administrateur de marque, on entreprit la confection de divers registres utiles à une gestion prévoyante. À côté des livres des recettes existants qui seront poursuivis jusqu'en 1751-1752, on commença un livre des dépenses journalières depuis le 26 novembre 1749 (avec une suite à partir de 1771) et un registre des revenus des baux (depuis le 1^{er} janvier 1771). On peut établir un panorama des possessions du prieuré ; elles se situent à Gijzelbrechtegem, Petegem, Nokere, Eine, Outrijve, Edelare, Escornaix, Sinte-Maria-Horebeke, Melden, Welden, Audenarde, Kruishoutem, Voorde, Zingem, Wortegem (414). En 1752, on entreprit la rédaction d'un registre aux baux et d'un manuel pour la location des biens affermés qui restera en usage jusqu'en 1780. On conserve également un grand nombre de contrats de baux rédigés au nom du prieur ; de même que les comptes de 1757 et 1758 qui débutent et s'achèvent selon le calendrier civil. On remarquera que le prieur dressait lui-même les comptes. On relève cependant le nom d'un procureur-économe, le chanoine André Bersou († 1771), qui figure en 1765 avec le titre de receveur. En 1766, on put cesser de faire rapport au prieur de Sept-Fontaines, ce qui témoigne certainement en faveur de l'administration du prieur Bertrand (415).

En exécution de l'édit d'amortissement du 15 septembre 1753, le prieur fut contraint de vendre une série de biens non amortis, situés à Gijzelbrechtegem. On établit le 17 février 1755 la liste des neuf parcelles mises en vente aux enchères : entre autres la seigneurie *sGraven Eyghen*. Des contrats de vente furent établis les 7 et 21 mars et le 4 avril 1755 ; ils furent enregistrés par le Conseil de Flandre. L'opération fut certainement désavantageuse pour la situation matérielle du prieuré, puisqu'elle concernait les biens situés dans le voisinage de Ten Walle et qui avaient été acquis systématiquement depuis des dizaines d'années (416).

Parmi les documents du règne de J.J. Bertrand, on mentionnera encore une lettre du 3 mars 1752 au greffier Raepsaet, d'Audenarde, concernant l'absence de religieux français à Ten Walle ; une autre lettre à l'évêque de Gand, Maximilien Van der Noot, du 19 novembre 1755 sur le nombre insuffisant de prêtres disponibles pour accomplir tous les services religieux prévus par fondation (entre autres, une fondation du 24 août 1761, par le greffier J. Teirlinck, d'Elsegem). Une autre pièce remarquable date du 20 janvier 1765 : la lettre lue dans les églises paroissiales prévoyait une séance pour la perception, par le prieur, des rentes et baux d'Elsegem, Gijzelbrechtegem et Kaster le 27 janvier suivant (417). Le 4 juin 1771, le prieur demanda au commissaire général de Brabant l'autorisation de racheter un capital de 421 livres engagé le 25 octobre 1740 envers la famille gantoise des Derkinderen, et qui avait causé beaucoup de soucis à De Vos, Doudelet et Bosmans. Le 28 juillet 1771, les religieux de Ten Walle ratifièrent ce rachat. Outre le prieur, le couvent comprenait alors cinq chanoines et deux frères lais (418).

Le prieur Bertrand se consacra également à l'accroissement de la bibliothèque. Lors de l'inventaire dressé en 1782 par le greffier J. J. Raepsaet, il cite une collection due au prieur

(414) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n^{os} 189, 190, 193, 194 ; XLVII, sans n^o : 5 et 6 mars 1754, 23 juin 1759, 18 février 1754. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n^{os} 574, 283, 286, 289, 290, etc... — J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque et de la ville de Gand*, 89, n^o 76, Gand, 1849-1852. — A. FAYEN, *Analyses*, 386/62, n^o 25. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Les archives de l'église Saint-Nicolas*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, V, 233, Gand, 1902-1903. — A.É.G., *Fonds Prieuré de Galilée*, registres, n^o 29, f^o 2 v^o. — A.G.R., *Jointe des Amortissements*, n^o 519.

(415) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n^{os} 192, 193, 1 ; 183, dossiers d et e ; XLVII, dix-huit contrats du 14 août 1758 au 22 février 1782. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n^{os} 321, 290a ; n^o 574, 29. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elsegem*, 370/46.

(416) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, VIII, 88, Anvers, 1955. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, 17 février 1755, 4 avril 1755. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n^o 31344.

(417) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n^o 684/19, dossier n^o 5. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n^o B5161, 19 novembre 1755. — *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, sans n^o : 20 janvier 1765. — A. É. RENAIX, *Archieven van Kerkfabrieken, Priorij Elsegem*, n^{os} 305, 307.

(418) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n^o 684/19, dossier n^o 3.

Bertrand (419). En ce qui concerne les relations avec la Congrégation de Windesheim, on notera que le prieur ne participa vraisemblablement pas aux Chapitres de 1749 et 1752 ; cependant il est présent aux Chapitres — devenus sporadiques — tenus à Cologne en septembre 1755 et Aix-la-Chapelle en septembre 1763, ainsi qu'à celui d'Aix-la-Chapelle en juillet 1775 (420).

Jean-Joseph Bertrand mourut (421) en charge le 5 décembre 1777, après un priorat de près de 30 ans.

PIERRE-JOSEPH SCHUERMANS (Schuremans, Schoormans). Le dernier prieur de Ten Walle venait du Rouge-Cloître ; il était né le 21 octobre 1736 à Tirlemont ; il était le fils de Guillaume Schuermans et de Marie-Catherine Mischau. Il avait prononcé ses vœux en 1755 et était devenu prêtre en 1761 (422). Sa première mention en tant que supérieur d'Elsegem figure dans un bail du 31 décembre 1777 et dans le manuel des recettes le 5 janvier 1778 (423).

Les comptes révèlent un meilleur état financier : les revenus annuels varient de 5 618 florins en 1780 à 7 185 florins en 1781. L'ensemble des possessions immobilières du prieuré de Ten Walle sont encore mentionnées dans un aperçu général rédigé dans les années 1780. On cite le bien féodal dit *Ten Baerse* ou *Weppelgem (sic)*, le couvent lui-même avec verger et vivier, 37 bonniers de terres louées aux alentours, une ferme avec moulin à vent, une autre à Elsegem, des prés près de l'Escaut et des bois à Elsegem, la seigneurie de Gijzelbrechtegem, une ferme à Petegem, des terres et prairies à Nokere, Eine, Outrijve, Edelare, Escornaix et Welden, ainsi que des bois à Anzegem et Kaster. Les revenus nets s'élèvent à 681 livres de gros (424).

L'ambition du prieur Schuermans de représenter les droits du prieuré de Ten Walle apparaît clairement dans sa protestation du 30 novembre 1780 adressée à J.B. de Ghellinck concernant l'échange de terres réalisé en 1732 ; cela n'eut guère d'effets. Les rapports avec le couvent de Galilée à Gand étaient toujours vivaces : le prieur lui-même ou d'autres frères se présentèrent en 1778-1781 comme procureur de Galilée (425).

On conserve de nombreux baux rédigés au nom du prieur Schuermans, entre 1777 et la fin de l'année 1781, pour des biens à Elsegem, Gijzelbrechtegem et Horebeke-Sainte-Marie. Le 22 avril 1780, il conclut un nouveau contrat avec Jan De Bal concernant les 37 bonniers situés près de la ferme du couvent, à charge du paiement de 175 livres de gros et autres charges. D'après une *Notitien vanden pachter van het nederhof*, de 1781, la ferme du couvent devait principalement assurer la subsistance des religieux (426).

Le travail effectué en 1782 lors de la suppression du couvent par J. J. Raepsaet fournit un dernier état de la situation matérielle du prieuré. On y évoque l'église et ses dépendances, une

(419) P. DE GOESIN, *Catalogue d'une collection de livres provenus du prieuré supprimé d'Elseghem*, 22. Gand, 1782. — A. É. RENAIX, *Kasselrij Oudenaarde*, n° 1153B.

(420) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula generalia...*, f° 275, 282, 295-299, 311-315. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : M. SCHOUBEN, *Decreta...*, f° 331-333. — ARCHIVES DU LAND DE HESSE À DARMSTADT, sect. 583, Konv. 72. — P. DE GOESIN, *Catalogue...*, 9-10 (1763).

(421) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 296a. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 378/54.

(422) A. FAYEN, *Liste des prieurs*, 336/12, n° 30. — E. COPPIETERS STOCHOVE, *Liste des prieurs*, n° 32. — A.É.G., *Fonds Sinte-Veerlekapittel*, n° 161, 114, 31 janvier 1782 ; *Fonds Sinti-Niklaaskerk*, XLVII, sans n°, 4 février 1782. — A. MAES, *Rouge-Cloître*, 215. — J. VAN DER AUWERA, *Simpel Waerheyd*, 79, Pittem, 1972.

(423) A.É.G., *Fonds Sinte-Veerlekapittel*, n° 114 ; — *Fonds Sinti-Niklaaskerk*, XLVII ; n° 194, 311, 527-528 ; n° 193, 55, 138.

(424) A.É.G., *Fonds Sinti-Niklaaskerk*, n° 193, 276. — A. É. RENAIX, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 1153B : *Staedt der vaste goederen en inkomen van het clooster der canonijgen regulieren van onse lieve Vrouwe ter Walle geseydt Galilaeen binnen de prochie van Elsegem, casselrye Audenaerde*, 1-4, 6-14.

(425) A.É.G., *Fonds de Ghellinck*, n° 1370-1371. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, 1, 103. — A.É.G., *Fonds Galilée à Gand*, n° 18, 32 (surtout à Etikhove).

(426) A.É.G., *Fonds Sinti-Niklaaskerk*, XLVII ; XLVII, sans n° : *Notitie boeck van leveringhe gehouden ten jaere 1781 door den pachter van het nederhof van het clooster i' Helseghem*, 2-5, 7, 9-10, 12-13, 17, 25.

sacristie, trois autels en marbre, des stalles et deux tableaux, le cloître divisé en deux, le quartier du prieur, deux chambres d'hôtes, des chambres de domestiques, un comptoir, le nouveau ou grand réfectoire, l'ancien réfectoire, la cuisine, la brasserie, deux gloriettes, le jardin du prieur, un pont, une grande cour, un verger, des haies « espagnoles », des viviers, des fossés, la basse-cour et une grange. D'après les contrats de locations, on sait que la ferme du couvent comprenait une habitation, une grange, des étables (pour chevaux, vaches, moutons et porcs) un pigeonnier et un moulin à vent. Pour achever ce panorama, il faut encore citer le *Smalbrouck* près de Wippegem, et la *Cloosterdreve*, cités dans nombre de contrats (427).

P.-J. Schuermans se trouvait à la tête d'une Communauté qui comprenait, outre lui-même, sept chanoines, deux frères lais et un novice. Parmi ceux-ci, un seul était originaire de l'évêché de Gand, cinq provenaient de l'archevêché de Malines, deux, de l'évêché de Tournai et un, de celui d'Ypres. Le recrutement s'effectuait principalement dans la Flandre du Sud (région de Renaix-Courtrai). La pyramide des âges était bien équilibrée : sur un total de onze, quatre membres de la Communauté avaient moins de 30 ans, quatre étaient âgés de 40 à 50 ans et trois (dont les deux frères lais) avaient plus de 50 ans. D'après la description du couvent donnée en 1782 par le prieur Schuermans, la Communauté paraissait encore marquée par les difficultés rencontrées depuis la fin du XVII^e siècle. Le prieur eut d'ailleurs quelques problèmes pour établir son autorité, notamment en raison de l'opposition du vieux chanoine P.-J. Delva ; le chanoine Delva, banni, se trouvait, depuis le 28 novembre 1781, à la prévôté de Saint-Martin à Ypres (428).

Le couvent fut supprimé le 22 janvier 1782, en application de l'édit de l'empereur Joseph II. À cette date, l'Empereur envoya une lettre officielle à l'évêque de Gand, son neveu Ferdinand-Marie de Lobkowitz. Le 31 janvier, l'official de Gand, M.-M. De Meulenaere, et le secrétaire de l'évêque, P. Lecat, vinrent à Elsegem pour annoncer officiellement la décision. Tous les religieux présent acceptèrent la suppression. Telle fut la fin du prieuré de Ten Walle (429).

Le problème qui se posait dès lors était principalement le sort des membres de la Communauté. Le 8 février, le prieur Schuermans signa encore une attestation pour le chanoine J. Mouroit. Les 11 et 17 février, le fermier de la ferme priorale livra encore du grain. Le 8 mars, le prieur Schuermans approuva encore un accord de location au sujet d'une prairie à Elsegem. Le 9 mars, sept membres de la Communauté étaient encore présents au couvent. Ils reçurent un pécule de voyage les 11 et 12 mars. Le 3 mai, l'ancien prieur fit dresser un compte par le bailli F. Amelot (430).

Dans sa lettre du 22 janvier 1782, l'Empereur prévoyait l'octroi d'une pension de 600 florins pour le prieur, de 300 florins pour chaque chanoine et de 150 florins pour les deux frères lais.

(427) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, dossier n° 4, 3-8. — A.É.G., *Fonds Sint-Veerlekapittel*, n° 114. — A. É. RENAIX, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 1153B. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, 14 octobre 1781.

(428) A.É.G., *Fonds Sint-Veerlekapittel*, n° 114, e.a. 31 janvier 1782, 24 mai 1782. — A. É. RENAIX, *Archieven van Kerkfabrieken. Priorij Elsegem*, n° 306. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, dossier n° 3. — A. FAYEN, *Obituaire d'Elseghem*, 337/19. — A. FAYEN, *Analyses*, 386/62, n° 26.

(429) A.É.G., *Fonds Sint-Veerlekapittel*, n° 114 (dossier rassemblé par l'official de l'évêché de Gand, M.-M. De Meulenaere), 31 janvier 1782, 30 janvier 1782. — P. VERHAEGEN, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, III-12, 110-113, Bruxelles, 1910. — J.-B. SERRUYS, *Eerste deel vanden zesden placcaert-boeck van Vlaenderen*, 130-131, Gand, 1786. — *Liste chronologique des édits et ordonnances des Pays-Bas autrichiens, de 1751 à 1794*, II (1781-1794), 19, Bruxelles, 1858. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 193, 55, 74, 128 (notices du prieur Schuermans du 25, 29 et 30 janvier).

(430) A.É.G., *Fonds Sint-Veerlekapittel*, n° 114, 8 février 1782. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, e.a. 3 mai 1782 ; *Fonds Galilée à*, n° 51. — A. FAYEN, *Analyses*, 387/63, n° 26. — A. É. RENAIX, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 1153B : *Manuaal* I.J. Raepsaet, 3.

L'évêque fit faire une enquête par l'official pour déterminer l'avenir des religieux. L'official demanda aux différentes Communautés de la Congrégation de Windesheim établies dans les Pays-Bas méridionaux si elles pouvaient accueillir les chanoines de Ten Walle. On conserve les réponses de Saint-Martin de Louvain de Bethléem à Herent, de Melle et de Sept-Fontaines. Une décision de reclassement dans d'autres maisons fut prise par l'évêque le 7 mars 1782 ; le novice recevrait également une pension. Le cas Delva, en exil à Ypres, fut plus difficile à régler. Après concertation avec le président du Conseil de Flandre et un échange de lettres avec l'ancien prieur installé à Tirlemont, avec le prieur du Rouge-Cloître ainsi qu'avec le supérieur du couvent des augustins à Ypres, l'évêque décida, le 6 août 1782, que le religieux devrait rester à Ypres. La plupart des autres chanoines reçurent, le 6 juillet 1782, l'autorisation de vivre en séculiers. La plupart restèrent dans la région et se fixèrent à Audenarde, Melden, Renaix et Sint-Eloois-Winkel. Grâce à une lettre adressée le 27 mars 1790 par F. Van den Hende, ancien chanoine d'Elsegem et bénéficiaire de Sainte-Walburge à Audenarde, au secrétaire épiscopal De Backer, on sait que les religieux espéraient encore une restauration de leur couvent (431).

Dès la suppression, les autorités civiles se manifestèrent. Dès le 23 janvier 1782, l'évêque s'était mis en rapport avec l'avocat fiscal du Conseil de Flandre, J.-F.-X. Diericx. Celui-ci était présent à Elsegem le 31 janvier. Le 30 janvier, il avait chargé J.-J. Raepsaet, greffier de la châtellenie d'Audenarde et secrétaire des *Hoogpointers* de veiller sur les biens du couvent supprimé. On a conservé le journal des dépenses de ce dernier depuis le 31 janvier 1782 jusqu'en 1784. Il était assisté par P.-L. Teirlinck, greffier et receveur d'Elsegem. Le 2 avril 1782, Raepsaet fit une vente du mobilier et des bâtiments claustraux. La vente de l'église qui avait été profanée fin mars rapporta 600 florins. Le 9 avril, on dressa un inventaire complet des biens, revenus et dépenses. La majorité des archives furent transférées dans l'ancienne église des jésuites à Gand. Les livres, regroupés en six caisses furent transportés à Gand vers le 12 juin et vendus dans cette ville le 22 août suivant (432).

Suivant l'ordre de l'Empereur, les biens et revenus du prieuré de Ten Walle devaient être transmis au Chapitre gantois de Sainte-Veerle, qui devait être transféré en 1784 dans l'église des jésuites, et à son prévôt G. De Potter. La décision de l'évêque à ce propos date du 22 juin 1783 ; l'approbation de Joseph II suivit le 2 juillet 1783. La décision fut annoncée à la cour épiscopale le 16 juillet suivant et une confirmation en fut encore donnée le 16 octobre 1788. Dès cette époque, on trouve des pièces administratives, des paiements et des recettes dans les archives du Chapitre de Sainte-Veerle, de même que les documents concernant les pensions des anciens chanoines d'Elsegem (433).

(431) A.É.G., *Fonds Sinte-Veerlekapittel*, n° 114, e.a. 7 mars 1782, 13 février 1782, 24 juin 1782, 25 juin 1782, 15 juillet 1782, 6 août 1782, 6 juillet 1782 ; n° 161 ; *Fonds Bisdom*, n° B5161, 27 mars 1790. — A. MAES, *op. cit.*, 215.

(432) A.É.G., *Fonds Sinte-Veerlekapittel*, n° 114, e.a. 23 janvier 1782, 13 mars 1782, 24 mars 1782. — A.É.G., *Fonds Sinti-Niklaaskerk*, XLVII, sans n° : *Notitien vanden pachter van het nederhof*, 18, 9. — A. É. RENAIX, *Fonds Kasselrij Oudenaarde*, n° 1153B, e.a. : *Manuaal van J.J. Raepsaet*, 5. — A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, 179, 185-186. — V. FRIS, art. *J.J. Raepsaet*, dans *Biographie Nationale*, XVIII, 562-577, Bruxelles, 1905. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, dossier n° 4. — A. FAYEN, *Analyses*, 387/163, n° 27. — A.É.G., *Fonds Prieuré de Galilée*, n° 51. — Ch. L. DIERICK, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 56, Gand, 1815. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Fonds Gentenaars*, n° G 13438, f° 20 v°. — P.-F. DE GOESIN, *Catalogue d'une collection de livres, provenus du prieuré supprimé d'Elseghem*, ..., Gand, 1782. — P. DE MUNCK, *Stad Oudenaarde. Oud-Archief. Inventaris*, 207. — F. VANDERHAEGEN, *Bibliographie gantoise*, III, 460, n° 4657, Gand, 1861.

(433) E. DE MOREAU et A. DE GHELLINCK, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. compl., 478. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 244-249. — Ch. L. DIERICK, *Mémoires*..., II, 526-534. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31528. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Kerkelijke en caritatieve instellingen*, n° 35 ; P.-J. MAES, *Verzameling der wapen-schilden ... binnen Gent*, f° 35, 268. — A.É.G., *Fonds Sinte-Veerlekapittel*, n° 114 ; 161, e.a. 17 février 1783, 16 octobre 1788 ; 162. — J.-B. SERRUYS, *Eerste deel van den zesden plaacaert-boeck van Vlaenderen*, 132-136. — P. VERHAEGEN, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, III-12, 284-286, note 1. — *Liste chronologique des édits et ordonnances des Pays-Bas autrichiens, de 1751 à 1794*, II, 46. — A. É. RENAIX, *Archieven van Kerkfabrieken*, n° 303 (1795-1797), 305 (1797).

La vente des bâtiments du 2 avril 1782 précisait que les acheteurs devraient démolir les constructions et combler les viviers et fossés avant le 31 octobre suivant. Il ne reste donc pratiquement plus rien du couvent. De tout le complexe, seule demeure une porte cochère avec une statue de Joseph et de Jésus, la ferme claustrale avec les étables et les caves. Le moulin fut anéanti (434) en 1940.

La ferme conventuelle et les biens qui en dépendaient furent achetés, après la suppression du Chapitre de Sainte-Veerle en 1794, par un rentier gantois du nom de Clemmens. Vers 1845, ces biens passèrent dans le patrimoine de la famille gantoise du baron Pycke de Peteghem, puis en 1908, à la famille de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck (435) ; actuellement, la famille Delbeke en est propriétaire (436).

(434) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, XLVII, sans n° : règlement de la vente par J.-J. Ruetsaet, 4-5. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, n° 684/19, dossier n° 4, 2-4. — A. FAYEN, *Analyses*, 387/63, n° 27. — Ph. VAN DER MAELEN, *Dictionnaire géographique de la Flandre orientale*, 54b, Bruxelles, 1834. — Ch. WALDACK, *Elseghem*, 521. — J. ACQUOY, *Her klooster te Windesheim*, III, 79. — L. WUYTS, art. *Elsegem*, dans *Winkler Prins Encyclopedie van Vlaanderen*, II, 393b. — J. VANDEPUTTE, *De molens van het arrondissement Oudenaarde*, 231.

(435) L. WUYTS, art. *Elsegem*, dans *Winkler Prins Encyclopedie van Vlaanderen*, II, 393. — J. VANDEPUTTE, *De molens van het arrondissement Oudenaarde*, 232.

(436) Nous tenons à remercier les personnes suivantes, qui nous ont fourni l'un ou l'autre renseignement : G. Baekelandt (Louvain), J. Buntinx (Gand-Louvain), N. Geirnaert (Bruges-Nimègue), M. Haverals (Louvain), G. Janssens (Renaix), N. Maddens (Courtrai), C. Martens (Elsegem), R. Opsommer (Zwevegem), E. Persoons (Bruxelles), J. Roegiers (Louvain), M.-J. Vandevelde (Audenarde), C. Van Symaey (Gand), M. Vanwelden (Audenarde), K. Van Wouterghem C.R.S.A. (Male), E. Warlop (Courtrai).

ABBAYE DE GROENENBRIEL À GAND

De stede van den Walle van der oerdinen van sente Victore, gheordineerd in de eere van sente Baereren (1348), cloester ten Walle in Ghent (1349), cloester van sente Barberen ten Walle te Ghent (1349), godshuse ten Walle in Ghent (1356), le (sic) maison de la Briele à Gand (1369), nuwen cloester te Gheend (1371), novum monasterium sancte Margarete gandensis (1370), cloestre van den Briele in Ghend (1372), nieuwe cloostre anden Groenen Briel te Ghend (1372), monasterium beate Margarete de viridi Brilio in Gandavo (1373), cloostere an den Groenen Briel die men heet den nieuwen clooster tsente Mergrieten (1373), neuf cloistre ou Vert Briel dedens Gand (1386), monasterium sancti Victoris in Brelio ville Gandensis (1401), clooster an den Groenen Briel diemen heet den nieuwen clooster (1421), der nieuwer cloester ander Groenenbriel (1429), conventus et monasterium Beatae Margaretae de novo claustro ten Groenenbriele vulgariter nuncupato (1461), convent van Sente Margrieten ghemeenlyck ghenampt ten Groenenbriele (1502), couvent et monastere de Groenenbriele situe en la ville de Gand (1541), convente van Sinte Margreten cloostere gheseit ten Groenen Briele binnen Ghendt (1582), abbaye de Ste Margriete de l'ordre St Victor situee sur la Groenenbrielle en la ville de Gand (1583), cloistre de Ste Marguerite dict Groenen Briele en la ville de Gand (ca.1600), cloostere van Ste Margriete binnen der stede van Ghendt ghezeyt Groenenbriele der Orden van St Augustyn ghenoomt Victorinnen (1636), abbye van Sinte Margarete ghesydt ten Groenbrielle binnen Ghendt (1697).

SOURCES : les archives de l'abbaye de Groenenbriel à Gand (1) furent fort dispersées à la fin du XVIII^e siècle lors de l'invasion française. Une partie d'entre elles, qui n'avaient pas été mises en sécurité par les religieuses, furent confisquées par les Français et déposées au dépôt des Archives Départementales à Gand. Une autre partie importante fut cédée par une des dernières religieuses survivantes ou par ses héritiers aux Archives de l'Évêché à Gand, tandis qu'un certain nombre de documents, la plupart de grande valeur, sont entrés en majorité par achat au cours du XIX^e siècle aux Archives de la Ville de Gand. Grâce au dépôt des archives épiscopales et de l'échange entre les Archives de l'État et les Archives de la Ville de Gand en 1955, presque toutes les archives de l'ancienne abbaye de Groenenbriel sont maintenant rassemblées aux Archives de l'État à Gand.

Le fonds primitif de l'Abbaye de Groenenbriel aux Archives de l'État contient : des registres de réception de revenus divers de 1608 à 1796 (n^{os} 1-6, 10, 23 et 45), des registres aux rentes et des comptes du receveur particulier des rentes : du XVI^e siècle à 1790 (n^{os} 9 et 16-22), des registres aux dîmes d'Erembo-degem, 1708 (n^o 7), et d'Hillegem, 1663 (n^o 8), des contrats de location de terres et dîmes, 1480-XVIII^e siècle (n^{os} 11, 12 et en partie n^o 6), des comptes de l'abbesse, 1577-1772 (n^{os} 24-40), comptes du receveur, 1699-1785 (n^{os} 41-44), comptes des dépenses pour la construction de la nouvelle église, 1613-1646 (n^o 46), comptes des dépenses pour la construction du nouveau mur d'enceinte, 1659-1664 (n^{os} 47-48), un certain nombre de comptes spéciaux et divers documents relatifs à l'administration des biens de l'abbaye, 1616-1779 (n^{os} 45, 49-51 et 53). En outre, on trouvera encore deux actes de 1372 et 1550 (n^{os} 52 et 57), un livre de chants de 1630 (n^o 54), des ordonnances et des statuts de 1628 avec des compléments de 1680 (n^o 55) et une lettre d'indulgence de 1777 (n^o 56). Le document le plus intéressant de ce fonds est le chartrier qui conserve cent dix-huit chartes de 1230 à 1591 et dans lequel les actes qui reposaient

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, depuis lors diocèse de Gand.

auparavant aux Archives de l'Évêché, ont été insérés. Un inventaire plus détaillé, bien que non exhaustif, des archives de Groenenbriel qui étaient conservées au siècle dernier aux Archives de l'État à Gand, comme de celles qui reposaient aux Archives de la Ville, se trouve dans V. Van der Haeghen, *Het klooster Ten Walle en de abdij van den Groenen Briel*, 311-320, Gand, 1888 ; on y ajoutera l'inventaire récent de G. Maréchal, *Inventaris van het archief van de abdij van Groenenbriel te Gent*, Bruxelles, 1975.

Les documents les plus intéressants étaient conservés cependant au siècle dernier dans la *Collection particulière Callion*. Ils furent achetés en grande partie par les Archives de la Ville de Gand et sont maintenant déposés aux Archives de l'État. C'est là qu'on trouvera le seul cartulaire conservé (n° S 301) qui fut écrit vers 1470, et qui comporte à la fin de ses quatre-vingt deux folios quelques ajouts ultérieurs de 1488 à 1516. Ce fonds comporte aussi une petite chronique, rédigée à partir de 1624, et qui concerne la période 1614-1628, de même qu'une liste ultérieure des abbesses de 1384 à 1780, ainsi qu'une liste de toutes les religieuses professes de 1624 à la fin du XVIII^e siècle (n° S. 304). Cette chronique et la liste des abbesses ont été éditées par V. Van der Haeghen, *Het klooster Ten Walle...*, 283-310. On conserve aussi un obituaire d'environ 1450 qui fut complété jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ainsi que quelques notices historiques des années 1591-1619 (n° S 305), à côté d'un registre aux statuts accordés par l'évêque de Tournai à l'abbaye en 1478 (n° S 302), un cérémonial pour les professions et prises d'habit de 1642 (n° S 303) et une liste de toutes les terres et rentes, vers 1346, achetées par Simon van Hale, fondateur de Groenenbriel (n° S 495).

Le dépôt fait aux Archives de l'État à Gand des *Archives anciennes de l'Évêché de Gand* conserve une partie intéressante des archives anciennes de l'abbaye de Groenenbriel, entre autres des registres aux rentes et des registres aux recettes de 1419-1796 (n°s B 1289, 1291, 1293, 1304, 4615-4622), des registres aux cens de 1601-1795 (n°s B 1286, 1287, 1292), des contrats de fermage et des pièces diverses relatives à l'administration des biens de l'abbaye de 1622-1792 (n°s B 4630-4631), des comptes de l'abbaye de 1562-1589 (n° B 1290) et 1779-1796 (n°s B 4633-4634), des statuts de 1611 (n° B 4626), de 1613-1614 (n° B 3741), de 1623 (n° B 1305), des documents divers concernant les pains d'abbaye du XVII^e siècle à 1773 (n° B 4625), une liste des dons pour la construction de la nouvelle église de 1614-1619 (n° B 4632), des rapports des visites épiscopales de 1611-1732 (n° B 4623), des procès-verbaux, des patentes de nomination et toutes sortes de documents relatifs aux élections d'abbesses de 1611-1780 (n° B 4624), des copies de chartes, une série de correspondance avec l'évêque de Gand du XVII^e siècle à 1793 (n° B 4628), quelques pièces diverses concernant l'administration des biens de l'abbaye, de la correspondance, des pièces de procès des XVII^e-XVIII^e siècles (n° B 4635) et deux cartes des biens de l'abbaye à Erembodegem et Welle de 1622 et 1702 (n°s B 19 et 13). On trouvera ici aussi quelques documents d'un procès entre l'abbaye et le magistrat de la ville concernant une rente sur une maison qui fut confisquée lors l'édification des fortifications de la ville (R 888/17).

D'autres fonds, conservés aux Archives de l'État à Gand, contiennent aussi des documents relatifs à Groenenbriel ; on citera la collection des *Cartes et plans*, n° 1188 : carte des terres de l'abbaye à Dentergem. 1745 ; *Conseil de Flandre*, 1^{re} série, n° 5489 : procès de l'abbaye contre les échevins de Gand concernant la plantation d'arbres sur le Groenenbriel ; *Archief van het arrondissement van Oost-Vlaanderen en van het departement of prefektuur van de Schelde*, n°s 1319, 1333 et 1474, en ce qui concerne la vente des biens de l'abbaye après la suppression en 1797.

Aux Archives de la Ville de Gand, on ne conserve plus, après l'échange d'archives avec les Archives de l'État, que quatre liasses de documents qui concernent les relations avec le magistrat de la ville de Gand, n° XLVI, quittances du trésorier de la ville de Gand à l'abbaye, 1643-1794 (n° a) ; des procès avec le magistrat gantois concernant des indemnités pour l'entretien obligatoire des chevaux de l'armée, 1699 (n° b) ; l'élargissement et l'entretien de toutes sortes de fossés et ruisseaux, 1671-1707 (n°s b, c et d) ; plantation d'arbres sur le Briel, 1687-1689 (n° c) etc. Dans la collection *Cartes et plans*, F 49 D 30-31, on trouvera encore cinq plans terriers et des dessins des bâtiments de l'abbaye des XVIII^e et XIX^e siècles, la plupart originaires de la collection Goetgebuer. On y trouvera aussi conservées les notes de Van der Haeghen : toutes sortes de courtes notices historiques et de références relatives à l'histoire de Groenenbriel.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles on verra les dossiers des élections d'abbesses de 1541 à 1781 : *Conseil d'État et de l'Audience*, n°s 892, 902, 905, 911, 922, 930, 950, *Conseil Privé espa-*

gnol. carton n° 1163 ; Conseil d'État, n° 1264 ; Conseil Royal de Philippe V, n° 236 ; Conseil de Régence, n° 366 ; Conseil Privé autrichien, n° 881. On trouvera dans la *Chambre des Comptes*, n° 46896, n° 19, le dénombrement de 1787 et dans la *Jointe des amortissements*, n° 1050, une déclaration des biens amortis de 1755.

On pourra consulter quelques données au *Cabinet des manuscrits* de la Bibliothèque de l'Université de Gand : n° 91, f° 23-24, une copie de la bulle du pape Innocent IV du 6 avril 1362 et n° 109, ainsi que la *Collection A. L. Van Hoorebeke*, IV, 357-358, qui conserve le texte et la reproduction de quelques pierres tombales originaires de l'ancienne abbaye. Certaines inscriptions de pierres tombales maintenant disparues sont conservées au *Cabinet des manuscrits*, n° 16901 de la Bibliothèque Royale à Bruxelles.

La plupart des chartes de l'abbaye de Groenenbriel, de 1230 à 1771, sont publiées très correctement *in-extenso* ou sous forme de registes pour les actes les plus récents et les moins intéressants par V. Van der Haeghen, *Het klooster Ten Walle...*, 1-280. Cet auteur donne dans la même publication p. 258-267, des extraits des comptes pour la construction de la nouvelle église abbatiale de 1613 à 1619 ainsi que, p. 283-310, l'édition déjà mentionnée de la chronique.

TRAVAUX : on trouvera des renseignements sur l'abbaye de Groenenbriel dans *Gallia Christiana*, V, 213-215, Paris, 1731 ; J. B. Gramaye, *Antiquitates Flandriae*, 23, Louvain, Bruxelles, 1708 ; C. C. Diericx, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, Gand, 1815 ; ainsi que dans l'introduction de l'ouvrage déjà mentionné de V. Van der Haeghen, *Het Klooster Ten Walle en de abdij van Den Groenen Briel*, I-XVI, Gand, 1888. On trouvera des études plus détaillées : J. B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans *Messenger des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, 372-373, Gand, 1873 ; à propos du sceau de l'abbesse et des sceaux personnels de quelques abbesses de Groenenbriel, on verra G. Gilleman, *Médaille de Sainte Marguerite et Saint Fiacre (abbaye du Groenen Briel)*, dans *Revue belge de Numismatique*, LXIV, 174-183, Bruxelles, 1908 ; sur une médaille en l'honneur de la dévotion à saint Fiacre à Groenenbriel. On trouvera une étude sur l'apparition et le développement de l'Ordre des victorines dans nos contrées dans P. Coenegracht, *Ontstaan van de Brabantse Witte Vrouwen en hun overgang naar de Orde van Sint-Victor*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXXIV, 53-90, Anvers, 1960.

Sigillographie : Nous ne possédons qu'un sceau de l'abbaye de Groenenbriel, appendu à un acte de 1372 aux Archives de l'État à Gand, *Abbaye de Saint-Bavon*, n° 46. On trouvera en outre un certain nombre de sceaux personnels d'abbesses : Béatrix Vlamincx : *Abbaye de Saint-Bavon*, n° 45 (1372) ; Élisabeth de Bolloe : Archives Générales du Royaume, *Acquits de Lille*, n° 70/705 (1390) ; Maria Sersimoens : A.G.R., *Acquits de Lille*, n° 71/737 (1424) ; Jorine Lachengoens : A.G.R., *Acquits de Lille*, n° 52/3196 (1470) ; Bernardine Goetgebuer : A.G.R., *Acquits de Lille*, n° 73 (1523) ; Lucia vander Saren : voir J. B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand...*, dans *Messenger des sciences historiques*, 372-373, Gand, 1873, et A.G.R., *Collection sigillographique*, nos 14804, 14888, 14778, 17833, 17834, 23940.

Iconographie : Les armes de l'abbaye comme elles apparaissent sur un dessin d'un manuscrit au *Cabinet des Manuscrits* de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, n° 11-3577, f° 68, et dans le fonds *Cartes et Plans* aux Archives de la Ville de Gand, 49 D 30-31, peuvent se blasonner : un arbre de sinople feuillu au tronc brun sur champ d'or.

Des nombreuses pierres tombales que l'on pouvait voir dans l'église de l'abbaye, on ne conserve que quelques dessins au *Cabinet des Manuscrits* de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, n° 16901, 232, et n° 16902, f° 38, ainsi que dans la *Collection A. L. Van Hoorebeke*, IV, f° 357-358, au *Cabinet des manuscrits*, n° 109, de la Bibliothèque de l'Université de Gand.

Nous ne connaissons pas de représentation des bâtiments de l'abbaye de Groenenbriel. On trouvera bien dans la *Collection des Cartes et plans*, n° F 49 D 30-31 des Archives de la Ville de Gand, ancienne *Collection Goetgebuer*, des plans terriers des anciens bâtiments de l'abbaye et des esquisses de l'enceinte du couvent en 1797, 1824 et au début du XIX^e siècle (les deux dernières vues montrent la transformation

successive de l'ancienne abbaye en une fabrique de coton). En outre, cette collection contient encore un dessin à la plume du XIX^e siècle représentant un petit bâtiment près de la porte de l'ancienne abbaye et de la petite église de l'abbaye avec la chapelle de Saint-Fiacre. On trouvera aussi dans le rapport de vente de l'abbaye comme bien national en 1797 un plan terrier : Archives de l'État à Gand, *Archief van het arrondissement van Oost-Vlaanderen en van het departement of prefektuur van de Schelde*, n° 1333.

* * *

La fondation de l'abbaye de Groenenbriel fut lente, laborieuse et pénible. L'initiative en est due à Simon de Mirabello, dit van Halen, seigneur de Perwez, et à sa seconde épouse Isabelle, dite aussi Élisabeth, de Lierde. Simon provenait d'une famille de banquiers lombards qui s'était établie en Flandre et qui bientôt, grâce à sa fortune, eut une grande influence et acquit de la puissance. Ils achetèrent entre autres les seigneuries de Halen-lez-Diest et de Perwez. Le père de Simon, Jean, devint rentier de Brabant. Simon lui-même fut receveur de Flandre et joua en tant que membre important du parti anglais à Gand, avec Jacques van Artevelde, un rôle non négligeable dans la lutte contre le comte dont il avait cependant épousé la sœur naturelle. En 1340, lorsque la lutte était à son paroxysme, il fut même désigné comme *ruwaard* de Flandre, c'est-à-dire remplaçant du comte. Par la suite, le différend avec le comte prit fin (2). Il est possible que pour apaiser sa « révolte » contre le prince, Simon comparut avec son épouse devant le comte le 10 mars 1341 et déclara qu'il désirait fonder dans son château de Ten Walle un couvent dont lui-même et ses héritiers détermineraient l'ordre religieux qui assurerait la fondation.

Pour dotation, Simon de Mirabello offrait à la nouvelle institution un revenu annuel de six cents livres *parisis* et, outre le château déjà cité, treize bonniers de terre et de pâture situés à côté de la ferme de Ten Walle, trente livres de rente annuelle sur des terrains situés dans le voisinage, neuf à dix bonniers de terre avec des maisons à Altena-Wondelgem, qu'il avait acheté (3) en 1335, un fief consistant en une rente annuelle de trente livres ainsi que la dîme d'Erembodegem, que Simon avait acquis (4) comme fief vers 1335. De plus, il promettait encore de prendre des dispositions pour acheter deux cents livres *parisis* de rentes annuelles. Tant que les deux fondateurs vivraient, ils pourraient cependant jouir de tous ces biens ; lors du décès de l'un d'eux, le survivant aurait encore la jouissance sur la moitié et la meilleure part de ces possessions. Cependant, il fut décidé que cette donation pourrait être totalement annulée s'il naissait encore des enfants du mariage des fondateurs (5).

Le comte donna officiellement son approbation à cette fondation pieuse de Simon et ordonna aussi à ses baillis de Gand et d'Alost de procéder à l'amortissement d'une partie des biens de la fondation (6). Le prévôt de Sainte-Pharaïde fut « adhérité » de tous ces biens (7).

Deux ans plus tard, le 4 juillet 1343, le pape Clément VI confirma encore le projet pieux de Simon de Mirabello et autorisa l'érection d'un couvent de femmes, avec église, cimetière, dortoir, réfectoire et autres constructions conventuelles. Apparemment, il avait déjà été décidé à ce moment dans les milieux religieux que la nouvelle fondation serait attribué aux victorines puisque, pour la première fois, il en était question dans la bulle pontificale (8). Le but était donc de transformer en couvent le bien clôturé de Ten Walle. Ce château, situé entre le château du Comte et Wondelgem, était à l'origine, dans la première partie du XIII^e siècle, en possession des châtelains de Gand. Ceux-ci le vendirent, en 1231, à Alexandre

(2) P. ROGGER, art. *Simon de Mirabello*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, 709-711, Bruxelles, 1964. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle en de abdij van den Groenen Briel*, III-V, Gand, 1888.

(3) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 24-27. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Bisdóm*, S 301, P 7. — Wondelgem, prov. de Flandre-Orientale, cant. d'Evergem.

(4) A.V.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 9. — É. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster ten Walle...*, 27-30.

(5) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 12. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 34-37.

(6) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 13 et 17 ; *Bisdóm*, S 301, P 38 v°. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 38-40, 55.

(7) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 16, 18 et 24. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 40-46, 55.

(8) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 25 et 29. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 56-59.

de Gand, fils de Bauduin Braemszoon (9) qui donna son nom au château, *Sersanderswal* ou *Hof ten Walle*. Simon acquit le bien (10) des héritiers d'Alexandre de Gand en 1323.

Bien que Simon de Mirabello ait confirmé une fois encore dans son testament du 15 janvier 1346 son projet d'ériger un couvent à Ten Walle (11), les difficultés commencèrent cependant peu après sa mort violente le 9 mai 1346. Comme il ne pouvait être question après la mort de Simon d'une érection immédiate d'un couvent à Ten Walle, puisque sa veuve avait encore droit à l'usufruit de la moitié des biens offerts, des difficultés surgirent immédiatement avec certains héritiers présomptifs de Simon et, plus tard aussi, avec le second époux d'Élizabeth, Arnoud de Hornes, seigneur de Rummen qui contestèrent la donation de Simon (12). Cependant la décision de Louis, Comte de Flandre séquestra denombreuses possessions de Simon, parmi lesquelles le Hof Ten Walle ; le comte prétexta que Simon de Mirabello n'avait tenu aucun compte de ses revenus comme *ruwaard* de Flandre (13). Par un acte postérieur, nous savons cependant qu'il lui importait grandement de prendre possession du *Hof Ten Walle* ; selon lui, ce lieu convenait mieux comme forteresse que comme couvent. Le comte aurait voulu ériger en résidence comtale à la place du château du comte, peu confortable (14). Le 27 septembre 1349, il conclut un accord avec les héritiers de Simon, par lequel il leur rendait tous les biens confisqués à l'exception du *Hof Ten Walle* (15) qui de fait, plus tard, deviendra sous le nom de *Prinsenhof* la résidence princière.

Malgré le fait que la fondation d'un couvent à Ten Walle fût devenue problématique, les exécuteurs testamentaires de Simon continuèrent à acheter des biens pour le nouvel établissement. Ils reçurent, en 1348, le bien important du *Coudescuere* à Dentergem et acquirent encore, en 1348-1353, des terres à Hillegem et Dentergem, une maison près du château de Ten Walle et un grand nombre de rentes (16). Lorsque la saisie de Ten Walle par le comte sembla définitive et, donc, qu'il n'existait aucune possibilité d'y fonder le nouveau couvent, les abbés de Saint-Bavon et de Saint-Pierre à Gand, exécuteurs testamentaires de Simon, achetèrent à Jean Vilain, seigneur de *Sin-Jansteen* et avoué de Tamise, un bien clôturé au Briel à Gand. Ce bien était tenu en fief du châtelain de Gand, il était destiné à l'érection du couvent (17).

L'affaire fut réglée enfin lorsque le pape Innocent VI, le 6 avril 1362, malgré les décisions favorables concernant la fondation originelle de Simon adoptées par son prédécesseur Clément VI, se déclara d'accord avec la prise de possession par le comte du bien de Ten Walle, destiné auparavant à d'autres buts. Cet accord se fit moyennant quelques compensations, parmi lesquelles l'érection d'un Chapitre en l'église Saint-Michel à Gand, l'installation d'une chapellenie à Ten Walle et le paiement d'une reconnaissance de dettes au couvent que l'on devait fonder (18). En 1368 déjà, ce fut chose faite : le comte Louis offrit des rentes annuelles pour un montant total de deux cent cinquante livres, payables sur les péages de Termonde, Ruppelmonde et Tielt (19).

Après la mort (20) de la veuve de Simon, Élisabeth de Lierde, le 27 mars 1365, il n'existait plus aucun obstacle pour commencer la nouvelle fondation. Cela prit cependant du temps, apparemment en raison d'une certaine opposition que le comte, jusqu'en 1370 surtout, commença à manifester contre la fondation définitive du couvent. Le 6 juin 1370, Philippe, évêque de Tournai, chargea les abbés de Saint-Bavon et de Saint-Pierre de l'érection officielle d'une abbaye de victorines et de l'installation d'un certain

(9) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 4-6.

(10) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 12-14.

(11) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 30. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 59-70.

(12) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 31. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 71-75, 96-105 (1350-1352).

(13) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 83-85.

(14) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 49 A. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 117-122.

(15) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 85-86, 107-108.

(16) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 33-36, 38, 41, 43, 44A, 44B, 45-46 ; S 301, f° 60 v° 61, 44, 58 v° 60. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 76-82, 88-89, 91-93, 105-106, 111-115. — Dentergem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem ; Hillegem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem.

(17) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 47. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 116-117.

(18) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 49A. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 117-122.

(19) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 52. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 127-129.

(20) P. ROGGE, art. *Simon de Mirabello*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, 709. — A.É.G., *Bisdom*, S, 305, f° 14 v°.

nombre de religieuses, sous la direction d'une prieure (21). Les abbés gantois firent vraisemblablement une demande à l'abbaye de victorines du Blijdenberg à Malines pour obtenir l'envoi au nouveau couvent des moniales. Quatre mois plus tard déjà, le 18 octobre, une des religieuses transférées à Gand, Béatrix Vlamincx, fut installée comme prieure de Groenenbriel (22).

Les abbés de Saint-Bavon et de Saint-Pierre, qui avaient déjà auparavant été désignés par le Saint Siège comme responsables de la fondation (23), s'occupèrent de la transformation du domaine en bâtiments claustraux plus ou moins adaptés, avec un cimetière et une chapelle en l'honneur de sainte Marguerite, cette chapelle mesurait cinquante pieds de long sur seize pieds de large (24). Quelques temps plus tard, le 1^{er} décembre 1372, le nombre de religieuses professes et de novices, dont on ignore si elles avaient été transférées de Malines ou si elles étaient entrées à Gand, se montait à treize, de telle sorte que la prieure Vlamincx put officiellement être installée comme abbesse (25).

Lorsque, le 2 février 1373, le patronage de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand fut bien établi (26), la fondation de Groenenbriel était définitivement accomplie.

* * *

BÉATRICE VLAMINCX était religieuse à l'abbaye de Blijdenberg à Malines ; elle vint de Malines à Groenenbriel au cours de l'année 1370 avec quelques consœurs afin de peupler la nouvelle fondation. Le 18 octobre 1370, elle fut installée comme prieure (27) et, deux ans plus tard, le 1^{er} décembre 1372, Philippe, évêque de Tournai, la désigna comme abbesse (28). Le 12 avril 1373, elle accepta les conditions de l'abbé de Saint-Bavon pour la consécration de la chapelle claustrale et le nouveau cimetière (29). En 1373 encore, elle achetait une maison dans la *Molenaarstraat* à Gand (30) et reçut, en 1384, un certain nombre de rentes de la ville en compensation de certaines propriétés situées dans le voisinage et confisquées par la ville pour la construction des nouvelles fortifications (31).

Selon l'obituaire, Béatrice Vlamincx mourut (32) le 2 décembre 1384, mais, vraisemblablement, ce jour est celui de ses obsèques ; elle dut mourir quelques jours plus tôt puisqu'une lettre de Jacques d'Ardam, plénipotentiaire du Saint Siège dans le diocèse de Tournai, datée de Malines le 1^{er} décembre 1384, fait déjà mention de son décès et charge la prieure Dionise Svroeden de l'administration de la jeune fondation (33). Cette Dionise ne devint vraisemblablement jamais abbesse de Groenenbriel et retourna, peut-être après un court laps de temps, à la maison mère de Malines, puisqu'elle n'apparaît ni dans la liste des abbesses, ni dans l'obituaire de Groenenbriel. On connaît un sceau de l'abbesse de Vlamincx appendu à une charte (34) de 1382.

(21) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 62A. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 135.

(22) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 62B. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 135. — Blijdenberg, abbaye de victorines à Malines (prov. d'Anvers, cant. de Malines) dont l'origine remonte probablement au début du XII^e siècle.

(23) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 49C (29 août 1363). — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 122.

(24) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 65. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 140.

(25) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 68. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 145-153.

(26) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 70. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 154-155.

(27) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 62B. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 135.

(28) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 65. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 140.

(29) A. VAN LOKEREN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, II, 86, Gand, 1855.

(30) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 73. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 157-158.

(31) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 78. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 162-163.

(32) A.É.G., S 305, f° 58 v° ; S 304.

(33) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 79. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle*.... 164.

(34) J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, 95, Gand, 1868. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME. *Collection Sigillographique*, moulage n° 17833.

ÉLISABETH DE BOLLOE était aussi originaire de l'abbaye de Blijdenberg à Malines et fut vraisemblablement installée comme abbesse quelques temps après. Sous son abbatiat, elle eut à compter avec quelques difficultés, entre autres en ce qui concerne le paiement des rentes sur les péages, accordées autrefois par le comte (35). Elle dut encore protéger les biens de l'abbaye à Dentergem contre les incursions des bandits (36) et s'opposer à un certain Pierre de Poertere qui avait commis une grande injustice à l'égard du couvent (37). En outre, l'abbaye perdit, à la fin de son abbatiat, en raison de la rupture des digues, des biens qu'elle possédait auparavant à Beveren-Waas et Kallo, et pour lesquels elle avait obtenu l'autorisation de l'évêque de Tournai de vendre des rentes pour un montant total de six de gros annuelles afin de pouvoir payer les travaux d'endiguement (38).

En 1401, elle obtint du pape Boniface IX un privilège autorisant les religieuses à rendre visite, avec son accord, à leurs parents malades (39). Elle mourut (40) le 13 septembre 1416. Nous possédons aussi un sceau personnel de cette abbesse (41).

MARIA SERSIMOENS. La situation financière de la jeune fondation s'améliora sensiblement sous son abbatiat, ce qui lui permit d'acquérir une maison au Groenenbriel à Gand (42) et diverses rentes (43). Les moyens financiers plus étendus dont elle disposait lui permirent aussi de faire construire une nouvelle église abbatiale plus grande. Un acte du 21 octobre 1423 mentionne la construction d'une nouvelle église (44). Les transformations et ornements ultérieures de cette église devaient durer des années, puisqu'en 1435-1436 encore, le magistrat de la Ville offrit un vitrail pour la nouvelle église (45) et que les mêmes échevins financèrent en 1441-1442 la fonte d'une cloche pour la nouvelle tour (46).

En 1425, l'abbesse Sersimoens, qui mourut (47) le 4 juillet 1440, reçut l'autorisation d'entretenir deux cygnes dans les fossés qui entouraient le couvent (48).

BARBARA 'S BACKERS est signalée pour la première fois dans un document (49) du 18 décembre 1441. C'est vraisemblablement sous son abbatiat que Groenenbriel acquit une maison dans la petite ville de l'Écluse ou Sluis (50), probablement pour y ériger un éventuel refuge. L'abbesse 's Backers eut à compter avec un certain nombre de difficultés : en 1441 déjà, un différend surgit avec le receveur de l'abbaye à propos des comptes à rendre (51) et,

(35) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 80-81. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 165-167 (26 août 1386 et 16 juillet 1389).

(36) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 55 (20 août 1414). — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 175-176.

(37) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 35 (7 novembre 1391). — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 168-169.

(38) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 45 (28 mai 1416). — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 176-177. — Beveren-Waas et Kallo : prov. de Flandre Orientale, cant. de Beveren-Waas.

(39) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 69 v°-70 (9 novembre 1401). — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 172-173.

(40) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 44 v° : S 304.

(41) J. B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, 96. — A.G.R., *Collection Sigillographique*, moulage n° 14778 (1390).

(42) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 59 (16 février 1418). — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 178.

(43) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 88 (9 novembre 1428 et 8 mars 1432) ; S 301, f° 67. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 184-185, 190.

(44) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 179-180.

(45) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Stadsrekening*, 1435-1438, f° 18.

(46) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Stadsrekening*, 1441-1442, f° 20.

(47) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 64 ; S 304. — Nous possédons aussi d'elle un sceau personnel d'abbesse : A.G.R., *Collection sigillographique*, moulage n° 14804 (8 août 1425).

(48) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 52. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 180-181.

(49) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 94. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 197.

(50) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 46. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 199-200.

(51) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, f° 69 v° — 70. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 195-196.

en 1453, elle dut intervenir pour obtenir le paiement des rentes sur les péages comtaux qui appartenaient aux religieuses. La même année, les possessions de l'abbaye dans la région d'Alost furent en grande partie dévastées lors de la révolte des Gantois contre Philippe le Beau. Cette situation amena de grandes difficultés financières pour l'abbaye (52).

L'abbesse 's Backers mourut (53) le 20 novembre 1461 ; elle avait vraisemblablement dû démissionner quelques temps auparavant, puisque l'abbesse suivante mourut avant elle.

CATHERINE TSHOOGHEN assura l'administration de l'abbaye de Groenenbriel quelque temps après l'abdication de l'abbesse 's Backers jusqu'à sa mort (54) survenue le 18 juin 1461.

JOREINE LACHENGOENS fut élue abbesse (55) le 6 juillet 1461. La situation financière de l'abbaye à cette époque, à la suite de la catastrophe provoquée par les destructions au cours de la révolte des Gantois, n'était guère florissante. En 1462 encore, l'abbesse était obligée de vendre des rentes pour pouvoir faire face aux lourdes charges qui obéraient le couvent (56). Cette situation eut vraisemblablement aussi une conséquence sur l'esprit religieux qui devait régner dans l'abbaye. Celui-ci semblait fort affaibli lors de la visite de Guillaume, évêque de Tournai, le 11 février 1470 : c'était surtout l'observance de la clôture, celle de l'habit de l'Ordre et la vie communautaire du couvent qui laissaient à désirer. L'évêque de Tournai décida qu'une réforme de l'abbaye était absolument nécessaire et que les religieuses devraient dorénavant observer les statuts du couvent de Saint-Trond à Bruges et ceux de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porchains à Tournai (57). C'est probablement à la suite de ces événements que de nouveaux statuts (58) furent rédigés pour Groenenbriel, le 12 juillet 1478.

Cependant, petit à petit, la situation financière et la vie religieuse s'améliorèrent sous la direction de l'abbesse Lachengoens ; de sorte que, le 12 novembre 1481, l'abbesse obtint de l'évêque de Tournai l'autorisation de porter le nombre des religieuses de chœur de quinze à vingt. Ainsi, les services religieux, malgré la présence de quelques religieuses âgées et malades, pourraient bénéficier d'une assistance plus nombreuse, tandis que l'augmentation des revenus de l'abbaye autorisait l'entretien d'un plus grand nombre de moniales (59).

L'abbesse Joreine Lachengoens mourut (60) le 4 mars 1490.

MARGUERITE SER SANDERS dut défendre les droits de l'abbaye contre le magistrat de la ville de Gand qui avait pris, illégalement, une partie des terrains du couvent et une parcelle de pré située dans le voisinage de l'abbaye, pour y ériger les fortifications de la ville. En outre, il avait fait abattre à cet effet, sans autorisation, des arbres qui étaient la propriété de

(52) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 100. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 199-200.

(53) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, n° 56 v° ; S 304.

(54) A.É.G., *Groenenbriel*, S 301, n° 29 ; S 304.

(55) A.É.G., *Bisdam*, B 4635.

(56) A.É.G., *Bisdam*, B 4628. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 203-204.

(57) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 102 (acte inconnu de V. VAN DER HAEGHEN). — Saint-Trond, prieuré d'augustines à Asselbroek, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Bruges. — Notre-Dame-des-Prés-Porchains, couvent de victorines fondé à Haspres en 1130 et transféré à Tournai en 1232-1233.

(58) A.É.G., *Groenenbriel*, S 302.

(59) A.É.G., *Groenenbriel*, chartier, n° 109. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 206-207.

(60) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, n° 11 ; S 304. — Nous possédons un sceau personnel de l'abbesse Lachengoens : A.G.R., *Collection sigillographique*, moulage n° 14888 (1470).

l'abbaye. Par un jugement du Conseil de Flandre du 25 mai 1501, confirmé plus tard en appel par le Parlement de Paris, l'abbesse fut rétablie dans ses droits et la ville de Gand condamnée à payer comme indemnité une rente annuelle de quatorze livres de gros (61).

Marguerite Ser Sanders mourut (62) le 20 mars 1512.

BERNARDINE GOETGEBUER obtint, en 1530, de l'administration communale que les nombreuses tavernes et établissements mal famés qui se trouvaient auprès du Groenenbriel et qui se distinguaient par une vie nocturne fort bruyante troublant le calme de l'abbaye, fussent obligés de fermer ou de transporter leurs activités dans l'ancienne banlieue de la ville (63). L'abbesse eut vraisemblablement à compter avec des difficultés financières puisqu'en 1533 elle vendit encore une rente (64) et, en 1539, fit un procès aux taxateurs de l'évêché de Cambrai en raison des charges que ces derniers avaient imposées sur les possessions de l'abbaye situées dans leur évêché (65).

L'abbesse Goetgebuer mourut (66) le 7 septembre 1541.

CATHERINE LANCHALS. Après la mort de l'abbesse Goetgebuer, la gouvernante, Marie de Hongrie, désigna, le 6 octobre 1541, deux conseillers du Conseil de Flandre comme commissaires pour l'élection de la nouvelle abbesse. Cette élection eut lieu deux jours plus tard. À cette occasion, la sous-prieure Lanchals, âgée de trente-cinq ans, obtint les voix de ses quinze consœurs et fut, dès lors, nommée abbesse (67).

En 1561-1562, à la fin d'un abbatiat de plus de vingt ans, qui fut pour l'abbaye une période de calme et de prospérité, l'abbesse fit restaurer une partie du cloître et quelques autres bâtiments. Le couvent était cependant confronté avec de sérieuses difficultés financières ; les revenus pour l'année 1563 ne se montaient qu'à cent nonante-deux livres de gros et quelques revenus en nature ; ceci explique vraisemblablement pourquoi, à sa mort (68) le 16 septembre 1564, il ne restait plus à l'abbaye que quinze moniales et onze religieuses converses (69), alors que, au siècle précédent, les religieuses avaient reçu l'autorisation de former une Communauté de vingt moniales de chœur.

JACQUEMINE DE SAINT-GENOIS dite LADEUZE, fille du seigneur de Ladeuze, obtint lors de l'élection du 9 octobre 1564 l'unanimité moins une des voix de ses consœurs et fut nommée abbesse, le 4 novembre 1564, par la gouvernante, Marguerite de Parme. Malgré son ascendance wallonne, elle connaissait très bien le néerlandais et avait été des années durant, maîtresse des écolières à l'école abbatiale (70). Son abbatiat fut cependant de très courte durée puisqu'elle mourut déjà, le 21 février 1565, âgée à peine de trente-quatre ans (71).

(61) A.É.G., *Groenenbriel*, n° 14. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...* 221-227.

(62) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 13 v° ; S 304.

(63) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...* 233-234.

(64) A.É.G., *Groenenbriel*, chartrier, n° 116. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...* 234-235.

(65) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...* 235.

(66) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 43 v° ; S 304. — On conserve le sceau personnel de l'abbesse Goetgebuer : A.G.R., *Collection sigillographique*, moulage n° 23940 (1523).

(67) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 892, f° 64-74.

(68) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 45 ; S 304.

(69) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 892, f° 65-78.

(70) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 892, f° 65-78.

(71) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 9 ; S 304. — Ladeuze, prov. de Hainaut, cant. de Chièvres.

CATHERINE VAN STEELANDT fut durant vingt-deux ans en tant que chapelaine la collaboratrice la plus proche de l'abbesse Lanchals (72) avant d'être élue abbesse lors de l'élection du 10 mars 1565, à la presque unanimité des voix. Elle fut nommée officiellement dans cette charge le 24 mars 1564. Les commissaires déclarèrent que si, lors des précédentes élections, quelques mois auparavant, elle n'avait pas été malade pour avoir soigné l'abbesse Lanchals, elle aurait déjà été élue alors abbesse (73). C'est sous son abbatiat, les 22 et 23 août 1566 que se produisit à Gand la furie iconoclaste et que l'église abbatiale de Groenenbriel subit de lourds dommages (74).

L'abbesse van Steelandt mourut (75) le 29 juin 1573.

LIVINE VRANCX. Lors de l'élection abbatiale du 3 août 1573, la Communauté partagea ses suffrages. Bien que la prieure Vrancx ait obtenu une voix de moins que Lucie vander Sare, qui était soutenue cependant par un certain nombre de personnalités influentes, les commissaires ordonnèrent que Livine Vrancx, en raison de ses capacités et de son âge fût désignée comme abbesse.

Livine Vrancx était la fille d'Adrien Vrancx, bourrelier à Gand (76), et avait été avant son élection, entre autres, chapelaine de l'ancienne abbesse et coître (77). Son abbatiat fut pour l'abbaye une période catastrophique. La Communauté fut chassée de son couvent par l'administration communale réformée de Gand en 1576 ; elle se composait alors de vingt et une moniales et de neuf sœurs converses. Après quelques péripéties, elles aboutirent à Tournai, après quoi elles s'établirent finalement à Alost jusqu'à la prise de cette ville par les gueux les 22 et 23 avril 1582. Les religieuses, furent emmenées en prison à Vilvorde, après quoi, moyennant le paiement d'une lourde rançon, elles furent transportées à Anvers et libérées dans cette dernière ville. La Communauté se dispersa alors, une partie retourna à Gand où la plupart des sœurs allèrent habiter dans leur famille tandis que l'abbesse avec un certain nombre de moniales partit s'installer à Tournai ; elles y vécurent dans une grande pauvreté de travaux d'aiguille et de la charité de certains bourgeois (78).

En 1578 déjà, l'abbesse Vrancx était dans de grands embarras d'argent en raison des nombreuses exigences de la ville de Gand pour le logement des soldats, la participation dans les dépenses pour le renforcement des fortifications de la ville, la diminution des revenus des fermages à cause des faits de guerre. L'abbaye avait de grosses dettes. En 1578, l'abbesse vendit quelques propriétés et emprunta d'importantes sommes d'argent à des particuliers (79).

Quelque temps après que les religieuses eussent été chassées de l'abbaye, le magistrat de Gand procéda, en 1580, à la vente publique de presque tous les bâtiments claustraux et des terres attenantes. En 1579 déjà, on avait démoli une partie de l'église ainsi que quelques bâtiments pour établir un large chemin d'accès vers les fortifications de la ville (80) et on installa une école dans l'ancienne abbaye (81).

(72) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 892, f° 65-78.

(73) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 902, f° 61-64.

(74) M. VAN VAERNEWYCK, *Beroerlycke tijden. 1566-1568*, I, 175.

(75) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 31 ; S 304.

(76) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 892, f° 65-78.

(77) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 905, f° 84-96.

(78) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 911, f° 101-109. — A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(79) A.É.G., *Groenenbriel*, n° 6. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 241-242.

(80) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 246-250.

(81) PH. DE KEMPENAERE, *Vlaemsche Kronijk*, II, 260, Gand, 1839.

C'est au milieu de toutes ces misères que mourut, à Tournai, l'abbesse Vrancx le 5 juillet 1583. Elle fut inhumée dans l'église de Saint-Brice (82).

LUCIE VAN DER SARE. Le choix de presque toutes les religieuses, qui se trouvaient alors à Tournai, Gand ou chez leurs parents, se porta sur Lucie van der Sare, lors de l'élection qui eut lieu à Tournai le 5 septembre 1583. Auparavant, elle avait assisté la précédente abbesse comme prieure et ancienne chapelaine dans l'administration de la Communauté dispersée (83). Sa nomination resta néanmoins pendante (84) jusqu'à janvier 1584. Cette même année encore, elle retourna à Groenenbriel avec quatorze moniales et six sœurs converses. Elle y retrouva une abbaye en partie détruite et ravagée (85). Elle dû immédiatement commencer la restauration des bâtiments endommagés afin de les rendre habitables pour la Communauté. Les moyens financiers lui manquaient pour reconstruire le couvent. Toutefois, la situation financière de l'abbaye s'améliora déjà sous son administration de sorte qu'elle put accepter un nombre relativement important de novices et que la Communauté, lors de son décès (86) le 6 juillet 1608, comptait déjà dix-neuf religieuses de chœur et treize converses (87).

JOSINE LOEDTS (De Loodts) fut élue abbesse (88) lors de l'élection des 21 et 22 juillet 1608 avec presque la totalité des voix. Elle reçut ses patentes de nomination (89) le 31 juillet 1608. Auparavant, elle avait rempli plusieurs fonctions : maîtresse des écolières, responsable des vêtements et sous-prieure (90). Son administration fut cependant de courte durée puisqu'elle mourut le 18 août 1611, âgée à peine de cinquante ans (91).

MARIA STURMS (Storme) obtint, lors de l'élection du 22 septembre 1611, la majorité des voix et fut installée en qualité d'abbesse (92). Elle fut une supérieure très dynamique qui fit reconstruire l'abbaye presque en entier. Sa première œuvre fut la construction d'une importante église abbatiale, car l'église précédente avait été détruite presque complètement par les gueux vers 1580. La première pierre fut posée le 12 septembre 1614 par les archiducs Albert et Isabelle qui, à cette occasion, offrirent au couvent une forte somme d'argent. Les travaux de construction débutèrent le 22 avril 1615 et, le 17 juin 1616 déjà, l'évêque de Gand put consacrer la nouvelle église en l'honneur de saint Fiacre. Auparavant, on avait commencé la reconstruction de deux nouvelles ailes du cloître. Durant les années 1619 à 1623, l'abbesse Sturms fit ériger un certain nombre de nouveaux bâtiments annexes, agrandit entre autres le réfectoire et commença en 1624 la construction d'un nouveau quai dans le jardin du couvent (93). Toutes ces constructions conduisirent l'abbaye à accumuler les dettes. Pour se procurer les fonds nécessaires, il fut conclu, en 1615, un accord amiable avec la ville de Gand dans le procès relatif à la confiscation d'un certain nombre de terrains de l'abbaye, destinés à l'élargissement des fortifications de la ville ; à cette occasion, le magistrat de la ville paya aux religieuses une

(82) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 32 ; S 304.

(83) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 911, f° 101-109.

(84) A.É.G., *Bisdome*, B 4635. — V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...* 254.

(85) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(86) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 32 ; S 304. — On connaît son sceau personnel.

(87) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 922, f° 156 et sv.

(88) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 922, f° 156 et sv.

(89) A.É.G., *Bisdome*, B 4635.

(90) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 922, f° 156 et sv.

(91) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 40 ; S 304.

(92) A.É.G., *Bisdome*, B 4624.

(93) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304 ; *Bisdome*, B 4632 ; *Groenenbriel*, n° 46.

indemnité raisonnable (94). Malgré les lourds soucis financiers, l'abbesse consacra encore toute son attention à l'esprit conventuel et à la vie religieuse dans l'abbaye qui, durant son abbatiat, furent exemplaires (95). Ceci apparaît, entre autres, dans le fait que, lorsque des grandes difficultés menacèrent en 1614 le couvent de Sainte-Barbe dit couvent de Joris Vranckx à Gand, l'évêque de Gand fit appel à deux moniales de Groenenbriel pour prendre en main durant quatre ans l'administration et réformer la Communauté (96).

Grâce à cette vie conventuelle florissante, l'abbesse Sturms put accepter un nombre important de novices de sorte qu'à sa mort (97), le 13 février 1626, demeuraient au couvent pas moins de vingt-six moniales et douze sœurs converses (98).

FLORENCE VAN STEELANDT. Lors de l'élection du 23 février 1626, la Communauté une fois encore fut partagée et bien que Françoise Thevelin obtint la majorité des voix, ce fut la chapelaine, Florence van Steelandt, qui n'avait obtenu que quatre voix, qui, en raison vraisemblablement de son âge avancé, fut nommée abbesse (99) le 7 mars 1626. L'installation solennelle eut lieu le 9 avril et la consécration quelques jours plus tard, le 20 avril (100).

Florence acheva le grand programme de construction de l'abbesse précédente. C'est ainsi qu'elle fit clôturer le domaine du couvent en certains endroits, qu'elle restaura en 1629, encore, la maison des hôtes (101) et qu'en 1644, elle fit installer dans l'église un nouvel autel principal, une chaire, un orgue et un pavement (102). La vie spirituelle fut aussi particulièrement brillante durant son abbatiat, comme il apparaît dans les rapports de visite épiscopale (103).

Après un abbatiat particulièrement calme de près de vingt ans, l'abbesse van Steelandt mourut (104) le 21 octobre 1645.

FRANÇOISE THEVELIN fut élue abbesse, le 23 novembre 1645, par la plupart de ses consœurs et aussitôt présentée par les commissaires ordinaires, l'évêque de Gand et un conseiller au Conseil de Flandre. Elle reçut ses patentes de nomination (105) le 3 février 1646, fut installée le 5 avril ; sa consécration solennelle suivit (106) le 15 avril 1646. Elle avait auparavant rempli les fonctions de cellière et de chapelaine de l'abbesse précédente (107). Son abbatiat fut cependant de courte durée puisqu'elle mourut le 26 mars 1648 après une longue maladie, à l'âge de cinquante-deux ans (108).

(94) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster Ten Walle...*, 267.

(95) Cela ressort de la visite épiscopale du 24 mars 1611 : A.É.G., *Bisdóm*, B 4623. — Le 29 janvier 1624, elle reçut aussi de nouveaux statuts : A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(96) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(97) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 8 ; S 304.

(98) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 930. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(99) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 930. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(100) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304 (liste des abbesses).

(101) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304 (chronique).

(102) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264.

(103) A.É.G., *Bisdóm*, B 4623 (7 janvier 1627, 21 octobre 1637, 26 août 1641). — Le 7 février 1628, l'évêque de Gand, Triest, accordait de nouveaux statuts à Groenenbriel : A.É.G., *Groenenbriel*, n° 55.

(104) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 50 v° ; S 304.

(105) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264.

(106) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(107) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264.

(108) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 14 v° ; S 304.

ANNE MARIE VAN HAMME fut choisie comme abbesse lors de l'élection du 30 avril 1648 par la majorité des vingt-trois moniales, mais ne reçut ses patentes de nomination (109) que le 30 janvier 1649 ; sa consécration solennelle eut lieu (110) le 18 avril 1649. La situation financière favorable de l'abbaye permit à l'abbesse van Hamme d'entreprendre un certain nombre de constructions. C'est ainsi qu'en 1655 et en 1663, elle fit construire une nouvelle blanchisserie (111), fit agrandir la brasserie ; en 1659-1663, la totalité des bâtiments fut entourée par un mur d'enceinte solide de quelques centaines de mètres de long (112). Elle fit aussi recouvrir le sol de l'église de marbre en 1675 et y fit même aménager quelques tombes (113). Elle commanda aussi l'exécution de deux reliquaires en argent pour les reliques des saints Fiacre et Marguerite (114). Afin de favoriser la ferveur des pèlerins venus vénérer saint Fiacre dans l'église de l'abbaye, elle commanda, en 1661, à J. Hulenbroucq une biographie de ce saint ; cette biographie fut éditée (115). La discipline conventuelle et la vie religieuse à l'abbaye furent bouleversées cependant au cours des années 1650 à 1652 en raison de la trop grande sévérité de l'abbesse ; dès lors la division régna dans la Communauté (116). En 1664 encore, une visite épiscopale mentionne que l'abbesse a perdu de son autorité par ses interventions intempestives dans la Communauté (117). Anne Marie Van Hamme mourut (118) le 30 mars 1676 ; elle laissait derrière elle une Communauté de vingt-cinq religieuses de chœur et vingt et une sœurs converses (119).

MARGUERITE VAN DER ELST fut élue abbesse par presque toutes ses consœurs le 25 avril 1676, malgré son grand âge (120). Elle reçut dès le 13 mai 1676 sa nomination officielle (121) ; sa consécration eut lieu un mois plus tard le 14 juin (122). Au moment de son installation, elle était prieure et, auparavant, elle avait, entre autres, rempli les fonctions de maîtresse des novices. Sous son court abbatiat, le moulin à eau d'Erembodegem-Welle fut complètement détruit par des soldats et l'abbesse fut obligée de faire de grandes dépenses pour le faire reconstruire (123). Elle mourut trois ans plus tard le 2 décembre 1679 à l'âge de soixante-six ans (124).

ÉLISABETH BORDINCX. Lors de l'élection du 6 février 1680, la Communauté vota de façon très dispersée et trois religieuses obtinrent environ le même nombre de voix. Finalement, ce fut la prieure et ancienne maîtresse des novices qui fut élue (125). Elle fut consacrée (126) par l'évêque de Gand le 10 mars 1680. Sous son abbatiat, l'esprit conventuel laissa

(109) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624, B 4626.

(110) A.É.G., *Groenenbriel*, S 104 (liste des abbesses).

(111) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(112) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304 (chronique) ; *Groenenbriel*, n° 47.

(113) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(114) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 15.

(115) A.É.G., *Bisdóm*, B 4635.

(116) A.É.G., *Bisdóm*, B 4623 (19 septembre 1650 et 4 novembre 1652).

(117) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 1264. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(118) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 15 ; S 304.

(119) A.G.R., *Conseil d'État et de l'Audience*, n° 1264. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(120) Elle avait fait profession à Groenenbriel le 3 octobre 1632 ; A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(121) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(122) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 58 v° ; S 304, f° 24 v°.

(123) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264.

(124) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 58 v° ; S 304, f° 24 v°.

(125) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264.

(126) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304 (liste des abbesses).

encore à désirer surtout chez les sœurs converses et, à plusieurs reprises en 1680, 1688 et 1696, on insista dans les visites épiscopales sur une meilleure observance de la clôture (127). À la fin de son abbatiat, l'abbesse Bordincx eut encore à compter avec d'autres difficultés. C'est ainsi que les bâtiments claustraux furent gravement endommagés en 1692 par l'explosion d'un bateau chargé de munitions amarré derrière l'abbaye (128). L'obligation de nourrir un certain nombre de chevaux des militaires anglais de 1695 à 1699 obéra lourdement les finances de l'abbaye (129), d'autant plus que de nombreux baux n'avaient pu alors être payés à la suite des circonstances de la guerre (130).

Élisabeth Bordincx mourut après une longue maladie (131) le 6 septembre 1697.

CAROLINE THÉRÈSE DE CAMARGO. Lors de l'élection du 19 septembre 1697, elle n'obtint que trois premières voix et, suivant le rapport des commissaires, elle ne venait pas en rang utile pour la nomination; elle fut cependant présentée (132) officiellement comme abbesse le 4 novembre 1697 et solennellement consacrée quelques semaines plus tard (133) le 25 novembre. Elle était la fille de Jean-Baptiste, baron de Camargo, chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques (134), elle avait fait profession (135) le 26 septembre 1655 et, au moment de sa nomination, elle était portière (136).

La situation financière du couvent souffrit à cette époque de diverses impositions de guerre, de l'inondation de biens de l'abbaye dans les environs de Gand (137) et de longs travaux de restauration à la ferme de l'abbaye à Dentergem (138). La discipline conventuelle fut plutôt mauvaise sous son abbatiat. À plusieurs reprises en 1696, 1698, 1700, 1706 et 1707, les rapports des visites épiscopales montrent que les statuts ne sont pas observés comme ils le devraient et que, dans la Communauté, différents partis apparaissaient, ce qui entama l'autorité de l'abbesse (139). Après une longue maladie qui la rendit aveugle dans les dernières années de sa vie, l'abbesse Camargo mourut (140) le 17 juin 1715.

MARIE FLORENCE DE VULDER. Lors de l'élection qui eut lieu le 23 juillet 1715, le couvent vota de façon très dispersée, signe de la grande discorde qui régnait dans la Communauté. Finalement, ce fut la chapelaine De Vulder qui fut nommée (141) le 1^{er} août 1715. Sa consécration solennelle (142) eut lieu le 1^{er} septembre 1715. Sous son court abbatiat, l'abbesse

(127) A.É.G., *Bisdóm*, B 4623 et B 4628 (3 mai 1680, 25 juin 1688 et 31 janvier 1696).

(128) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1263.

(129) A.V.G., *Kerkelijke instellingen*, XLVI, liasse b.

(130) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1263.

(131) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 43; S 304 (liste des abbesses).

(132) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1263. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(133) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304 (liste des abbesses).

(134) A.É.G., *Groenenbriel*, n° 11.

(135) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304, f° 27.

(136) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1263. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(137) A.É.G., *Bisdóm*, B 4625.

(138) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264.

(139) A.É.G., *Bisdóm*, B 4623 (31 janvier 1696, 29 janvier 1698, 15 février 1700, septembre-octobre 1706 et 27 juin 1707).

(140) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 28bis-29; S 304, f° 27.

(141) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624. — Elle avait fait profession à Groenenbriel le 13 octobre 1686 : A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(142) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304. — Ce même jour, on lui dédia un poème de circonstance : voir F. VAN DER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, III, n° 1960, Gand, 1861.

De Vulder ne put jusqu'à sa mort (143), survenue le 21 novembre 1719, insuffler aucune vie nouvelle à sa pauvre abbaye (144).

HÉLÈNE GHYSENS, originaire de Gand, fut désignée comme abbesse, le 4 avril 1720, par la plupart de ses vingt consœurs et, quelques mois plus tard, le 1^{er} juin, elle fut officiellement nommée abbesse (145). Sa consécration solennelle par l'évêque de Gand suivit le 28 juillet (146). Par les fonctions qu'elle avait remplies auparavant (147) comme cellière, maîtresse des novices, procuratrice et chapelaine de l'abbesse précédente, l'abbesse Ghysens étant bien préparée à gouverner l'abbaye.

Son long abbatiat fut pour le couvent une période de calme et de bien-être. Ce n'est que durant les dernières années de son administration que l'abbaye eut à souffrir de l'invasion de troupes qui, entre autres, coupèrent tous les arbres sur les terres du couvent à Erembodegem, ce qui signifiait une perte de près de dix mille florins (148). Cela n'empêcha cependant pas l'abbesse, en 1756 encore, de pourvoir le cloître d'un nouveau pavement de marbre (149).

Lorsque l'abbesse Ghysens mourut (150), le 30 septembre 1757, à un âge fort avancé, elle laissait une Communauté de vingt et une moniales dont l'esprit et l'ardeur spirituelle étaient fort appréciés (151).

SÉRAPHINE EYCKMAN obtint, lors de l'élection du 30 octobre 1757, la majorité des voix. Elle reçut ses lettres patentes le 22 décembre suivant (152) et fut consacrée par l'évêque de Gand (153) le 15 janvier 1758. Elle était née à Courtrai, avait fait profession à Groenenbriel (154) le 7 novembre 1741 et avait, avant son éléction, exercé entre autres la fonction de maîtresse des novices (155).

Sous son abbatiat, l'abbaye ne connut pas de soucis financiers malgré le fait que la Communauté fit entreprendre au cours des années 1762-1763 et 1775-1776 toutes sortes de travaux de restauration et d'embellissement dans l'église, le réfectoire et le cloître. Elle fit aussi construire un nouveau quai derrière la maison des hôtes (156). L'abbesse mourut (157) le 31 août 1780.

(143) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 56bis ; S 304, f° 30.

(144) A.É.G., *Bisdóm*, B 4635.

(145) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624. — Elle était entrée, le 28 mai 1705, en qualité de religieuse professe dans la Communauté de Groenenbriel : A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(146) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304. — On conserve de cette cérémonie un poème de circonstance : F. VAN DER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, III, 35 et 230, n° 1973 et 2957.

(147) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1264. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(148) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 881.

(149) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(150) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 46bis ; S 304, f° 32. — Les armes de l'abbesse Ghysens sont conservées sur dessin : A.V.G., *Cartes et plans*, n° F 49 D 30.

(151) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 881.

(152) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 881. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(153) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(154) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304, f° 38. — On conserve un poème de circonstance : Voir F. VAN DER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, III, 238-239, n° 3025-3026, avec une représentation de ses armes.

(155) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 881. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(156) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304 (notices diverses).

(157) A.É.G., *Groenenbriel*, S 305, f° 38 ; S 304, f° 37.

SÉRAPHINE DE SCHUYTER était originaire de Gand et avait fait profession solennelle de foi (158) à Groenenbriel le 30 juillet 1765. Lors de l'élection qui eut lieu le 19 octobre 1780, elle obtint plus de voix que les autres candidates, sans atteindre la majorité. Elle fut cependant nommée abbesse (159) le 20 décembre 1780 et solennellement consacrée (160) le 18 février 1781. Sous son abbatiat, la situation financière de l'abbaye fut très favorable. Le dénombrement de 1787 montre bien que le couvent, malgré des revenus plutôt restreints, avait accordé des prêts pour un montant total de plus de septante-cinq mille florins (161).

Lors de la première invasion des Français en novembre 1792, l'abbesse fit immédiatement mettre en sécurité à l'extérieur de la ville tous les trésors de l'église et les reliques qui furent rapportés avec une certaine solennité (162) en mai 1793. Après la seconde invasion des Français en 1794, le couvent eut des moments pénibles à passer. Le 30 novembre 1794, l'abbaye dut contribuer pour sa part à l'impôt de sept millions de livres à charge de la ville de Gand, à savoir vingt mille livres ; ce paiement fut exécuté. En outre, le couvent eut beaucoup à souffrir de l'obligation de loger des soldats français ; le 4 juillet 1796, l'abbaye fut encore condamnée à payer une imposition de quatre cents livres par moniale ; elle ne put le faire en raison du manque de moyens. Le 6 décembre 1796, les commissaires de la République ordonnèrent que, dans les vingt jours, les religieuses quittent l'abbaye ; on leur donnerait alors des bons, ce que les sœurs refusèrent. Le 26 décembre 1796, la Communauté, qui se composait alors de vingt et une moniales et douze sœurs converses, fut chassée du couvent par la force.

Dès lors, le sort ultérieur de l'abbaye fut rapidement réglé. Le 23 mars 1797, on vendit en vente publique la chaire de vérité, l'orgue, les ornements d'église et toutes sortes de biens meubles ; une semaine plus tard, le 2 avril, les cloches furent emportées (163). Le 15 avril 1797, on arriva enfin à la vente du domaine conventuel qui fut acheté pour la somme de trois cents mille francs par Norbert De Schampeleere, ex-religieux de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont (164). Les nouveaux propriétaires commencèrent immédiatement à démolir certaines constructions. Le 2 mai 1797 déjà, le maître-autel en marbre fut emporté et, le 6 juin 1797, on commença la destruction d'une partie du cloître. On installa le 2 février 1798, dans les bâtiments subsistants, une imprimerie d'indiennes qui fut intégrée dans la fabrique de coton installée à côté par un certain Vos (165). Au début du XIX^e siècle, l'ancien couvent, transformé en fabrique, était la propriété de Napoléon de Vos ; cette fabrique appartenait, en 1824, à un certain François de Vos (166).

En 1812 déjà, on avait rebaptisé le Groenenbriel Fabrieksplaats, puisqu'on y avait établi deux fabriques de coton (167). La dernière abbesse de Groenenbriel, Séraphine de Schuyter, ne mourut que le 12 janvier 1839 au Petit Béguinage de Gand (168).

(158) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304.

(159) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 881. — A.É.G., *Bisdóm*, B 4624.

(160) A.É.G., *Groenenbriel*, S 304. — On conserve un poème de circonstance de cette occasion : Voir F. VAN DER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, IV, 73, n° 5334, VI, 163, n° 13062. Gand, 1862-1867.

(161) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46896, n° 19.

(162) A.É.G., *Bisdóm*, B 4635.

(163) A.V.G., *Nota's van der Haeghen*, petite chronique (vers 1800).

(164) A.É.G., *Archief van het arrondissement van Oost-Vlaanderen et van het departement of de prefektuur van de Schelde*, n° 1319, 1333, 1474.

(165) A.V.G., *Nota's van der Haeghen*, petite chronique (vers 1800).

(166) A.V.G., *Cartes et plans*, F 49 D 30.

(167) J. J. STEYAERT, *Volledige Beschrijving van Gent*, 257, Gand, 1857.

(168) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 434.

Un des rares vestiges de l'ancienne abbaye est le reliquaire de saint Fiacre qui fut, au début du XIX^e siècle déjà, transporté à l'église Saint-Martin à Akkergem-Gand (169). Vers 1900, on construisit à l'emplacement de l'ancienne abbaye la clinique de la Sainte-Famille tandis que l'actuelle clinique de Saint-Vincent et l'institut des frères se trouvent en partie sur le domaine de l'abbaye. Aujourd'hui, il n'y a plus aucune trace des anciens bâtiments claustraux (170).

(169) KERVYN DE VOLKAERSBEKE. *Les églises de Gand*, II, 293. Gand, 1858.

(170) Nous remercions M^{lle} E. d'Haenens, inspectrice du Service provincial du patrimoine artistique de Flandre Orientale, pour les renseignements qu'elle nous a communiqués.

ABBAYE DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER

t' cloester van de Religieusen gesticht by Waasmunster (1248), monasterium ordinis de Primiaco in loco qui dicitur Mons Rosarum (1249), Monasterii de Monte Rosarum (1258).

SOURCES : les archives de l'abbaye des victorines de Roosenberg à Waasmunster (1) sont pour la plus grande partie conservées aux Archives de l'Abbaye de Roosenberg à Waasmunster. Les sources les plus importantes pour l'histoire de l'abbaye sont les actes originaux, les cartulaires, les registres aux biens, les comptes, le nécrologe, l'*Institutum Sancti Victoris* et les statuts.

Le fonds fut classé à partir de 1914 par M. de Meulemeester qui partagea les collections en deux parties : le fonds ancien qui renferment les documents d'avant 1831 et le nouveau fonds.

L'ancien fonds conserve principalement une cinquantaine de registres de 1448 à 1797. Ces registres contiennent, entre autres, l'*Institutum Sancti Victoris*, les cartulaires, les nécrologes, les statuts épiscopaux et les documents à caractère économique. Le chartrier est divisé en 26 fardes : I. Actes pontificaux ; II. Actes épiscopaux ; III. Actes princiers ; IV. Abbesses ; V. Procès relatifs à la clôture ; VI. Église abbatiale ; VII. Régime autrichien ; VIII. Suppression ; IX. Période postérieure à la suppression ; X. Documents biographiques ; XI. Inventaires anciens ; XII. Examens des novices ; XIII. Procès ; XIV-XX. Actes de nature économique ; XXI. Biens ; XXII. Liturgie ; XXIII. *Varia : Institutum Sancti Victoris* et *Ordinis Sancti Augustini* ; XXIV. Iconographie-*varia* ; XXV. Documents biographiques ; XXVI. *Archivalia*. Il existe aussi une douzaine de cartes et plans figuratifs, des XVII^e et XVIII^e siècles, de l'abbaye : *Een dertiende eeuwse oorkonde van de abdij Roosenberg (27 maart 1257)*, dans *Annalen van de* laquelle on remarquera une collection de petits ouvrages ascétiques et liturgiques offerts aux abbesses de Roosenberg (2). Tous les documents n'ont cependant pas trouvé place dans ce fonds. Nous pouvons encore consulter dans les archives non inventoriées cinq boîtes de documents de l'Ancien Régime encore à classer.

Le nouveau fonds, qu'on peut appeler le fonds *Roosenberg II*, contient quelques 27 boîtes. Ces archives non inventoriées aussi sont riches en documents de toutes natures qui intéressent non seulement l'histoire de la Communauté mais donnent aussi une image du couvent contemporain. Ces documents n'ont reçu qu'un classement provisoire.

Le fonds le plus récent, *Rosenberg III*, est conservé par les Sœurs de Marie de Saint-François qui ont repris le couvent en 1971.

Parmi les archives anciennes, nous noterons quelques documents importants. La règle conventuelle des victorines se trouve dans le *Liber Ordinis* qui remonte à *Gilduinus*, premier abbé de Saint-Victor. Lorsque s'érigeait une Communauté de victorines, elle devait avoir un exemplaire personnel des statuts : l'*Institutum Sancti Victoris*, confirmé le 7 mai 1200 au Chapitre général de Saint-Victor à Paris (3). Le document conservé à Roosenberg date du début du XVI^e siècle. Il fut envoyé au couvent le 21 novembre 1555 par le légat pontifical, Jérôme Dandinus, avec ordre de rédiger, grâce à ce document, un nouveau

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Hamme ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 ; depuis lors, diocèse de Gand.

(2) P. BATSELIER. *De Victorinenabdij Roosenberg te Waasmunster van de stichting tot 1550*. Mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven, 9-11, Louvain, 1972.

(3) M.P. COENENGRACHT. *De kloosterwetgeving van de Victorinen*, annexe : *Institutum Sancti Victoris*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXXVII, 318-328, Anvers, 1963.

livre de la règle en remplacement de celui qui avait été détruit dans l'incendie de 1419. Il n'est pas certain que ce texte soit tout à fait conforme au texte de 1200, ni que les victorines de Roosenberg aient suivi cette règle dans toutes ses particularités (4).

Différents cartulaires furent rédigés à Roosenberg au cours des temps. Nous en connaissons quatre dont trois seulement sont conservés. Le cartulaire A, datant de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle est disparu (5). Le cartulaire B remonte à la seconde partie du XVI^e siècle et contient 54 actes en langue néerlandaise. Il s'y trouve 36 copies des chartes les plus anciennes de l'abbaye qui nous permettent de connaître un grand nombre de personnes qui intervinrent lors de la fondation, des premiers développements et de l'expansion de la Communauté (6). Le cartulaire C se trouve dans le registre XII, *Nieuwe Slaeper*, f^{os} 353-424. Il s'agit ici d'une copie du XVIII^e siècle du cartulaire B. Le cartulaire D fut dressé en 1571 à la demande de Francisca de Almaraz. Il subsiste deux cahiers avec des actes de cet ancien codex. Comme le copiste a commis des erreurs, ce cartulaire est à utiliser avec la prudence de rigueur ; sa référence est *Register, Ia, Privilegieboeck* (7).

On commença dès la fondation de Roosenberg à tenir un nécrologe. On ne conserve que deux exemplaires mais on en connaît quatre manuscrits. Le nécrologe qui débute avec la fondation n'est pas conservé et n'est connu que par la page de titre du livre des morts de 1548 et par une mention dans le cartulaire D. En 1548, ce registre fut renouvelé mais cet exemplaire aussi est perdu (8). L'exemplaire le plus ancien encore conservé date de 1693 et porte la cote *Register, V*. Il fut probablement écrit après celui de 1548. En 1783, on rédigea un nouveau nécrologe, coté *Register, VI*. C'est une copie abrégée de celui de 1693, les dons et les offrandes des bienfaiteurs n'y sont pas repris.

Le fonds *Bisdóm* des Archives de l'État à Gand conserve 17 registres et liasses des XVII^e et XVIII^e siècles : n^{os} B 2790, B 2803, B 3741, B 5175, B 3512, B 5315, S 576 ; ces documents furent réunis par l'administration épiscopale. Le fonds *Groenenbriel* du même dépôt contenant les archives des victorines du même nom, renferme des statuts de 1748 : *Statuten*, S 302 et *Ongeinventariseerde stukken*, chartes du 1^{er} décembre 1372 et 11 février 1740.

D'autres dépôts d'archives conservent des documents intéressants les victorines de Roosenberg.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on consultera la *Chambre des Comptes*, n^o 16106 et le *Conseil d'État et de l'Audience*, n^{os} 912 et 934.

Aux Archives de l'État à Tournai, on verra le fonds *Evêché de Tournai*, n^{os} 71, 1506 et 1908.

Aux Archives de l'État à Beveren-Waas, le fonds *Baudelo*, cartulaires, n^{os} 1 et 2, présente quelque intérêt.

Les Archives de la Ville de Gand, *Registers*, n^o 94bis, n^{os} 12, 15 et 17 seront consultées avec profit.

Enfin, on verra les Archives de la Potterie à Bruges, Chartes, n^{os} 5 et 6.

Les archives de l'abbaye de Roosenberg eurent une histoire mouvementée (9).

Au cours du XVIII^e siècle, les archives furent inventoriées à plusieurs reprises. Le plus ancien et le plus complet de ces inventaires classe les documents selon leur lieu de conservation : *comptoir de l'abbesse, vestiaire, chambre au-dessus du parloir*. Les pièces se trouvaient dans des tiroirs avec un titre topographique (10).

Les archives coururent un danger au cours de l'occupation française. Lors de la fuite, à cette époque, de l'abbesse M. A. Van Crombrughe, la plus grande partie des documents fut dispersée. Le 1^{er} septembre 1796, on déclara la suppression du couvent et on dut veiller à mettre les archives en lieu sûr. Une partie fut enterrée et ne fut retrouvée qu'en 1801, de sorte qu'on dut rédiger un *Mémoire des papiers pourris* (11). L'abbesse emporta la plus grande partie des documents à Hamme dans la paroisse

(4) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 45-46.

(5) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 21.

(6) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 22.

(7) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 24-25.

(8) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 38-40.

(9) On consultera à ce propos : P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 2-4. — M. DE MEULEMEESTER, *De abdij van Roosenberg te Waasmunster*, 106, Saint-Nicolas, 1922. — D. LINDANUS, *De Teneremunda*, 127-128, Anvers, 1612.

(10) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 7.

(11) M. DE MEULEMEESTER, *Les Archives de l'abbaye de Roosenberg*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, I, 85-86, Bruxelles, 1923.

Sainte-Anne (12). Le 23 janvier 1797, le reste, l'actuel fonds de *Roosenberg* aux Archives de l'État à Gand, tomba entre les mains du commissaire français, Malfeson (13). Les archives sauvées furent consultées au XIX^e siècle par J. Van Raemdonck et J. Broeckaert (14) et par N. De Pauw (15) ; au début du XX^e siècle, M. de Meulemeester y fit des recherches.

TRAVAUX : Peu d'études ont été consacrées à l'abbaye de Roosenberg à Waasmunster. L'histoire du couvent fut écrite par M. de Meulemeester, *De abdij Roosenberg te Waasmunster*, Sint-Niklaas, 1922. Ce travail maintenant vieilli ne répond pas aux obligations de la critique historique contemporaine et n'est rien de plus qu'une liste d'abbesses. On doit au même auteur d'autres travaux relatifs à Roosenberg : M. de Meulemeester, *Les Archives de l'abbaye de Roosenberg*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, I, 85-86, Bruxelles, 1923 ; M. de Meulemeester, *Het necrologium of Doodboek van de abdij Roosenberg te Waasmunster*, dans *Annalen van de oudheidkundige kring van het Land van Waas*, XXXIX, 1-80, Saint-Nicolas-Waas, 1929. Sur un point particulier on verra la contribution de M. P. Coengracht, *De Kloosterwetgeving van de Victorinen*, annexe : *Institutum Sancti Victoris*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXXVII, 318-328, 1963. En 1972, parut une étude de P. Batselier, *De Victorinenabdij Roosenberg te Waasmunster van de stichting tot 1550*. Mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven, 2 vol., Louvain, 1972. Le terminus ad quem de cette étude : 1550, s'explique par l'existence pour cette année d'un important registre aux biens qui jette une lumière intéressante sur la situation économique de l'abbaye. Cette année encore est marquée par la fin de l'abbatit de Judoca van Steelant. On consultera aussi P. Batselier, *De abdij van Roosenberg. Catalogoog van de tentoonstelling*, Waasmunster, 1-31 juillet 1973, où on trouvera quelques renseignements utiles. J. Vermaere a fait paraître un article intéressant pour l'histoire de la naissance de l'abbaye : *Een dertiende eeuwse oorkonde van de abdij Roosenberg (27 maart 1257)*, dans *Annalen van de oudheidkundige kring van het Land van Waas*, LXXX, 99-104, Saint-Nicolas-Waas 1977.

Quelques documents ont été publiés. J. Van Raemdonck, *L'ancienne abbaye de Roosenberg à Waasmunster*, dans *Annales du Cercle archéologique de Belgique*, IV, 44-64, Bruxelles, 1873, publie le catalogue des religieuses. F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, série IV, II : *Waasmunster*, 94-95, Gand, 1890, éditent quelques actes. M. de Meulemeester, *De abdij Roosenberg te Waasmunster*, 261-325, Saint-Nicolas, 1922 et M. de Meulemeester, *Het necrologium of Doodboek der abdij van Waasmunster*, dans *Annalen van de oudheidkundige kring van het Land van Waas*, XXXIX, 1-80, Saint-Nicolas, 1929, donne quelques dix-sept actes extraits du nécrologe. Enfin, M. P. Coengracht, édite l'*Institutum Sancti Victoris*, dans *De kloosterwetgeving van de Victorinen*, annexe : *Institutum Sancti Victoris*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXXVII, 318-328, 1963.

Bibliothèque : En ce qui concerne la bibliothèque, on conserve environ trois cents volumes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. La plupart de ces livres sont des ouvrages de dévotion. Un certain nombre furent imprimés sur les presses de Plantin Moretus. Nous pouvons les voir au musée de l'abbaye. On conserve également quelques imprimés de circonstance (16).

Sigillographie : Selon M. de Meulemeester, le plus ancien sceau connu de l'abbaye de Roosenberg est appendu à un acte de 1353 qui est conservé aux Archives de la Ville de Courtrai. Ce sceau ovale a une hauteur d'environ 4 cm. Il représente la Vierge portant l'Enfant sur son sein. La légende se lit : *S. conventus de Monte Rosarum*. Sur le grand sceau de l'abbesse, on trouve une religieuse représentée avec un bâton dans la main gauche et un livre dans la main droite. La légende se lit : *S. abbatissae de Monte*

(12) J. VAN RAEMDONCK, *L'ancienne abbaye de Roosenberg à Waasmunster*, dans *Annales du Cercle archéologique de Belgique*, IV, 7, Bruxelles, 1873.

(13) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg* 86.

(14) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, série IV, II, *Waasmunster*, 95-145, Gand, 1890.

(15) N. DE PAUW, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain IV et les évêques urbanistes de Gand*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 671-702, Bruxelles, 1904.

(16) P. BATSELIER, *De abdij van Roosenberg. Catalogoog van de tentoonstelling*, Waasmunster, 1-31 juillet 1973, n^{os} 71-83, 84-94.

Rosarum. Au début du XVI^e siècle, on fit de nouveaux sceaux. Le sceau de l'abbaye est de forme ovale ; il mesure 5 cm sur 3. Il représente encore la Vierge. La légende est la même que pour le sceau précédent de l'abbaye. Le sceau de l'abbesse représente une religieuse sous un baldaquin qui porte un bâton dans la main. Sur le sceau de l'abbesse Judoca van Steelant, on voit en outre les armes de sa famille (17).

Les armes de l'abbaye de Roosenberg représentent une colline verdoyante et trois rosiers fleuris sur champ d'argent (18).

* * *

Un hôpital fut fondé à Waasmunster au cours du XIII^e siècle (19). Un certain nombre de femmes, mues par un zèle religieux s'y rassemblèrent, comme dans d'autres endroits en Flandre, afin de soigner les pauvres et les malades (20). L'existence d'un hôpital à Waasmunster est attestée pour la première fois dans un acte (21) du 13 novembre 1235. Selon ce document, Walter de Marvis, évêque de Tournai, donnait son approbation à la donation des revenus d'une dime de grains à Saint-Nicolas par Eustache d'Anvers, chapelain de Haasdonk, à l'hôpital. Par cette donation, la Communauté devenait apte à assurer ses revenus et l'évêque pouvait la soumettre plus fortement à son autorité (22). En janvier 1238, Walter de Marvis décida de supprimer la Communauté en raison du manque de dévotion. L'hôpital et ses possessions furent attribués à l'abbaye de Roosenberg (23).

La date exacte de fondation n'est donc pas 1226 comme nombre d'historiens le croyaient, ni 1237, mais bien le 13 janvier 1238. L'évêque donna à quelques chanoinesses de Près-Porchins (24) l'autorisation d'ériger un couvent sur un grand terrain de trois bonniers au lieu-dit Hoogendonck à Waasmunster (25). Agnès fut vraisemblablement la première abbesse de la nouvelle abbaye de victorines (26). Le premier acte, après la fondation (27), date de 1248 de sorte que, sans nul doute, nous pouvons accepter la date de 1238 comme *terminus a quo* et la date de 1248 comme *terminus ad quem* pour la fondation (28). L'abbaye de Roosenberg fut la seconde abbaye de victorines fondée durant l'épiscopat de Walter de Marvis dans le diocèse de Tournai et un des plus anciens couvents de cet Ordre dans nos régions. Lors de cette fondation, ce furent Walter de Marvis, les chanoinesses de Près-Porchins, Eustache d'Anvers et Jeanne de Constantinople qui furent les plus impliqués (29).

L'édification matérielle du couvent fut l'œuvre de l'abbesse Gisèle (30). C'est ce qu'atteste entre autres un acte du 27 mars 1267, un des plus anciens originaux où interviennent l'abbesse et le couvent. Ce document témoigne de la lente accession à l'autonomie de l'abbaye (31). La période de la fondation se

(17) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 47 et la reproduction p. 43.

(18) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 8.

(19) Différents auteurs ont estimé que la fondation de cet hôpital pouvait se situer au IX^e siècle ou dans la seconde moitié du X^e siècle. Leur opinion ne repose cependant que sur des présomptions. Pour déterminer la date de fondation de l'hôpital et l'emplacement où il se trouvait nous ne pouvons nous baser que sur deux actes de 1235 et 1238 (ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register Ia*, f^o 12^v-13, f^o 18^v) et la mention du bienfaiteur dans le nécrologe. (*Register V*, f^o 36^v). Le manque de documentation valable ne permet pas de placer la fondation avant le XIII^e siècle.

(20) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 88.

(21) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register I*, f^o 12^v-13.

(22) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 89.

(23) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register Ia*, f^o 8^v.

(24) Près-Porchins, abbaye à Tournai, prov. de Hainaut, cant. de Tournai.

(25) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register Ia*, f^o 8^v : ... *Walterus... concedimus sancti monialibus in ordine cisterciensi congregandis*. — Il s'agit bien évidemment d'une faute de copie. Il devait y avoir dans l'acte original : ... *in ordine primiacensi...*

(26) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f^o 48.

(27) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register XII*, f^o 372^v.

(28) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 99.

(29) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 100-110. — Jeanne de Constantinople offrit 3 bonniers de terre sur lesquels on construisit l'abbaye ainsi que 45 bonniers et 1250 perches de terre à Saint-Nicolas (ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Farde IIIa*, n^o 2) grâce auxquels elle tentait de renforcer son autorité comtale. — Eustache d'Anvers donna la dime des grains à l'hôpital de Waasmunster et fut mentionné comme bienfaiteur dans le nécrologe (*Register Ia*, f^o 12^v-13, *Register V*, f^o 36^v).

(30) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 113-118.

(31) J. VERMAERE, *Een dertiende eeuwse oorkonde...* 103.

termina par la rédaction d'une bulle pontificale du 21 juillet 1258 dans laquelle Alexandre IV prenait l'abbaye sous la protection pontificale. Roosenberg était maintenant intégrée dans les structures de l'Église (32). La bulle précisait le statut de Roosenberg qui était basé sur la règle de Saint-Augustin, selon l'*Institutum Sancti Victoris* (33).

* * *

AGNÈS devint, après janvier 1238, la première abbesse de Roosenberg. Elle était originaire de l'abbaye de victorines de Prés-Porchins. Elle mourut (34) le 11 mai 1247.

GISÈLE (*Gijsle*) occupa le siège abbatial durant vingt-quatre ans (35). Le plus ancien acte émané d'elle (36) date de 1257, le plus récent (37) de 1271. Elle géra admirablement le domaine et reçut quelques donations (38). Elle mourut (39) le 6 octobre 1271.

ÉLISE (*Alisa, Aleidis*) est mentionnée dans le nécrologe comme troisième abbesse (40). Elle mourut (41) un 28 août.

BÉATRICE (*Beatrijs*) fut la quatrième abbesse de Roosenberg (42). Elle prit en charge l'abbatit (43) à partir du 20 juillet 1280. Elle mourut (44) un 17 mars et non un 9 mars.

ÉLISABETH MULAERT est la première abbesse dont les sources mentionnent le nom de famille (45). Elle était vraisemblablement la fille de Raas Mulaert, seigneur d'Eksaarde, Zwijnaarde et Stekene (46). Son souvenir est commémoré dans le nécrologe au 30 novembre, avec un anniversaire pour lequel il offrit dix sous *parisis* (47). Le début de son abbatit ne peut être déterminé avec précision. Elle devint probablement abbesse au tournant du siècle, car en 1317 l'abbesse suivante a déjà pris le pouvoir. En outre, le conflit avec Guy de Dampierre concernant les propriétés (48) permet de penser qu'elle régnait sur Roosenberg à cette période (49). On ne connaît pas avec précision la fin de son abbatit. Ce ne devait sûrement pas être tard dans le siècle puisque, en 1354, Élisabeth, troisième supérieure à lui succéder, régnait sur Roosenberg. On célébrait son souvenir à l'abbaye le 13 mai (50).

(32) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Farde I*, n° 1.

(33) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 118-123.

(34) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 48.

(35) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 35.

(36) ARCHIVES DE LA POTTERIE À BRUGES, *Chartes*, n° 5.

(37) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register Ia*, f° 17v°.

(38) Entre 1257 et 1281, on rédigea seize actes : treize d'entre eux concernent des biens mis à bail ou à métayage, un est relatif à la vente de terres et deux confirment des donations.

(39) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 35. — Dans le nécrologe, elle est dite *tantae matris*.

(40) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 35.

(41) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 35.

(42) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 39v°.

(43) *Gallia christiana*, V, 226, Paris, 1887.

(44) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 39v°. — M. DE MEULEMEESTER, *Het necrologium*, 50.

(45) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 48.

(46) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 213.

(47) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 15v°.

(48) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Farde IIIa*, n° 3 ; — P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 214-215.

(49) Le retournement de l'attitude du comte à l'égard de l'abbaye peut probablement trouver son origine dans l'intervention de Raas Mulaert qui était proche du comte (voir M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 52). On peut donc s'imaginer pourquoi sa fille, Élisabeth, fut abbesse dans la dernière décennie du XIII^e siècle.

(50) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 48.

MARIA est la sixième abbesse (51). Elle était certainement en fonctions avant 1317. Le 1^{er} mars 1317, elle donna un acte par lequel elle accensait un bien (52). Sous son administration, Roosenberg reçut deux bulles du pape Jean XXII, données les 13 et 18 janvier 1318, qui devaient protéger le domaine de l'abbaye contre des attaques possibles (53). Le décès de Maria est commémoré le 29 octobre (54).

ÉLISABETH BOUF. On conserve quatre actes de 1331 à 1333 dans lesquels la septième abbesse est mentionnée (55). Elle mourut un 6 novembre (56).

ÉLISABETH. Nous ne savons rien d'autre de cette huitième abbesse sinon que son souvenir est célébré un 23 juin (57).

MARIA HINGHELS exerça les fonctions de cellière durant trente-quatre ans avant d'être élue abbesse (58). Nous ne connaissons pas ses origines familiales (59). La date du début de son abbatiat ne peut être déterminée que grâce au sermon de Jean du Fayt, lors de son installation (60). Qu'elle fut élue à l'unanimité des voix est douteux, car elle avait une rivale (61). Il est possible que Jean du Fayt fut forcé de la faire nommer par l'évêque (62). Elle fut certainement abbesse (63) avant le 17 février 1354. Son anniversaire est célébré le 25 juin (64).

MARIA VAN DER VESTEN fut la dixième abbesse. Guillaume van der Vesten et son épouse Marguerite, qui sont mentionnés dans le nécrologe au 31 janvier avec un don de trente-quatre sous *parisis* par an, étaient vraisemblablement ses parents (65). Élisabeth van der Vesten, chanoinesse de Roosenberg, dont on fête le souvenir le 16 février, aurait pu être sa parente (66). Le souvenir de l'abbesse elle-même est commémoré le 23 septembre (67).

CLAIRE VAN COUDENBORG appartenait peut-être à la famille des Van Coudenberg qui joua un rôle important dans le pays de Waes et était investi de Tielrode (68). Outre Claire, il y avait encore deux autres membres de cette famille chanoines à Roosenberg. On connaît

(51) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 11.

(52) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Farde XIV*, n° 4.

(53) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Farde I*, n° 4 et 5.

(54) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 11.

(55) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Farde XIV*, n° 16-19.

(56) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 53v°.

(57) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 53v°.

(58) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 125v°.

(59) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 222.

(60) BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MONS, ms n° 96 : *Sermones facti in diversis locis per fratrem Johannes du Fayt...* f° 124-125 : *Collatio facta in confirmatione abbatis de Waesmonstre*. — Comme ce sermon n'est pas daté, il ne nous permet de déterminer la date exacte d'installation de l'abbesse. Mais, l'auteur insiste en nous donnant l'impression que l'abbesse est âgée. Marie Hingels nous offre ici les garanties nécessaires puisqu'elle avait été cellière durant trente-quatre ans. Le début de son administration est en outre à préciser toujours grâce à la personne de Jean du Fayt (voir à ce sujet : P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...* 218-222).

(61) BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MONS, ms n° 96, 125v°.

(62) BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MONS, ms n° 96, 125v°.

(63) CH. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 254-255, Gand, 1880.

(64) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 54.

(65) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 5.

(66) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 7.

(67) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 33.

(68) A. DE SCHOUTETE DE TERVARENT, *Les anciennes magistratures du Pays de Waes et de leurs titulaires*, 28, 95, 104, Saint-Nicolas, 1867.

avant 1295 une Marguerite van Coudenberg qui, lors de son entrée, donna huit bonniers de terre (69). Au 11 janvier, le nécrologe mentionne une Amelberge Coudenberg (70). Le nom de cette famille apparaît encore parmi les bienfaiteurs de l'abbaye. Le 13 janvier 1250, Walter van Coudenberg offrit une rente annuelle de seize livres (71) et, en mars 1285, il donna quatre perches de marécage à Tielrode (72). Son décès est commémoré le 13 juin (73).

MARGUERITE VAN DALE était peut-être bien originaire de Bazel où des homonymes tinrent des fiefs du comte de Flandre au cours des XIV^e et XV^e siècles (74). Elle fut vraisemblablement déposée par l'évêque de Tournai en 1415 en raison de sa mauvaise administration (75). Cette douzième abbesse voit son souvenir commémoré dans le nécrologe le 14 juin (76).

MARGUERITE THIERENS. En 1415, l'administration fut confiée à Joos Crane (77). En 1419, il est question d'une abbesse, la treizième de la série (78). Elle était peut-être bien parente de Jean Thierens qui, au début du XV^e siècle, était échevin principal du pays de Waes et dont la fille, une Marguerite aussi, entra à Roosenberg au milieu du XV^e siècle (79). Son souvenir est commémoré dans le nécrologe au 14 juin (80).

BÉATRICE VAN DER BOCHAGEN était vraisemblablement la fille de Pierre et de Marguerite van Havere. Ces deux derniers personnages ainsi que le bailli de Kruibeke, Christophe Fransman, sont mentionnés dans le nécrologe pour quinze sous et huit deniers et demi pour un anniversaire (81). En 1438, mourut Claire van der Bochagen qui avait fondé un anniversaire à Roosenberg (82). Outre Béatrice, il y avait dans la seconde moitié du XV^e siècle une Amelberge van der Bochagen (83), nièce de Gilles van der Bochagen, elle était vraisemblablement une nièce ou petite-nièce de l'abbesse (84). Cette dernière mourut (85) le 25 juin 1476.

AMELBERGE BOOTS était probablement originaire de Melsele où à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle habitaient un certain nombre de ces homonymes (86). Elle fut confirmée, le 19 septembre 1474, dans ses fonctions par le vicaire général de Tournai (87). Elle gouverna

(69) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Farde IIIa*, n° 3.

(70) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 2.

(71) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register Ia*, f° 15.

(72) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register Ia*, f° 14.

(73) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 52.

(74) A. DE SCHOUTETE DE TERVARENT, *Les anciennes magistratures du Pays de Waes...*, 21, 31, 222.

(75) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 224.

(76) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 52.

(77) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Farde IIa*, n° 1a.

(78) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Farde IIa*, n° 2.

(79) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 225.

(80) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 52.

(81) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 54.

(82) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 2.

(83) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 9v°.

(84) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Farde XIV*, n° 77.

(85) ARCHIVES DE ROOSENBERG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 54.

(86) A. DE SCHOUTETE DE TERVARENT, *Les anciennes magistratures du Pays de Waes...*, 367, 466, 489, 493, 496.

(87) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Évêché de Tournai*, n° 71., *Registrum jurium episcopatus Tornacensis*, III, f° 131, conserve la confirmation d'élection du 19 septembre 1474.

l'abbaye jusqu'à son décès (88) le 15 septembre 1504. À la même époque vivait encore à Roosenberg une Josine Boots qui devint prieure (89) en 1486.

JUDOCA VAN STEELANT était née en 1468 ; elle était la fille de Jean van Steelant (90) et de Catherine de Neve (91). Elle appartenait donc à une des plus importantes familles du pays de Waes. Des membres de sa famille exercèrent des fonctions aussi bien dans les milieux religieux que politiques des Pays-Bas (92). Un grand nombre de femmes de cette famille furent religieuses au cours du XVI^e siècle (93). Il y en eut sept à Roosenberg (94). Elle fut élue seizième abbesse (95) le 14 septembre 1504.

Son abbatiat apporta à Roosenberg une période de prospérité et de bien-être (96). L'abbaye qui était restée en ruine depuis l'incendie de 1419 fut reconstruite (97). Mais surtout l'abbaye avait besoin de protection et de défense. Comme membres du Conseil de Flandre, premier échevin ou surintendant des digues du pays de Waas, les van Steelant purent assurer cette protection (98). Ils se présentèrent à plusieurs reprises comme fondés de pouvoirs ou témoins de l'abbaye (99). Quelques membres favorisèrent l'institution par d'importantes donations de telle sorte que, durant l'abbatiat de Judoca, l'abbaye de Roosenberg atteignit le point le plus haut de sa prospérité (100). À partir du milieu du XVI^e siècle, l'humble couvent devint une fondation prospère où les familles nobles se sentaient chez elles (101). En 1542, Francisca de Almaraz devint coadjutrice (102).

Judoca van Steelant démissionna (103) le 8 avril 1550 et mourut (104) le 26 août 1552.

FRANCISCA DE ALMARAZ était originaire d'Anvers. En 1558, un Alvarez de Almaraz était premier bourgmestre d'Anvers. Francisca remplit les fonctions de coadjutrice de 1542 à 1550, après quoi elle devint abbesse (105). Elle fut consacrée abbesse le 18 mai (106). En 1554,

(88) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 32.

(89) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Farde XIV*, n° 83 ; *Register V*, f° 27^v.

(90) Jean van Steelant était en 1477 premier échevin du pays de Waes ; voir J. GAILLARD, *Bruges et le Franc ou leurs magistratures et leur noblesse*, I, 130, Bruges, 1857.

(91) Catherine de Neve était la fille de Jean et de Jeanne van Onderberghen : J. GAILLARD, *Bruges et le Franc...*, 130.

(92) Les van Steelant exercèrent durant des générations la charge de premier échevin du pays de Waes. À Waasmunster, ils possédaient les seigneuries de Pontuve et Ten Rijen ; voir F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, série IV, II, *Waasmunster*, 30-31.

(93) J. GAILLARD, *Bruges et le Franc...*, 133 et sv.

(94) Voir P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 228-229, note 5.

(95) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 129^v.

(96) La reconstruction de l'abbaye en est la plus grande preuve. On put cependant entretemps encore acheter des terres (ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register XIX*), rédimmer des rentes (*Register XII*, f° 5^v-7, 8, 10^v, 12^v-13) et payer un subside ecclésiastique de 500 livres tournois à Charles Quint (ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Chambre des comptes*, n° 16106 : *Comte de George Ronte (?) de la quote part du clergé dans le subside ecclésiastique levé en 1533*).

(97) On put déjà commencer la reconstruction de l'abbaye sous le règne d'Amelberge Boots. Dans les comptes de 1480-1481 (ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register XIX*), on mentionne des dépenses pour des travaux de maçonnerie et autres constructions (*Register V*, f° 29^v).

(98) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Farde IIIb*, n° 3 ; *Register XII*, f° 181^v-182 ; *Register XII*, f° 6^v ; *Register XII*, f° 133 ; *Farde XIV*, n° 112.

(99) Lors de l'achat de l'épier sur les pâtures par exemple, les frères de l'abbesse, Servais et Marc, intervinrent comme intermédiaires (ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register XII*, f° 6^v).

(100) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register XII*, f° 133 ; *Farde XIVc*, n° 112.

(101) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 231.

(102) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Farde IIIa*, n° 13.

(103) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Farde IIIa*, n° 13.

(104) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register V*, f° 29^v.

(105) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 84.

(106) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register XII*, f° 2.

elle acheta une maison à Gand pour servir de refuge en cas de nécessité (107). En 1583, l'abbaye fut ravagée par les gueux (108). L'abbesse résolut de fuir (109) et mourut, le 8 octobre, après avoir transmis son autorité à Philippote Triest (110) qui se cachait au château de Beveren (111).

PHILIPOTE TRIEST. En raison des troubles de l'époque, on ne put procéder immédiatement à une élection officielle. Cependant, l'administration fut confiée à Philippote Triest, qualifiée d'*alderbequaemste*. Elle avait exercé jusqu'au moment de fuir Waasmunster les fonctions de sous-prieure (112). En 1585, elle s'installa avec huit religieuses au *Dammansteen* à Gand où elle fut élue abbesse le 9 septembre (113). Le 28 avril 1607, lorsque la paix fut rétablie, l'abbesse décida de faire reconstruire l'abbaye aussi vite que possible. Elle mourut (114) le 4 juin 1610.

ANNA DE SAMILLAN. En 1611, les religieuses purent occuper à nouveau leur abbaye reconstruite. Avant d'être élue abbesse, Anna avait rempli durant vingt-quatre ans les fonctions de prieure (115). Le Concile de Trente imposa l'érection de la clôture. Comme cette obligation ne figurait pas dans les statuts, l'abbesse refusa d'obéir à cette décision (116). Elle mourut (117) le 4 février 1634. Son frère, prieur du Saint-Sauveur à Anvers, mourut à Termonde (118) le 2 septembre 1610.

RÉGINA DE CROESER ne fut consacrée officiellement que dix-sept mois après son élection, le 14 septembre 1635. Le 20 novembre 1636, l'officialité d'Anvers décida que les novices lors de leur profession devraient jurer d'observer la clôture, c'est ainsi que cette obligation fut instaurée (119). L'abbesse mourut (120) le 31 mars 1645.

ÉLISABETH GOOSSENS était née à Cologne en 1561 et fut élue abbesse à l'âge de soixante-quatre ans. Depuis 1634, elle était sous-prieure. Elle fut consacrée le 21 mars 1645 et accepta la clôture (121).

MADELEINE DAELMANS était née à Anvers le 19 mai 1610. Sa famille était originaire du Hainaut. Elle fut élue abbesse de Roosenberg le 5 mai 1658, mais en raison des difficultés du temps, elle ne fut consacrée officiellement que le 15 décembre 1658 dans la chapelle de l'évêché d'Anvers. Elle ne régna que sept ans et mourut le 6 octobre 1665. Cette chanoinesse noble avait alors vingt et un ans de vie religieuse (122).

(107) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Register XII*, f° 164. — M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 901.

(108) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 93-94.

(109) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 95-96.

(110) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 95-96.

(111) P. BATSELIER, *De Victorinenabdij Roosenberg...*, 4.

(112) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 99.

(113) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 101.

(114) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 107.

(115) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 110.

(116) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 124-125.

(117) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 116.

(118) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 110.

(119) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 136.

(120) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 138.

(121) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 139.

(122) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...*, 145-146.

ANNA NONNIUS appartenait à une famille noble anversoise, originaire d'Espagne. Elle fut d'abord prieure (123). À la demande de l'évêque, elle renonça à son intention d'entrer chez les carmélites. Cette abbesse qui menait une vie édifiante fut élue le 7 novembre 1665 et consacrée le 14 février 1666. Elle se voua à l'enrichissement de l'église abbatiale (124). Elle mourut (125) le 8 décembre 1685.

JACOBA VAN DER HAEGHEN était prieure avant de devenir abbesse. À sa demande, l'évêque accorda de nouveaux statuts. Elle mourut (126) le 22 juin 1698.

MARIE CATHERINE SIVORI. Cette chanoinesse noble, originaire d'Anvers, était née dans une famille noble qui avait beaucoup d'influence dans l'armée et dans le monde du commerce. Elle fut d'abord chapelaine (127). Son abbatiat dura vingt-quatre ans. Dix-sept religieuses demeuraient alors à Roosenberg. L'abbesse mourut (128) le 7 février 1722.

THÉRÈSE FERNANDE DE BELVER. Son père était échevin d'Ypres et sa mère, J. Van der Borgh, était dame de Waesten et Elverdingen. Première abbesse du Régime Autrichien, elle fut installée (129) le 10 juin 1722. Elle est commémorée dans le nécrologe (130) le 20 juillet 1741.

ISABELLE PHILIPPINE VAN HOVE était la fille de Jean Charles Van Hove, ancien bourgmestre d'Anvers, et de Anne-Marie Raase, dame de Nedervelde (131). Elle mourut (132) le 21 septembre 1749.

BÉATRICE VAN HORENBEKE était originaire d'une vieille famille flamande dont de nombreux membres exercèrent d'importantes fonctions séculières et religieuses. Son père était avocat au Conseil de Flandre. Son oncle, François van Horenbeke, fut le dixième évêque de Gand. Elle fut installée (133) le 5 décembre 1749 et mourut (134) le 4 mars 1766.

MARIE-ANNE VAN CROMBRUGGHE. Son père était capitaine dans l'armée et son grand-père était seigneur de Reynsacker. Elle entra au couvent à l'âge de dix-sept ans. Elle fut consacrée abbesse après douze ans de profession. Différents membres de sa famille furent militaires dans l'armée autrichienne. Un de ses oncles était moine à Saint-Pierre, deux autres chanoines gradués de Saint-Bavon à Gand ; trois membres de cette famille étaient religieux à la Byloque, chez les clarisses et à l'abbaye de Groeningen. Son frère était cistercien à Cambron, un autre frère était chanoine de Saint-Veerle. Sa sœur, Suzanne, était bénédictine à Forêt. Ses relations familiales apportèrent bien souvent des avantages à l'abbaye (135). Le

-
- (123) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 146.
 (124) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 147.
 (125) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 151.
 (126) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 152.
 (127) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 183.
 (128) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 163.
 (129) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 163.
 (130) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 165.
 (131) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 165.
 (132) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 167.
 (133) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 168-179.
 (134) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 171.
 (135) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 174-175.

23 janvier 1797, les chanoinesses de Roosenberg furent chassées de leur abbaye (136). L'abbesse mourut à Hamme (137) le 15 décembre 1812. Son portrait, peint par P.J. Sauvage en 1769, est conservé au musée de Roosenberg (138).

JEANNE M. E. VAN DOORSLAER DE TEN RYEN était née à Bruxelles le 17 septembre 1782. Son père était à cette époque conseiller du Souverain Conseil et possédait depuis 1794 la seigneurie de ten Ryen à Waasmunster. Elle offrit au couvent les fonds nécessaires pour la construction d'une nouvelle abbaye de sorte que, grâce à son action, Roosenberg put revivre (139). Elle prit l'habit en 1831 et fit profession en 1832 (140). Elle mourut (141) le 1^{er} juillet 1863.

FRANCISCA VAN DEN DORPE était née le 7 février 1821 et entra à l'abbaye le 8 janvier 1852. Elle fut élue abbesse le 1^{er} septembre 1863. Le 23 janvier 1867, son abbatiat fut prolongé de quatre ans. Elle démissionna le 4 septembre 1870 et mourut (142) le 18 juillet 1890.

JEANNE VAN RAEMDONCK était née à Tamise le 16 avril 1823 et entra comme religieuse de chœur le 26 février 1844. Elle prit l'habit le 8 juillet 1844 et fit profession le 8 juillet 1845. Elle devint sous-prieure en 1848, prieure en 1863 et abbesse en 1870. Elle mourut (143) à l'abbaye le 16 mars 1886.

MARIA-SYLVIE DE COCK entra comme religieuse de chœur le 4 janvier 1855. Elle prit l'habit le 11 juin 1855 et fit profession le 9 juillet 1856. Elle devint abbesse en 1870 et eut un très long abbatiat puisqu'il se termina en 1925.

JEANNE PINTELON était née à Overpelt le 7 mai 1884 et entra comme religieuse de chœur le 31 mars 1908. Elle prit l'habit le 5 juin 1908 et fit profession le 10 juin 1909. Elle prononça ses vœux perpétuels en 1913. En 1925, elle devint abbesse de Roosenberg. Elle fut réélue en 1929, 1933, 1937, 1941, 1945, 1953 et 1957. Vers 1930, elle hérita de la villa de son oncle à Neerpelt. Elle y fonda le prieuré de Blijdenberg. Cet établissement était sous l'autorité de l'évêché de Liège, mais était administré par les victorines de Roosenberg. Le prieuré fut supprimé durant la seconde guerre mondiale. L'abbesse démissionna en 1961.

PHILOMÈNE SCHATTEMAN naquit à Overslag en Zélande le 5 octobre 1886. Elle devint religieuse de chœur le 31 juillet 1911, prit l'habit le 15 janvier 1912 et fit profession le 23 janvier 1913. Elle prononça ses vœux perpétuels le 24 janvier 1917. Elle devint abbesse à l'âge de septante-cinq ans et mourut le 16 juin 1975.

Depuis 1971, l'administration de Roosenberg est entre les mains de la supérieure des sœurs de Marie de Saint-François.

(136) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 251.

(137) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 253.

(138) P. BATSELIER, *De abdij van Roosenberg. Cataloog van de tentoonstelling...* 28, n° 104.

(139) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 254.

(140) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 255.

(141) M. DE MEULEMEESTER, *De abdij Roosenberg...* 256.

(142) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Politeboek van aenveirding, kleeding, professing ter Zusters in d'abdeye van Roosenberg te Waasmunster*, 1831 et sv.

(143) ARCHIVES DE ROOSENBURG À WAASMUNSTER, *Ibidem*.

PRIEURÉ DE GALILÉE À GAND

Godshuuse van Sente Augustinen staende buter Torrepoorten binnen deser voorseyder stede (1436), beatae Mariae Gandavensis (1436), domus in Gallilaea in Gandavò (1438), cloester ende godshuuse van Onser Vrouwen in Gallilea binnen Ghendt (1440), cloester van Onser Vrouwen van Galyleen vp de Hoehstrate buter Torre poorten binnen Ghend (1447), de zusteren te Jan Eggaerts (1449), domus conventualis de Galilea sita extra Torreporte infra metas parrochie Sancti Michaelis Gandensis (1454), godshuus van Galiteen binnen Ghend (1454), monasterium monialium ordinis beati Augustini dicto vulgariter Galileen opidi Gandensis Tornacensis diocesis (1454), labbaye et couvent de Galilee fondez en nostre ville de Gand (1454), cloestere van Onser Vrouwen gheheeten Galyleen binnen Ghent buyten Thorre poorten (1456), cloester ende godshuuse gheheten Galilea ghelegen binnen der stede van Ghend bute die Torrepoert op die Hoehstraete, canonesse regulieresse der orden van sente Augustyn (1463), Onser Vrouwen clooster gheheeten Galileen buter Torrepoorten binnen Ghend (1470), clostre de Galilee de lordre saint Augustin en nostre ville de Gand (1475), clooster van Galileen te Ghendt buter Torrepoorten (1495), Onser Vrouwen clooster gheenaemt Galilea van sente Augustyns ordene binnen de stede van Ghendt (1501), eglise et monastere de Galilee en la ville de Gandt (1503), cloestere van Galyleen van sente Augustyns oedene canonessen regulieren int bysdom vn Doernicke (1508), cloostre ende convente van Onser Liever Vrouwe in Galileen vp de hoogstrate buuten der Turrepoorte binnen deser Stede, cannonessen reguliere van sente Augustyns oordene (1514), clooster ende convent Onser Liever Vrouwe van Galileen der ordinnen der canonessen van s^{te} Augustyn ghestaen binnen der stede van Ghendt (1576), convente en clooster van Galylee binnen der stede van Ghendt (1591), goidtshuyse van Onser L. Vrouw ten Galileen binnen de stede van Ghent (1617), cloostere van Galileen te Ghendt buyten de Torrepoorte (1625), clooster van Galileen canonicckerssen religieusen vanden H. Augustinus, gesticht ter eeren vande alderheylichste Maget Maria binnen Ghendt (1639), conventus B. Marie in Galilea Gandavi (1640), cloistre de Nostre Dame de Galilee en Gand (1642), monasterium canonicorum regularium S. Augustini vulgo Galiteen in urbe Gandensium (1657), prieuré de Galilée à Gand (1667), convent der canonicckerssen regulieren genaemt Gallileen (1667), clooster van Onse Lieue Vrouwe ghe-noempt Galileen binnen der stede van Ghendt (1685), cloostre Galileën binnen Ghendt (1692), clooster van Onse L. Vrouwe gheseyt Galileen der canonicckerssen regulieren van den H. vader Augustinus binnen de stede van Ghendt (1699), clooster van Onse L. Vrouwe gheseydt Gallileen binnen Ghent, canonicckerssen regulieren van onsen H. vader Augustinus des capittels van Windesem (1707), monasterium monialium Sanctae Annae ordinis Sancti Augustini civitatis Gandavensis (1711), clooster van Onse Lieue Vrouwe synde chainonessen reguliere gheseyt Galileen tot Ghent (1718), klooster van Onse Lieue Vrouwe geseyt Galileen canonicckersse regulier van het order vanden H. Augustinus binnen de stadt Gendt (1729), monasterium religiosarum B^{te} Marie in Galilea ordinis S^{ti} Augustini in hac civitate Gandensi (1748), clooster van Onse Lieue Vrouwe canonicckerssen regulier onder torder van den heylighen vaeder Augustijnus gheseyt Galliteen binnen Gendt (1749), clooster van Onse Lieue Vrouwe geseydt Galileen, canonicckerssen regulieren van onsen heylighen vader Augustinus binnen de stadt Ghendt des capittels van Windecem (1752), couvent de la S^{te} Vierge dit de Galilée, chanoinesses regulieres de l'ordre de St. Augustin en nostre ville de Gand (1780), 't clooster Gallileen binnen Gendt (1781), couvent de Galilée à Gand (1783).

SOURCES : À propos de l'organisation ancienne des archives de Galilée (1) et des chances de survie des archives du XV^e siècle, il faut noter que lors de l'incendie de 1515 et de la destruction du bureau de la prieure et de la procureuse, un grand nombre de pièces, notamment des arrentements, ont été perdues ; ainsi qu'en témoigne une notice de la fin du XVII^e siècle, conservée aux Archives de l'État à Gand, *Priorij Galilea*, n° 37. C'est vers 1600 que l'on mentionne pour la première fois à plusieurs reprises une « aercke » de Galilée : Archives de l'État à Gand, *Priorij Galilea* n° 25, rentier, f° 1, 42, 56 (1598-1622) ; n° 10, table du livre des comptes, f° 20 (1628) ; n° 24, terrier, f° 81 (1768). Pendant la seconde époque des iconoclastes, une partie des dossiers de Galilée disparurent en 1578 dans l'incendie du comptoir : voir à ce sujet Archives de l'État à Gand, *Raad van Vlaanderen*, n° 31353/67, notice de 1753 et Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Jointe des amortissements*, n° 642.

Selon la numérotation du XVIII^e siècle qui figure encore sur les registres, il semble bien que l'on entreprit vers cette époque un classement des documents. De nombreux manuscrits de cette collection furent encore perdus à l'époque ou après la suppression ; citons entre autres un registre ou *Swarten boeck*, un livre de comptes, un censier, un *contoirboeck* ou *boeck van de Camer*, un *handboeck van het convent*, un *nieuwen hantboeck van de Camer*, un *ouden hantboeck van de kercke*, un livre des rentes viagères et des comptes annuels.

Après la suppression, les archives demeurèrent au prieuré ; on y trouve des traces de l'administration de J. F. Vaernewyck van Belleghem jusqu'en 1789. À partir de la période française, les archives de Galilée subirent les vicissitudes des autres institutions supprimées de Gand. Elles furent transportées à l'ancien palais épiscopal à Gand, devenu préfecture jusqu'en 1814, puis siège du gouvernement provincial. Par la suite, dans les années 1820, les archives furent entreposées dans un bâtiment particulier, sous la tutelle du gouvernement provincial de Flandre Orientale. En 1841, J. De Saint-Genois, *Notice sur les archives de la province de Flandre Orientale*, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 1841, 177-178, ne mentionne que huit numéros du fonds de Galilée. En 1851, les archives furent déposées aux Archives de l'État à Gand. D'autres documents et chartes de Galilée se trouvaient encore vers 1900 aux Archives de l'Évêché de Gand. En 1958 encore, certains documents appartenant au prieuré furent mis en vente publique : *Collection d'un bibliophile éclectique* [Van de Perre], 50, n° 585, Bruxelles, 1958.

Le chartier du prieuré de Galilée à Gand est maintenant conservé aux Archives de l'État à Gand ; il comprend 157 actes de 1250 à 1779 (2). Une partie importante consiste en rétroactes, sans rapport direct avec Galilée. D'autres pièces sont de simples copies. On verra à ce sujet W. De Haerne, *Chartes du couvent de N.-D. de Galilée à Gand*, dans l'inventaire manuscrit n° 47 : R. Schoorman et W. De Haerne, *Inventaire des titres et papiers du ci-devant couvent de Galilée à Gand* ; L. Verbiest, dans *Annuaire des Archives de Belgique*, 95, Roulers, 1913. La plupart des documents concernent la gestion des terres, maisons et rentes. Il y a cependant quelques documents importants conservés en originaux, dont des actes de donation ou d'amortissement des ducs de Bourgogne, des actes de confirmation par les échevins de la *Keure* à Gand ou le Concile de Bâle. En outre, on y trouve 35 chartes scabinales, un grand nombre de documents émanant de seigneurs locaux, des lettres d'indulgences pontificales, des chartes émanant de cours féodales, d'autres émanant du Mont de piété, de l'évêque de Gand, du prieur général de Windesheim, du prieuré de Ten Walle à Elsegem. On relève également deux pièces notariales et sept chartes rédigées à Galilée. Les lettres d'amortissement royales figurent sous les n° 8 (1680), 9 (1683), 22 (1780) et 23 (1516 et 1755) des registres.

Dans le même dépôt, on trouve une série de manuscrits (3) concernant l'administration du prieuré : n° 31, un manuel des dépenses et des revenus (1594-1604) ; n° 25, un rentier de 1598 à 1664 ; n° 26, un

(1) Province de Flandre Orientale, cant. de Gand ; diocèse de Tournai jusqu'en 1559, depuis lors diocèse de Gand.

(2) *Het Rijksarchief in de provinciën. Overzicht van de fondsen en verzamelingen*. I. 170, Bruxelles, 1974 : 1412-1479. — A. DIEGERICK, *Les archives de l'état à Gand et le château de Gérard le diable*, dans *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, III, 276, Bruxelles, 1905 : 146 chartes.

(3) Les n° 3, 9, 22, 23, 39 et 53 ne concernent pas la prieuré de Galilée ; le n° 51 est transféré à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

rentier concernant les rentes à Tielt et datant de 1680 ; n° 27, un censier pour les années 1675-1753 ; n° 28, un censier de 1754 ; n° 24, un terrier de 1768 ; n° 29, un manuel du recteur daté de 1773, avec une liste des recteurs venant de Groenendael et un aperçu sur les fondateurs ; n° 32, des comptes annuels pour la période 1769 à 1781. On trouve également dans ce fonds, n° 43, une série de documents concernant les prises d'habit pour les années 1684-1701, 1755-1756, 1760 et 1765-1781 ; n° 47, des pièces relatives aux rentes (1552-1778) et aux emprunts (1678-1748) ; n° 33-38, 40, 41, 44, des volumes de quittances (depuis 1678). Différentes liasses contiennent des baux : n° 3, 5, 7, 10-16, 18, 21, 49, pour des biens situés à Gand, Ekkerghem, Tielt, Drongen, Deftinge, Waregem, Schellebelle, Lokeren, Roeselare, Etikhove, Beerst, Klerken, Voorde et Eksaarde. On trouve également des actes de vente de biens sis à Gand et à Beerst : n° 2 et n° 19 ; des échanges à Etikhove : n° 17 ; des mesurages à Gand et à Etikhove : n° 4 et 46 ; des reliefs de fief à Tielt, Beerst et Merelbeke (4) : n° 6, 20 et 52. Le fonds contient encore de la correspondance, adressée notamment aux procureuses de Galilée (n° 1 : 1627-1784) et des pièces de procédure (n° 50 : 1606-1772). Enfin on rencontre une série de registres de *varia* : n° 30 (1643-1765) renferme des quittances, fondations, rentes, requêtes, droits d'accense, testaments, baux ; n° 42 (1456-1765) contient des baux pour Sint-Martens-Lierde, des reliefs de fief, des constitutions de rentes, des hypothèques, des lettres d'entrée, des rentes viagères, des fondations de messes ; n° 45 (1554-1779) réunit des baux à Ekkerghem, des quittances, des pièces annexées aux comptes, des papiers de la dame procureuse ; n° 48 (1623-1799) concerne des fraternités de prières, des concessions de sépultures et une liste des professions.

Toujours aux Archives de l'État à Gand, le fonds *Bisdom Gent* contient sous le n° B4684, une constitution de rente viagère de 1623 (C^{ix} 39/5), un *status monasterii de circa* 1650 (C^{ix} 39/6), une confrérie de prières de 1687 (C^{ix} 39/7) et une lettre du recteur de Galilée (C^{ix} 39/8).

Les archives du *Raad van Vlaanderen*, toujours dans le même dépôt, fournissent quelques dossiers intéressants, principalement sur la dernière période de l'histoire du prieuré. Le n° 7515, *Sentencien ende appointementen interlocutoire*, f^{os} 138-139, concerne un procès contre la ville de Hulst en 1499. Le n° 26461 traite d'un procès de 1741, avec des rétroactes remontant à 1680, à propos de la *Hoogstraat* à Gand. Le n° 31352 a trait à la vente de biens à Waregem en 1754. Le dossier n° 31353/67 intéresse l'édit d'amortissement de 1753 et des conséquences pour le couvent de Galilée, avec un aperçu des biens et rentes. Le n° 31596 est un dossier de l'avocat fiscal L. van Haveskercke à propos de la suppression du couvent en 1783 ; on y trouve sa lettre de nomination, le procès-verbal de la notification de suppression, la liste des religieuses, des inventaires du mobilier et de la documentation annexe. Le dossier n° 31600/240/5 concerne également la suppression et contient principalement un état des biens dressé le 16 mai 1783, d'autres inventaires et une liste des religieuses (5).

On rencontre également une pièce concernant Galilée dans le fonds *Sint-Niklaaskerk Gent*, n° L, toujours aux Archives de l'État à Gand : il s'agit d'une bulle d'Eugène IV datée de 1436 et concernant le rôle du prieuré de Ten Walle à Elsegem lors de la fondation de Galilée. Le fonds *Sinte-Barbaraklooster* contient un acte de 1454 qui traite de l'intervention de Galilée au couvent de Sainte-Barbe à Gand.

D'autres dépôts d'archives conservent également des documents relatifs au couvent de Galilée. Les Archives de la Ville de Gand, *Kerkelijke en caritatieve instellingen, Priorij Galilea*, répertorient des pièces relatives principalement aux rapports entre le prieuré et la ville de Gand (n° XXIII/A/1 à XXIII/A/13) : la confirmation scabinale du 2 juillet 1431 (2 copies), une exemption de cens, des documents datant de l'époque de la république protestante à Gand, des requêtes du XVII^e siècle relatives entre autres aux travaux de reconstruction ainsi que trois documents provenant directement de Galilée. On verra V. Van der Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Établissements religieux*, n° XXIII, 270-275, n° I-XIII, Gand, 1887-1889. La pièce la plus importante, l'acte original de confirmation de l'évêque de Tournai du 15 mai 1439, est conservée dans le fonds *Stad Gent*, n° 576 ; cfr P. Van

(4) Les n° 33, 34, 35 (et 39) contiennent beaucoup de pièces relatives à d'autres institutions : les sœurs grises et le prieuré de Sainte-Agnès à Gand, l'abbaye de Doornzele.

(5) J. BUNTINX, *Inventaris van het archief van de Raad van Vlaanderen*, V, 232 ; VII, 45, 56-57, Bruxelles, 1976-1977.

Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, 261, Gand, 1867. Un acte scabinal de l'époque des gueux (1580) est aussi conservé aux Archives de la Ville de Gand, *Kerkelijke en caritatieven instellingen, Priorij Galilea*, n° XXIII/D/2. Dans le même fonds figurent également des actes de rente à charge de la ville de 1607/1611, 1696 et 1700 (n° XXIII/B), des livres de recettes de 1581-1582 et 1583-1584 (n° XXIII/C), une liasse de pièces concernant des procès et des contrats entre 1601 et 1781 (n° XXIII/D/1) et une liasse de quittances concernant la trésorerie de la ville de Gand entre 1643 et 1794 (n° XXIII/D/3). Dans la série 94bis, on conserve sous le n° 12 un *Registre van de alimentation* datant de la période protestante à Gand (1579), qui comporte des données sur la nomination d'un receveur, un état des biens de 1579-1580, et une liste des conventuelles de Galilée. La série 301, *Jaarregisters van de Keure*, contient des actes scabinaux concernant Galilée. Cette remarque concerne également les séries 330, *Jaarregisters van Gedele* et 400, *Stadsrekeningen*. En outre, toujours aux Archives de la Ville de Gand, les *Papieren A. van Werveke*, n° 477, conservent une liste fragmentaire des prieures, une copie de l'acte de confirmation par l'évêque de Tournai en 1439 ainsi que des notes à propos des comptes de la ville, et, n° 1024, une copie de la chronique de M. Zachtmoorter, f° 6. Dans les *Papieren V. Van der Haeghen*, n° G1, figurent des extraits des comptes annuels de la ville. Dans le fonds *Ursulinenklooster*, toujours dans le même dépôt, figurent des pièces de 1786-1787 concernant le transfert du couvent de Galilée aux ursulines de Gand. Dans l'*Atlas P. J. Goetgebuer-A. Van Lokeren*, boîte 36, farde 65, on trouve des éléments relatifs à la vente des bâtiments conventuels en 1798.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, les fonds des institutions centrales donnent quelques éclaircissements sur l'histoire du prieuré gantois. Le *Grand Conseil de Malines, Dossiers jusqu'à 1504*, n° 54, concerne un procès avec la ville de Sluis entre 1496 et 1503 (6). Le *Conseil des Troubles*, n° 76, f° 316 v°, comprend un dossier relatif à la destruction de Galilée pendant la période des iconoclastes en 1566. Le *Conseil Privé espagnol*, n° 1123/351 traite de l'amortissement de biens féodaux à Waregem (1679-1681). Le *Conseil royal de Philippe V*, n° 335 fournit une série de documents au sujet d'une contestation concernant le rectorat et le commissariat de Groenendael sur le couvent de Galilée (1702-1703) et un document sur un pain d'abbaye de 1706. La *Jointe des Amortissements*, n° 642 concerne encore l'édit d'amortissement de Marie-Thérèse : on y trouve une liste des biens non amortis, de la documentation (notamment le diplôme d'amortissement de Charles-Quint de 1528), des avis du Conseil de Flandre et de la Jointe des Amortissements datant de 1755. La *Wetachtige Kamer van Vlaanderen*, n° 2072 et 2084, contient des dénombrements pour le fief de Tielt. Le *Comité de la Caisse de Religion*, n° 197/70 contient principalement un état des biens après la suppression en 1783 ; le n° 396 forme un vaste dossier relatif à la suppression de Galilée : rapport de L. van Haveskercke, liste des religieuses, documentation diverse, comptes de l'administrateur J.-F. Vaernewyck van Belleghem. La *Chambre des Comptes*, n° 46474 contient un aperçu des rentes et cens dus à l'administrateur J. Van Nieuwerkerke en 1789 ; le n° 781, f° 57 traite aussi de Galilée. Le *Conseil général de Gouvernement*, n° 1476 fournit principalement des éclaircissements sur la reprise du couvent de Galilée par les ursulines de Gand. Dans le *Fonds de Lalaing*, n° 530, on retrouve un acte notarié de 1522 concernant une rente viagère. Dans le fonds des *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 14589, f° 41, 55 et 113 v°, on trouve, dans la correspondance de l'ancien recteur P. Walsche, des lettres concernant des difficultés au couvent de Galilée pendant la période 1568-1571.

En ce qui concerne l'appartenance à la Congrégation de Windesheim on verra entre autres : à la Bibliothèque Nationale Autrichienne à Vienne, *Series Nova*, n° 12816, le *Chronicon Bethlemiticum* de P. Ympens, f° 91, qui mentionne la fondation de Galilée et l'agrégation à la Congrégation. À la Bibliothèque Royale à Bruxelles, l'*Obituaire de Groenendael*, ms. 557-559 et II 155, fournit de nombreuses précisions sur les recteurs de Galilée, originaires de Groenendael ; de même que G. Othuys, *Catalogus fratrum regularium cenobii Rubee Vallis in Zonia prope Bruxellam*, conservé également à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, ms. : II 480, f° 239 qui traite d'un recteur du XVI^e siècle, originaire du Rouge-Cloître.

(6) J.-Th DE SMIDT e.a., *Chronologische lijsten van de geëxtendeerde sententiën en procesbundels (dossiers) berustende in het archief van de Grote Raad van Mechelen*, I, 473, Bruxelles, 1966.

On verra de même à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges, J. Th. Bosmans, *Bullarium Windeshemense*. 26-27 (bulle d'Eugène IV du 8 novembre 1436), 28 (1438), 72 (1484), 169 (1525), 174 (1530), 178 (1536), 193 (1559), 213-215 (1573), 501 (1696), ainsi que J. Th. Bosmans, *Chronicon Throno-Martianum*, f° 70 (1436).

À la Bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, on verra également ms. 37, C. de Cooth, *Capitula Congregationis Laterano-Windesemensis*, f° 156 (1696), 199 v° (1709), 256 (1734), 289 (1758), 297 v° (1763). À la Bibliothèque Royale à La Haye, on conserve sous le n° 133 C2 le manuscrit de M. Schouben et J. Nacken, *Decreta capitulorum generalium congregationis Windesemensis* où les renseignements suivants concernent Galilée : I, f°s 127 (1616), 289 v° (1696), 314 (1734) et II, 11-13 (1572). Dans la même bibliothèque, on trouve sous le n° 78 D 32 l'ouvrage de P. Bondam, *Privilegia et statuta capituli generalis Windesemensis*, f° 78, n° 35 (1436).

La Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n° II 763, f°s 67-70, conserve la bulle d'Eugène IV du 8 novembre 1436.

Les Archives de l'État à Sleswijk, *Urkunden*, section 116, n° 1856 contiennent un acte de 1558 intéressant Galilée.

À la Bibliothèque de l'Université de Gand on conserve sous le n° 3854, 1-111, 211-230, une autobiographie de la deuxième prieure, dans une version de 1616, de même qu'une lettre de 1454.

Aux Archives de l'État à Zwolle, *Handschriften toebehorende aan de Vereeniging Overysselesch Regt en Geschiedenis*, n° 1039, f°s 67 v°, 73 v°, 76 v°-77, 78 v°-79, on conserve des lettres du prieur supérieur de Windesheim sur des visites de Galilée et documents annexes pour la période 1478-1480.

Aux Archives de l'État à Amsterdam, *Fonds Gasthuizen*, n°s 532, 534, 535, 554, 603, 620, 622, 666, 673, 674, on rencontre des actes et rétroactes, de 1415 à 1441, concernant les possessions de la famille Eggaert à Westenrijk et des rentes à Amsterdam qui forment des biens de fondation de Galilée.

Aux Archives du Séminaire de Gand, *Sinte-Barbaraklooster*, acte de 1454 et *Liber privilegiorum*, f° 7 figurent des éléments intéressant Galilée.

Aux Archives Décanales d'Audenarde, *Fonds Sion Oudenaarde*, n° 5 AAA 15 et AAA 17, on trouve des documents concernant l'influence de Galilée sur ce couvent et sur la maison de Sainte-Marguerite à Deinze pendant les années 1455-1456.

Dans les Archives de l'Église Saint-Martin d'Ekkerghem à Gand, on conserve l'ouvrage de M. Zachmoorter, *Handbouck van de cuere ende pastorye van Sente-Martens de Eckergem*, qui mentionne page 31, l'utilisation de l'église du prieuré de Galilée comme paroissiale d'Ekkerghem pendant les années 1584-1588.

Les Archives Vaticanes, *Archivio Segreto Vaticano. Congregatio Episcoporum et regularium, Regesta regularium*, IV, 48, renferment une lettre de 1703, concernant Galilée.

On citera un certain nombre d'ouvrages publiant des sources : A. Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*, II, 210-211, n° 1682, Gand, 1871 (bulle de 1436) ; F. De Potter, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, VIII, 1417-1418, Gand, 1901 (chartes de 1464 et 1473 et registres scabinaux pour 1515-1516 et 1548-1549) ; A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 160, Anvers, 1952 (acte de 1437) ; A. Fayen, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, 57-61 : *Analyses de documents concernant le prieuré d'Elseghem*, n°s 8-11, 18, 22, Gand, 1902. On verra aussi : M. Dykmans, *Obituaire du monastère de Groenendael dans la forêt de Soignes, passim*, Bruxelles, 1940 ; *Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans*, 262, n° CVI, Bruxelles, 1895 ; J. Paquay, *Kerkelijke privilegiën verleend aan het kapittel van Windesheim der reguliere kanunniken van den H. Augustinus*, 19, Lummen, 1934 ; S. Van der Woude, *Acta capituli Windeshemensis. Acta van de kapittelvergaderingen der Congregatie van Windesheim*, 31, 33, 57, 79, 128, 137, 144, 168, 197-198, 203, 208 (années 1436 à 1573), La Haye, 1953 ; D. Brinkerink, *Van der doechden der vuriger ende stichtiger susteren van Diepen Veen*, 243-244, Leyde, 1909 ; B. Spaapen, *De autobiographie van Alijt Bake*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 214-216, 218-301, 321-350, Anvers, 1967 ; B. Spaapen, *De brief uit de ballingschap*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 353-367, Anvers, 1967 ; J. Wari-

chez, *État bénéficial de la Flandre et du Tournaisis au temps de Philippe le Bon (1455)*, dans *A.H.E.B.*, XXXVI, 55-56, Louvain, 1910.

D'autres ouvrages publiés contiennent des données intéressantes : *Memorieboeck der stad Ghent van 't j. 1301 tot 1737*, édition P. Van Der Meersch, II, 35, 219, 315, Gand, 1861 ; *Dagboek van Cornelis en Philip Van Campene, ... voorgevallen te Gent sedert het begin der godsdienstberoerten tot den Sen april 1571*, édition F. De Potter, 14, Gand, 1870 ; M. Van Vaernewyck, *Van die beroerlicke tijden in die Nederlanden en voornamelijk in Ghendt, 1566-1568*, édition F. Van der Haeghen, I, 174, Gand, 1872 ; M. Van Vaernewyck, *Mémoires d'un patricien gantois du XVI^e siècle*, édition H. Van Duyse, I, 150-151, Gand, 1905.

TRAVAUX : L'histoire du prieuré de Galilée n'a pas donné lieu à beaucoup de travaux. On citera tout d'abord les ouvrages généraux et ceux consacrés à la Congrégation de Windesheim : J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 23a, Louvain, Bruxelles, 1708 ; A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 140a, Cologne, 1641 ; J. Lindeborn, *Historia sive notitia episcopatus Daventriensis*, 163, 363, Cologne, 1670 ; H. Van Heussen et H. Van Rijn, *Oudheden en gestichten van het bisdom van Deventer*, I, 314 ; II, 186, Leyde, 1725 ; H. Van Heussen et H. Van Rijn, *Kerkelijke historie en outheden der zeven vereenigde provinciën*, VI, 503, 627, Leyde, 1726 ; A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 328b-329a, La Haye, 1732 ; J. Acquoy, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 218-219, n° 11, Utrecht, 1880, donne le plus grand nombre de renseignements ; J. Van Slee, *De kloostervereeniging van Windesheim, eene filiaalstichting van de broeders van het gemeene leven*, 35, 136, 211, Leyde, 1874 ; A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 159-161, Anvers, 1952 ; S. Axters, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, III, 153-154, 156-157, 159-160, 164, 166, Anvers, 1956 ; R. Lievens, *Alijt Bake van Utrecht*, dans *Nederlands archief voor kerkgeschiedenis*, XLII, 127-151, La Haye, 1957-1958.

D'autres ouvrages traitent de Galilée dans le cadre plus général de l'histoire de la ville de Gand : Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 601-602, Gand, 1815 ; J.-J. Steyaert, *Volledige beschrijving van Gent of geschiedkundige beschouwing van deze stad en hare bewooners*, 212, Gand, 1857 ; F. De Potter, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, VIII, 284-295, 400-403, 415-421, Gand, 1901 (le plus complet) ; P. Claeys, *Les monuments de la ville de Gand*, 450, Gand, 1905 ; V. Fris, *Bibliographie de l'histoire de Gand depuis les origines jusqu'à la fin du XV^e siècle*, 18, 154, 157, Gand, 1907 ; D. Destanberg, *Gent onder Jozef II, 1780-1792*, 19, 90, 96, 99, Gand, 1910 ; G. Celis, *Beschrijving van Gent*, 163, Gand, 1920 ; M. Heins, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 43, Gand, 1921-1923 ; J. Decavele, *Ekkergem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergem*, 54-55, Gand, 1974.

Enfin, l'article de synthèse de E. Van Mिंगroot, *Domus Beatae Mariae de Galilea in Gandavo*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 235-267, Bruxelles, 1976 (repris dans *Historica Lovaniensia*, n° 54, Louvain, 1976) est paru au cours de la préparation de cette présente notice.

Bibliothèque : Ce qui est conservé de la bibliothèque conventuelle de Galilée se limite à quelques manuscrits moyen-néerlandais : Bibliothèque Royale à Bruxelles (7), *Cabinet des Manuscrits*, n°s 2259-2262 : Jan Ruusbroec, *Excerpten* ; n°s 2283-2284 : Augustinus, *Sermoenen* ; n°s 3045-3049 : Sainte Brigitte, *Passie van ons Heer* ; n°s 3050-3051 : *Een devoet boxken inhoudende hoe dat hem een mens daghelyx oefenen sal* ; n° II 6644 : Jordanus van Quedlinburg, *Meditaties over het passieverhaal*. Bibliothèque Nationale à Vienne, *Manuscrits*, n° 15231 : *Bouc van de leeringhe van der herten* (autrefois à l'abbaye de Saint-Trond, à Odegem-Assebroek) : cfr F. Unterkircher *Die datierten Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek*, II, 166, Vienne, 1971. Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° 3854 : copie d'une autobiographie d'Alijt Bake (I-III) ; Rulman Merswin, *Van de neghen velden* (112-210) ; lettre

(7) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, I, 551-553, n° 870 ; II, 187, n° 1167, 291-292, n° 2101 ; III, 447-452, n° 2380. Bruxelles, 1901-1903.

d'Alijt Bake (211-230); notice de la prieure De Vos (231-232). Archives de l'abbaye de Saint-Trond à Male, sans n° : rituel de prise d'habit et de profession de foi (1707).

En ce qui concerne la destruction d'ouvrages en 1566, on verra Archives Générales du Royaume, *Conseil des Troubles*, n° 76, f° 316 v° ; pour ce qui est de la situation lors de la suppression : A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 73/82 : *Inventaire des livres trouvés au couvent supprimé de Galilée à Gand* ; n° 71/74, 549 : correspondance de l'administrateur J. F. Vaernewyck van Belleghem à ce sujet.

On consultera aussi à propos de cette bibliothèque : W. Lourdaux et E. Persoons, *De bibliotheken en scriptoria van de Zuidnederlandse kloosters van het kapittel van Windesheim. Een bibliografische inleiding*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XXXVIII, 64, Bruxelles, 1966 ; E. Van Mingroot, *Gent, Galilée*, dans *Bijdragen tot de bronnen en de studie van het geestesleven in de Nederlanden. Het intellectueel leven in de Windesheimse kloosters in België (15de-18de eeuw)*, 614-615, Louvain, 1976 ; P.-F. de Goessin-Verhaeghe, *Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu monsieur Jean-François Van de Velde*, n° 15148, Gand, 1832.

Écrivains : On signalera principalement Alijt Bake dont des œuvres furent éditées : B. Spaapen, *Middeleeuwse passiemystiek. V. De Kloosteronderrichtingen van Alijt Bake*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLII, 5-32, 225-261, 374-421 ; XLIII, 270-304, Anvers, 1968-1969 ; *De vier weggen der Passien*, édition B. Spaapen, *Middeleeuwse passiemystiek. II. De vier kruiswegen van Alijt Bake*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XL, 5-64, Anvers, 1966 ; *Boecken vander Passien ons Heren*, diverses éditions à Anvers en 1514, 1516 et 1517 : cfr W. Nijhof et M. Kronenberg, *Nederlandsche bibliographie van 1500 tot 1540*, I, 165, n°s 445, 447 ; II, 160, n° 2532 ; III, 29, n°s 207, 208, La Haye, 1923-1942.

Jakob ou Franciscus Isabeels a remanié l'autobiographie d'Alijt Bake (Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n° 3854, 1-111) ; Franciscus van Vosselaer a écrit une vie de Ruusbroec : A. Ampe, *Ruusbroec. Traditie en werkelijkheid*, 501-504, Anvers, 1975.

Iconographie : On trouvera des documents iconographiques relatifs à Galilée aux Archives de la Ville de Gand, *Atlas de P.-J. Goetghebuer et A. Van Lokeren*, boîte 36, farde 65 (bâtiments). Archives de l'État à Gand, *Kaarten en plans*, n°s 237, 506, 589 (plans) ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31615 (plans). Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n° 16562 : L. De Clercq, *Costumen der religieuse ordens en geestelijke vergaderingen die binnen de stad Gend geweest zijn*, f° 123 (religieuse).

On verra aussi l'ensemble des représentations figuratives ou graphiques relatives à la ville de Gand où Galilée apparaît plus ou moins : V. Fris, *Plans de la ville de Gand*, Gand, 1920 ; M. Heins, *Gand. Sa vie et ses institutions*, II, 434 et sv., Gand, 1916-1926 ; P. Bergmans, V. Fris, V. Van der Haeghen, *Documents topographiques relatifs à la ville de Gand, XVI^e-XVIII^e siècles*, I-III, V-VIII, Gand, s.d.

Quelques exemples : *Panoramisch gezicht op Gent in 1534*, éd. J. Decavele, n° 335, Bruxelles, 1975 ; J. Horenbault, *Groot plan van Gent gemaakt in 1619*, éd. N. Heins et V. Van der Haeghen, n° 55, Gand, 1900 ; *Le grand plan de Gand par Sanderus et Hondius*, éd. V. Van der Haeghen, Gand, 1904.

En ce qui concerne les tableaux et autres ornements d'église, on verra Archives Générales du Royaume, *Comité de la Caisse de Religion*, n°s 70/41 ; 396 ; 642, 226-234 ; 64(1)/70 ; 53/200 ; Archives de l'État à Gand, *Raad van Vlaanderen*, n° 31596 ; F. De Potter, *Gent*, VIII, 419-420.

Héraldique : Les armes du prieuré de Galilée — Notre-Dame à l'Enfant Jésus — sont conservées aux Archives de la Ville de Gand, *Kerkelijke en caritatieve instellingen*, n° XII-35 : P.-J. Maes, *Verzameling der wapenschilden van de abdijen, abten ... binnen Gent*, f° 268 ; on en verra la reproduction dans le *Monasticon Windeshemense*, I, 237, Bruxelles, 1976.

Sigillographie : Un exemplaire du premier sceau, déjà utilisé au XV^e siècle, est conservé aux Archives de la Ville de Gand, *Kerkelijke en caritatieve instellingen, Priorij Galilea*, n° XXIII/A/4 : 25 septembre 1515. Il s'agit d'un sceau ovale, de cire brun-vert, de 66 mm sur 41 mm, appendu par une double bande de parchemin. Il appartient au type hagiographique : Notre-Dame couronnée, tenant l'Enfant Jésus dans

le bras gauche (et probablement un sceptre dans la main gauche), se tient sous un baldaquin gothique entre deux pinacles ; en-dessous, on voit une petite niche avec une religieuse à genoux. La légende en minuscules gothiques se lit : *S[igillum] dom[us] b[ea]te marie galilee in gandavo ord[inis] [sancti Augustini]*. Le contre-sceau, de 27 mm de diamètre a une image inidentifiable ; la légende conserve ...*marie galilee in* Ce sceau se serait perdu en 1578. Au XVIII^e siècle, il est fait un usage sporadique d'un sceau plaqué : Archives de l'État à Gand, *Fonds Priorij Galilea*, n° 33. De cire rouge, il est du type hagiographique : une Vierge avec l'Enfant, de forme ovale (26 mm sur 21 mm) ; la légende en capitales se lit : *Bea[ta Maria] G[alilee] Ga[nd]avi*.

Épigraphie : On verra à ce propos à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscripts*, n° G 11478 : A. Van Hoorebeke, *Recueil des épitaphes, tant anciennes que modernes, des églises, couvents, monastères ... de la ville de Gand*, IV, 365-368 ; F. De Potter, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, VIII, 421, Gand, 1901 ; J.-F. Foppens, *Histoire du Conseil de Flandre*, 124, Bruxelles, 1869.

* * *

Le fondateur du prieuré de Galilée à Gand est Jean Eggaert, seigneur de Purmerend et Spaarnland, bourgeois et échevin d'Amsterdam ; issu d'une famille bourgeoise et riche, il vint s'installer à Gand, en 1422-1423, à la suite de circonstances qui l'avaient obligé à vendre sa seigneurie (8). Il avait des liens avec la famille van Brakel, fondatrice du prieuré de Ten Walle à Elsegem (9).

C'est le 8 juillet 1431, que Jean Eggaert donna sa maison de Gand pour y fonder un prieuré de chanoinesses régulières de Saint-Augustin, se composant d'une supérieure, de cinq religieuses, de deux sœurs converses et d'un confesseur (10). Une tradition du XVII^e siècle donne 1433 comme date de fondation (11). Le 8 novembre 1436, le pape confirma cette fondation en chargeant l'abbé de Saint-Pierre à Gand de la visite du nouveau prieuré (12). D'autres confirmations suivirent (13) : le Concile de Bâle, le 4 janvier 1437 ; l'évêque de Tournai, le 15 mai 1439. L'incorporation au Chapitre de Windesheim se plaça entre 1436 et 1438.

(8) BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50 : *Kroniek van Sinte-Agneetenklooster te Gent*, f° 114 v°. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À VIENNE, *Series Nova*, n° 12816 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 91. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits*, n° 1278-1279 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 101. — J. BUSCH, *Chronicon canonicorum regularium ordinis S. Augustini capituli Windesemensis*, 184, Anvers, 1621. — J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense et Liber de reformatione monasteriorum*, édition K. GRUBE, 358, Halle, 1886. — A. VAN DER AA, *Biografisch Woordenboek der Nederlanden*, IV, 13b-14a, Haarlem, 1859. — P.J. BLOK, art. *Eggert (Jan)*, dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, VI, 469, Leyde, 1924. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 330-332, Gand, 1901-1902. — P. VAN DER LAAN, *Oorkondenboek van Amsterdam tot 1400*, 39, 72, 154, 181, 208, 231-233, 255, 297, 335, 336, 382, 410, 538, 542, 834, Amsterdam, 1975. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies de la famille de Bracle*, 180.

(9) Voir la notice consacrée à Ten Walle à Elsegem dans ce même volume.

(10) A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen, Priorij Galilea*, n° XXIII/A/1. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 160, Anvers 1952. — M. HEINS, *Petite histoire de la ville de Gand et de ses institutions*, 34, Gand, 1904. — J. DECAVELE, *Ekkergem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Dulzend jaar Ekkergem*, 1431, Gand, 1974. — M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendaal dans la forêt de Soignes*, 94, n° 2, Bruxelles, 1940. — M. HEINS, *Gand, Sa vie et ses institutions*, III, 43, Gand, 1921-1923. — F. DE POTTER, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, VIII, 416, Gand, 1901.

(11) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° 3854, 33. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 : D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Gallilee*, f° 2 v°. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° G 11478 : A. VAN HOOREBEKE, *Recueil des épitaphes... de la ville de Gand*, IV, 365. — A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen*, n° XII-35 : P.J. MAES, *Verzameling der wapen-schilden... binnen Gent*, f° 268. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 23a, Louvain, Bruxelles, 1708. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 140a, Cologne, 1641. — J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent*, 212, Gand, 1857. — J. VAN SLEE, *De kloostervereniging van Windesheim, eene filiaalstichting van de broeders van het gemeene leven*, 211, Leyde, 1874. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 218, Utrecht, 1880. — G. CELIS, *Beschrijving van Gent*, 163, Gand, 1920. — E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. complém., 478, Bruxelles, 1948.

(12) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L.

(13) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°. — A.V.G., *Fonds Stad Gent*, n° 576. — BIBLIOTHÈQUE DE VIENNE, *Series Nova*, n° 12816 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, f° 101.

Jean Eggaert installa le nouveau prieuré dans sa maison, dite *Hof van Coolskamp*, actuellement *Hoogstraat*, 15 à 17, à Gand-Ekkergem, maison acquise de Jacques van Lichtervelde, seigneur de Koolskamp et Assebroek. Le couvent était situé dans la paroisse Saint-Michel, hors de la vieille *Torrepoort*, au lieu-dit *buten Turrepoorte* de la *Hoogstraat*, entre la *Koesteeg* et la *Holstraat*, non loin de la *Houlei* et de la *Rijke Gasthuis* (14).

Jean Eggaert transféra au prieuré de Ten Walle à Elsegem, où il alla lui-même vivre, des biens acquis par son père à Westenrijk près de Den Briel, dans la seigneurie de Putten, pour assurer l'édification matérielle du prieuré de Galilée à Gand (15). Le prieuré de Ten Walle joua donc un rôle important dans la création de Galilée (16).

* * *

HILDEGONDE (Hille) SONDERLANTS (Sunderlands). Le choix de la première *mater* du nouveau prieuré est sans nul doute le fait du fondateur qui réussit, vers 1431, de la faire venir des Pays-Bas septentrionaux (17).

Originaire du comté de Clèves, elle fut successivement rectrice à Diepenveen et prieure à Marienveld à Amsterdam. Elle apporta à Galilée la tradition de Diepenveen et la règle de Windesheim (18). Sa réussite fut immédiate, malgré un conflit l'opposant à une religieuse mécontente (19).

Le couvent qui ne pouvait accueillir que neuf religieuses en comptait néanmoins seize en 1437 ; parmi elles, deux filles de Jean Eggaert, Wilhelmine et Jeanne (20).

Le développement matériel allait de pair avec l'augmentation de la population : achat d'une maison en 1438, accès à la *Holstraat*, existence d'une église et d'un cimetière en 1437 ; premiers rapports avec les autorités municipales ; début d'une bibliothèque (21).

(14) A.V.G., *Fonds Stad Gent*, n° 576. — M. GYSSELING, *Gent's vroegste geschiedenis in de spiegel van zijn plaatsnumen*, 50, n° 154 ; 80, n° 506-507 ; 66, n° 338. Anvers, 1954. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 389 et sv ; III, 415 ; VII, 268-269. — CH.-L. DIERICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 601, Gand, 1815. — J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent*, 212. — P. CLAEYS, *Les monuments de la ville de Gand*, 450, n° 13-17, Gand, 1905. — G. CELIS, *Beschrijving van Gent*, 163, n° 13-17 ; 162. — J. DECAVELLÉ, *Ekkergem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergem*, 54.

(15) A. VAN DER AA, *Biografisch Woordenboek*, IV, 13b. — P.J. BLOK, art. *Eggert (Willem)*, dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, VI, 469. — A. VANDER MEERSCH, art. *Eggert (Guill.)* dans *Biographie Nationale*, VI, 471-72, Bruxelles, 1878. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 264. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 341. — A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerkkerk*, n° L. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 159-160. — A.V.G., *Familiepapieren*, n° 800 : *Généalogies de Bracle*, 178.

(16) A.V.G., *Fonds Stad Gent*, n° 576.

(17) A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen. Priorij Galilea*, n° XXIII/A/1. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 416. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AMSTERDAM, *Gasthuzen*, n° 532, 534, 675, 535, 603. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, II, 361, n° 2.

(18) *Van den doechden der vuriger ende stichtiger susteren van Diepen Veen*, édition D. BRINKERINK, 243, 244, Leyde, 1904. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, II, 186, 361 ; III, 192-195, 197-202. — M. SCHOENGEN, *Monasticon Batavum*, II, 54, 16-17, Amsterdam, 1941. — R. POST, *De Moderne Devotie. Geert Grote en zijn stichtingen*, 130, Amsterdam, 1950. — W. MOLL, *Kerkgeschiedenis van Nederland vóór de Hervorming*, II-2, 219, Arnhem, 1867. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 159. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, III, 156, Anvers, 1956. — J. VAN SLEE, *Windesheim*, 136.

(19) W. MOLL, *Kerkgeschiedenis van Nederland...* II-2, 219. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 3854, 25 et 92. — *De autobiografie van Alijt Bake*, édition B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 239-240 et 329, Anvers, 1967. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid...* III, 159. — R. LIEVENS, *Alijt Bake van Utrecht*, dans *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, XLII, 129, La Haye, 1957-1958.

(20) S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid...* III, 157. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°. — F. DE POTTER, *Gent*, III, 416. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 160-161. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 321, 287b. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 366.

(21) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 2 (olim 24) ; chartrier, sans n° (4 janvier 1437). — F. DE POTTER, *Gent*, III, 401-402, n° I. — A.É.G., *Registers van de Keure*, 1431-1432, f° 101 v°. — A.V.G., *Stadsrekeningen*, n° 16, f° 24 v° ; *Papieren Van Werveke*, n° 477. — E. VAN MINGROOT, *Gent, Galilea*, dans *Bijdragen tot de bronnen en de studie van het geestesleven in de Nederlanden*, 616, Louvain, 1976.

La situation juridique du couvent fut consolidée. Le 8 novembre 1436, le pape Eugène IV chargea l'abbé de Saint-Pierre à Gand, Bussard van Munte, de procéder à une visite qui, si elle était positive, l'autorisait à confirmer la fondation. Le 4 janvier 1437, le Concile de Bâle en fit de même (22). Galilée était dès lors un couvent de chanoinesses régulières de Saint-Augustin, soumis à la clôture ; le prieur d'Elsegem en devint le visiteur ; en 1438, avec l'approbation du pape (du 8 novembre 1436), l'incorporation à la Congrégation de Windesheim fut acquise. On sent ici l'influence de Jean Eggaert (23). Jean Chevrot, évêque de Tournai, confirma lui aussi Galilée dans cette position le 15 mai 1439 ; Hille Sonderlants devint prieure dès ce moment (24).

Le 25 mai 1436, Jean Eggaert donna au prieuré une rente de 50 nobles d'or de Flandre sur la ville d'Amsterdam ; en 1437, on acquit une rente à Voorde ; par la suite, des terres furent achetées à Schendelbeke, dans la seigneurie de Beveren, à Steven van Liedekerke, bourgeois de Gand, vente où intervint le prieur d'Elsegem et le frère Gérard van Renen. Il est encore question, le 16 octobre 1443, d'un achat à Etikhove (25).

Hille Sonderlants mourut (26) le 25 janvier 1445.

ALÉIDE (Alijt) BAKE, née le 13 décembre 1415 dans la région d'Utrecht, fit profession (27) à Noël 1440. Elle se fit remarquer à Galilée par sa piété, son intérêt pour la littérature pieuse et son activité comme écrivain. Elle entreprit, dès 1441, l'ouvrage *De Vier wegghen der Passien, un Boexken van der Passien ons Heren, des Kloosteronderrichtingen* et une autobiographie : *Myn beghin ende voortganck* (28).

(22) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° L. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand*, II, 210-211, n° 1682, Gand, 1871. — *Gallia Christiana*, V, 204, n° LI, Paris, 1731. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 358. — *Geschiedenis van de Kerk*, IV, 245, Hilversum, 1968. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, sans n°. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 160. — A. FAYEN, *Analyses d'Elsegem*, 381, n° 9.

(23) J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent*, 212. — A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen*, n° XII-35. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n° (18 octobre 1454). — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 78 D 32, 78, n° 35. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, sans n° : J.-TH. BOSMANS, *Chronicon Throno-Martinianum*..., 70. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, sans n° : J.-TH. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 26-28, 174. — B.R. *Cabinet des Manuscrits*, n° II 761 : *Privilegia capituli Windeshemensis*, 67-70. — J. PAQUAY, *Kerkelijke privilegiën verleend aan het kapittel van Windesheim der reguliere kanunniken van den H. Augustinus*, 19, Lummen, 1934. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 213. — J. VAN SLEE, *Windesheim*, 35, 151, 211. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid*..., III, 157. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 31, 33, La Haye, 1953. — B. N. VIENNE, *Series Nova*, n° 12816 : P. YMPENS, *Chronicon Bethleemiticum*, p° 91. — B.R. *Cabinet des Manuscrits*, n° 1278-1279, f° 102 v. — J. BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, 370, Halle, 1886. — *Monasticon Windeshemense*, I, 278, Bruxelles, 1976. — ARCHIVES DES AUGUSTINS À GAND, sans n° : *Regula et constitutiones canonicorum regularium S. Augustini*, Louvain, 1639. — J. BUSCH, *Chronicon*, 206-207, Anvers, 1621.

(24) A.V.G., *Fonds Stad Gent*, n° 576. — A. FAYEN, *Analyses*..., 382, n° 11.

(25) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n° ; n° 27, f° 5 v° ; n° 28 (olim 7) : *Boeck van de lanichynsen vant Clooster van Galilea binnen Ghendi*, f° 7 r° ; chartier, sans n° : 29 mars 1440, 6 mai 1440, 1440 ; n° 46. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 160. — ARCHIVES DE LA VILLE D'AMSTERDAM, *Gasthuizen*, n° 666 et 674. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 363. — Voorde, prov. de Flandre Orientale, cant. de Grammont. — Etikhove, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(26) *Van den doechden der vuriger*..., édition D. BRINKERINK, 244. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, 219. — H. VAN HEUSSEN et H. VAN RYN, *Oudheden en gestichten van het bisdom van Deventer*, II, 176, Leyde, 1725.

(27) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 3854 : *Autobiografie van Alijt Bake*, 2, 30. — R. LIEVENS, *Alijt Bake van Utrecht*, dans *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, XLII, 127, 130. — *De autobiografie van Alijt Bake*, édition B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 246, n° 19.

(28) S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid*..., III, 160, 161, 164, 167. — B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 643-644, f° 179-181. — ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, *Manuscrits*, n° 2915, f° 111-128. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE BOIS-LE-DUC, n° 401, f° 23. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ D'AMSTERDAM, *Manuscrits*, n° I F 51, f° 154-180. — *De vier kruiswegen van Alijt Bake*, édition B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XL, 5-64, Anvers, 1966. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 3854 : *Brief van Alijt*

Cette activité littéraire ne plaisait guère à la hiérarchie de la Congrégation de Windesheim. Vers 1440, Aléide Bake mit en cause le manque de sévérité à Galilée et la trop grande ouverture au monde extérieur. Elle pensa à un certain moment rejoindre les colettines ou retourner à Utrecht (29). Cela ne l'empêcha pas d'être élue supérieure du couvent à trente ans ; nous la voyons revêtue de cette dignité en 1446. C'est en 1451 que paraît son autobiographie alors qu'elle poursuit son œuvre d'écrivain et de copiste (30).

La prieure n'en négligea pas moins l'administration des biens matériels de sa Communauté. L'extension du domaine de Galilée se poursuivit, principalement vers le Sud de la Flandre-Orientale : à Etikhove, avec l'aide d'Alard de Meestere et de Jean van Schorisse : le 7 juin 1447, à *Ten Schoet* et *Smeyersvelt*, le 28 juin 1447, à *Den Bec*, *Smeyersvelt* et *Lange Meersch*, les 31 juillet 1447, 25 novembre 1451, 23 juillet 1454, au *Grootendriesch* ; on y acquit encore des rentes héréditaires en 1449, les 23 juillet 1454 et 23 novembre 1454 ; à Schendelbeke, le 28 septembre 1447 ; à Beerst, les 25 juin et 18 octobre 1454 (31). On assista aussi le 10 mars 1452 et 20 août 1455 aux premiers amortissements et le 16 avril 1455 au premier relief (à Tielt). Ces mêmes biens immeubles assurèrent la vie économique de la Communauté jusqu'à la suppression (32).

Toute cette activité économique se fit avec l'aide et sous l'impulsion du prieur visiteur d'Elsegem et du fondateur, Jean Eggaert. Ce dernier mourut le 9 juillet 1452 et fut probablement enterré dans l'église de Galilée. Son anniversaire fut célébré jusqu'en 1783. Le premier confesseur ou recteur de Galilée, Nicolas van Duvendyc, est cité le 10 février 1455 ; il joua un rôle non négligeable auprès de la supérieure (33).

Aléide Bake, le recteur Van Duvendyc et le prieur de Ten Walle, œuvrèrent en 1454-1456 pour l'adhésion aux chanoinesses régulières de Saint-Augustin du couvent de Sainte-Barbe à Gand, de Sion à Audenarde et de Sainte-Marguerite à Deinze (34). Le couvent n'en vivait pas

Bake, 1-111, 222-223. — *De brief uit de ballingschap*, édition B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLVI, 361, n° 7a, Anvers, 1972. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, *Manuscrits*, n° 135 F12, f° 46 et sv. — *De kloosteronderrichtingen van Alijt Bake*, édition B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLII, 5-32, 225-261 ; XLIII, 270-304, Anvers, 1968-1968. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 53. — *Boeckken vanden inwendighen navolgen des levens ende des cruces ons Heren*, Anvers, 1514, 1516, 1517. — R. LIEVENS, *Alijt Bake van Utrecht*, dans *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, XLII, 132-138, 142.

(29) S. AXTERS, *Geschiedenis van de Vroomheid...*, III, 168, 159. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 53. — B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 246, n° 19 ; 239-240, 329. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° 3854, 25-26, 92. — R. LIEVENS, *Alijt Bake...*, dans *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, XLII, 129.

(30) J. DESCHAMPS, *Middelnederlandse handschriften*, 241-243, Leyde, 1972. — R. LIEVENS, *Alijt Bake...*, dans *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, XLII, 132. — B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 246, n° 19. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid...*, III, 167. — E. VAN MINGROOT, dans *Bijdragen tot de bronnen en de studie van het geestesleven in de Nederlanden*, 615. — G. LIEFTINCK, *De middelnederlandse Tauberhandschriften*, 11-36, Groningue, 1936. — R. LIEVENS, *Jordanus van Quedlinburg in de Nederlanden. Een onderzoek van de handschriften*, 189-194, Gand, 1958.

(31) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n° ; n° 46. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 363.

(32) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n° : entre autres 3 novembre 1460 ; n° 21, 22, 6. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31600/240/5 : *Staet van goederen ende alle de revenuen competerende het klooster van Galileen binnen de stad Gendi*, f° 1-2. — A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46474, 488-493, 500-501, 504-505 ; *Comité de la Caisse de Religion*, n° 197/70, 8-10.

(33) E. COPPIETERS STOCHOVE, *Cartulaire de l'abbaye de l'Elseghem*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, 148, Gand, 1908. — ARCHIVES DU COUVANT DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua50 : *Kroniek van Sinte-Agneeten*, f° 114 v°. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 158-159, 161. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 420. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 140a, Cologne, 1641. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 : J.D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Gallilee*, f° 3 v°. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 396 : *Liste de fondations du couvent supprimé de Galilea*, 6. — ARCHIVES DU LAND DE SCHLESWIG, *Urkunden*, 116, n° 1856 : *Acta Capituli Windeshemensis*. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À GAND, *Sinte-Barbaraklooster*, sans n° : 10 février 1455.

(34) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À GAND, *Sinte-Barbaraklooster*, sans n° : 23 août 1454. — A.É.G., *Fonds Sinte-Barbaraklooster*, sans n° : 30 août 1454. — E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. complém., 178, 469, 475, 479. — R. VAN DER DONCKT,

moins le vie gantoise, participant, entre autres, au retour solennel de Philippe le Bon, après la bataille de Gavere (35).

En 1455, Aléide Bake quitta Galilée, peut-être en raison de sa trop grande sévérité. Elle écrivit encore d'Anvers (prieuré du Faucon) à Nicolas Duvendyc et au Chapitre général et mourut, le 18 octobre 1455, à l'âge de quarante ans (36).

CATHERINE (*Cathelina*) **VAN GHELDERE**, vraisemblablement fille de Guillaume et de Marie van Nieulant, tous deux inhumés à Galilée, était de famille noble ; ceci semble cadrer avec une évolution où Galilée dirigeait de préférence son recrutement vers la noblesse (37).

On ne peut supposer qu'une prieure fut élue avant la mort d'Aléide Bake ; Catherine van Gheldere aurait donc été élue peu après le 18 octobre 1455. Le 21 janvier 1456, elle signa, avec la procureuse Marguerite Struijven, pour la première fois un document en tant que prieure. Elle est encore signalée nominalement en 1464 et le 29 mai 1465 (38).

Le développement matériel de la Communauté se poursuivit ; achats de maisons : le 1^{er} septembre 1457, dans la *Hoogstraat* ; depuis 1450, dans la *Vuilsteeeg* ou *Schouwvagersstraat*, derrière le prieuré ; en 1475-1477, dans le *Koesteeg* ; rentes placées sur des maisons : les 15 et 19 novembre 1458, sur le *Kalandenberg* ; le 22 septembre 1459, dans la *Drabstraat* ; le 10 janvier 1470, dans la *Hoogstraat* encore. Un procès opposa en 1465 le couvent au bailli de l'*Oudburg*, à propos d'une maison au coin de la *Hoogstraat* et de la *Holstraat*. On note l'achat de terrains et de maisons au lieu-dit *De Oude Ramen*, près des *Twaalfkameren* et de la *Byloque*, en 1463 (pour s'y installer ?). Le 15 avril 1442, on acquit encore une maison au même endroit (39).

En dehors de Gand, les achats de terres et de rentes continuèrent : le 18 mai 1465, au lieu-dit *Den Driesch* à Schellebelle ; le 3 septembre 1456, les 12 et 14 décembre 1457, à Etikhove ; le 1^{er} avril 1466, à Deftinge ; le 20 mars 1457, à Laarne ; le 4 octobre 1470, à Berchem-Audenarde, le 28 avril 1456, à Gavere et, le 17 mai 1456, à Meilegem. Gilles Boudins joua souvent le rôle de receveur de Galilée, à ces occasions (40).

Toute une série d'amortissements accompagna ces achats : les 17 mars 1457 et 30 octobre 1469, à Etikhove, de la part du chambellan Jean de Luxembourg. Philippe le Bon accorda, le 18 avril 1463, l'autorisation d'acquérir cent cinquante livres de gros par an, sans charge. Le 19 mai 1463, la Chambre des Comptes de Lille enregistra cet amortissement ; ceci nous permet

Moderne Devotie te Oudenaarde. Geschiedenis van Onze Lieve Vrouw van Sion van de XIIIde tot het einde van de XVde eeuw, 59-63. Mémoire de licence. Louvain, 1964. — M.-R. VAN FLETAREN, *Moderne Devotie te Deinze. Geschiedenis van Sint Margrieten of Bethlehem van de XIIIde tot het begin van de XVIde eeuw*, 47-102. Mémoire de licence, Louvain, 1968.

(35) ARCHIVES DU DOYENNÉ D'AUDENARDE, *Sion-Oudenaarde*, n^{os} AAA15 et AAA17 : 31 mars 1455 et 16 novembre 1456. — Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 601. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, sans n^o.

(36) A.V.G., *Atlas P.J. Goetghebuer-A. Van Lokeren*, n^o 36/65, n^o 1458. — R. LIEVENS, *Alijt Bake...*, dans *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, XLII, 132, 146. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n^o 3854, 211-230. — B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 351. — *De brief uit de ballingschap*, édition B. SPAAPEN, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 353-367. Anvers, 1967.

(37) *Monasticon Windeshemense*, I, 260. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 418-419. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 180. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 23a. — J. VAN SLEE, *Windesheim*, 211. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n^o : 19 mai 1463. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n^o G 11478 : A. VAN HOREBEKE, *Recueil des épitaphes... de Gand*, IV, 368.

(38) R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, III, 1421-1429. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 28 : *Den boek van de lantchynsen...* f^o 16 v^o ; chartrier, sans n^o. — A.V.G., *Papieren A. Van Werveke*, n^o 477.

(39) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 2 (*olim* 26) ; n^o 28 (*olim* 7) : cijnsboek, f^o 2 v^o, 52^o, 16 v^o ; chartrier, sans n^o ; n^o 45. — A.É.G., *Jaarregisters van de Keure*, 1458, f^o 23 ; 1459, f^o 10 ; n^o 47, f^o XXXIII. — M. GYSSELING, *Gent's vroegste geschiedenis in de spiegel van zijn plaatsnamen*, 83, n^o 545. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 283-285, 416-418.

(40) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n^o ; n^o 42. — A. FAYEN, *Analyses...*, 383-384, n^o 16-18. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 417-418. — Schellebelle, prov. de Flandre Orientale, cant. de Wetteren. — Deftinge, prov. de Flandre Orientale, cant. de Brakel.

d'avoir une vue d'ensemble des biens de Galilée à Etikhove, Schendelbeke, Tielt, Voorde, Beerst, Heurne, Roulers, Bevere-Audenarde, mais aussi dans le Métier d'Axel. Les rentes furent l'objet d'un amortissement par Charles le Téméraire, en novembre 1474. Il y est question de Hamme, Wetteren, Semmerzake, Dikkelvenne et Kaprijke (41).

Le nombre des religieuses augmentait, le couvent comptait cent personnes en 1455 et 1463. Le prieur de Ten Walle, Jean Eggaert Jr, fut nommé commissaire de Galilée par le Chapitre général de Windesheim en 1457. Nous connaissons les noms de deux recteurs : Nicolas Van Duvendyc et Jean de Wale, d'Elsegem, et celui d'un *socius*, Pierre Van Zierikzee, originaire de Groenendael. Le 3 décembre 1463, le couvent usa pour la première fois de son sceau (42).

Pour autant que nous le sachions Catherine van Gheldere dirigea le couvent jusqu'à la fin de années quatre-vingt. Le prieur supérieur de Windesheim fit faire une visite attentive par le prieur de Groenendael ; par une correspondance qu'il lui adressa, nous savons, qu'il avait pour mission de rétablir la discipline et de briser l'opposition à la prieure. Finalement, en 1479-1480, le prieur visiteur, Thomas Moninx, déposa Catherine van Gheldere (43).

CATHERINE DE BOURGOGNE (*de Burgundia, Burgunda*) était une fille naturelle de Philippe le Bon qui la citait, le 18 avril 1463, parmi les cent religieuses de Galilée. En 1468, il est question d'une sœur de Charles le Téméraire. Il semble bien qu'il faille faire débiter son priorat en 1480, comme l'atteste J.-B. Gramaye et la correspondance du prieur supérieur de Windesheim (44).

Thierry van de Graaf, prieur supérieur de Windesheim, accorda, en raison de sa naissance illégitime, une dispense à la prieure pour qu'elle puisse pleinement exercer ses droits. Sa lettre évoque quelques problèmes : simonie à Galilée, non respect de la clôture (à cause des religieuses nobles), crainte de voir la nouvelle prieure ne pas remplir complètement sa tâche (45).

Le priorat de Catherine de Bourgogne est une époque d'organisation et de consolidation du domaine. Pour compléter l'enceinte, des maisons furent acquises dans la *Vuilsteeg* (1483), la *Holstraat* (1484) et la *Hoogstraat* (1487) (46). On trouve sur un plan de Gand de 1534 une image assez précise de la disposition des bâtiments du couvent, le long de la *Hoogstraat* et de la *Penssteeg*. La statue de Notre Dame, de Guillaume Hughe, fut installée à la porte de l'église (47).

Quelques opérations financières s'opèrent à Gand, les 13 juin 1480 et 2 octobre 1482, et à Deftinge, le 28 juin 1486 ; les premiers baux furent conclus dès 1478-1479, entre autres à Asse-

(41) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, III, 295, Utrecht, Anvers, 1951.

(42) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, sans n° : J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windezesemense*, 44. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 57. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij van geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 378. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschrift der Vereeniging Overijsselsch Regt en Geschiedenis*, n° 1034 : *Epistolarium*, II, f° 76 v°-77 r°. — M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael dans la forêt de Soignes*, 402, Bruxelles, 1940. — J. WARICHEZ, *État bénéficial de la Flandre et du Tournaisis au temps de Philippe le Bon (1455)*, dans *A.H.E.B.*, XXXVI, 56, Louvain, 1910.

(43) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschrift der Vereeniging...*, n° 1034 : *Epistolarium*, II, f° 77, 79.

(44) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 418. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates Illustrissimi comitatus Flandriae*, 23a. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, 140a, Cologne, 1641. — K. VAN ACKER, art. *Marcatellis, Raphaël de*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, II, 507, Bruxelles, 1966.

(45) ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschrift der Vereeniging...*, n° 1034, *Epistolarium*, f° 79.

(46) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 23.

(47) *La grande vue panoramique de Gand en 1534*, édition A. HEINS et V. VAN DER HAEGHEN, Bruxelles, 1896. — *Panoramic gesicht op Gent in 1534*, édition J. DECAVELE, n° 335, Bruxelles, 1975. — A.V.G., *Afd. Kaarten en globes*, n° 777. — U. THIEME, F. BECKER et H. VOLLMER, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, XVII, 84, Leipzig, 1924. — E. BÉNÉZIT, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs*, V, 20, s.l., 1966. — M. VAN VAERNEWYCK, *Mémoires d'un patricien gantois du XV^e siècle*, trad. H. VAN DUYSSE, I, 150-151, Gand, 1905.

nede. Catherine de Bourgogne se plaignait déjà de la mauvaise situation financière dès le début de son priorat. Le prieuré eut en outre à souffrir des troubles des années 1488 à 1493, sous Maximilien d'Autriche (48).

Le commissariat de Galilée passa du prieuré d'Elsegem à celui de Groenendael entre 1479 et 1484. Le premier recteur, venu de Groenendael, fut le Bruxellois Jean Keyaerts ou *Silicius*, qui exerça ses fonctions de 1483 au 7 juillet 1491 ; c'était un universitaire et un historien. Des contacts intellectuels eurent lieu avec l'abbé de Saint-Bavon, Raphaël de Marcatel, demi-frère de la prieure (49).

JEANNE NOPPE (Noppen) devint prieure dès le milieu de l'année 1495, elle agit comme telle dans un dénombrement du 15 août 1495. Ce fut probablement la seule supérieure non-noble entre 1455 et 1675 (50).

On connaît un certain nombre de procès : avec la ville de Hulst, terminé le 24 janvier 1500 devant le Conseil de Flandre ; avec la ville de Gand (à propos des accises), terminé le 4 février 1503 devant le Conseil de Flandre ; avec la ville de Sluis, gagné en 1504 (51) devant le Grand Conseil de Malines.

D'autres difficultés financières surgirent en raison du trop grand nombre de religieuses : cent en 1500 et 1504. Mais on en continua pas moins à acquérir des maisons, en 1498 et 1505, dans la *Hoogstraat*, entre autres (52).

Les relations avec Elsegem et la famille Eggaert se manifestèrent encore le 28 septembre 1504. Toutefois, le rectorat demeura l'apanage du prieuré de Groenendael ; Gérard de Thimo fut, de 1491 à 1512, confesseur (53).

L'activité diplomatique personnelle de la prieure commença durant cette période : chartes du 15 août 1495, 18 juillet 1508, conflit avec la *Rijke Gasthuis*, 25 septembre 1515, rente viagère pour l'entrée de la fille de Wouter van Heetvelde. À mentionner encore : des documents du 15 mars 1514, acte des échevins de Gand (ou la prieure est mentionnée) ; du 9 octobre 1509, revenus en argent ; du 31 juillet 1516, relief de fief à Tielt (54).

(48) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n° ; n° 18. — A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, n° 55, 1478-1479, f° CXXIII, CXLV° ; 1479-1480, f° XIII v° ; *Papieren Van der Haeghen*, n° G1. — A. DE VOS, *Inventaris der landbouwpachten in de Gentse Jaarregisters van de Keure*, 157, n° 1668, Gand, 1958. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschrift der Vereeniging...* n° 1034, *Epistolarium*, f° 79 v°. — A.G.R., *Grand Conseil de Malines*, n° 54, 6. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 161. — Assenede, prov. de Flandre-Orientale, cant. d'Assenede.

(49) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, sans n° : J.-TH. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 72. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 79. — E. PERSOONS, dans *Monasticon belge*, IV-4, 1081, Liège, 1970. — M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael...*, 94, n° 2 ; 403. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschrift der Vereeniging...* n° 1034, *Epistolarium*, f° 76 v°-77. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 ; D.J. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galilea*, f° 2. — J. FRUYTIER, art. *J. Keyaerts*, dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, VII, 710-711, Leyde, 1927. — J. WILS, *Matricule de l'Université de Louvain*, II, 158, n° 154, Bruxelles, 1946. — *Petri Trudonensis Catalogus scriptorum Windeshemensium*, édit. W. LOURDAUX et E. PERSOONS, 140-141, n° 89, Louvain 1968. — P. BERGMANS, art. *Silicius*, dans *Biographie Nationale*, XXII, 505-506, Bruxelles, 1914-1920. — Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 601.

(50) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°.

(51) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 7515 : *Sentencien ende appointementen interlocutoire*, f° 138-139. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°. — A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen, Priorij Galilea*, n° XXIII/A/III. — A.G.R., *Grand Conseil de Malines, Procesbundels tot 1504*, n° 54.

(52) A.V.G., *Papieren Van Werveke*, n° 477. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 418. — J. DECAVELE, *Ekkergerm tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergerm*, 54. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 23.

(53) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°. — A. FAYEN, *Analyses...*, 385-61, n° 22. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À ZWOLLE, *Handschrift der Vereeniging...* n° 1034, *Epistolarium*, f° 79 v°. — M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael...*, 212, 117, 207, 334.

(54) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n° ; n° 22. — A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen*, n° XXIII/A/IV. — *Monasticon Windeshemense*, I, 249-250.

Le prieuré évoluait inéluctablement vers une Communauté réservée aux filles nobles : par exemple les familles van den Kethulle (trois religieuses) et van Nevele-Montmorency. La population du couvent au cours de la première décennie du XVI^e siècle monta à cent vingt personnes (55).

Une catastrophe survint le 29 septembre 1515 : un incendie ravagea la presque totalité du couvent ; le 14 septembre 1515, la brasserie, située à Meerhem, avait déjà brûlé. De plus, le couvent dut encore payer en avril 1516, une somme de cent quarante-quatre livres *parisis* d'amortissement (56).

La reconstruction posa de sérieux problèmes au prieuré. On dut vendre des biens à Roulers, Bevere-Audenarde, Eine, Moerkerke, ainsi que la *Hof van Coolscamp*, la plus ancienne propriété de Galilée, à Lievin van Pottelsberghe, seigneur de Vinderhoute (d'où *Hof van Vinderhoute*). On dut aussi emprunter (57).

Durant ces années, la prieure put compter sur l'appui d'Ewald Vinck, recteur en 1512-1513, qui fut prieur de Groenendael de 1513 à 1515/1516, mais qui resta ensuite à Galilée jusqu'en 1531/1532 (58).

CLAIRE (Clare) VAN DER EECHOUTE (van Eechoute, van den Heechoute), originaire d'une famille noble, apparaît pour la première fois comme prieure le 28 juin 1522 ; elle est accompagnée de Marguerite van Halewyn, première sous-prieure connue de Galilée, et de la procureuse Ysabelle de Lachaulx. D'autres familles nobles donnèrent à cette époque des religieuses à Galilée : les van Leyns et les van Praet (59).

Les conséquences de l'incendie de 1515 se faisaient encore sentir au début de son priorat. C'est pour cela que, en février 1524, Charles-Quint permit l'acquisition de biens dans le comté de Flandre, à concurrence d'un revenu annuel de cent cinquante livres. Marguerite d'Autriche offrit des ornements pour l'église reconstruite et parmi ceux-ci, une toile de Barend van Orley (60).

La disposition des bâtiments sur le site de Galilée fut modifiée, comme on peut le voir en comparant les plans de la ville de Gand de 1534 et de 1619, ce dernier par J. Horenbault. La majorité des constructions se trouvent dans la *Holstraat*. En 1548, il est fait mention pour la première fois d'une infirmerie et, en 1541, on signale de nouveau l'incendie de la brasserie (61).

(55) F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 419. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotte of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 180.

(56) *Memorieboek der stad Ghent van 1^{er} jaar 1301 tot 1737*, II, 35, Gand, 1854. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 418. — A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, 1515-1516, f^o 122. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 23a. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 140a, Cologne, 1641. — Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, 602. — J. STEYAERT, *Volledige beschrijving...*, 212. — J. DECAVELE, *Ekkergem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergem*, 54. — A. VAN HOOREBEKE, *Recueil des Épitaphes...*, IV, 365. — P.J. MAES, *Verzameling der wapenschilden...*, f^o 268. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 37, 23. — M. GYSSELING, *Gent*, 60, n^o 267.

(57) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n^o : février 1525 ; n^o 23. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 402. — P. CLAEYS, *Les monuments de la ville de Gand...*, 450.

(58) M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael...*, 94-95. — *Bijdragen tot de bronnen en de studie van het Geestesleven in de Nederlanden*, 217, 219. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 29, 32. — B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n^o 11974-11985 : *Kroniek van Zevenborren*, f^o 191 v^o. — A. SCHILLINGS, *Matrice de l'Université de Louvain*, III, 187, n^o 85. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n^o 396, 7.

(59) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 150a, 160b, 166a, La Haye, 1732. — R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas...*, II, 698-699. — A.G.R., *Fonds de Lalaing*, n^o 530. — G. VAN HOOREBEKE, *Le nobiliaire de Gand*, 4, Gand, s.d. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi Comitatus Flandriae*, 23a.

(60) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n^o. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n^o 31353/67. — A.É.G., *Atlas P.J. Goetghelue-A. Van Lokeren*, D 36/F 65. — A.G.R., *Jointe des Amortissements*, n^o 642. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 418.

(61) J. HORENBULT, *Plan van Gent gemaakt in 1619*, édition A. HEINS et V. VAN DER HAEGHEN, n^o 55, Gand, 1900 (original aux ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND). — A.V.G., *Jaarregisters van de Keure*, n^o 102, f^o 78. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 118, n^o 2. — *Memorieboek der stad Ghent*, II, 219.

En 1530, Galilée, onzième des seize couvents de femmes de la Congrégation de Windesheim, est toujours placé sous la responsabilité du prieur de Groenendael ; ceci est confirmé par le Chapitre général en 1525 et 1536. On connaît quelques noms de recteurs sous ce priorat : Ewald Vinck, Herman de Puteo (1532-1540), Bartholomé Meerbeke (1547-1548), Cornelis Cafmeyer (1548-1551), Arnold De Winter (1551-1554), tous originaires de Groenendael. Dès 1551, les dominicains de Gand organisèrent soixante sermons par an dans le couvent et les carmélites y célébrèrent des messes (62).

L'administration de la prieure van den Eechoute nous est encore connue par un certain nombre de faits : 9 janvier 1526, contestation à propos des droits d'accises ; 20 octobre 1530, achat de terres à Merelbeke ; 20 janvier 1535, échange de biens à Etikhove avec le couvent du Val-des-Vierges ; 1540, acquisition d'un manuscrit thiois ; 1548, vente de terrain à Voorde ; 1553-1554, mesurage du domaine *De Ramen* ; de 1525 à 1553, constitution de rentes viagères (63).

Les dernières mentions de la prieure se situent le 24 avril 1538, en 1541 et, enfin, le 6 octobre 1548. La fin de son priorat et sa mort doivent se situer entre 1550/1552 et 1555 (64).

ANNA VAN POITIERS. Nous ne connaissons cette prieure que par une mention de 1561, reprise par A. Van Werveke. La famille van Poitiers (Poitiers, Potiers, Pottier) était connue alors dans les environs de Gand (65).

Le rectorat fut assumé à cette époque par Pierre Boel (1556-1559), exceptionnellement originaire du Rouge-Cloître et qui fut relevé de ses fonctions ; Henri De Schepper (1559-1565) et Pierre Walsche, futur prieur de Groenendael. En 1559, Galilée est cité dans la province brabançonne de la Congrégation de Windesheim (66).

On connaît quelques faits de l'administration de Galilée durant cette période : 1553-1554 et 1564, à propos de *De Ramen* ; 1554, mesurage à Etikhove ; 28 avril 1556, autorisation du prieur supérieur de céder certains droits ; 12 décembre 1562, fondations de messes ; 1562, 1563 et 1565, fondations de rentes ; 1567 et 26 février 1569, échange de biens à Beerst (67). Des actes du 24 mars 1556 et 12 septembre 1565 concernent la *Vuilsteeg* (ou *Vleeschouwersstraat*) près du couvent.

(62) S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 137, 128, 144. — *Monasticon Windeshemense*, I, 278. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, sans n° : J.-TH. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 174, 169, 178. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n° ; n° 42 (25 novembre 1667). — M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael...*, 311, 302, 398-399, 103-104, 263, 313. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 : D. SIGAUT, *Boeck der Fundatiemissen Galilee*, f° 2.

(63) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n° ; n° 17, 21, 4. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À VIENNE, *Manuscris*, n° 15231. — F. UNTERKIRCHER, *Die datierten Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek*, II, 166. — H. MENHARDT, *Verzeichnis der alideutschen literarischen Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek*, III, 1391-1392, Berlin, 1961.

(64) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 42 ; inventaire manuscrit n° 47 : W. DE HAERNE, *Chartes du couvent de N.-D. de Galilée à Gand*. — A.V.G., *Papieren Van Werveke*, n° 477.

(65) A.V.G., *Papieren Van Werveke*, n° 477.

(66) B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° II 480 : G. OPHUYS, *Catalogus fratrum regularium cenobii Rubee Vallis in Zonia prope Bruxellam*, f° 239, n° CVI. — G. OPHUYS, *Catalogus fratrum regularium...*, in *Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans*, 262, n° CVI, Bruxelles, 1895. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 : D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galilee*, f° 2. — M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael...*, 41, 111, 306 (n° 3), 305. — G. STROOBANT, *Nécrologe de l'ancien prieur de Groenendael...*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 301, Bruxelles, 1854. — *Monasticon belge*, IV-4, 1084. — PETRUS TRUDONENSIS, *Catalogus scriptorum Windeshemensium*, 193-194, n° 131. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, IV, 229, n° 151. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 168. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, sans n° : J.-TH. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 193. — ARCHIVES DU LAND DE SCHLESWIG, chartes, doc. 116, n° 1856. — A. MAES, *Rouge-Cloître*, 46.

(67) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 45, 40, 46, 21, 19 ; chartier, sans n°. — A. VAN HOOREBEKE, *Recueil des épitaphes de Gand*, IV, 366. — F. DE POTTER, *Genl*, VIII, 148. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 197/70, 7.

Le plan de Jacques de Deventer (1559/1564) et celui de F. Galle (1572/1576) nous donnent une image de ce qu'était Galilée à ce moment. Le 11 mars 1562, le mur d'enceinte fut renversé par le vent. Des travaux à la *Turrepoort* modifièrent quelque peu l'environnement (68).

Les troubles des Guerres de Religion n'épargnèrent pas Galilée : les iconoclastes s'attaquèrent au couvent les 22 et 23 août 1566. Les dégâts se montèrent à trois cents livres. La statue de Notre-Dame fut détruite ; l'église et la bibliothèque eurent surtout à souffrir (69).

Le manque de sources jusqu'en 1571 ne nous permet pas de savoir exactement ce qui se passa. La prieure disparut, le recteur se sauva à Groenendael, le nombre des religieuses diminua fortement. Nous conservons la trace d'une visite du prieur général, en janvier 1568, en compagnie du prieur de Bois-Seigneur-Isaac, G. de Rengaimont (70).

ANNA DE GRUUTERE (De Grutere, de Gruetere, Sgruters), née en 1523, était fille de Giselbert, chevalier, seigneur de Loovelde et premier échevin de la *Keure*, et de Gertrude van Yedeghem ; elle avait une sœur, Marguerite, aussi religieuse à Galilée (71).

Le nouveau prieur de Groenendael, Walschaeus, pourvut Galilée d'un nouveau recteur : François Philippi, entré vers le 10 mars 1568. Le choix ne fut pas heureux et, en 1570, il dut démissionner pour partir à Bois-le-Duc. Jean Stevens lui succéda ; auteur moraliste réputé, il offrit un manuscrit au couvent. Le Chapitre général de 1572 interdit de procéder à l'entrée et à la profession le même jour ; celui de 1573 confirma le commissariat de Groenendael (72).

Nous retiendrons quelques faits de l'administration d'Anna de Gruutere, signalée notamment pour la première fois le 28 avril 1572 : relief du fief de *Ten Hove* à Tielt, 8 juin 1570 ; 10 mars 1577, à Tielt aussi rédaction d'un bail (au nom de la prieure et du recteur) ; 28 avril 1572, quittance pour des biens à Beveren ; 30 août 1577 et 30 janvier 1578, revenus et mesurage à Merelbeke ; 13 novembre 1574, document relatif aux biens à Etikhove (au nom de la prieure et du recteur Stevens), 29 décembre 1571, 17 août 1575, 29 septembre 1576 et 25 août 1578, extension des biens dans la *Vleeschouwersstraat* ; le 21 mai 1579, toutefois, on constate l'existence de rentes passives (73).

(68) *Plan de la ville de Gand de Jacques de Deventer (1560)*, édition V. VAN DER HAEGHEN, Bruxelles, 1884. — P. BERGMANS, V. FRIS, V. VAN DER HAEGHEN, *Documents topographiques relatifs à la ville de Gand, XVI^e-XVIII^e siècles*, I, cartes n^o III (n^o 5), IV. — *Memorieboek der stad Ghent*, II, 315, 321. — E. DEJARDIN, *Cartes de la Flandre ancienne et moderne*, 121, Gand, 1867.

(69) B. DE JONGHE, *Gensche geschiedenissen ofte kronyke van de beroerten en ketterye binnen en omtrent de stad van Gent sedert het jaar 1566 tot het jaar 1585*, I, 24, Gand, 1781. — M. VAN VAERNEWYCK, *Van die beroerliche tijden in die Nederlanden en voornamelijk in Ghendt, 1566-1568*, I, 174, Gand, 1872. — M. VAN VAERNEWYCK, *Mémoires d'un patricien gantois du XVI^e siècle*, I, 150-151, Gand, 1905. — *Dagboek van Cornelis en Philip van Campene, behelzende het verhaal der merkwaardigste gebeurtenissen, voorgevallen te Gent sedert het begin der godsdienstberoerten tot den 5en april 1571*, 14-15, Gand, 1870. — A.G.R., *Conseil des Troubles*, n^o 76, f^o 316 v^o. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 419.

(70) M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael*, 305-306, n^o 3. — A.É.G., inventaire manuscrit n^o 47 : W. DE HAERNE, *Chartes du couvent de N.-D. de Galilée à Gand*. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n^o 14589 : *Epistolarium P. Walschaei*, f^o 34-36.

(71) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 44 ; chartier, sans n^o : 12 septembre 1565. — A.V.G., *Reeks 94bis*, n^o 12 : *Registre van de alimentatien gheconsenteert den gheestelicken personen... stede van Ghendt in den jaere 1579*, f^o 36 v^o. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 152-164, 166a, 161a, La Haye, 1732. — R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobilitaire des Pays-Bas*, II, 884.

(72) M. DYCKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendael*, 252, 416, 203. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 29 : D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galillee*, f^o 2. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n^o 14589 : *Epistolarium Walschaei*, f^o 41 r^o, 55, 112 v^o. — S. VAN DER WOUDE, *Acta Capituli Windeshemensis*, 188, 203, 206, 197, 208. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, *Manuscripts*, n^o 133 C2 : *Decreta capitulorum generalium congregationis Windesemensis*, II, 11-13. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, sans n^o : J.-TH. BOSMANS, *Bullarium Windezemense*, 213, 215. — C. STROOBANT, *Nécrologe de Groenendael*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 280. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 31, f^o 4. — PETRUS TRUDONENSIS, *Catalogus scriptorum Windeshemensium*, 141, n^o 90. — A. SANDERUS, *Bibliotheca Belgica manuscripta*, II, 140, Lille, 1644. — V. ANDREAS, *Bibliotheca Belgica*, 566, Louvain, 1650. — B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n^o 2259-2262.

(73) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n^o ; n^o 6, 7, 44, 52, 18, 2. — A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen, Priorij Galilea*, n^o XXIII/C/1.

En 1579, on dressa le premier aperçu nominal conservé de la population du couvent. En 1578, il y avait vingt-cinq religieuses de chœur, trois donates et douze sœurs converses. La pyramide des âges montre un certain vieillissement de cette population. La procureuse Jeanne Kermans est nommément citée le 25 août 1578 (74).

La fondation de la république protestante à Gand provoqua, le 24 août 1578, de nouveaux ravages au couvent : les archives furent détruites, les sœurs furent dispersées, la prieure mourut peu après (75) au cours de l'année 1579.

On désigna un administrateur des biens du couvent. On doit à Lieven Schouteet, le 20 septembre 1579, un état des biens et, le 11 janvier 1580, un inventaire complet. Jean Hutsebaut lui succéda, on conserve ses comptes du 1^{er} février 1581 au 1^{er} mai 1582 et du 1^{er} mai 1583 au 1^{er} mai 1584. Durant la période 1578-1584, on dut vendre un certain nombre de biens et de bâtiments (76).

Entretemps, les religieuses vivaient dispersées (par exemple à Bruges, Anvers, Tournai, Passendale et, pour la plupart d'entre elles, à Gand). Certaines tentèrent, avec la procureuse Kerremans, de faire augmenter leur pension par les protestants. La population du couvent baissa fortement, de plus de moitié entre 1578 et 1584, en raison du décès de vingt et une religieuses (77).

JACQUELINE DE VOS (Svos). Le 19 septembre 1584, après la prise de la ville de Gand par Farnèse, le couvent fut rendu à ses religieuses qui n'étaient plus que dix-neuf. Le 31 octobre l'archevêque de Malines, Jean Hauchin, consacra à nouveau le couvent, tandis que les religieuses reprirent l'habit (78).

L'élection de Jacqueline de Vos eut lieu le 23 novembre 1584, elle fut confirmée le 25 novembre. Née en 1546, entrée en religion en 1563, elle était la fille du chevalier Jan de Vos, premier échevin de Gand, et sa mère appartenait à la famille noble des Cabilliau. Elle avait deux frères, Jean, seigneur de Herlebaut, et Pierre, seigneur de Beaupré, et deux sœurs, Gertrude et Marguerite (79).

Avec les sous-prieures, Paesschyne van Aken et Elisabeth De Haze (depuis le 8 octobre 1592) et la procureuse Jacqueline Kermans, elle s'attela à la remise en état du couvent. Son sens administratif l'aida fortement dans cette entreprise (voir son manuel, 1594-1604, et le rentier du couvent, depuis 1598). Les dettes furent apurées dès 1601. Les intérêts de Galilée

(74) A.V.G., *Reeks 94bis*, n° 12 : *Registre van de alimentatien...* f° 36-38. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 3854, 232. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 419. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 161, n° 37.

(75) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, V, 101, Utrecht, Anvers, 1952. — V. FRIS, *Histoire de Gand*, 215, Gand, 1913. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 3854, 231. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31353/67. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n°. — R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, II, 884. — A.V.G., *Reeks 94bis*, n° 12 : *Registre van de alimentatien...*, f° 36 v°.

(76) A.V.G., *Reeks 94 bis*, n° 12 : *Registre van de alimentatien...* f° 7, 22. — A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen. Priorij Galilea*, n° XXIII/A/V, XXIII/C/2, XXIII/C/3, XXIII/D/2. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 197/70, 7-8. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 3854, 231. — J. DECAVLE, *Ekkergem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergem*, '62. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31353/67, 13. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 419.

(77) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 3854, 231, 232. — A.V.G., *Reeks 94bis*, n° 12 : *Registre van de alimentatien...* f° 36-38. — A.V.G., *Kerkelijke en caritatieve instellingen. Priorij Galilea*, n° XXIII/A/V1.

(78) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 3854, 231, 232. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 419. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, V, 170-171.

(79) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 31, f° 1-2, 20, 22, 29, 50 v° ; n° 25, f° 20 ; chartier, sans n° : 6 mai 1563, 8 avril 1587, 18 février 1577. — A.V.G., *Reeks 94bis*, n° 12 : *Register van alimentatien...* f° 37. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 166a, 160b, 162b, La Haye, 1732. — R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, IV, 2051. — C. et Ph. VAN CAMPENE, *Dagboek*, 328. — G. VAN HOOREREKE, *Le nobiliaire de Gand*, 131, 8.

furent défendus dans un différend avec la ville de Gand en 1607 et 1611 et avec le seigneur d'Erondegem-Otegem en 1609. Des opérations financières eurent lieu pour des biens à Tielt (1583, 1591), Schendelbeke (1593), Beveren (1593) et Beerst (1607). De nouvelles rentes viagères vinrent, grâce à de nouvelles professions, renforcer la situation matérielle (80).

On possède pour cette époque des données précises sur la disposition intérieure des bâtiments du couvent. On connaît la division de l'église, le cimetière, le cloître, les bâtiments de service. En 1601, la statue de Notre Dame fut remplacée grâce aux jésuites de Gand et le tabernacle fut restauré. On remplaça les vitraux détruits avec l'aide de l'évêque de Gand et du prieur de Groenendael. Divers travaux furent effectués au toit de l'église et à la clôture. L'église conventuelle servit pendant un certain temps d'église paroissiale d'Ekkerghem. La procession solennelle en l'honneur de Notre Dame, le 15 août, fut remise à l'honneur (81).

L'extension des bâtiments se poursuivit par l'achat de maisons dans la *Vuilsteeg* en 1587-1590. Cela permit à Galilée de s'étendre pratiquement sur la totalité de l'espace compris entre la *Hoogstraat* (excepté l'ancienne maison de *Coolscamp*), la *Holstraat*, la *Penssteeg* et la *Vuilsteeg*. On améliora la propriété dite *De Ramen* par l'achat d'une maison ; on en acquit d'autres ailleurs (82).

En ce qui concerne les relations avec la Congrégation de Windesheim, on assista à cette époque au transfert du commissariat de Galilée de Groenendael au prieuré de Melle. Le prieur de Melle intenta des procès au nom de Galilée, contrôla les comptes. Le recteur à cette époque venait de Melle ; le prieur Jacob van Coye est cité comme recteur de Galilée en mai 1590 et le 24 avril 1593. Les confesseurs venaient du couvent des dominicains. Des visites furent effectuées au nom de la Congrégation de Windesheim dès 1595. En 1597 et 1601, le prieur de Groenendael revint à Galilée. La renaissance de Groenendael après les troubles du XVI^e siècle permit à ce prieuré de reprendre le commissariat du couvent gantois. En 1611, Jacob Isabeels devint recteur, il est surtout connu pour sa révision de la biographie d'Aléide Bake, achevée le 27 août 1613. Nicolas Van der Borght lui succéda en 1613 (83).

On peut situer la fin du priorat de Jacqueline de Vos grâce aux indications contenues dans le rentier qu'elle tenait. La dernière mention date du 26 novembre 1615. Jacqueline de Vos dut mourir fin 1615, à l'âge de soixante-neuf ans (84).

MARIA VAN STEELANT (van Steelandt, Steelant, Steelandt, de Steelant). La nouvelle prieure était originaire de la famille noble campagnarde du pays de Waas, les van Steelant.

(80) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n^o : 8 avril 1587, mai 1590, 26 janvier 1585, 15 novembre 1599 ; n^o 31, f^o 51, 48, 2, 35, 54^v, 66^v, 82^v, 86 ; n^o 25, f^o 20, 104 ; n^o 12, f^o 37 ; n^o 5 : 14 septembre 1585, 20 février 1614 ; n^o 3 : 7 juin 1583, 11 juin 1591 ; n^o 19 : 23 avril 1607 ; n^o 47 : n^o 20 et 21. — A.V.G., *Reeks 94bis*, n^o 12, f^o 37.

(81) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 31, f^o 30, 31, 60, 76, 66, 70, 63^v, 9^v, 6, 15^v, 18^v, 28^v, 68^v, 76^v, 1, 7, 62, 12^v-13, 15-16, 21^v-22, 24, 40, 59^v, 63^v, 76^v ; n^o 25, f^o 66, 1, 42, 56, 31^v. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n^o 3854, 231-232. — A. VAN HOOREBEKE, *Recueil des épitaphes...*, IV, 367, n^o 1603. — ARCHIVES DE LA CURE D'EKKERGEM, sans n^o : M. ZACHMOORTER, *Handbouck van de cuere ende pastorije van Sente Martens te Ekkerghem*, 31. — A.V.G., *Papieren Van Werveke*, n^o 1024, f^o 6. — J. DECAVELE, *Ekkerghem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkerghem*, 123, 136 (n^o 2). — J. ROEGERS, *De oprichting en de beginjaren van het bisschoppelijk seminarie te Gent (1564-1623)*, 32, 35, Gand, 1974. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-TROOND À MALE, sans n^o : *Inkledings- en professtertuaal*, 65.

(82) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n^o : 8 avril 1587, 17 décembre 1588, 6 avril 1609 ; n^o 2 : 3 janvier 1591, 13 novembre 1590 ; n^o 28, f^o 74-75, 63 ; n^o 31, f^o 2 ; n^o 25, f^o 25, 46.

(83) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n^o 3854, 231-232. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 29 : D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galillee*, f^o 2. — *Monasticon Belge*, IV, 4, 1084-1085. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 50 : 1606-1608 ; n^o 47 : 1609 ; n^o 31, f^o 15, 24, 31, 40, 50, 60, 67, 75, 83, 25, 39, 69, 75, 76, 84, 85, 63, 18, 63, 78. — *Monasticon Windeshemense*, I, 169, 263, 64. — M. DYKMANS, *Obituaire de Groenendael...*, 141, 93, 45, 186. — R. LIEVENS, *Alij Bake*, 140. — A.V.G., *Handgeschreven inventaris*, VIII, 31.

(84) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n^o 25, f^o 48, 26, 22, 23 ; chartier, sans n^o : 6 mai 1653.

Son frère, Charles, était seigneur de Moorsele et haut échevin du pays de Waas (85). Elle entra à Galilée, sous la prieure De Vos, entre octobre et novembre 1602 ; elle fut d'abord « petite commensale ». Dix ans après on voit son écriture apparaître dans le rentier. Était-elle devenue le bras droit de la prieure ou fut-elle sous-prieure (86) ?

Le début de son priorat se situe vers le nouvel an 1616. Elle mourut en fonction (87) le 25 mars 1656. Ce long priorat est attesté nommément par de nombreuses interventions de la prieure dans l'administration des biens (88).

La sous-prieure Gertrude de Hertoghe (depuis le 4 mars 1423), les procureuses Avesoete de Proost (1616-1634 et 1639-1647), Anna Rym (vers 1637 et depuis 1649), Catherine Le Moisine (1647-1649), la charge de receveur étant tenue par Antoinette Boele (vers 1637), l'aidèrent dans son administration. Pas moins de trente-quatre religieuses entrèrent à Galilée sous son règne (89).

Divers recteurs furent en fonction : Nicolas Van der Borch, qu'on voit à l'œuvre en 1616 ou 1617 ; Guillaume Gerrebos qui mourut en octobre 1635 ; Gilles Janssens qui exerça de 1637 à 1652 († le 14 mai) ; Gilles Van Alcken qui fut en charge d'octobre 1652 à mars 1655. Ces religieux venaient de Groenendael (90). Les relations continuaient avec la Congrégation de Windesheim (91) : le prieur général vint visiter Galilée, le 30 septembre 1616. Le couvent conclut, le 12 octobre 1623, une Communauté de prières avec les capucins (92).

Au début de son règne, la prieure dut encore faire face aux conséquences des actions des gueux. Elle dut s'occuper des reconstructions, mais eut des difficultés financières pour assumer cette tâche : exemption de la taxe pour le séminaire en 1610-1615 et vers 1620 ; en 1623, elle reçut l'aide du vieux prieur de Groenendael, Antoine van Berchim. La reconstruction et l'entretien de l'église retinrent son attention autant que l'enceinte ; les plans de reconstruction datent de 1629. Des prêts ou des dons (entre autres de la ville de Gand) contribuèrent à financer ces travaux (93).

On connaît bien la structure et l'étendue des bâtiments conventuels pour cette époque, par le plan de Gand de J. Hondius (1637) et celui de A. Sanderus (1641), et les aquarelles de

(85) R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, IV, 1837-1839. — E. VAN DER VYNCKT, *Les anciennes magistratures du Pays de Waes et leurs titulaires*, édit. A. DE SCHOUTETE DE TERVARENT, 150, 158, Saint-Nicolas, 1867. — Ph. DE L'ESPINOY, *Recherches des antiquités et noblesses de Flandre*, 686, Douai, 1631. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 25, f° 36.

(86) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 25, f° 36, 20, 27, 34, 42, 36 ; n° 31, f° 66 v°, 57 v°.

(87) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 396 : *Liste des fondations du couvent supprimé de Galilée*, 7. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 25, f° 36.

(88) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 7 ; n° 11 ; n° 10 ; n° 3 ; chartrier, sans n° ; n° 21, n° 17 ; n° 49 ; n° 5 ; n° 15 ; n° 25, f° 6, 42 v°. — A.V.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1.

(89) A.É.G., *Fonds Bisdom Gent*, n° 4684, doc. C^{ix} 39(1)5 ; *Fonds Priorij Galilea*, n° 25, f° 46-47, 52, 61-63, 48, 51-101 ; n° 7 ; n° 10 ; n° 11 ; n° 47 ; n° 3 ; n° 5 ; n° 17 ; n° 21 ; n° 49 ; n° 15.

(90) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 7 : 25 décembre 1616 ; n° 11 : 19 août 1617 ; n° 29, f° 2 ; n° 25, f° 53-56, 7-8 ; n° 22 ; n° 49 ; n° 11. — M. DYKMANS, *Obituaire de Groenendael...*, 277, 120, 176. — *Monasticon Windeshemense*, I, 65. — A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, 21, Bruxelles, 1659. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 ; D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galillee*, f° 2, a^b 1615, 1650. — C. STROOBANT, *Nécrologe de Groenendael*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 295, 274, 264. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 396 : *Liste des fondations du couvent supprimé de Galilée*, 7. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 181, n° 607.

(91) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 42 ; n° 47 ; n° 25.

(92) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48 : 12 octobre 1623.

(93) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/A/VII : 23 août 1618 ; XXIII/A/IX : 20 avril 1641 ; XXIII/A/X : 28 septembre 1644 ; XXIII/A/IX : n° 10 : 19 février 1627. — J. ROEGIERS, *De oprichting en de beginjaren van het bisschoppelijk seminarie te Gent (1569-1623)*, 168, Gand, 1974. — D. VAN RYSEL, *De Gentse huishuren tussen 1500 en 1795*, 73-95, Bruxelles, 1967. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 140b, Cologne, 1641. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 329a, La Haye, 1732. — A.É.G., *Fonds Bisdom Gent*, n° 4684, n° C^{ix} 39(1)6 ; *Kaarten en plans*, n° 237. — J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 29a. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 419.

P.-J. Gotegebuer et A. Van Lokeren. Les documents témoignent aussi des reconstructions et améliorations apportées sous le règne de cette prieure (94).

Les revenus provenaient toujours des mêmes sources, bien que la prieure fit remarquer leur insuffisance. Les archives de la gestion économique du couvent font apparaître des reliefs de fief (Schendelbeke, 1625), des arrentements, des achats (à Tronchiennes en 1627-1628), des tentatives de rationalisation (à Etikhove en 1639), la création de nouvelles rentes à charge du Mont de Charité (1636-1640). Pour les rentes à charge de la ville de Gand, on a conservé des quittances au nom du trésorier Louis van Hoogbrouck, pour les années 1643-1644, 1649-1651 et 1654-1655. Le revenu annuel s'élevait à 226 livres de gros (95). Une bonne partie de l'argent nécessaire provenait aussi des dots des religieuses (96).

Le nombre des religieuses s'élevait à trente-trois, chiffre remarquable pour une Communauté qui avait eu à souffrir. En octobre 1638, il y eut une épidémie de petite vérole. Des problèmes commencèrent à surgir dès la fin du règne en raison du statut de Galilée comme couvent urbain (notamment un conflit avec leur voisin, le seigneur de Hullebus, depuis 1641) (97).

GERTRUDE (*Geertruyde, Gheertrudis*) **DE HERTOOGHE** (Hertoghen, Hertoghe). La nouvelle prieure apparaît peu après la mort de Marie van Steelant (98), les 25 avril et 15 mai 1656. Elle était la fille de Marc de Hertoghe, seigneur de Honswalle et président du Conseil de Flandre, chevalier en 1618, et de Lucie Tegnagel. Son frère Josse était seigneur du Fresnoy. Par sa mère, elle était parente de la procureuse, Anna Rym. Elle avait fait profession à Galilée le 25 octobre 1605 ; elle fut sous-prieure de 1623 à 1655, ce qui lui valut certainement de succéder, à un âge avancé, à la prieure précédente (99).

Elle administra le couvent avec la collaboration du recteur Aubert Van de Putte, venu de Groenendael en 1655 et qui joua un rôle important dans la gestion économique de la Communauté ; la sous-prieure fut Catherine Le Moisne (1660-1666), la procureuse étant toujours Anna Rym (1656-1666) (100).

(94) *Le grand plan de Gand, par Sanderus et Hondius (1641)*, édition V. VAN DER HAEGHEN, Gand, 1904. — M. HEINS, *Gand. Sa vie et ses institutions*, II, 43, n° 7. — P. CLAEYS, *Les monuments de la ville de Gand*, 450. — V. FRIS, *Plans de Gand*, 34, Gand, 1920. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 138-139, La Haye, 1732. — J. BLAEU, *Novum et magnum theatrum urbium Belgicae regiae, s.v. Gandavum*, Amsterdam, 1649. — A.V.G., *Atlas Goetgebuer; Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1. — V. FRIS, *Bibliographie de l'histoire de Gand*, 160-162, n° 223-223. — J. VAN DER VIN, *Atlas historique et topographique de la ville de Gand, formé par Auguste van Lokeren*, dans *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1874, 17, n° 34-35. — J. DECAVEL, *Ekkergerm tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergerm*, 53. — A.É.G., *Kaarten en plans*, n° 237 ; *Fonds priorij Galilea*, n° 25, f° 85 ; n° 49 : 10 février 1641, 5 mars 1649, 3 février 1656 ; n° 15 : 7 août 1648. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 402.

(95) A.É.G., *Fonds Bisdom Gent*, n° 4684, n° C^{IX} 39(1)6 : *Status monasterii de Galilea; Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n° : 24 mars 1637, 24 juillet 1638 ; n° 42 ; n° 11 ; n° 17 : 12 août 1639 ; n° 46 ; n° 22 ; n° 10 ; n° 26. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 197/70 : 24 février 1636, 24 juin 1636, 27 juin 1636, 24 septembre 1640.

(96) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 27, f° 2, 12 v° ; n° 25, f° 71-74, 85-87, 89.

(97) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 25, f° 68, 74 ; n° 8 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 26461 ; *Fonds Bisdom Gent*, n° 4684, C^{IX} 39(1)6. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1 : 31 août 1633, 17 février 1637, 1^{er} juin 1637, 11 juillet 1641. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 403. — V. FRIS, *Plans de Gand*, 29.

(98) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 5 ; n° 25, f° 78.

(99) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 25, f° 37, 38, 52 v°, 64 ; n° 47 ; n° 3 : 29 mars 1642, 19 juin 1644, 1^{er} décembre 1655 ; n° 15 : 27 février 1655 ; *Fonds Bisdom Gent*, n° 4684, C^{IX} 39(1)5. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1 : 31 août 1633 ; n° XXIII/A/IX : 20 avril 1641, 28 septembre 1644 ; n° XXIII/D/4. — J.-F. FOPPENS, *Histoire du Conseil de Flandre*, 73, n° XXIII, Bruxelles, 1869.

(100) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1, n° 1637. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 3 : 1^{er} décembre 1655, 9 novembre 1660 ; n° 5 ; n° 25 : *Handboeck van renten van Joncfrau Susanna Van Waesberghe* (ancien n° XVIII) ; n° 21 : mars-5 juin 1666 ; n° 7 ; n° 10 ; n° 11 ; n° 15 ; n° 42. — M. DYKMANS, *Obituaire de Groenendael*, 128. — C. STROOBANT, *Nécrologe de Groenendael*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 265.

Les données relatives à ce priorat concernent presque exclusivement l'administration économique : locations et baux, documents comptables à Gand, Tielt et Deftinge. On conserve des comptes pour des livraisons au couvent, de 1656 à 1660 (101).

Des Confréries de prières furent conclues (102) avec les capucins, à Milan le 25 août 1657, et avec les carmélites déchaussées, à Liège le 10 août 1660.

Rien de remarquable à signaler sous ce priorat finissant, sinon peut-être que la vieille prieure ne savait probablement plus écrire. Elle était toujours en fonction le 8 décembre 1663 et le 10 mai 1664. Un dernier document la cite comme prieure le 17 mars 1665 ; elle mourut peu après (103).

ISABELLE DE MEY. On ne connaît pas avec précision la date du début du règne d'Isabelle De Mey. Les premières mentions sûres (104) datent des 19 juin et 8 octobre 1666, dans des quittances.

La nouvelle prieure provenait de la famille patricienne gantoise des De Mey. Elle fit profession à Galilée le 17 septembre 1651 et apporta six cents livres de gros en dot. Elle fit une carrière rapide puisqu'elle devint prieure au bout de quinze ans, sans avoir été procureuse ou sous-prieure (105).

Le recteur Van de Putte continua sa tâche et mourut le 12 mars 1673 ; Willem Schockaert, toujours originaire de Groenendael, le remplaça, il est mentionné pour la dernière fois le 15 novembre 1676. Catherine Le Moisne poursuivit son activité ; après sa mort, Élisabeth Gerrebos fut confirmée dans la charge de sous-prieure en 1670. Jeanne Thake succéda à Anna Rym comme procureuse (106) fin 1667.

La population du couvent se montait à quarante-deux religieuses en 1671. Sur le plan religieux, on prolongea l'accord avec les carmélites pour la célébration des messes matinales et on participa à la célébration des martyrs de Gorcum (107) en 1673-1676.

L'administration des biens se poursuivit normalement : en 1665, on procéda à un dénombrement des fiefs à Tielt, en 1666 à un inventaire des biens à Beerst ; des donations furent faites, entre autres celles de Willem De Moor en 1669 d'un bien *Goed te Coppennolle* à Waregem (108). Les revenus des biens immobiliers, entre autres à Gand (*Hoogstraat, Houtlei*), Tronchiennes, Tielt, Deftinge, rentraient régulièrement ; les rentes, principalement sur la ville de Gand, rapportaient, comme le prouvent les quittances du trésorier Abraham van Hoochbrouck, entre 1664 et 1673, signées par la prieure (109). Des dépenses durent

(101) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 5 ; n° 49 ; n° 15 ; n° 3 ; n° 7 ; n° 11 ; n° 45 : 1656-1660 ; n° 25 : 30 avril 1658.

(102) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48 ; *Fonds Bisdom Gent*, n° 4684, C^{ix} 39(1) 7.

(103) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 42 ; n° 11 ; n° 3 ; n° 25 : *Handboek van renten van Joncfrau Susanna Van Waesberghe* ; n° 49.

(104) *Monasticon Windeshemense*, I, 266. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 42 ; n° 47 ; n° 10.

(105) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48, f^o 1-2 et 4 juin 1668 ; n° 27, f^o 1-3, 31 ; n° 25, f^o 85. — R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, III, 1368. — A. VAN HOOREBEKE, *Recueil des épitaphes*, IV, 367.

(106) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, 396 : *Liste des fondations du couvent supprimé de Galilea*, 7. — C. STROOBANT, *Nécrologe de Groenendael*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 265. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 ; D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galillee*, f^o 5 v^o, 2 (1673). — M. DYKMANS, *Obituaire de Groenendael...*, 128, 116. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48 ; n° 42 ; n° 25, f^o 54 ; n° 8 ; n° 3 (9 avril 1670, 10 décembre 1667).

(107) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 1 (6 mars 1671) ; n° 42 ; *Fonds Bisdom Gent*, n° 4684, C^{ix} 39(1)8.

(108) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 6 ; n° 21 ; n° 20 ; n° 19 ; n° 17 ; n° 12 ; n° 25, f^o 84 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31353/67.

(109) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 10 ; n° 7 ; n° 11 ; n° 15 (10 octobre 1666) ; n° 49 (5 mars 1670, 20 août 1670, 1672) ; n° 3 (10 décembre 1667, 20 mars 1670, 9 avril 1670, 8 octobre 1675) ; n° 5 (12 septembre 1668, 14 juillet 1670) ; n° 47 (8 octobre 1666, 1668, 13 février 1670, 28 octobre 1670, 9 octobre 1673) ; n° 42 (19 juin 1666, 4 août 1668). — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4.

être engagées : Charles II, le 26 avril 1667, imposa le paiement d'un pain d'abbaye ; des difficultés surgirent : en 1667-1668, les rentes de la ville de Gand ne furent pas versées. Le 21 janvier 1671, on acheta encore une maison à Gand. Mais le 6 mars 1671, la prieure déclarait que le couvent avait besoin annuellement de 2000 florins, ce qui permettait tout juste de subsister. Dès lors, la situation financière se détériora : des rentes passives se manifestèrent et, entre 1670 et 1674, on dut recourir chaque année à plusieurs emprunts importants (110).

La prieure De Mey est signalée pour la dernière fois le 8 octobre 1675 ; elle laissait derrière elle une situation économique fâcheuse. Elle a vraisemblablement donné sa démission : c'est seulement le 14 juillet 1690 qu'elle sera remplacée comme *sterfelic laet* des biens féodaux à Ekkergem (111).

JEANNE (Janneken) THAKE (Take, Taecke, T'haecke, Taeck, Tack). Jeanne Cornélie Thake fit profession à Galilée le 17 juin 1640, elle apportait une dot de deux cents livres de rente seulement. Elle fut procureuse sous le règne de la prieure De Mey. Elle est signalée pour la première fois comme supérieure le 15 novembre 1676. Un nouveau recteur apparut ensuite : François de Focant, en mars 1678 ; Jeanne Rym exerçait la fonction de sous-prieure et Madeleine De Clerck celle de procureuse (112).

On ne conserve pour cette période que peu de documents importants : 15 novembre 1676, convention avec un domestique ; 6 novembre 1678, collégialité des décisions concernant l'administration. En 1678 une enquête officielle fut organisée à propos des conditions d'admission du couvent de Galilée à Gand (113).

La situation financière était préoccupante. Le 6 novembre 1678, le couvent demanda à emprunter 4000 florins (pour payer des dettes à Waregem), ce qui lui fut accordé par le prieur de Groenendael. Bonne administratrice, Jeanne Thake fit rédiger un nouveau censier-rentier, ce qui nous permet de voir l'étendue des biens de la Communauté, à Gand et à Voorde, à Merelbeke, Etikhove, Dixmude, Schendelbeke, Tielt, Schellebelle et Waregem. On loua quelques biens du patrimoine. En 1675-1677 la procureuse De Clercq s'occupa d'encaisser des rentes arriérées de la ville de Gand (114).

La prieure Thake apparaît encore dans un document du 11 novembre 1678. Le 21 novembre suivant, on constate que la sous-prieure assurait déjà l'interim.

JEANNE (Jenne) ANTOINETTE (Antonette, *Antonia*) RYM. On élut, en 1678 encore, une prieure particulièrement jeune : Jeanne-Antoinette Rym, née en 1645 et alors âgée de trente-trois ans. Elle était issue d'une famille gantoise très connue, qui occupait alors la maison voisine de *Coolskamp-Vinderhout*. Son père était le chevalier Charles Rym, baron de Bellem et échevin de Gand, sa mère Maria Rodriguez de Evora (115). Son frère Jean-François était

(110) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n° ; n° 49 ; n° 2 ; n° 1 ; n° 27, f° 14 v°-29. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4.

(111) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 3 ; n° 27, f° 31 ; n° 28, f° 45 (1690).

(112) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 25, f° 78, 85 ; n° 3 : 10 décembre 1667, 1670, 8 octobre 1675 ; n° 5 : 1668, 1670 ; n° 7 : 1671 ; n° 11 : 1673 ; n° 40 : 1673 ; n° 49 : 1668, 1670, 1672 ; n° 42 ; n° 47 : 11 novembre 1678 ; n° 1 : 27 mars 1675 ; D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galillee*, f° 2 (1675). — M. DYKMANS, *Obituaire de Groenendael...*, 232. — C. STROOBANT, *Nécrologe de Groenendael*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 287.

(113) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 42 ; n° 47. — V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire ... Établissements religieux*, 274, n° XII. — P. BERGMANS, V. FRIS et V. VAN DER HAEGHEN, *Documents topographiques relatifs à la ville de Gand*, n° V-VIII.

(114) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 47 ; n° 27, f° 1-12, 14-28, 30-36 ; n° 49. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4.

(115) A.É.G., *Papieren Van Werveke*, n° 477, *Prioresselijst* (1680 et 1722). — A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 335 : 23 septembre 1703, 1. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 33 : 21 décembre 1678 ; n° 12 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 26461 (25 juillet 1680). — R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, III, 1709-1710, 1652. — G. VAN HOOREBEKE, *Le nobiliaire de*

également seigneur de Bellem, son frère Maximilien, seigneur de Rammelaere et Humbeke. La nouvelle prieure signait déjà une quittance du 21 décembre 1678.

Elle fut secondée au cours de son règne par les sous-prieures Élisabeth Bruylants (depuis 1679), Marie Janssens (depuis 1692), Marie-Anne Van Ryckegem (depuis 1699). Madeleine De Clerck resta encore peu de temps procureuse ; Anne Michiels lui succéda en 1679. Comme procureuses, on connaît encore Augustine Baert (depuis 1683), principalement connue comme copiste de la *Vita* d'Alijt Bake, Barbara Marotten (depuis 1702) et enfin Cornélie Van Damme. Entre 1684 et 1701, le nombre des religieuses oscillait entre vingt-cinq et trente ; de 1694 à 1721, il y eut douze entrées. On signale l'existence d'une procession dans l'enceinte de Galilée à l'octave de l'Assomption. Des lettres d'indulgence furent obtenues du pape Innocent XI, le 13 novembre 1682, et du pape Clément XI (1700-1721) (116).

Durant son long priorat, la prieure collabora avec pas moins de dix recteurs ; en fait, ces recteurs intervenaient d'ailleurs de moins en moins dans l'administration de la Communauté. Parmi eux, on citera François de Focant, Élie ou Frédéric Foppens (depuis 1691), renvoyé en 1694, Jean-Baptiste Beyaerts, Dominique Josse Schockaert (depuis 1695), qui en 1701 devint prieur de Groenendael, Gilles Baltens (depuis 1701), Dominique Huseweel (depuis 1702) (117).

Suite à la dispute entre les recteurs Baltens et Huseweel, un conflit surgit à propos de la tutelle de Groenendael, et même de celle de Windesheim. Deux clans se disputèrent. Les prieurs de Rouge-Cloître, comme commissaire général, et de Bois-Seigneur-Isaac (le nouveau commissaire de Galilée), le prieur général, l'internonce, le doyen de Saint-Jacques à Louvain, intervinrent. Le Conseil de Flandre, après beaucoup de péripéties, fit faire une enquête ; finalement, on parvint à un accord (118) en octobre 1703. En 1704, Jacob Mercx, de Groenendael, fut installé comme recteur ; la situation se normalisa ; Dominique Schockaert, dès septembre 1705, était à nouveau commissaire. Les recteurs se succédèrent encore, mais leur influence diminua : Michel Van Parijs (depuis 1707), Dominique Huseweel (1709), Frans Van Vosselaer (1711), Frans Sleypens (1719-1725) qui fut le recteur de la fin du règne de la prieure Rym (119).

Gand, 166. — M. VAN VAERNEWYCK, *Mémoire d'un patricien gantois du XVI^e siècle*, 141. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 163a, 164b. La Haye, 1732. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1 ; 13 mai 1713.

(116) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 25, f° 88, 82, 86 ; n° 42 (1679) ; n° 8 (25 juillet 1680) ; n° 43 ; n° 30 (15 novembre 1692, 24 avril 1709) ; n° 1 (12 juin 1715, 4-9 mai 1679, 1^{er} octobre 1680, 29 avril 1683, 1694b ; n° 33 (21 décembre 1678) ; n° 44 (1678) ; n° 47 (1678) ; n° 3 (24 août 1679, 15 décembre 1679) ; n° 7 (24 février 1679) ; n° 18 (9 mars 1679) ; n° 42 (14 juillet 1679) ; n° 49 (1679) ; n° 5 (1679, 13 septembre 1680) ; n° 43 ; n° 45 (11 avril 1702) ; n° 48 ; n° 49 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 26461 (16 mai 1680) ; n° 31600, f° 14. — A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 335 : 23 septembre 1703, 812, et passim. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1 (25 juillet 1680, 1678-1681) ; XXIII/D/1 (13 mai et 2 juin 1713). — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscris*, n° 3854, 111. — *Ons Geestelijk Erf*, XLI, 211. — R. LIEVENS, *Alijt Bake van Utrecht*, 140. — C. DE COOTH, *Capitula congregationis Laterano-Windesemensis*, f° 199 v°. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-TROND À MALE, sans n° : *Professie- en inkleedingsrituaal* (1709).

(117) *Monasticon Windeshemense*, I, 66, 267. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/A/11. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 3 ; n° 49 (28 octobre 1695 ; 6 mars 1700) ; n° 25 ; n° 1 (9 et 29 janvier 1700) ; n° 11. — M. DYKMANS, *Obituaire de Groenendael...*, 232, 303, 115, 68, 184, 240, 417. — C. STROOBANT, *Nécrologe de Groenendael*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XI, 287, 263, 275. — *Bijdragen tot de bronnen van het geestesleven*, 217. — A.É.G., *Priorij Galilea*, n° 29 ; D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galilée*, f° 2. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, sans n°. — J.-Th. BOSMANS, *Bullarium Windesemense*, 501. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 ; C. DE COOTH, *Capitula congregationis Laterano-Windesemensis*, f° 136. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, n° 133 C2 : *Decreta capitulorum generalium congregationis Windesemensis*, f° 289 v°. — A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 335 : 29 octobre 1703 ; n° 365 ; 21 septembre 1703.

(118) *Monasticon Windeshemense*, I, 264, 130, 44. — A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 335, passim. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 30 (12 janvier 1694) ; n° 49 (1694). — ARCHIVES VATICANES, *Congregatio episcoporum et regularium, Regesta regularium*, IV, n° 48 (28 septembre 1703).

(119) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 ; D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galilée*, f° 2 v°. — M. DYKMANS, *Obituaire de Groenendael...*, 337 ; LXXI, n° 3 ; 117 ; 162 ; 203. — C. STROOBANT, *Nécrologe de Groenendael*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie*

Ce priorat de quarante-cinq ans vit toujours la valorisation du domaine de Galilée, comme il apparaît dans la vaste documentation conservée à ce sujet. Ventes et baux se succédèrent. Il y a des documents concernant des biens à Beerst, Deftinge, Eksaarde, Etikhove, Klerken, Lokeren, Merelbeke, Roulers, Schellebelle, Schendelbeke, Sleidinge, Tielt et Tronchiennes. On procéda à la location d'un certain nombre de biens à Gand. Des procès furent intentés en relation avec cette administration, par exemple à propos du fief de Waregem (1679-1682), de l'écoulement vers la Lys (1684-1699) et contre le seigneur de Voorde (1684-1687) (120).

Pendant certaines périodes de ce priorat, la situation financière paraît avoir été assez bonne : on prêta même de l'argent à la ville de Gand. Mais les difficultés nées des longues guerres et les perturbations apportées au système de faire-valoir conduisirent le prieuré à une situation pénible. On dut vendre des terres et emprunter de l'argent en 1679 et en 1685, mais surtout au cours des premières décennies du XVIII^e siècle (121).

Jeanne-Antoinette Rym est citée pour la dernière fois le 10 juin 1722. Son anniversaire est placé les 1^{er} août, 1^{er} octobre ou 1^{er} décembre de l'année 1722 (122). L'absence de documents entre la fin de 1722 et la fin de 1723 laisse supposer une vacance à la tête de prieuré.

CORNÉLIE VAN DAMME. La religieuse Cornélie R. Van Damme avait déjà joué un rôle à l'époque des problèmes survenus au tournant du siècle (123). Née en 1673, elle avait fait profession à Galilée à l'âge de dix-neuf ans. Elle est mentionnée comme religieuse en 1696-1697. Elle était fille de Pierre van Damme ; son frère Bruno était prieur des chartreux de Saint-Martin-au-Bois à Lierde-Saint-Martin (124). En 1713, elle était encore simple religieuse mais en 1722, à la fin du priorat de van Rym, elle est citée comme procureuse. Elle doit avoir pris la direction de Galilée quelque temps après. Elle est mentionnée comme prieure pour la première fois les 21-22 mars 1724. Il semble cependant qu'elle fut élue en 1723 déjà (125).

A partir de 1725, Jean-Baptiste Nielens, futur prieur de Groenendael, est cité en tant que recteur de Galilée. Il fit restaurer la maison rectorale en 1733. On conserve une série de quittances relatives à son activité à Galilée (126). Marie-Anne Ryckeghem continua d'abord à exercer la charge de sous-prieure, mais à partir de 1733, Brigitte-Josefa De Donckere lui succéda (127). Judoca Cardon remplaça la nouvelle prieure en tant que procureuse ; elle fut ensuite, en 1733, remplacée par la future prieure Delvael. La boursière est également connue :

de Belgique. XI. 308. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 2. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-TROND À MALE, sous n°. — F. DE POTTER, *Geni*, VIII, 420. — A. AMPE, *Ruusbroeck. Traditie en werkelijkheid*, 501-504, Anvers, 1975. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, *Pièces de procès*, I, 220-221.

(120) A.V.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 20 ; n° 21 : 3 mars 1700 ; n° 11 ; n° 10 ; n° 49 ; n° 18 ; n° 14 ; n° 52 ; n° 16 ; n° 13 ; n° 15 : 22 octobre 1710 ; n° 42 ; n° 6 ; n° 7 ; n° 12 ; n° 28 ; 9 ; n° 16 ; n° 45 ; n° 5 ; n° 15 ; n° 3 : 20 décembre 1691 ; n° 36 : 2 août 1692 ; chartrier, sans n° : 28 avril 1696 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31353/67 (n° 1678). — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1123/351 : 8 octobre 1679, 28 octobre 1681, 26 octobre 1682. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/A/11 ; XXIII/D/4.

(121) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n° : 28 avril 1696 ; n° 30 ; n° 47 ; n° 42 ; n° 1 ; n° 24, f° 32 (21 mai 1696) ; — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/B/2 (21 mai 1696). — A.G.R., *Conseil Privé espagnol*, n° 1123/351.

(122) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 6 ; n° 24, f° 86 ; n° 29 : D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galilee*, f° 14 v°. — A.G.R., *Comité de la Caisse de la Religion*, n° 396 : *Liste des fondations du couvent supprimé de Galilea*, 3.

(123) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 7 : 4 janvier 1737 ; n° 30 : 1726 et 17 janvier 1728.

(124) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 335 : procès-verbal du 21 septembre 1703, 39. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 43 ; n° 1 : 3 février 1722 ; n° 21 : 15 décembre 1720 ; n° 5 ; n° 28, f° 1 ; n° 39 : 1748 et 1750.

(125) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1 (13 mai 1713) ; XXIII/D/4 ; *Papieren Van Werveke*, n° 477. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 1 : 3 février 1722 ; n° 18 : 21 et 22 mars 1724 ; n° 5 : 1723.

(126) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 : D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galilee*, f° 2 v°. — *Monasticon Belge*, IV, 4, 1087. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 42 : 30 septembre 1733 ; n° 44 : n° 1735.

(127) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 42 : 27 février 1731, 30 septembre 1731, 30 septembre 1733, 10 octobre 1733 ; n° 33 ; n° 48, f° 1 v° : *Raad van Vlaanderen*, n° 26461 : 28 juillet 1733.

en 1733 et 1735, il s'agit de Jeanne De Nocker. Depuis 1735 la coûtre avait pour nom Augustine Martens. Neuf religieuses entrèrent au couvent sous le priorat de Cornélie Van Damme (128).

Le déroulement de ce priorat est illustré par une série de documents (contrats, quittances, etc.) concernant les biens situés à Gand, Beerst, Deftinge, Tronchiennes, Etikhove, Lokeren, Schendelbeke, Tielt, Voorde, Waregem et Wichelen (129). D'autres ressources provenaient de paiements effectués par la ville de Gand et des revenus de fondations (130). La situation financière du prieuré semble s'être améliorée. Plusieurs emprunts datant de la supérieure précédente purent ainsi être remboursés en 1728, 1739 et 1742. En 1725, on put même accorder de nouveaux prêts (131).

Pendant toute son administration, C. Van Damme lutta pour le rétablissement des droits de Galilée. Elle entra dans de longs procès devant les cours féodales *De Zaele* à Ypres et *De Burcht* à Bruges ainsi que pour des biens dans la *Hoogstraat* où elle eut comme adversaire la baronne de Bellem, entre 1732 et 1741 (132). D'autres procès suivirent encore à propos d'un testament, de biens à Ekkerghem, contre les orfèvres d'Audenarde (133).

La documentation administrative et économique montre une forte emprise de la prieure sur la gestion des biens tout au long de son règne. Même à l'égard de la Congrégation de Windesheim, elle fit preuve d'indépendance notamment concernant son autonomie en matière de procès, de prêts d'argent ; elle refusa de payer les participations dues à ce Chapitre (134). Les relations avec Rome étaient meilleures ainsi qu'en témoigne une série d'indulgences accordées dès 1728 par le pape Benoît XIII, renouvelées par Clément XII en 1731 et 1737. Ces bulles furent confirmées en 1734 par l'évêque Jean-Baptiste De Smet (135).

La dernière mention de Cornélie Van Damme apparaît sur une quittance pour la ville de Gand en 1742. Elle mourut au courant de la première moitié de l'année 1742, avant le 26 juillet (136).

FRANÇOISE (Francisca)-COLETTE DELVAEL. Avec cette prieure, on en revient à la tradition des prieures nobles ou patriciennes. Françoise-Colette Delvael appartenait à une famille originaire de Valenciennes qui faisait partie depuis longtemps du patriciat urbain d'Audenarde. Ses parents étaient Jean-Louis Delvael, seigneur de *Ter Burcht* et Marie-Anne van de Meere. La future prieure était l'aînée de huit enfants, dont l'une entra à Sainte-Agnès à Gand, deux autres devinrent religieuses hospitalières et deux se firent béguines à

(128) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 335 : 21 septembre 1703, 46 ; *Comité de la Caisse de Religion*, n° 396 (6 avril 1735). — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48 ; n° 30 : 17 janvier 1728 ; n° 42 : 27 février 1731, 23 septembre 1731, 30 septembre 1733, 10 octobre 1733 ; n° 27, 31, 36 ; n° 5 : 12 mai 1736 ; n° 44 ; n° 48 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 24461 : 28 juillet 1733 ; — G. VAN HOOREBEKE, *Nobiliaire de Gand*, 7-18. — *Monasticon Windeshemense*, I, 254.

(129) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 3 ; n° 15 ; n° 49 ; n° 5 ; n° 45 ; n° 20 ; n° 21 ; n° 11 ; n° 10 ; n° 18 ; n° 14 ; n° 13 ; n° 15 ; n° 6 ; n° 7 ; n° 12 ; n° 42 ; n° 47.

(130) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4 (1725-1742). — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 24, 91 ; n° 42. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 415. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 396 : *Liste des messes et des fondations*.

(131) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 47 : 7 janvier 1728, 1733, 19 juin 1742.

(132) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 30 : 1^{er} mai 1738 ; n° 33 : 5 février 1724 ; n° 21 ; n° 50 : 27 août 1740 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 26461 : 29 octobre 1732, 29 novembre 1732, 28 mars 1733, 28 juillet 1733, 1^{er} août 1733, 1^{er} avril 1734, 3 mars 1736, 21 août 1736, 22 mars 1737, 20 août 1737, 18 novembre 1738, 3 octobre 1741.

(133) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 396. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 5 ; n° 45.

(134) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula congregationis Laterano-Windesemenstis*, ff° 256, 263 v°, 149 v°.

(135) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartrier, sans n°.

(136) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4 : 8 octobre 1732.

Gand ; un frère, Maximilien était haut échevin du pays de Termonde (137). Lors de sa profession à Galilée le 7 juillet 1698, F. C. Delvael était âgée de vingt ans et quatre mois. En 1701, elle est citée dans un document concernant la prise d'habit. En 1703, elle paraît avoir choisi le côté de la priure Rym. À partir de 1733, elle remplit la charge de procureuse ; elle succéda à Cornélie Van Damme en 1742, à l'âge de soixante-quatre ans. Elle est citée pour la première fois comme prieure (138) le 26 juillet 1742.

La prieure fut d'abord secondée par le recteur Nielens à qui succéda, en 1748, Dominique-Jean Sigaut, un Bruxellois, chanoine de Groenendael, personnalité qui marqua Galilée pendant sa période finale et qui fut le dernier recteur du prieuré (139). Pendant la première période de son règne, la sous-prieure fut De Donckere ; en 1748 et en 1752, cette charge était remplie par Judoca Cardon, l'ancienne procureuse. Cette dernière fonction était en 1748 et en 1752 aux mains de Françoise De Smet. La boursière fut tout d'abord Marie-Madeleine Heems, puis Augustine Martens, déjà citée ; la coûtre avait nom Cécile De Meyer (140). Comme précédemment, on rencontre un groupe de religieuses qui secondèrent la supérieure lors des événements importants, ainsi qu'il apparaît dans des documents de 1748 et 1752. Sept religieuses au moins entrèrent au couvent sous ce priorat, une tout les deux ans. Une religieuse provenait de Valenciennes (141).

La documentation courante de la pratique quotidienne permet de fixer la durée du priorat de F.-C. Delvael. On y trouve des baux pour Beerst, Deflinge, Eksaarde, Etikhove, Gand, Schellebelle, Schendelbeke, Sint-Martens-Lierde, Tielt, Voorde (142). La prieure reçut, de la main du trésorier N. Hoochbrouck, les rentes de la ville de Gand entre 1742 et 1756 (143). Certaines charges habituelles à l'inverse devaient encore être payées à la ville de Gand : charges foncières et accises sur la bière (144). La situation financière semblait satisfaisante : un emprunt conclu en 1748 fut remboursé en 1752. Des prêts de capitaux furent même concédés en 1745 et 1756 à la ville de Gand (145).

Les problèmes administratifs les plus importants de la prieure Delvael ont trait aux biens immeubles de Galilée ; ces problèmes surgirent pour la plupart dans les dernières années du priorat. À la suite du creusement de la « Coupure » à Gand, le couvent perdit 648 verges de terres dans le bien *De Ramen*. En 1752, on vendit un étang à Roeselare et deux fermes à Waregem. L'édit d'amortissement de Marie-Thérèse conduisit en outre à la vente du bien non-amorti de *Te Coppennolle* à Waregem en 1754 (146). Le 30 juillet 1755, la prieure demanda, par

(137) R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiltate des Pays-Bas*, II, 633-638 ; III, 1322. — J. BROECKAERT et A. DE SCHEPPER, *Geslachtlijst der familie Delvael*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige kring der stad en des voormaligen lands van Dendermonde*, 2^e série, XII, 219-220, Termonde, 1906. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 49 ; n° 21.

(138) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48 ; n° 43, n° 18. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4 ; *Papieren van Werveke*, n° 477 : 1734, 1744, 1752.

(139) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29, n° 2^v ; n° 24. — *Monasticon Windeshemense*, I, 267.

(140) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 12 : 14 octobre 1752, 4 octobre 1752 ; n° 1 : 24 avril 1748 ; n° 47 : 1748 ; n° 16 : 27 juillet 1752, 29 juillet 1752 ; n° 33. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4.

(141) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 1 : 24 avril 1748 ; n° 12 : 4 octobre 1752 ; n° 16 : 27 juillet 1752. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 396. — A.É.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/A/13 : 8 mars 1752.

(142) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 13 ; n° 15 ; n° 42 ; n° 7 ; n° 21 ; n° 11 ; n° 49 ; n° 18 ; n° 3 ; n° 5 ; n° 45.

(143) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4.

(144) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 44 ; n° 38 ; n° 30.

(145) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 1 ; n° 47. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 197/70, liste des rentes actives, 3. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/3 : 30 juin 1756.

(146) M. DUMONT, *Gen. Een stedenaardrijkskundige studie*, I, 99, Bruges, 1951. — V. FRIS, *Plans de Gand*, 44, Gand, 1920. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 4 : 5 avril 1751, 7 juin 1751, 8 juillet 1752, 13 novembre 1754 ; n° 16 : 27 juillet 1752 ; n° 12 : 4 octobre 1752 ; n° 12 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31353/67, 31352.

requête, l'amortissement d'une série d'autres biens immeubles. Le Conseil de Flandre rendit son avis et fixa la taxation le 11 août suivant. Le 20 août, la Jointe des amortissements fixait le montant à 433 livres. L'acte d'amortissement de Charles de Lorraine et la quittance en faveur du receveur général des domaines en Flandre porte la date du 30 août (147). À cette occasion, on abandonna le censier commencé sous le priorat de la supérieure Thake et on en établit un nouveau. On y cite des rentes actives à Gand, Voorde et Laarne et d'autres passives, à Voorde, dans la *Vuilsteege* et autres à Gand, ainsi que les biens féodaux à Dixmude, Etikhove, Gand, Merelbeke, Schellebelle, Schendelbeke et Tielt (148).

Peu d'événements se produisirent sous ce priorat ; au début de l'année 1748, une tempête endommagea l'église conventuelle et, en 1752, on dut restaurer le parloir (149). L'aspect du couvent est connu grâce à une représentation de I. B. Malfeson (150). Benoît XIV accorda en 1748 et 1755 des lettres d'indulgence au prieuré. En 1748, l'évêque de Gand M. A. Van der Noot avait déjà donné une lettre d'indulgence pour la fête de Sainte-Anne (151). Les relations suivies avec Windesheim se concrétisèrent par une visite effectuée par le prieur général et par les avis mortuaires de la prieure et de deux moniales de Galilée parus dans les *Acta capituli* de 1755-1758 (152).

La date du décès de Françoise-Colette Delvael n'est pas connue avec certitude. Elle mourut jubilaire, donc après plus de cinquante ans de vie religieuse, entre 1755 et 1758. Le 3 août 1756, c'est le recteur D. Sigaut qui la remplaça lors d'un contrat de fermage, probablement pour cause de maladie. Sigaut fixa l'anniversaire de la prieure au 11 août ; la prieure suivante semble déjà en fonction le 30 septembre 1756. Cependant les 26 et 30 août 1756, on trouve encore des documents signés de F.-C. Delvael. Il s'agit soit de documents postdatés ou bien — mais c'est moins vraisemblable — la datation du recteur Sigaut est fautive et la prieure ne décéda qu'en septembre (153).

FRANÇOISE (Francisca) DE SMET. Entrée au couvent sous le priorat de la supérieure Rym, Françoise De Smet avait fait profession à Galilée le 13 octobre 1715, à l'âge de dix-huit ans et six mois (154) ; elle était donc née en avril 1697. En 1721, elle est citée comme *sterfelic laet* à Etikhove. En 1748, elle semble appartenir à la *sanior pars* du couvent ; en 1748 et 1752, on la mentionne comme procureuse de Galilée (155). Après la mort de F.-C. Delvael, on désigna comme prieure, ainsi qu'il était d'habitude, une proche collaboratrice de la prieure précédente. Ce fut la procureuse Françoise De Smet, alors âgée de cinquante-neuf ans, qui fut choisie au mois de septembre 1756. Ses premières mentions en tant que prieure datent des 30 septembre, 1^{er} octobre, 8 et 9 novembre 1756. La charge de sous-prieure était occupée par Judoca Cardon qui mourut le 30 juin 1760 et fut remplacée par Cécile De Meyer, qui est citée

(147) A.G.R., *Jointe des Amortissements*, n° 642. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 10 ; n° 23 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31353/67.

(148) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 27 ; n° 28, f^{ms} 1-9, 11-49.

(149) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 1 : 24 avril 1752 ; n° 16 : 27 juillet 1752.

(150) A.V.G., *Reeks 98*, n^{os} 9-10. — *Documents topographiques relatifs à la ville de Gand*, I, n° IX, sous le n° 78. — D. DESTANBERG, *Gent onder Jozef II, 1780-1792*, 19. Gand, 1910. — M. DUMONT, *Gent...*, II, n° 13.

(151) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, chartier, sans n° ; n° 48.

(152) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula congregationis Laterano-Windesemensis*, f^o 289.

(153) BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula congregationis Laterano-Windesemensis*, f^o 289. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-TROND À MALE, *Inkledings- en professierituaal van Galilea*, 47. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 11 ; n° 16 ; 23 août 1756 ; n° 49 : 30 août 1756. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 29 : D. SIGAUT, *Boeck der fundatiemissen Galillee*, f^o 10 v^o.

(154) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48, f^o 2 v^o. — A.V.G., *Papieren van Werveke*, n° 477, a^o 1764.

(155) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 27, f^o 32 ; n° 28, f^o 49 ; n° 1 : 24 avril 1748 ; n° 47, a^o 1748 ; n° 16 : 27 juillet 1752.

en 1763 et 1765 (156). Après la promotion de l'ancienne procureuse F. De Smet, on trouve mention comme procureuse de Thérèse-Jacqueline Kiekemans : elle entra en fonction en 1763 et le demeura jusqu'à la suppression de Galilée. La boursière avait nom Constance Saelens et, en 1757, la coûtre était Catherine Baut (157).

Le dossier économique-administratif concernant ce priorat contient un nombre élevé de fermages et de locations : à Deftinge, Etikhove, Gand, Schellebelle, Schendelbeke, Tielt et Voorde (158). Plusieurs mesurages viennent compléter ce dossier : à Deftinge, Schellebelle et surtout Beerst où, en raison de difficultés avec les sœurs noires de Dixmude, on établit le 23 décembre 1766 un plan cadastral. En ce qui concerne les biens fonciers, il y eut contestation avec le seigneur de Voorde, à propos d'arriérés de rentes (159).

L'équilibre financier reposait également sur les rentes à charge de la ville de Gand, acquises en 1756 et 1769 par la prieure De Smet. Une paire de fondations de 1765 apportèrent un peu d'argent. Mais le prêt forcé de 7000 florins au Gouvernement constituait une lourde saignée ; ce prêt était une conséquence de la guerre de Sept Ans et fut imposé le 12 mai 1760. On dut alors démembrer et louer tout le jardin conventuel le long de la *Vuilsteeg* et de la *Pensstraat* ; un premier lot en 1760 et un autre plus important en 1763, ce qui conduisit à la fermeture et à la suppression de la *Pensstraat*. Par la suite, on loua encore une parcelle dans la *Vuilsteeg* à la paroisse de Saint-Martin d'Ekkerghem (160). À partir du 24 juin 1763, le couvent entra en procès avec le prince de Montmorency à propos de l'hôtel de Koolkamp-Vinderhoute-Montmorency (161).

Françoise De Smet eut la chance de remplir le dernier priorat sans problèmes graves. La Communauté gardait un nombre équivalent de religieuses : sept sœurs entrèrent entre 1759 et 1765 et huit moururent entre 1756 et 1763. On connaît, grâce à un compte de chirurgien, le nombre approximatif de religieuses : quatorze religieuses de chœur et dix sœurs-laïcs (162). Il faut encore ajouter quelques noms (ainsi la prieure n'est pas citée dans cette liste).

Après un règne de douze ans environ, Françoise De Smet est citée pour la dernière fois en 1768 en tant que prieure. Un fermage établi au nom de Françoise De Smet et daté du 13 juin 1768 n'a jamais été signé : c'est avant cette date que la prieure dut mourir. En effet, son anniversaire est fixé au 27 mai (163).

CAROLINE-ANTOINETTE (Dorothee) TACK. La dernière prieure de Galilée était gantoise ; elle était née en septembre 1724. Elle avait fait profession à Galilée le 13 juillet 1745, sous le règne de la prieure Delvael et avait alors choisi le nom de Dorothee. Caroline Tack avait quarante-trois ans lorsqu'elle fut choisie comme prieure. Ce choix fut vraisemblablement entériné par le Chapitre de Windesheim. Elle fut entretemps installée comme prieure dans le

(156) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 15 ; n° 11 ; n° 18 ; n° 48 : 30 juin 1760 ; n° 27, f° 8 v° ; n° 30 : 29 avril 1765. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula congregationis Laterano-Windesemensis*, f° 297 v°. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1 : 24 juin 1763.

(157) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48 ; n° 30 : 29 avril 1765 ; n° 41 : 9 avril 1757 ; n° 32, IV, 19. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1. — G. VAN HOOREBEKE, *Le nobiliaire de Gand*, I-6.

(158) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 11 ; n° 18 ; n° 3 ; n° 5 ; n° 19 ; n° 13 ; n° 15 ; n° 7 ; n° 21.

(159) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 11 ; n° 15 : 17 octobre 1764 ; n° 19 : 18 avril et 6 novembre 1766 ; n° 20 : 22 avril, 1^{er} juillet et 28 juillet 1766 ; n° 27 ; n° 28, f° 13 ; n° 21 : 15 décembre 1758 ; *Kaarten en Plans*, n° 589.

(160) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4 ; n° XXIII/D/1. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 30 : 29 avril 1766 ; n° 42 : 23 janvier 1765 ; n° 1 ; n° 49 ; n° 44 : 1762-1774. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 197/70, s.v. Jardins. 11.

(161) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1. — P. CLAEYS, *Les monuments de la ville de Gand*, 450.

(162) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 396. — BIBLIOTHÈQUE DES BOLLANDISTES À BRUXELLES, n° 37 : C. DE COOTH, *Capitula congregationis Laterano-Windemensis*, f° 297 v°. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 37.

(163) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 11 ; n° 15 ; n° 19 : 6 novembre 1766 ; n° 49 ; n° 11 ; n° 24, f° 81 v°.

cours de l'année 1568. En raison de l'âge mentionné, l'élection dut avoir lieu avant septembre 1568. Le fait que la prieure Tack fit débiter de nouveaux comptes le 15 juin 1768, nous amène à fixer vers cette date, donc trois semaines après le décès de la prieure précédente, le début du nouveau priorat (164). Il est du reste évident que Caroline Tack voulut entamer sa charge en matière économique-administrative sur une voie dégagée : en 1768 encore elle fit établir un nouveau rentier, un nouveau livre des rentes viagères et un nouveau *Kamerboek* (165).

La procureuse Thérèse Kiekemans resta en charge ; elle établissait chaque année un compte complet (166) à la date du 9 novembre. Neuf exemplaires en sont conservés pour les années 1769-1772, 1773-1775, 1776-1779 et 1780-1781 : on y trouve les recettes (baux, locations, rentes, revenus occasionnels) et les dépenses (fournitures, rentes, réparations, dépenses imprévues). La sous-prieure Cécile De Meyer continua sa tâche sous ce priorat. Elle mourut vers 1773-1774. Ce fut Jeanne-Thérèse (Agnès) De Croocq, native de Gand, qui lui succéda et fut la dernière sous-prieure de Galilée ; elle est citée en tant que telle en 1781 (167). Grâce aux comptes de la procureuse, on connaît également une série d'autres fonctions remplies au couvent : entre autre la charge d'infirmière, remplie successivement par Jeanne (Séraphine) Rigauts et depuis 1773 par Marie-Françoise Ryniers ; celle de jardinière et celle de sœur responsable des fleurs (168). Entretemps, le recteur D. J. Sigaut prit de plus en plus d'emprise sur le couvent : il tenait le rentier, le livre des fondations et contrôlait et signait les comptes annuels (169).

Grâce à un compte de chirurgien de 1768-1769, on connaît la population du couvent : outre la prieure, on mentionne vingt religieuses de chœurs et six converses. Les comptes du fournisseur en 1771-1781 renseignent vingt-cinq noms, outre la prieure. En 1783, il y avait encore vingt religieuses de chœur (dont la prieure) et neuf converses. Cela signifie donc que la Communauté était alors comparable au nombre de religieuses vivant à Galilée sous le priorat de Van Steelant, vers 1650 et qu'après une légère progression au XVII^e siècle (quarante-deux religieuses au temps de la prieure De Mey) le nombre de religieuses, diminué d'un quart, resta constant à travers tout le XVIII^e siècle (170).

En ce qui concerne l'ère de recrutement de Galilée à cette époque : on remarque que parmi les vingt religieuses de chœur pas moins de onze sont originaires de Gand même, trois de la province actuelle de Flandre Orientale (Paulatem, Gijzegem, Moorsel/Alost), trois de la Flandre Occidentale (deux de Courtrai et une d'Ostende), deux de Bruxelles et une du Métier de Hulst. Les converses provenaient, fait caractéristique, d'un autre coin du vieux comté : outre une converse de Gand, cinq étaient originaires du Meetjesland (Sleidinge, Ertvelde, Bellem, et deux de Zomergem) et trois du pays de Waas (les trois vraisemblablement de Lokeren). Dix religieuses étaient entrées sous le priorat de Tack. Les derniers vœux prononcés à Galilée furent, pour les religieuses de chœur, ceux d'Anne (*Angelina*) Bosteels, le

(164) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396 ; n° 197/70, État des Biens, 13-14 ; n° 390. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 24 ; n° 41 ; n° 29, f° 3 v° ; n° 5 ; n° 15 ; n° 38 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31596 ; n° 31600/240/5, f° 16 v°. 6. — A.V.G., *Papieren van Werveke*, n° 477 : 1761, 1777, 1781 ; *Fonds Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4 : 1768.

(165) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 24, f° 64, 75, 32, 54, 65.

(166) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 32 ; n° 40 (1779-1780).

(167) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 24, f° 16 (1768) ; n° 32, IV (1773-1774), 19 ; — A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396. — A.V.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31596 ; *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1 : 14 septembre 1781.

(168) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 31, II, 17 ; IV, 17 ; VI, 22 et *passim*.

(169) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 24 ; n° 29 ; n° 32.

(170) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 38 : 27 octobre 1778 ; n° 40 : 21 juin 1774 ; n° 43 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31600, 31596. — A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396. — D. DESTANBERG, *Gent onder Jozef II...*, 19. — P. J. MAES, *Verzameling der wapenschilden ... Gent*, f° 268.

25 septembre 1780, et pour les converses, ceux de Sophie Diekburg, le 10 avril 1780. Grâce à l'entrée de deux converses en 1771, nous savons que les dots s'élevaient respectivement à 600 et 650 florins. On peut également étudier la structure par âge : parmi les religieuses de chœur de 1783, l'une avait plus de quatre-vingts ans, deux se situaient en septante et quatre-vingts ans, deux entre soixante et septante, quatre entre cinquante et soixante, cinq entre quarante et cinquante, quatre entre trente et quarante et deux entre vingt et trente. Parmi les converses, l'une avait plus de septante ans, une entre soixante et septante, une entre cinquante et soixante, deux entre quarante et cinquante, deux entre trente et quarante et deux autres entre vingt et trente (171).

La documentation relative à la suppression fournit une idée de l'ensemble architectonique du couvent de Galilée. On y parle de l'église conventuelle avec tours et cimetière (situé dans la *Vuilsteeg*), de la chapelle de Saint-Augustin, des bâtiments (entre autre le « Haut bâtiment »), de la maison priorale, de la maison de procureuse, du rectorat, des archives, de la salle capitulaire, de la salle des novices, de l'infirmerie, de la pharmacie, de la cuisine et des deux réfectoires, de la chambre aux provisions, de la chambre d'hôte, de la salle de travail, de la chaufferie, de la boulangerie, de la brasserie, de la buanderie, de la chambre à filer, de la chambre à peser, des caves à bière et à vin, de trois parloirs, de la maison de la portière, de la chambre de la coûtre et de la religieuse chargée des fleurs, de la basse-cour (le long de la *Schowvragersstraat*) avec grange et écurie, de trois maisons dans la *Hoogstraat*, d'une au coin de la *Hoogstraat* et de *Holstraat*, de deux maisons dans la *Holsiraat*, du jardin conventuel de 263 verges. L'entrée du couvent se situait dans la *Hoogstraat* (172). Une caractéristique de ce complexe conventuel résidait dans le nombre des tableaux qu'il renfermait : on cite 148 peintures dont une Adoration des Mages sur le maître-autel, œuvre d'Antoine Van den Heuvel et un grand nombre de portraits de religieuses (173). La bibliothèque de Galilée ne contenait, au moment de la rédaction de l'inventaire, que 59 livres et 6 manuscrits (174).

Pour cette dernière période du couvent de Galilée, on peut se faire une opinion claire sur l'état économique de l'institution. Les biens immeubles demeurent toujours aux endroits traditionnels : à Beerst, Deftinge, Dixmude, Drongen, Ekkergem (*Holstraat, De Ramen, Vuilsteeg*), Eksaarde, Etikhove, Gand (*Houtlei, Hoogstraat*), Lokeren, Merelbeke, Schellebelle, Schendelbeke, Tielt, Voorde. On doit noter que, le 30 mai 1780, l'amortissement de ces possessions fut renouvelé par Marie-Thérèse. On continua à affermer les biens ruraux : ces baux constituent également le seul moyen, et le plus sûr, pour illustrer la continuité du priorat de Tack. On en conserve concernant Beerst, Etikhove, Schellebelle, Schendelbeke et Voorde. Du point de vue historique, il est intéressant de noter qu'en ce qui concerne les baux des biens d'Etikhove, on fit appel au prieuré qui supervisa les débuts de Galilée, à savoir le prieuré d'Elsegem et principalement au prieur P. Schuermans lui-même (175). À Gand-Ekkergem également, on continua

(171) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 32, 11, 9 ; n° 48 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31596.

(172) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 70/41 ; n° 197/70, 11-13. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 44 ; n° 24, f° 65 ; n° 32, VIII, 9 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31596 ; n° 31600/240/5, f° 3 v°-4 v°. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 403, 355, 402. — P. CLAEYS, *Les monuments de la ville de Gand*, 450. — G. CELIS, *Beschrijving van Gent*, 163.

(173) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31596. — A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 70/41, 396. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 419-420. — A.V.G., *Atlas Goetghebuer-Van Lokeren*, D 36/F765. — V. THIEME, F. BECKER et H. VOLLMER, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, XVII, 11, Zwickau, 1964. — E. BÉNÉZIT, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs*, IV, 691b, s.l., 1966.

(174) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 73/82 : *Inventaire des livres trouvés au couvent supprimé de Galilée à Gand* ; n° 71/14 : 10 mars 1784.

(175) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 197/70, 8-11 ; n° 396 ; *Chambre des Comptes*, n° 46474, 488-507. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 24, f° 1-11 ; n° 27, f° 31-34 ; n° 28, f° 44-49 ; n° 32, 1-IX ; n° 22 ; n° 21 ; n° 18 ; n° 20 ; n° 13 ; n° 15 ; n° 32, VIII, 21 ; n° 44 : 20 février 1773 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31600/240/5, f° 1-3.

la location de maisons et de terres, notamment dans les rues *Hoogstraat-Holstraat*, dans la *Houtlei*, *De Ramen* (176). On doit remarquer que jusqu'à la fin du prieuré une des maisons de la *Hoogstraat* fut louée à la famille de Lichtervelde qui était également liée à l'histoire des débuts de Galilée. Le couvent dut encore faire face à des problèmes de voisinage, en raison de sa position dans la ville, notamment à la *Hoogstraat* en 1781, en raison de la reconstruction de la demeure de Montmorency (177).

D'autres revenus financiers provenaient, comme précédemment, des rentes sur la ville de Gand, établies au nom du trésorier Emmanuel van Hooghbrouck et acquises par la prieure Tack de 1768 à 1783. On en comptait les arriérés depuis 1738. On perçut également des arriérés à Merelbeke après plus de dix ans. D'autres rentes actives étaient établies, comme précédemment, sur des maisons à Gand (*Drabstraat*, *Kalandenberg*), à Laarne et à Voorde. D'autres ressources provenaient également de pensions et d'hôtes payants. Il y avait également une série de rentes passives (178).

Dans l'ensemble, la situation financière à l'époque du priorat de C.-A. Tack était très saine, si bien qu'au cours de la dernière décennie on put, à nouveau, prêter des capitaux entre 1772 et le 1^{er} février 1783. Les emprunteurs étaient la ville de Gand, les États de Flandre, les États de Brabant, l'Empereur, les rois de France et de Danemark, la ville de Paris, la banque de Vienne. Le bilan d'avril-mai 1783 n'en demeurait pas moins positif, avec pour les dépenses et revenus courants : 6354 florins d'actif et 5789 florins de passif et pour les coûts et profits non encore perçus, 4473 florins à recevoir contre 3295 florins seulement à payer (179).

Les jours du couvent étaient cependant comptés. Le 17 mars 1783, Joseph II prit la décision de supprimer le prieuré de Galilée. Le 5 avril, les gouverneurs généraux Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschén donnèrent à l'avocat fiscal du Conseil de Flandre, le baron Louis van Haveskercke, l'ordre d'accomplir la tâche de commissaire. Celui-ci se rendit à Galilée le 29 avril et, devant la Communauté rassemblée, fit part officiellement de la suppression. Le procès-verbal fut signé par la prieure Caroline Tack et par la doyenne des religieuses présentes, Pétronelle (Caroline) Deynoodts. Ainsi se terminait une histoire vieille de 350 ans (180).

Quand, le 29 avril, le commissaire van Haveskercke signifia la suppression du couvent de Galilée, il amenait avec lui des collaborateurs chargés de veiller pratiquement à la suppression de l'institution : à savoir principalement J. Pulinckx, substitut fiscal du Conseil de Flandre qui était chargé du premier inventaire, Jean-François Vaernewyck van Belleghem, le nouvel administrateur et R. Vergult, notaire-greffier près le lieutenant civil de l'*Indaginghe* à Gand, nouvel

(176) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 3 ; n° 49 ; n° 5.

(177) A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 24, f° 81 ; n° 32, l. 4. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/1 : 14 septembre 1781.

(178) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 44 ; n° 27, f° 3-7 ; n° 28, f° 2-5, 7-9 ; n° 28, f° 11-43 ; n° 45. — A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 64 (2), 230 ; n° 197/70, 14. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 28, f° 11-43 ; n° 45.

(179) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 197/70, 4-8. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 47 : 1^{er} juillet 1778 ; — *Raad van Vlaanderen*, n° 31600/240/5, f° 5-7.

(180) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396 : 29 avril 1783, 8 mai 1783. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 48 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31596 : 5 avril 1783, 29 avril 1783, 8 mai 1783. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, VIII, 94-95, Utrecht, Anvers, 1955. — R. DE VEGIANO et J. DE HERCKENRÔDE, *Nobiliaire des Pays-Bas*, II, 981-982. — P. J. MAES, *Verzameling van wapen-schilden ... Gent*, f° 268. — J. LAENEN, *Étude sur la suppression des couvents par l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens et plus spécialement dans le Brabant (1763-1794)*, 81, n° 70, Anvers, 1905. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 161. — J.-J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent*, 212. — M. HEINS, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 43. — Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 602. — G. CELIS, *Beschrijving van Gent*, 131. — J. DECAVELE, *Ekkergem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergem*, 54. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 421. — P. CLAEYS, *Les monuments de la ville de Gand*, 450. — J. ACQUOV, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, III, 219.

économique (181). Le 29 avril même, on procéda à l'inventaire de l'argent courant (252 florins), des meubles, tableaux, argenterie, trésor de l'église et provisions. On établit également une première liste des conventuelles. Les religieuses obtinrent une semaine pour penser à leur avenir. Le 2 mai, R. Vergult acheva un inventaire courant. Le 3 mai, Haveskercke adressa une lettre à l'ex-prieure concernant le décret du 30 avril, à propos du port de l'habit (182).

Le 7 mai, la suppression fut confirmée ; toutes les religieuses choisirent de rentrer « dans le monde » ; l'église devait être fermée. Le 8 mai, un rapport fut établi pour les gouverneurs généraux (183). Le 16 mai, on établit un état des biens ainsi qu'un inventaire des meubles, signés par J. Pulinckx, l'ex-prieure Tack et l'ex-procureuse Kiekemans. Ces documents furent adressés à l'administrateur Vaernewyck van Belleghem. Un second inventaire des meubles est daté du 18 mai. Le 21, la liste des biens personnels et de l'argent appartenant aux religieuses fut établie définitivement, ainsi que l'inventaire de l'argenterie. Le 29 mai, les commissaires des institutions gantoises donnèrent leurs dernières instructions : les religieuses de Galilée pouvaient s'en aller à partir du 15 juin. Le 18 février 1784, le recteur, D. J. Sigaut rentra à son couvent d'origine, Groenendael. La religieuse Isabelle van Aeecker vivait en 1787 à Ertvelde dont elle était originaire (184).

Le mobilier fut vendu publiquement les 21-23 juillet 1783 ; à partir du 23 juillet, les biens immeubles furent loués. Le 12 août, on vendit l'argenterie qui fut acquise par différentes institutions religieuses. Le 25 septembre, on établit la première liste des livres ; une seconde date du 10 mars 1784. À partir du 10 décembre 1783, commença la vente des bois ayant appartenu à Galilée. Entretemps, en 1783 encore, on fit l'inventaire des ornements de l'église : maître-autel en marbre, orgue, banc de communion, chaire de vérité (185).

Au début de l'année 1784, le 15 janvier, l'ex-prieure et l'ex-sous-prieure de Croocq signèrent ensemble une déclaration concernant les rentes viagères des religieuses (186). Le 17 juillet, on vendit encore une partie du mobilier ; le 9 décembre, les livres rapportèrent 30 florins et les peintures 154 florins ; l'un des tableaux offerts en 1709 par le recteur Michel van Parijs est encore conservé dans l'église paroissiale de De Pinte. Le 11 décembre d'autres peintures et meubles furent encore cédés (187). Des bois de Galilée furent encore vendus les 4 mai et 25 novembre 1785 (188).

La destination du complexe conventuel s'était posée entretemps. Le jardin de Galilée était partagé en quatre, dont une part était louée encore en 1786 à la comtesse de Lannoy. Une demande pour transformer les bâtiments en magasin fut rejetée en 1784. Les ursulines demandèrent également l'autorisation d'établir là un établissement d'enseignement. Après de nombreuses démarches, elles obtinrent l'autorisation le 27 juillet 1786. L'autorisation définitive ne fut accordée (189) que le 9 février 1788. Le 16 février 1787, les ursulines avaient également

(181) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31600/240/5, 1 ; n° 31596. — A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396 : 8 mai 1783. — *Monasticon Windeshemense*, I, 265. — D. DESTANBERG, *Gent onder Jozef II*, 90.

(182) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31596 ; n° 31600. — A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396 : annexe, 8 mai 1783.

(183) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396 : 7 mai 1783, 8 mai 1783 ; n° 64 (2), 230 ; n° 197/70. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31596 ; n° 31600. — P.-J. MAES, *Verzameling der wapen-schilden ... Gent*, p° 325 v°.

(184) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31596 : 16 mai 1783 ; n° 31600 : 18 mai 1783. — A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396 : 8 mai et 21 mai 1783 ; n° 64 (2), 229 ; *Conseil Général de Gouvernement*, n° 1476. — D. DESTANBERG, *Gent onder Jozef II*, 96.

(185) D. DESTANBERG, *Gent onder Jozef II*, 99. — A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 64¹/70 ; n° 73/82, 71/14 ; n° 396 ; n° 53/200.

(186) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396.

(187) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396 ; n° 70/41. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 420-421.

(188) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396.

(189) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 396 ; *Conseil Général de Gouvernement*, n° 1476. — A.É.G., *Fonds Priorij Galilea*, n° 2 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31615. — A.V.G., *Atlas Goetghebuer-Van Lokeren*, D 36/F 65.

repris les capitaux de Galilée. Après cette date et jusqu'en 1789, toutes les quittances envers la ville de Gand furent signées par J. F. Vaernewyck van Belleghem ; à partir de 1789, un nouvel administrateur fut nommé en la personne de J. Van Nieuckercke. Il fournit la même année à la Chambre des Comptes un aperçu de sa charge, à savoir les biens, meubles et immeubles provenant de l'ancien couvent de Galilée (190).

Cette administration prit fin à l'époque de l'occupation française en 1794 ; on fixe la suppression du couvent des ursulines à Galilée en 1794, 1795, 1796 ou 1798. Quoi qu'il en soit, le complexe claustral fut vendu comme bien national en 1798. L'église et ses dépendances et une maison voisine furent vendus à C. Van den Hecke pour 860 000 livres de France ; le couvent et les jardins pour 1 351 200 livres, au commerçant Rens et au courtier De Buck. La basse-cour fut vendue séparément en septembre 1798. Sur le plan de la ville de G. Goethals de 1796, on trouve encore l'implantation de ce complexe (191).

Vers 1810, le couvent était encore divisé en deux parties indépendantes ; la partie occidentale appartenait au XIX^e siècle à M. Van der Straeten, tandis que la partie centrale et orientale était la propriété de P. E. Mulle. Ce dernier vendit en 1883 une grande maison sur la *Hoogstraat*, à Th. Libbrecht, président du Conseil Provincial et une partie près de la *Penssteeg* à O. Claeys. C'est dans la maison de Th. Libbrecht, qui y vécut jusque vers 1900, que F. De Potter pensait situer un mur de l'ancienne église conventuelle muni d'une fenêtre gothique (192).

De nos jours, l'implantation du couvent de Galilée peut être située dans le carré formé par la *Hoogstraat*, la *Holstraat*, la *Schouwvagersstraat* et la *Turrepoortsteeg* (193).

(190) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 197/70 ; *Chambre des Comptes*, n° 46474, 430-507. — A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4 : 1783-1789.

(191) A.V.G., *Priorij Galilea*, n° XXIII/D/4. — P. CLAEYS, *Les monuments de la ville de Gand*, 450. — Ch.-L. DIERICX, *Mémoires...*, II, 609. — F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 421. — J. DECAVELE, *Ekkergem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergem*, 55. — M. HEINS, *Gand...*, III, 47. — J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent*, 212. — P. CELIS, *Beschrijving van Gent*, 163. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 161. — A.V.G., *Atlas Goetghelue-Van Lokeren*, D 36/F 65. — A.E.G., *Scheldedepartement. Verkoop van nationale goederen*, n° 44, 5.

(192) F. DE POTTER, *Gent*, VIII, 403.

(193) Nous remercions MM. J. Buntinx (Gand-Louvain) et J. Decavele (Gand) et les pères P. de Pue O.P. (Gand) et D. Verhelst C.I.C.M. (Louvain), pour les renseignements qu'ils nous ont communiqués.

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME DE NAZARETH À ASSENEDE

Beginis de Hasnede (1251), ferme van den beghinen in Hassenede (1334), houe van den beghinen thassenede (1348), beghinen te Hassenede (1382), beghines de Assenede (1389), ferme van den beghinen te Assenede (1465) Clooster van onser vrouwen te Nazareth neven Assenede (1469), clooster van onser liever vrouwen dat men heet Nazareth bij Assenede in de Vier Ambachten (1472) clooster gheheeten tonser vrouwen te nazareth bij assenede (1476), clooster tonser vrouwen te nazareth bij assenede (1504), cloestre van onser vrouwen te nazareth binnen der prochie van assenede (1507), cloestre ende convente van onser vrouwen te Nazareth bij Assenede, canonessen Reguliere van sente augustijn ordene (1510), Monasterii...beate Marie Virginis in Nazareth prope Assenede ordinis sancti Augustini regularis observantie (1514), cloistre de Nazareth à assenede (1532), clooster van onser Vrouwen te Nazareth te Assenede (1543), religieuses et couvent de notre dame de Nazareth près de Assenede (1545), ghemeenen godtshuuse van onser vrouwen te Nazareth binnen Assenede (1550), religieusen ende convent van onser Lieven Vrouwen te Nazareth binnen Assenede (1569), clooster...staende bijnnen Assenede (1578), zusteren van Assenede (1608), clooster tot Assenede (1628), het clooster van Assenede (1633), het Clooster van Nasarette in Assenede gheseyt het suster huus (1702), clooster gheseyt onze Lieve Vrouwe van Nazareth in Assenede, anders het ghewesen susterhuys (1729), Clooster van Nazarette in Assenede (1748), Clooster van onse Lieve Vrouwe binnen Assenede geseyt het Clooster van Nazarette in Assenede (1761).

SOURCES : on ne conserve aucune source directement relative au mystérieux couvent de Notre-Dame de Nazareth à Assenede (1). Ce manque de sources est certainement dû aux origines obscures de cet établissement.

Toutes les mentions les plus anciennes nous sont connues par des voies détournées, principalement les comptes des rentes comtales.

Nous trouverons aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Chambres des Comptes*, n^{os} 7813, 45277, 45279; *Acquits de Lille*, n^{os} 229-230, et *Cartons des Chambres des Comptes*, boîte 346, quelques pièces éparses.

Aux Archives de l'État à Gand, *Chambre Légale*, n^o 88, on verra la mention la plus ancienne du béguinage. On consultera aussi dans le même dépôt, dans le fonds *Bisdome*, une bulle de 1514 du pape Léon X accordant des privilèges au monastère et une série des comptes, après que le couvent d'Assenede, incorporé à l'hôpital Sainte Anne fût devenu une dépendance de l'abbaye de Saint-Bavon. Il existe de 1690 à 1797 une série complète des comptes pour la gestion des biens du couvent d'Assenede qui n'existait plus alors. Ce sont les numéros : B 543, B 553-B 581, B 587, B 594-B 595, B 937-B 945, R 772-R 785, S 324, S 383 et K 9935-D 9937.

Aux Archives de la Ville de Gand, série 94 bis, n^o 120, on ouvre un *Registre pour l'alimentation* de 1578 qui nous donne un aperçu clair de la structure et des propriétés du couvent. Quelques actes apparaissent dans les registres des échevins de la *Keure*. Série 301, n^{os} 52, 53 II, 61 II, 63 II, 68 II, 69 II, 71 II, 72, 73, 80, 92, 103 et dans ceux de *Gedele*, Série 330, n^o 42.

(1) Assenede, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede; diocèse d'Utrecht jusqu'en 1559; depuis lors diocèse de Gand. — Nous remercions MM. L. Stockman et C. Dekker qui nous ont aidé à rassembler la documentation.

TRAVAUX : le seul ouvrage qui fait explicitement mention du couvent est dû à F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten van Oost-Vlaanderen, Assenede*, 166-172, Gand, 1873. L'existence est aussi signalée dans l'article de C. Dekker et J. G. Kruisheer, *Het Victorinnen klooster Jeruzalem te Biezelinghe, 1246 — begin 17^e eeuw*, Odijk-Maarsssen, 1973 (tiré-à-part).

* * *

L'histoire du couvent de Notre-Dame de Nazareth à Assenede n'est ni très claire ni très simple comme on l'a déjà expliqué plus haut.

Selon toute vraisemblance, nous avons affaire à l'origine à un béguinage. Ceci est confirmé pour les plus anciennes mentions (2) de 1251, 1334 et 1389. Un document-clé semble être l'acte de 1457, disparu entretemps, publié par De Potter et Broeckaert (3).

Il est fait mention dans ce document du fait que les bâtiments du béguinage depuis longtemps étaient à l'abandon et inutilisés. Les béguines encore présentes avaient restauré l'église avec grandes difficultés et s'étaient rattachées à des religieuses nouvellement arrivées qui avaient adopté la règle des chanoinesses de Saint-Augustin. Ces dernières avaient leur fondation primitive dans le voisinage, paroisse de *Steeland*, un endroit inondé (4). Dans ces circonstances difficiles, elles demandèrent pour deux ans quittance du payement des rentes comtales de l'épiscopat.

À la fin du XV^e siècle, la propriété foncière se montait à cent cinquante mesures dont soixante-quatre étaient sous eau (5). Le couvent possédait aussi quelques biens à Gand (6). Vers cette époque, il existait des projets pour l'incorporation du couvent des victorines de Jérusalem près de Biezelinghe (7).

Le registre des dépenses de 1578 nous fait connaître pour la première et seule fois les propriétés et la structure du couvent : il y avait douze religieuses présentes qui soignaient six déments. Un religieux avait été adjoint à la Communauté comme guide spirituel et administrateur temporel. Le couvent fut à cette époque dissous par le gouvernement calviniste (8). Il renaquit au début du XVII^e siècle (9). En 1629, Isaac Oerlemans, doyen d'Evergem, sous la juridiction duquel le couvent se trouvait, est, au nom de l'évêque, administrateur de la Communauté (10).

Une note des environs de 1670 nous fait part du sort réservé au couvent (11). Il y est dit qu'en 1645 au moment où les armées des Provinces-Unies prenaient la localité voisine de Sas-van-Gent, il ne restait au couvent d'Assenede qu'une seule religieuse, qui, par après, entra à l'abbaye d'Oosteeklo où elle mourut en 1661.

Ce qui restait du couvent et ses possessions furent incorporés à l'évêché de Gand et à l'abbaye de Baudelo. La plus grande partie des biens furent rattachés à l'hôpital de Sainte-Anne, une dépendance de l'abbaye gantoise de Saint-Bavon dont les biens, furent plus tard, transférés en dotation à l'évêché de Gand.

(2) Voir à ce propos F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten van Oost-Vlaanderen, Assenede*, 169, Gand, 1873. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Chambre Légale*, n° 88, f° 14 v°. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Chambre des Comptes*, n° 45277, f° 14 v°.

(3) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis...*, Assenede, 167-168.

(4) A.G.R., *Chambre des Comptes*, boîte 346. — *Steeland* : village disparu du Métier d'Assenede en Flandre zélandaise, aux Pays-Bas.

(5) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis...*, Assenede, 168.

(6) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis...*, Assenede, 168.

(7) C. DEKKER et J. G. KRUISHEER, *Het Victorinnenklooster Jeruzalem te Biezelinghe 1246 — begin 17^e eeuw*, Odijk. — Maarssen, 1973.

(8) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Série 94bis*, n° 12, f° 49.

(9) A.G.R., *Acquits de Lille*, n° 230.

(10) A.É.G., *Bisdrom*, n° K 9937.

(11) A.G.R., *Chambre des Comptes*, carton, 346.

Les biens fonciers comprenaient encore le bien propre du couvent à Assenede, soit soixante mesures, de terres à Assenede et Bassevelde, soit au total vingt-huit mesures et cent vingt-neuf verges ainsi que des rentes irrédimibles (12).

La suppression réelle date donc de peu après 1645.

* * *

Nous ne connaissons que quelques noms de *matres* du couvent. JOANNA LORMIÈRE est citée (13) en 1477, ALDEGONDE VAN DEN MOERE en 1504 (14), JOANNA PIJPERS, âgée de soixante ans en 1578, dirigeait une Communauté alors composée de onze religieuses et de six malades (15). JOANNA DE DUERS filia ANTHONIS est signalée (16) en 1608, MARIA MAES (17) en 1627.

Quelques noms aussi de religieux, directeurs spirituels, nous sont connus. Jan Doyken (18) apparaît en 1480, lors de la vente d'une maison et de ses dépendances au hameau de *Muide* à Gand. Joost Hanry (19) est signalé en 1495, Pieter Thevelin (20) en 1510, Jan Leonaerd *alias* van Andwerpen (21) en 1512, Lieven Pauwels (22) en 1519, Jacob Troyes (23) en 1524, Frans Polet (24) en 1539 et 1543.

Lieven de Mil entra en 1518 au couvent des prêcheurs à Gand et en devint plus tard sous-prieur. Par la suite, il fut nommé par le pape Paul III examinateur de la foi en Flandre, puis il fut élu prieur à Ypres. Quelques temps après, il devint religieux confesseur au Grand Béguinage à Gand ; il fut encore confesseur des couvents des dominicaines à Leyde et Kortenberg pour enfin occuper cette fonction chez les religieuses de Notre-Dame de Nazareth à Assenede ; il y mourut le 24 octobre 1563 et fut inhumé dans le chœur de la chapelle du couvent (25).

Arnout Perssemiers est mentionné (26) en 1578, il est âgé de trente-neuf ans.

(12) Voir entre autres A.É.G., *Bisdor.* n° R 771.

(13) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171.

(14) A.V.G., *Série 330*, n° 42, f° 438.

(15) A.V.G., *Série 94bis*, n° 12, f° 49.

(16) A.G.R., *Acquits de Lille*, n° 230.

(17) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171.

(18) A.V.G., *Série 301*, n° 55, f° 167.

(19) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171.

(20) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171.

(21) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171.

(22) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171.

(23) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171.

(24) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171. — A.G.R., *Acquits de Lille*, n° 229.

(25) F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis... Assenede*, 171.

(26) A.V.G., *Série 94bis*, n° 12, f° 49.

PRIEURÉ DE SAINTE-AGNÈS À GAND

Thuus van gracien (ca. 1435/1440), thuus van Nazareth (ca. 1440), godshuys te sinte Agneeten (ca. 1447), zusteren an den Gansdriesch (1448), godtshuuse van sente Agneeten bi den Biloken te Ghendt (1453), cloostere tsente Agneeten binnen Ghend (1459), monasterium sive domus sanctae Agnetis supra Lysam extra portam quae dicitur vulgariter de Cupen ordinis sancti Augustini infra limites parochialis ecclesiae sancti Michaelis Gandensis (1462), domus sanctae Agnetis in Nazaret in Gandavo (1472), cloester van sente Agneeten binnen der stede van Ghend (1472), convent de sainte Agnet en nostre ville de Gand (1475), cloostre van sente Agneten van sente Augustinus ordre ghefundert binnen Ghendt (1484), monastere de saint Agnes en ceste dicte ville de lordre de monseigneur saint Augustin (1493), cloestere van sente Agneeten ghefundeert vp de riviere vander Leye buten Cupen (1494), cloestere ende godshuuse van sente Agneeten staende buuten Cuupen (1494), cloostere van sente Angneeten buten Cupen binnen Ghend (1501), cloostere ende convente van sente Angneeten butten Cuupen binnen deser stede van sente Augustyne oordene (1503), monastere de sainte Agnes de lordre de saint Augustyn en la ville de Gandt ou dyocese de Tournay (1504), convent de saint Agnes en Gand (1504), cloitre de saint Annette en Gand (1514), cloestere van sincte Agnite bijne Gheendt (1515), godshuuse van sente Agneten te Ghent (1517), convent de sainte Agneet en la ville de Gand (1517), clooster van sente Angneeten in Ghend van sente Augustins regule (1519), cloostere ende convent van sente Agneeten binnen deser voorseyder stede (1541), monasterium monialium sanctae Agnetis ordinis sancti Augustini civitatis Gandavensis (1645), clooster van Sinte Agnes, ordre van den hijlighen Augustinus (1696), Cloistre de Ste Agnes establie en la ville de Gand (1703), Clooster van Ste Agnes in Ghendt (1762).

SOURCES: Pour écrire l'histoire du premier siècle (1434-1535) du couvent de Sainte-Agnès à Gand (1), on se reportera à une source narrative exceptionnelle, la chronique du prieuré, en grande partie inédite, qui est conservée à la Bibliothèque des Frères Mineurs à Gand, *Manuscrits*, n° Ua50. Trois auteurs y ont travaillé. Le recteur Jean Bellens traite, sous forme d'un récit, les événements de 1434 à 1474. La prieure Walburge Van Thoraut continue la chronique jusqu'en 1487 sous la forme des biographies particulières des différentes religieuses. De 1487 à 1535 environ, un troisième auteur, une religieuse inconnue, complète les biographies commencées par Van Thoraut. De courts extraits de cette chronique ont été publiés par J.-F. Willems, *Josina des Planques, Vlaemsche dichteresse*, dans *Belgisch Museum voor de Nederduitsche taal- en letterkunde en de geschiedenis des Vaderlands*, VI, 153-173 (fragment : f° 101 v°-111 v°), Gand, 1842 ; A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 154-155, 183 (fragments), Anvers, 1952 ; E. Persoons, *Kroniek van het bibliotheekwezen, n° 1755*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIX, 734-735, Bruxelles, 1978. Quatre feuilles de papier intitulées *Van den lof der stede van Ghendt ende vanden eersten leecke susteren* et conservées aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Bisdom*, série B, n° 3736, contiennent l'histoire du couvent depuis la fondation jusqu'en 1469 ; elles sont apparemment extraites de la chronique du couvent. Le *Memoriael Boucxken*, 1671-1679, d'Antoine de Loose, abbé d'Ename, qui est conservé aux Archives de l'État à Renaix, *Fonds Ename*, n° 92, f° 19, traite de la destruction, en 1678, de Sainte-Agnès (édit. C. Van Den Haute, *Notes relatives à l'abbaye d'Eename. 1. Les campagnes de Louis XIV autour d'Audenarde et de*

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand ; évêché de Tournai jusqu'en 1559, évêché de Gand depuis lors.

Gand de 1673 à 1679, d'après un mémorial inédit d'Antoine de Loose, abbé d'Eename, dans Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand, 29^e année, 29, Gand, 1921).

D'autres sources sont encore à signaler : *Syoens Kloosterkroniek uit de XVde-XVIde eeuw*, édit. D. Stracke, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 196, Anvers, 1936 ; *Memorieboek der stad Ghent*, I, 327, Gand, 1852, qui traite de la consécration de l'église de Sainte-Agnès ; *État bénéficial de la Flandre et du Tournais*, édit. J. Warichez, dans *A.H.E.B.*, XXXVI, 56, Louvain, 1910.

Le prieuré de Sainte-Agnès est signalé dans un certain nombre de chroniques gantoises (2) qui sont consacrées exclusivement ou en grande partie aux troubles religieux de la seconde moitié du XVI^e siècle : Marcus Van Vaernewijck, *Van die beroerlicke tijden in die Nederlanden, en voornamelick in Ghendt, 1566-1568*, édit. F. Van der Haeghen, dans *Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen*, 4^e série, n^o 1, I, 87 et 175 ; III, 272-273, Gand, 1872-1874 ; Cornelis et Philippe Van Campene, *Dagboek van Cornelis en Philip van Campene, behelzende het verhaal der merkwaardigste gebeurtenissen, voorgevallen te Gent sedert het begin der godsdienstberoerten tot den Sen april 1571*, édit. F. De Potter, 14, Gand, 1870, et Bernardus De Jonghe, *Gentsche geschiedenissen by forme van maendregister, in den welken van maendt tot maendt beschreven wordt wat dat er aenmerckensweerdig gheschiet is ten tyde van de geuserye, en de beeldstormerye binnen, en omtrent de stadt van Ghendt. T' saemen-gevoegt uyt verscheyde schriften van eventydige Ghendtsche aenteekenaers, archiven van cloosters etc., hier te voren noyt gedruckt*, I, 18-19, 24 et 44, II, 115-117, Gand, 1746, (les pages 116-117 contiennent quelques extraits de la chronique du couvent).

Le fonds des archives du prieuré de Sainte-Agnès est conservé aux Archives de l'État à Gand, *Fonds van de priorij van St. Agnes*. Il comprend des chartes et actes divers pour les années 1403-1761, au total 73 pièces. Un acte du 12 janvier 1530 relatif à la vente d'une rente est conservé dans le même dépôt : *Diverse oorkonden*, n^o 652. Seul un acte de 1463 est édité par A. Miraeus et J. Foppens, *Opera diplomatica et historica*, IV, 624-625, Bruxelles, 1748 (regeste dans A. van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte de Saint-Jean*, II, 125, Gand, 1855). Le *Fonds van de priorij St. Agnes* conserve encore pour les XVII^e et XVIII^e siècles : n^o 1 : registre des statuts de Sainte-Agnès en 43 chapitres, le manuscrit montre ça et là des ajouts et corrections ; son contenu peut être comparé avec d'autres registres aux statuts approuvés par l'évêque A. Triest en 1625 (Archives de l'État à Gand, *Fonds Bisdom*, série B) ; il n'est pas scellé ni signé et fut acquis en 1874 du sieur Vyt à Gand ; n^o 2 : registre aux actes de fondation, donations, rentes, etc. ; ce registre fut commencé sous la prieure Louise Alegambe et concerne la période de 1638 au début du XVIII^e siècle ; n^o 3 : manuel des revenus des biens meubles et immeubles de Sainte-Agnès, 1641, avec des ajouts jusqu'en 1670 ; n^o 4 : rentes dues à la ville de Gand (1773) et aux États de Flandre (1778) ; n^o 5 : registre des rentes de Vrasene (1787-1788) ; n^o 6 : accenses des biens du couvent supprimé de Sainte-Agnès (1786 et 1792), plus un bail de 1706 ; n^{os} 7-13 : comptes du couvent pour les années 1609, 1635-1636, 1670-1676, 1744-1747 (ce dernier avec un dossier de procès, 1703-1710, devant les échevins de la seigneurie de Saint-Pierre), 1750-1769, 1772-1777 ; n^{os} 14-17 : quittances des XVII^e et XVIII^e siècles ; n^{os} 18-19 : pièces diverses et copies d'actes et registres anciens, entre autres le registre de fondation de 1541, pour la période 1500-1783 ; ces documents se retrouvent aussi pour la plupart dans le registre n^o 2.

Le même dépôt des Archives de l'État à Gand conserve des documents relatifs à Sainte-Agnès dans divers fonds : *Fonds prieuré de Galilée*, n^{os} 47 et 34, documents des années 1594, 1714, 1720 et 1740 ; *Fonds Bisdom*, série B, n^o 3733 : liasse d'actes d'élections des prieures (1620-1778) avec les noms des candidates et de celles qui ont voté pour elles, certains actes sont des demandes de démission ; n^o 3734 : quatre rapports de visites épiscopales (8 novembre 1622, 8 janvier 1664, 6 février 1696 et 14 juillet 1705), un rapport du 8 janvier 1658, renseigné par l'inventaire est manquant ; n^o 3735 : lettres de l'évêque préliminaires à une visite épiscopale (5 octobre 1617-2 août 1688) ; n^o 3736 : correspondance et pièces diverses (compte succinct de 1629, dons de Valérie de Tassis au couvent, deux listes non datées d'une centaine

(2) Voir J. SCHEERDER, *De Handschriften van Gentse kronieken en memorieboeken bewaard in de Universiteitsbibliotheek te Gent*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouv. série, XXX, 16-59, Gand, 1976.

d'ouvrages de spiritualité) ; n° 3741, f° 25 : instructions au couvent de Sainte-Agnès avant une visite de l'évêque François Van der Burch, 12 mars 1614) ; n° 4686 : découverte de la dépouille mortelle de Josine Des Plancques, 1786.

Toujours aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Bisdom*, série B, on trouvera diverses versions des statuts de Sainte-Agnès : n° 1332 et 1333, deux registres identiques reliés, manuscrits, scellés et signés par l'évêque A. Triest (19 mars 1625) ; ces statuts contiennent 43 articles ; n° 4655 : un brouillon des statuts approuvés par A. Triest ; n° 3737 : petit registre aux statuts contenant 35 articles modifiés et approuvés par A. Triest, le 20 décembre 1638 ; on y trouve aussi un dernier ajout d'Eugène Albert, évêque de Gand, du 18 avril 1669, signé le 16 mars 1671 ; on trouvera une copie de ce petit registre à la Bibliothèque de l'Université de Gand, n° G 12655.

Le *Fonds Raad van Vlaanderen* des Archives de l'État à Gand conserve aussi un certain nombre de documents relatifs à Sainte-Agnès : n° 31446, poursuite intentée par le fiscal pour non amortissement (1506) ; n° 28304 : procès en appel devant le Conseil de Flandre d'un particulier contre Sainte-Agnès (1629) ; n° 15435 : procès en première instance devant le Conseil de Flandre entre la prieure de Sainte-Agnès contre l'abbesse d'Oosteeklo (1666) ; n° 31353 : réponse de Sainte-Agnès (1754) au placard du 28 septembre 1753 relatif à l'acquisition de biens immeubles ; n° 31607 : documents presque exclusivement relatifs à la suppression du couvent (1782-1783) : inventaires de revenus, biens et mobilier, deux listes de toutes les religieuses ; ce registre est l'exemplaire de l'administrateur des biens du couvent supprimé de Sainte-Agnès, J. F. Vaernewyck de Belleghem (voir aussi le double aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Comité de la Caisse de religion*, n° 400).

Enfin citons encore aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Bisdom. Jointe voor het herstel van de afgeschafte kloosters*, des documents de la période de la suppression : B 4283bis : correspondance et documents divers (1783-1787) ; B 4286 : correspondance et documents divers (1790-1791) ; B 4283 : état des biens, revenus et charges (1782-1783) ; B 4227 : journal des revenus et dépenses (mai 1783-octobre 1786) ; B 4228 : journal des revenus et dépenses (novembre 1786-octobre 1788) ; B 4284 : quittances de rentes viagères (1790-1794) ; B 4285 : pièces justificatives des comptes (1790-1794) ; B 4352-4353 : journal des revenus et dépenses (1789-1794).

On trouvera aux Archives du Séminaire de Gand dans *Fonds Sint-Barbara*, un acte du 19 novembre 1468 relatif à Sainte-Agnès et, sous le n° 249, un dossier de procès devant le Conseil de Flandre entre le seigneur de Lovendegem d'une part, la prieure Marie Frédérique Van Hullen et d'autres institutions d'autre part (1708-1720).

Les Archives de la Ville de Gand conservent aussi certains documents relatifs à Sainte-Agnès : *Fonds Sint-Agneten*, série XVIII, A : chartes et pièces diverses dont les registres ont été publiés par V. Van der Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Rapports entre la commune et les établissements religieux*, II, 229-235, Gand, 1889. Les numéros VI, VII, VIII, IX sont relatifs à la république calviniste ; le n° V, à l'école ; le n° XVI, à la population du couvent ; les n° X, XI, XIV, XV, XVII, XVIII, aux relations avec la ville sur le plan financier ; le n° XII, à un procès avec le couvent de Tronchiennes sur les biens domaniaux, on y trouve une carte de 1654 des possessions à Tronchiennes et 4 liasses (25 septembre 1632-19 avril 1655). La série XVIII, B du même *Fonds Sint-Agneten* conserve trois registres de comptes (1^{er} août 1579-1^{er} mai 1584) dus à Jean Hutsebaut et qui devaient être présentés aux échevins de la Keure. La série XVIII, C enfin comporte le brouillon des registres des chartes et pièces diverses publiées par V. Van der Haeghen, *Inventaire des archives...* ; trois actes : deux achats de rente et une bulle pontificale (25 juillet 1645) ; une liasse de quittances de rentes dues par la ville de Gand (1642-1794).

On verra encore dans le même dépôt des Archives de la Ville de Gand, divers fonds : *Fonds Stadscharters* (série 94), n° 991 : vidimus du 6 juillet 1543 d'un acte du 5 mai 1543 (analyses dans P. Van Duyse et E. De Busscher, *Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux Archives de la ville de Gand*, n° 991, 353-354, Gand, 1849-1872, et V. Van der Haeghen, *Inventaire des archives de la Ville de Gand...*, II, 230-231, n° III-IV) ; *Jaarregisters van de Keure* (série 301) : n° 35, f° 184 v° ; n° 43, f° 3 ; n° 111, f° 99 (analyse de ce dernier acte dans A. De Vos, *Inventaris der landbouwpachten in de Gentse Jaarregisters van de Keure*, dans *Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent. Verhandelingen*, IX, n° 2744, Gand, 1960) ; *Religieuze en caritatieve instellingen*, série LXXXIV, boîte VI, n° 13 : corres-

pondance relative au logement des troupes impériales en 1785 (on verra V. Van der Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand...*, II, 235, n° XIX) et boîte XIX, n° 40 : notes de V. Van der Haeghen et Schoorman sur Sainte-Agnès ; *Fonds Politieke en religietroebelen in de tweede helft van de 16de eeuw*, série 94bis, n° 12 : registre intitulé *Alimentatien gheconsenteert de geestelijke personen door Schepenen van der Keure, 1579*, f°s 25 v°-26 v°, aperçu de la population du couvent au début de la tourmente calviniste à Gand, une copie s'en trouve aux Archives de la Ville de Gand, *Fonds Sint-Agneten*, série XVIII.

Aux Archives de la Ville de Bruges, *Wijnaccynsen (1453-1489)*, registre de l'année 1485, on verra une lettre (vers 1500) de la prieure de Sainte-Agnès.

Les différents fonds des Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent des documents relatifs à Sainte-Agnès : *Conseil Privé*, n° 1123/359 (années 1599 et 1677) ; *Conseil royal de Philippe V*, n° 331 : sortie du couvent de Thérèse Galaz (1703) ; *Chambre des Comptes*, n° 46476 : notes de Van Nieuwerkerke, administrateur des cens de Sainte-Agnès (1789) ; *Conseil des Troubles*, n° 76, f° 318 : rapport de J. Maertens et J. Van der Burcht sur les destructions subies par Sainte-Agnès (29 septembre-8 octobre 1567) ; *Comité de la Caisse de Religion*, n° 197 : aperçu sur les cens et rentes du couvent supprimé de Sainte-Agnès, n° 400 : documents relatifs à la période de la suppression (gestion des biens par Vaernewyck de Belleghem, rapport de Dehaveskerke, avocat-fiscal de Flandre avec, entre autres, des inventaires du mobilier et deux listes de la population du couvent (1782-1783) ; *Conseil du Gouvernement général*, n° 1481 : documents sur l'administration des biens par le Comité de la Caisse de Religion (1787-1789) ; *Conseil des Finances*, n°s 8175 et 8292 : correspondance entre la Caisse de Religion et l'administrateur Vaernewyck (1791-1792).

TRAVAUX : Certains ouvrages généraux ou spécifiquement gantois ne donnent que de courtes notices peu critiques : A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 138, Cologne, 1641, et I, 328, La Haye, 1735 ; J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi Comitatus Flandriae*, 22, Louvain, Bruxelles, 1708 ; C.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 656-658, Gand, 1815, et J. J. Steyaert, *Volledige beschrijving van Gent of geschiedkundige beschouwing van deze stad en hare bewooners, de merkwaardige gebouwen, gestichten en maatschappijen, de beroemde Gentenaren*, 23, 168 et 185-187, Gand, 1857.

F. De Potter, *Gent, van den oudsten tijd tot heden. Geschiedkundige beschrijving der stad*, I, 296 ; VIII, 219-228, Gand, [1882-1901], est le premier auteur à donner une notice complète et bien documentée, mais manquant de références précises ; la liste des prieures n'est pas parue en raison de la mort de l'auteur. On verra aussi, les notices sommaires et sans références de : G. Cellis, *Beschrijving van Gent of geschiedkundige beschouwing van de stad en hare merkwaardige gebouwen*, 131, Gand, [1920] et M. Heins, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 43-44, Gand, 1921-1923, réédition de son ouvrage *Petite histoire de la ville de Gand et de ses institutions*, 34, Gand, 1904. On trouvera aussi quelques mentions dans J. Thiery, *Schets der geschiedenis van Gent*, 22, Gand, 1936.

A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 149, 154-156, 174-175, 178-181, Anvers, 1952, est le premier à avoir utilisé la chronique de Sainte-Agnès pour étudier la vie spirituelle des dévotes modernes, quelques inexactitudes y sont à remarquer. La chronique de Sainte-Agnès est aussi utilisée par S. Axters, *Geschiedenis van de Vroomheid in de Nederlanden*, III, 244, 246, 249-251, 439, Anvers, 1956 ; E. Persoons, *Het dagelijkse leven in de Windesheimse vrouwenkloosters*, dans *Spiegel Historiae*, XV, 343-347, Bussum, 1980 ; E. Persoons, *Lebensverhältnisse in den Frauenklöstern der Windesheimer Kongregation in Belgien und in den Niederlanden*, dans *Klösterliche Sachkultur des Spätmittelalters. Internationaler Kongress Krems an der Donau, 18. bis 21. September 1978*, 73-111, Vienne, 1980. C. Morlion, *Het Sint-Agnetenklooster te Gent (1434-1535). Proeve van een mentaliteitsgeschiedenis*, Mémoire de licence inédit, Louvain, 1981, utilisant la chronique et d'autres sources, a étudié la naissance et les cent premières années de Sainte-Agnès ; un extrait de cette étude a été publié : C. Morlion, *De onuitgegeven kloosterkroniek van het St.-Agneeteconvent als bron voor de deugdenspiegel en spiritualiteitsbeleving bij de vrouwelijke Moderne Devoten, (Gent, 1434-1535)*, dans *Ons Geestelijk Erf*, LVI, 342-362, Anvers, 1982 ; aussi C. Morlion, *De vroegste geschiedenis van het Gentse Sint Agneeteconvent (1434-1454). Bijdrage tot de studie van de Moderne Devotie in onze gewesten*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, XXXVIII, Gand, 1984. On verra aussi avec

intérêt : J. Decavele, *Ekkergerm tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend Jaar Ekkergerm*, 55-56, Gand, 1974, et J. Decavele et J. Vannieuwenhuysse, *Stadsarchief van Gent. Archiefgids*, I, *Oud archief*, 217, Gand, 1983.

Divers ouvrages traitent d'événements particuliers survenus à Sainte-Agnès : J. E. Neve de Mévergnies, *Gand sous l'occupation de Louis XIV : 1678-1679, 1701-1706, 1708*, 15, 84, Gand, 1929 (destruction de Sainte-Agnès en 1678) ; H. Deelstra, *De school van kunsten en ambachten (1826-1835) aan de Gentse Universiteit*, dans *Uit het verleden van de R.U.G.*, n° 5, 21-26, Gand, 1977 (usage des bâtiments après la suppression et transformation, en 1826, d'une partie du complexe en école industrielle) ; D. Destanberg, *Gedenkboeken der stad Gent onder het huis van Oostenrijk. Gent onder Jozef II (1780-1792). Met een plan van Gent in de XVIIIde eeuw en elf platen in simili gravure*, 19, 77, 90-91, 99 et 122, Gand, 1910 (suppression et vente des biens du couvent, sans références précises aux sources et travaux) ; J. Scheerder, *Schoolmeesters en schoolmeesteressen te Gent tijdens het wonderjaar (1566-1567)*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouv. série, XXXV, 120-122, Gand, 1981 (école de Sainte-Agnès au XVI^e siècle).

Pour quelques prieures, on trouvera des informations dans : J. Stecher, art. *Desplanques, Josine*, dans *Biographie Nationale*, V, 780-782, Bruxelles, 1876 ; F. Cabliau, *Genealogie van de familie Cabeliau*, 10-11, Audenarde, 1965 (Agnès Cabilliau) ; enfin sur Hélène de Montmorency, on verra le catalogue de la vente Pierre Berès : *Pays-Bas anciens, Catalogue 71*, manuscrits, I, Paris, (1981), et F. De Potter, *Dagboek van Cornelis en Philip van Campene...*, 77, Gand, 1870.

Bibliothèque : Les données relatives à la bibliothèque de Sainte-Agnès sont dispersées. On verra aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Bisdom*, série B, n° 3735, un petit livret de profession en latin, intitulé *De religiosarum virginum ordinis S. Augustini professione*, véritable formulaire à remplir lors d'une profession ; le *Fonds Bisdom*, série B, n° 3736, conserve deux listes non datées d'une centaine de livres de dévotion et de spiritualité : un tiers sont écrits en moyen-néerlandais, un tiers en moyen-néerlandais et en français, un tiers en espagnol, on verra à leur propos F. De Potter, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 224, Gand, 1901. Le n° 20 du *Fonds van de priorij St. Agnes*, des Archives de l'État à Gand, est un missel du XVII^e siècle, et dans le *Fonds Raad van Vlaanderen*, n° 31607, on trouvera une liste de 90 peintures et 120 livres en latin et en flamand (10 mai 1782). Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Comité de la Caisse de Religion*, n° 73 (85), on conserve deux exemplaires d'une liste de livres sur la liturgie et la spiritualité du couvent supprimé de Sainte-Agnès.

La chronique signale pour le XV^e siècle et les premières décennies du XVI^e siècle une forte activité dans le domaine de la copie, de l'enluminure et de l'illustration des manuscrits, surtout à usage interne (voir à ce propos E. Persoons, *Kroniek van het bibliotheekwezen*, n° 1755, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIX, 734-735, Bruxelles, 1978 et C. Morlion, *Het Sint-Agneteklooster te Gent, (1434-1535). Proeve van een mentaliteitsgeschiedenis*, Mémoire de licence inédit, 168-172, Louvain, 1981), mais ne parle guère d'activité littéraire. Quelques auteurs sont à signaler : la prieure Walburge Van Thoraut et une religieuse inconnue qui rédigea la chronique du couvent pour les années 1474 à 1535 environ, ainsi que la prieure Josine Des Planques dont on conserve un *Gheestelic Refreyn* dans la chronique rédigée au mardi-gras - mercredi des cendres 1534 (voir à ce propos BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 109 v^o-111 v^o et J.-F. Willems, *Josina des Planques...* dans *Belgisch Museum voor de Nederduitsche tael...*, VI, 154).

Iconographie et cartographie : la toute première représentation de Sainte-Agnès se trouve dans un tableau conservé au Musée Archéologique de la Byloque à Gand, n° 474, une vue à vol d'oiseau de la ville de Gand (on verra à ce propos A. De Schryver et C. Van de Velde, *Stad Gent. Oudheidkundig museum. Abdij van de Bijloke. Catalogus van de schilderijen*, 192-193, n° 148, Gand, 1972 ; J. Decavele, *Panoramisch gezicht op Gent in 1534*, dans *Pro Civitate. Publicaties historische*, série in-4°, n° 5, 15-17, 23-35, annexe n° 97, Bruxelles 1975 ; G. Millis-Proost, *De stadsontwikkeling*, dans *Gent. Duizend jaar kunst en cultuur. Catalogus*, III, 24, n° 12, Gand, 1975 ; G. Millis-Proost, *Inventaris der kaarten en globes*, n° 1218, 242, Gand, 1967.

On consultera à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Cabinet des cartes et plans*, carte 777, une gravure sur bois, réduction d'un plan perdu de Jan Ottho en 1551 et où on voit très difficilement le couvent vu de l'Ouest (voir la reproduction dans *Documents topographiques relatifs à la ville de Gand*, planche I, Gand, 1918). Cette gravure a sans aucun doute inspiré les plans suivants de la seconde moitié du XVI^e siècle : L. Guichardin, *Descrittione di tutti i Paesi Bassi*, 199-200, Anvers, 1567 (édition française : *Description de tout le Pais Bas*, 300-301, Anvers, 1567, réédités en 1581, 1582, 1612) ; plan de Philippe Galle de 1576 publié dans G. Braun et F. Hogenbergh, *Theatrum urbium et civitatum orbis terrarum*, I, 15-16, n° 19, Cologne, 1581, la meilleure représentation du couvent. Le plan de Jacques de Deventer, conservé à Madrid et daté de 1560 environ, ne donne qu'une vague représentation vue du Sud. Au XVII^e siècle, on notera une belle représentation sur le grand plan de Jacques Horenbaut de 1619 conservé aux Archives de la Ville de Gand, *Atlas*, série 98 (reproduction dans V. Van der Haeghen et A. Heins, *Grand plan de Gand dressé en 1619 par le géomètre Jacques Horenbaut*, planche XIII, n° 51, Gand, 1900). A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 82-83, Cologne, 1641, publie une réduction du plan d'Henri Hondius de 1641 dont l'original est conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris et à la Bibliothèque de l'Université de Leyde et reproduit dans V. Van der Haeghen et A. Heins, *Le grand plan de Gand par Sanderus et Hondius, 1641*, planche II, n° 8, Gand, 1904 ; Sainte-Agnès est vu d'Est en Ouest. Toujours aux Archives de la Ville de Gand, *Atlas*, série 98, n° 9, on verra le plan d'Ignace Malfeson de 1756 (n° 49), où Sainte-Agnès porte le n° 85 ; ce plan est aussi conservé aux Archives de l'État à Gand, *Cartes et plans*, n° 1276 et reproduit dans D. Destanberg, *Gedenkboeken der Stad Gent...*, VII-IX, Gand, 1910 et *Documents topographiques...*, planche IX, n° 85.

À côté de ces représentations sur les plans de la ville de Gand, on verra encore aux Archives de la Ville de Gand, *Atlas Goetghebuer*, tiroir 68, n°s 11-17 : Sainte-Agnès, n° 11a : vue du couvent, aquarelle du XIX^e siècle par A. Van den Eynde d'après le plan de 1534 ; n° 11b : vue du couvent, aquarelle de A. Van den Eynde d'après le plan d'Hondius et Sanderus (1641) ; n° 12 : plan terrier du couvent, dessin à la plume de 1783 ; n° 13 : le même, mais colorié par P. J. Goetghebuer ; n° 15 : plan terrier du couvent, dessin à la plume colorié du XIX^e siècle, situation de 1823 ; n° 16 : le même, mais plus détaillé par P. J. Goetghebuer ; n° 17 : vue en élévation du magasin militaire par l'architecte Louis Montoyer, en 1783 : dessin à la plume colorié par Goetghebuer.

Aux Archives de l'État à Gand, *Cartes et plans*, on conserve aussi des documents relatifs à Sainte-Agnès ; n° 213 : cinq plans en couleurs de l'Administration du département de l'Escaut lors de la transformation en magasin militaire ; n° 1401 : carte des terrains restants après le creusement de la Coupure, XVIII^e siècle, à comparer avec la carte n° 5 de l'Atlas Malfeson, mais plus détaillée ; n° 1167 : carte des biens du couvent à Vrasene par J. Van Puyvelde, arpenteur, 1663 ; n° 1234 : esquisse grossière de Sainte-Agnès sur un plan en couleur de Gand, avec le projet de la Coupure, vers 1750.

Aux Archives Générales du Royaume, *Cartes et plans manuscrits*, n°s 571-572, on conserve deux plans : un plan de la Coupure et du bassin de Sainte-Agnès, creusés vers 1752, sans date ; un plan du magasin construit en 1779 le long de la Coupure. Ces deux plans se complètent.

On trouvera une représentation d'une religieuse de Sainte-Agnès en habit de chœur sur une aquarelle de L. de Clercq, d'après L. Vlaming, aux Archives de la Ville de Gand, *Atlas Goetghebuer*, tiroir 68, n° 14b, de même qu'à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, n° 16562 : Louis de Clercq, *Costumen der religieuse ordens en geestelijke vergaderingen die binnen de stad Gent geweest zijn*, n°s 22-25. Le manuscrit de Cornelis Gaillard, conservé aux Archives de la Ville de Gand, *Fonds religieuz en caritatieve instellingen*, série LXXXIV, boîte 1, n° 1, 316-317, fait allusion à un vitrail qui se trouvait au-dessus du maître-autel et qui fut offert en 1569 par Philippe de Montmorency.

Les armes de Sainte-Agnès sont reproduites sur une aquarelle de L. de Clercq, d'après L. Vlaming, conservée aux Archives de la Ville de Gand, *Atlas Goetghebuer*, tiroir 68, n° 14a ; on y voit un agneau pascal, une ancre et une croix, avec la devise *Dient Godt met vlydt*. Le manuscrit du héraut d'armes P. J. Maes, *Verzameling der wapenschilden van de abdijen, abten, abdissen, kapitels, kloosters en gestigten binnen Gent*, aux Archives de la Ville de Gand, *Fonds religieuz en caritatieve instellingen*, série LXXXIV,

boîte XVI, n° 35, mentionne, sous Sainte-Agnès, sans autre détail, un bouclier sur champ de sable, fascé de six fasces d'or.

Sigillographie : Un sceau du couvent de Sainte-Agnès est conservé aux Archives de l'État à Gand, *Fonds van de priorij van St. Agnes*, chartes, année 1472 (A.G.R., *Moulages*, n° 17740) ; il représente un saint Augustin mitré, avec une crosse sur l'épaule et un cœur (?) dans la main droite, debout sous un baldaquin entre des pinacles et un grillage. La légende se lit : [sigillum] conventus domus [sancti] Agnetis in Nazaret in Gandavo. Dans une copie d'un document conservé aux Archives de l'État à Gand, *Fonds St. Agnes*, n° 18, 21 septembre 1544, il est indiqué que la prieure Gertrude Mays usait d'un sceau.

Épigraphie : Le *Handschrift van Cornelis Gaillard en latere verzamelaars, 1563-1616, over Grafschriften in de Gentse kerken*, conservé aux Archives de la Ville de Gand, *Fonds religieuze en caritatieve instellingen*, série LXXXIV, boîte 1, n° 1, 317, conserve le texte d'une épigraphe qui se trouvait devant l'école dans la cour du couvent ; elle est reproduite par A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 138, Cologne, 1641, et F. De Potter, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 222-223 ; le même manuscrit reproduit les épigraphes de Jutta Rym et Loyse Van Hove. L'épigraphe de Jeanne de Luxembourg est conservée à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscripts*, n° G 11478 : A. Van Hoorebeke, *Recueil des épitaphes de la ville de Gand*, IV, 361-363.

* * *

Les débuts du prieuré de Sainte-Agnès remontent à l'année 1434. En raison de l'utilisation du style de Pâques, il semble que la fondation doive se situer au début de l'année 1435. Cette année-là quelques religieuses — 6 environ — professes du couvent de Sion à Audenarde vinrent à Gand. Elles s'établirent dans une petite maison d'un quartier pauvre, offerte par un prêtre gantois, Gilles Spierinc. Elles formèrent une Communauté, sans règle précise et sans habit déterminé, selon la tendance des maisons appartenant à la Dévotion Moderne. La Communauté fut assistée dans son indigence par un certain nombre de Gantois. Parmi les premiers bienfaiteurs, on doit citer le nom d'Agathe Vander Eecken qui donna le nom de Sainte-Agnès ou de couvent de Sainte-Agnès (*Sinte-Agnesgodshuis*) à la Communauté (3).

Un an environ après cette première installation, la petite maison fut vendue. Pour l'achat d'une nouvelle maison, on put surtout compter sur l'aide de Jutta De Gruutere-Rym, la plus importante bienfaitrice de Sainte-Agnès. On acheta alors une longue maison avec cage d'escalier et porte cochère, le long sur la rive gauche de la Lys, près du pont, proche de l'hôpital et abbaye de la Byloque, du *Kuipbrug* et du *Gansdries*. La maison était située dans la paroisse Saint-Michel de Gand. La vie communautaire s'y organisa lentement avec la nomination d'un confesseur ; le couvent grandit et compta une trentaine de personnes (4).

(3) M. HEINS, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 43, Gand, 1921-1923. — J. DE SAINT-GENOIS, *Notice sur les archives de la province de la Flandre orientale*, dans *Messenger des Sciences historiques de la Belgique*, 165, Gand, 1841. — Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, 656, Gand, 1815. — J. STEYAERT, *Volledige beschryving van Gent*, 186, Gand, 1857. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 219. — M. HEINS, *Petite histoire de la ville de Gand et de ses institutions*, 34, Gand, 1904. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 154-156. — R. VAN DER DONCKT, *Moderne Devotie te Oudenaarde. Geschiedenis van Onze Lieve Vrouw van Sion van de XIIIde tot het einde van de XVde eeuw*, Mém. de licence inédit, 53-55, Louvain, 1964. — J. THIERY, *Schets der geschiedenis van Gent*, 22, Gand, 1936. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 3, 115, 4. — *Syoens kloosterkroniek uit de XVde-XVIde eeuw*, édit. D. STRACKE, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 196, Anvers, 1936. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, III, 246, Anvers, 1956. — M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze. Geschiedenis van Sint Margrieten of Bethlehem van de XIIIde tot het begin van de XVde eeuw*, Mémoire de licence inédit, 56, Louvain, 1968.

(4) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 4-5. — DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobillaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, I, 883, Gand, 1865. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscripts*, n° G 11478 : A. VAN HOOREBEKE, *Recueil des épitaphes des églises, couvents, monastères, cloîtres...*, IV, 362. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 211-224. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138b. — A.É.G., *Fonds St. Agnes*.

La crise consécutive à la guerre de Gavre (1450-1453) et l'éruption d'une épidémie au couvent, qui entraîna la mort de neuf religieuses et du confesseur, mirent en péril l'existence de la Communauté (5).

Pour résoudre ces problèmes on chercha à adopter une règle conventuelle propre et on prit contact avec le prieuré de Sainte-Ursule à Louvain (6). Finalement, ces démarches aboutirent à l'adoption solennelle de la règle de Saint-Augustin le 10 juillet 1454, ainsi qu'à l'imposition de la clôture (7).

* * *

GERTRUDE (*Gertrudis, Gheertruyt, Gheertruut*). Après l'installation des religieuses d'Audenarde à Gand, Gertrude devint la première supérieure (*mater* ou *meesterigghe*). Elle dirigea vraisemblablement la Communauté pendant les premiers mois difficiles de l'installation, sans mobilier et sans argent (8). C'est aussi l'époque où les premiers Gantois vinrent en aide au petit groupe de religieuses : tout d'abord Agathe Vander Eecken déjà citée, puis, entre autres, Gilles de Heect, Pierre Pluvier, curé de la paroisse Saint-Michel, et la famille Colijn (9).

L'année suivante, au début de l'an 1436, on put déjà compter sur deux personnes qui allaient jouer un rôle de premier plan dans l'histoire des débuts de Sainte-Agnès. Tout d'abord Jutta Rym qui fournit la part financière la plus importante pour l'achat de la nouvelle maison. Il est dit explicitement que la mère Gertrude était impliquée dans l'acquisition de cette installation définitive pour la Communauté (10). Dans cette longue maison sise près de la Lys et de la Byloque, on installa au rez-de-chaussée un réfectoire et une salle de travail (destinée aussi à servir de salle capitulaire), à l'entresol, une chapelle et à l'étage, un dortoir (11). Il est possible qu'à ce moment d'autres religieuses gantoises firent leur entrée au couvent (12).

Les contacts avec le prêtre Matthijs Van Aelst furent très importants pour la jeune Communauté. Celui-ci était l'oncle de la religieuse Catherine Van Aelst ; il venait prononcer le sermon dominical et devint ensuite le confesseur de la Communauté (13). Cela se fit avec l'accord de l'évêque de Tournai, puis avec l'approbation pontificale d'Eugène IV. Peu après, Matthijs Van Aelst vint s'installer à côté du couvent (14).

chartes, n° 18. — *Panoramisch gezicht op Gent in 1534*, édit. J. DECAVELE, n° 97, Bruxelles, 1975. — Ch.-L. DIERICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 658. — E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, vol. compl., 478, Bruxelles, 1948. — G. CELIS, *Beschrijving van Gent*, 131, Gand, 1920. — M. GYSSELING, *Gent's vroegste geschiedenis in de spiegel van zijn plaatsnamen*, 45, n° 112, Anvers, 1954. — J. DECAVELE, dans *Duizend jaar Ekkerghem*, 55, Gand, 1974. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 625, Louvain, Bruxelles, 1748.

(5) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 5-7.

(6) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 7 v°, 10 v°.

(7) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 11 v°.

(8) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 6, 30 v°. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 155.

(9) *Nécrologe de l'ancien prieuré de Groenendael, fondé en 1304*, édit. C. STROOBANT, dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XI, 289, Anvers, 1854. — B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° II 1038, f° 86 r°. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 186, annexe n° VII ; 148. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 4 r°, 115.

(10) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 4 v°, 30 v°.

(11) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 4 v°, 18.

(12) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 30 v°.

(13) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 5. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 175.

(14) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, sans n°. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 5 r°.

La mère Gertrude mourut (15) le 4 octobre 1438. Sa mort fut vraisemblablement causée par une affection contagieuse, car, en un mois, quatre membres de la petite Communauté décédèrent (16).

CATHERINE (Kathelyne) VANDER SCHELDEN. Une deuxième religieuse venue de Sion, Catherine Vander Schelden, reprit vers 1438 la charge de supérieure (*mater*) de Sainte-Agnès (17). Elle est encore citée comme telle (*meesterigge*) (18) le 25 août 1453. Sous son règne, et celui du confesseur-recteur Van Aelst, la Communauté s'agrandit et compta une trentaine de membres (19). Elles contribuaient aux ressources du couvent par le travail manuel dans le secteur du tissage (20).

Après un peu plus de dix ans de développement continu, survint la révolte gantoise contre le duc Philippe le Bon, connue sous le nom de guerre de Gavre qui perturba cette situation (21). Une épidémie éclata à Sainte-Agnès ; entre septembre et novembre 1452, neuf religieuses moururent, ainsi qu'à la même époque Matthijs Van Aelst (22). Après la disparition du recteur, la mère Catherine Vander Schelden ne réussit plus à assurer la cohésion de la Communauté : plusieurs religieuses quittèrent le couvent, seules neuf y demeurèrent en fin de compte (23).

Après le rétablissement de la paix par soumission des Gantois le 23 juillet 1453, on dut prendre une décision concernant l'avenir du couvent si durement touché. Suivant les conseils du recteur décédé, on choisit une règle : celle des chanoinesses régulières de Saint-Augustin (24). Le couvent était pourtant très pauvre (moins de deux livres de rente annuelle) et insuffisamment préparé à assumer le rôle de prieuré. Catherine Vander Schelden allait par la suite jouer un rôle remarquable dans l'évolution de cette question. L'année qui s'écoula entre juillet 1453 et juillet 1454 devait être déterminante (25).

C'est Jutta Rym qui apporta la première contribution financière pour un équipement acceptable du couvent (26) et plus encore l'intervention de Gilles Vander Straten (*De Plateau*), licencié en Théologie de Louvain, régent de la Pédagogie du Faucon, chanoine de Saint-Pierre à Louvain, puis archidiacre et confesseur de la duchesse Marguerite d'York (27). Par l'intermé-

(15) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 30 v°.

(16) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 30 v°.

(17) A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 155. — A. DE GHELINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, *Inventaire des archives du château d'Elseghem*, I, s.l., 1919. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 6 v°, 37 v°.

(18) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Jaarregisters van de Keure*, n° 1479, f° 3. — Ch.-L. DIERICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 656, n° 1.

(19) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 5.

(20) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 5.

(21) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 5 v°.

(22) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 30 v°-31, 113 v°, 6, 116 v°. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 178.

(23) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 7.

(24) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 7 v°-8. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 178.

(25) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 8 v°-9, 32 v°, 37 v°.

(26) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 9 v°. — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° 3736/6 : fondation d'un anniversaire le 3 septembre 1455.

(27) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 10, 81. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 178. — E. REUSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 38, n° 38, Bruxelles, 1903. — A.G.R., *Fonds de l'Université de Louvain*, n° 711 : *Acta Facultatis Artium*, II, f° 93, 95 v°, 918. — E. REUSENS, *La fondation de la Charreuse de Louvain et les prieurs de ce couvent jusqu'en 1762*, dans *A.H.E.B.*, XVI, 214-215, Louvain, 1879.

diaire du doyen de chrétienté de Gand, Pierre De Jonghe, il adressa une supplique à l'évêque de Tournai pour obtenir l'autorisation nécessaire à Sainte-Agnès. L'évêque Jean VII Chevrot fit faire une enquête sur place et, le 10 juillet 1454, il établit l'acte de fondation faisant de Sainte-Agnès un prieuré de chanoinesses régulières de Saint-Augustin, soumis à la clôture (28). Les visiteurs devaient en être le doyen de chrétienté de Gand et le prieur du prieuré de Ten Walle à Elseghem, membre de la Congrégation de Windesheim. Sainte-Agnès ne devait pas appartenir à cette Congrégation même si on y suivait les usages de Windesheim (29).

Gilles de Platea veilla aussi au transfert à Gand de deux religieuses du prieuré de Sainte-Ursule à Louvain qui devaient prendre la direction du nouveau prieuré (30). Catherine Vander Schelden, la première professe du prieuré de Sainte-Agnès, devint procureuse. Elle remplit cette fonction à une époque de lente croissance matérielle, jusqu'en 1459. Le 5 octobre 1472, elle est encore citée en premier lieu parmi les religieuses dans un acte émanant de Sainte-Agnès même (31). Elle mourut très âgée (32) le 25 août 1483.

THOMASINE BERNOYS. En 1453, Thomasine Bernoys vint du prieuré de Sainte-Ursule à Louvain à Sainte-Agnès pour prendre la direction du nouveau prieuré et le guider selon la règle des chanoinesses régulières de Saint-Augustin (33). Elle avait fait profession à Louvain le 15 juin 1424 et était devenue procureuse de son couvent. En 1448, elle avait été envoyée pour une mission semblable au couvent de Zoetenbeek dans le Nord des Pays-Bas (34).

C'était le souhait explicite de Gilles Vander Straten de voir l'une des deux envoyées de Louvain prendre la tête du nouveau prieuré augustin. C'est ce qui se produisit vers le 10 juillet 1454 : la sœur Thomasine prit la direction de Sainte-Agnès avec le titre de rectrice tandis que Catherine Vander Schelden prenait celui de procureuse (35).

La transformation définitive du prieuré fut donc entreprise par la rectrice Bernoys. Pendant ce règne, les premières religieuses firent profession : six moniales de chœur et une converse. La première étape fut franchie le 26 novembre 1454 lorsque Guillaume de Sarepta, évêque auxiliaire de Tournai, imposa l'habit à quatre religieuses de chœur et à une converse ; le même jour Catherine Vander Schelden fit profession. En mai 1455, la Communauté comptait

(28) F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 219. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 22b, Louvain, Bruxelles, 1708. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 81, 10 v°-11. — J. DE SAINT-GENOIS, *Notice sur les archives...*, dans *Messenger des sciences historiques...*, année 1841, 165. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 179.

(29) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 11, 105. — E. VAN MINGROOT, *Domus Beatae Mariae de Vallo in Elseghem*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 85-107, Bruxelles, 1976. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem, près d'Audenarde, et son obituaire*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 358, Gand, 1901-1902. — H. JEDIN, K. LATOURETTE et J. MARTIN, *Atlas zur Kirchengeschichte*, 52, Fribourg, 1970. — S. AXTERS, *De geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, III, 246.

(30) E. PERSOONS, *Prieuré de Sainte-Ursule, à Louvain*, dans *Monasticon belge*, IV-5, 1323-1332, Liège, 1971. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 10 v°-11 v°.

(31) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 10 v°, 11 v°, 32 v°, 117, 37 v°. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 179. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 9.

(32) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 37 v°.

(33) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 112, 117, 10 v°, 31 v°, 32 v°. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Obituaire de la paroisse Sainte-Ursule à Louvain*.

(34) M. PIOT, *Een klooster te Leuven onder de invloed der Devotio Moderna, Sint-Ursula of het klooster der Elfduizend Maagden (1415-1511)*, Mémoire de licence inédit, 163, Louvain, 1963. — E. PERSOONS, *Prieuré de Sainte-Ursule à Louvain*, dans *Monasticon belge*, IV-5, 1328. — M. SCHOENGEN et P. BOEREN, *Monasticon Batavum*, II, 216-217, Amsterdam, 1941.

(35) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 10 v°, 32 v°, 112, 117 v°, 11 v°.

de seize à vingt personnes. La cloche de Sainte-Agnès fut également bénie et le 1^{er} octobre de la même année, l'évêque auxiliaire était encore présent pour bénir le cimetière conventuel, situé près du mur de la Byloque (36). C'est vers cette époque que l'on désigna également un nouveau confesseur : il s'agissait d'un prêtre séculier, Guillaume Vander Vate, alors encore chapelain de la Byloque (37).

Thomasine Bernoys rentra dans son couvent d'origine, environ deux ans plus tard, dans la seconde moitié de l'année 1455 ; elle devait y mourir le 16 août 1481, après avoir encore accompli d'autres missions (38).

WALBURGE (*Walburgis, Wouborch, Wouburghe*) **VAN THORAUT** (Thorraut, Thorout, Thourout). Walburge Van Thoraut était peut-être encore l'une des religieuses venues dans leur jeunesse du couvent de Sion à Audenarde. Selon la règle en l'honneur à Sainte-Agnès, elle avait pris l'habit le 26 novembre 1454. Elle fut la seconde professe du prieuré (39).

Après le départ de Thomasine Bernoys, Walburge devint la deuxième rectrice, en 1455 encore. Elle conserva Catherine comme procureuse. Elle accueillit comme recteur, peu après, au courant de l'année 1457, un chanoine augustin, Jacques Voetwaters, ancien prieur de Sept-Fontaines et de Bois-Seigneur-Isaac. Il fut chargé de l'organisation de la vie conventuelle et liturgique à Sainte-Agnès (40).

Pendant ce court rectorat, six religieuses firent profession : trois moniales de chœur, deux converses et une donatée (41). L'organisation matérielle devait être repensée, vu le manque de place, en raison du nombre croissant des membres de la Communauté. À cette époque, la longue maison près de la *Gansdries* et du pont sur la Lys était encore toujours le bâtiment central, avec réfectoire, atelier-salle capitulaire, la chapelle, le dortoir, une petite cuisine en annexe et une boulangerie près du mur de la Byloque ; il y avait aussi dans de petits bâtiments séparés, un rectorat et une maison d'hôtes et des écuries près de la Lys (42).

Walburge Van Thoraut ne fut pas une très bonne rectrice, en raison de son mauvais état de santé et de son incapacité à dominer les problèmes matériels. Après deux ans, elle fut démise, au début de l'année 1458. Sa préférence allait d'ailleurs à la copie de livres, ce qu'elle put dès lors faire. C'est elle qui continua la chronique de Sainte-Agnès (43) pendant la période de 1473 à 1487.

Walburge Van Thoraut mourut (44) le 10 mai 1493.

(36) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 32 v°, 117 v°, 12. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 134, Bruges, 1905. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 155. — J. WARICHEZ, *État bénéficiaire de la Flandre et du Tournais*, 56, Louvain, 1912.

(37) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 12, 32 v°.

(38) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 32 v°, 112, 117. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Nécrologe du prieuré de Sainte-Ursule à Louvain*.

(39) A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 155. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 12, 58, 117.

(40) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 32, 117, 112, 12, 32 v°, 33, 18 v°, 19. — M. HAVERALS, *Domus Beatae Mariae ad Septem Fontes*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 199. — D. VAN DEN AUWEELE, *Domus Domini Isaac iuxta Nivellam*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 44.

(41) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 117.

(42) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 20, 18. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 174.

(43) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 32, 33, 58, 112, 117. — E. PERSOONS, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIX, 734. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 183. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid...*, III, 251.

(44) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 58, 112.

JEANNE (*Johanna, Johanne, Janne*) **VAN UPDEN BOSCH** (Van Up den Bosch, Up den Bosch). Jeanne Van Upden Bosch appartenait au groupe des premières religieuses de chœur qui avaient fait profession sous le règne de Thomasine Bernoys. Elle était née en 1431, probablement à Gand où elle passa de toute façon sa jeunesse. Elle s'installa pour un bref séjour à Louvain, puis, après son retour à Gand, elle rentra en 1454 au couvent de Sainte-Ursule à Louvain, sous l'instigation de Gilles Vander Straten. En 1456, elle vint renforcer le couvent de Sainte-Agnès où, endéans les 6 mois, elle prit l'habit et fit profession. Deux ans après, elle fut choisie, en 1458, à l'âge de 27 ans, comme rectrice-prieure (45).

Cette élection marque une rupture avec le passé. Les dignitaires précédentes, la prieure Van Thoraut et la procureuse Vander Schelden se retirèrent chacune peu après leur nomination. La nouvelle rectrice fut appelée dorénavant prieure, ce qui dénote le statut de l'institution. Une toute nouvelle équipe prit alors la direction en main. Après une première prieure, en 1458, on nomma pour la première fois une sous-prieure ; ce fut Jeanne Vanden Wyngaerde qui remplit cette charge jusqu'en 1463. Par la suite, elle devait diriger, avec la sœur Catherine Van de Walle, le prieuré de Ter Elze à Zichem. Ce fut la première fois que Sainte-Agnès reçut une telle mission. En 1459/1460, une nouvelle procureuse fut désignée à Sainte-Agnès : Catherine Van Aelst, la nièce de Matthijs Van Aelst, troisième professe du prieuré. Celle-ci remplit cette fonction jusqu'en 1486, soit pendant tout le priorat de Jeanne Van Upden Bosch. On désigna également un nouveau recteur : en 1458, Jacques Voetwaters redevint prieur de Sept-Fontaines et Jean Bellens, ancien prieur de Bois-Seigneur-Isaac le remplaça. Il rédigea la première partie de la chronique de Sainte-Agnès (46) pour la période 1434-1473.

Alors que les règnes précédents avaient assuré définitivement la survie du couvent, le priorat de Jeanne Van Upden Bosch se caractérisa par la consolidation et l'accroissement numérique. Sous son priorat, on ne compta pas moins de 77 professions : 51 religieuses de chœur, 13 converses et 13 donates. Au moment de son décès, le couvent comptait 45 moniales de chœur, 11 converses et 11 donates. En raison de cet accroissement constant du nombre des membres de la Communauté, le bâtiment conventuel était devenu, en 1461, totalement insuffisant. Jeanne Van Upden Bosch dut donc encore faire énormément pour agrandir le monastère. Le 5 mai 1459 fut acheté tout près un pâtis. Un grand verger fut acquis quelque temps avant 1473. L'infirmerie fut réaménagée en 1459. Une maison, construite par une bienfaitrice Marguerite De Wilde, à l'intérieur de la clôture, au coin du mur de la Byloque (après démolition de quelques vieilles bâtisses) fut peu après transformée en atelier pour le rez-de-chaussée et chapelle des religieuses pour l'étage. Le vieux chœur des religieuses fut pour une partie transformé en dortoir et l'ancien atelier servit dorénavant de *scriptorium* et de salle de couture. Après transformations, d'autres petites maisons devinrent réfectoire et cuisine. Une brasserie fut établie dans un bâtiment acheté, la *Cornelishuis*. Jean Bellens appella ces aménagements, le deuxième couvent de Sainte-Agnès (après l'adoption de la règle) (47). Une quarantaine de religieuses vivaient dans le couvent. Le 10 janvier 1463 n.s., on reçut enfin l'approbation de

(45) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Uu 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 117, 112, 39, 19, 40, 33.

(46) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Uu 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 33 v^o, 117, 67 v^o-68, 65, 91 v^o, 5, 73 v^o-74, 54, 49, 32. — J. GALLÉE, *De regel der Windesheimsche vrouwenkloosters*, dans *Archief voor Nederlandsche Kerkgeschiedenis*, V, 269, La Haye, 1895. — E. PERSOONS, *Prieuré de Notre-Dame Ter Elze à Zichem*, dans *Monasticon belge*, IV-5, 1277, Liège, 1971. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 155-156, 483. — M. HAVERALS, *Domus Beatae Mariae ad Septem Fontes*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 199. — D. VAN DEN AUWEELE, *Domus Domini Isaac iuxta Nivellam*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 44. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid...*, III, 251.

(47) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Uu 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 117-118, 49, 20-21, 34 v^o, 41. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 6.

l'abbaye de Saint-Bavon, patronne de la paroisse Saint-Michel, moyennant l'acquittement d'une rente annuelle le 1^{er} octobre. Le 18 mai 1464, un accord fut conclu avec la ville de Gand au sujet d'une sortie près du *Kuipbrug* (48).

Le couvent paraît bien installé pour quelques années. Mais, il devint à nouveau surpeuplé. La prieure Van Upden Bosch, la nouvelle sous-prieure Pauline Uuten Hove et Gilles Vander Straten réussirent à trouver l'argent nécessaire à la construction d'un tout nouveau dortoir, grâce aux dons de Laurent de Maech, receveur général de Flandre, dont cinq filles étaient entrées à Sainte-Agnès. Il mourut après avoir offert une distribution d'eau à partir de la Lys. Après quelques hésitations, les fondations du dortoir-réfectoire (182 pieds de long, soit plus de 50 mètres) furent effectuées à partir du 11 avril 1469/1470. Le réfectoire entra en service le 25 novembre 1471/1472. Grâce aux dons reçus au moment des entrées en religion, la construction fut totalement achevée en 1472 : atelier, chaufferie et au-dessus 44 cellules (49).

En 1471-1472, on commença à célébrer, à Sainte-Agnès, tous les dimanches (et non pas seulement aux grandes fêtes) les heures canoniales. À partir de la Pentecôte 1473, on y adjoignit aussi les heures quotidiennes. Il était également grand temps d'ériger une nouvelle église. Encore une fois grâce à l'intervention de Gilles Vander Straten, on obtint l'aide de Marguerite d'York. On se sépara aussi de biens immeubles situés à Assenede, le 5 octobre 1472. Le samedi 12 décembre 1472, Marguerite d'York vint poser, avec l'évêque auxiliaire Guillaume de Sarepta, la première pierre de la nouvelle église, en présence d'une grande foule. Quelques ennuis vinrent perturber les travaux. À partir du 22 janvier 1473, la Lys eut une crue telle qu'on pouvait naviguer autour du monastère. En 1475, le couvent dut payer les droits d'amortissement à Charles le Téméraire, pour ses biens à Gand-Oudburg, Evergem-Doornzele, Zottegem et Loppem. La somme de 140 livres *parisis* fut réunie seulement le 15 décembre 1484. Par la suite, les travaux furent retardés en raison de l'état de guerre, après la mort de Charles le Téméraire en 1477 et les années suivantes. Finalement, le dimanche 19 mai 1482, l'église fut bénie, sur autorisation du cardinal Ferry de Clugny, évêque de Tournai, par le suffragant, Gilles De Baerdemaekere. Cette cérémonie eut lieu en présence de Marguerite d'York et d'une série d'invités, en majorité des religieux qui offrirent en cadeau 135 livres de gros (50).

Un apport financier important vint également des dons de Jeanne de Luxembourg-Savoie, fille du comte de Saint-Pol, maréchal de l'armée française. Grâce à l'intervention de Gilles Vander Straten, confesseur de Marguerite d'York, Jeanne de Luxembourg arriva solennellement à Sainte-Agnès le 14 août 1478, à l'âge de six ans. Le mode de vie du couvent fut dès lors fort modifié : des visiteurs de la cour de Bourgogne vinrent régulièrement et des revenus importants furent assurés à Sainte-Agnès pendant cette période. On conserve à ce sujet un acte du 15 août 1584, soit encore sous le priorat de Van Upden Bosch (51).

(48) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 624-625. — Ch.-L. DIERICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 657. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 219. — A.É.G., *Fonds Ste-Agnès*, chartes, n° 7. — A. VAN LOKEREN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte de Saint-Jean*, II, 125, Gand, 1855 (charte du 10 janvier 1462-1463).

(49) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Uu 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 21 v° 65, 23-26, 117 v°-118, 50 v°-51, 54 v°-55, 63, 69, 97, 41. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 52-53. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Wezenboek*, 1483-1484, f° 128 v°.

(50) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Uu 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 25 v°, 26 v°-29, 41 v°-48. — A.É.G., *Fonds St-Agnes*, chartes, n° 9-10. — J.-B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 22b. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires...*, 135, 137. — *Memorieboek der stad Ghent*, I, 327, Gand, 1852. — Ch.-L. DIERICKX, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, 657, n° 2. — J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent*, 186.

(51) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Uu 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 80 v°-82, 86. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, III, 280, 290-291. — E. PERSOONS, *Het dagelijks leven...*, dans *Spiegel Historiae*, XV, 344-345. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 180. — A.É.G., *Fonds St-Agnes*, chartes, n° 11. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 220.

Le 19 novembre 1468, le prieuré avait reçu du légat pontifical un règlement définitif concernant le choix du recteur. Sous le règne de Jeanne Van Upden Bosch, on eut recours à une série de recteurs originaires de différents prieurés appartenant à la Congrégation de Windesheim. Après Jean Bellens, en fonction jusqu'en 1464, vint Walram Jans (originaire de Naaldwijk dans les Pays-Bas septentrionaux), religieux du prieuré de Ten Walle à Elsegem qui demeura à Sainte-Agnès de 1464 à 1467. De 1467 à 1470, on retrouve comme recteur Guillaume Vander Vate, qui avait entretemps fait profession à Sainte-Agnès. Après son départ, Jean Bellens redevint recteur jusqu'en 1475, puis la charge revint encore une fois à Guillaume Vander Vate. Il fut suivi par Jean Van Ympe ou Impens, du prieuré de Saint-Martin à Louvain, puis par Jean Pottier, du prieuré de Ten Hole à Melle qui mourut peu après à Sainte-Agnès. Vint ensuite Jacques Van der Molen du prieuré de Korsendonk qui resta en charge jusqu'à la fin de l'année 1481. Jacques de Scanaphia de Melle fut ensuite appelé ; il mourut à Gand, après deux ans, en 1483. Il fut suivi par un autre chanoine de Melle, Gilles Curt-hals (52) mort le 13 avril 1485.

Jeanne Van Upden Bosch, après des années de santé chancelante et une dernière maladie à Pâques 1486, mourut le 6 juin de la même année, après un priorat de vingt-huit ans (53).

ADRIANE TRIEST. La prieure Adriane Triest appartenait à une famille noble bien connue. Son père était le chevalier Nicolas Triest, grand bailli et premier échevin de Gand, sa mère avait pour nom Catherine van Meetkerke. Adriane habitait avec eux dans la *Hoge Scheldestraat* à Gand. À cette époque, on compte encore au couvent deux autres membres de la famille : Marie Triest, et aussi la nièce d'Adriane, la maîtresse des novices, Marguerite Triest. Adriane elle-même fit profession sous le règne de Jeanne Van Upden Bosch. Le 11 avril 1469/1470, elle posa, avec une des filles de Gilles de Maech, sœur Isabelle, la première pierre des nouveaux bâtiments conventuels. En 1472, elle est citée comme membre de la Communauté dans un acte concernant Sainte-Agnès. Elle fut aussi maîtresse des novices et, à partir de 1478, elle s'occupa de la petite Jeanne de Luxembourg. Bilingue, c'est elle qui, le jour de la dédicace de l'église, en 1482, accueillit et accompagna la duchesse (54).

Vers le milieu de l'année 1486, vers 6 juin, Adriane Triest fut élue à l'unanimité comme deuxième prieure de Sainte-Agnès et confirmée le lendemain par les visiteurs. Par la même occasion, la charge de procureuse fut attribuée à une nouvelle titulaire : Catherine Van Loe, ce qui amena quelques problèmes dans les premières années. La sous-prieure, Pauline Uuten Hove, en fonction depuis 1463, continua à remplir sa tâche sous le priorat d'Adriane Triest. Il en fut de même pour le recteur Corneille Zeghers d'Elsegem, arrivé à Sainte-Agnès au cours du printemps 1485. Pendant le priorat relativement court d'Adriane Triest, 17 religieuses de chœur, 3 converses et 3 donates firent leurs vœux à Sainte-Agnès. Au moment du décès de la

(52) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Fonds Sinte-Barbara*, chartes, 19 novembre 1468. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 49-50. — N. GEIRNAERT, *Le prieuré de Nazareth à Damme*, dans *Monasticon belge*, III-4, 1023. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 375. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 154, 148. — E. PERSOONS, *Prieuré de Notre-Dame Ter Elze...*, dans *Monasticon belge*, IV-5, 1277. — W. LOURDAUX, *Sint-Maartensdal te Leuven*, dans *Arca Lovaniensis*, V, 33-37, n° 48, Louvain, 1977. — A.É.G., *Fonds Priorij Melle*, n° 1 : obituaire, f° 9, 5 v°, 4 v°. — E. PERSOONS, *Domus Beatae Mariae in Korsendonk*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 82. — R. DE KEYSER, *Domus Beatae Mariae in Mello*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 170.

(53) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 48-49.

(54) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 25-57, 117 v°, 81 v°. — V. FRIS, *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470*, I, 378, Gand, 1904. — DE VEGIANO et J. DE HERCKENRODE, *Nobiliaire des Pays-Bas...*, IV. — A.É.G., *Fonds St-Agnes*, chartes, n° 12.

prieure, on comptait 56 religieuses de chœur, 13 converses, 14 donates et un nombre non spécifié de jeunes commensales. La Communauté était donc toujours en accroissement (55).

Pendant les cinq années de son priorat, la prieure Triest put encore, malgré la situation de guerre, acheter un pré à Ekkerghem-Gand, le 29 mai 1487 et faire construire un mur de clôture avec une porte (56).

Adriane Triest mourut le 8 juin 1491 ; elle fut enterrée dans le chœur de la nouvelle église de Sainte-Agnès (57).

PAULINE (Pauweline) UUTEN HOVE (Huten Hove). Cette religieuse appartenait à une famille bien connue d'échevins de Gand. Elle avait plus de vingt ans lorsque, vers 1460, elle s'enfuit de chez elle et entra à Sainte-Agnès. Elle fit profession sous le priorat de Jeanne Van Upden Bosch. Elle devint sous-prieure peu après, en 1463. Elle est citée dans un acte du 5 octobre 1472 et qualifiée de sous-prieure en 1482, lors de la dédicace de l'église (58).

Après la mort d'Adriane Triest, Pauline Uuten Hove fut élue prieure en 1491, à l'âge de cinquante ans environ. Cela dut se passer en juin de cette année. Stevenine Groetheers devint sous-prieure. Sous ce court priorat trois religieuses de chœur et une donate firent profession (59).

Le règne de Pauline Uuten Hove ne dura que neuf mois. Elle n'était pas à la hauteur de la tâche et finalement elle démissionna. Comme Adriane Triest était décédée au début du mois de juin 1491, le priorat de Pauline Uuten Hove doit avoir duré jusqu'au printemps 1492. La prieure suivante fut élue en février. Durant ces mois le recteur Corneille Zeghers rentra à Elsegem pour y devenir prieur (60).

Pauline Uuten Hove (61) mourut le 5 mai 1504.

STEVENINE (Stevenyne) GROETHEERS (Grootheers, Sgrootheeren). Stevenine était née en 1450 près de Lille. Elle entra à Sainte-Agnès grâce à l'intervention de son oncle, le professeur Gilles Baillieul, régent de la Pédagogie du Faucon à Louvain. Elle prononça ses vœux à l'époque de la prieure Van Upden Bosch. Sa sœur Amandine, donate, était cuisinière à Sainte-Agnès. Stevenine travailla d'abord au *scriptorium*, puis pendant dix ans, à l'infirmerie. Pendant le bref priorat de Pauline Uuten Hove, Stevenine Groetheers fut sous-prieure. À quarante ans, malgré son mauvais état de santé, elle fut élue prieure le 25 février 1492, à l'unanimité des suffrages (62).

Pendant son priorat qui dura 26 ans, 43 religieuses de chœur, 9 converses, 25 donates, 1 prêtre et 1 convers firent profession à Sainte-Agnès L'entrée de Jeanne de Luxembourg avait

(55) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 56 v^o, 112 v^o, 118 v^o, 68-69, 90 v^o, 58 v^o, 63, 77, 57, 50 v^o, 119. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 378. — E. VAN MINGROOT, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 94, 107. — E. PERSOONS, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIX, 734. — E. PERSOONS, *Het dagelijks leven...*, dans *Spiegel Historiae*, XV, 346.

(56) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 56 v^o, 78. — *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, IV, 21-26. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 12.

(57) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 57, 112 v^o.

(58) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 64-65, 117 v^o, 45 v^o-46. — Ph. DE L'ESPINOY, *Recherche des antiquitez et noblesse de Flandres*, I, 88, Douai, 1632. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 9.

(59) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 65, 112 v^o, 119, 75.

(60) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 65, 112 v^o, 119, 75, 79.

(61) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 65, 112 v^o.

(62) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{ms} 74-75, 113, 117 v^o, 94 v^o-95, 118 v^o, 112 v^o. — E. DE MAESSCHALCK, *Kollegestichtingen aan de Universiteit te Leuven (1415-1530). Pogingen tot oplossing van armoede- en tuchtproblemen*, Diss. doct. inédite, 188, Louvain, 1977. — E. PERSOONS, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIX, 735.

attiré d'autres religieuses françaises et wallonnes. Une religieuse perdit la vie par accident. Stevenine Groetheers édicta des règles d'ordre intérieur et des ordonnances en matière liturgique pour le couvent (63).

Après l'élection de S. Groetheers, Isabelle Smaechs (De Maech) devint sous-prieure. L'année suivante, au début de 1493, elle fut déjà remplacée par Lysbet Svos qui mourut jeune, le 28 janvier 1505 n.s. Livine Van Loe devint alors sous-prieure de 1505 à 1507-1508. Pendant les dix dernières années de son priorat, Stevenine Groetheers fut assistée par Baudewine Boccaerts, ancienne prieure de Sainte-Barbe à Gand, en tant que sous-prieure. Après la mort de la procureuse Catherine Van Loe, le 23 juin 1506, Marguerite Papals reprit la charge jusqu'en 1518, vers la fin du priorat de S. Groetheers. Pendant longtemps, le recteur fut Ingelbrecht Vander Burch de Ten Walle-Elsegem qui resta en fonction depuis 1492 jusqu'au début de 1509. Il apparaît comme témoin dans un acte de Stevenine Groetheers du 10 février 1502 n.s. Après la mort de Vander Burch, on eut recours au prieuré de Saint-Jean d'Amsterdam, maison appartenant aussi à la Congrégation de Windesheim, en raison du manque de personnel à Elsegem. Le nouveau recteur Corneille en était originaire et fut remplacé deux ans plus tard par Jean Bartholomei du même prieuré. À partir de 1514-1515, c'est à nouveau un recteur venant d'Elsegem, Jacques Vanden Heede qui est en fonction (64).

En ce qui concerne la situation financière, le couvent se trouvait bien de la présence de Jeanne de Luxembourg. Elle fit son entrée officielle et solennelle en 1492 et, après quelques problèmes familiaux, fit profession en 1496. Après la mort de son frère, le comte Louis de Ligny, les revenus de Jeanne s'accrurent encore largement. Infirme, elle habitait une nouvelle maison toute proche de l'église. Elle mourut en 1520 et fut enterrée dans le chœur. On conserve encore toute une série de documents datant du priorat de Groetheers et relatifs aux revenus provenant de Jeanne de Luxembourg et situés principalement dans la région de Lille et du Pays de Rode (65).

Cet apport financier et une gestion économe permirent à Stevenine Groetheers de penser au développement matériel du couvent. Il fallait en premier lieu acheter le *Gansdries* adjacent devenu alors une décharge publique. Grâce à l'appui de Philippe de Kleef-Ravenstein, un courtisan bourguignon, on put fléchir le magistrat gantois et obtenir une partie de ce *Gansdries* avec la ruelle voisine, le 10 mars 1494 n.s. Une autre partie fut achetée à l'abbaye de la Byloque le 8 avril 1494; enfin une autre petite part fut offerte à l'occasion de l'entrée au couvent d'une religieuse. Des maisonnettes adjacentes furent acquises par la prieure pour compléter le complexe conventuel (66).

(63) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50. *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^os 119 v^o-120, 92, 61 v^o, 71 v^o, 75 v^o-76.

(64) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^os 63, 117 v^o, 66, 77, 118, 91 v^o, 100-101, 69, 94, 57 v^o, 70, 78-79, 108 v^o, 104 v^o. — A. FAYEN, *Le prieuré augustin d'Elseghem...* dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 366. — J. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim*, III, 25, 28, Utrecht, 1880. — A.É.G., *Fonds St-Agnes*, chartes, n° 12.

(65) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^os 76 v^o, 81 v^o-85, 86, 77. — A.V.G., *Priorij Sinte-Agnes*, n° 1. — V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Établissements religieux*, II, 229, n° 2, Gand, 1889. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° G 11478: *Recueil des épitaphes de la ville de Gand*, IV, 362. — A.É.G., *Fonds St-Agnes*, chartes, n^{os} 14, 25, 27, 30-32, 35b, 38: 4 juin 1493, 13 avril 1504, 11 mai 1504, 11 et 21 décembre 1506, février 1514 et 2 juillet 1515. — A.É.G., *Prieuré de Galilée*, n° 42 (25 décembre 1504).

(66) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^os 77 v^o-78, 73 v^o. — J. DECAVELE, *Ekkergem tot het einde van het Ancien Régime*, dans *Duizend jaar Ekkergem*, 55. — A. DE FOUW, *Philips van Kleef*, Amsterdam, 1937. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 220-221. — A.É.G., *Fonds St-Agnes*, chartes, (28 novembre 1494). — A.É.G., *Fonds Bisdom*, n° 3736/6. — ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUGES, *Wijnaccijnzen*, n° 1485.

On put dès lors passer aux réalisations. Le 12 septembre 1496, la première pierre d'un nouveau couvent, avec de nouvelles cellules, fut posée par la dame d'Oostkerke, demi-sœur de Jeanne de Luxembourg. Ensuite, successivement, on construisit une salle capitulaire, on agrandit l'infirmerie (après démolition de la vieille église conventuelle), on installa une cuisine avec adduction d'eau, puis un moulin, deux autres bâtiments conventuels (avec entre autre des archives), une brasserie et un grenier à blé. La prieure fit entourer le tout de murailles ; en 1509, on érigea la grande porte du couvent et le parloir. Près de cette porte, on construisit une grange et des écuries. Par la suite (en 1512 ?), on installa un système d'adduction d'eau en plomb. Enfin, en 1512, on adjoignit à l'église une chapelle sous l'invocation de saint Gilles, selon le souhait exprimé dans son testament par Gilles Vander Straten, décédé vers 1493. Enfin, la prieure Groetheers fit embellir l'intérieur de l'église conventuelle (67).

Stevenine Groetheers réussit, avec l'aide du gouverneur de Fiennes, à conclure avec la ville de Gand un accord financier avantageux : comme d'autres couvents, elle obtint le 1^{er} août 1507 une exemption de toute accise communale. Cependant quelques ennuis financiers troublèrent ses dernières années. En 1515, les rentes de Sainte-Agnès furent imposées pour 280 livres de gros, qui furent ramenées à 162 livres, grâce à l'influence de Jeanne de Luxembourg à la Cour (68). L'édit de Charles-Quint sur l'amortissement des biens ecclésiastiques, pour cinquante ans, entraîna pour Sainte-Agnès, en 1517-1518, une imposition de 3360 livres *parisis* pour ses biens meubles et immeubles situés à Sint-Martens-Lerne, Overboelare, Wetteren, Vrasene, Tronchiennes, Tielt, Lille, Scheldewindeke, Denderwindeke, Rode, Sint-Maria-Oudenhove et Gand (69). Cependant en 1515-1519, on négocia encore l'achat de prés à Ekkerghem (70).

Stevenine Groetheers mourut le 21 décembre 1518, à l'âge de 68 ans et après une courte maladie. Elle fut d'abord enterrée discrètement, puis, selon le vœu de la prieure suivante, on célébra des funérailles solennelles. La prieure défunte fut alors enterrée dans le chœur de l'église Sainte-Agnès. À cette époque, le couvent comptait 60 religieuses de chœur, 10 converses et 26 donates, ce dernier groupe était toujours en forte augmentation (71).

JOSINE (Jozine, Joosinne) DES PLANCQUES (Desplancques). La nouvelle prieure était née en 1478 dans les Pays-Bas méridionaux (Tournai ?). Elle était d'une famille aisée et orpheline de bonne heure. Aussi, après un séjour au service de familles nobles non citées, vint-elle naturellement à Gand, auprès de son oncle, membre du conseil communal. Elle entra à Sainte-Agnès à l'époque de la prieure S. Groetheers, le 28 octobre 1506, à l'âge de 28 ans.

(67) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{os} 76-78, 84, 113. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 35. — E. DE MAESSCHALCK, *Kollegestichtingen aan de Universiteit te Leuven...*, Diss. doct. inédite, 170, 188.

(68) A.V.G., *Priorij Sinte-Agnes*, n° II. — V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Établissements religieux*, II, 230. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^{os} 77 v^o-78 v^o.

(69) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 34, 39, 41-43 (12 décembre 1510, 14 octobre 1515, novembre 1517, 10 juillet 1517, juillet 1518). — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31466. — Sint-Martens-Lerne, prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze ; Overboelare, prov. de Flandre Orientale, cant. de Grammont ; Wetteren, prov. de Flandre Orientale, cant. de Wetteren ; Vrasene, prov. de Flandre Orientale, cant. de Sint-Gillis-Waas ; Tronchiennes, prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand ; Tielt, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Tielt ; Scheldewindeke, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Oosterzele ; Denderwindeke, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ninove ; Schelderode, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Oosterzele ; Sint-Maria-Oudenhove, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem ; Ekkerghem, lieu-dit à Gand.

(70) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 34b, 47 : 14 janvier 1514 et 8 mars 1519. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^o 72.

(71) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^o 79, 113.

Après sa profession, elle devint portière. Elle fut élue prieure après le décès de S. Groetheers et, le 24 décembre 1518, elle fut confirmée par les visiteurs (72).

Jusqu'en 1528, la sous-prieure demeura Baudewine Boccaerts ; Barbe Van Cuelene lui succéda pendant deux ans ; vint ensuite Anne Bogaerts. Dès le début de son priorat, Josine Des Plancques nomma une nouvelle procureuse : Marguerite Vanden Eecaute qui resta en fonction de 1518 à 1528. Après sa démission pour raison de maladie, Josine Letteljans et Josine Nauts furent successivement procureuses. Après le départ du recteur Vanden Heede, pendant le carême 1519, ce fut, en raison du manque de religieux à Ten Walle, un religieux du prieuré du Rouge-Cloître, Jean Serneels, sous-prieur de son couvent, qui vint comme recteur à Sainte-Agnès, pendant la Semaine Sainte de 1519. Il y mourut le 31 janvier 1532 n.s. Par la suite, ce furent deux religieux d'Elsegem qui devinrent successivement recteurs : Jean Compein puis, en 1535, Pierre Turf (73).

Pendant le priorat de J. Des Plancques qui s'étendit sur dix-sept années, 17 religieuses de chœur (une par an), 2 converses et 7 donates firent profession à Sainte-Agnès. La population du couvent au niveau des religieuses de chœur avait une nette tendance à la baisse : à la mort de Josine Des Plancques, il n'y avait plus que 40 religieuses de chœur, soit un tiers en moins que vingt ans auparavant, 7 converses, 27 donates et 2 novices. Les professions d'hommes ne furent plus reçues à Sainte-Agnès : après deux professions recueillies à l'époque de la prieure S. Groetheers, l'expérience fut abandonnée (74).

Du point de vue financier, la prieure maintint le couvent à un niveau convenable. Elle put acheter quelques rentes : le 5 janvier 1520 n.s., elle acquit une rente sur le bien Te Wilde à Tronchiennes de la famille Van Grijsperre et le 13 février 1520 n.s., une autre de la famille Van Steelandt (75). Le 12 janvier 1530 une rente à Wachtebeke fut vendue. D'autres documents de son administration concernent encore les revenus provenant de Jeanne de Luxembourg (76), décédée le 13 novembre 1520. En ce qui concerne la gestion des terres, on conserve quelques dénombrements pour le fief de Vrasene, établi à l'encontre du seigneur Lieven van Pottelsberghe-Vinderhoute (77). Tout bien compté, le couvent surmonta les difficultés matérielles, en dépit des « temps durs » du premier quart du XVI^e siècle et des nouvelles charges (78).

La prieure J. Des Plancques poursuivit la reconstruction du couvent. En 1521, elle fit édifier la deuxième loge de portier, à l'arrière des bâtiments conventuels. En 1525, elle fit adjoindre à

(72) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^o 104, 101 v^o-103 v^o, 118 v^o, 98 v^o-100, 113, 120. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 1526. — Ph. DE L'ESPINOY, *Recherche des antiquitez...*, I, 326-327. — J.-F. WILLEMS, *Josina Des Plancques. Vlaemsche dichteresse*, dans *Belgisch Museum...*, année 1842, 154-160. — J. STECHER, *ori. Desplancques (Josine)*, dans *Biographie Nationale*, 780, Bruxelles, 1876.

(73) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^o 101 v^o, 95-96 v^o, 97, 108-109, 117-121, 104 v^o-105. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid...*, III, 251. — J.-F. WILLEMS, *Josina Des Plancques...*, dans *Belgisch Museum...*, année 1842, 160-161, 169-170. — G. OFHUYS, *Catalogus fratrum regularium coenobii Rubeae Vallis in Zonia prope Bruxellam*, dans *Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans*, 332-333, 341, n° LXV, LXXVII, Bruxelles, 1895. — E. VAN MINGROOT, dans *Monasticon Windeshemense*, I, 107. A. MAES, *Sur les traces des chanoines réguliers de Rouge-Cloître, 1368-1796*, 217-218, Bruxelles, 1983.

(74) F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 221-222. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^o 108 v^o, 91 v^o-92.

(75) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^o 105, 106, 90 v^o-91, 120. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 45-46.

(76) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 48-49, 53 : 21 juin 1520, 25 novembre 1522, 14 mai 1526, 10 janvier 1527. — A.É.G., *Chartes diverses*, n° 652.

(77) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 50 : 1522, 10 septembre 1524, 20 octobre 1528. — H. DE RIDDER-SYMOENS, *art. Pottelberghe (Lieven)*, dans *Winkler Prins Encyclopedie van Vlaanderen*, IV, 532-533, Bruxelles, 1974.

(78) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f^o 95 v^o, 106.

la brasserie, un lavoir et une boulangerie et fit construire une étable. En 1529, on y ajouta une écurie, près du mur de la Byloque. Ensuite, la prieure s'occupa, à son tour, de l'ornementation de l'intérieur de l'église conventuelle (79).

Josine Des Plancques était très intelligente et très diserte. Elle composa un poème religieux qui eut un certain succès. Elle s'occupait aussi beaucoup des pauvres (80). D'un autre côté, elle était mélancolique et un peu malade. Lorsqu'une maladie contagieuse frappa le couvent et atteignit 30 religieuses, dont toutes les dignitaires, J. Des Plancques veilla seule à tout et tomba elle-même gravement malade. Après un mois de maladie, elle mourut le 30 octobre 1535, à l'âge de cinquante-sept ans. Elle fut enterrée le 1^{er} novembre dans le chœur (81).

GERTRUDE (*Gertruyt, Ghartruyt, Gheertruyt, Gheertruijt, Gheertruut*) **MAIJS** (Mays). Gertrude Maijs est signalée dans la chronique à l'année 1535 comme sixième prieure ce qui indique qu'elle fut élue immédiatement après Josine Des Plancques et peut-être directement ou peu après la mort de Josine, le 30 octobre 1535. Il y est aussi dit qu'elle fit profession sous Stevenine Groetheers. Sa première apparition officielle se situe le 11 mars 1541 n.s. quand Gertrude, en tant que prieure, achète une rente viagère annuelle en faveur de Jooskin de Ghelas, un orphelin (82).

Tout comme d'autres couvents, Sainte-Agnès dut contribuer au don accordé par le pape, en 1533, à Charles-Quint et ce à concurrence d'un montant correspondant à la moitié des revenus annuels de tous les biens conventuels ; tout ceci en faveur de la guerre contre les Turcs. Le montant à payer, soit 700 *carotus* d'or, fut cependant, à la demande du couvent, le 5 mai 1543, ramené à un peu plus de 162 livres tournois (83).

Nous connaissons deux quittances signées par Gertrude Maijs, datées des 4 janvier et 22 juin 1554 n.s. La prieure reconnaît avoir reçu sept livres pour la pension de deux jeunes filles pour l'année 1554. Ceci est une preuve de l'existence d'une école payante pour jeunes filles dans le couvent de Sainte-Agnès. Outre ces deux quittances, nous pouvons encore nous reporter à une inscription lapidaire qui se trouvait dans le jardin du couvent devant les bâtiments de l'école et sur laquelle on peut lire que *Joannes Carondeletus archiepiscopus Panormitanus* ou Jean Carondelet (Dôle, 1469 - Bruges, 1545), président du Conseil Privé, est renseigné comme le principal fondateur (84).

Entretemps, le couvent s'occupait à copier et enluminer des manuscrits. Ceci apparaît dans une déclaration non datée par laquelle les religieuses en remerciement pour l'abattage d'arbres

(79) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 105. — J.-F. WILLEMS, *Josina Des Plancques...* dans *Belgisch Museum*, année 1842, 162. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...* VIII, 221.

(80) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 105, 109 v°-111, 106 v°-107. — J.-F. WILLEMS, *Josina Des Plancques...* dans *Belgisch Museum...* année 1842, 171-173. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...* VIII, 222. — S. AXTERS, *Geschiedenis van de vroomheid...* III, 251-252.

(81) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 107-108, 113. — J.-F. WILLEMS, *Josina Des Plancques...* dans *Belgisch Museum...* année 1842, 165-168.

(82) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 113, 120. — A.V.G., série XVIII, C2, 11 mars 1541 et (10) mai 1556.

(83) E. VAN MINGROOT, *Teloorgang en afschaffing (1584) van de abdij Zoetendale te Maldegem*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XXIX, 92, Maldegem, 1978. — E. VAN MINGROOT, *De abdij van Zoetendale te Maldegem. Een kroniek (1215-1384)*, 119, Maldegem, 1983. — A.V.G., série 94, n° 991 (vidimus du 6 juillet 1543).

(84) A.V.G., série XVIII, A, n° V ; série LXXXIV, boîte 1, n° 1, 317. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...* VIII, 222. — Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la ville de Gand...* II, 657. — J.-J. STEVAERT, *Volledige beschrijving van Gent...* 168. — M. Heins, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 43. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 156. — J. DECAVELE et J. VAN NIEUWENHUYSE, *Stadsarchief van Gent...* I, 217. — L. GACHARD, art. *Carondelet Jean*, dans *Biographie Nationale*, III, 348-350, Bruxelles, 1872.

par la Byloque, l'hôpital voisin, — arbres qui gênaient la vue depuis le dortoir, le réfectoire, l'atelier de tissage et la blancherie de Sainte-Agnès — offrirent en cadeau un manuscrit écrit et illustré par elles. On commença à travailler à ce manuscrit peu après la Noël 1544 et il fut déjà terminé en juin 1546 (85).

On ne sait pas si Anne Bogaerts remplit les fonctions de sous-prieure. La même question est valable pour la procureuse Josine Nauts. Le recteur Pierre Turf resta en fonction jusqu'au 11 avril 1545 ; par la suite il devint procureur puis recteur d'Elsegem. La chronique mentionne bien encore dans une note annexe Anne de Wale (Swalen), fille de Jacques van Scipman, qui fit profession le 13 août 1527, à l'âge de vingt ans, et qui fut longtemps procureuse. Elle mourut le 13 décembre 1582 et fut enterrée à l'église Saint-Michel à Gand (86).

À la fin du priorat de Gertrude Maijs, le couvent dut vivre des moments difficiles. Tout comme les autres églises et couvents, Sainte-Agnès n'échappa pas à la fureur iconoclaste. Cela se passa dans la nuit du 22 au 23 août 1566. Vraisemblablement, les dommages restèrent limités puisque le couvent, dès le 19 août 1566, avait fait mettre à l'abri chez des particuliers ses biens les plus précieux (87).

Dans la relation la plus détaillée de ces temps troublés à Gand, celle de Marc van Vaerne-wijck, il est signalé, en l'année 1566, l'existence d'une école pour jeunes filles dans le couvent de Sainte-Agnès où l'on enseignait aux enfants à lire, écrire, coudre, etc. On retrouve de telles écoles dans différents couvents de femmes et béguinages. Ce fut à cette école que le prêtre Stéphane Myelbeke (dit aussi Steven van Mierbeke) fut attaché pour un certain temps, vraisemblablement jusqu'à vers le 7 septembre 1566, lorsque pour la première fois il fut arrêté par l'inquisiteur Titelmans pour ses opinions protestantes. L'affirmation de De Potter selon laquelle, en 1567, les religieuses furent chassées de leurs couvents par les gueux et ne revinrent qu'en 1585, n'est confirmé par aucun document. Il est clairement démontré que le couvent continua d'exister (88).

L'activité de Gertrude Maijs comme prieure (89) peut être suivie dans les documents jusqu'au 21 janvier 1568 n.s.

MARIE (Marijs) BOELAERTS. Cette prieure n'est citée que dans un seul acte (90) datant du 22 mars 1573 ou 22 mars 1574 n.s.

HÉLÈNE (Helena, Heleijne) DE (Van) MONTMORENCY (Montmorenci, Mondtmorrensi). Il est probable qu'Hélène de Montmorency séjournait au couvent depuis son enfance. En effet, enfant, elle posa la première pierre d'une nouvelle étable qui fut commencée en 1525. Elle eut peut-être ce privilège parce qu'elle appartenait à une des plus grandes familles

(85) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, charte n° 23, 1.

(86) A.É.G., *Fonds Sint-Niklaaskerk*, n° 188, f° 71, 79 v°. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronique des cloosters van Ste Agneete*, f° 109 v°, 119 v°-120, 121.

(87) M. VAN VAERNEWUCK, *Van die beroerlicke tijden...*, I, 87, 175, Gand, 1872. — C. et P. VAN CAMPENE, *Dagboek van Cornelis en Philip van Campene...*, 14, Gand, 1870. — B. DE JONGHE, *Gentsche geschiedenissen...*, I, 18, 21-22, Gand, 1746. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 222. — A.G.R., *Conseil des Troubles*, n° 76, f° 318.

(88) M. VAN VAERNEWUCK, *Van die beroerlicke tijden...*, I, 168 ; III, 272-273. — J. DECAVELE, *De dageraad van de Reformatie in Vlaanderen (1520-1565)*, dans *Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, XXXVII, n° 76, I, 96-98, II, 152, n° 1769, Bruxelles, 1975. — J. SCHEERDER, *Schoolmeesters en Schoolmeesteressen te Gent tijdens het wonderjaar (1566-1567)*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en ouheidkunde te Gent*, nouv. série, XXV, 121-122, Gand, 1981. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 223.

(89) A.V.G., série 301, reg. III, f° 99 (4 novembre 1560). — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 62.

(90) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 64.

nobles des Pays-Bas au XV^e siècle. Fille d'un noble bourguignon, Joseph de Montmorency et d'Anne d'Egmond, elle était apparentée à la plus haute noblesse. Un de ses frères n'était rien moins que Philippe de Montmorency, comte de Horne, de Nevele..., exécuté à Bruxelles le 5 juin 1568 avec le comte d'Egmond, sur les ordres du duc d'Albe. Elle vit peut-être le jour, comme son frère Philippe, au château d'Ooidonk, dans la seigneurie de Nevele (91).

Dans un acte du 2 janvier 1561 n.s., signé par la prieure Gertrude Maijs, il est mention de la fondation d'une récréation pour les religieuses par Philippe de Montmorency lors de l'Épiphanie. Cette fondation doit être due à la présence au couvent de la sœur du comte de Horne (92).

On ne trouve la prieure citée nommément qu'une seule fois sur la page de titre de la chronique : un certain Jean Cocquut, vraisemblablement le recteur du couvent, fait savoir qu'il reçut, en 1578, de la prieure Hélène, son amie, la chronique afin de la restituer au couvent plus tard, après les troubles. Cela dut se passer avant le 19 septembre 1578, date de la mort de la prieure. Elle ne resta donc vraisemblablement que peu de temps à la tête de la Communauté (93).

Il est certain, d'après les mots de Jean Cocquut que le couvent, au moment où il reçut cette chronique, se trouvait dans des circonstances difficiles. L'année précédente déjà, Jean van Hembyze s'était rendu maître de la ville de Gand et y avait fondé une république calviniste (94). De Jonghe raconte qu'après le pillage des provisions du couvent par les soldats protestants, les religieuses commencèrent, le 28 juillet 1578, à vendre leurs biens pour ne pas devoir les céder au pouvoir calviniste (95). Le 15 juillet 1579, Jean Hutsebaut fut désigné pour reprendre, au nom de l'église réformée, la gestion des propriétés de Sainte-Agnès. Les religieuses furent chassées définitivement de leur couvent peu avant (96).

En 1579, le pouvoir communal gantois établit une liste des religieuses dans le but de payer aux moniales qui quittaient le couvent une pension alimentaire. On recensa pour Sainte-Agnès 48 religieuses dont 28 moniales de chœur, 2 converses et 18 sœurs laïes. L'une des religieuses de chœur était la sous-prieure Catherine Everaerts, âgée de 73 ans. En comparaison avec la population du couvent en 1535 (76 religieuses), le nombre des religieuses s'était fortement réduit. Le même *Status quaestionis* révèle que de jeunes religieuses s'étaient réfugiées à Douai, ce qui permet de penser que le noyau du couvent s'était réfugié dans cette région. Une série de sœurs laïes se marièrent entretemps (97). Presqu'aussitôt après la prise de la ville par

(91) BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 105 v°. — J. SCHEERDER, art. *Horne*, dans *Winkler Prins Encyclopedie van Vlaanderen*, 3, 351-353, Bruxelles, 1973. — F. V. GOETHALS, *Histoire généalogique de la Maison de Horne*, dans *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles de la Belgique*, 1848. — F. DE POTTER, *Dagboek van Cornelis en Philip van Campene...*, 77. — R. VAN ROOSBROECK, art. *Montmorency. Floris Filips de*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 9, col. 551-566, Bruxelles, 1981. — Nevele, prov. Flandre Orientale, cant. de Deinze. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 180.

(92) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 62, 64 ; n° 2, 60. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 224. — A.V.G., série LXXXIV, boîte 1, n° 1, 317.

(93) C. MORLION, *De onuligegeven kloosterkroniek...*, dans *Ons Geestelijk Erf*, LVI, 348, Anvers, 1982. — Vente Pierre Berès, *Pays-Bas anciens. Catalogue*, 71, manuscrits, I, Paris (1981).

(94) A. DESPRETZ, *De instauratie der Gentse Calvinistische republiek (1577-1579)*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, nouv. série, XVII, Gand, 55-59, 1963. — J. DECAVELE, *De dictatuur der Gentse Calvinisten*, dans *Spiegel Historiae*, II, 272-278, Haarlem, 1976.

(95) B. DE JONGHE, *Gentische geschiedenissen...*, II, 115-116. — A. DESPRETZ, *De instauratie...*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, nouv. série, XVII, 55-59.

(96) A.V.G., série XVIII, B. — M. HEINS, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 43. — A. DESPRETZ, *De instauratie...*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, XVII, 59-65.

(97) A.V.G., série 94bis, n° 12, f° 25 v°-26 ; série XVIII, A, n° VI-IX. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES MINEURS À GAND, n° Ua 50, *Cronicke des cloosters van Ste Agneete*, f° 108 v°. — Douai, France, départ. du Nord.

Alexandre Farnèse, le 17 septembre 1584, il devint possible de rouvrir le monastère. C'est probablement après le retour rapide des religieuses de Douai — car elles devaient former le noyau du nouveau couvent — que le couvent de Sainte-Agnès put être rétabli (98). En outre, dès le 6 juillet 1585, les échevins de la *Keure* restituèrent 300 livres de gros au couvent. Il s'agissait d'arriérés de rentes, faisant l'objet d'un procès devant le Conseil de Flandre (99).

LOUISE (*Loise, Loijse Loyse, Ludovica*) **DE (Van) HEILWEGHE** (Heyleweghe, Helleweghe, Heylweghe). Cette prieure est citée en 1539 au nombre des religieuses réfugiées à Douai ; elle était alors âgée de trente-neuf ans. En tant que prieure, elle signa, le 11 décembre 1590 et le 8 octobre 1594, deux quittances concernant le remboursement de rentes à Sainte-Agnès par le couvent de Galilée à Gand. En avril 1612, elle présida à la profession de la religieuse Casilda de Herrera y Sallaçar (100).

On ne connaît qu'un confesseur pendant le priorat de Louise de Heilweghe ; c'est à ce personnage, Haerman van Mollermok (*Hermannus Molleringius*), que furent présentés, le 7 janvier 1610, les comptes du couvent. À partir du 13 août 1614, la sous-prieure fut Johanne Van der Meulen. Elle resta en fonction sous le règne de la prieure suivante. À la même époque, on trouve Martine Van Crombrugghe comme procureuse. Le 1^{er} décembre 1619, cette fonction fut reprise par Agnès Cabelliau, vraisemblablement jusqu'à son élection comme prieure (101).

Selon F. De Potter, l'église qui avait été dévastée à l'époque de la domination calviniste, était pratiquement restaurée en 1608. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que le 13 août 1614, Valérie de Tassis, veuve de don Augustin de Herrera, commandant militaire de Gand avait fait restaurer et décorer la chapelle de Sainte-Agnès dans l'église conventuelle, entre autres bienfaits. Devenue novice, elle aurait encore embelli la chapelle. En échange et moyennant la cession d'une ferme à Waarschoot, le couvent dut célébrer une série de messes anniversaires pour cette dame et son mari (102).

Le 14 septembre 1620, Louise de Heilweghe donna sa démission à l'évêque de Gand, probablement en raison de son grand âge : elle avait près de quatre-vingts ans. Elle est citée pour la dernière fois, après sa participation à l'élection de la prieure suivante le 17 septembre 1620 ; lors d'un rapport de visite épiscopale du 8 novembre 1622, où on la signale comme très âgée (103).

AGNÈS (*Agneta*) **CABELLIAU** (Cabilliau, Cabilliau). Après la démission de Louise de Heilweghe, Agnès Cabelliau fut élue le 17 septembre 1620 par les 34 religieuses votantes. Le fait que la prieure précédente eut voté pour la religieuse Valérie de Tassis constitue un témoignage à propos des difficultés internes subséquentes. Agnès était la fille de Joos Cabelliau, huitième seigneur de Mullem et de Guillemine Triest qu'il avait épousé en 1576 ; elle appartenait donc à une famille noble. Trois enfants naquirent de cette union : en 1578 Joos, en 1581

(98) F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 223.

(99) A.V.G., série XVIII, A, n° X.

(100) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, série 94bis, n° 12, f° 26. — A.É.G., *Fonds Galilée*, n° 47. — *Fonds Bisdom*, série B, n° 3735. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 223 ; I, 297.

(101) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 7 ; chartes, n° 68a ; n° 2, 42-43. — J. ROEGIERS, *De oprichting en de beginjaren van het bisschoppelijk Seminarie te Gent (1569-1623)*, 168, Gand, 1974.

(102) F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 223. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotte of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 156. — J. DECAVELE et J. VANNIEUWENHUYSE, *Stadsarchief van Gent...*, 217. — A.G.R., *Conseil Privé*, n° 1123/359. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 68a-68b ; n° 18.

(103) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734.

Jeanne qui devint religieuse à Sion à Audenarde et enfin Agnès, née vers 1585 et qui prit l'habit à dix-huit ans (104).

Pendant son priorat, les sous-prieures furent successivement : Jeanne Van der Meulen, Louise Van Winghene et Louise Alegambe, la prieure suivante, et les procureuses : Martine Van Crombrughe, Jeanne Van der Meulen, puis à nouveau la première nommée (105).

Le seul confesseur connu pour ce priorat est Guillaume Arents, chanoine de la cathédrale Saint-Bavon à Gand et archidiacre du diocèse. Dans le livre des fondations, il est stipulé que le couvent avait fondé, pour ce prêtre, décédé un 23 mars, un anniversaire en remerciement pour l'intérêt et la piété qu'il avait déployés pendant vingt ans en tant que recteur et confesseur du couvent (106).

Le rapport de visite épiscopale du 8 novembre 1622 pour lequel chaque religieuse fut interrogée, montre que la Communauté était divisée en deux groupes : un premier rassemblé autour de la prieure et l'autre auprès de Valérie de Tassis. Cette dernière jouissait encore de quelques privilèges — vraisemblablement en raison de sa haute naissance et des dons faits au couvent — ce que quelques religieuses n'acceptaient qu'à contre-cœur. Des critiques furent émises à plusieurs reprises contre la prieure, accusée d'indolence et de manque de respect envers les membres de la Communauté. La procureuse et l'infirmière furent également fort critiquées à plusieurs reprises. Enfin, de nombreuses fois, on évoqua divers abus et de grossiers manquements à la règle : ainsi la pauvreté, le silence, la clôture et l'office étaient rarement à l'honneur. C'est en raison de ce relâchement dans la discipline conventuelle que la règle, déjà modifiée sous le règne de l'évêque Jacques Boonen, fut à nouveau corrigée en 1625 sous l'épiscopat de son successeur, Antoine Triest. En 1638, la règle conventuelle fut encore changée et réduite à trente-cinq chapitres (107).

Le rapport de visite épiscopale de 1622 concerne 34 religieuses, soit le même nombre que deux ans auparavant, lors de l'élection de la prieure. La moyenne d'âge s'élevait à 44 ans. On comptait cependant 6 religieuses de 16 ans et moins (et même une sœur de 12 ans) qui firent profession. Au nombre des religieuses, on en compte encore quelques-unes aux origines célèbres comme Jeanne Lopez d'Ajuarre, Philippine et Jacqueline Verraet (de Vraet), Marguerite Van Bosch, la prieure suivante, et Gomarine de Steenburgh ; toutes durent apporter des sommes importantes lors de leur rentrée au couvent. Ces dons et d'autres fondations durent vraisemblablement contribuer à l'embellissement ou à la reconstruction du complexe conventuel. Ainsi en est-il certainement des dons et de la fondation de Floris Van den Eechaute, chevalier, seigneur d'Aigremont, écoutezte de la ville de Bruges et de son épouse Adriane Rym, parente de la plus importante fondatrice du couvent de Sainte-Agnès, Jutta Rym. La Communauté reçut de ceux-ci, en don, des rentes, une maison située près du couvent et de l'argent le 20 mars 1638. Peu après, ils offrirent divers meubles, argenterie et mobiliers à recevoir après leur décès en échange de leurs services funéraires (funérailles, messes de requiem et récréation pour les religieuses). Tous deux intervinrent encore dans le financement d'un nouveau maître-autel en marbre, avec un tableau de l'Annonciation, du pavement du chœur, de la nef de

(104) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734, 3736 (17 septembre 1620) ; *Fonds St-Agnes*, chartes, n° 66. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138. — F. CABLIAU, *Genealogie van de familie Cabellau*, 10-11, Audenarde, 1965.

(105) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734, 3736 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 28304 ; *Fonds St-Agnes*, chartes, n° 70 ; n° 2, 45, 16-28.

(106) A.É.G., *Fonds St-Agnes*, chartes, n° 68, 70 ; n° 2, 45, 50 ; n° 8.

(107) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3736, 1332, 1333, 4665, 3737 ; *Fonds St-Agnes*, n° 1. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 223. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Manuscrits*, n° G 12655.

l'église et d'autres ornements religieux. Le livre des fondations signale également le fait que Floris Van den Eechaute, avec son beau-frère Gérard Rym, abbé de l'abbaye Saint-Pierre à Gand, fit reconstruire une partie du couvent. Cette reconstruction date peut-être d'avant 1641, étant donné que le plan de la ville, établi par Hondius pour la *Flandria illustrata* de 1641, montre un complexe conventuel différent et complètement achevé par rapport au plan figuratif de Gand en 1534. Ce dernier donne à penser que, sous la république calviniste, le couvent eut encore à subir des déprédations, si bien qu'il dut être complètement restauré (108).

Le rapport de visite épiscopale de 1622 montre également que les religieuses possédaient des vaches et s'occupaient à filer. Il est également fait mention d'une école qui fonctionnait bien et où les conventuelles éduquaient une quarantaine de jeunes filles. En 1629, six enfants payaient par an au couvent 12 livres de gros, tandis que douze autres payaient 14 livres de gros (109).

Le bâtiment que Sainte-Agnès possédait près du couvent, dans la *Stoppelstraat*, fut vendu le 16 décembre 1626 aux annonciades ou sœurs grises de la paroisse Saint-Michel qui s'y installèrent. La pierre portant une inscription défendant le travail portuaire aux alentours du couvent, sous peine d'amende, placée en 1633 le long du mur conventuel sur la *Lindelei* par le conseil communal, doit probablement son origine à une demande de Sainte-Agnès introduite en 1627 auprès des échevins de la Keure pour faire mettre fin aux activités d'un constructeur de bateaux, Guillaume de Zuttere, qui travaillait sur le quai devant le couvent (110).

Les comptes qui sont conservés pour les années 1635 et 1636 sont clôturés sur un solde positif ; ce qui n'était pas le cas (111) en 1634. À l'époque de Sanderus, déjà, le couvent possédait diverses reliques (112).

Le 19 octobre 1639, Agnès Cabelliau demanda à l'évêque d'être déchargée de ses fonctions. Sa demande fait allusion à l'opposition qu'elle rencontrait au couvent, ce qui contribua vraisemblablement à l'acceptation de sa proposition. Peu après, par une lettre du 13 novembre 1639, elle renonça à sa charge de prieure. Elle est citée pour la dernière fois le 8 janvier 1664 dans le rapport de visite épiscopale (113).

LOUISE (*Loysa, Loyse, Lowyse, Ludovica*) **ALEGAMBE** (Allegambe). Louise Alegambe fut élue prieure par vingt-neuf religieuses le 8 novembre 1639 ; elle fut réélue le 15 novembre 1642 par vingt-sept sœurs et, le 28 novembre 1645, par vingt-neuf. Lors de son élection, elle était âgée de quarante-trois ans, elle avait fait profession vingt-six ans auparavant. Depuis 1633, elle avait exercé la charge de sous-prieure. Marguerite Van Bosch fut élue, en même temps, sous-prieure, charge qu'elle exerça probablement jusqu'en 1651 lorsqu'elle-même succéda comme prieure à Louise Alegambe. Dans le même temps, Martine Van Crombrughe

(108) F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 223. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 45-46 (21 septembre 1632), 46-49 (18 novembre 1628 et 3 décembre 1633), 57, 16-22, 34-35, 22-28, 30-31 ; n° 18. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138. — M. HEINS, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 43-44. — J. DECAVELE et J. VANNIEUWENHUYSE, *Stadsarchief van Gent...*, 117. — A.V.G., *Atlas Goetghebuur*, tiroir 68, n° 11a-b.

(109) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3734, 3736. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 225. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138. — A.V.G., *Atlas Goetghebuur*, tiroir 68, n° 14a.

(110) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, série B, n° 3736 ; *Raad van Vlaanderen*, n° 31353 ; *Fonds St.-Agnes*, chartes, n° 67, 69, 70. — J. DECAVELE et J. VANNIEUWENHUYSE, *Stadsarchief van Gent...*, 216-217. — A.V.G., série VIII, A, n° XI ; *Atlas Goetghebuur*, tiroir 68, n° 11b. — J.-J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent...*, 186. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 225.

(111) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 8.

(112) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, I, 138.

(113) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734.

continua sous Louise Alegambe à être procureuse. Nous connaissons le nom d'un confesseur : Bauduin de Beer, chanoine de la cathédrale Saint-Bavon à Gand, qui, le 11 juin 1643, établit une fondation au couvent de Sainte-Agnès (114).

Durant le priorat de Louise Alegambe, quelques fondations se firent à Sainte-Agnès. Le nombre important de fondations et de donations en faveur du couvent justifia probablement l'établissement d'un registre. De même, sous ce priorat, en 1641, on commença un manuel de tous les revenus des possessions meubles et immeubles du couvent (115).

Le 25 juillet 1645, le pape Innocent X accorda, par une bulle, au couvent de Sainte-Agnès, pour une période de sept ans des indulgences à tous ceux qui, trois fois par an, visiteraient les sept autels à l'intérieur des murs du couvent. Les mêmes indulgences furent aussi accordées à ceux qui visitaient les sept églises paroissiales de Gand (116).

Dans une lettre à l'évêque, en date du 25 novembre 1651, Louise Alegambe demandait à démissionner. Elle faisait savoir qu'après douze ans d'exercice de la charge de prieure et en raison de sa maladie elle ne pouvait plus continuer son travail. Elle exerça encore sa charge jusqu'à la Noël de cette même année, puisqu'elle signa encore jusqu'à cette date les quittances (117).

MARGUERITE (*Margareta, Margarita, Margriete, Margrete, Margerite*) **VAN BOSCH** (Van den Bossche, Van de Bossche). C'est en novembre de l'année 1654 que Marguerite Van Bosch fut réélue prieure par vingt-sept religieuses, ce qui prouve qu'elle avait déjà depuis trois ans, après la démission de Louise Alegambe, été élue prieure, probablement peu après la Noël 1651. Elle devait alors être âgée d'environ cinquante et un ans et devait avoir prononcé ses vœux depuis dix-neuf ou vingt ans. Elle exerçait la fonction de sous-prieure depuis 1639 déjà. Marguerite Van Bosch fut encore réélue prieure quatre fois : le 8 janvier 1658 par vingt-sept sœurs ; le 24 janvier 1661 par vingt-huit, en janvier 1664 par vingt-cinq et le 14 février 1667. Elle était originaire d'une famille influente. Son père, Pierre, fut président du Conseil de Namur et sa mère, Marie Maes, était la fille de Jacques Maes, membre du Conseil Privé. Un de ses frères, Charles, fut évêque de Gand. C'est peut-être en raison de cette famille fortunée qu'elle apporta lors de son entrée au couvent une somme de cent florins (118).

À cette époque, nous connaissons comme sous-prieures : Marie Delvael et Françoise Baelde, et comme procureuses Catherine Thérèse Lootens et Pétronelle Van Larebeke (119). Peu de choses sont connues sur le priorat de Marguerite Van Bosch. Outre un certain nombre de fondations, il faut signaler encore un rapport de visite épiscopale, le 8 janvier 1664, par Charles Van den Bosch, frère de la prieure. À peu de choses près, tout semble aller pour le mieux pour le couvent au cours de ce priorat ; la population se montait à vingt-cinq religieuses. Au décès de son frère l'évêque, le 5 avril 1665, Marguerite reçut en héritage une somme d'argent qui fut consacrée à une fondation dans le couvent. Le 21 novembre 1669, Marguerite Van Bosch demanda à l'évêque de Gand d'être démise de ses fonctions en raison de son grand âge (120).

(114) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734 ; *Fonds St.-Agnes*, n° 3 ; 2, 51-54.

(115) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 52-54 et page de titre ; n° 3.

(116) A.V.G., série XVIII, C, n° 2.

(117) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733. — A.V.G., série XVIII, C, n° 3.

(118) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734, 3737. — ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, série XVIII, C, n° 3. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 56. — B. JANSSENS DE BISTHOVEN et C. COLLIN, art. *Bosch, Karel van den (bisschop)*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, IX, col. 97-103, Bruxelles, 1981.

(119) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 18, 19 ; n° 2, 57 ; *Fonds Bisdom*, série B, n° 3734.

(120) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 18 (15 septembre 1652) ; n° 2, 54-56 ; *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734.

FRANÇOISE (Fransoise, Philipote) **BAELDE** (Balde). Françoise Baelde était sous-prieure depuis la fin du mois de décembre 1667. Elle fut élue le 21 novembre 1669 par les vingt-huit religieuses pour succéder à Marguerite Van Bosch. Sa première mention à Sainte-Agnès date du 20 décembre 1638, lorsqu'elle signa en tant que simple religieuse la nouvelle règle du couvent. Lors de la réélection de Françoise Baelde, en novembre 1672, par trente religieuses, Marie Delvael reprit à nouveau la charge de sous-prieure qu'elle avait vraisemblablement occupée immédiatement après l'élection en 1669 de Françoise Baelde au rang de prieure. Par la suite, Pétronelle Van Larebeke et Jeanne Heyghe remplirent ces fonctions. Les procureuses eurent nom Pétronelle Van Larebeke et Philippine De Boudry. À cette époque, le recteur et confesseur portait le nom de Pierre Buscum, prêtre, pénitencier et chanoine de la cathédrale Saint-Bavon. Entre le 8 février 1672 et le 31 janvier 1676, il reçut les comptes des années 1671 à 1675. Ceux de l'année 1676 furent approuvés par le nouveau confesseur, Philippe Bernard Castello, curé de Notre-Dame à Gand. Tous les comptes portent un bilan positif (121).

Pendant cette période, il faut citer, le 12 août 1671, la fondation de Lieven Triest, vice-président du Conseil de Flandre et de son épouse, Isabelle Baelde qui était vraisemblablement une parente de Françoise (122).

Le 9 janvier 1674, les vicaires généraux du diocèse de Gand donnèrent au couvent l'autorisation de remettre les reliques provenant de Valérie de Tassis (123).

Dans la nuit du 8 au 9 mars 1678, la ville fut durement bombardée par les troupes françaises ; le couvent de Sainte-Agnès fut sérieusement touché (124).

Françoise Baelde intervint pour la dernière fois en tant que prieure dans un acte (125) du 1^{er} août 1678. Étant donné le fait qu'elle apparaît encore comme sous-prieure sous le règne suivant, on peut en déduire qu'elle ne fut pas réélue, pour l'une ou l'autre raison, lors de l'élection triennale. Compte tenu de la date de la dernière élection (1672), le plus souvent en novembre, et du fait qu'elle était encore en activité comme prieure en août 1678, on peut en conclure que Françoise Baelde abandonna sa charge de prieure soit en novembre 1678 ou en novembre 1681, date de l'élection d'une nouvelle prieure (126).

PÉTRONELLE (*Petronilla*, Petronnelle) **VAN LAREBEKE** (Laerebeke). Après avoir été longtemps procureuse (certainement à partir de 1667) et ensuite sous-prieure (certainement à partir de 1674), elle fut élue prieure à l'automne 1678 ou 1681. En effet, elle est réélue à ce poste le 4 octobre 1683 par les vingt-neuf religieuses (127). Elle signe déjà en tant que conventuelle le rapport de visite (128) du 8 janvier 1664. On la voit intervenir en tant que prieure dans un seul acte datant du 6 décembre 1683 ; elle y intervient aux côtés de Françoise Baelde, la sous-prieure et de Marie de Rycke, la procureuse (129). Pendant son priorat, le couvent reçut, le 15 avril 1681, de François de Boudry une statue de Notre Dame qui fut placée dans une niche de l'autel dans le chœur (130).

(121) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733, 3737, 3734 ; *Fonds St.-Agnes*, n° 18, 19, 9.

(122) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 18 ; n° 2, 60-66.

(123) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3736.

(124) ARCHIVES-DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds Ename*, n° 92, f° 19. — J. E. NEVE DE MÉVERGNIES, *Gand sous l'occupation de Louis XIV : 1678-1679, 1701-1706, 1708*, 15, Gand, 1928.

(125) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 18.

(126) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 18.

(127) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733.

(128) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3734.

(129) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 18.

(130) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 66.

Pétronelle remplit vraisemblablement ses fonctions jusqu'au début de l'année 1686, époque où Philippine de Boudry fut élue prieure pour la première fois (131).

PHILIPPINE (Adriane, Philipinne, Philippe) **DE BOUDRY** (Bodry). Philippine fut élue prieure le 11 février 1686 ; vingt-neuf religieuses prirent part au scrutin. Elle était déjà citée au nombre des religieuses le 8 janvier 1664, dans le rapport de visite épiscopale (132).

Elle fut aidée dans sa tâche par plusieurs collaboratrices : Marie Van den Cruyce, en tant que sous-prieure et Marie-Jeanne Delvael, en tant que procureuse (133). À cette époque, maître Abraham de Cloet fut prêtre et chapelain de Sainte-Agnès ; le 24 janvier 1692, il fonda un anniversaire au couvent (134).

Le 11 février 1692, Philippine de Boudry fut réélue pour la seconde fois. Elle exerçait encore cette charge en août 1694 et mourut (135) le 20 décembre 1694.

MARIE (Catherine, *Maria-Catharina*, Marie-Catherine) **VAN DEN** (Van der) **CRUYCE** (Cruyce, Cruycen). Marie Van den Cruyce accéda au priorat après le décès de Philippine de Boudry, le 20 décembre 1694. Elle apparaît déjà, en tant que religieuse, lors du rapport de visite du 8 janvier 1664 et elle remplissait la charge de sous-prieure sous le règne précédent. Elle avait environ cinquante-cinq ans lorsqu'elle devint prieure et avait fait profession depuis trente-sept ans. On connaît encore deux réélections pour cette supérieure : l'une du 31 janvier 1701, grâce à vingt-neuf religieuses et l'une du 31 janvier 1704, grâce à vingt-cinq religieuses (136). On connaît le nom de plusieurs sous-prieures : Marie-Jeanne Delvael, Marie-Frédérique Van Hullen et Marie-Victoire Van den Eechaute (137). La charge de procureuse semblait plus stable, elle fut remplie successivement par Anne-Marie Van der Linden et par Aldegonde Limnander (138).

Le rapport de visite des 6 et 7 février 1696 par l'évêque Philippe Evrard Van der Noot cite un nombre de vingt-six religieuses, avec une moyenne d'âge de trente-neuf ans et une durée de vie religieuse de dix-neuf ans environ. Une autre visite de ce même évêque datée du 14 juillet 1705, mentionne un nombre égal de moniales (139). Ces deux rapports établissent que la règle conventuelle était bien suivie et que le couvent connaissait un certain épanouissement spirituel. On ne pouvait en dire autant de la situation financière telle que la révèle une lettre adressée en 1703 par le couvent au Conseil Royal. En raison de la guerre, la plupart des possessions domaniales étaient minées, ce qui plaçait le couvent dans une situation financière déplorable. Une série de fondations récemment reçues n'avaient vraisemblablement pu être perçues (140).

C'est probablement en raison de son grand âge que Marie Van den Cruyce ne fut pas réélue en 1707. Elle est citée pour la dernière fois en tant que prieure le 14 décembre 1706. En 1713, elle est citée au nombre des jubilaires après avoir été, encore brièvement, sous-prieure (141).

(131) A.V.G., série XVIII, C, n° 3.

(132) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734.

(133) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733 ; *Fonds St.-Agnes*, n° 19.

(134) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 18 ; n° 2, 67-70.

(135) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733. — A.V.G., série XVIII, C, n° 3.

(136) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734.

(137) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734 ; *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 71-72 ; n° 19 ; n° 6.

(138) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3734 ; *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 71-72 ; n° 6.

(139) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3734.

(140) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe V*, n° 331. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 70-72.

(141) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 6 ; n° 2, 72-73, 73-75 ; *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733. — A.V.G., série XVIII, C, n° 3.

MARIE FRÉDÉRICÉ (*Fredrice, Frederica*), **VAN HULLEN** (Hulle). Le 31 janvier 1707, vingt-sept religieuses élirent une nouvelle prieure : Marie Frédérique Van Hullen. Elle devait alors avoir environ cinquante-neuf ans et avait une quarantaine d'années de profession. Après avoir été infirmière, elle devint un court laps de temps sous-prieure. Elle fut réélue deux fois : le 25 février 1710 par vingt-sept religieuses et le 30 janvier 1713 par vingt-sept sœurs aussi. Dans ce dernier rapport de visite, le prêtre Segers, doyen de la cathédrale Saint-Bavon, est mentionné comme confesseur (142).

Au début, Marie-Victoire Van den Eechaute resta en fonction comme sous-prieure et Aldegonde Limnander comme procureuse. Ensuite, ce furent encore Marie Van den Cruyce et Emerentiane de Rycke qui exercèrent les fonctions de sous-prieure et Marie-Barbe Mahieu celles de procureuse (143).

Le couvent s'enrichit de cinq fondations sous le priorat de Marie Frédérique Van Hullen. Elle mourut peu avant le 23 octobre 1715. Il est vraisemblable qu'elle soit restée prieure jusqu'à ce moment (144).

EMERENTIANE (*Emerentiana*) **DE RYCKE** (Rijcke). Emerentiane de Rycke fut élue prieure le 23 octobre 1715. Ses connaissances musicales sont certaines : pendant une longue période, elle fut l'organiste du couvent. À la fin du priorat de M.F. Van Hullen, elle remplit la charge de sous-prieure. Lors de son élection elle était âgée de quarante-six ans environ ; elle avait fait profession en 1689. Elle fut réélue à plusieurs reprises (145), et pour la dernière fois, le 24 juillet 1741. Le nombre moyen de religieuses de chœur s'élevait à environ vingt-six, sans tenir compte des converses qui en 1741 étaient au nombre de huit. Un seul acte du 20 décembre 1717 nous renseigne sur les autres dignitaires : Marie A. Coornaert est alors sous-prieure et Marie Barbe Mahieu, procureuse. La prieure suivante, Séraphine Baston occupa également un certain temps la charge de sous-prieure, jusqu'à son élection (146).

Emerentiane de Rycke resta vraisemblablement en fonction jusqu'à l'élection d'une nouvelle prieure le 28 juillet 1744. Elle apparaît encore par la suite dans un acte du 30 janvier 1751, en tant que sous-prieure (147).

SÉRAPHINE (*Seraphina*) **BASTON**. Le 28 juillet 1744, la sous-prieure Séraphine Baston fut élue prieure. À ce moment, la Communauté comptait vingt-cinq religieuses et onze converses. Séraphine Baston fut réélue à plusieurs reprises jusqu'à son décès le 15 février 1763. Le nombre des religieuses varie alors entre vingt-cinq et vingt (148). Les sous-prieures furent successivement Emerentiane de Rycke et Cécile Borluut (149).

En 1751, Mathilde Delvael est citée comme procureuse (150). Le curé de Notre-Dame à Gand, Gilles Steels fut pendant un temps assez long confesseur en même temps de Paul Bernard de Baches, chanoine de la cathédrale Saint-Bavon (151).

(142) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 73.

(143) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 72-73, 73-75 ; chartes, n° 72 ; *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733.

(144) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 2, 72-75 ; chartes, n° 72 ; *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, S. 249.

(145) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733-3734.

(146) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 19 ; *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733.

(147) A.V.G., série XVIII, C, n° 3. — A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 19.

(148) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 2733 ; *Fonds St.-Agnes*, n° 19.

(149) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733.

(150) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 19.

(151) A.É.G., *Fonds Bisdom*, série B, n° 3733 ; *Fonds St.-Agnes*, n° 10-11.

Quelques comptes relatifs à ce priorat sont encore conservés, notamment ceux des années 1744-1747 et 1750-1762. Ils se soldent tous par un bilan positif, témoignage d'une gestion financière saine et d'un bon état financier du couvent (152).

Le 7 mars 1752, la prieure S. Baston déclara au magistrat de Gand, en réponse à l'ordonnance du 24 février 1752, qu'il n'y avait pas de religieuse de nationalité française dans la Communauté (153). Le 26 mars 1754, elle déclara qu'en dehors d'une maison acquise en 1717 et depuis les octrois d'amortissement de juillet 1518 et 25 août 1628, le couvent n'avait acquis aucun bien immeuble. Ceci en réponse au placard de septembre 1753 (154).

Le fait que S. Baston signait encore les quittances de l'année 1762, indique que cette prieure resta vraisemblablement en fonction jusqu'à sa mort (155).

AGNÈS VERBEECK (Verbeke). C'est le jour du décès de Séraphine Baston, le 15 février 1763, qu'Agnès Verbeeck fut élue prieure, vingt et une religieuses prirent part à l'élection. Elle était déjà certainement religieuse en 1751. Par les rapports de réélection des 25 février 1766, 29 février 1772, 21 février 1775 et 16 février 1778, on peut déduire que le nombre de religieuses oscillait entre vingt et un et vingt-quatre (156).

Les comptes conservés pour les années 1763-1769 et 1772-1777 montrent un solde positif. Le contrôle des comptes sous le priorat d'Agnès Verbeeck se faisait la plupart du temps en présence du confesseur, Jean Denis De Vylder, chanoine de la cathédrale Saint-Bavon (157).

On ne sait pas précisément quand le priorat d'Agnès Verbeeck se termina. La dernière quittance signée de sa main le fut en même temps par la prieure suivante, Marie-Thérèse Mussche, et date du 2 janvier 1782, alors qu'elle signait séparément les quittances jusqu'au 11 septembre 1780, donc en qualité de prieure (158).

MARIE-THÉRÈSE MUSSCHE. Cette religieuse fut vraisemblablement élue prieure au début de l'année 1781 (peut-être en février). Le fait qu'elle signait déjà une quittance avec la prieure précédente invite à penser qu'Agnès Verbeeck n'était probablement plus capable de remplir ses fonctions de direction (159). Deux listes de religieuses datant de 1782 et du 8 mai 1783 permettent d'établir que Marie-Thérèse Mussche, Gantoise d'origine, devait avoir quarante-deux ans environ au moment de son élection et qu'elle avait fait profession le 11 août 1760. Ces mêmes listes citent Augustine Van Coppenolle comme sous-prieure et Bernarde Anthéunis comme procureuse. Le nombre total de religieuses s'élevait à vingt et une sœurs, cinq converses et deux donates. L'âge moyen des moniales était d'environ quarante-quatre ans ; douze d'entre elles étaient originaires de Gand même, et la majorité des paroisses voisines du couvent. Trois religieuses, maîtresses d'école dirigeaient une école dans le monastère et y éduquaient une cinquantaine de filles. Le couvent mettait à leur disposition des livres et de quoi écrire. Les revenus annuels s'élevaient à 8 000 florins (160).

(152) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 10-11.

(153) A.V.G., série XVIII, A, n° XVI.

(154) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31353.

(155) A.V.G., série XVIII, C, n° 3.

(156) A.É.G., *Fonds Bisdop*, série B, n° 3733 ; *Fonds St.-Agnes*, n° 19 (30 janvier 1751). — A.V.G., série LXXXIV, boîte XVI, n° 35. — D. DESTANBERG, *Gedenkboeken der stad Gent...*, 19. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 225-226.

(157) A.É.G., *Fonds St.-Agnes*, n° 11-13.

(158) A.V.G., série XVIII, C, n° 3.

(159) Cf. note 158.

(160) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 400. — A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31607. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 226. — J. J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent...*, 23.

Le priorat de M.-Th. Mussche fut de courte durée. En prévision d'une suppression à venir, Joseph II fit interdiction, le 29 avril 1782, à une série de couvents, dont Sainte-Agnès, de recevoir de nouveaux vœux ; peu après vint l'ordre d'établir un état des biens complet et de dresser une liste des religieuses (161).

Conformément à l'ordonnance impériale du 18 avril 1782, on établit, le 10 mai 1782, l'inventaire de tous les biens et des divers revenus du monastère. Ce document fut rédigé par Louis, baron de Haveskerke, conseiller et procureur général à Gand. Ce rapport fut contre-signé par la prieure et la procureuse (162).

Enfin, conformément à l'édit général de suppression du 17 mars 1783, l'acte de suppression de Sainte-Agnès fut donné à Bruxelles le 5 avril 1783. Il fut porté à la connaissance des religieuses le 30 avril 1783 par le baron Louis Van Haveskerke, en tant que conseiller et avocat fiscal de Flandre (163). Simultanément, débuta la rédaction d'un nouvel inventaire des biens meubles et immeubles du couvent (164). Les biens du couvent supprimé furent dès lors gérés par le comité de la Caisse de Religion. Les administrateurs en furent tout d'abord J.F. Vaerne-wyck de Belleghem, puis Judocus Van Nieukercke (165). Cependant Marie-Thérèse Mussche continua très certainement jusqu'au 11 septembre 1783 à signer les quittances (166).

La liste du 8 mai 1783 montre que toutes les religieuses durent retourner à la vie civile (167).

Le 11 décembre 1784, les peintures et les autres meubles furent vendus et le 22 janvier 1785, on vendit publiquement les cloches, le plomb, etc. (168).

En 1785, la presque totalité des bâtiments conventuels avaient été abattus et remplacés par d'autres. L'église fut démolie en 1789. Par la suite le complexe fut repris par le Bureau des Domaines et Douanes et transformé en entrepôt militaire et boulangerie. En 1810, le complexe conventuel passa à la ville. Sous Guillaume I^{er}, on y installa un manège et à partir de 1826, l'école industrielle (169). Lors de démolitions en 1785, on y retrouva encore le squelette bien conservé d'une religieuse décédée deux cents ans plus tôt et enterrée à cet endroit (170).

(161) D. DESTANBERG, *Gedenkboeken der stad Gent...* 77.

(162) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31607.

(163) G. DE SCHEPPER, *La réorganisation des paroisses et la suppression des couvents dans les Pays-Bas autrichiens sous le règne de Joseph II*, dans *Recueil des travaux d'Histoire et de Philologie de l'Université de Louvain*, 3^e série, fasc. 8, 120-135, Louvain, 1942. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 400. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 226.

(164) A.É.G., *Raad van Vlaanderen*, n° 31607. — A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 400. — F. DE POTTER, *Gent, van den oudsten tijd tot heden...*, VIII, 223-224. — D. DESTANBERG, *Gedenkboeken der stad Gent...*, 90-91.

(165) A.É.G., *Fonds St-Agnes*, n° 66. — D. DESTANBERG, *Gedenkboeken der stad Gent...*, 90-91.

(166) A.V.G., série XVIII, n° 3.

(167) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 400. — M. HEINS, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 44.

(168) A.V.G., *Atlas Goetghebuer*, tiroir 68, n° 11b.

(169) Ch.-L. DIERICK, *Mémoires sur la ville de Gand...*, II, 658. — J. J. STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent...*, 131. — M. HEINS, *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 43-44. — A. CASSIMAN, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 156. — J. DECAVELE et J. VANNIEUWENHUYSE, *Stadsarchief van Gent...*, 217. — A.V.G., *Atlas Goetghebuer*, tiroir 68, n° 15, 11b ; série LXXXIV, boîte VI, n° 13. — H. DEELSTRA, *De school van kunsten en ambachten (1826-1835) aan de Gentse Universiteit*, dans *Uit het verleden van de R.U.G.*, n° 5, 21-26, Gand, 1977.

(170) A.V.G., série LXXXIV, boîte XVI, n° 35. — Alors que cette notice était sous presse, nous avons pris connaissance de l'article de C. MORLION, *De kroniek van het Sinte-Agneteklooster te Gent (1434-1535). Bron voor het dagelijkse leven van vrouwelijke religieuzen van de richting der Moderne Devotte*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, LXVII, 3-23, Anvers, 1984.

PRIEURÉ DE SAINTE-BARBE dit JORIS VRANCX À GAND

Susteren in de Sevaenstrate (1424), mulieribus in domo Sancte Barbare (sita in parrochia parrochialis ecclesie Beate Marie Gandensis) (1425), godshuse dat men heet Sente Baerberenuus staende in de Sevaenstrate te Sente Pieters bi Ghend (1429), godshuse dat men heet Sente Barbelenhuse staende t' Sente Pieters in de Sevaenstrate (1438), domus Sancte Barbare vulgariter appellate de Jherusalem (1447), godshuse van Sente Barbelen dat men heet Jherusalem (1447), godshuus van Sinte Baerberen in Jherusalem ghesticht ende ghefundeert in de Sevaenstrate (1448), godshuse ende convente van Sente Baerbelen dat men heet Jherusalem in de Sevaenstrate (1451), domus Sancte Barbare site in platea dicta Sevaenstrate (1454), clooster van Sente Barbelen gheenaemt Jherusalem staende up die Veste 't Sente Pieters tussen der Wolporten ende der Ketelporten (1455), domus Sancte Barbare in Gandavo (1468), cloestre van Sinte Barbelen in Jherusalem dat men heet den cloestre van wijlen Joris Vranx te Ghent (1470), clooster van Sente Barbelen gheseyt Joris Francs (1482), cloestre van Jooris Vranx (1530), monasterium Sancte Barbare Joorijs Vranx (1544), couvent de Sainte Barbe dit Jooris Vranx (1547), clooster van Jooris Vranx, gheseyt Jerusalem (1570), clooster van Sinte Jooris Vranx (1591), clooster van Sinte Barbara gheseyt Jooris Vranx (1636), cloistre de Sainte Barbe dit George Vranx (1705), clooster van Sinte Barbara in Jerusalem, gheseyt Jooris Vranx (1705), couvent de Ste Barbe (1783) (1).

SOURCES : Le couvent de Sainte-Barbe fut supprimé en 1783 par l'empereur Joseph II. Rétabli en 1790, il fut supprimé une seconde fois — définitivement — sous la Révolution française, en 1796.

Les archives du couvent furent confisquées et déposées aux Archives de la Préfecture — précurseur des Archives de l'État à Gand — où elles furent consultées en 1815 par C. L. Diericx (2). Par la suite — la date du transfert nous est inconnue — les documents de Sainte-Barbe furent transférés au Séminaire épiscopal de Gand, qui était devenu en 1806 légataire des bâtiments du couvent, par testament de la dernière prieure (3). De nos jours, la plus grande partie des archives de Sainte-Barbe est encore conservée au Séminaire. Les Archives de l'État, les Archives de la Ville ainsi que la Bibliothèque Universitaire de Gand possèdent aussi quelques pièces d'un certain intérêt.

Restent encore quelques documents se trouvant au Collège de Sainte-Barbe à Gand. Perdus pendant la première suppression du couvent, ils furent achetés par les Jésuites à la vente J. De Meyer (4) en 1869.

C'est donc dans le *Fonds Sainte-Barbe* du Séminaire épiscopal de Gand que nous retrouvons la plupart des archives de l'institution (5). Ce fonds renferme plusieurs pièces de grande importance pour l'histoire du couvent.

(1) Prieuré situé à Gand, prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand; diocèse de Tournai jusqu'en 1559, depuis lors diocèse de Gand. — Aucun des documents de Sainte-Barbe ne cite le nom de Sainte-Catherine que mentionne É. DE MOREAU dans *Histoire de l'Église en Belgique*, Tome complémentaire, 478, Bruxelles, 1948.

(2) C. L. DIERICX, *Mémoires de la ville de Gand*, t. II, 277-280, Gand, 1815.

(3) J. ROEGIERS, *Inventaris van het archief van het Bisschoppelijk Seminarie Gent*, VIII, Bruxelles, 1970. — S.É.P.G., *Fonds du Séminaire*, E 201.

(4) *Catalogue des livres de J. De Meyer*, conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, sous le numéro G 10975, 110 n° 640. — Cfr aussi l'ex-libris de l'obituaire de 1523, se trouvant au COLLÈGE DE SAINTE-BARBE : Jean De Meyer acheta l'obituaire le 24 octobre 1840 au dr. Schourion à Bruges.

(5) J. ROEGIERS, *Inventaris van het archief van het Bisschoppelijk Seminarie Gent*, VIII, Bruxelles 1970. — CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster te Gent (1423-1783, 36-44)*. Mémoire de licence inédit, Gand, 1979, aperçu général du fonds.

Citons tout d'abord les privilèges originaux du couvent datant des années 1425-1550 et recopiés dans le *Liber privilegiorum* du XV^e siècle, se trouvant dans le même fonds. Quelques-unes de ces chartes furent éditées. Ainsi nous trouvons une édition de la bulle de Martin V de 1425 dans A. Van Lokeren *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre*. II, n° 1631, Gand, 1871. Ce même privilège, ainsi que la charte de Jean de Chevrot, évêque de Tournai, datant de 1447 sont édités dans J. F. Foppens *Diplomatum Belgicorum nova collectio sive supplementum ad opera diplomatica Auberti Miraei*, III, 695-696, Bruxelles, 1734. Ce même ouvrage contient également dans son quatrième tome (p. 68) la bulle d'Eugène IV de 1444. Il faut cependant faire remarquer qu'aucune de ces éditions n'est complètement exacte. Notons aussi que plusieurs de ces bulles furent citées par C. L. Diericx dans ses *Mémoires de la ville de Gand*, II, 278-279, Gand 1815, et par A. Cassiman dans son article *De Moderne Devotie of Geert Grootte in Oost-Vlaanderen dans Ons geestelijk erf*, XXVII, 57-58, Anvers, 1952. Signalons enfin que la plupart de ces chartes furent transcrites dans l'appendice du mémoire de licence de Ch. Van Simaey *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster te Gent (1423-1783)*, 200-225, Gand 1979.

Une autre pièce intéressante de ce fonds est l'obituaire du XVIII^e siècle. Celui-ci contient dans une première partie les copies de diverses lettres de fondations de messes, ensuite l'obituaire *stricto sensu* (6), suivi du nécrologe (7) et enfin, la liste de prieures. Tandis que la plus grande partie de ce document date d'après 1709, cette liste est, par contre, plus ancienne et remonte aux années 1675-1709.

En ce qui concerne la vie spirituelle de Sainte-Barbe nous trouvons encore : des actes de fondations de messes des XVI-XVIII^e, des lettres des XVIII-XIX^e, et enfin quelques pièces du XVIII^e siècle que nous avons rubriquées sous le nom *varia*. Il s'agit là d'écrits relatifs à la cérémonie de profession, un livre liturgique sur le culte de sainte-Barbe au couvent, de nombreuses indulgences, etc.

Citons, au sujet de la vie matérielle du couvent, en tout premier lieu la boîte de chartes de transferts et achats de rentes, maisons et terres des XIV-XVIII^e, recopiées en partie dans le cartulaire du XV-XVI^e siècles du même fonds. Ce cartulaire a été constitué en deux temps et plusieurs des chartes notées en un premier temps se trouvent recopiées une seconde fois. D'autres sources nous renseignent sur la situation matérielle du couvent ; ce sont : deux livres de recettes des rentes et fermages — l'un des années 1591-1635, l'autre de 1684-1787 —, divers dossiers du XVII^e concernant les biens du couvent à Strijpen (8), Hulst (9), Grammene (10), Zuiddorpe (11), des papiers d'un procès du XVII^e au sujet de leur propriété Stijlvoorde à Heusden (12), ainsi que des baux, obligations et un état de bien du XVIII^e siècle. Signalons aussi plusieurs quittances de fournisseurs des XVII-XVIII^e, des comptes annuels de 1664-1666, 1756-1758, 1762-1773, 1790-1795, 1797-1806, des comptes menagers de 1725-1726, 1744-1746, 1765-1776, 1780-1782, 1790-1792 et aussi une liasse de papiers de tout genre des XVI-XVIII^e siècles (*varia*) contenant entre autres des actes de séquestration.

Voilà tout en ce qui concerne le *Fonds de Sainte-Barbe* au Séminaire. Pour tout renseignement plus détaillé nous renvoyons au mémoire de licence de Ch. Van Simaey, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster te Gent*. Signalons, pour terminer, au même Séminaire, dans le fonds *Séminaire* (13), E 201 le testament de la dernière prieure, daté de 1806.

(6) Par ce terme nous voulons distinguer la partie du document contenant uniquement la liste des défunts du document tout entier, l'obituaire *sensu largo*.

(7) Nous ferons ici la distinction entre le nécrologe et l'obituaire (*stricto sensu*). — Tandis que le nécrologe cite dans sa liste de défunts — rédigée en marge d'un calendrier — aussi bien les religieuses que les bienfaiteurs du couvent, l'obituaire, lui, ne mentionne que les bienfaiteurs. Une autre différence se situe dans l'usage des documents. Le nécrologe est un livre liturgique servant à l'office du chœur, l'obituaire est plutôt un document administratif ayant pour but de rappeler à la responsable les services qui doivent être accomplis en échange du don fait par le bienfaiteur. Au côté du nom des donateurs, on a ajouté le montant de leur don.

(8) À 22 km au Sud-Ouest d'Alost, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem.

(9) Pays-Bas, province de Zélande.

(10) À 6 km à l'Ouest de Deinze, prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze.

(11) Près de Hulst, Pays-Bas, province de Zélande.

(12) À 7 km au Sud-Est de Gand, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ledeborg.

(13) J. ROEGIERS, *Inventaris van het archief van het Bisschoppelijk Seminarie Gent*, Bruxelles, 1970.

Une autre partie importante des archives du couvent est conservée aux Archives de l'État à Gand, *Fonds Sainte-Barbe* (14). Ce fonds renferme essentiellement des sources d'ordre économique.

La boîte bleue (*blauwe doos*) de ce fonds contient surtout des chartes de 1423-1666 concernant l'achat de maisons situées dans la rue Saint-Étienne (*Savaanstraat*). La pièce la plus importante de ce carton est sans aucun doute l'acte de fondation du couvent de 1423.

Mentionnons aussi, dans ce même fonds, plusieurs liasses (34 numéros) où l'on trouvera des baux de fermage, des quittances et divers autres papiers des XVI-XVIII^e siècles au sujet de la vie matérielle de Sainte-Barbe.

Notons pour terminer quelques pièces tenues à part et ayant appartenu autrefois au fonds *Bruine Dozen*, des mêmes Archives. Il s'agit de quatre chartes d'achat, (une de 1540, deux de 1614, une de 1638), d'une indulgence de 1668 et d'une lettre de Charles-Quint de 1527, concernant la religieuse Jacqueline d'Ottinghien. N'oublions surtout pas trois chartes originales de 1454 qui nous éclairent sur la mutation de la maison-Dieu de Sainte-Barbe en couvent. Bien que citées dans l'inventaire manuscrit, celles-ci ne se trouvent nullement dans le *Fonds Sainte-Barbe* mais dans le *Fonds de l'abbaye Saint-Pierre*, répertoriées dans *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre* de A. Van Lokeren sous les numéros 1779, 1781, 1782. Ce même fonds contient aussi quelques documents très intéressants quant à la situation du couvent aux confins de la seigneurie de Saint-Pierre et de la ville de Gand : il s'agit des numéros 37, 38 et 1111 dans la deuxième série (15).

Dans le même dépôt, nous signalons, dans le *Fonds de l'Évêché* (16), plusieurs papiers relatifs à l'histoire institutionnelle et spirituelle du couvent aux temps modernes. Citons : divers statuts du XVII^e portant les numéros B 3001, B 3006, B 3741 ; la relation des visites épiscopales (B 3003), des pièces concernant l'élection des prieures (B 3004), de la correspondance de 1613-1768 (B 3002) et plusieurs documents au sujet du transfert de sœur Florence Blijleven en 1652 au couvent des augustines réformées de Beaugard à Liège (B 3005). Mentionnons aussi, dans ce même fonds, de nombreuses pièces relatives à la situation économique du couvent aux XVII-XVIII^e siècles, divers documents de 1611-1666 au sujet des biens du couvent (B 3007), des quittances de ventes de 1619-1623 (B 3004), des papiers de 1664-1734 concernant des maisons situées à *Ter Platen* à Gand et appartenant à Sainte-Barbe (R 870/5), quelques états de biens de 1782-1785 (B 4296), divers papiers et correspondance de 1783-1788 (B 4296bis), des livres de comptes de 1783-1788 (B 4229, B 4234), des quittances de rentes viagères de 1790 (B 4297) ainsi que plusieurs pièces justificatives de 1790 (B 4298). Les numéros B 1326, K 2292, K 2293, K 2294, B 356, B 355, K 2295, K 2296, B 133, K 2297, B 137, B 4687 du même fonds sont très intéressants pour l'histoire sociale et démographique du couvent. Ces registres d'interrogation des sœurs à leur entrée et profession au couvent procurent pour la période 1613-1747 des renseignements, quant au lieu d'origine, l'âge et la parenté des religieuses.

Citons enfin, toujours aux mêmes Archives, dans le Fonds du *Conseil de Flandre* (17) un acte d'amortissement de 1783, sous le numéro 31353, et un état de bien de la même année, sous le numéro 31609.

Les Archives de la Ville de Gand (18) conservent dans le *Fonds Sainte-Barbe*, divers papiers de moindre intérêt : des quittances de 1645-1741, des lettres de requête des XVI-XVII^e siècles adressées par le couvent aux échevins de la Keure ainsi qu'un registre d'administration des biens durant la République calviniste (1579-1584). Le nécrologe de 1705 conservé dans les *Registres Paroissiaux* des mêmes Archives est beaucoup plus important. Ce nécrologe fut réclamé en 1796, pendant la Révolution française dans le cadre de l'aménagement des registres d'état civil.

(14) A.É.G. *Inventaire manuscrit n° 56*. — CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, aperçu général du fonds, 47-50.

(15) A.É.G., *Inventaire n° 34*, II.

(16) A.É.G., *Inventaire dactylographié* de M. GYSSELING, *Voortopige inventaris van het oud archief van Sint-Baafs en het bisdom Gent* (20c) ; fiches GYSSELING Jointe et couvent Sainte-Barbe.

(17) J. BUNTINK, *Inventaris van het archief van de Raad van Vlaanderen*, Bruxelles, 1964-1977.

(18) V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des A.V.G.*, Gand, 1896. — V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des A.V.G. Établissements religieux*, Gand, 1887.

Signalons aussi qu'aux mêmes Archives, les *Registres de la Keure* (série 301) renferment de multiples renseignements concernant la fondation du couvent : *keure*, 27, f° 29v° ; *keure*, 28, f° 7v° ; *keure*, 35, f° 201v° ; *keure*, 38, f° 128 ; *keure*, 39, f° 90-91v° ; *keure*, 40, f° 1v° ; *keure*, 47, f° 32v° ; *keure*, 55, f° 50 ; *keure*, 104, f° 108. Les *Registres de la Keure*, 12 (f° 25), 14 (f° 24-25, 93v°-101v°), 17 (f° 223, 227v°-229, 237-239v°, 253v°-254v°) et 19 (f° 17, 65v°-68) de la série 94bis nous donnent quelques informations sur la situation du couvent pendant la République calviniste (1579-1581). Notons encore, dans les *chartes de la ville de Gand*, inventoriées par E. De Busscher (19), la charte n° 622, copie du XVII^e siècle d'une charte de 1456 se trouvant aux Archives de l'État (20). Le *Fonds des Filles-Dieu (Filidieuses)* des mêmes Archives nous fournit quelques pièces concernant le placement de certaines filles-Dieu dans le couvent de Sainte-Barbe dans les années 1600-1772.

Citons enfin le *Fond Van Werveke* (21) et le *Fonds Van der Haeghen* (22) qui procurent maints détails se rapportant à l'histoire du couvent.

À la Bibliothèque de l'Université de Gand, on trouve plusieurs manuscrits (23) mentionnés dans l'inventaire sous les n° 2424, 2430, 2473. Ces trois numéros correspondent respectivement à un livre de prières du XVII^e siècle, un nécrologe de 1796 et des statuts donnés par l'évêque A. d'Hornes en 1686. Le *Fonds Van der Haeghen* contient quelques documents du XVIII^e siècle de moindre importance.

La Bibliothèque du Collège de Sainte-Barbe à Gand, nous fournit une pièce de premier ordre : l'obituaire de 1523. Cet obituaire est à la base des trois autres (24). Il comprend quatre parties : un calendrier, un obituaire *stricto sensu*, un nécrologe et quelques indications concernant la cérémonie de profession, etc. Le collège possède aussi une partie des statuts de l'évêque d'Hornes de 1686.

Les *Acta episcopatus* (25) — 45 registres contenant des actes épiscopaux de 1584 à 1802 — conservés au Palais épiscopal de Gand, procurent quelques informations très sommaires concernant les XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles : année 1586, f° 20 ; année 1614, f° 49, 131 ; année 1615, f° 194 ; année 1658, f° 110 ; année 1663, f° 290 ; année 1666, f° 87 ; année 1688, f° 83 ; année 1689, f° 174 ; année 1696, f° 225 ; année 1700, f° 14 ; année 1704, f° 98 ; année 1705, f° 35, 39 ; année 1708, f° 27 ; année 1715, f° 181 ; année 1723, f° 227 ; année 1727, f° 78, 95 ; année 1730, f° 37 ; année 1737, f° 12 ; année 1738, f° 15 ; année 1739, f° 54 ; année 1740, f° 96 ; année 1742, f° 44, 46, 61 ; année 1743, f° 44 ; année 1745, f° 151 ; année 1748, f° 62 ; année 1749, f° 101 ; année 1751, f° 226.

Les Archives Générales du Royaume (26) possèdent divers documents relatifs à l'histoire de Sainte-Barbe. Citons dans le fonds du *Conseil Général du Gouvernement* (27), plusieurs papiers concernant les biens du couvent de 1788-1789, portant le n° 1482 ; dans le fonds *Conseil Royal de Philippe V* (28), des pièces de 1702 au sujet de l'allocation d'un pain d'abbaye à M. D'Alzega, sous le n° 332 ; dans le fonds de la *Chancellerie des Pays-Bas à Vienne* (29), le n° 803 au sujet de la contestation des pains d'abbaye par Sainte-Barbe ; dans le fonds du *Grand Conseil de Malines*, l'affaire n° 83 du registre de sentences 851 et l'affaire 28 du registre 850 ; dans le fonds du *Conseil d'État et d'Audience* (30), le registre 895 contenant une enquête ecclésiastique au sujet de la sœur Jacqueline d'Ottinghien ; dans le fonds de la *Chambre des Comptes* (31), tome VI, n° 46474 le livre d'annotations par l'administrateur van Nieuwerkerk en 1789 ; dans

(19) E. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique des chartes de la ville de Gand*, Gand, 1868.

(20) A.É.G., *Fonds de Saint-Pierre*, charte n° 1782.

(21) A.É.G., *Fonds Van Werveke, couvent de Sainte-Barbe*, 482/1.

(22) A.É.G., *Fonds Van der Haeghen, couvent de Sainte-Barbe*, B1/7.

(23) A. DEROLEZ, *Inventaris van de handschriften in de Universiteitsbibliotheek te Gent*, Gand, 1977.

(24) Pour la filiation des différents obituaires voyez CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 54-71.

(25) Les numéros B 129, B 130, B 1416, B 1417, B 1418, B 1419, B 1420, B 1421, B 2842 du *Fonds de l'Évêché* aux A.É.G. et le ms. n° 135 de la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND possèdent des réperoires pour une consultation plus aisée de ces registres.

(26) M. VAN HAEGENDOREN, *Het Algemeen Rijksarchief te Brussel. Overzicht van de fondsen en inventarissen*, Bruxelles, 1955.

(27) P. et J. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil du Gouvernement Général*, Bruges, 1925.

(28) J. et P. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil Royal de Philippe V (1702-1711)*, Tongres, 1932.

(29) E. DE BREYNE, *Inventaire sommaire des archives de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Bruxelles, 1906.

(30) H. NÉLIS, *Inventaire analytique du fonds des Papiers d'État et de l'Audience*, Bruxelles, 1906.

(31) H. NÉLIS, *Inventaire des archives des Chambres des Comptes. Série des registres*, VI, Bruxelles, 1931.

le fonds du *Conseil des Troubles* (32), registre 155 (antérieurement 76), f° 321, une enquête sur les dommages causés au couvent par les iconoclastes en 1566, et enfin dans le fonds *Caisse de Religion* (33), divers inventaires de biens et possessions du couvent lors de la suppression en 1783 (n° 64, inventaire de l'argenterie ; n° 70, inventaire des peintures ; n° 73, inventaire des livres ; n° 138, liste des religieuses ; n° 159, liste des meubles devant être restitués aux religieuses ; n° 197, état des biens, et enfin n° 401, une liste des religieuses et une liste des fondations de messes).

Le couvent de Sainte-Barbe ne possède pas de chronique. Cependant plusieurs informations intéressantes quant à l'histoire de Sainte-Barbe figurent dans d'autres sources narratives. Mentionnons seulement la chronique non éditée du couvent de Sainte-Agnès à Gand, qui se trouve chez les Frères Mineurs de Gand (34) et contient des renseignements sur la situation du couvent au début du XVI^e siècle. Nous citerons plus loin les chroniques éditées.

La publication des sources du couvent de Sainte-Barbe est pour ainsi dire inexistante. Ici et là, on retrouve cependant quelque pièce éditée.

Nous avons déjà signalé l'édition fragmentaire de certains privilèges du couvent dans l'article de A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen* dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVII, 157-158, Anvers, 1952, et dans l'œuvre *Mémoires de la ville de Gand*, II, 278-279, Gand, 1815, de C. L. Diericx. Mentionnons aussi : E. Dhanens, *Le scriptorium des Hiéronymites à Gand*, dans *Scriptorium*, XXIII, 361-379, Bruxelles, 1969, qui transcrit une charte nous révélant quelque peu la personnalité du fondateur du couvent, Joris Vranx. Ce même document se trouve aussi cité dans l'article de A. Cassiman.

D. Berten a édité dans *Coutumes des Pays-Bas et Comté de Flandre. Quartier de Gand, X, Coutumes de la Seigneurie de Saint-Pierre-lez-Gand*, 205, Bruxelles, 1905, une charte de très peu d'importance de 1595 ainsi qu'un acte de collocation de 1570 (172-173). Nous retrouvons le regeste d'un autre acte de séquestration, de 1695 celui-ci, dans J. De Brouwer, *De kerkelijke rechtspraak en haar evolutie (1570-1795)*, 298, Tiel, 1971-1972. M. Cloet nous procure dans son édition *Itinerarium Visitationum Antonii Episcopi Gandavensis (1623-1654)*, *Symbolae* 2, 158, 307, Louvain, 1976, quelques rares indices concernant la situation intérieure du couvent au XVII^e siècle.

Citons aussi A. R. Fayen, *Le prieuré augustin d'Elsegheem, près d'Audenaerde et son obituaire*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschied- en oudheidkunde te Gent*, IV, 325-394, Gand, 1902, qui fournit des informations quant au lieu de provenance de certains confesseurs du couvent.

Notons enfin, parmi les sources narratives, les ouvrages suivants : P. A. Stracke *Syoensklooster-kroniek uit de 15de-16de eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 174-226, 323-344, 408-434 ; XI, 1-28, Anvers, 1936-1937, qui mentionne Sainte-Barbe en tant que maison de la Vie Commune ; *Van die beroerliche tijden in die Nederlanden en voornamelijk in Ghendt, 1566-1568*, de M. Van Vaernewijck, publié par F. Van der Haeghen, Gand, 1872-1881, nous informe page 175 de l'attaque du couvent par les iconoclastes en 1566 et enfin la chronique du couvent de Groenenbriel éditée dans V. Van der Haeghen *Het klooster Ten Walle en de abdij van den Groenen Briel*, 304-306, Gand, 1888, nous renseigne au sujet des difficultés intérieures du couvent au début du XVII^e siècle.

TRAVAUX : Jusqu'à présent la seule monographie sur l'histoire du couvent est le mémoire de licence de Ch. Van Simaey, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster te Gent (1423-1783)*, Gand, 1979.

Auparavant les origines du couvent avaient déjà fait l'objet d'une étude sérieuse : A. Cassiman *De Moderne Devotie of Geert Grote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVII, 156-159, Anvers, 1952.

(32) A. JAMEES, *Inventaire du Conseil des Troubles*, Bruxelles, 1958.

(33) A. COSEMANS et J. LAVALLEYE, *Inventaire des archives du Comité de la Caisse de Religion*, dans *Travaux du cours pratique d'Archivologie*, 155-190, Bruxelles, 1920-1925.

(34) L'adresse en est Oude Houtlei à Gand.

C. L. Diericx consacra dans *Mémoires de la ville de Gand*, II, 278-179, Gand, 1815, quelques lignes au couvent. L'article de E. Dhanens, *Le scriptorium des Hiéronymites à Gand*, dans *Scriptorium*, XXIII, 361-379, Bruxelles, 1969, fournit d'intéressants détails au sujet de l'érection de la maison de Sainte-Barbe. Mentionnons aussi A. Viaene, *Nazaretten in Vlaanderen* dans *Biekorf*, LIV, 193-197, Anvers, 1963, et J. Winnepeninckx, *Jerusalem in Sint-Baafs te Gent. Een bijdrage over het godsdienstig leven te Gent en het leven in de St-Baafsabdij*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n.s., XXIV, 1-94, Gand, 1970, qui fixent notre attention sur l'emploi du nom « Jerusalem » pour le couvent de Sainte-Barbe. Les notes de J. B. Gramaye dans *Rerum Flandricarum primitiae*, 64, Anvers, 1611, et de A. Sanderus, dans *Flandria illustrata sive descriptio comitatus istius*, 329, Cologne, 1641, au sujet du couvent sont très sommaires et même inexacts. Dans D. Berten, *Coutumes des Pays-Bas et comté de Flandre. Quartier de Gand*, X, *Coutumes de la Seigneurie de Saint-Pierre-lez-Gand*, IV-XXVII, Bruxelles, 1905, nous retrouvons quelques informations concernant la position du couvent aux limites de la ville de Gand et de la seigneurie de Saint-Pierre.

Au sujet de la reformation de l'abbaye de Sinnich par quelques sœurs de Sainte-Barbe en 1690, renvoyons à D. D. Brouwers, *Histoire du chapitre noble de Sinnich de l'ordre de Saint-Augustin*, dans *Bulletin de la Société Vervétoise d'Archéologie et d'Histoire*, V, 42-43, Verviers, 1903.

M. Heins nous apprend dans *Gand. Sa vie et ses institutions*, III, 135, Gand, 1912-1922, comment le couvent servit aussi de lieu d'internement pour des personnes aliénées.

On consultera, en ce qui concerne la première suppression du couvent l'œuvre de D. Destanberg, *Gedenkböeken der stad Gent onder het Huis van Oostenrijk. Gent onder Josef II, 1780-1792*, Gand, 1910, et au sujet de la deuxième suppression les ouvrages de P. Claeys, *Mémorial de la ville de Gand. 1792-1830*, Gand, 1902 et E. Callion, *Beschrijving van den Oorsprong, vervolging en herstelling der abdijen, kloosters en andere geestelijke instellingen binnen Gent*, n° 103 (35).

Pour l'identification de quelques confesseurs du couvent, le chercheur trouvera des informations dans E. Van Mingroot, *O.L.V. Ten Waile te Elzegem*, dans *Monasticon Windeshemense*, I, *Belgien*, éd. par W. Kohl, E. Persoons, A. G. Weiler, 107, Bruxelles, 1976 ; R. De Keyser, *Ten Hole Melle* dans *Monasticon Windeshemense*, I, 162-170 ; J. Vanderborcht, *Prieuré de Bois-Seigneur-Isaac à Ophain*, dans *Monasticon Belge. Province de Brabant*, vol. 4, 1053-1054, Liège, 1970 ; J. Walters, *Sion te Audenaerde en zijn archief*, dans *Annales du Cercle Archéologique et Historique d'Audenaerde*, III, 130, Audenaerde, 1910-1911, et E. A. Hellin *Histoire chronologique des évêques et du Chapitre exempt de l'église cathédrale de St-Bavon à Gand*, Gand, 147, 352, 325, 215, 161, 1772. Notons aussi que le mémoire de licence de Ch. Van Simaey, citée plus haut, contient la liste des confesseurs du couvent (243-248).

Nous ne possédons qu'une liste des livres de la bibliothèque de Sainte-Barbe, rédigée en 1783, à la première suppression du couvent. Il s'agit du n° 73 de la *Caisse de Religion* aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Les articles de Ch. Piot, *Les manuscrits relatifs à l'histoire provenant des couvents supprimés par Joseph II*, dans *Commission Royale d'Histoire, Comptes rendus des séances*, série IV, 173-210, Bruxelles, 1877, de M. J. Lavalleye, *La situation des bibliothèques des couvents supprimés par Joseph II en 1783*, dans *Paginae Bibliographicae*, II, 547-552, XXX, 1927, et E. Persoons, *Handschriften uit kloosters in de Nederlanden te Wenen. Bibliografie in verband met de opheffing van de kloosters en hun bibliotheken*, dans *Archives et Bibliothèques*, XXXVIII, 59-107, Bruxelles, 1967, nous apprennent qu'un livre originaire de la bibliothèque du couvent fut transporté à Vienne (36). Signalons aussi que deux confesseurs de Sainte-Barbe dédièrent leurs œuvres au couvent. Il s'agit de N. Breydel, *Breviarium oft kort begryp van het leven van de H. Maghet ende Martelaresse St-Barbara*, Gand, 1658 (37) et de G. Huyghens, *Christelycke Brieven en Godvruchtige ghepeysen*, Louvain, 1685 (38).

(35) Le manuscrit en est conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, G 14250.

(36) Il s'agit de la chronique de Clervaux.

(37) Il est conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, sous le n° G 1800 ou G 17991.

(38) Il est conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, sous le n° G 27772.

Le lecteur se fera une idée de l'aspect général des bâtiments du couvent grâce aux *plans* n^{os} 267 et 2691 aux Archives de l'État à Gand et à l'*Atlas Goetgebuur* (F 29, D 20) aux Archives de la Ville de Gand. De nos jours, il ne reste du couvent que les caves, se trouvant sous le collège Sainte-Barbe.

Dans A. Dillens, *Religieuse costumen kloosters en kerken der stad Gendt*, n^o 6, Gand, 1839-1843 (39) et L. De Clercq, *Costumen der religieusen ordens*, f^{os} 77-81, Gand, 1805 (40), nous trouvons des représentations des religieuses de Sainte-Barbe en habit.

Sigillographie : Du sceau conventuel il ne reste qu'un exemplaire attaché à la charte du 19 mars 1545, du *Fonds de Sainte-Barbe, Vie spirituelle (privilèges)*, au Séminaire Épiscopal de Gand. Il représente la martyre sainte Barbe, une branche de palmier à la main, une petite tour sur le fond. Ce sceau est reproduit dans L. De Clercq, *Costumen...*, f^o 80.

Épigraphie : En ce qui concerne l'épigraphie, citons l'œuvre de A. Van Hoorebeke, *Epitaphier de Gand*, IV, 359-360, Gand, 1849 (41), qui nous fournit les inscriptions funéraires de deux tombes — celle du fondateur Joris Vranx et celle du confesseur et bienfaiteur Nicolas Breydel ; — toutes les deux se trouvaient autrefois dans l'église du couvent.

* * *

On peut distinguer dans l'histoire du couvent de Sainte-Barbe plusieurs étapes (42).

Dans une première phase Sainte-Barbe fut une congrégation de sœurs de la Vie Commune, habitant une maison de la rue Saint-Étienne (*Savaanstraat*), leur offerte par un certain Joris Vrancke (43), issu, selon toute vraisemblance, d'une famille bourgeoise de Louvain. Les sœurs vivaient sous la seule obéissance d'une maîtresse (*meesterigghe*) et n'étaient nullement tenues par une règle monastique ou par des vœux. Pour la plupart, elle étaient d'origine modeste et gagnaient leur vie en travaillant de leurs mains (tissage). Elles tenaient aussi une petite école. Ce genre de vie connut un grand succès et le nombre de religieuses atteignit déjà soixante-dix unités en 1447.

La maison de Sainte-Barbe étant située sur la seigneurie de Saint-Pierre, les religieuses étaient obligées de payer des redevances au prélat de cette abbaye, entre autre le droit de mutation (*dootcoop*) à la mort de chaque *meesterigghe* (44).

Bien qu'elles ne fussent pas tout à fait des religieuses au vrai sens du mot — elles ne suivaient pas de règle monastique et ne prononçaient pas de vœux — les sœurs de Sainte-Barbe évoluèrent de plus en plus vers une vie conventuelle organisée (45).

Le premier pas fut franchi en 1425. Par la bulle de Martin V, les sœurs reçurent l'autorisation de disposer librement d'un confesseur (46). Ce fut donc leur confesseur qui dès lors leur administra les sacrements et non plus le curé de la paroisse de Notre-Dame, dépendante de l'abbaye de Saint-Pierre. De cette manière, dispensées de se rendre à l'église paroissiale à cette fin, les sœurs s'isolèrent un peu plus du monde extérieur et menèrent par ce fait une vie plus semblable à celle de vraies religieuses.

(39) Le manuscrit est conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, sous le numéro G14443 (ou bien f^o 103, du n^o 614250).

(40) Le manuscrit est conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, sous le numéro G14426.

(41) Le manuscrit est conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, G 11478.

(42) CH. VAN SIMAEY *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 72-160.

(43) A. È.G., *Fonds Sainte-Barbe, boîte bleue*, charte du 20 juin 1423. — Cfr aussi la transcription dans CH. VAN SIMAEY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 198-199. — Notons aussi que Joris Vranx fut également bienfaiteur des hiéronymites de Gand. Pour plus de détails concernant ce Joris Vranx nous renvoyons au Mémoire de licence cité supra, 74-80.

(44) CH. VAN SIMAEY *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 74-85.

(45) CH. VAN SIMAEY *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 85-99.

(46) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie spirituelle*, charte du 17 juillet 1425. — Pour la transcription voyez CH. VAN SIMAEY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 200-201.

En cette même année, la maison fut placée — comme cela se faisait pour un véritable couvent — sous la protection d'une patronne : sainte Barbe. Dès lors la maison porta le nom de Sainte-Barbe tandis qu'auparavant elle était seulement désignée par des périphrases telles que *Susteren die wonen in de Sevaenstrate*.

Le privilège d'Eugène IV (47) libéra les sœurs davantage encore de l'influence extérieure c'est-à-dire de celle du curé. Par cette bulle de 1444, elles reçurent le droit de choisir elles-mêmes leur confesseur sans aucune intervention du curé de Notre-Dame.

En 1447, les religieuses firent encore un pas de plus vers la vie conventuelle : elles décidèrent de renoncer chacune à leur droit de propriété sur leurs biens au profit de la Communauté (48). Dès ce moment ce même renoncement fut exigé de toute nouvelle venue. La même année, la bulle du pape Martin V fut approuvée par Jean VII de Chevrot, évêque de Tournai (49). Celui-ci accorda également l'autorisation de construire une chapelle et d'aménager un cimetière. En échange du renoncement à ses droits, le patron de l'église paroissiale de Notre-Dame, l'abbé de Saint-Pierre, exigea le paiement annuel de 4 escalins, monnaie de Flandre, ainsi que l'offrande d'un cierge d'une demie livre et d'un denier d'argent à chaque premier mai (50).

Ayant renoncé à leur droit de propriété privée, possédant une patronne, un confesseur, une chapelle et un cimetière, les sœurs n'étaient en réalité plus qu'à un pas d'une vie totalement conventuelle. Ce pas décisif fut franchi en 1454. Mais ceci concerne déjà une autre période.

Citons en tant que supérieures (*meesterigghen*) de cette première phase : Alijte Besuden (1425), Mergriete Smeets (1443) et Agathe Lats (1446) (51). Quant aux confesseurs nous retrouvons les noms suivants : Hughe Weylis (1425-1429), Rumoldus Scheedemaker (1451-1458) (52).

* * *

AGATHE LATS. Maîtresse (*meesterigghen*) de la maison-Dieu, elle devint en 1454 la première prieure du couvent de Sainte-Barbe (53). L'année 1454 inaugura une nouvelle étape dans l'histoire de Sainte-Barbe. C'est en cette année que la maison-Dieu devint un couvent. Les sœurs adoptèrent la règle de Saint-Augustin et la clôture, selon l'exemple du couvent Notre-Dame de Galilée à Gand. La visite et direction du couvent incombait au prieur de Notre-Dame ten Walle à Elsegem, près d'Audenarde (54). L'abbaye de Saint-Pierre renonça à cette occasion à ses droits de seigneur et patron moyennant certaines conditions, surtout d'ordre financier (55).

La vie des sœurs étant dès lors plus contemplative qu'active, le couvent subit de grands changements de nature sociale, numérique et économique. Le but principal des sœurs devint la sanctification ; elles consacrèrent dès lors la plus grande partie de leur temps aux chants de chœur. Dès lors il ne leur restait plus beaucoup d'heures pour le travail manuel. Elles furent donc dans l'obligation de trouver une autre source de revenus : les rentes et loyers. Ce genre de rentrées ne permit cependant pas de nourrir un grand nombre de religieuses : la Commu-

(47) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe. Vie spirituelle*, charte du 13 septembre 1444. — Pour la transcription voyez CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 202-206.

(48) A.V.G., *Keure*, 39, f° 91.

(49) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe. Vie spirituelle*, charte du 17 juin 1447.

(50) A.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe*, charte du 8 août 1447.

(51) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 240.

(52) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 243.

(53) A.É.G., *Fonds Saint-Pierre*, n° 1782.

(54) S.Ép.G., charte du 23 août 1454. — Pour la transcription voyez CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 214-219.

(55) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe. Vie spirituelle*, charte 1 juillet 1454. — Pour la transcription voyez CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 207-213.

nauté fut donc réduite à trente environ. D'autre part, pour la même raison financière, il fut dès lors jugé préférable d'apporter une dot à l'entrée au couvent (56). Ainsi la réception de filles d'origine modeste au couvent de Sainte-Barbe devint pratiquement impossible. On trouve dans la liste des religieuses de cette époque, surtout des noms de la bourgeoisie (57).

En 1468, le couvent devint membre de la Congrégation de Windesheim par acte pontifical (58). Nous avons néanmoins l'impression que Sainte-Barbe ne fit jamais vraiment partie de cette Congrégation et resta toujours sous l'autorité plus ou moins réelle de l'évêque de Tournai (59).

Sous la direction de sa première prieure, le couvent s'agrandit et s'étendit bientôt sur plusieurs maisons de la rue Sainte-Étienne (60).

Agatha Lats mourut (61) le 27 juin 1473.

Il est très probable que son administration ne dura pas de manière continue de 1454 à 1473, car nous trouvons dans le nécrologe deux autres noms associés à la fonction de prieure durant cette période (62). Il s'agit de Jacqueline Stryckers (décédée le 1 février 1471) et Cécile Sclercx (décédée le 10 août 1475). Le fait est, en tout cas, qu'Agathe Lats est citée en 1472 en tant que prieure de Sainte Barbe (63).

CATHARINE TIERBAUTS porte le titre de prieure dans un acte (64) du 24 mars 1474, puis dans une charte (65) du 29 janvier 1479.

Cette prieure (66) décéda le 21 mai 1481.

ANASTASIE DE LICHTERVELDE. Fille de Jean, conseiller de Charles le Téméraire à la Chambre des Comptes et grand-bailli de la ville et de la châtellenie d'Ypres (67), elle aurait été prieure du couvent (68) en 1482.

Elle mourut (69) le 2 mars 1498.

(56) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 165-166.

(57) Citons ici quelques exemples : Antonie van der Zieckle, fille de Philippe, seigneur de Nazareth, morte en 1552 ; Barbe de Blasere, fille de Jacques, conseiller puis vice-président du Conseil de Flandre, morte en 1560 ; Anne et Josine de Dixmude, filles de Josse, seigneur de Schachtelweghe, Balghe et premier échevin d'Ypres en 1472, décédées toutes deux en 1564 ; Jacqueline Meesdach, fille de Louis, avocat au Conseil de Flandre, morte le 2 septembre 1601 ; Jeanne le Tourain, fille de Philippe, seigneur d'Oxelaere et Sainte-Aldegonde-Walle, morte en 1603 etc. — Voyez CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 183-184.

(58) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie spirituelle*, charte du 19 novembre 1468. — Pour la transcription voyez CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 220-222. — Signalons que cette bulle était aussi adressée aux couvents de Sainte-Agnès à Gand et Sion à Audenarde. — Notons aussi que les confesseurs de cette deuxième phase (1454 — 1545-1550) de l'histoire du couvent proviennent le plus souvent de couvents membres de Windesheim. — Citons : Jacques Mandewater (1483-1486), et Inghelbertus van der Burch (1486-1492), originaires d'Elsegem ; Jean de Longchamps (Langhevelde) (1492-1505), provenant de Bois-Seigneur-Isaac à Ophain, Jean de Malderghem (1505-1509), Ghislain Langelet (1509-1528) de Notre-Dame Ten Hole à Melle ; Guillaume Fremault (1528 — 1530-1536 ?) de Elsegem et enfin Jean Zeghers (1530-1536 ? — 1545 ?), prêtre séculier. — Cfr CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 244-245.

(59) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 107-109.

(60) A.É.G., *Fonds Sainte-Barbe, boîte bleue, passim*.

(61) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *obituaire*.

(62) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *obituaire*.

(63) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie spirituelle*, cartulaire, f^o 47^v-48^r.

(64) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*, cartulaire, f^o 63.

(65) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*, cartulaire, f^o 63^v-64.

(66) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(67) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 184. — A. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, t. 5, 99, Bruges, 1857-1864.

(68) A.V.G., *Fonds Van Werveke*.

(69) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

AGNÈS VAN CAMPE est citée en tant que supérieure du couvent (70) le 28 janvier 1482 et ensuite (71) en 1485-1486.

Elle s'éteignit (72) le 5 août 1507.

LOUISE VAN DEN BOSSCHE est citée en 1490 en tant que prieure du couvent (73), puis de nouveau (74) en 1496. Durant son administration — probablement vers 1492 — le couvent connut une période de détresse. La guerre de Maximilien d'Autriche contre la ville de Gand ayant épuisé les ressources de Sainte-Barbe, les sœurs furent obligées de quitter leur couvent et de s'installer chez des amis (75).

Louise van den Bossche décéda (76) le 20 avril 1505.

BALDUINE BOCCARS fut élue prieure de Sainte-Barbe vers 1505. Elle tenta vainement de remédier aux abus qui régnaient au couvent. Ayant donné sa démission après quelques années d'administration, elle se retira au couvent de Sainte-Agnès à Gand, où elle devint sous-prieure et où elle mourut (77) le 27 décembre 1534.

MARGUERITE VAN DER MUNTE est mentionnée en tant que prieure dans un acte (78) du 29 janvier 1509.

Sous sa direction, Sainte-Barbe eut de plus en plus de difficultés à obtenir des recteurs de Notre-Dame ten Walle d'Elzegem et se retrouva, de par ce fait, plus d'une fois sans confesseur. Pour remédier à cette situation intenable, les sœurs prirent la décision de prendre dans leur couvent un prêtre qui leur servirait de confesseur. Ainsi un certain Dominique Sgrooten — frère de trois religieuses de Sainte-Barbe : Livine, Catherine et Jeanne — devint profès (79) en 1514.

Le couvent connut également de graves problèmes de discipline intérieure. En 1527, la sœur Jacqueline d'Ottinghien tenta de s'évader du couvent pour se marier (80).

Marguerite van der Munte (81) s'éteignit le 27 mai 1530.

MARIE CHASTELER lui succéda en 1530.

La situation du couvent ne s'améliora guère sous son administration.

En 1531, plusieurs sœurs désertèrent le couvent et renièrent leur vœu de chasteté. Capturées, elles furent transférées d'abord au couvent des filles-Dieu à Gand, puis au couvent du Saulchoir à Tournai (82).

(70) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*, charte du 28 janvier 148.

(71) A.V.G., *Fonds Van Werveke*.

(72) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(73) A.V.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*, farde n° 31, bail.

(74) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*, cartulaire, f° 87.

(75) CH. VAN SIMAEY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 121. — COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, *Chronique de Sainte-Agnès*, f° 100.

(76) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *obituaire*.

(77) COUVENT DES FRÈRES MINEURS À GAND, *Chronique de Sainte-Agnès*, f° 100. — COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(78) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*, cartulaire, f° 98^v.

(79) CH. VAN SIMAEY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 119-122. — S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*, cartulaire, f° 107^v-108.

(80) A.É.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*, pièce de la vitrine de la deuxième salle de lecture. — Cette Jacqueline d'Ottinghien était la sœur aînée de Isabeau de Hammaïde, héritière de Condé et Renaix.

(81) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(82) A.G.R., *Grand Conseil de Malines, Registre de sentences* n° 850, cause 28. Il s'agit entre autre d'Isabeau et Catherine de Handion, filles d'Antoine, seigneur de Guiberchy. — Le couvent du Saulchoir ou Kain était un monastère de cisterciennes, originaires de Bruyelle et transférées en 1238 au lieu dit le Saulchoir. Cfr E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église...*, tome complémentaire, 484.

En 1536, le couvent eut à soutenir un procès contre Pieter de Blicck (83). Les sœurs ayant reçu de grandes donations d'une riche parente de celui-ci, Béatrice Sgrooten (84) qui logeait à Sainte-Barbe, elles furent accusées d'avoir extorqué ces bienfaits.

Notre-Dame-ten-Walle d'Elsegem ne pouvant plus pourvoir les sœurs de confesseurs, celles-ci cherchèrent immédiatement à se soustraire de l'influence de ce couvent (85). C'est ainsi qu'en 1544, elles reçurent du légat pontifical Antoine de Sainte-Sabine le droit de choisir elles-mêmes leur confesseur, sans intervention du prieur d'Elsegem (86). Antoine Crozius, chantre et écolâtre du Chapitre de Saint-Bavon à Gand fut chargé de veiller à l'exécution de cette charte. Le 19 mars 1545, les religieuses passèrent à l'élection de leur confesseur et Jean Semmortier fut choisi à la majorité des voix (87).

Marie Chasteler (88) mourut le 5 mars 1550.

JOSINE (*Judoca*) **TRIEST**, issue d'une famille éminente de patriciens gantois, fut élue prieure le 7 mars 1550 par le Chapitre du couvent en présence de Jean Martens, doyen de chrétienté et de Guillaume Ghijs, supérieur des hiéronymites à Gand (89).

Lors de cette élection, comme lors de celle du confesseur, il n'est plus question du prieur d'Elsegem. Un autre personnage apparaît par contre : l'évêque. Sous sa conduite le couvent de Sainte-Barbe fut réformé selon les directives du Concile de Trente et entra ainsi dans la troisième phase de son histoire (90).

Sous le priorat de Josine Triest le couvent connut une fois de plus de graves problèmes. D'abord ravagé en 1566 par les iconoclastes, il fut supprimé ensuite en 1579, sous la République calviniste (91).

Signalons aussi, en 1570, la collation d'une femme adultère au couvent de Sainte-Barbe. Ce fait n'est pas unique (92). Sainte-Barbe servit plus d'une fois de lieu d'internement pour femmes adultères, simples d'esprits, aliénées et filles mineures, voulant échapper à l'autorité paternelle (93).

Josine Triest (94) décéda le 31 janvier 1582.

CORNÉLIE DE ROUCK : première supérieure du couvent après sa restauration en 1584, eut à faire face à de sérieuses difficultés financières. Les sœurs furent même obligées d'hypo-

(83) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle, varia*, pièce du procès du 24 avril 1556.

(84) Celle-ci était la sœur de Livine, Catherine, Jeanne et Dominique Sgrooten, citées *supra*, 838.

(85) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 123-124.

(86) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie spirituelle*, charte du 5 septembre 1544. — Transcription dans CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 223-225

(87) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie spirituelle*, charte du 19 mars 1545.

(88) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(89) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie spirituelle*, charte du 7 mars 1550.

(90) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 119-131. — Durant cette troisième phase (1545-1550 — 1796) nous ne trouvons plus en tant que confesseurs les chanoines réguliers d'Elsegem mais plutôt quelque curé de la ville de Gand ou quelque chanoine du Chapitre de Saint-Bavon de cette même ville. — Signalons : Jean Semmortier (1545-1554) ; Louis van den Berghe (1618-1626) ; Nicolas Breydel (1626-1660), chanoine de Saint-Bavon ; Jacques Ranst (mort en 1664) ; Guillaume Knuyde (1669-1671) ; Guillaume Huyghens, chanoine de Saint-Bavon (1675) ; Jean van Campen, curé de Saint-Jacques à Gand (mort en 1721) ; Nicolas François van Heylweghen, chanoine de Saint-Bavon (1708-1711) ; Guillaume De Potter, chanoine de Saint-Bavon (1729-1738) ; Jean Luc van Roothaese, vicaire de Sainte-Pharalide à Gand (1741-1742) ; Jean François Bruysteen, curé de Saint-Nicolas (1745-1762) ; Antoine Loos, chanoine de Saint-Bavon (1765-1774) et Philippe Bernaert, chanoine de Saint-Bavon (1780-1793).

(91) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 125.

(92) D. BERTEN, *Coutumes des Pays-Bas*, 172-173.

(93) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 149.

(94) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

théquer plusieurs de leurs biens (95). C'est peut-être pour se faire une idée plus claire de la situation économique du couvent, qu'elle ordonna la rédaction d'un livre des recettes, rentes et fermages (96).

Cornelie de Rouck s'éteignit (97) le 1^{er} septembre 1611.

FRANÇOISE (*Francisca*) **VAN DER MEERE** fut élue supérieure de Sainte-Barbe (98) en 1611.

Sous son priorat le couvent reçut en 1611 de l'évêque C. Maes quelques statuts assez rudimentaires, ne contenant que les principes de base de la vie conventuelle (99).

À la suite de l'apostasie d'une des religieuses, de Sainte-Barbe, Louise Stuuinck, Françoise van der Meere fut déchargée de ses fonctions (100) en 1613.

Françoise van der Meere mourut (101) le 14 mars 1626.

JEANNE BRANTS. Originnaire de l'abbaye de Groenenbriel à Gand, elle fut installée en 1613, par l'évêque de Gand, en tant que prieure de Sainte-Barbe (102). Sous son administration, le couvent sortit lentement d'une longue période de crise. Bien qu'en 1617 les religieuses se plaignaient encore de n'avoir ni église, ni infirmerie et des revenus plus que maigres (103), ces difficultés semblent être tout à fait résolues (104) en 1626. De même la discipline intérieure du couvent ne paraît plus avoir posé de problèmes graves à la supérieure.

Jeanne Brants mourut (105) le 16 mars 1626.

MARIE DE WINDT. Issue d'une importante famille bourgeoise de Gand (106), elle fut revêtue de la dignité de prieure (107) en 1626.

Au début de son priorat, Sainte-Barbe connut une grande efflorescence. En 1637 nous décelons une somme considérable de boni dans les comptes du couvent (108). De même, le nombre de religieuses, recrutées dans les familles bourgeoises les plus importantes (109), s'accrut sensiblement durant cette période (110).

Cependant un grave conflit éclata en 1648 au sein de la Communauté. Reprochant à leur supérieure d'être trop dure et partielle, certaines religieuses se révoltèrent et semèrent la discorde dans le couvent. L'intervention de l'évêque fut nécessaire pour mettre fin aux querelles (111). En 1650, la situation intérieure du couvent semble de nouveau tout à fait calme (112).

(95) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle, varia*.

(96) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*.

(97) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(98) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élection de 1611.

(99) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3006.

(100) V. VAN DER HAEGHEN, *Het klooster ten Walle en de abdij van den Groenen Briel te Gent*, 304-306. Gand, 1888.

(101) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(102) V. VAN DEN HAEGHEN, *Het klooster ten Walle...*, 304-306.

(103) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3003, visitation 1617.

(104) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3003, visitation de 1626.

(105) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(106) A.É.G., *Fonds Sainte-Barbe, fardé n° 18*, lettre du 4 août 1717 de de Wint, bailli de Nokere.

(107) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élection 1626.

(108) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 132. — A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3003, visitation de 1637.

(109) Citons ici par exemple : Barbe Meynaert, fille de Guillaume, échevin de la *Keure* et chevalier, qui fit profession en 1643 ; Marie-Louise de Camargo, fille de Gabriel, baron du Saint-Empire, professe en 1643.

(110) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...* 179.

(111) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3003, visitation de 1648.

(112) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3003, visitation de 1650.

En 1652, la sœur Florence Blijleven qui trouvait le régime du couvent de Sainte-Barbe trop peu sévère, voulut être transférée au couvent des augustines réformées de Beuregard à Liège (113). Après avoir résidé quelque temps à Beuregard, sœur Florence demanda, en 1654, à être de nouveau reçue à Sainte-Barbe (114).

Marie de Windt (115) décéda le 14 septembre 1658.

ANNE-MARIE BREYDEL, fille d'Antoine, patricien brugeois (116), fut élue prieure (117) en 1658.

Il est intéressant de constater que vers 1658 la fonction de prieure devint triennale.

Notons aussi sous ce priorat, en 1660, la mort d'un important bienfaiteur et confesseur du couvent : Nicolás Breydel. Licencié en Théologie, chanoine du Chapitre de Saint-Bavon à Gand, vicaire général de l'évêché vacant (118) en 1657, il était aussi l'auteur de l'œuvre pieuse *Breviarium oft kort begryp van het leven van de H. Maghet ende Martelaresse St-Barbara*, qu'il dédia aux religieuses de Sainte-Barbe (119). En 1667, le couvent dut faire face à une nouvelle difficulté : le paiement d'un pain d'abbaye, lui est imposé (120) par Charles II.

Après une longue période d'administration sans problèmes, une vive dispute éclata en 1669 entre Anne-Marie Breydel et Guillaume Knuyde, confesseur du couvent. Leur querelle provoqua une division en deux camps et certaines religieuses complotèrent même pour déposer la prieure. L'intervention de l'évêque ramena finalement la paix au couvent. A.-M. Breydel fut de nouveau rétablie dans sa fonction de prieure et les esprits se calmèrent (121). En 1670 l'ordre régnait de nouveau au couvent de Sainte-Barbe (122).

Anne-Marie Breydel mourut (123) le 4 décembre 1675.

ANNE-MARIE MASSIN. Nièce de Louis Dennetières, seigneur de Wastines et gouverneur de Chimay (124), elle devint prieure de Sainte-Barbe (125) en 1675.

Sous sa direction, le couvent connut tout d'abord, vers 1670-1700, une période de prospérité et de stabilité durant laquelle le nombre de religieuses — issues d'éminentes familles bourgeoises (126) — s'accrut considérablement (127).

Soucieuse de l'efficacité de son administration, Anne-Marie Massin ordonna en 1684 la rédaction d'un nouveau livre de recettes des rentes et fermages (128), puis, en 1705, d'un nouvel obituaire (129).

(113) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3005.

(114) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle, varia*, pièce du 19 juillet 1654.

(115) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(116) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, K 2292, f° 11.

(117) PALAIS ÉPISCOPAL DE GAND, *Acta episcopatus, passim*.

(118) E. A. HELLIN, *Histoire chronologique des évêques du Chapitre exempt de l'église cathédrale de Saint-Bavon à Gand*, 147, Gand, 1772.

(119) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, G 1800, G 1799.

(120) A.É.G., *Fonds Sainte-Barbe*, farde n° 18.

(121) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3003, visitation de 1669.

(122) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3003, visitation de 1670.

(123) COLLÈGE DE SAINTE-BARBE À GAND, *Obituaire*.

(124) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, K 2292, f° 156. — CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 184.

(125) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3003, élection de 1675.

(126) Citons par exemple : Marie Jolande Steelant, fille d'Antoine, avocat au Conseil de Flandre, professe en 1680 et Anne Théodore Borluut, fille de Jacques, seigneur de Noordonck, échevin de la *Keure* et des Parchons, professe en 1682 : Cfr Ch. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 184-185.

(127) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 179.

(128) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie matérielle*.

(129) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe, Vie spirituelle*.

En 1686, les sœurs reçurent des statuts très détaillés de l'évêque Albert d'Hornes (130). Ces statuts sont à peu de chose près la copie exacte des statuts de l'évêque A. Triest, rédigés pour Sainte-Barbe vers 1623-1638. Ils étaient à leur tour, pour la plus grande partie, basés sur la règle de Windesheim, que suivait le couvent (131) avant 1550.

En 1690, deux religieuses de Sainte-Barbe, Marie-Cécile van Vlaanderen et Aldegonde, Delborn, furent envoyées, à la demande de l'abbé de Rolduc, à l'abbaye de Sinnich pour y introduire une réforme. Rencontrant une forte opposition des religieuses de cette abbaye, les sœurs de Sainte-Barbe n'y restèrent que très peu de temps et retournèrent à leur couvent (132). Dès 1700, Sainte-Barbe ne donne plus cette impression de splendeur des années précédentes. En 1700, le couvent fut obligé de vendre trois maisons dans la rue des Baguettes (133); en 1705, une partie de leur propriété à Heusden (134). En outre, il fut de nouveau accablé d'un pain d'abbaye (135) vers 1702.

Anne-Marie Massin (136) s'éteignit le 16 août 1709.

MARIE-THÉRÈSE (VAN) HOOBROUCK, fille d'Abraham, seigneur d'Asper, Zingem et trésorier de la ville de Gand (137), fut installée comme prieure (138) en 1708.

En 1719, le couvent fit une nouvelle tentative pour se soustraire au paiement des pains d'abbaye, imposés par le gouvernement (139).

MARGUERITE CONINCX, originaire de Maastricht (140), devint prieure de Sainte-Barbe (141) en 1723.

Son élection, en dépit du fait que sa concurrente, Marie-Thérèse (van) Hoobrouck, eut remporté une voix de plus, prouve bien l'influence décisive de l'évêque dans le choix de la supérieure du couvent.

Marguerite Conincx (142) mourut le 23 janvier 1742.

MARIE-THÉRÈSE HOOBROUCK : fut réélue (143) en 1735. En 1741, le seigneur de Raveschoot (144) — ne pouvant rembourser ses dettes aux religieuses de Sainte-Barbe — fut contraint de céder la moitié de sa seigneurie au couvent, qui ne tira cependant que très peu de profit de la vente de cette propriété (145).

Marie-Thérèse Hoobrouck (146) décéda le 23 avril 1742.

(130) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 2473.

(131) CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 135-142.

(132) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3002.

(133) ou *Bagattestraat* à Gand. — PALAIS ÉPISCOPAL DE GAND, *Acta episcopatus*, année 1700, f° 14.

(134) S.Ép.G., *acta episcopatus*, année 1705, f° 35.

(135) A.G.R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 332.

(136) A.V.G., *Nécrologe*.

(137) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, K 2292, f° 78v°. — CH. VAN SIMAËY, *Geschiedenis van het Sint-Barbaraklooster...*, 185.

(138) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élections 1708, 1711, 1715. — Asper et Zingem, situés entre Gand et Audenaerde, prov. de Flandre Orientale, cant. de Nazareth et Kruishoutem.

(139) A.G.R., *Chancellerie des Pays-Bas à Vienne*, n° 803.

(140) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 356, f° 29v°.

(141) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élections 1723, 1729, 1732.

(142) A.V.G., *Nécrologe*.

(143) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élections 1735, 1738, 1741.

(144) Située rue Saint-Liévin à Gand.

(145) A.É.G., *Fonds Sainte-Barbe*, fardé n° 17.

(146) A.V.G., *Nécrologe*.

MARIE-JEANNE VAN DER ELST, fille de Josse, avocat au Conseil d'État (147), fut revêtue de la dignité de prieure (148) en 1742.

Sous son priorat, Sainte-Barbe connut de graves difficultés d'ordre financier. Vers 1743, les religieuses furent obligées de vendre leurs biens à Eke et Nazareth (149). Les *Acta episcopatus* nous apprennent comment les sœurs furent même dans l'obligation de travailler de leur mains à fin de pourvoir à leur entretien (150).

Signalons, en 1746, l'importante fondation de S. A. Versmissen, avocat au Conseil de Flandre. Celui-ci fit un don de 5 000 florins au couvent dans le but d'y entretenir gratuitement à vie deux religieuses qui devaient être filles de procureurs, conseillers ou avocats de Gand (151).

Notons aussi qu'en 1748 le couvent reçut de l'évêque de Gand, Maximilien van der Noot, une explication du paragraphe des statuts de 1686 concernant le confesseur extraordinaire (152).

Marie-Jeanne van der Elst (153) mourut le 17 décembre 1758.

BARBARA POUPLEMON, fille d'un certain Adrien, originaire de Haacht (154), devint prieure (155) en 1758.

Elle décéda (156) le 26 février 1785.

MARIE-THÉRÈSE VAN COPPENOLLE, fille de Jacques, bailli d'Afsné, seigneur d'Overmeersch (157), fut installée comme prieure (158) en 1768.

En 1783, le couvent de Sainte-Barbe fut supprimé et les religieuses, forcées à quitter le monastère (159). À ce moment Sainte-Barbe comptait dix-neuf moniales et neuf sœurs converses (160).

Marie-Thérèse van Coppenolle (161) s'éteignit le 29 juillet 1783.

SCHOLASTICA BATAILLE, dernière prieure de Sainte-Barbe, fut élue à la restauration du couvent (162) en 1790. Scholastica Bataille ne parvint pas à sortir Sainte-Barbe de ses difficultés financières. Les comptes du couvent de 1790-1796, montrent un déficit croissant (163).

(147) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 133, f° 49. — M. M. BLOMMAERT, *Inscriptions funéraires monumentales de la province de Flandre orientale*, 2^e série, *Églises conventuelles*, Gand, 165, Gand, 1866.

(148) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élection 1742-1754.

(149) PALAIS ÉPISCOPAL DE GAND, *Acta episcopatus*, année 1743, f° 44. — Eke et Nazareth sont situés entre Gand et Audenarde, prov. de Flandre Orientale, cant. de Nazareth.

(150) PALAIS ÉPISCOPAL DE GAND, *Acta episcopatus*, année 1745, f° 51.

(151) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe*, *Vie spirituelle*, lettres de fondations, 15 juin 1746.

(152) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe*, *Vie spirituelle, varia*, lettre de 1748.

(153) A.V.G., *Nécrologe*.

(154) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, K 2297, f° 91. — Haacht, prov. de Brabant, cant. d'Haacht.

(155) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élections 1759, 1762, 1765.

(156) A.V.G., *Nécrologe*.

(157) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 137, f° 62. — Afsné, à 7 km du Sud-Ouest de Gand, prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand ; Overmeersch : seigneurie à Afsné. — M. M. BLOMMAERT, *Inscriptions funéraires, Églises des communes*, I, 12.

(158) A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élections 1768, 1771, 1774, 1777, 1780.

(159) A.G.R., *Caisse de Religion, passim*. — D. DESTANBERG, *Gedenkboeken dem Stad Gent onder het huis van Oostenrijk. Gent onder Jasef II, 1780-1792*, 90-99, Gand, 1910.

(160) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 138c.

(161) A.V.G., *Nécrologe*.

(162) D. DESTANBERG, *Gedenkboeken der Stad Gent...*, 245. — A.É.G., *Fonds de l'Évêché*, B 3004, élection 1790, 1793.

(163) S.Ép.G., *Fonds Sainte-Barbe*, *Vie matérielle*, comptes 1790-1796.

Le couvent fut supprimé une deuxième fois, définitivement, le 17 septembre 1796 sous la Révolution française. Le couvent fut fermé le 10 décembre de cette même année (164). En 1803, Scholastica Bataille légua les bâtiments au Séminaire (165). Ceux-ci furent achetés en 1833 par les jésuites qui en firent une école pour garçons portant le nom de Collège de Sainte-Barbe (166).

Scholastica Bataille (167) mourut le 5 juillet 1807.

(164) E. CALLION, *Beschrijving van den Oorsprong, voortgang, vervolging en herstelling der abdijen kloosters, en andere geestelijke gestichten binnen Gent*, manuscrit du 19^e siècle, à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, G 14250, f^o 103. — P. CLAEYS, *Mémorial de la ville de Gand 1792-1830*, 64, Gand, 1902.

(165) S.Ép.G., *Fonds de l'Évêché*, E 201.

(166) P. CLAEYS, *Mémorial de la ville de Gand...* 366.

(167) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 2430, *Nécrologe*.

PRIEURÉ DE SAINTE-MARGUERITE dit BETHLÉEM À DEINZE, PUIS À GAND

Den godshuuse gheheeten tsente Mergrieten binnen der stede van Deynse (1430), godshuuse gheheeten sente Mergrieten te Beddeliem in Deynse (1452), den zusteren van sente Magrieten in Bedlyem te Deinse (1455), zusterhuse van sente Mergrieten in Bethlehem (1455), den gods huuse van sente Meergrieten in Bedlihem te Deynse (1455), sente Margriete clooster in Bellehem (1458), tsusterhuus van sente Mergrieten in Bedliem te Deynse (1459), godshuuse van sente Mergrieten in Bedleem (1460), cloostre van sente Margriete te Deynzen (1463), sente Mergrieten cloester gheheeten Bethleem (1464), sente Mergrieten cloester gheheeten Bethleem binder stede van Deinze regulieressen van sente Aughustinen ordene (1464), monasterium sancte Margarete vulgariter nuncupatum Bethleem (1464), den zusteren religieusen vanden cloostre vanden reghelen van sent Augustijne te Deynse (1466), monasterium sororesque sancte Margarete in Bethleem (1467), domus et conventus spiritualis sancte Margarete in Donsa (1472), sente Mergrieten cloestere in Beddelehem te Deinse (1473), clooster te Deynsen (1478), godshuys van sinte Margueriten van Betlehem (1482), monasterium sancte Margarete de Donza ordinis sancti Augustini (1493), godshuus te Deunsse(1493), sente Margrietten bynnen Deinze(1493), cloostere sente Megriete in Betlyhem (1494), cloestere sente Mergrieten te Bethleem... binnen der stede van Deinze vander oordenen van sente Augustinus (1495), monasterium sancte Margarete de Bethleem (1496), cloostre der regularessen te Deynse (1497), cloestere van sente Margrieten in Belleem (1498), convent van sinte Margrieten cloostre gheenaemt Betlyem (1499), cloostre ende convente van sinte Margrieten binnen Deynse van sinte Augustins ordene (1500), closter van sente Megrieten te Beddelihem (1501), ghemeenen convente vanden cloostre van sente Margrieten binnen der stede van Deynse, canonesse reguliere van sente Augustins oordene (1512), sente Margrieten cloestere te Bethleem van sente Augustijns reghele binnen der stede van Deynse (1513), sente Mergrieten cloostre te Deinse gheenaemt Bethleem vander oerdene der canonessen van sente Augustine (1517), sente Margueriten vander ordene vanden canonycken regulieren binder stede van Deinze (1518), convent van sente Margueriete vander ordene vanden canuncken regulieren binder stede van Deynse (1518), clooster van sente Margrieten te Betliem (1521), convente der regularessen gheenaemt Bethleem binnen der stede van Deynse (1523), cloestere gheenaemt sinte Margrieten cloestere in Beddelem binnen der stadt van Deynse (1523), cloostre van sinte Margrieten gheenaemt Bethleem binnen der stede van Deynse vander oordene der canonessen van sente Augustijns (1523), sente Margrieten cloostre in Bedhem binnen der stede van Deynze (1526), clooster van Bedliem binnen der stede van Deynse (1534), sainte Marguerite dit Bethleem (1536), sainte Marguerite de Bethleem (1540), sinte Margueriten cloostre staende binnen der stede van Deynse (1546), clooster van sinte Margrieten gheenaempt Bedlehem (1563), conventus canonissarum regularium monasterii sanctae Margaretae de Betlehem ordinis sancti Augustini (1603), cloostere van Deynse gheseyt Bethleem (1631).

SOURCES : La source documentaire la plus importante et la plus intéressante pour l'étude du couvent de Sainte-Marguerite se trouve aux Archives de l'État à Gand. L'inventaire manuscrit ancien et peu détaillé ne donne qu'un aperçu sommaire de la richesse du fonds et doit donc être consulté avec une certaine circonspection.

Le chartrier du *Fonds Bethlehem-Deinze* (1) comporte six boîtes numérotées et deux boîtes supplémentaires : boîte 1, 68 actes : 1232-1463 ; boîte 2, 63 actes : 1463-1483 ; boîte 3, 60 actes : 1483-1500 ; boîte 4, 55 actes : 1523-1543 ; boîte 5, 64 actes : 1500-1522 ; boîte 6, 76 actes : 1542-1631 ; boîte supplémentaire I, 74 actes : 1632-1699 ; boîte supplémentaire II : 1258-1799, renferme des documents de natures très différentes : plusieurs extraits de terriers, quittances, copies de chartes, etc... La plupart des actes ont une inscription dorsale et portent aussi une indication du classement original, consistant en une lettre et un chiffre. Tous les actes originaux ne sont certainement pas conservés, puisqu'on trouve dans les cartulaires quelques copies de chartes dont nous n'avons pas les originaux.

Ces cartulaires sont conservés sous les n^{os} 4 et 5 du fonds de *Bethlehem-Deinze*. Le cartulaire n^o 4 compte 392 pages foliotées ; la couverture de parchemin est détériorée. Il contient des copies de plusieurs actes qui n'ont aucun lien direct avec le couvent de Sainte-Marguerite, mais bien avec celui du Val-Saint-Antoine ou guillemites à Bruges, comme l'indique une inscription. Un certain nombre d'actes concernent l'ancien béguinage de Deinze ; la plus grande partie, traite principalement des polders que le couvent commença à endiguer à partir de 1466. Le cartulaire n^o 5 qui compte 534 pages foliotées, a un contenu plus vaste et plus riche ; il possède une reliure de cuir légèrement abîmée et la trace d'un fermoir en fer. C'est une source d'information importante pour l'histoire du couvent depuis ses débuts jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Il est probable que la rédaction de ces deux cartulaires soit en grande partie l'œuvre de frère Eustache Wille qui fut prieur au couvent (2) de 1516 à 1541 ; une comparaison nous apprend que ses copies reproduisent bien les originaux.

Le même fonds *Bethlehem-Deinze* des Archives de l'État à Gand conserve encore un certain nombre d'autres sources intéressantes, principalement des pièces relatives à la vie économique : terrier, rentier, registres aux biens, comptes, manuels, contrats de baux, pièces de procès et pièces intéressant la suppression du couvent. La valeur de ces pièces dépend de l'intérêt du chercheur : elles autorisent de façon totalement exhaustive l'étude des aspects économiques de l'institution, mais en ce qui concerne la vie religieuse elles nous laissent sur notre faim. C'est à un point tel que ce fonds très riche ne nous permet pas d'établir une liste cohérente des prieures.

Aux Archives de l'État à Gand également, on consultera avec soin le fonds *Bisdóm* : le n^o B 3670 conserve des documents intéressants l'élection des nouvelles prieures pour la période 1632-1778 ; le n^o B 3673 lui est complémentaire et comprend de la correspondance et divers documents pour la période 1631-1713 ; le n^o B 3741 renferme les statuts donnés au couvent par l'évêque de Gand H. F. vander Burch (3) ; le n^o B 3669, les statuts donnés par l'évêque Triest (4) ; le n^o B 3672 concerne des pièces relatives aux statuts et aux ordonnances épiscopales de 1614 à 1648. Le n^o B 3671 est relatif aux visites épiscopales de 1664 à 1774 ; les n^{os} S 401 et S 461 concernent un différend. Dans ce même fonds, on trouvera enfin quelques documents intéressants, relatifs à la suppression du couvent : n^{os} B 4352, B 4353, B 4355, B 4356, B 4195, B 4294, B 4294 bis et B 4295.

Aux Archives de l'État à Gand encore, on trouvera dans le fonds *Raad van Vlaanderen*, outre une liasse de procès (n^o 9232), des renseignements relatifs aux déclarations et listes de biens non-amortis de 1753 à 1756 (n^o 31347), ainsi que des états des biens appartenant aux couvents supprimés et aux religieux de 1782 à 1787 (n^{os} 31593 et 31600).

Toujours aux Archives de l'État à Gand, Fonds des *Cartes et plans*, on conserve un certain nombre de cartes figuratives des biens du couvent aux XVII^e et XVIII^e siècles : n^{os} 373, 556, 567, 590, 697 et 698.

Enfin dans le fonds *Deinze* de ces mêmes Archives de l'État à Gand, on consultera le n^o 257 qui concerne un procès entre les *pointers* et *setters* et le couvent de Deinze à Gand en 1712. L'inventaire de

(1) Prov. de Flandre Orientale. cant. de Deinze ; diocèse de Tournai avant 1559, diocèse de Gand après 1559.

(2) L'écriture des cartulaires montre une grande analogie avec celle d'un registre aux biens (ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds Bethlehem-Deinze*, n^o 7) qui fut rédigé en 1522 par Eustache Wille.

(3) François vander Burch naquit à Gand le 26 juillet 1567 et mourut à Mons le 23 mai 1644. Il devint évêque de Gand en 1613 et archevêque de Cambrai en 1616.

(4) Sur cette figure, on verra M. CLOET, *Itinerarium visitationum Antonii Triest episcopi Gandavensis (1623-1654). De visitatieversta-gen van bisschop Triest*, Louvain, 1976.

ce dernier fonds (5) mentionne un certain nombre de pièces en possession du Kunst-en Oudheidkundige Kring (K.O.K.) de Deinze : n° 43 : un extrait de la règle de Windesheim (XV^e siècle) ; n° 44 : une quittance de 1786.

Aux Archives de la Ville de Gand, série XX, on trouvera un certain nombre de pièces intéressantes pour l'étude du couvent de Sainte-Marguerite. On en trouvera la description dans V. Vander Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Rapports entre la commune et les établissements religieux*, II, 246-252, Gand, 1889. Nombre de ces documents forment un utile complément à ceux conservés dans les fonds *Bethlehem-Deinze* et *Bisdóm* des Archives de l'État à Gand. Aux mêmes Archives de la Ville de Gand, on conserve dans l'*Atlas de la ville de Gand* (F 155 D 90) un certain nombre de plans dont nous reparlerons plus loin.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouvera des renseignements sur le couvent de Sainte-Marguerite dans un certain nombre de fonds : *Cartes et plans*, n° 2029 : une carte de 1785 ; *Jointe des amortissements*, n°s 636 et 1097 ; *Comité de la Caisse de Religion*, n°s 197, 394 : un certain nombre de documents ; de même que dans *Conseil Royal de Philippe V*, n° 333 et *Conseil des Finances*, n° 8171.

Aux Archives de la Ville d'Audenarde, n° 684/17, on peut mentionner un certain nombre de comptes du couvent pour les années 1532 et 1543-1548.

Aux Archives de l'État à Bruges, on consultera le fonds *Oud Kerkarchief*, n° 160/3714, un registre du couvent de Sarepta (6) qui traite, entre autres, des relations entre ce couvent et le couvent de Sainte-Marguerite.

À la Bibliothèque Royale à Bruxelles, (*Cabinet des manuscrits*, Van den Gheyn, VI, n° 3628, IX, n° 6330), ainsi qu'à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, n°s G 2984, G 6599, G 11766, G 12052, G 14250 et G 14426, on conserve un certain nombre de représentations du couvent, que nous examinerons plus loin.

Seuls quelques documents ont fait l'objet d'une publication. Trois actes, respectivement de 1455, 1480 et 1487 sont édités (7) par A. Vandenabeele, *Geschiedenis der stad Deinze*, 377 et sv., Gand, 1865. Des extraits d'actes et deux testaments sont cités par A. Cassiman, *Het begijnhof te Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze en van het land aan Leie en Schelde*, I, 9-29, Deinze, 1934.

Nous mentionnerons enfin quelques éditions de sources relatives aux couvents de Sion à Courtrai et Audenarde et qui sont d'un intérêt primordial pour le couvent de Sainte-Marguerite. En tout premier lieu, il y a une chronique du couvent de Sion à Courtrai éditée par D. A. Stracke, *Syoens kloosterkroniek uit de XVde-XVIde eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 175-226, 223-344, 408-434, Anvers, 1936. Il s'agit de l'édition d'une chronique pour la période 1429-1497, chronique qui fut vraisemblablement rédigée entre 1518 et 1520 par Olivier Minnaert, chanoine régulier du couvent de Sainte-Marguerite à Deinze et qui, en 1497, devint *pater* ou prieur du couvent de Sion à Courtrai. Nous avons traité par ailleurs (8) de façon plus complète de la valeur de cette chronique et de son édition. La valeur scientifique de l'édition peut être difficilement contrôlée et il est impossible d'affirmer — comme le prétend D. A. Stracke — qu'il y aurait encore eu une suite à cette chronique.

Quelques actes, dont les originaux sont conservés dans le fonds *Sion* des Archives de l'Église de Sainte-Walburge à Audenarde, ont été édités par R. Van der Donckt, *Moderne Devotie te Oudenaarde. Geschiedenis van Onze Lieve Vrouw van Sion van de XIIIde tot het einde van de XVde eeuw*, 131-142, Mémoire de licence, Université de Louvain, 1964.

(5) J. VERHELST, *Inventaris van het archief van Deinze (Deinze. Petegem. Astene. Zeveren)*, Bruxelles, 1976.

(6) En ce qui concerne ces contacts on verra : M.-Th. STERKEN, N. GEIRNABRT et N. HUYGHEBAERT, *Monastère de Sainte-Élisabeth appelé Sarepta à Moerkerke, à Damme et à Bruges*, dans *Monasticon belge*, III, *Province de Flandre Occidentale*, vol. 4, 1100, Liège, 1978.

(7) Il s'agit de documents de A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 4, *Cartulaire*, f°s 217^{vo}, 373 et 381.

(8) M. NUYTENS, *Couvent de Sion à Courtrai*, dans *Monasticon belge*, III, *Province de Flandre Occidentale*, vol. 4, 1179-1181, Liège, 1978.

TRAVAUX : le couvent de Sainte-Marguerite n'a jusqu'à présent été que peu étudié. L'étude la plus intéressante consacrée au couvent est un mémoire de licence inédit : M.-R. Vanfleteren, *Moderne Devotie te Deinze. Geschiedenis van Sint-Margrieten of Bethlehem van de XIIIde tot het begin van de XVIde eeuw*, Université de Louvain, 1968. Après une étude approfondie des sources, l'auteur donne un aperçu scientifique de l'histoire du béguinage à Deinze ; il continue en étudiant le couvent en tant que fondation des sœurs de la Vie Commune et le passage à une Communauté de chanoinesses régulières. Les derniers chapitres traitent de la Communauté en tant que telle et de sa situation matérielle.

On trouvera quelques renseignements utiles dans les publications suivantes : A. Cassiman, *Kanttekeningen op Syoens kloosterkroniek uit de 15de-16de eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XII, 96-98, Anvers, 1938 ; A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Groote in Oost-Vlaanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 145-186, Anvers, 1952 ; A. Cassiman, *Windesheimse huizen in Vlaanderen*, dans *Biekorf*, LIII, 199-203, Bruges, 1952 ; A. Cassiman, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze en van het land aan Leie en Schelde*, XX-XXI, 67-71, Deinze, 1953-1954 ; A. Viaene, *Het Sioenklooster te Kortrijk, Zijn aansluiting bij de Congregatie van Windesheim, 1497-1552*, dans *Biekorf*, LIX, 257-264, Bruges, 1958 ; A. Viaene, *Handwerk in het Sioenklooster te Kortrijk, 1450-1550*, dans *Biekorf*, LX, 289-300, Bruges, 1959 ; A. Viaene, *Windesheimse huizen in Vlaanderen*, dans *Biekorf*, LXII, 250, Bruges, 1961 ; M. Nuyttens, *Couvent de Sion à Courtrai*, dans *Monasticon belge*, III, Province de Flandre-occidentale, vol. 4, 1179-1190, Liège, 1978 ; et, enfin, R. Van der Donckt, *Moderne Devotie te Oudenaarde. Geschiedenis van Onze Lieve Vrouw van Sion van de XIIIde tot het einde van de XVde eeuw*, Mémoire de licence, Université de Louvain, 1964.

On trouvera de brèves indications sur le couvent de Sainte-Marguerite dans E. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, tome complémentaire, 479, Bruxelles, 1948 ; M. Cloet, *Itinerarium visitationum Antonii Triest episcopi Gandavensis, 1623-1654. De visitatieverslagen van Bisschop Triest*, 63, 190, Louvain, 1976. Vieilles et de relativement peu d'intérêt sont les contributions de A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 328, La Haye, 1732 ; Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, II, 629, Gand, 1815 ; et A. Van den Abeele, *Geschiedenis der stad Deinze*, 134, 173-181, Gand, 1865 (réimpression anastatique, Bruxelles, 1975). Nous mentionnerons enfin une brochure anonyme sur une croix miraculeuse : *Abrégé de l'histoire du crucifix qui repose dans le cloître de Deynse sur Ackergem*, Gand, s.d. et, relié avec la brochure précédente : *Prières journalières dédiées aux demoiselles pensionnaires du cloître de Deynse*, Gand, s.d.

Bibliothèque : Nous connaissons peu sur la bibliothèque du couvent. On trouvera quelques indications dans F. Vanderhaeghen, *Bibliographie gantoise. Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs de Gand (1483-1850)*, III, 245, 269, 409 ; IV, 55, 73 ; V, 439, Gand, 1858-1869, qui concerne des éloges du XVIII^e siècle et un *Journal des pensionnaires du cloître de Deynse*, s.d.

Iconographie : On consultera aux Archives de la ville de Gand, *Atlas de la ville de Gand*, F 155 D 90, quelques cartes intéressantes : une carte avec les terrains du couvent à Gand, 1725 ; un plan terrier du couvent, 1784 ; un plan de l'hôpital militaire qui fut érigé dans les bâtiments du couvent supprimé, 1796. Pour être complet, signalons que cette collection conserve aussi une représentation d'une croix miraculeuse : une fleur de lys, trouvée sur le Golgotha, qui aurait été amenée au couvent de Deinze en 1460.

En ce qui concerne l'iconographie proprement dite, on fera principalement appel à L. De Clercq, *Costumen der religieusen ordens en geestelycke vergaederingen die binnen de stad Gend geweest zyn bygevoegt hunne wapens, benevens eene korte beschrijving van den tyd hunner stigting en de vernieting*. Le fonds *Manuscrits* de la Bibliothèque de l'Université de Gand conserve deux exemplaires de ce travail : une édition de 1812 (G 14426) nous montre divers costumes et les armes du couvent (f^{os} 82-86) ; nous retrouvons aussi des costumes dans une édition de 1823 (G 2984, f^{os} 202-204) ainsi que dans une autre version de cet ouvrage conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, VI, n^o 3628), f^{os} 109-111.

On verra la représentation d'une religieuse dans Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits, L'état religieux à Gand jusqu'au XIX^e siècle. Annotations et costumes*, f^{os} 155v^o-156.

L'*Atlas de la Ville de Gand*, aux Archives de la ville de Gand, conserve aussi la représentation d'une religieuse et des armes du couvent.

Enfin, on trouvera une description de la situation actuelle des bâtiments dans *Bouwen door de eeuwen heen. Inventaris van het cultuurbezit in België. Architectuur*, t. 4 nb, *Stad Gent. Zuid-West*, 52-54, Gand, 1979.

En ce qui concerne l'épigraphie, on consultera Bêthune, *Épithes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle*, 172-174, Bruges, 1897 ; Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des manuscrits* (Van den Gheyn, IX, n° 6330), *Inscriptions sépulcrales de la ville de Gand*, f° 94^v ; Bibliothèque de l'Université de Gand, *Manuscrits*, G 11766, *Épithes de Gand. XVIII^e siècle*, f° 96.

Sigillographie : Quelques sceaux seulement ont été conservés : chartes du 24 septembre 1504 et 1^{er} septembre 1541.

* * *

L'origine lointaine du couvent de Sainte-Marguerite à Deinze doit être recherchée dans le béguinage existant dans cette localité et dont les plus anciennes traces remontent à 1275. Il est établi que des béguines occupèrent un béguinage à Deinze au cours du XIV^e siècle. Il faut exclure que ces béguines aient évolué en une communauté de tertiaires, — comme le prétendent des auteurs comme Van Rijckel et Sanderus. Par contre, en 1423-1424, apparaît une nouvelle fondation à la place du béguinage du Deinze (9) disparu depuis 1382. Le 22 août 1427, la ville de Gand, à la demande du bourgeois Jacques van den Aste, accordait un acte de protection à la nouvelle fondation (10). Le 4 janvier 1428, à la demande des échevins de Deinze, une autre lettre de protection est accordée par l'évêque de Tournai (11). Le 12 février 1431, le couvent reçut un troisième document de cette nature (12).

Jacques van den Aste peut, avec son épouse, être considéré comme le véritable fondateur du couvent de Sainte-Marguerite. Il serait né dans une famille de Deinze et était peut-être allié à Thierry van den Aste qui était échevin de Deinze (13) en 1349. Avec d'autres bourgeois de Gand, Jacques van den Aste aurait reçu de l'évêque de Tournai, avec l'autorisation de la ville de Deinze, le vieux béguinage de la ville ainsi que ses biens et revenus afin d'installer une nouvelle fondation (14). Deinze devint une des très nombreuses fondations de sceurs de la Vie Commune qui apparurent vers cette même période (15). Il est vraisemblable qu'il n'y eut lors de la création du couvent de Sainte-Marguerite aucune influence des Pays-Bas septentrionaux comme, par exemple, dans le cas de l'apparition du couvent de Sion à Courtrai. Il y eut probablement des influences réciproques entre des fondations de même nature à Deinze, Courtrai, Audenarde et Gand.

Ce n'est qu'en 1448 que nous pouvons avoir une première indication sur l'existence d'une prieure ou maîtresse du couvent de Sainte-Marguerite. Qui assurait réellement, depuis 1423-1424, la conduite de la nouvelle Communauté, nous ne pouvons le savoir avec certitude. Le 10 décembre 1441, Marguerite Van Welden achetait un lot de terre à Deinze ainsi qu'une rente (16) au nom du couvent. Il serait faux d'en

(9) M.-R. VAN FLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze. Geschiedenis van Sint-Margrieten of Bethlehem van de XIIIde tot het begin van de XVde eeuw*, 27-52, Mémoire de licence, Université de Louvain, 1968, avec des renvois aux sources et à la bibliographie.

(10) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f° 139^v-141.

(11) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartes, boîte I, vidimus du 31 mai 1432.

(12) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f° 134-135.

(13) M.-R. VAN FLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 63.

(14) M.-R. VAN FLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 59-61.

(15) D. A. STRACKE, *Syoens kloosterkroniek uit de XVde-XVde eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 196, Anvers, 1936.

(16) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f° 149^v-150.

conclure qu'elle était la première (?) supérieure du couvent (17). La première prieure qui peut être identifiée fut Margareta Smuencx.

* * *

MARGARETA SMUENCX est citée pour la première fois comme prieure (18) dans un acte du 31 mai 1448. Certains auteurs, entre autres A. Cassiman, pensent que Margareta Smuencx devint prieure en 1446, et que la jeune Communauté adopta la règle de Saint-Augustin en cette même année (19). On ne peut pas admettre l'existence d'une relation entre ces deux événements puisque les religieuses de Sainte-Marguerite n'acquirent seulement qu'une dizaine d'années plus tard le statut de chanoinesses régulières. Deinze, resta certainement jusqu'en 1455-1456 une maison de Geert Grootte, une sorte de fondation indépendante qui était à mi-chemin entre le béguinage et le couvent. Le conseiller spirituel était Joris Vander Zalen qui était en contact avec les frères de la Vie Commune à Deventer et Zwolle (20). En 1446, les autels et le cimetière furent consacrés (21). La même année, le couvent aurait acquis un refuge à Gand (22). En 1451, eut lieu une visite de Deinze par des envoyés de Deventer et Zwolle et Sainte-Marguerite conclut une alliance avec le couvent de Sion à Courtrai (23). Entretemps, la Communauté connaissait une forte expansion matérielle. Les biens situés à Deinze, formaient un bel ensemble dès 1455 déjà (24) et, le 7 août 1455, Philippe le Bon accordait au couvent le droit de posséder son propre moulin (25).

L'événement le plus important dans le domaine institutionnel au cours de cette période est néanmoins le passage au statut de chanoinesses régulières de Saint-Augustin. L'autorisation officielle pour l'adoption de la règle de Saint-Augustin fut accordée par deux actes de Jean Chevrot, évêque de Tournai, adressés à Sion à Audenarde et à Sainte-Marguerite à Deinze, datés (26) respectivement du 31 mars 1455 et du 16 novembre 1456. Le prieur de Galilée à Elsegem (27) fut désigné comme exécuteur de cette décision (28). Il serait faux d'en conclure que Deinze appartenait effectivement dès ce moment au Chapitre ou à la Congrégation de Windesheim. Sainte-Marguerite devint un couvent de femmes qui vivait dans l'esprit et selon la règle de Windesheim et avait un prieur ou recteur qui agissait dans l'esprit de Windesheim (29).

On pourrait admettre que le bien-être matériel du couvent joua un rôle lors de cette transformation. La Communauté avait pu faire du filage et du tissage de la laine une affaire rentable (30). Les produits finis n'étaient pas seulement vendus à Deinze même, mais aussi à

(17) Selon A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze en van het land van Leie en Schelde*, XX-XXI, 68, Deinze, 1953-1954, Marguerite Van Welden était passée en 1423 avec quelques consœurs du couvent de Sion à Audenarde à Deinze, afin de fonder une nouvelle Communauté dans le béguinage abandonné.

(18) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f° 116^{vo} -117.

(19) A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze...* XX-XXI, 69.

(20) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 73.

(21) A. VAN DEN ABEELE, *Geschiedenis der stad Deinze*, Gand, 1865.

(22) A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze...* XX-XXI, 70.

(23) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 76 et 88. Cette alliance dura vraisemblablement jusqu'après la charnière du siècle.

(24) A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze...* XX-XXI, 69.

(25) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 155.

(26) Les deux actes sont édités par R. VAN DER DONCKT, *Moderne Devotie te Oudenaarde. Geschiedenis van Onze Lieve Vrouw van Sion van de XIIIde tot het einde van de XVde eeuw*, 131-139. Mémoire de licence, Université de Louvain, 1964.

(27) Prov. de Flandre-Orientale, cant. d'Audenarde.

(28) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 101.

(29) A. VIAENE, *Windesheimse huizen in Vlaanderen*, dans *Biekorf*, LXII, 250, Bruges, 1961.

(30) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 84 et sv.

Gand, où quelques religieuses s'étaient établies entretemps. En 1458, un conflit serait survenu avec la ville de Gand à propos du paiement du *pondgeld* (31). En 1463, un accord commercial fut conclu avec la ville de Deinze (32). L'importance de Sainte-Marguerite à ce moment est attestée par le fait que dans un acte de David de Bourgogne, évêque d'Utrecht, du 9 mai 1461, il est décidé que le couvent de Sarepta deviendrait un couvent fille de Deinze et de Sion à Audenarde (33). En 1466, le couvent commença à endiguer des polders à Boekhoute. Ces terres avaient appartenu à l'origine à une Communauté de guillemites — le futur Val-Saint-Antoine à Bruges —, mais ces derniers ne disposaient pas de moyens financiers suffisants pour exécuter ces travaux d'endiguage (34).

Charles le Téméraire prit le couvent sous sa protection (35) par un acte du 24 février 1468. En 1475, il amortit les biens de Sainte-Marguerite (36).

Margareta Smuencx serait décédée (37) l'année suivante, en 1476.

CLEMENTIA CABOETERS. Il est presque absolument certain que Clementia Caboeters succéda à Margareta Smuencx comme prieure. Dans sa liste succincte des prieures, A. Van den Abeele mentionne en 1474 une certaine Margareta Sgrootheeren (38) ; mais, cette donnée ne peut être confirmée par aucune source. Dans une brève notice manuscrite du XVI^e siècle, nous apprenons que Clementia Caboeters était originaire de Bruges, qu'elle devint prieure en 1476 et qu'elle serait restée durant quarante et un ans à la tête de Sainte-Marguerite, donc (39) jusqu'en 1517. Nous trouvons en effet une première indication sur la prieure suivante dans un acte (40) du 30 août 1517.

Clementia Caboeters hérita de la prieure précédente un couvent bien pourvu sur le plan matériel. Dans la période 1480-1508, le nombre de donations aurait même encore augmenté sensiblement (41).

Il semble que le couvent acheta, par des actes de 1479 et 1485, une maison et des terres au lieu-dit Akkergem à Gand, endroit où la Communauté viendra s'installer plus tard (42). Il est certain que les religieuses vers cette époque faisaient l'élevage du bétail (43). Avant la fin du XV^e siècle encore, les sœurs reçurent ou achetèrent des terres et des rentes entre autres à Aarsele (44), Anvers (45), Beveren-Roeselare (46), Deinze, Egem (47), Olsene (48), Petegem (49),

(31) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 153 et sv.

(32) A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze...* XX-XXI, 70.

(33) M.-Th. STERKEN, N. GEIRNAERT et N. HUYGHEBAERT, *Monastère de Sainte-Élisabeth appelé Sarepta à Moerkerke, à Damme et à Bruges*, dans *Monasticon belge*, III, *Province de Flandre Occidentale*, 4, 1100, Liège, 1978.

(34) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 4, f^o 24 et sv. : à la suite de cela, les abbés de Parc à Louvain, de Sainte-Gertrude à Louvain et le prévôt de l'église de Notre-Dame à Bruges auraient entrepris une enquête ; voir aussi les f^o 83 et sv.

(35) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f^o 137 v^o-139.

(36) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 4, f^o 374 et sv.

(37) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 1.

(38) A. VAN DEN ABEELE, *Geschiedenis der stad Deinze*, 180.

(39) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 1.

(40) Cfr. ci-dessous.

(41) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 179.

(42) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f^o 315-316.

(43) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...*, 156.

(44) Prov. de Flandre Occidentale, cant. de Meulebeke.

(45) Prov. d'Anvers, cant. d'Anvers.

(46) Prov. de Flandre Occidentale, cant. de Roulers.

(47) Prov. de Flandre Occidentale, cant. d'Ardoois.

(48) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze.

(49) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze.

Renaix (50) et Vinkt (51). Le 18 mars 1486, Sainte-Marguerite reçut de Maximilien d'Autriche l'autorisation de bâtir un moulin à vent (52) et, la même année, on confia à la Communauté l'étude des affaires spirituelles et temporelles du couvent de Sarepta (53). Sainte-Marguerite ne fut cependant pas épargné par les revers : en 1484, 1488 et 1492, le couvent eut à subir des pillages et des incendies (54). En 1490, Cordula de Lalaing fit profession à Deinze. En 1504, elle allait devenir prieure du couvent de Sion à Courtrai. Michel Minnaert fut receveur du couvent de Deinze de 1497 à 1521. Il deviendra plus tard prieur de Sion à Courtrai et écrira la chronique de ce couvent.

Le 8 août 1500, Pieter Halsberch alias Aelgoet et sa femme Élisabeth Svetters cédèrent leur droit de bourgeoisie à Gand en faveur du couvent (55). Vers cette même époque, la Communauté dut probablement surmonter une crise. En 1501, quelques religieuses fuirent à Gand à la suite des troubles qui agitaient à ce moment le comté de Flandre. Sainte-Marguerite aurait reçu de Jean Cauwenberch, abbé de l'abbaye de Saint-Pierre, l'autorisation de construire un nouveau couvent dans la paroisse Saint-Martin à Gand (56). Il serait faux d'en déduire que la Communauté s'était dès lors installé définitivement à Gand. Dans quelques documents de l'année 1501 le nom d'une autre prieure, Marie Vander Cruce (57) apparaît, mais nous ne pouvons retrouver d'autres renseignements à son propos.

À partir du début du XVI^e siècle, tous les préparatifs nécessaires en vue d'une installation définitive à Gand sont vraisemblablement mis en œuvre. C'est ainsi que le couvent, en 1503-1504, acheta une maison avec terres à Akkergem (58) et, en 1510, obtint de Jean de Grutere, seigneur d'Eksaarde et Vaernewijk, le droit d'avoir un banc dans l'église d'Akkergem (59). Durant le début du XVI^e siècle, les religieuses acquirent encore des terres et des rentes à Bassevelde (60), Grammene (61), Machelen (62), Oosteeklo (63) et Zeveren (64).

MARGARETA VAN GHEELE. L'élection de Margareta van Gheele est annoncée dans un acte du 30 août 1517, émanant des visiteurs du Chapitre général de Windesheim (65). Elle est mentionnée pour la dernière fois dans sa charge de prieure par un acte (66) du 11 mars 1533. Il ressort d'un assez grand nombre d'actes que la situation matérielle du couvent ne se détériorait certainement pas, mais, pour la première fois, nous rencontrons des indications sur quelques difficultés sur le plan religieux. Deux actes de Charles Quint en font état : le premier, de 1526, concerne un prêtre qui avait quitté le couvent de Deinze ; le second, de 1531, intéresse le cas de plusieurs hommes et femmes de la Communauté conventuelle qui n'observaient

(50) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Rensix.

(51) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze.

(52) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...* 155.

(53) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...* 157.

(54) M.-R. VANFLETEREN, *Moderne Devotie te Deinze...* 198.

(55) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f° 111-112 v°.

(56) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 1, extrait d'un registre de l'abbaye de Saint-Pierre (XVII^e siècle).

(57) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartier, boîte n° 5, acte du 21 mai 1501 ; et n° 43.

(58) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 62.

(59) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f° 331.

(60) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Kaprijke.

(61) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze.

(62) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze.

(63) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Kaprijke.

(64) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze.

(65) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartier, boîte n° 5.

(66) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 5, f° 327 v°-328.

plus les vœux (67). Le rapport d'une visite (68), effectuée le 18 janvier 1530 par les prieurs des chartreux, du couvent de Galilée et des hiéronymites de Gand, témoigne cependant d'une situation moins sombre.

À cette époque, la Communauté comptait un prieur, trois prêtres, deux frères convers, douze serviteurs, une prieure, quarante-quatre religieuses, cent et deux donates, deux novices et une servante. Quatre religieuses habitaient à Gand. Le revenu annuel se montait en 1529 à 500 livres de gros. Ce rapport conclut par une remarque à propos de toutes les mauvaises rumeurs qui se propageaient à propos du couvent et de leur manque de fondement.

BARBELE VAN BARBANCHON est mentionnée pour la première fois comme prieure dans un acte (69) du 29 mai 1543. En raison d'un manque de documentation, on ne peut être assurés avec certitude que Barbele van Barbanchon succéda immédiatement à Margareta van Gheele. Elle est citée pour la dernière fois comme prieure (70) en 1551.

La longue série de donations et d'achats semble bien sous son administration s'être ralentie, mais la situation matérielle de la Communauté paraît toujours bonne. Il y eut bien des procès intentés en ce qui concerne l'immunité de Sainte-Marguerite : contre Jacques de Ghendt, bailli de Deinze (71), comme il apparaît dans un acte de Charles-Quint du 23 avril 1545. En 1550, il y eut procès devant le Conseil de Flandre entre Sainte-Marguerite et l'hôpital de Deinze à propos de la construction d'un mur et du comblement d'un fossé entre les deux institutions. Le 27 novembre 1550, un accord intervint entre le prieur et le magistrat de la ville en ce qui concerne un fossé et l'emplacement de débarcadères (72).

CHARLOTTE WOUTERS. Pour la seconde moitié du XVI^e siècle, il nous manque malheureusement un grand nombre de sources. C'est certainement le cas lorsque nous voulons établir une liste cohérente de prieures. De fait, nous ne possédons pour toute cette période qu'une indication de prieure en 1569 ; son nom est Charlotte Wouters (73). Nous ne pouvons que présumer les noms de la prieure précédente et/ou la prieure suivante. En 1578, Marie van de Guchte est bien mentionnée comme « sous-prieure » (74). Ce manque de sources doit être mis en rapport avec les troubles de l'époque. En 1566 déjà, le couvent aurait eu à souffrir des agissements des iconoclastes (75). Selon un acte (76) du 15 septembre 1570, Sainte-Marguerite était toujours à ce moment une Communauté florissante qui comptait plus de cent membres.

Une seconde incursion des iconoclastes au cours de l'année 1578, aura pour Sainte-Marguerite des conséquences beaucoup plus sérieuses. En quelques années, le nombre de membres de la Communauté avait sérieusement diminué ; en 1578, il y avait quatre prêtres, vingt-huit religieuses, trois donats, trente-deux donates, deux frères convers et huit sœurs converses (77). En raison des énormes destructions infligées au couvent de Deinze, la Communauté se vit dans l'obligation de fuir à Gand. A. Van den Abeele date cette fuite (78) de juillet 1578, alors que

(67) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 4, f^o 382 v^o et sv., f^o 383 v^o-384.

(68) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 52.

(69) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartrier, boîte n° 6.

(70) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartrier, boîte supplémentaire II.

(71) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartrier, boîte n° 6.

(72) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartrier, boîte n° 6.

(73) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartrier, boîte supplémentaire I.

(74) A. VAN DEN ABEELE, *Geschiedenis der stad Deinze*, 180.

(75) A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze...* XX-XXI, 70.

(76) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartrier, boîte n° 6.

(77) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 56.

(78) A. VAN DEN ABEELE, *Geschiedenis der stad Deinze*, 179.

A. Cassiman pense que la totalité de la communauté ne fut transférée (79) à Akkergem qu'en 1584 seulement. Il est possible que cette fuite se déroula par étapes et que la Communauté fut temporairement dispersée (80). Le 16 décembre 1578, dans le cadre de la paix de religion, un accord fut conclu avec les échevins de Gand (81). Les points principaux de cet accord étaient les suivants : le couvent pouvait librement exercer sa religion et restait propriétaire de ses biens meubles et immeubles. Dès le 24 décembre 1578, on fixa pour tous les membres de la Communauté un quota de nourriture établi par les religieuses et les prêtres Gilles et Jacques de Moor (82). De ce même acte, il apparaît qu'à cette époque il n'y avait plus de prieure. Le 10 décembre 1581, les échevins de Gand, Bruges, Ypres et du Franc de Bruges donnèrent un acte par lequel, à cause des lourdes charges de la guerre, une maison avec terre qui appartenait au couvent de Deinze était vendue à un certain Jean De Vlieghe (83). Un compte de 1580 nous apprend que Sainte-Marguerite disposait toujours de revenus provenant de travaux de damasserie, de lin et de toile grossière (84).

ISABEAU DE NOYELLES. Les sources conservées ne nous permettent pas de déterminer de façon précise quand Isabeau de Noyelles devint prieure de Sainte-Marguerite. Elle apparaît dans cette charge dans un acte (85) du 18 février 1603 et dans un compte (86) de 1615. Bien que nous ne disposions que de peu de sources, nous pouvons signaler la vente de quelques biens, ce qui laisse supposer que la prieure jeta la base de la reconstruction du couvent, après les dures épreuves qu'il eut à subir au cours des années précédentes. Ceci est confirmé par le fait qu'Isabeau de Noyelles demanda l'appui financier des échevins de Gand pour la construction d'une nouvelle église (87). En 1613-1614, le couvent reçut des statuts (88) de l'évêque de Gand, H.-F. vander Burch ; il en ressort que la Communauté ne dépendait probablement plus de la Congrégation de Windesheim.

ALEXANDRINE DE NOYELLES est mentionnée comme prieure le 30 mai 1620 (89). On ne sait pas s'il existait un lien de parenté avec la prieure précédente ; dans une autre source elle est décrite comme *een maghet van seer edelen gheslachte* (une vierge très noble) (90). On ne connaît pas plus de détails concernant son administration.

CATHARINA VALCKE. L'installation de Catharina Valcke comme prieure fut confirmée le 2 mai 1622 par l'évêque de Gand, Triest. Elle présentera sa démission (91) le

(79) A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze...* XX-XXI, 74.

(80) Ainsi en ressort-il d'un compte qui, en 1582 encore, avait prévu un paiement en faveur de Loyseken Cnodde et cinq consœurs qui avaient fui à Courtrai (A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 13).

(81) A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartrier, boîte n° 6. — V. VANDER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Rapports entre la commune et les établissements religieux*, II, 246, Gand, 1889. — A. VAN DEN ABELE, *Geschiedenis der stad Deinze...* 180.

(82) A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 56.

(83) A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartrier, boîte n° 6.

(84) A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 13.

(85) A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 58.

(86) A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 14. — Nous la retrouvons encore mentionnée entre autres en 1611 et 1613 (A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 26).

(87) V. VANDER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Rapports entre la commune et les établissements religieux*, II, 247.

(88) A.E.G., *Bisdom*, n° B 3741. — On y mentionne entre autres que le nombre de religieuses professes ne pouvait être supérieur à 24 et le nombre de sœurs converses à 12.

(89) A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 58.

(90) A.E.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 1.

(91) A.E.G., *Bisdom*, n° B 3673.

17 janvier 1632. Sous son administration, en 1624, le couvent de Gand fut complètement entouré de murs (92). En 1627, le couvent fit construire à ses frais derrière l'église d'Akkergem un pont en bois sur le plan d'eau des défenses de la ville (93). En 1629, Sainte-Marguerite reçut de nouveaux statuts de l'évêque Antoine Triest (94). Lors d'une séance capitulaire le 28 juillet 1631, la Communauté de vingt-sept religieuses professes exprima le vœu de continuer à demeurer sous l'administration de l'évêque de Gand (95). Il peut cependant être établi qu'à ce moment des conflits existaient entre l'évêque et quelques religieuses de Sainte-Marguerite : Bernardine Renaldi ainsi qu'Isabelle et Marguerite de Licques (96).

BERNARDINE RENALDI fut élue prieure le 19 janvier 1632 et assumera la direction du couvent jusqu'à sa mort (97) en 1637. Au premier abord, on peut s'étonner qu'une religieuse qui est en conflit avec l'évêque soit élue prieure alors qu'elle avait proféré des injures à l'égard de ce dernier et du confesseur du couvent. Dans sa lettre de démission du 17 janvier 1632, Catharina Valcke avait déjà noté qu'elle n'avait plus pu accepter la malveillance de certaines religieuses. On ne connaît rien de particulier sur l'administration de Bernardine Renaldi.

CATHELYNE NYSSSENS fut élue prieure le 16 avril 1637 et mourut début 1661 (98). Sous son administration, le couvent connut une époque très florissante sur le plan matériel. Pendant les années 1643-1646 on exécuta quelques travaux de charpente ; divers emprunts furent contractés pour la construction d'un nouveau dortoir (99). Le 3 avril 1654, un accord fut conclu avec le curé de Saint-Martin à Akkergem, stipulant la construction d'une nouvelle église et autres travaux (100). Cathelyne Nyssens aurait apporté également quelques décorations au couvent : en 1643-1644, quelques sculptures furent livrées par le sculpteur Lefèr (101).

FLORENCE TRIEST fut élue prieure (102) le 3 février 1661. Elle est mentionnée pour la dernière fois dans cette charge (103) dans un acte du 13 septembre 1680. Il n'est pas de tout établi que Florence Triest demeura prieure durant toute cette période : un document du 22 janvier 1664 (104) mentionne comme prieure Isabelle Triest, mais il se peut qu'il s'agisse bien ici d'une confusion de prénom. D'un autre côté, A. Van den Abeele cite comme prieure en 1669 une certaine Joosijne Hebberecht (105), mais nous n'avons retrouvé aucun renseignement à son propos.

Il ressort d'un certain nombre d'actes que sous la direction de Florence Triest le couvent sembla toujours jouir d'un relatif bien-être matériel (106). Au cours de l'année 1676, on entre-

(92) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 1 et 13.

(93) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, série XX, *Couvent de Deinze*, farde supplémentaire.

(94) A.É.G., *Bisdome*, n° B 3669 ; *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 2.

(95) A.É.G., *Bisdome*, n° B 3673.

(96) A.É.G., *Bisdome*, n° S 461. — V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Rapports entre la commune et les établissements religieux*, II, 248.

(97) A.É.G., *Bisdome*, n° B 3670.

(98) A.É.G., *Bisdome*, n° B 3670.

(99) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 26.

(100) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartier, boîte supplémentaire I. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Jointe des amortissements*, n° 636.

(101) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 65 — V. VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Rapports entre la commune et les établissements religieux*, II, 251.

(102) A.É.G., *Bisdome*, n° B 3670.

(103) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, chartier, boîte supplémentaire I.

(104) A.É.G., *Bisdome*, n° B 3671.

(105) A. Van Den Abeele, *Geschiedenis der stad Deinze*, 180.

(106) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 636.

prit même des travaux de reconstruction (107). Vers cette même période, la Communauté eut pourtant à supporter des coups durs en raison de l'occupation des troupes françaises. La ferme qui était située en dehors de la ville de Deinze fut confisquée et complètement détruite (108) en 1678.

MARIE DE KERCHOVE succéda vraisemblablement immédiatement à Florence Triest. Nous la rencontrons citée pour la première fois comme prieure (109) dans un acte du 27 avril 1682. Le 16 mars 1688, on devait élire la prieure suivante, après la démission de Marie de Kerchove pour raisons de santé (110). On ne connaît que peu de choses sur son administration. Nous savons que les possessions du couvent furent encore étendues (111) et qu'un certain nombre de procès furent intentés, entre autres, en 1683-1684, devant le Conseil de Flandre, contre le bourgmestre et les échevins de la ville et du marquisat de Deinze en ce qui concerne les impositions (112).

MAGDALENA BORLUUT fut élue prieure le 16 mars 1688 ; lorsque la prieure suivante fut élue le 20 avril 1713, Magdalena Borluut était décédée depuis très peu de temps (113). Au moment de son élection, la prieure était âgée de quarante-deux ans environ et avait fait profession depuis dix-huit ans (114).

Nous n'évoquons pas les nombreux procès qui furent intentés durant son priorat. Plus intéressant nous semble le fait que pour cette période nous trouvons les premières indications de l'admission de pensionnaires au couvent : selon un compte de 1710-1720, il semble qu'ils étaient environ quarante-deux. Les sources ne nous indiquent pas d'une manière directe que ce procédé fut un moyen pour entretenir la prospérité matérielle du couvent. La richesse du couvent sous l'administration de Magdalena Borluut apparaît entre autres dans un accord conclu en 1712 avec Jacques Van Hattem pour la confection de trente peintures (115).

CATHARINA WILAEYS fut élue prieure le 20 avril 1713. La prieure suivante fut élue le 19 septembre 1720, peu après le décès de Catharina Wilaeys (116). Il y a peu de choses à dire sur son priorat. Le système d'accueil des pensionnaires fut maintenu. En 1715, ils étaient trente-quatre vivant pendant une période plus ou moins longue au couvent (117).

JOANNA JOSEPHA LAURENS fut à plusieurs reprises élue prieure pour une période de trois ans le 19 janvier 1720, le 30 juin 1724 et le 5 août 1727. Peu après, elle offrit sa démission et, le 29 octobre 1727, la prieure suivante fut élue (118). Hormis un certain nombre de procès sur lesquels nous ne nous étendrons pas, nous n'avons retrouvé rien de particulier pour cette période.

(107) A.É.G., *Fonds Bethléhem-Deinze*, n° 16.

(108) A.É.G., *Fonds Bethléhem-Deinze*, n° 47.

(109) A.É.G., *Fonds Bethléhem-Deinze*, chartier, boîte supplémentaire I.

(110) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(111) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 636.

(112) A.É.G., *Fonds Bethléhem-Deinze*, n° 42.

(113) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(114) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3671.

(115) A.É.G., *Fonds Bethléhem-Deinze*, n° 65.

(116) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(117) A.É.G., *Fonds Bethléhem-Deinze*, n° 65.

(118) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

ISABELLA FRANCISCA DE WAELE fut élue prieure le 29 octobre 1727. Elle ne pourra assumer l'administration de Sainte-Marguerite qu'un temps très court, car elle mourut (119) au cours de l'année 1729.

JOANNA MARIA DE WAELE fut élue prieure le 29 octobre 1729. Il ne peut être établi avec certitude s'il y avait des liens de parenté entre cette prieure et la supérieure précédente. Il est probable que Joanna Maria de Waele n'était guère aimée. Lors d'une nouvelle élection le 6 décembre 1732, elle fut bien réélue mais cela se fit parce que Béatrix Willaëys qui avait obtenu le plus de voix, dut renoncer à la fonction de prieure pour raisons de santé. Quand ce second priorat se termina, Joanna Maria De Waele ne fut cependant pas réélue (120).

FRANCISCA THERESIA ROBIJN fut élue prieure pour la première fois le 20 février 1736 et fut confirmée dans cette charge jusqu'à l'élection (121) du 19 avril 1757. Cette longue administration nous permet de faire une nouvelle évaluation de la situation matérielle du couvent de Deinze. Cette situation était, aux alentours de 1753, tout sauf brillante ce que la prieure fait ressortir au procureur général du Conseil de Flandre en lui adressant une demande d'amortissement de biens (122).

Les revenus du couvent étaient insuffisamment élevés pour entretenir une Communauté de trente personnes et pour entreprendre des travaux de reconstruction au couvent. On fut forcé de prendre des pensionnaires. Les exercices religieux prenaient en outre tellement de temps qu'on ne pouvait se procurer de l'argent par le travail manuel.

ISABELLA VAN LANDEGHEM fut élue prieure le 21 avril 1760 et elle exerça sa charge jusqu'à l'élection du 30 avril 1772. Elle mourut à la fin de cette même année (123). On ne connaît pas grand chose de son priorat.

MARIA CATHARINA HOYS fut élue prieure pour une période de trois ans le 7 décembre 1772. Lors d'une élection suivante, son mandat, pour des raisons qui nous sont inconnues, ne fut plus prolongé (124).

CORNELIA DE CAPPER fut élue (125) dernière prieure du couvent de Deinze le 7 décembre 1775. Elle était née vers 1735 à Gand et avait fait profession (126) le 19 janvier 1761. Nous n'avons guère de choses concrètes à dire sur son priorat, sauf en ce qui concerne la période finale.

Le 1^{er} mai 1783, la décision fut prise par l'empereur Joseph II de supprimer le couvent (127). On rédigea le même jour un état des biens du couvent supprimé (128).

(119) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(120) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(121) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(122) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 11.

(123) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(124) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(125) A.É.G., *Bisdóm*, n° B 3670.

(126) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 394.

(127) V. VANDER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand. Rapports entre la commune et les établissements religieux*, II, 252.

(128) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 10.

Peu de temps auparavant, déjà, le 5 avril 1783, Joseph François Van Coquelaere avait été nommé administrateur et receveur des biens, du couvent supprimé de Deinze (129). Le 5 avril 1783 également, Louis, baron de Haveskercke, avait été chargé de l'exécution de la suppression. Le 13 mai 1783, il fit rapport d'une visite faite le 1^{er} mai 1783 au couvent et pendant laquelle il avait mis la Communauté au courant de sa suppression (130). Il ressort de ce texte que le couvent comptait à cette époque vingt-deux religieuses et dix sœurs converses. L'argent, les trésors de l'église et les archives furent scellés et placés sous la garde d'un économiste. Le 13 juin 1785, on désigna un nouvel administrateur et receveur des biens du couvent supprimé, Josse Van Nieukercke (131). Entretemps, les préparatifs furent entrepris pour reconverter à des fins militaires les bâtiments conventuels que les religieuses avaient quitté. Au soir du 28 septembre 1785, un certain nombre de charpentiers et de maçons, sur l'ordre du magistrat de Gand, prirent possession du couvent et commencèrent à le transformer en un hôpital militaire (132).

Cela ne signifia cependant pas encore la fin définitive du couvent de Deinze. Il fut restauré pendant quelques temps encore sous la révolution brabançonne (133). Il est probable qu'au cours de l'année 1791 les religieuses furent à nouveau mises en possession de leurs biens (134). Le couvent ne survivra cependant pas au Régime français. Il disparaîtra (135) définitivement en 1796.

Les bâtiments furent transformés définitivement en hôpital militaire (136). Depuis quelques années, les bâtiments qui subsistent encore près de l'église Saint-Martin à Gand, sont occupés par des services de l'hôpital universitaire (137).

(129) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 29.

(130) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 394.

(131) A.É.G., *Fonds Bethlehem-Deinze*, n° 29.

(132) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, série XX, *Couvent de Deinze*, *farde supplémentaire*.

(133) A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze...*, XX-XXI, 71.

(134) A.G.R., *Conseil des Finances*, n° 8171.

(135) A. CASSIMAN, *Geschiedenis der stad Deinze*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis der stad Deinze...*, XX-XXI, 71.

(136) *Bouwen door de eeuw heen. Inventaris van het cultuurbezit in België. Architectuur*, t. 4 nb, *Stad Gent, Zuid-West*, 52-54, Gand, 1979.

(137) Communiqué par M. J. Decavele, archiviste de la Ville de Gand, le 19 décembre 1979.

PRIEURÉ DE SION À AUDENARDE

Capellania de Syon juxta Aldenardum (1292), domus sive capella Syon nuncupata sita extra muros opidi Aldernadensis (1425), domus Sancti Dei Genitricis Marie Syon vulgariter (1452), Beata Maria in Syon iuxta Aldenardum (1455), clooster van Syon buten Audenaerde (1472), Beata Maria in Sijon extra opidum Aldenardensem (1485), Syon te Pamele binnen Audenaerde (1493), Onse Lieve Vrouwe in Sijon (1641).

SOURCES : la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des manuscrits*, n° 22000, conserve une chronique du couvent de Sion à Audenarde (1). Selon une mention, ce manuscrit fut rédigé en 1641 par la prieure Marie de La Motte et la procureuse Barbele Dennetieres. Suivant l'introduction, elles se fondèrent sur ce qui avait déjà été rédigé en 1587 par leurs prédécesseurs respectifs : Agnès Cabillau et Jacqueline van Bracule. Il y a au total sept mains différentes qui ont participé à la rédaction de cette chronique. Leur répartition se présente comme suit : 1° la période qui va de 1200 à 1656, année où mourut la prieure de La Motte et lui succéda Louise de Cordes, f^{ms} 16-49 (2) ; 2° la période 1657 à 1665, f^{ms} 49-56 v° ; 3° la période 1666 à 1682, f^{ms} 56 v°-66 ; 4° la période 1683-1684, f^{ms} 66-70 v° ; 5° la période 1688 à 1691, f^{ms} 71-72 v° ; 6° l'année 1726, f^o 72 v° et la période 1726 à 1785, f^{ms} 74-78 ; 7° l'année 1713 est renseignée au f^o 72bis, restant d'une feuille arrachée ; le f^o 73 v° se termine avec l'année 1732. Il y a donc une lacune pour les années 1692 à 1713.

Outre la chronique, ce registre contient une totalisation et une description des dons et bénéfices, f^{ms} 92-101 v° ; une liste des fondations de messe, rédigée en 1621, f^{ms} 145-151 ; enfin, une main moderne a inclus quelques pièces diverses.

Cette chronique fut rédigée durant une période d'efflorescence pour Sion. On compte, parmi les religieuses, nombre de noms de familles nobles ou de la haute bourgeoisie, ce qui sans aucun doute influença la renommée et le bien-être du couvent. La valeur documentaire de cette chronique doit donc, compte tenu de cette situation, être critiquée. Au centre se trouvent les événements contemporains, le passé n'est intéressant que en ce qu'il influence les faits actuels. La quantité et la qualité de la matérialité des faits renseignés évoluent en fonction de la distance entre l'événement et celui qui le rapporte : en ce qui concerne la période légendaire des débuts, Sion en tant que béguinage, du XIII^e siècle à 1420, on trouve trois pages ; à peine une demi-page est consacrée à la période 1420-1455, période de la Vie Commune ; la période 1455-1485, depuis l'adoption de la règle de Saint-Augustin jusqu'au moment du déplacement du couvent sur la rive droite de l'Escaut est traitée en trois pages ; cependant la vie du couvent, commençant à la fondation définitive jusqu'à la mort de la prieure de Lamotte en 1656, est racontée sur quelques soixante pages. La chronique n'est par conséquent une source intéressante que pour les XVII^e et XVIII^e siècles. Les données relatives aux XV^e et XVI^e siècles sont rares et limitées, celles de la période du début presque purement légendaires. L'intérêt des chroniqueurs successifs reste vraiment très limité à ce qui est arrivé à la Communauté et surtout à ses possessions. Le récit de la vie spirituelle n'apparaît jamais. La fidélité de la chronique est parfois difficile à estimer ; en effet, pour de

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde ; diocèse de Tournai jusqu'en 1485 ; après, transférée sur la rive droite de l'Escaut, diocèse de Cambrai ; diocèse de Gand depuis 1568.

(2) On se reporte à la foliotation moderne à l'encre rouge, faite après l'introduction de pièces éparses dans le registre.

nombreux événements, elle est la source unique de renseignements. De nombreux faits rapportés pour la période du début sont cependant évidemment les témoins de la fiction pieuse. Là où la chronique raconte des événements contemporains, la vérité ne s'impose que par la force des choses ; mais, en réalité, elle fait défaut par son intérêt trop limité et partisan.

En ce qui concerne le XV^e siècle, période de la Dévotion Moderne pour Sion, avant l'adoption de la règle de Saint-Augustin, on trouve indirectement des éléments plus nombreux d'information dans la chronique du couvent homonyme de Courtrai, qui, comme on le verra, a été fondé par les religieuses d'Audenarde. La première partie de cette chronique a été publiée par D. A. Stracke, *Syoens kloosterkroniek uit de XVde-XVIde eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 175-226, 323-344, 408-434 ; XI, (1)-(28), Anvers, 1936-1937. L'éditeur utilise pour cette édition un manuscrit qu'il a consulté dans une collection privée. Ce document comporte 47 folios de papier dont 45 sont écrits ; le format est de 21,5 × 30 cm. ; il est à divers endroits fortement endommagés par l'humidité. Doté d'une reliure moderne en carton, il porte en tête *Monastère de Sion*. D. A. Stracke estime qu'il y a de fortes présomptions qu'il doit exister un rapport entre ce manuscrit et celui que F. De Potter, *Geschiedenis der Stad Kortrijk*, III, 392-407, Courtrai, 1876, utilisa, avant 1876, pour écrire sa notice sur le couvent de Sion à Courtrai. Cet auteur dit qu'il a emprunté ses informations à un manuscrit in-folio de 451 pages renfermant les comptes du couvent de 1520 à 1521 et de 1551 à 1552, manuscrit conservé dans la Collection Goethals-Vercruysse. Les nombreuses citations que rapporte De Potter montrent cependant que ce manuscrit contenait plus que des comptes. Ce manuscrit n'est cependant pas repris dans le catalogue du fonds Goethals-Vercruysse de 1875 et n'a pu être retrouvé. Stracke s'était servi d'un fragment d'une partie vraisemblablement plus grande qu'il avait à sa disposition. Il intéresse la période 1429 à 1497 et aurait été rédigé par Olivier Minnaert, chanoine augustin de Deinze, entre 1518 et 1520. Ce personnage fut le second confesseur du couvent de Sion à Courtrai, où il succéda à Adrien Tandt. Ce dernier est mentionné dans le titre de la première partie de la chronique (3). En ce qui concerne le fait que le couvent de Sion à Courtrai doit sa naissance en 1429 à une initiative du couvent de Sion à Audenarde, on n'en trouve nulle mention dans la chronique d'Audenarde. Une première constatation à ce propos est sans nul doute la différence chronologique entre l'apparition des deux chroniques : la source courtraienne, écrite plus de cent ans auparavant, est beaucoup plus proche des faits relatés. L'auteur put encore entendre des témoins contemporains. Il faut constater que les champs d'intérêt des deux chroniques diffèrent fondamentalement : Minnaert s'intéresse aux aspects personnels et spirituels de la Communauté qu'il décrit, alors que la chronique d'Audenarde ne s'attache pratiquement qu'aux facteurs hiérarchiques et matériels.

La chronique du couvent de Sion à Courtrai est importante pour l'histoire du couvent du même nom à Audenarde, en ce sens qu'elle relève directement les faits matériels en relation avec l'activité missionnaire de cette dernière Communauté ; elle nous apporte aussi de manière indirecte des renseignements sur la manière de vivre, le travail, l'habillement, les rapports avec la population de la ville. Mis à part certains détails, les données relatives à la fondation courtraienne sont aussi valables pour celle d'Audenarde. Pour se faire une juste opinion sur les données qui sont rapportées dans la source courtraienne sur la Communauté d'Audenarde, nous devons nous rappeler que les relations entre les deux maisons en raison des frictions et des différences de pensée furent rompues vers 1451, donc largement avant la date de rédaction de la chronique. Il est donc peu vraisemblable que Minnaert se soit laissé aller à pêcher par « bonne volonté » en faveur de la maison mère d'Audenarde. Cette chronique est d'autre part remarquable par son style réellement narratif, écrite d'un point de vue qui semble vouloir garantir une relative objectivité.

Le chartrier de Sion fut en une certaine mesure intégré dans les Archives de l'Église de Sainte-Walburge à Audenarde ; il est conservé dans les séries AAA, AAB, AAC du fonds *Oud Kerkarchief*. Ce classement est l'œuvre de J. B. Lavaut qui, en tant qu'archiviste de l'évêché, fit en 1873 l'inventaire des

(3) D. A. STRACKE, *Syoens Kloosterkroniek uit de XVde-XVIde eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 190, Anvers, 1936-1937 : *Van den oorsprong ende beghinsele van desen godshuuse en de van sijnen voortgang-toten tijden van heer Adriaene den eersten Biechtvader van den selven godshuuse*.

archives anciennes conservées au décanat. On y trouve un inventaire manuscrit rédigé par lui et daté du 11 juillet 1873. Le chartier compte selon ce classement 183 pièces dont la plus ancienne date de 1425. Il s'agit d'une bulle du pape Martin V par laquelle la Communauté vivant à Sion et se composant de... *sorores caste et honeste de propriis et laboribus... in communi vivendo...* reçoit l'autorisation de posséder un autel portatif et l'autorisation pour un prêtre de le desservir (4). Pour le XV^e siècle, on conserve encore deux actes pontificaux (5), cinq actes de l'évêque de Tournai (6) et un de l'évêque de Cambrai (7), deux de l'évêque d'Utrecht (8). On y trouve en outre des vidimus de ces actes par l'abbé d'Ename (9), le doyen de Saint-Veerle à Gand (10), le prieur des dominicains de Haarlem (11), et du légat pontifical, Nicolas de Cuse (12). Presque tous intéressent la consécration de l'autel et du cimetière ou l'avouerie ou encore l'installation de la règle de Saint-Augustin, et, plus tard, le déménagement à Pamele, sur la rive droite de l'Escaut.

L'ensemble du chartier fut inventorié sous forme de régestes par J. Walters, *Het Sion te Audenaerde en zijn archief*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenaerde*, III, 110-178, Audenaerde, 1910-1911. Les erreurs et omissions du classement de Lavaut furent en grande partie corrigées par cette publication (13).

Ultérieurement, J. Walters démontra encore que deux actes classés par Lavaut sous le titre *Algemene Kerkzaken*, 6 et 9, et qui datent respectivement du 13 février 1287 et du 8 novembre 1292 (14), étaient importants pour l'histoire de la naissance de Sion.

Le cartulaire fut classé par Lavaut sous le numéro 140 de la série *Registers en bundels* du fonds des Archives de l'Église Sainte-Walburge à Audenaerde. Il comporte 56 pages in-folio et n'est pas daté. Le type de papier utilisé avec son filigrane caractéristique (15), de même que l'écriture, nous le font situer au XVI^e siècle. Il porte comme titre : *Copie van de institutiën, confirmatiën, ratifikatiën gegeven bij de bisschoppen van Doornik, Camerijck, Maestricht, oock van den paus ende cardinael Nicolaus tot Sinte Pieter ad vincula, attestatiën van den abt van Eenaeme, etc...* La page de garde en papier ainsi que le titre qui y apparaît sont visiblement d'une main plus récente (XVIII^e siècle). Cela rend plus facile à comprendre la traduction fautive de *Traiectensis* par Maastricht en lieu et place d'Utrecht. De même la mention de la présence de lettre de Nicolas de Cuse (16), ne correspond pas au contenu réel.

Ceci nous fait présumer que le cartulaire, dans sa forme actuelle, n'est pas complet et qu'il est possible qu'un cahier complet manque. Le cartulaire s'étend de 1455 à 1512, mais tous les actes de cette période n'y sont pas repris. On n'y décèle aucun ordre chronologique.

Comme tous les actes repris dans le cartulaire existent en original dans le chartier, l'intérêt du recueil est restreint, on l'utilisera pour la restitution des passages illisibles dans les originaux.

Il y a aussi un cartulaire, n'appartenant pas de façon propre aux Archives de Sion ; il s'agit du *Charterbouck van aude fondatiën in de kercke van St Wouborgh t' Audenaerde*, dans la série *Registers en bun-*

(4) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 2 (17 juillet 1425).

(5) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 18 (23 décembre 1456), 31 (13 juillet 1489).

(6) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 8 (8 août 1438), 4 (16 août 1446), 15 (31 mars 1455), 17 (16 novembre 1456), 22 (2 mai 1467).

(7) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 27 (20 août 1485).

(8) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 33 (20 décembre 1494). — On y retrouve la première lettre du 11 septembre 1457. — La version originale de cette première lettre n'est conservée ni dans le chartier, ni dans le cartulaire.

(9) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 3 (26 mars 1426), 20 (20 janvier 1459), 23 (11 novembre 1476).

(10) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 35 (5 mars 1495).

(11) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 37 (15 janvier 1498).

(12) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 6 (11 février 1452).

(13) En outre, Lavaut a classé totalement en tête un quaterne du censier (AAA 1) parce qu'il a fautivement interprété la date de 1508 qui y apparaissait en 1408.

(14) Et non le 12 février 1288 comme signalé par J. WALTERS, *Het Sion te Audenaerde en zijn archief*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenaerde*, III, 174, Audenaerde, 1910-1911.

(15) Le filigrane montre une réelle ressemblance avec la représentation donnée par C. M. BRIQUET, *Les filigranes*, II, n° 4954, connu comme originaire de Lunenburg, en 1514. Les dimensions, 33 × 43 cm., confirment cette identification.

(16) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 6 (1 février 1452).

dels, 102, dans lequel on relève quatre actes intéressants la naissance de Sion. En premier lieu, nous y trouvons deux copies du XVI^e siècle de deux actes datés de novembre 1286, relatifs à une constitution de rente en faveur de la chapellenie du béguinage de Sion par Olivier Cabeliau. Le premier acte, rédigé en français, est de Gérard, seigneur de Zottegem, et de son épouse ; le second, en latin, est uniquement de l'épouse, Marie. Dans ce cartulaire non paginé, ces actes sont respectivement le neuvième et le huitième en commençant par la fin. Le septième acte de ce cartulaire, en commençant aussi par la fin, est une confirmation par l'official de Tournai des actes précédents, elle est datée du 23 novembre 1286. Un quatrième acte, vingt-sixième copie en commençant toujours par la fin, daté de novembre 1294, est aussi une constitution de rente émanant d'une certaine Marguerite, fille de Gérard. La grande maîtresse des béguines de Sion fut chargée de l'exécution et la rente fut consacrée en partie à la fondation d'une messe et en partie comme don pour les béguines nécessiteuses et malades demeurant à l'infirmerie de Sion.

Ces quatre actes, avec les deux pièces déjà citées des 13 février 1287 et 8 novembre 1292, sont en fait les seuls témoignages fiables concernant l'histoire des débuts de Sion (17). L'acte de 1287 contient une confirmation par l'évêque de Tournai de la dotation en faveur de la chapellenie de Sion, telle qu'elle apparaît dans les actes de novembre 1286.

L'acte de 1292, le plus ancien original concernant Sion, est de l'official de Tournai qui enjoint au doyen d'Audenarde de nommer un certain Walter Pont comme chapelain de Sion en remplacement de Jean Lennoet qui était entré dans l'Ordre des frères mineurs.

On conserve encore aux Archives de l'Église de Sainte-Walburge à Audenarde, dans la série *Registers en bundels*, cinq rentiers concernant Sion, respectivement pour les années (18) 1654, 1660, 1670, 1715. Pour 1508, on connaît un petit censier que nous pouvons reconstituer avec deux documents classés par Lavaut sous les numéros AAA. 1 et AAA. 40. La première pièce consiste en un cahier de quatre pages où sont notées les dépenses annuelles du couvent. Le second document, visiblement de la même main, est un cahier de douze pages ; il contient par année les revenus des rentes et des baux. Il est important de noter que ce censier fut rédigé juste avant la période durant laquelle de lourdes difficultés financières apparurent à Sion, en raison de la mauvaise administration des biens par les supérieurs responsables.

Outre un obituaire conservé aux Archives de l'État à Renaix et dont nous traiterons plus loin, on trouve aux Archives de l'église Sainte-Walburge à Audenarde, *Registers en bundels*, n° 147, une liste de décès intitulée *Desen bouck is van alle onse overleden broeders ende susters van dit tegenwoordich clooster van 't Sion met noch eenighe van den Eyndries sedert het jaer 1485 tot ende met den eersten julij 1792*. On y a ajouté plus tard : *sijnder gestorven 481*. Cette liste est écrite par la même main que celle qui écrivit les notes marginales de la chronique et attribua des titres à divers pièces d'archives, titres le plus souvent inexacts. Aussi bien l'intention, l'exécution que l'aspect de cette liste diffèrent totalement de ceux de l'obituaire. L'intention témoigne d'un certain intérêt historique et ne fait pas apparaître le caractère utilitaire de l'obituaire. La liste ne comporte qu'un cahier. Les noms des décédés sont groupés par mois de décès. À l'intérieur de cette grande division, ils sont classés par année de décès et non par jour comme dans l'obituaire. Cette liste de décès fut sans nul doute rédigée à l'aide d'une autre source que l'obituaire. Il y apparaît quelques années de décès qui manquent dans l'obituaire et, surtout, quelques variantes. Ces différences sont souvent à considérer comme des fautes d'interprétation de la part de l'auteur qui a rédigé la liste des décès (19).

(17) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Algemene Kerkzaken*, n° 6 et 9. — On trouvera une copie du n° 6 dans le *Charterbouck...* série *Registers en bundels*, n° 102, dixième copie en commençant par la fin.

(18) Décrits par J. WALTERS, *Het Sion...* dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, III, 135-136, respectivement 1, A, 4, 2, 5, 6, 7.

(19) Différents noms que nous trouvons en décembre dans l'obituaire sont mentionnés en octobre dans la liste, la même remarque vaut respectivement pour novembre et septembre. Confusion entre décembre et dixième mois, novembre et neuvième mois ? De plus, l'auteur de la liste des décès dut lire dans la source qu'il utilisa plusieurs fois la lettre majuscule B pour un G. Ceci apparaît clairement lors de la comparaison des noms de la liste des décès avec ceux du même jour dans l'obituaire : exemples GRUCHMANS (liste des décès) pour BRUGMANS (obituaire), GEELS pour BEELS, GERTYNS pour BERTYNS, Van der GOORCHT pour Van der BORCHT, (20) X, 195.

Compte tenu du risque réel d'inexactitudes, cette liste fournit néanmoins beaucoup de données complémentaires surtout en ce qui concerne les années de décès qui font défaut à de nombreux endroits dans l'obituaire. Une comparaison entre les deux sources donne pour une quarantaine de noms un jour de décès différent. Une septantaine de noms n'apparaissent que dans l'obituaire. Une mention dans la chronique de Courtrai nous permet un coup de sonde (20). Il s'y trouve dit que Wouborch van Weldene, deuxième supérieure de cette fondation (1442-1448), retourna à son couvent d'origine à Audenarde et y mourut le 5 septembre 1460. L'obituaire mentionne ce nom au 6 septembre, sans indiquer l'année. D'autres noms de religieuses encore mentionnés dans cette chronique se retrouvent dans l'obituaire ce qui nous prouve que l'obituaire remonte à la période d'avant l'adhésion à la Règle de Saint-Augustin (21).

En 1874, les Archives de l'État à Gand acquièrent deux pièces intéressantes Sion à Audenarde : l'obituaire et un *codex* avec les statuts de 1493. Elles constituent aujourd'hui les seuls numéros du *Fonds de Sion à Audenarde* des Archives de l'État à Renaix (22).

Le fait que ces deux pièces, outre la chronique ait été aussi acquise d'une collection privée et que, de plus, un rentier est encore conservé par un particulier, conduit à la conclusion que, à l'exception du chartrier, une grande partie des archives de Sion furent dispersées chez des particuliers lors de la suppression de cette institution.

L'obituaire est un registre comptant 36 pages de papier, in folio, sous couverture de parchemin (350 × 250 mm.), pourvu de deux fermoirs en cuivre. Il se présente sous la forme d'un calendrier perpétuel. À chaque jour, on a prévu un espace pour l'inscription des décédés. Il n'y a aucun titre original. La date de rédaction et l'auteur ne sont mentionnés. Une seule main a cependant, d'une écriture élégante et bien formée, écrit en série les noms des décédés jusqu'en 1669 (18 novembre, F. Bauduyn). Un premier complément, de la même main, cependant avec différentes plumes et de l'encre de couleur, apparaît en 1673 (10 février, L. De Cordes). On en conclut que cet obituaire, dans sa première rédaction, fut écrit entre la fin de 1669 et le 10 février 1673. Il fut continué et la dernière inscription date même du 8 juin 1828 (Antonie Simons), près de trente ans après la suppression du couvent. Lors de la première rédaction, on ne nota aucune année de décès. À certains endroits, elles furent ajoutées par une main plus récente. En face des jours correspondants, on inscrivit en marge les messes fondées par des bienfaiteurs, généralement parents ou membres de la famille des religieuses du couvent. Au cours du temps, beaucoup de ces indications furent supprimées. Les remarques de cet obituaire ne laissent aucun doute sur le fait qu'il servit d'indicateur pour le prêtre célébrant l'Eucharistie quotidienne.

L'autre document du *Fonds de Sion* aux Archives de l'État à Renaix est un *codex* contenant les statuts accordés par l'évêque de Cambrai, Henri de Berghes, en 1493. Ces statuts constituent le dernier document d'une série d'ordonnances dont la première date de 1455. Ils furent suivis sans modification durant les siècles suivants comme règle de vie par la Communauté (23). Pour diverses raisons, ce *codex* aux statuts a une place à part : alors que les ordonnances précédentes dans leur version latine d'origine sont normalement conservées dans le chartrier du couvent et y appartiennent matériellement, ces statuts ne sont conservés que dans une version néerlandaise ; ils sont plus étendus et plus détaillés et, pour ce qui est de leur forme, ils diffèrent totalement des précédents.

(20) D.A. STRACKS, *Sybens kloosterkroniek...* dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 195.

(21) D. A. STRACKS, *Syoens kloosterkroniek...* dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 192, 195 : Gheertruudt van der Stichele, troisième supérieure de Courtrai (mai-septembre 1448) retourna à Audenarde. Elle est mentionnée dans l'obituaire au 7 janvier, sans précision d'année, au 16 avril 1488, selon la liste des décès. Beele Pattyn, aussi mentionnée dans la chronique, est dans l'obituaire et la liste des décès au 19 août 1493. Lysbette Ghys, quatrième supérieure de Courtrai, retourna aussi à Audenarde et est vraisemblablement à identifier avec l'Élisabeth Seys (9 mai 1504), notée dans la liste des décès.

(22) Lors de l'installation en 1964 des ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, le *Fonds de Sion* conservé à Gand y fut transporté.

(23) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, n° 15 et 17, deux actes de Jean, évêque de Tournai, contenant l'autorisation et diverses prescriptions lors de l'adoption de la règle de Saint-Augustin par la Communauté de Sion. Le second acte ne diffère du premier que par quelques détails (31 mars 1455 et 16 novembre 1456). Le n° 27 de la même série est un acte d'Henri de Berghes, évêque de Cambrai, qui contient l'approbation du déménagement de Sion à Pamele, paroisse d'Audenarde située sur la rive droite de l'Escaut, qui appartenait depuis toujours à Cambrai. En outre, il donne des prescriptions en ce qui concerne le vêtement, l'élection des supérieures, l'admission des novices, la clôture, les règles de réflexion, etc... (20 août 1485).

Ces statuts sont transcrits dans un petit registre, avec une reliure de vélin renforcée par du bois. Il compte 16 pages écrites de parchemin. La présence d'un signet, le fait que certains passages sont placés entre guillemets, ou, comme au chapitre XVII, ils furent remplacés par un texte modifié, autorisent à présumer que ce manuscrit était l'exemplaire officiel des statuts dont il était fait lecture à l'occasion devant l'assemblée du couvent. Nous connaissons encore trois copies de ces statuts : une aux Archives de l'Église de Sainte-Walburge à Audenarde, série ADO, III, 2, et deux autres aux Archives de l'Évêché à Gand, déposés maintenant aux Archives de l'État à Gand, n^{os} B 3621 et B 3622. Ces trois copies sont sur papier et datent du milieu du XVII^e siècle. Cependant, la version sur parchemin dont il a été question, conservée aux Archives de l'État à Renaix, ne peut être antérieure à 1568, année où fut nommé le premier évêque de Gand. Aussi bien dans ce manuscrit que dans les trois autres, obéissance est jurée selon la formule de profession (chap. VIII) à l'évêque de Gand et à ses successeurs légaux. La question de savoir à quel original pourraient remonter ces statuts n'est pas facile à résoudre. Il existe visiblement d'étroits rapports, mais il est douteux qu'il y ait eu, tout comme dans le cas des prescriptions antérieures, une version latine originale de ces statuts. La forme épistolaire avec prologue et épilogue plaide typiquement pour des actes en latin ainsi que la tournure d'esprit qui suggère une impression de traduction. Un contre-argument réside cependant dans l'absence de toute trace dans le chartrier alors que, pour les prescriptions antérieures, c'était bien le cas, même quand on conserve aussi des traductions néerlandaises. Si un original latin a existé, on peut tout au plus admettre qu'il a servi pour la plus ancienne version néerlandaise sur parchemin. Les trois copies remontent apparemment à un texte néerlandais commun. Ces statuts, à côté de l'intérêt normatif, méritent notre attention puisqu'ils suggèrent des relations entre Sion et la Congrégation néerlandaise de Windesheim (24).

Le codex contenant les statuts, tel qu'il est conservé aux Archives de l'État à Renaix, fut édité et commenté par R. Van der Donckt, *Statuten in 1493 door de Kamerijkse bisschop verleend aan de kanunnikessen van Sint Augustinus van het Sionklooster te Oudenaarde. Toelichting en tekstuitgave, dans Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XIV, 79-108, Audenarde, 1965.

Ce qui est conservé aux Archives de la Ville d'Audenarde concernant Sion est d'un intérêt secondaire. Il s'agit de trente-cinq pièces (principalement des XVII^e et XVIII^e siècles) qui portent presque toutes sur des règlements entre le magistrat et le couvent à propos de la possession et de la délimitation de biens immeubles (25). Suivant l'inventaire du chartrier, J. Walters donne un aperçu partiel de ces documents conservés aux Archives de la Ville (26).

Nous examinerons maintenant les archives déposées aux Archives de l'Évêché à Gand (27). La série intéressante *Sion à Audenarde* comprend les numéros B 3621 à B 3629. Cette collection comporte, à côté des statuts déjà décrits, diverses fardes comprenant des rapports de visites épiscopales (1624-1730), des pièces intéressantes l'élection des prieures (1631-1791), les professions (1611-1784), la comptabilité et les biens (1585-1791), des fondations (1621-1684) et, enfin, de la correspondance et *varia* (1618-1792).

Il faut finalement signaler le rentier du XVI^e siècle édité par et en la possession de de Ghellinck d'Elsegheem-Vaernewyck, *Le vieux rentier du couvent de Sion à Audenarde*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, I, 207-221 ; II, 115-128, 262-294 ; III, 13-58, 96-109, Audenarde, 1906-1910. La description qui a été donnée de ce rentier dans l'édition est très sommaire. Il aurait été rédigé en 1540 par Roger De Waele, alors prieur, Élisabeth Cabillau, prieure et Marie van Wymeersch, procuretrice (28). En ce qui concerne la forme matérielle de ce manuscrit, l'éditeur ne donne aucun détail.

(24) Voir ci-dessous, 868.

(25) P. DE MUYNCK, *Inventaris. Opgave in alphabetische volgorde naar het voorwerp van het archief der stad Oudenaarde*, 7 vol., passim. Audenarde 1942-1951 (stencylé).

(26) J. WALTERS, *Het Sion te Audenaerde...*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, III, 175-178.

(27) Déposé maintenant aux Archives de l'ÉTAT À GAND.

(28) DE GHELLINCK D'ELSEGHEEM-VAERNEWYCK, *Le vieux rentier du couvent de Sion à Audenaerde*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, I, 209. Audenarde, 1906-1907 : ...écrit par le frère Roger de Wale, en l'an 1540, alors qu'Élisabeth Cabillau était supérieure et Marie van Wymeersch prieure du couvent... (sic).

À l'exception de l'édition des statuts par R. Van der Donckt (29) et du rentier dont nous venons de traiter, aucune archive de Sion n'a été publiée jusqu'à présent. De même, on ne trouve dans les autres publications d'archives aucune source relative à Sion.

Le *Cartulaire de l'abbaye d'Eenaeme*, édité par Ch. Piot dans *Publications de la Société d'Emulation de Bruges*, I, 26, 375, Bruges, 1881, reproduit néanmoins un acte du 26 août 1486 par lequel l'abbé d'Ename approuve le déménagement sur la rive droite de l'Escaut.

TRAVAUX : on trouvera une vue d'ensemble de l'histoire de Sion, tout d'abord dans l'introduction de l'inventaire analytique de J. Walters, *Het Sion te Audenaerde en zijn archief*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenaerde*, III, Audenaerde, 1910-1911. Rédigée critiquement, avec quelques inexactitudes, cette étude reprend pratiquement toutes les publications antérieures relatives à Sion. C'est le premier auteur qui ait fait réellement usage des sources existantes. La consultation de ce qui est paru avant cette étude est presque superflu. E. Van der Straeten, *Recherches sur les communautés religieuses et les institutions de bienfaisance, établies à Audenaerde depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XIII, 238-241, Bruxelles, 1856 (tiré à part, 58-71, Audenaerde, 1858), fournit un certain nombre de faits et de données qui ont été réfutées par J. Walters grâce à des documents d'archives. La même remarque vaut pour J. Van de Velde, *Coup d'œil sur les institutions, les monuments et les archives communales de la ville d'Audenaerde*, dans *Messenger des sciences historiques ou Archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, 350, Gand, 1863 ; 282, 481, Gand, 1864 (tiré à part 10-11, 57, 94, Gand, 1865) qui s'appuie lui aussi en grande partie sur la notice de Van der Straeten.

Un complément intéressant est donné dans l'introduction à son édition par D. A. Stracke, *Syoens kloosterkroniek uit de XV^e-XVI^e eeuw*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XI, *passim*, Anvers, 1937. Cette contribution s'intéresse en premier lieu à l'histoire de Sion et à l'épisode de la Vie Commune, première moitié du XV^e siècle, qui était restée jusqu'à présent négligée ou même inconnue. D'un même point de vue, la publication de A. Cassiman, *De Moderne Devotie of Geert Groote in Oostvlanderen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXVI, 145-186, Anvers, 1952, mérite notre attention. Se fondant sur les données fournies par D. A. Stracke, Cassiman attire l'attention sur les relations entre les fondations de la même espèce, souligne le rôle que le couvent de Sion à Audenaerde joua lors de la fondation de semblables institutions et, enfin, attire l'attention sur l'influence de la Dévotion Moderne dans les Pays-Bas septentrionaux.

Cette période a également été étudiée dans un mémoire de licence inédit de R. Van der Donckt, *Moderne Devotie te Oudenaarde : Geschiedenis van O. L. Vrouw van Sion van de XIII^e tot het einde van de XV^e eeuw*, Université Catholique de Louvain, 1964.

On verra encore des renseignements à ce propos dans le travail de R. Van der Donckt, *Statuten in 1493...*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XIV, 79-108, Audenaerde, 1965, de même que dans la publication de de Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck, *Le vieux rentier du couvent de Sion à Audenaerde*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenaerde*, I, 207-215, Audenaerde, 1906-1907. Cette dernière publication contient cependant quelques erreurs et l'édition de texte, comme aucune comparaison avec la source originale n'est possible, doit être considérée critiquement.

Dans la contribution de J. L. Th. Vandeputte, *De Eindries, straten-gebouwen-mensen-feiten*, dans *Uit de geschiedenis van Oudenaarde*, 22-26, Bruxelles, 1966, on trouvera principalement un résumé de J. Walters, mais aussi quelques éclaircissements relatifs à l'installation du vieux couvent de Sion à Eindries.

Iconographie : Une représentation tridimensionnelle du couvent tel qu'il pouvait être vu dans la première moitié du XVIII^e siècle, se trouve sur une maquette de la ville d'Audenaerde, réalisée de manière précise et détaillée vers 1745 à la demande du roi de France. Elle est conservée au Musée des Plans et Reliefs à l'Hôtel des Invalides à Paris. On trouvera des photos de cette maquette et un texte de commen-

(29) Cf. *supra*, 864.

taire dans M. Hoebek, *Belgische steden in reliëf. Plannen opgenomen door franse militaire ingenieurs, XVII^e-XIX^e eeuw*, dans *Publications historiques Pro Civitate in-4^o*, n^o 1, 263-294, Bruxelles, 1965. Les bâtiments conventuels se composent principalement de quatre ailes reliées les unes aux autres et formant donc une cour intérieure probablement entourée d'une galerie en arcades. L'aile occidentale de ce complexe est relié à une cinquième aile qui va jusqu'au quai de la rive droite de l'Escaut, à proximité immédiate du château de Bourgogne. À l'angle sud-ouest du complexe se trouvaient un certain nombre d'annexes (30).

Sigillographie : J. B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand, doyenné d'Audenarde, prieuré de Sion*, dans *Messenger des sciences historiques ou Archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, 10-11, Gand, 1880, décrit un fragment de sceau en cire verte appartenant à un acte du 11 août 1502, donné par le prieur et la prieure de Sion. Il représente la Vierge couronnée et nimbée, debout, portant sur le bras gauche l'enfant Jésus, nu et aux bras étendus. Le dais, flanqué de clochetons non ajourés, est supporté par un mascarón à deux bras. La légende, entre deux grènetis, en minuscules se lit ... *bte marie ordi(ni)s cano(ni)co(rum) s(anct)i August(ini)*. De forme ovale, les dimensions sont 58 x 38 mm. Un dessin à la plume illustre la notice de J. B. Lavaut. On conserve au Musée Communal d'Audenarde une matrice originale en cuivre du sceau de Sion, probablement du XVI^e siècle. Elle représente la Vierge, en buste, portant des habits du XVI^e siècle. La légende en capitales rondes classiques, placée entre deux parallèles se lit *Sion Taudenaerde*. De forme ovale, les dimensions en sont 18 x 15 mm.

Dans *Audenaerdsche Mengelingen* édités par L. Van Lerberghe, J. Ronsse et J. Ketele, 6 vol., Audenarde, 1845-1854, on reproduisit les épitaphes des prieures suivantes : Marie Anne de la Motte (I, 447), Louise de Cordes (II, 394), Françoise-Thérèse de Baudequin (II, 394), et, en outre, celle d'Arnout Van den Bossche (II, 393), un familial décédé à Sion. La première pierre tombale se trouve dans l'église paroissiale de Pamele, les trois suivantes furent copiées dans l'église conventuelle ultérieurement détruite.

* * *

Les témoignages fiables les plus anciens relatifs à Sion datent de 1286. À cette époque, il existait sur l'Eindries (31) hors des murs d'Audenarde, un béguinage de ce nom qui avait été doté par Jakemon Cabellau et son épouse Marie d'une rente de seize livres *parisis* pour fondation d'une chapellenie (32). En 1287, l'évêque de Tournai confirma cette dotation pour l'entretien du desservant de la chapellenie. Ce Jakemon ou Jacob Cabellau et son père Olivier sont considérés comme les fondateurs (33).

Le doyen d'Audenarde prit cette chapellenie sous sa protection. Il reçut, en 1292, de l'official de Tournai mission de nommer comme chapelain de Sion Walter Pont, candidat présenté, en remplacement de Jean Lennoet, qui était entré dans l'Ordre des frères mineurs (34). Le béguinage de Sion à ce moment était plus qu'une petite Communauté de quelques dévotes ainsi qu'en témoigne une constitution de rente faite en 1294 par une des béguines, Mergriete, fille d'un certain Gheeraerd (35). Il y est dit que la « grande maîtresse », non nommément citée, était chargée de l'exécution de cette rente de 50 sous *parisis*. La somme devait être consacrée à des fondations de messe et, en partie, aux béguines malades et nécessiteuses de l'infirmerie de Sion.

(30) Cependant, seul l'étude de l'original ou peut-être de détails pris sous divers angles pourrait rendre possible une identification plus précise des bâtiments, l'église par exemple.

(31) Dépendance d'Audenarde, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(32) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Registers en bundels, Charterbouck*, n^o 102, 9^e, 8^e et 7^e copies en commençant par la fin.

(33) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Registers en bundels, Charterbouck*, n^o 102, 10^e copie en commençant par la fin, et *Algemene Kerkzaken*, n^o 6.

(34) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Algemene Kerkzaken*, n^o 9.

(35) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Registers en bundels, Charterbouck*, n^o 102, 26^e copie en commençant par la fin.

Concernant la fondation proprement dite du béguinage, nous disposons seulement des données légendaires de la chronique : on y raconte comment quelques habitants de la ville demandèrent l'autorisation au magistrat de fonder au lieu-dit Eindries une Communauté spirituelle dans l'espoir de mettre fin à la mauvaise réputation de ce quartier. Dans la chronique, ces faits sont datés de 1200 (36). Toujours selon cette même source, c'est la Vierge elle-même qui, en 1252, aurait donné pour mission à un groupe de pèlerins d'Audenarde égaré en Terre Sainte d'appeler dorénavant Notre-Dame de Sion cette fondation qui jusque là se nommait Notre-Dame ten Distelen ou Destelen (37).

Nous n'avons aucune indication sur ce qui se passa au cours du XIV^e siècle. Apparemment, le développement de ce béguinage ne se déroula pas uniformément et Sion, vraisemblablement, eut déjà en 1380-1383, durant le siège de la ville par les Gantois, beaucoup de difficultés ; ces problèmes se répétèrent au cours des siècles suivants.

Le fait que vers 1420 apparaît une Communauté dont le mode de vie s'écarte fortement de celui des béguines conduit à l'hypothèse d'un dépeuplement progressif et d'une disparition de Sion.

Une bulle pontificale, datée du 17 juillet 1425, atteste d'un nouveau départ pour Sion. Une jeune Communauté composée de femmes honnêtes et célibataires, vivant pieusement en commun du travail de leur main, obtint du pape l'autorisation de posséder un autel portatif et, pour un prêtre, d'y célébrer l'Eucharistie et les Sacrements (38). Il n'est pas question de règle conventuelle ou de vœux, ni d'habit particulier qui pourrait rattacher la Communauté à un Ordre quelconque. D'autre part, au contraire de la tradition des béguines, on imposa la vie et le travail en commun. On en trouve la confirmation dans la chronique où l'on trouve cités Inghel van Gavere (39), comme premier confesseur, et Moer Ghijne (40), comme première supérieure (41).

La chronique du couvent du même nom à Courtrai montre en outre que l'apparition d'une Communauté de ce genre à Audenarde ne peut pas être considéré comme un phénomène isolé puisque naissaient en diverses endroits de Flandre des Communautés, directement ou indirectement inspirées des fondations de Deventer, Zwolle, Utrecht, etc. On y raconte explicitement comment trois sœurs de Sion à Audenarde, Margriete Vastracts, Wouborgh van Weldene et Peroene 's Heesen entreprirent à Courtrai une nouvelle fondation qui reçut le même nom (42). On peut encore citer d'autres fondations apparentées : Sainte-Agnès et Sainte-Barbe à Gand, Sainte-Marguerite à Deinze, Nazareth à Assenede, Sainte-Élisabeth à Biervliet, et, comme couvent d'hommes, Saint-Jérôme à Gand et une fondation non nommément connue à Grammont (43). Il y avait eu à Audenarde une réelle influence des Pays-Bas septentrionaux ; la chronique raconte comment les premières supérieures de Courtrai, venues d'Audenarde, avaient un accent hollandais qui, toujours selon la chronique, sonnait étrangement et rugueusement dans des oreilles flamandes (44). En 1438, Sion reçut probablement sur sa demande, une lettre de protection du vicaire-général de Tournai : la nouvelle manière de vivre est conforme aux normes ecclésiastiques, et en cas d'opposition éventuelle protection est promise (45). Cependant l'an 1455 signifie déjà le point final pour ce qui concerne l'épisode de la Vie Commune de Sion. Tout comme à Sainte-Marguerite de Deinze, l'évêque de Tournai leur imposa la règle de Saint-Augustin, si bien que ces Communautés appartenaient désormais aux couvents clôturés (46). L'évêque désigna le prieur du couvent augustinien de

(36) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 17.

(37) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 17 v°.

(38) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 2 (17 juillet 1425).

(39) Cet Inghelbert de Gavre apparaît aussi comme témoin dans un vidimus de l'abbé d'Enome de cette bulle pontificale : ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 3 (26 mars 1426).

(40) Mère (*Moeder* ou *Moer*) Ghijleine Backers, cf. *infra*, 869.

(41) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 18 v°.

(42) D. A. STRACKE, *Syoens kloosterkroniek...*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 190-191.

(43) Gand, prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand ; Deinze, prov. de Flandre Orientale, cant. de Deinze ; Assenede, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede ; Biervliet, Pays-Bas ; Grammont, prov. de Flandre Orientale, cant. de Grammont. — D. A. STRACKE, *Syoens kloosterkroniek...*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 196-197.

(44) D. A. STRACKE, *Syoens kloosterkroniek...*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 197.

(45) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 8 (3 août 1438).

(46) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 15 (31 mars 1455).

Mariëndaal, dit aussi Notre-Dame ten Walle ou encore Galilée, à Elsegem (47), comme proviseur lors de cette transformation.

Un an plus tard, Sion reçut, tout comme Sainte-Marguerite à Deinze, du même évêque, une version un peu modifiée de la lettre d'autorisation (48). Elle contient, outre de nouvelles prescriptions concernant l'habit, qui doit être le même que celui du couvent de Galilée à Gand, la décision suivant laquelle un prêtre, vivant selon la même règle conventuelle, devait être élu à la majorité des voix des religieuses comme prieur, recteur et confesseur. On offrait aussi la possibilité à d'autres hommes, prêtres aussi bien que laïcs, d'entrer au couvent à condition d'adopter la règle conventuelle. Dans la bulle du pape Calixte III qui confirmait le texte de l'évêque de Tournai, il était prescrit que les religieuses devaient porter l'habit habituellement utilisé dans la Congrégation de Windesheim (49). En effet, le couvent d'Elsegem, qui fut chargé de la supervision, appartenait déjà depuis 1420 à cette Congrégation (50). En outre, il fut décidé que serait accordé à David de Bourgogne, évêque d'Utrecht, le droit de désigner deux visiteurs de la Congrégation de Windesheim pour visiter annuellement, ou au moins tous les deux ans Sion à Audenarde et Sainte-Marguerite à Deinze et assister à l'élection des supérieures, etc... Ce n'est que trente-sept ans plus tard, en 1494, que l'évêque transmit ce pouvoir à l'abbé de Saint-Bavon à Gand, à l'abbé d'Ename et aux doyens de Saint-Hermes à Renaix (51) et de Saint-Veerle à Gand (52). Par conséquent, les deux couvents restèrent en relation directe avec la Congrégation de Windesheim, bien qu'ils ne fussent pas formellement affiliés. Après la transformation en couvent régulier, il subsista un lien avec les tendances du renouvellement de Geert Groote.

Malgré les sièges répétés, Sion, depuis sa fondation comme béguinage au XIII^e siècle, occupa toujours son emplacement d'origine sur le Eindries, en dehors des murs de la ville. En 1453 encore, deux ans avant le passage à la règle de Saint-Augustin, le couvent fut, lors du siège de la ville par les Gantois, presque complètement détruit (53). Lorsqu'en 1485, après le décès de l'épouse de Maximilien, Marie de Bourgogne, la région d'Audenarde fut à nouveau menacée, les défenseurs de la ville craignirent que le couvent, proie facile pour les attaquants, ne puisse devenir un point d'appui stratégique contre la ville. Dès lors, l'ordre fut donné de détruire les bâtiments de Sion (54). On prit en même temps la décision de prévoir le transfert dans un lieu plus sûr, *intra muros*. Le nouvel emplacement se situait sur l'autre rive de l'Escaut, la rive droite, à proximité immédiate du château de Bourgogne. Ce déménagement impliquait cependant un changement de paroisse et, par là même, d'évêché. La paroisse de Pamele (55) sur la rive droite de l'Escaut ressortissait depuis toujours à l'évêché de Cambrai alors que la paroisse principale de Sainte-Walburge appartenait à celui de Tournai : l'Escaut formait toujours la frontière entre les deux évêchés, ce qui causa cependant pas mal de contestations (56).

Étant donné cette décision immédiate et sans appel, les religieuses durent commencer leur déménagement le 17 juillet 1485 après quoi elles purent commencer la construction d'un nouveau couvent.

* * *

(47) Elsegem, dépendance de Wortegem-Petegem, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(48) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 17.

(49) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 18 : *...ad instar canonicorum regularium domus de Windesheim Traiectensis diocesis cum tunica exteriori alba, subtili superposito et nigra cappa incedere.*

(50) J. C. VAN SLEE, *De kloostervereniging van Windesheim, eene filiaalstichting van de broeders van het Gemeene Leven*, 209, Leyde, 1874 ; particulièrement p. 214 où l'auteur traite du rôle de surveillance que ces couvents exercèrent sur certains couvents de femmes, il signale par exemple : Syon les Anvers (lecture erronée pour Audenarde ?) et le couvent *Donsa* (= Deinze).

(51) Renaix, prov. de Flandre Orientale, cant. de Renaix.

(52) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 33 (20 décembre 1494).

(53) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 18 v°.

(54) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 20.

(55) Pamele, dépendance d'Audenarde, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Audenarde.

(56) R. WILLEMS, *Een oud grensgeschied. Bijdrage tot oplossing der historische kwestie over de parochiale grens Oudenaarde-Pamele, dans Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XIII, 87-95, Audenarde, 1964.

GHISLAINE 's BACKERS (*Ghijleine, Moer Ghijne*) est la première supérieure (57) de la Communauté de Sion connue par son nom. Elle est aussi reconnue comme la première par les supérieures suivantes (58). Son supérieurat commença en 1444 et dura jusqu'en 1472. En ce qui concerne son décès, on se trouve en présence de deux dates : 18 octobre 1478 (59) et 14 mai 1489 (60).

Nous ne connaissons aucun nom de supérieures pour la période du béguinage. Il est pourtant affirmé que la direction de fait de la Communauté avant le règne de la prieure Backers appartenait à Inghel van Gavere, attesté comme premier confesseur, mort (61) en 1443. Après lui, un « père » assista ultérieurement la prieure et est appelé prieur, il remplit un rôle vraiment important dans la gestion quotidienne (62). Gheeraert Sey fut prieur de 1445 à 1476 presque concurremment au priorat de Ghislaine 's Backers (63).

Il est important de signaler durant ce priorat le changement de Sion en un couvent clôturé en 1455 (64). La prieure a à ce moment quatorze ans de charge derrière elle ; ce changement fut sans nul doute la fin d'une évolution de fait vers le mode de vie des ordres cloîtrés traditionnels.

La chapelle existante érigée en église (65) en 1446, fut, de même que le couvent, en grande partie dévastée lors du siège de la ville par les Gantois. Le fait que, dès juillet 1456, une nouvelle église fut consacrée, nous fait imaginer une vie communautaire active.

Au cours des quatorze années suivantes de ce priorat, il faut signaler encore dans le couvent une série de constructions supplémentaires et de reconstructions (66).

Maria Smets est élue en 1458 comme première sous-prieure de Sion (67).

CATHERINE s' PIJCKEN ('s Pijckens, 's Pijkijncx, 's Picken) fut élue seconde prieure en 1472. Elle contribua aussi largement au développement ultérieur de Sion. L'ensemble des biens se développa ; on fit des travaux à l'atelier de tissage, au moulin, au mur d'enceinte, à l'aile des frères, à la boulangerie, à la brasserie, à l'écurie, à l'endroit réservé aux frères dans l'église, au scriptorium, etc. (68). Un acte de consécration émanant du vicaire-général de Tournai donné le 7 juin 1467 à Guillaume, évêque de Sarepta, mentionne la consécration à Sion d'une chapelle reconstruite, avec trois autels et un cimetière (69). Allusion est faite à la chapelle rebâtie en 1456 qui, cependant, en raison du développement constant de la Communauté était devenue trop petite.

(57) En premier lieu, on utilisa le titre de « moeder » ; après le passage au statut de couvent régulier, on parle de « mater », cfr B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 18 v°. — On verra aussi D. A. STRACKE, *Syoens klosterkroniek...* dans *Ons Geestelijk Erf*, x, 192 et *passim* ; ce n'est que plus tard qu'on usa de la dénomination *priorin* ou *prieuse*.

(58) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 19. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Sion te Oudenaarde*, n° 2, *Obituaire*, 14 mai.

(59) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 19.

(60) A. É. RENAIX, *Sion te Oudenaarde*, n° 2, *Obituaire*, 14 mai.

(61) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 18 v°. — A. É. RENAIX, *Sion te Oudenaarde*, n° 2, *Obituaire*, 23 mars. — Cfr *supra*.

(62) Cf. *supra*, 368.

(63) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 19. — A. É. RENAIX, *Sion te Oudenaarde*, n° 2, *Obituaire*, 18 octobre.

(64) Le passage de fait est à situer entre le 31 mars 1455 et le 16 novembre 1456, ce sont les dates des actes épiscopaux : ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 15 et 17.

(65) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 4 (16 août 1446).

(66) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 19.

(67) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 19.

(68) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 19 v°.

(69) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 22 (2 mai 1467). — Évêque de Sarepta était le titre de l'évêque suffragant de Tournai.

Cette évolution prospère fut brisée en 1485, époque où Sion fut forcée de s'installer en un nouvel emplacement (70). La Communauté trouva un refuge immédiat dans des bâtiments existants qui lui appartenaient, déjà auparavant. On commença très rapidement à reconstruire et à étendre les constructions : l'atelier de filage et celui de tissage furent agrandis, les fondations de l'église et de la maison des frères furent commencées dans les années 1486-1488. Le 2 mai 1490 déjà, on pouvait consacrer la nouvelle église (71). La même année Catherine SPIJCKEN, qui participait donc depuis cinq ans à un nouvel épisode dans l'histoire de Sion, démissionna honorablement de sa fonction et fut nommée « sous-mère ».

Elle mourut (72) le 26 mai 1584. Elle avait une réputation de grande dévotion. Il lui fut même accordé l'honneur de l'*elevatio* (73).

Son priorat fut en grande partie parallèle à l'administration d'Adriaen Stamps, prieur de 1477 à 1485. Son successeur fut Jan De Smet *alias* Johannes Faber qui fut prieur jusqu'en 1493.

GERTRUDE 's CLERX ('s Cleercx) fut élue en 1490. Elle continua les constructions du couvent entreprises par la prieure précédente. On effectua même des travaux d'amélioration au vieux Sion à Eindries, resté possession du couvent.

Une dizaine d'années plus tard, la chance tourna pour Sion et cela amena, en 1508, une crise : les nombreuses dépenses, dues surtout à la mauvaise administration du receveur du couvent, Michel Pijcke, conduisirent la Communauté au bord de la banqueroute (74). Une enquête officielle sur la situation financière fut entreprise à l'initiative de l'évêque de Cambrai. Elle amena la démission aussi bien de la prieure et du prieur Joris Cantijns, qui avait succédé entretemps à Jan de Smet, que de la procuratrice, Marie Mondels. Il leur était reproché une vente irresponsable de rentes, une dette de 420 livres de gros, une pénurie persistante de grain et autre nourriture pour une Communauté de 112 religieuses, quatre prêtres et deux frères convers.

Le prieur fut banni à Mons et Jan van Maldrighem lui succéda (75).

MARTINE 's BLAREN, originaire de Bruxelles, fut élue quatrième prieure en 1508 ; elle remplaça la prieure démissionnaire Gertrude 's Clerx. Elle reçut la tâche difficile de relever Sion de sa situation économique particulièrement pénible. Le règlement du différend avec le receveur précédent perdura jusqu'en l'année 1520 (76). Des biens illégalement engagés furent rachetés (77) et on entreprit de nouveaux travaux au couvent et à l'église.

Le prieur Jan van Maldrighem mourut le 20 août 1517 et Joris van der Meere ou van der Merren lui succéda. Il resta prieur jusqu'à sa mort le 6 février 1529. Selon la chronique, il prit, avec la prieure, une grande part dans le rachat des biens perdus en 1508. Il fut, en outre, loué pour la manière exceptionnelle avec laquelle il restaura le couvent autant sur le plan matériel que spirituel (78).

La prieure 's Blaren mourut le 18 juin 1528.

(70) Cf. *supra*, 868.

(71) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 20 v°.

(72) A.É.RENAIX, *Sion te Oudenaarde*, 2. *Obituaire*, 26 mai.

(73) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 19 v°.

(74) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 41 (1508-1510).

(75) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 22.

(76) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 58 et 59 (18 septembre 1520). — B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 22 v°.

(77) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 44 (9 novembre 1509), et 46 (10 septembre 1510).

(78) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 23 v°.

ÉLISABETH CABILLAU succéda à Martine 's Blaren ; depuis 1521, elle exerçait les fonctions de sous-prieure. Elle dirigea le couvent de Sion durant trente-six ans, jusqu'à sa mort le 3 juin 1564. Descendante de la famille bien connue des Cabillau d'Audenarde (79), elle contribua énormément au développement de Sion au cours de la première moitié du XVI^e siècle. Rogier de Waele eut la charge de prieur durant presque tout le priorat d'Élisabeth de 1530 à son décès le 17 janvier 1568. La direction de Sion resta donc inchangée pendant plus de trente ans. Sur le plan matériel, son action eut un effet bénéfique.

On conserve au Musée de la Ville d'Audenarde des reliures ouvragées provenant de Sion à cette époque et témoignant de l'existence d'un scriptorium et d'un atelier de reliure renommés (80).

On peut, au cours de cette période, mentionner les sous-prieures suivantes : Catharine van Coye (81), Marguerite 's Clercx, sixième sous-prieure depuis 1543 (82), Joanne Melots, septième sous-prieure en 1554 jusqu'à son élection comme prieure en 1564.

Josijne van Wijmeersche fut la quatrième procuratrice, elle fut installée (83) en 1541 ; en 1556, Anne van de Vivere lui succéda (84).

JOANNE MELOTS (Mylots) connut durant les quinze ans de son priorat plus de catastrophes que jamais auparavant. Déjà en 1566, seconde année de son priorat, l'église fut ravagée par les gueux, des statues et des autels furent en grande partie détruits. En 1572, la ville tomba aux mains du capitaine Blommaert, chef des gueux. Sion fut en partie réquisitionné comme caserne et dut pourvoir à l'entretien d'une partie des soldats. En 1578, la Communauté reçut l'ordre de quitter le couvent. Les religieuses durent chercher refuge chez des amis en ville. En mai 1579, on sait que, après un voyage difficile rapporté par la chronique (85), elles durent s'installer à Tournai. Cette situation perdura jusqu'en 1583.

Quelques religieuses, dont les plus âgées, étaient néanmoins restées à Sion où pas mal de fuyards de la région s'étaient rassemblés. Une épidémie de peste en 1580 fit plusieurs dizaines de victimes (86).

Entretiens, en 1581, la prieure Melots était décédée à Tournai.

Jusqu'en 1568, Roger de Waele ou de Walle fut prieur. Jan Paludanus ou Pauludanus, originaire de Bruxelles, lui succéda après un priorat de trente-huit ans. Cela fut dû, semble-t-il, à des pressions de l'évêché (87). Il fut cependant le dernier prêtre qui porta officiellement le titre de prieur. Après lui, nous trouvons encore mentionné un frère mineur comme confesseur temporaire. Toutefois, un an plus tard, cette tâche fut reprise par un des quatre curés d'Audenarde (88).

(79) Contrairement à la septième prieure, Agnès Cabillau, elle n'est pas mentionnée dans : FR. J. CABILLAU, *Genealogie van de familie Cabelliau*, Audenarde, 1965 (stencylé).

(80) On trouvera de plus amples données sur ce sujet dans J. WALTERS, *Het Sion te Audenaerde en zijn archief*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudeheidkundige Kring van Oudenaerde*, III, 119-120.

(81) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 23, décédée selon la *Liste des décès* (ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Registers en bundels*, 147) le 12 octobre 1540.

(82) Décédée le 3 février 1555 selon l'*Obituaire* : A.É. RENAIX, *Sion te Oudenaerde*, 2.

(83) Décédée le 1^{er} janvier 1560 selon la *Liste des décès* : ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Registers en bundels*, 147.

(84) Décédée le 10 décembre 1589 selon l'*Obituaire* et la *Liste des décès*.

(85) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 25 v° 26.

(86) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 26 v°.

(87) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 81 (16 avril 1567).

(88) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 28.

Au cours du priorat de Joanne Melots, Joanne 's Vos fut installée comme huitième sous-prieure (89). Anne van de Vivere, jusqu'alors procuratrice (90), lui succéda en 1574. Cette dernière fonction fut ensuite reprise par Agnès Cabillau, la prieure suivante.

AGNÈS CABILLAU (Cabeliaus, Cabiliaus), née en 1534, était fille de Joos, sixième seigneur de Mullem, bourgmestre d'Audenarde, issue de son second mariage avec Agneta van der Banck (91).

Son élection comme prieure se fit à Tournai, ville qui, en 1581, fut assiégée à son tour. Elle fut confirmée dans sa fonction (92) le 6 octobre 1581.

Peu après la libération de la ville d'Audenarde, par les troupes espagnoles, le 5 juillet 1582, la prieure et une partie de la Communauté revinrent de Tournai. Dès l'année suivante, la totalité du couvent était à nouveau installé à Audenarde (93).

L'église qui avait subi de graves dommages fut rapidement restaurée et consacrée à nouveau (94). L'ordre de démolir en partie l'église et le couvent, donné en 1584 par le duc de Parme, afin d'étendre les défenses de la ville, put être annulé, à l'intervention d'amis influents (95).

Le priorat d'Agnès Cabillau qui ne dura pas moins de quarante et un ans et celui de la supérieure suivante qui ne régna presque pas moins longtemps, ont particulièrement marqué le développement de Sion. Le prieuré parvint à une situation de bien-être jusqu'alors inconnue, grâce aux nombreux dons et à l'entrée de novices originaires de la riche noblesse et de la bourgeoisie nantie. Ceci se manifesta par d'importants travaux de modernisation et par une extension des possessions. La chronique pour cette période n'est presque qu'une relation ininterrompue de coûts, dépenses, recettes relatifs à ces travaux et à cette augmentation du capital des biens. On y trouve en outre des mentions d'achats ou de donations par des bienfaiteurs de diverses œuvres d'art et de mobilier d'église (96). Il est difficile sinon impossible de déterminer à travers cette source, si sur le plan spirituel Sion connu aussi une période d'efflorescence. On signale bien qu'en 1619, par ordonnance de l'évêque de Gand, Jacques Boone, la clôture fut à nouveau installée ; elle avait été supprimée en raison des troubles de la fin du XVI^e siècle (97).

C'est durant ce priorat que Catharine Heijssse (Heuse) fut installée comme sous-prieure en 1589. Après sa mort, le 22 février 1593, Elene de Lannoiz lui succéda, vinrent ensuite Anne Sterck, en 1607, et, enfin, Marie de La Motte, la prieure suivante. Jacqueline van Bracle fut installée comme procuratrice après l'élection d'Agnès Cabillau comme prieure, il y a lieu de présumer qu'elle exerça cette fonction jusqu'à sa mort le 1^{er} mai 1630.

La prieure Agnès Cabillau mourut (98) le 22 juillet 1622, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

(89) Vraisemblablement décédée le 30 septembre 1580 (*Obituaire et Liste des décès*).

(90) Décédée le 10 décembre 1589 (*Obituaire et Liste des décès*).

(91) Fr. J. CABILLAU, *Genealogie van de familie Cabeliau*, 9.

(92) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 26 v°.

(93) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 27 v°. — La Communauté qui se composait de trente religieuses et vingt-quatre sœurs converses avant les troubles était redescendue à vingt-deux religieuses et treize converses lors du retour.

(94) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 27 v°.

(95) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 27 v°.

(96) En 1626, le couvent reçut à l'occasion d'une visite de l'infante Isabelle à Sion un ornement, réalisé en violet et brocart, d'une valeur de 400 livres de gros (B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 33 v° 34).

(97) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 31.

(98) A.É.RENAIX, *Sion te Oudenaarde*, 2, *Obituaire*.

MARIE DE LA MOTTE (de Lamotte) fut élue huitième prieure de Sion le 7 juillet 1622, et confirmée par l'évêque de Gand, Antoine Triest (99). Ses fonctions antérieures de sous-prieure échurent à Chrétienne de Lalaing qui devint dès lors la quatorzième personne à occuper cette charge. L'évêque décida cependant à l'occasion d'une visite de la Communauté que les fonctions officielles, à l'exception de la charge de prieure, devaient passer à une autre personne au bout de six ans (100). La longue série de constructions que la prieure fit immédiatement entreprendre après son élection (successivement au réfectoire, dans les caves, au cloître, à l'infirmerie et au chauffoir, au dortoir et dans le quartier de la prieure) fait penser qu'on assistait visiblement à une relance après la longue période de conservatisme de la prieure précédente.

La prieure de La Motte assumera durant trente-quatre ans la direction de Sion. La propriété immobilière fut considérablement étendue, entre autres par l'achat du *Parabosch*, mesurant de quatorze bonniers, à Erwetegem (101), du *Goet ter Wostynen*, de quinze bonniers, à Nokere (102). Une maison en ruine située à côté de la grande porte fut acquise et complètement restaurée pour y installer le pensionnat (103). L'existence de cette école est attestée pour la première fois (104) en 1591. En 1653, elle comptait trente écoliers (105). La chronique donne en détail les comptes des travaux de constructions qui furent entrepris en 1644 à l'église : renouvellement total du toit et de la toiture, tours, fenêtres et sols (106).

L'année suivante fut marquée par une période de famine et de panique, due au siège d'Audenarde par l'armée française. Le siège fut levé par le capitaine del Ponte, défenseur de la ville, après que les Français s'en fussent retournés à Courtrai. La détérioration de la vie économique qui s'ensuivit eut des répercussions sur les revenus de Sion : les fermiers ne furent pas forcés de payer leurs rentes et la Communauté fut obligée en conséquence de vivre de ce que les novices apportaient comme dot (107). En 1647, il semble qu'un retournement de situation se manifesta déjà comme le rapporte le récit de circonstance rédigé lors de la célébration du jubilé de la prieure ; ce récit montre néanmoins dans toute sa naïveté la situation spirituelle des religieuses. La spiritualité n'atteignait pas alors de hauts sommets, ce fait est aussi confirmé par un texte de l'évêque de Gand dans lequel il rappelle aux religieux d'avoir à observer plus strictement la règle conventuelle (108). D'un autre côté, le rédacteur de la chronique témoigne à plusieurs reprises de sa reconnaissance pour certains assouplissements sur le règlement d'ordre intérieur donné par la prieure (109).

La mort de la prieure Marie de La Motte, le 14 mars 1656, ouvrit une nouvelle période qui ne devait plus connaître la relative prospérité de la première moitié du XVII^e siècle. On peut considérer que Sion avait alors atteint son point culminant.

(99) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 31 v°. — ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 113.

(100) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 31 v°.

(101) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 117, 120, 124. — Erwetegem, dépendance de Zottegem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem.

(102) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 126. — B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 34. — Nokere, dépendance de Kruishoutem, prov. de Flandre Orientale, cant. de Kruishoutem.

(103) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 44.

(104) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 28.

(105) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 46.

(106) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 37-40.

(107) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 41 v°.

(108) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 135, 30 mai (1650).

(109) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 42 v°, 44.

LOUISE DE CORDES fut élue le 22 mars 1656. Propre nièce de la prieure précédente, elle obtint vingt-cinq de trente-cinq voix exprimées lors du vote (110).

En 1658, Sion eut à subir une grave inondation : le rez-de-chaussée fut sous eau des jours durant, ce qui provoqua beaucoup de dégâts. Le 7 septembre de la même année, les troupes françaises commencèrent un nouveau siège ; trois jours plus tard, la ville assiégée de toutes parts capitulera. Sion fut forcée de céder une partie de ses biens, situés le long des murs de la ville, aux assiégeants qui y érigèrent une fortification équipée d'artillerie (111).

Ce n'est qu'en 1660, à la suite de la conclusion l'année précédente du traité des Pyrénées, que la garnison française quitta Audenarde pour cependant y revenir déjà en 1667, tout comme dans un certain nombre d'autres villes des Pays-Bas méridionaux. Une fois de plus, Sion fut obligé de déplacer une partie de ses murs extérieurs à ses propres frais, afin de permettre la construction des nouvelles fortifications de la ville (112).

Entre deux périodes de trouble, on put néanmoins réaliser d'importants travaux d'amélioration : le pensionnat fut agrandi (113), la sacristie, les écuries et les ateliers furent rénovés. Le mobilier de l'église fut complété grâce à des pièces de grande valeur.

Les troubles qui affligèrent la ville en 1667, en raison de l'occupation, furent aggravés par une épidémie de peste qui régna dans la région de février 1667 au début de 1669. Il n'y eut cependant aucune victime à Sion (114).

En mai 1669, Sion dut en outre héberger une grande partie des dames de la cour de Louis XIV qui venait rendre visite aux provinces conquises (115).

La prieure Louise de Cordes mourut le 10 février 1673.

FRANÇOISE THÉRÈSE DE BAUDEQUIN fut élue dixième prieure et installée le 17 février 1673. Elle obtint vingt-trois des trente-cinq voix (116). Son court priorat, elle mourut le 6 décembre 1677, fut vite assombri par un nouveau siège : la ville, déjà entre les mains des Français, fut investie par une armée coalisée de troupes espagnoles, allemandes et hollandaises. L'espoir d'une libération, qui adoucissait la terreur que provoquaient les bombardements, ne se matérialisa cependant pas : les troupes de la coalition durent se retirer sans avoir réussi.

À l'exception de quelques petits travaux de reconstruction, il n'y a que peu de choses à dire de ce priorat.

MARIE ANNE DE LA MOTTE fut élue le 13 décembre 1677 et fut rapidement confrontée avec des difficultés. Avant tout, la Communauté de Sion fut imposée de taxes extraordinaires pour l'entretien de la garnison de la ville. Primitivement taxé à 600 florins, sur le même pied que le prieuré de Maagdendale et l'hôpital de Notre-Dame, ces établissements purent obtenir que cette somme fut abaissée à 400 florins (117). Le 27 avril 1679, les religieuses furent une fois encore victimes d'une tempête qui inonda les caves situées sous le réfectoire (118).

(110) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 48 v°.

(111) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 51 v° 52 v°.

(112) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 59.

(113) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 53 v°.

(114) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 58.

(115) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 58 v° 59.

(116) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 60.

(117) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 64.

(118) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 63.

On doit cependant remarquer que, malgré la dépression économique générale, Sion sut conserver son train de vie habituel. Cela apparaît dans l'achat d'ornements d'église très coûteux et dans les travaux d'amélioration aux constructions qui furent exécutés au cours de ce priorat (119).

Cette prieure eut aussi une prélature relativement courte : Marie Anne de La Motte mourut le 25 avril 1683 après un priorat de cinq ans et quatre mois (120).

MARIE ANNE DE BAUDEQUIN fut élue douzième prieure le 6 mai 1683. Elle était la sœur de Françoise Thérèse de Baudequin qui fut supérieure de 1673 à 1677.

Une fois encore, Audenarde fut, en 1684, victime de la politique d'annexion du roi de France. Le 19 mars commença un siège qui dura environ trois jours. On en trouve un récit circonstancié dans la chronique (121) ; ce récit d'un côté est remarquable en raison de son style descriptif naïf, et d'un autre côté, en raison du fait que l'auteur semblait être parfaitement au courant des événements et des données.

Alors que la ville eut à souffrir durement sous les bombardements presque permanents, Sion subit relativement peu de dommages. Les destructions se montèrent à 200 livres de gros, cependant il est difficile d'estimer la part de cette somme prise par les maisons et les biens, appartenant à Sion et situées en ville. Néanmoins, la totalité de la Communauté fut contrainte de fuir le second jour de bombardement : une partie se réfugia à Gand, une autre partie gagna Eine, dans le voisinage d'Audenarde (122). Lorsqu'il apparut que les Français, après trois jours de siège, avaient réoncé, chacun put revenir.

Pour les années suivantes, on ne dispose de presque aucune donnée.

La prieure mourut le 5 décembre 1688 après être restée près de six ans en charge.

MARIE-HIPPOLYTE DELLA FAILLE succéda à Marie Anne de Baudequin le 14 décembre 1688. Elle était la propre nièce de la prieure Louise de Cordes et petite-nièce de la prieure Marie de La Motte (123). Son priorat commença aussi dans une période de guerre. Des difficultés avec le clergé paroissial local firent aussi sentir leurs effets. En 1683 déjà, Sion s'opposa à la nomination du curé de Pamele comme confesseur (124). Le couvent prétendit avoir le droit de choisir lui-même un confesseur et cela semblait être une menace pour son autonomie de désigner à nouveau le curé de Pamele. Les religieuses demandèrent et obtinrent qu'un des quatre curés d'Audenarde, Jacques Pierons, fut chargé de cette fonction. Ces relations tendues avec le curé de Pamele semblent s'être envenimées au cours des ans. Les difficultés resurgirent quand Pieron, en 1691, démissionna et quand, la même année, Charles Le Poivre, chapelain de Sion, fut inhumé au couvent et non à Pamele (125). En 1731 aussi, le même différend se produisit après la mort de Jacques Gyselbrecht, curé d'Audenarde, et confesseur de Sion (126). À ce moment encore, le couvent refusa l'installation du curé de Pamele

(119) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 64 v° : parmi eux un ostensor d'une valeur de 232 livres de gros.

(120) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 66. — A.É. RENAIX, *Sion se Oudenaarde*, 2. *Obituaire*, 25 avril.

(121) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 68-70 v°.

(122) Il devait exister une forte différence de statut entre les religieuses professes et les sœurs converses ainsi qu'en témoigne la chronique quand on la lit entre les lignes. Il est typique par exemple de considérer comme tout à fait normal que les converses restent dans le couvent pour éteindre les incendies alors que le reste du couvent prenait la fuite (f° 70) ; ce fait se répète lors du siège de 1745 (f° 74 v°).

(123) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 71.

(124) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 68.

(125) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 72.

(126) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 73.

et cette situation dura jusqu'à la nomination du nouvel évêque de Gand, J. B. de Smet. Sion obtint raison et Siard Sticaert, vicaire de Sainte-Walburge, devint confesseur. La bonne entente de jadis (127) semble dès lors appartenir définitivement au passé.

Bien que la chronique ne rapporte que peu de choses sur ce priorat, son bilan semble être plutôt négatif. Quand la prieure della Faille mourut le 25 mars 1726, elle laissait une Communauté largement endettée si bien que on ne lui adressa pas les louanges traditionnelles (128). Il est difficile de dire si cette régression de Sion doit surtout être attribuée à une mauvaise administration, à une conjoncture difficile, ou à une combinaison de ces deux facteurs.

ANNE-ALEXANDRINE DANSAERT. On ne connaît presque rien de cette prieure élue le 6 mai 1726 et déjà décédée le 2 septembre 1730 (129).

MARIE ANGÉLIQUE SCORION fut élue quinzième prieure de Sion le 3 octobre 1730. Durant ce priorat qui dura jusqu'au 23 septembre 1760, la période de régression se poursuivit. En 1735, Sion fut durement touché par l'eau et la tempête (130) et, dix ans plus tard, lors d'un nouveau siège de l'armée française, il tomba presque en ruine et fut détruit en grande partie (131). En 1746, on put déjà commencer la reconstruction du couvent grâce aux généreuses donations et à l'appui matériel du clergé séculier d'Audenarde, des capucins, des pères récollets, de l'abbé d'Ename et à l'apport personnel même de quelques religieuses (132). Selon une lettre de l'évêque de Gand (133), elles reçurent en outre l'autorisation de quêmander de l'argent dans l'évêché et de le consacrer aux travaux de reconstruction. Pour ce faire, les sœurs durent même vendre un certain nombre de biens immeubles. On constate que, pour la première fois de son histoire, Sion doit compter sur la charité publique pour subsister.

ANNE-MARIE MAHIEU fut élue le 2 octobre 1760 et mourut le 19 juin 1785.

Les travaux de reconstruction après la catastrophique année 1745 furent poursuivis. On ne commença qu'en 1780 la reconstruction de l'infirmerie qui, après la destruction, fut transférée dans le « quartier de l'avant » (134). Diverses autres travaux semblent encore jusqu'en 1784 démontrer que, malgré les perspectives défavorables, la communauté continuait à croire en la survivance de Sion. Entretemps, le prieuré put échapper à la loi du 17 mars 1783 en raison de l'existence du pensionnat.

Lors du décès de la prieure en 1785, le couvent comptait encore quatorze religieuses de chœur, cinq sœurs converses et trois novices (135). Le nombre de religieuses de chœur était redescendu au tiers de celui de la période brillante du XVII^e siècle.

MARIE-ANTOINE SIMOENS fut élue dix-septième et dernière prieure le 4 juillet 1785. Selon un ajout dans l'obituaire, elle serait décédée le 8 juin 1828.

(127) La prieure A. M. de La Motte, décédée en 1683, paraît encore avoir été inhumée dans l'église paroissiale de Pamele (Cfr *supra*) alors que les prieures suivantes eurent leur pierre tombale dans l'église conventuelle.

(128) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 72 v°.

(129) Dans B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 170, on trouve inclus un reçu de sa main, daté du 7 février 1727.

(130) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 74 v°.

(131) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 74 v°.

(132) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 75.

(133) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, série AAA, 180 (13 juillet 1746).

(134) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 77.

(135) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 77 v°.

Les religieuses furent forcées de quitter le couvent (136) le 17 décembre 1796. Le 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798), le couvent fut vendu publiquement. Pierre Schepens d'Audenarde l'acquit pour la somme de 700.000 francs. Les bâtiments de Sion revinrent plus tard en possession de l'administration communale qui les utilisèrent successivement comme prison, tribunal et caserne (137). Ces bâtiments furent totalement démolis lors de la construction de l'actuel tribunal et de la prison attenante, sur l'ancien domaine de Sion.

(136) B. R., *Cabinet des manuscrits*, n° 22 000, f° 165 et 178 : notices diverses, incluses à la fin de la chronique.

(137) Pour plus de détails concernant le lot des biens de Sion, on verra J. WALTERS, *Het Sion te Audenaerde en zijn archief*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, III, 127-129.

TABLE DES NOTICES DU QUATRIÈME VOLUME

CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN

Abbaye de Zoetendale à Maldegem, par E. Van Mingroot.....	611
Prieuré de Ten Hole à Melle, par R. De Keyser.....	655
Prieuré de Ten Walle à Elsegem, par E. Van Mingroot.....	677
Abbaye de Groenenbriel à Gand, par E. Houtman.....	731
Abbaye de Roosenberg à Waasmunster, par P. Batselier.....	749
Prieuré de Galilée à Gand, par E. Van Mingroot.....	761
Prieuré de Notre-Dame de Nazareth à Assenede, par A. De Vos.....	795
Prieuré de Sainte-Agnès à Gand, par J. Goossens, P. Trio et E. Van Mingroot.....	799
Prieuré de Sainte-Barbe dit Joris Vrancx à Gand, par Ch. Van Simaey.....	829
Prieuré de Sainte-Marguerite dit Bethléem à Deinze, puis à Gand, par M. Nuyttens....	845
Prieuré de Sion à Audenarde, par R. Van der Donckt.....	859

MONASTICON BELGE

Soucieux de mieux faire connaître l'histoire monastique de notre pays, Dom Ursmer Berlière avait commencé jadis la publication du *Monasticon belge*. Il en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut, et une partie du tome II, Province de Liège. Ces volumes, épuisés depuis de longues années, ont été réédités par le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse. Ce Centre, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, van Caenegem, Despy et Wyffels, a décidé de reprendre et d'achever l'œuvre monumentale de Dom Berlière. En effet, le *Monasticon belge* est d'une importance indiscutable. Les historiens avaient déploré à juste titre qu'un tel instrument de travail ait été abandonné à la mort de son initiateur. La continuation de cette œuvre s'imposait dans des conditions nouvelles. Aucun spécialiste de l'histoire monastique ne pourrait aujourd'hui assumer seul une entreprise d'une telle envergure. L'histoire monastique de notre pays touche à des problèmes d'une grande complexité. Ce n'est pas seulement l'histoire religieuse qui est en cause, mais l'histoire politique, économique, institutionnelle, sociale et familiale. Le recours à de multiples sciences auxiliaires exige l'emploi de techniques délicates pour assurer la continuité et le succès des recherches.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse a recruté des historiens dans toutes les provinces et leur a confié la rédaction des notices relatives aux monastères bénédictins, cisterciens, norbertins et cartusiens, sans oublier les maisons des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin. Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une bibliographie complète, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome, quel que soit le nombre de ses volumes, se termine par une table détaillée des noms de personnes et de lieux.

Le présent volume est le dix-neuvième de la collection. Les demandes de prix et les commandes seront adressés à l'Administration du Centre, rue du Pèry, 41, 4000-Liège. En librairie, les prix des volumes seront augmentés de trente pour cent.

Le Centre est un centre d'initiative ministérielle. Le Ministère de l'Éducation Nationale assure les frais de fonctionnement du Centre. La préparation scientifique du *Monasticon* bénéficie d'une aide de l'Encyclopédie Bénédictine.